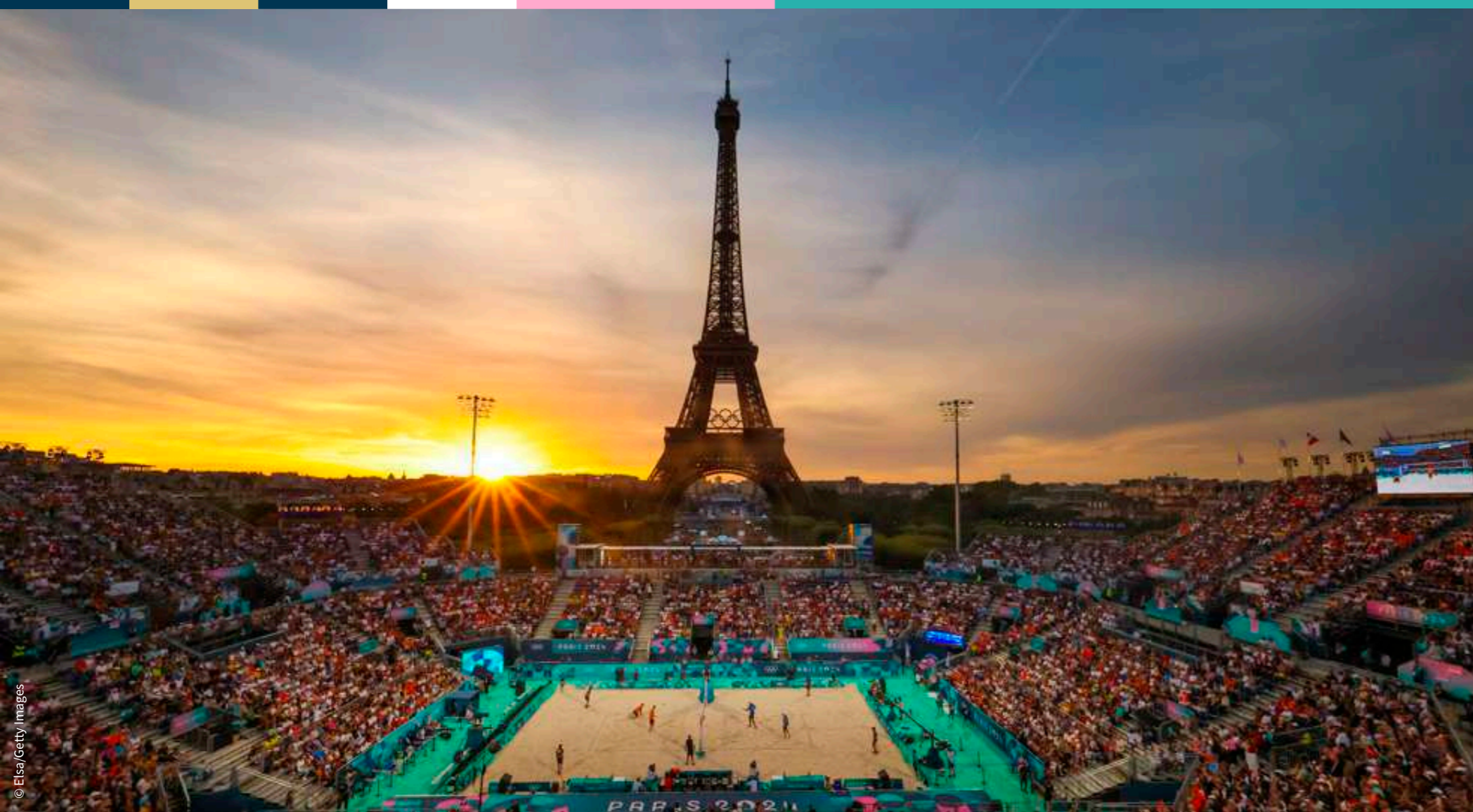




RAPPORT DURABILITÉ & HÉRITAGE POST-JEUX

**AXE STRATÉGIQUE :
LIVRER DES JEUX
PLUS RESPONSABLES**

DÉCEMBRE 2024



AVANT-PROPOS

p.6

3

**« PARTEZ ! » :
RÉALISATIONS**

p.76

1

**« À VOS MARQUES » :
RESPONSABILITÉS
ET ENGAGEMENTS**

p.16

4

**« CONTINUER LA COURSE » :
UN HÉRITAGE PARTAGÉ**

p.232

2

**« PRÊTS » :
MÉTHODE
ET OUTILS**

p.44

5

ANNEXES

p.278



LES ÉTAPES CLÉS

AVANT-PROPOS

La stratégie « Héritage et Durabilité » de Paris 2024 est articulée autour de deux piliers. Ce rapport concerne le premier axe, « Livrer des Jeux plus responsables ». Le second axe – « Bâtir l'héritage social et environnemental des Jeux de Paris 2024 » – a fait l'objet d'un premier rapport dédié¹ paru en novembre 2023 et fera l'objet d'une actualisation début 2025.

CHAMP D'APPLICATION ET OBJECTIFS DU RAPPORT

Depuis la désignation de Paris comme ville hôte de la XXXIII^e édition des Jeux, le comité d'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 a été chargé de planifier, d'organiser, de financer et de livrer les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris en 2024. En 6 ans, le comité d'organisation a accompli un travail d'envergure pour définir ses axes stratégiques, planifier l'ensemble de ses opérations, puis livrer les Jeux.

Ce rapport a été préparé conformément aux normes Global Reporting Initiative (GRI) Standards (option de conformité essentiel) et dans le respect de ses principes, à savoir l'implication des parties prenantes, la prise en compte des impacts économiques, environnementaux et sociaux des Jeux (dans le contexte plus large du développement durable) et l'exhaustivité. Ce rapport a également été rédigé dans le cadre de la démarche de management responsable de Paris 2024, qui suit la norme ISO 20121 « Systèmes de management responsable appliqués à l'activité événementielle », à laquelle Paris 2024 est certifié depuis 2022 et qui vise à l'amélioration continue de Paris 2024 dans ce domaine. À ce titre, il complète et met à jour la Politique du système de management de la durabilité et de l'héritage de Paris 2024.

Ce rapport rend compte de l'engagement du comité d'organisation pour livrer des Jeux plus responsables en s'inscrivant dans le prolongement du Plan Héritage et Durabilité² et des précédents rapports « Durabilité et Héritage » parus en août 2021 et en juin 2024³. Il illustre – sans être exhaustif – comment son écosystème (SOLIDEO, parties prenantes publiques, partenaires etc.) a contribué à cette ambition. Ce rapport rappelle l'organisation, les outils et méthodes déployés par Paris 2024 pour atteindre cet objectif stratégique. À l'issue des Jeux, il rend compte des réalisations du comité d'organisation pour intégrer dans la prise de décision les objectifs fixés en matière de durabilité et d'héritage, et ainsi transformer les métiers et les symboles des Jeux.

Ce rapport s'inscrit dans le cadre de la démarche d'évaluation de la stratégie « Héritage et Durabilité » mise en place par Paris 2024⁴. Un groupement d'évaluateurs travaillant sous la supervision d'un comité de suivi composé d'experts français et internationaux, a ainsi rédigé un premier rapport intermédiaire d'évaluation en novembre 2023 sur l'axe stratégique « Bâtir l'héritage social et environnemental des Jeux ». Ce premier rapport a présenté les réalisations emblématiques de Paris 2024 et de son écosystème, et a proposé une première évaluation exhaustive de l'ensemble de ses programmes. On y retrouve un tableau de bord permettant de mettre en lumière les impacts sociaux des Jeux de Paris 2024 au-delà de l'événement, via notamment le Fonds de dotation Paris 2024 (lutte contre la sédentarité, éducation, inclusion, etc.). Le rapport pré-Jeux – « Livrer des Jeux plus responsables » – publié en mai 2024 a permis de compléter ce tableau de bord avec des indicateurs économiques et sociaux dédiés à la livraison des Jeux⁵.

Paris 2024 confirme ainsi sa volonté d'évaluer son action et de rendre compte de ses réalisations et plus largement de son impact, notamment dans un objectif d'héritage. Dans ce cadre, Paris 2024 s'est également engagé à respecter les principes de durabilité que sont le devoir de vigilance, l'inclusion, l'intégrité et la transparence.

Paris 2024 remercie l'ensemble des personnes qui ont contribué à la rédaction de ce rapport.

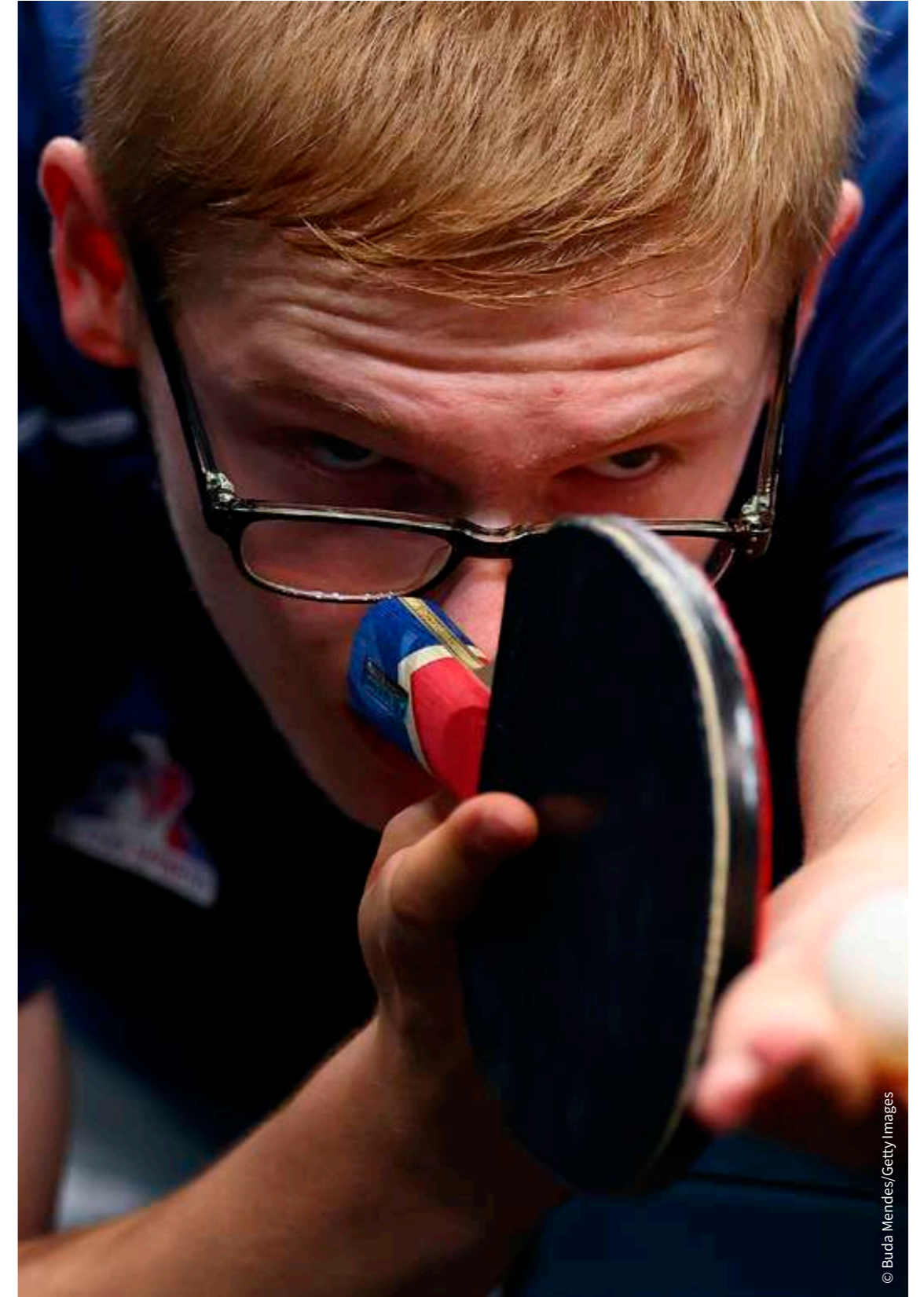
1 https://medias.paris2024.org/uploads/2023/11/Rapport-complet-2023-web_2.pdf

2 <https://www.paris2024.org/fr/plan-heritage-durabilite/>

3 <https://medias.paris2024.org/uploads/2021/08/PARIS-2024-210730-Rapport-Durabilite-et-Heritage-002.pdf>

4 <https://www.paris2024.org/fr/mesure-de-limpact/#:~:text=La%20d%C3%A9marche%20%C3%A9valuative%20de%20Paris%202024%20sera%20supervisee%20par%20un,plus%20rigoureuse%20et%20scientifique%20possible.>

5 Voir annexe V





Les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 marquent un tournant dans l'histoire du Mouvement olympique. Ces Jeux ont véritablement été ceux d'une nouvelle ère.

Cette première édition conforme à l'Agenda olympique 2020 du CIO a été plus qu'un magnifique événement sportif à la portée mondiale. Les Jeux de Paris 2024 ont en effet réalisé l'ambition qui est la nôtre, de ce que peuvent et doivent être les Jeux Olympiques, à une époque où les enjeux liés au changement climatique et aux inégalités sociales imposent de trouver des solutions innovantes. Rendez-vous mondial du sport et des athlètes au sommet de leur performance, ces Jeux se sont adaptés au pays hôte. Leur empreinte carbone a été réduite significativement et ils ont permis la création d'avantages durables pour les Français.

Dans le droit fil du slogan «Ouvrons grand les Jeux», l'édition de Paris 2024 a été plus inclusive que jamais. Entre la cérémonie d'ouverture sur la Seine et le Marathon pour tous, en passant par le Parc des Champions, les organisateurs ont fait preuve d'innovation pour mettre la magie des Jeux à la portée du plus grand nombre. Pour la première fois de l'histoire, ces Jeux ont atteint une parité totale entre athlètes hommes et femmes.

Grâce à des mesures innovantes telles que l'utilisation de 95 % de sites existants et temporaires et de 100 % d'énergie renouvelable ou encore l'utilisation optimale des transports en commun et la garantie de donner une seconde vie à la quasi-totalité de ce qui a servi pendant les Jeux, Paris 2024 a démontré comment un événement mondial peut réduire son empreinte de manière significative.

En amont du coup d'envoi, le pays hôte avait déjà pu bénéficier de nombreux avantages. Ainsi 30 minutes d'activité physique quotidienne ont été instaurées dans les écoles primaires de France, une mesure qui contribuera à améliorer la santé physique et mentale des enfants, ainsi que leurs résultats scolaires. Les Jeux ont généré d'immenses possibilités économiques, contribuant à stimuler l'économie locale et soutenir les entreprises sociales et solidaires. Plus de 181 000 personnes ont été recrutées pour des emplois en lien avec les Jeux. 90 % des fournisseurs des Jeux étaient des entreprises françaises et près de 80 % d'entre elles des PME. Près de 5000 villes et régions de France ont obtenu le label «Terre de Jeux 2024» après avoir adopté des mesures visant à inciter la population à pratiquer d'avantage d'activité physique au quotidien.

Je tiens à féliciter chaleureusement le comité d'organisation de Paris 2024 et son directeur, mon cher ami, Tony Estanguet, pour ce bilan et les nombreux résultats exceptionnels, qui sont exposés dans le présent rapport.

Alors que nous célébrons ces réalisations, nous savons que l'héritage de Paris 2024 et son histoire ne font que commencer. Les habitants de la région parisienne pourront bientôt apprécier la transformation urbaine durable à laquelle les Jeux ont donné un coup d'accélérateur. Le village olympique a vocation à devenir un nouvel écoquartier en Seine-Saint Denis. Le centre aquatique sera mis au service de la communauté et des familles des quartiers environnants. Le nettoyage de la Seine, tant attendu est devenu réalité pour que les épreuves prévues puissent s'y dérouler.

Au-delà de ces éléments tangibles, Paris 2024 a défini une nouvelle norme en matière d'événements sportifs plus durables, inclusifs et responsables. La démonstration a été faite que les Jeux Olympiques peuvent être un catalyseur et un moteur de changement, d'innovation et de transformation durable.»

THOMAS BACH

PRÉSIDENT DU COMITÉ INTERNATIONAL OLYMPIQUE (CIO)



© IOC/Greg Martin



À la suite du succès des Jeux de Paris 2024, vient maintenant le moment de concrétiser l'héritage de ce qui a été véritablement des Jeux Olympiques et Paralympiques extraordinaires.

Il ne fait aucun doute que Paris 2024 a organisé sans doute les Jeux les plus durables de l'histoire, établissant de nouveaux standards pour tous les futurs comités d'organisation olympiques et paralympiques, ainsi que pour tous les événements sportifs à venir.

Du point de vue paralympique, l'objectif principal du Comité international paralympique (IPC), en collaboration avec Paris 2024 et ses partenaires depuis 2017, était de bâtir un héritage social et environnemental, notamment pour améliorer la vie des personnes en situation de handicap. Avec sa philosophie «Ouvrons Grand les Jeux», les Jeux Paralympiques de Paris 2024 ont servi de catalyseur pour améliorer l'accessibilité dans toute la ville et au-delà.

Le Village des Athlètes de Paris 2024 a établi une nouvelle norme en matière de conception universelle pour le développement urbain, tandis que tous les sites de compétition — dont beaucoup étaient situés dans des lieux historiques — étaient entièrement accessibles à tous.

Au-delà de l'environnement immédiat des Jeux, il ne fait aucun doute qu'aujourd'hui, Paris est plus accessible et inclusive qu'elle ne l'a jamais été dans son histoire riche et illustre. Les mesures prises par Paris 2024, la Ville de Paris et le gouvernement français, pour n'en citer que quelques-uns, sont un résultat direct de l'accueil des Jeux Paralympiques par Paris et une preuve que le changement commence par le sport.

Les Jeux ont déclenché des travaux pour garantir une accessibilité totale aux bus, aux stations de RER et à l'ensemble du réseau de tramways, tandis que l'engagement de la Présidente de la Région Île-de-France de rendre le métro accessible au cours des 20 prochaines années marque une étape historique qui doit se concrétiser.

Rendre une ville aussi historique et emblématique plus accessible n'est pas un exploit facile. Cependant, grâce à une grande vision et une détermination inébranlable, Paris 2024, ainsi que les autorités locales et nationales, ont démontré que des améliorations sont possibles. Ces changements profiteront non seulement aux 185 000 personnes en situation de handicap qui vivent dans la ville, mais aussi à celles qui la visitent chaque année, que ce soit pour le tourisme ou pour les affaires.

En termes d'utilisation des Jeux Paralympiques comme catalyseur pour favoriser l'inclusion, chaque ville hôte commence son parcours à partir d'un point de départ différent. Au niveau de son chemin, je pense que Paris a réalisé plus de progrès que toute autre ville hôte paralympique sur la même période.

Au-delà de l'accessibilité physique, Paris 2024 a entrepris une série de mesures favorisant l'inclusion des personnes en situation de handicap, mesures que j'espère voir devenir des pratiques courantes ailleurs.

Parmi ces initiatives figurent la Charte Sociale de Paris 2024, qui mettait l'accent sur l'intégration professionnelle des personnes traditionnellement marginalisées du marché de l'emploi, ses pratiques d'achat inclusives qui encourageaient l'inclusion du handicap dans tous les appels d'offres, et l'utilisation d'outils innovants comme les descriptions audio et les tablettes tactiles pour améliorer l'expérience des spectateurs malvoyants.

Depuis 2017, Paris a réalisé des progrès significatifs en termes d'héritage social et environnemental. Ces réalisations remarquables ne devraient pas être perçues comme la fin d'un parcours. J'espère sincèrement que le formidable travail auquel nous avons assisté au cours des sept dernières années se poursuivra dans les années à venir, au-delà du cadre et des missions du Comité d'Organisation de Paris 2024.»

ANDREW PARSONS

PRÉSIDENT DU COMITÉ INTERNATIONAL PARALYMPIQUE (IPC)



© Ryan Piersie / Gettyimages



Depuis les prémices du projet, il y a bientôt dix ans, Paris 2024 a porté une ambition forte : proposer des Jeux à la fois spectaculaires et permettant de magnifier le sport et les athlètes, mais aussi des Jeux plus ouverts, plus responsables et plus engagés.

Au fil des années, cette vision a guidé notre stratégie et nos actions et nous a permis de donner vie à un nouveau modèle de Jeux, à la fois populaires, avec un élan qui a dépassé tout ce que nous pouvions imaginer, et en même temps des Jeux responsables et engagés par rapport aux défis de notre époque.

Convaincus que le sport et les Jeux doivent se réinventer face aux défis de notre temps, avec Paris 2024, nous avons prouvé qu'il était possible de faire différemment.

Organiser les premiers Jeux Olympiques 100 % paritaires, avec autant d'athlètes femmes qu'hommes ; diviser les émissions carbone par deux par rapport aux éditions précédentes, grâce notamment à 95 % d'infrastructures existantes ou temporaires ; déployer une stratégie d'économie circulaire, avec la reprise déjà assurée pour 90 % des ressources matérielles des Jeux ; respecter la nature des sites qui nous accueillent ; faire en sorte que les Jeux bénéficient aux TPE-PME et aux structures de l'ESS ; accompagner la transformation des territoires, en particulier celui de la Seine-Saint-Denis, bénéficiaire à 80 % des investissements publics pour les Jeux ; placer l'exemplarité et le collectif au cœur du projet, avec notamment la première Charte Sociale des Jeux ; contribuer à une société plus inclusive, avec les premiers Jeux Paralympiques d'été en France...

Autant d'objectifs que nous avons atteint collectivement.

Un immense merci à toutes celles et ceux qui ont travaillé au quotidien pour donner vie à ces Jeux d'une nouvelle ère. Nous espérons que la voie que nous avons empruntée continuera d'être explorée, pour les prochaines éditions des Jeux et par les organisations des autres événements sportifs, afin de continuer à faire évoluer leur modèle. »

TONY ESTANQUET

PRÉSIDENT DU COMITÉ D'ORGANISATION DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES DE PARIS 2024



© Paris 2024 / Rudy Walks



Les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 ont été un brillant succès populaire et festif. Mais au-delà de la célébration collective de l'excellence sportive, ces Jeux resteront dans l'histoire comme une preuve que les grands événements peuvent être vecteurs de transformations durables pour nos territoires et nos villes.

Ces Jeux, que nous avons voulu exemplaires, ont incarné une ambition partagée : célébrer le sport tout en respectant notre environnement et en laissant un héritage concret pour les générations futures.

De la possibilité de se baigner dans la Seine dès l'été 2025, en passant par la création de nouvelles infrastructures accessibles et durables, telles que l'Adidas Arena, et le développement des mobilités douces, mais aussi la transformation de quartiers, tels que celui de la porte de la Chapelle : Paris s'est engagée pour faire de ces Jeux des leviers de transformation écologique et sociale.

Je suis fière que toutes ces transformations se soient réalisées dans le cadre de notre développement de l'économie circulaire, sociale et solidaire, grâce notamment à notre travail avec la SOLIDEO. Je me réjouis que ce rapport mette en lumière l'impact des efforts déployés et ses nombreux résultats concrets.

Il dépeint également le fait qu'il s'agit avant tout d'un travail collectif : c'est grâce à tous nos partenaires - le Comité d'Organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques, l'Etat, la région Ile-de-France, le département de Seine-Saint-Denis, la Métropole d'Aix-en-Provence, mais aussi aux associations - que cette réussite a pu être aussi éclatante.

Aujourd'hui, Paris continue à cultiver cet héritage précieux, et à devenir toujours plus verte et solidaire. Les plans stratégiques que nous allons mettre en place - Plan climat, Plan Local d'Urbanisme bioclimatique, Plan de santé environnementale et stratégie de résilience, entre autres - seront des pierres essentielles de l'édifice.

Ensemble, nous avons prouvé qu'il est possible d'allier ambition, responsabilité et solidarité pour construire un avenir plus respectueux de la planète, à la hauteur des attentes des générations futures.

Je souhaite désormais que ce travail collectif devienne un exemple à travers le monde. »

ANNE HIDALGO

MAIRE DE PARIS



© Henri Garat



Ouvrir grand les Jeux c'était aussi s'ouvrir aux grands défis environnementaux et climatiques de notre époque. C'est pourquoi depuis sa candidature, Paris 2024 s'est engagé à proposer un modèle de Jeux différents, plus responsables et tout aussi spectaculaires, avec une vision intégrée à tous les pans de l'organisation : faire plus avec moins, faire mieux et en laissant un héritage. Car, chez Paris 2024, nous sommes convaincus qu'il faut transformer le sport pour qu'il continue à nous faire vibrer, et à nous transformer en retour.

Après les records et les émotions du sport, ce rapport est l'occasion de faire un point sur les réalisations et les transformations concrètes que Paris 2024 a opérées dans chaque aspect de l'organisation.

On a voulu des Jeux plus responsables, et pour cela on les a transformés en laboratoire de solutions ! Le raccordement au réseau et l'alimentation électrique en énergie 100 % renouvelable, le développement d'un modèle de distribution de boissons inédit permettant de diviser par deux la quantité de plastique à usage unique, des médailles fabriquées à partir des métaux recyclés et des éléments récupérés de la tour Eiffel en sont quelques exemples. La vasque, première à briller sans carburant fossile, en est le symbole le plus visible, qui restera dans les mémoires.

On a aussi voulu des Jeux qui accélèrent la transformation écologique, avec un héritage méthodologique et technique au bénéfice de l'événementiel sportif et des territoires. La réduction significative des émissions de carbone avec des pratiques répliquables sur tous les domaines de l'organisation, le Coach Climat Événements, la Seine baignable, ou encore les nombreuses innovations et infrastructures bas-carbone du Village et du Centre Aquatique Olympique resteront comme marqueurs des Jeux après 2024.

La durabilité est un sport collectif : s'engager dans cette voie a demandé, depuis le début, un leadership engagé et un travail transverse au sein de Paris 2024, mais aussi avec les parties prenantes et les territoires qui nous ont accueilli et se sont mobilisés, avec le CIO et l'IPC, avec des associations, et aussi avec des partenaires et prestataires qui se sont dépassés en déployant des solutions innovantes à une échelle hors norme. À tous, un énorme merci !

Au-delà de ces réussites, notre cap reste le même : que Paris 2024 soit une étape sur le chemin de la transformation écologique du sport. Car si les Jeux de Paris 2024 sont terminés, leur héritage ne fait que commencer.

A vous de jouer ! »

GEORGINA GRENON
DIRECTRICE EXCELLENCE ENVIRONNEMENTALE
DE PARIS 2024



Ouvrir grand les Jeux, avoir un impact positif, générer des bénéfices pour toutes et tous : telle était l'ambition de Paris 2024, dès la candidature. Au fil des années, nous nous sommes attachés à rendre compte de nos réalisations. Premier à être publié après les Jeux, le présent rapport propose un bilan actualisé.

Les résultats positifs mis en évidence sont le fruit d'une méthode alliant anticipation et coopération avec toutes nos parties prenantes, dont l'engagement a été décisif. Toutefois, le travail n'est pas terminé. L'enjeu central est maintenant celui de l'héritage : nous devons sécuriser nos résultats et passer le relais, pour que l'impact positif des Jeux se poursuive, à long terme.

Bien sûr, nous préparons ce moment de longue date, et le legs des programmes emblématiques de Paris 2024 a déjà eu lieu. Il faut poursuivre cette dynamique, en s'appuyant sur la méthode qui a assuré notre réussite collective jusqu'ici : ambition, anticipation, coopération. En 2025, un groupement indépendant proposera une évaluation de l'ensemble de nos programmes d'héritage, qui nous permettra de mesurer le chemin parcouru. »

MARIE BARSACQ
DIRECTRICE EXÉCUTIVE IMPACT ET HÉRITAGE DE PARIS 2024



Avec Paris 2024, on a voulu des Jeux Olympiques et Paralympiques grands ouverts, particulièrement aux personnes en situation de handicap (PSH). Le pouvoir de transformation du sport, associé au plus grand événement du monde, est une opportunité incroyable d'accélérer la dynamique vers une société plus inclusive, que nous saisissons chaque jour.

L'accessibilité, des Jeux Olympiques comme Paralympiques, que celle-ci soit physique, des services ou numérique, a été au cœur du projet depuis le début. Le concept des Jeux a intégré les sports paralympiques sur les mêmes sites iconiques et majestueux que ceux utilisés par les sports olympiques. Dès 2019, une équipe dédiée a été constituée au sein du comité d'organisation et la stratégie d'accessibilité d'universelle a été validée en 2021 par le conseil d'administration de Paris 2024. Nous avons œuvré ainsi depuis plusieurs années pour : garantir la pleine participation et une expérience sans barrières des Jeux à toutes les personnes, quelle que soit leur condition ; léguer un héritage matériel au bénéfice des habitants et des visiteurs ayant des besoins spécifiques, dans les territoires accueillant les épreuves et pour léguer un héritage immatériel au bénéfice du plus grand nombre, plus particulièrement aux personnes en situation de handicap.

Pendant l'été 2024, ces travaux avec notre écosystème ont vraiment abouti à une expérience à la hauteur de nos ambitions pour des Jeux et une société plus inclusifs. Les sites ont été accessibles aux différents types de handicap, le personnel et les volontaires ont été bien formés à l'accueil des PSH. Le public a aussi eu l'expérience de véritables innovations dans ce domaine, avec plus de 460 heures d'audiodescription pour 13 sports olympiques et paralympiques et des tablettes tactiles pour 7 sports de balle qui ont permis de suivre en temps réel la position du ballon et de ressentir des vibrations en fonction de l'intensité des compétitions. Le Village des athlètes a été une vraie réussite pour les athlètes paralympiques et est déjà en train de devenir un écoquartier modèle d'inclusion avec 100 % de logements accessibles. Grâce à l'appui de tous nos partenaires et notre écosystème, les Jeux de Paris 2024 ont vraiment été grands et ouverts à tous sans exclusion, et sont désormais considérés comme la nouvelle référence paralympique, selon le président de l'IPC Andrew Parsons. »

LAMBIS KONSTANTINIDIS
DIRECTEUR EXÉCUTIF PLANIFICATION
& COORDINATION DE PARIS 2024

© Ryan Plesse/Getty Images



Paris 2024 a pris l'engagement d'organiser des Jeux Olympiques et Paralympiques non seulement spectaculaires mais aussi durables, inclusifs, sociaux et solidaires. Ainsi, les Jeux offrent une opportunité de raisonner différemment et de faire bouger les lignes en matière d'organisation d'événements et de compétitions sportives. Nous désirons laisser derrière nous un secteur économique plus fort et plus mature en matière de durabilité.

Pour réussir ce défi, nous avons imaginé une stratégie responsable des achats, ambitieuse et réaliste. Avec 2,7 milliards d'euros de dépenses engagées, les achats des Jeux représentent une opportunité extraordinaire de valoriser le savoir-faire et l'innovation des petites et moyennes entreprises sur notre territoire, ainsi que les structures de l'économie sociale et solidaire (ESS).

A l'issue des Jeux, ce défi est gagné ! Une part belle est faite aux TPE-PME qui représentent 83% de nos fournisseurs et le tiers de nos achats en valeur. Avec l'aide de l'association les Canaux et la plateforme ESS 2024, Paris 2024 a largement mobilisé les acteurs de l'insertion et du secteur du handicap ; 429 structures de l'ESS ont été mobilisées par le Comité d'Organisation. Nos prestataires stratégiques, sélectionnés avec un critère de responsabilité sociétale des entreprises (RSE) à hauteur de 20 % en moyenne, ont relayé nos enjeux RSE prioritaires au travers de leurs engagements contractuels.

L'union sacrée des directions Excellence environnementale, Impact et Héritage et Achats a rendu possible la mobilisation d'un dispositif d'accompagnement pour permettre la bonne exécution de nos enjeux responsables sur tous nos marchés stratégiques événementiels. C'est une des forces de notre modèle ?

La sensibilisation auprès de nos partenaires de notre stratégie responsable en matière d'achat a été également un élément clef pour la livraison de Jeux responsables.

Conscients des enjeux concernant l'héritage de l'événement, l'année 2024 a été très axée sur la gestion de la seconde vie de nos actifs et les possibilités de revente, de réemploi, de don ou de transformation au lendemain des Jeux. Cette phase du projet, largement anticipé pour près de 90% de nos actifs dès la passation de nos marchés reste un challenge important pour considérer avoir parfaitement réussi les Jeux Olympiques et Paralympiques responsables. Au lendemain des Jeux, partager de façon très ouverte des solutions opérationnelles pour une économie plus durable, plus inclusive et plus solidaire est essentiel. Si nous regardons cette démarche comme une opportunité et non une contrainte, alors cela devient possible ? Paris 2024 l'a fait, record à battre ! »

OLIVIER DEBARGUE
DIRECTEUR DÉLÉGUÉ AUX ACHATS DE PARIS 2024

© Paris 2024 / Rudy Waks



1

**« À VOS MARQUES » :
RESPONSABILITÉS
ET ENGAGEMENTS**



1.1

LES JEUX DE PARIS 2024

p.20

1.2

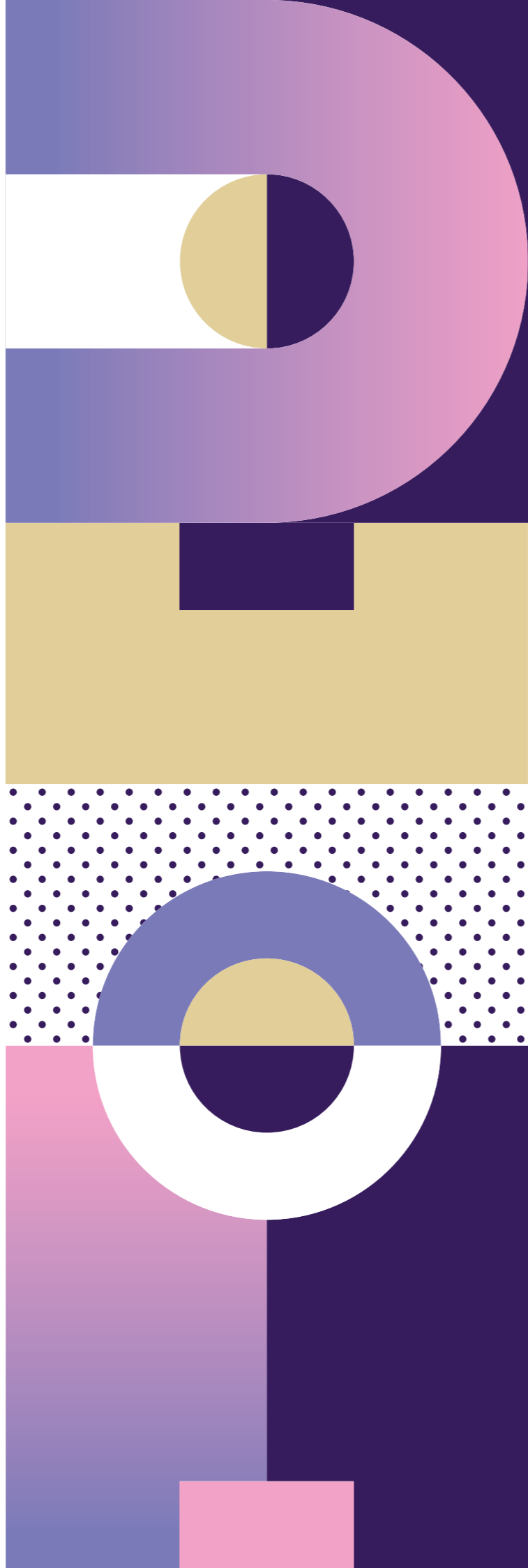
LE PROJET DE TOUT UN ÉCOSYSTÈME

p.30

1.3

LA STRATÉGIE HÉRITAGE ET DURABILITÉ – ORGANISER LES JEUX D'UNE NOUVELLE ÈRE

p.36



1.1 LES JEUX DE PARIS 2024

1.1.1 LES CHIFFRES CLÉS DES JEUX

Les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 ont été le plus grand événement sportif jamais organisé par la France. Du 26 juillet au 11 août pour les Jeux Olympiques, puis du 28 août au 8 septembre 2024 pour les Jeux Paralympiques, la France et le monde entier ont vibré au rythme des épreuves et célébré des athlètes d'exception.

CÉLÉBRATION⁶

10 500

ATHLÈTES OLYMPIQUES

4 400

ATHLÈTES PARALYMPIQUES

329

ÉPREUVES OLYMPIQUES

549

ÉPREUVES PARALYMPIQUES

32

SPORT OLYMPIQUES (dont 4 additionnels)

22

SPORT PARALYMPIQUES

44

SITES DE COMPÉTITION

205+1

DÉLÉGATIONS OLYMPIQUES

167+1

DÉLÉGATIONS PARALYMPIQUES

28 000

ACCREDITÉS MÉDIAS

12,1 M

DE BILLETS VENDUS

9,5 M

POUR LES JEUX OLYMPIQUES

300 000

SPECTATEURS À LA CÉRÉMONIE D'OUVERTURE DES JEUX OLYMPIQUES

50 000

SPECTATEURS À LA CÉRÉMONIE D'OUVERTURE DES JEUX PARALYMPIQUES

2,6 M

POUR LES JEUX PARALYMPIQUES

24,4 M

DE TÉLÉSPECTATEURS EN FRANCE POUR LA CÉRÉMONIE D'OUVERTURE DES JEUX OLYMPIQUES

10,5 M

DE TÉLÉSPECTATEURS EN FRANCE POUR LA CÉRÉMONIE D'OUVERTURE DES JEUX PARALYMPIQUES

60 M

DE TÉLÉSPECTATEURS EN FRANCE POUR LES JEUX OLYMPIQUES

49 M

DE TÉLÉSPECTATEURS EN FRANCE POUR LES JEUX PARALYMPIQUES

8 M

DE PERSONNES ONT ASSISTÉ AU RELAIS DE LA FLAMME OLYMPIQUE

600 000

PERSONNES ONT ASSISTÉ AU RELAIS DE LA FLAMME PARALYMPIQUE

180 000

SUPPORTERS DANS LES CARRÉS DES SUPPORTERS

145 000

POUR LES JEUX OLYMPIQUES

+450

VILLES TRAVERSÉES

+50

VILLES TRAVERSÉES

35 000

POUR LES JEUX PARALYMPIQUES

180

SITES DE CÉLÉBRATION CLUBS 2024 DONT PLUS DE 80 PENDANT LES JEUX PARALYMPIQUES

7,5 M

DE VISITEURS

L'ÉQUIPE PARIS 2024 (AU 31/07/2024)

4 200

COLLABORATEURS, DONT 1 041 EN CDI

1 180

COLLABORATEURS RECRUTÉS EN 2024

51%

DE FEMMES

49%

D'HOMMES

15

ATHLÈTES OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES COLLABORATEURS DE PARIS 2024

3,2%

TAUX D'EMPLOI DES SALARIÉS EN SITUATION DE HANDICAP

84

ENTREPRISES PARTENAIRES : 14 MONDIALES 70 DOMESTIQUES

+4 700

PRESTATAIRES MOBILISÉS

45 000

VOLONTAIRES

ENGAGEMENT

+4 600

ENTITÉS LABELLISÉES TERRE DE JEUX 2024

40

MILLIONS DE FRANÇAIS VIVENT DANS UNE COMMUNE LABELLISÉE

1 031

CENTRES DE PRÉPARATION AUX JEUX RÉFÉRENCÉS

5

MILLIONS DE MEMBRES DU CLUB 2024

40 048

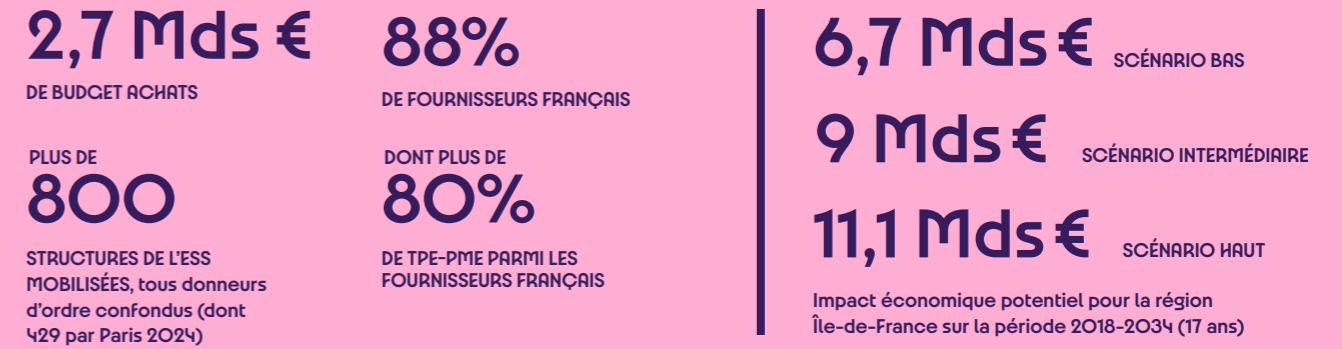
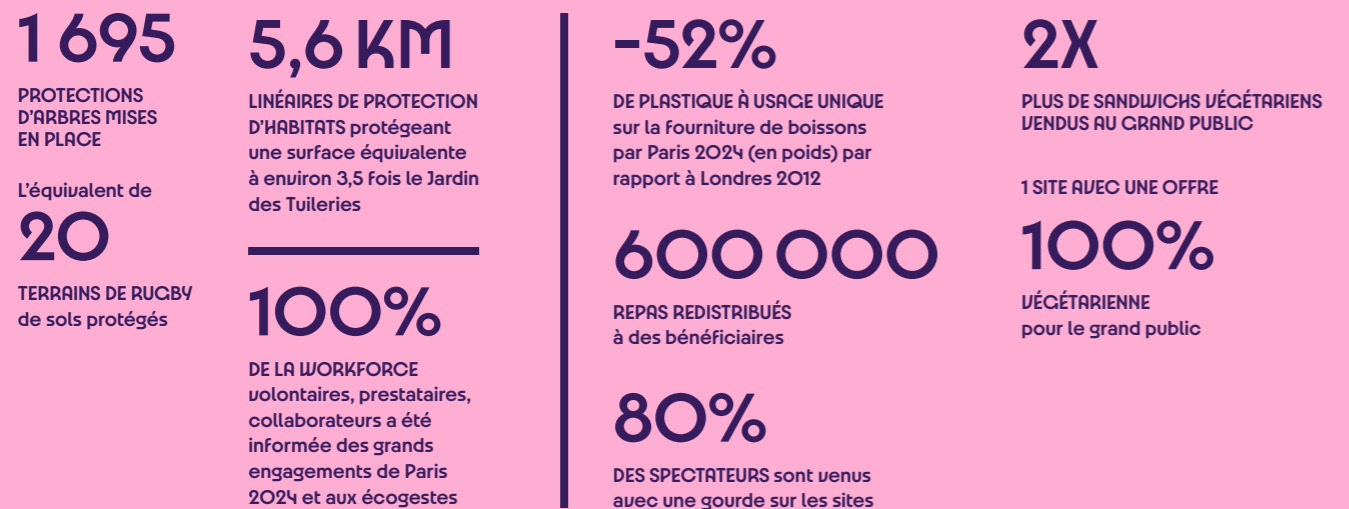
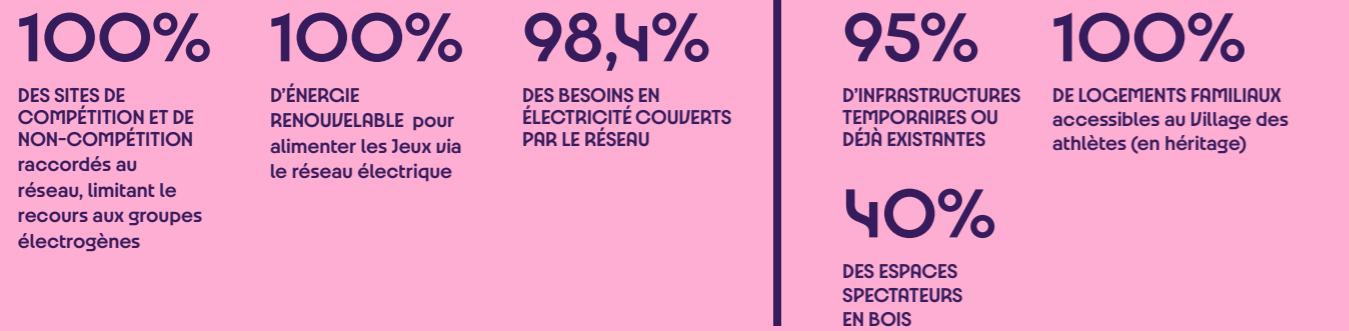
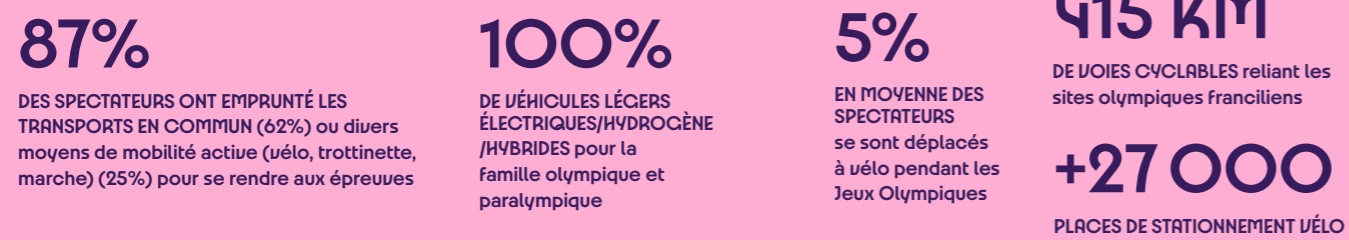
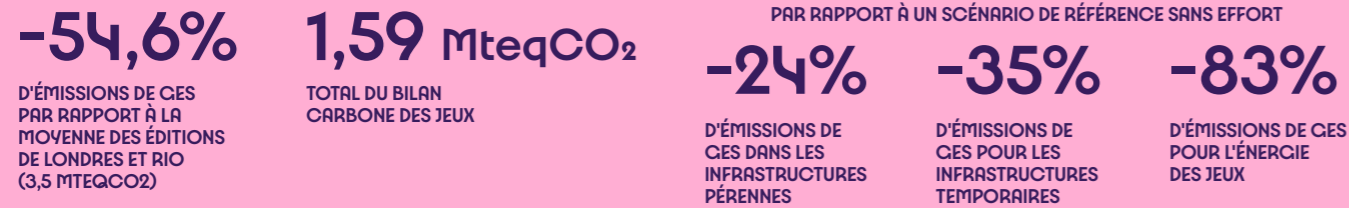
DOSSARDS DISTRIBUÉS POUR LE MARRATHON POUR TOUS

+7 000

ACTIVITÉS RÉFÉRENCÉES SUR LA CARTE DES JEUX

⁶ Les chiffres de téléspectateurs en France renvoient aux téléspectateurs France TV.

1.1.2 HÉRITAGE & DURABILITÉ



1.1.3 LES SITES DE COMPÉTITION OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES

Les Jeux de Paris 2024 ont été célébrés dans toute la France. En plus de l'Île-de-France, des régions ont accueilli des sites de compétition à Bordeaux, Nantes, Lyon, Saint-Étienne, Nice, Marseille ou Lille, pour des tournois de football, de handball et de basketball. La compétition olympique de surf a eu lieu sur le site de Teahupo'o, à Tahiti, ouvrant grand la célébration des Jeux à tous les territoires, y compris en outre-mer. Les compétitions paralympiques se sont déroulées sur les mêmes sites que les olympiques avec par exemple : le para tir à l'arc aux Invalides, le para tir sportif à Châteauroux et le cécifoot au pied de la tour Eiffel.



1.1.4 LES RELAIS DE LA FLAMME - METTRE EN LUMIÈRE LES TERRITOIRES FRANÇAIS

Le Relais de la flamme olympique, puis paralympique, a parcouru une grande partie des territoires métropolitains et ultra-marins, donnant l'occasion aux Français de vivre cette expérience unique et de célébrer l'arrivée des Jeux.

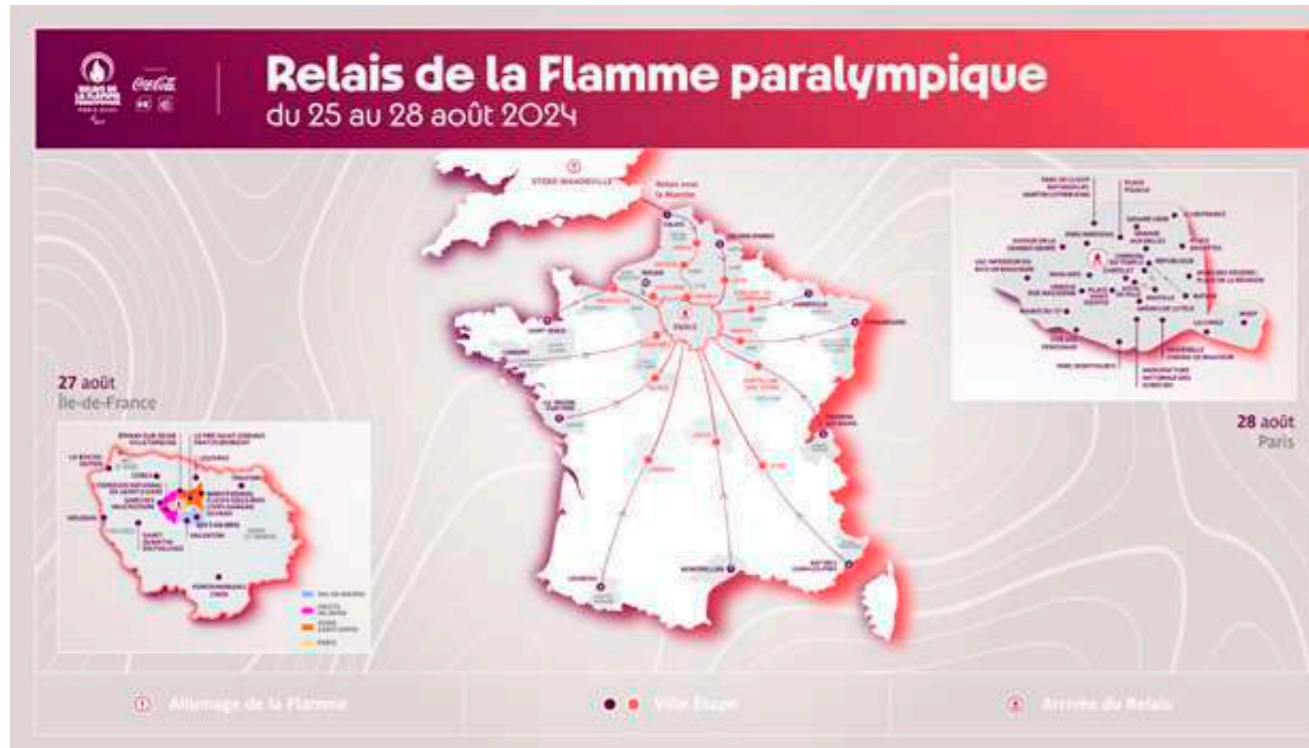


© Paris 2024 / Clément Mauroideau / SPA PRESS



LES CHIFFRES CLÉS

65 SITES DE CÉLÉBRATION ONT ACCUEILLI LE RELAIS DE LA FLAMME OLYMPIQUE	10 000 PORTEURS DE LA FLAMME
8M DE PERSONNES ONT ASSISTÉ AU RELAIS DE LA FLAMME OLYMPIQUE	450 VILLES TRAVERSÉES



LES CHIFFRES CLÉS

12 FLAMMES ONT TRAVERSÉ LES RÉGIONS HEXAGONALES	1 200 PORTEURS DE LA FLAMME
600 000 PERSONNES ONT ASSISTÉ AU RELAIS DE LA FLAMME PARALYMPIQUE	50 VILLES TRAVERSÉES DANS TOUTES LES RÉGIONS MÉTROPOLITAINES

1.1.5 CÉLÉBRER LES JEUX PARTOUT EN FRANCE

Après la célébration exceptionnelle des Relais de la Flamme, la France a continué de vibrer au rythme des Jeux. Plus de 180 Clubs 2024 ont été créés aux quatre coins du pays grâce à l'implication des collectivités et fédérations sportives françaises labellisées « Terre de Jeux 2024 » et ont permis aux habitants de suivre les épreuves en direct sur écran géant.

CÉLÉBRATION

+180 CLUBS 2024 dans 62 départements, une dizaine dans les territoires ultramarins

+80 CLUBS 2024 pendant les Jeux Paralympiques

22 COLLECTIVITÉS HÔTES comme Bordeaux, Nice ou Marseille ont accueilli un Club 2024

40 CLUBS 2024 pouvaient accueillir plus de 1500 personnes à l'instant T

10 CLUBS ÉTAIENT ITINÉRANTS Par exemple le Club 2024 de la métropole de Saint-Etienne s'est déplacé entre les communes de Saint-Maurice-en-Gourgois, de Saint-Paul-en-Jarez et de Chambœuf.

PARC DES CHAMPIONS

9

JOURS DE CÉLÉBRATIONS

280 000

PERSONNES ACCUEILLIES



1.2 LE PROJET DE TOUT UN ÉCOSYSTÈME

La réussite et la bonne livraison des Jeux ont été possibles grâce à la mobilisation d'un écosystème varié autour du comité d'organisation : les acteurs publics dont les services de l'État et les collectivités territoriales, les entreprises partenaires, l'ensemble des acteurs du mouvement sportif national et international, les associations et acteurs de la société civile.

1.2.1 LES RÔLES ET RESPONSABILITÉS DU COMITÉ D'ORGANISATION

Garants des marques olympique et paralympique, le Comité International Olympique (CIO), chef de file du mouvement olympique, et le Comité International Paralympique (IPC), l'instance internationale dirigeante du mouvement paralympique, ont délégué au comité d'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques d'été de Paris 2024 (Paris 2024) la responsabilité de l'organisation, de la planification, du financement et du déroulement des Jeux.

Le comité d'organisation des Jeux de Paris 2024 a dû se conformer à la Charte olympique, au contrat ville hôte conclu entre le CIO, l'IPC, le Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF) et la Ville de Paris⁷, ainsi qu'aux instructions de la commission exécutive du CIO.



1.2.2 LES ACTEURS IMPLIQUÉS DANS L'ORGANISATION DES JEUX

Les acteurs de l'écosystème de Paris 2024 ont tous contribué à l'organisation et l'héritage des Jeux – chacun selon son rôle, son périmètre de responsabilité et son niveau d'engagement – afin qu'ils bénéficient largement à la société. Les acteurs du mouvement olympique et paralympique, les acteurs publics, les services de l'État et les collectivités locales – y compris les intercommunalités et les communes, les acteurs du mouvement sportif – fédérations nationales et internationales, associations et clubs, les acteurs du mouvement économique et social à travers les partenaires sociaux, mais aussi les entreprises partenaires, prestataires et fournisseurs, ainsi que les acteurs de la société civile, ont été des maillons essentiels de l'organisation des Jeux.

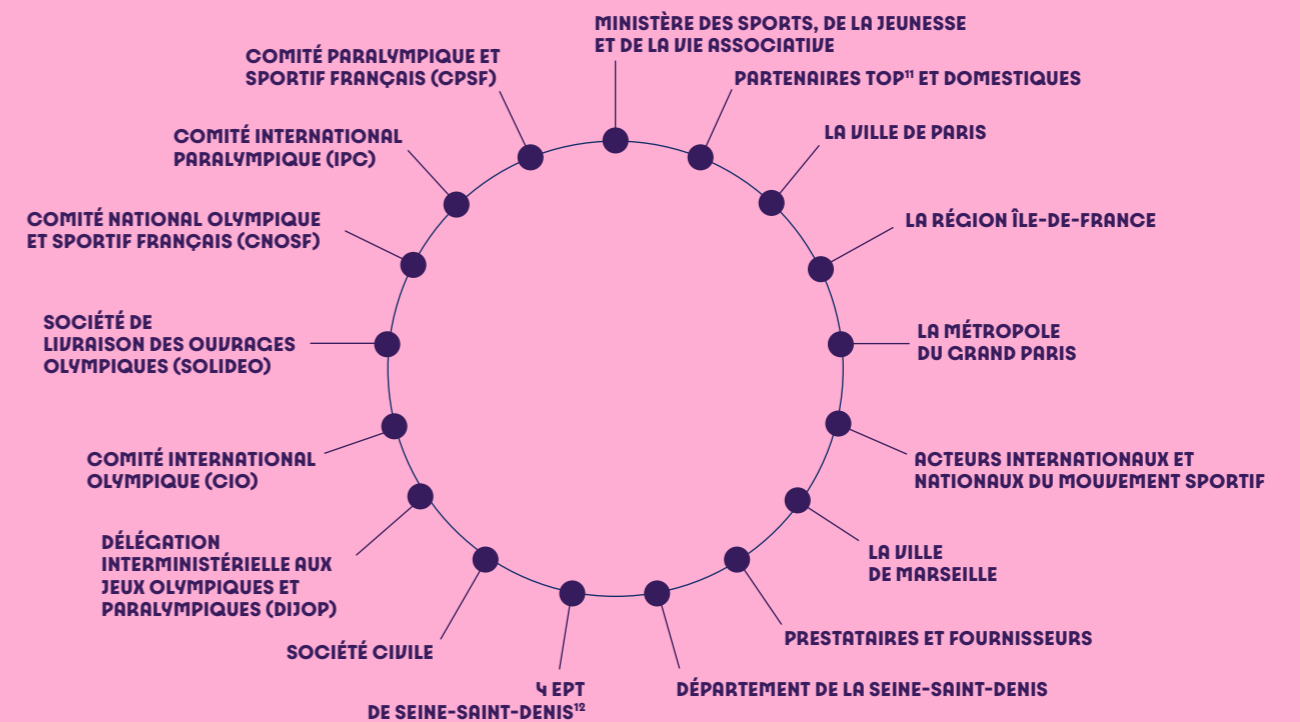
Dans le respect du contrat de ville hôte, Paris 2024 était notamment chargé de :

- Planifier, organiser, financer et livrer les Jeux de Paris 2024, ainsi que les événements associés ;
- Promouvoir les Jeux de Paris 2024 en France et à l'international ;
- Participer aux actions visant à assurer la durabilité des Jeux de Paris 2024 ;
- Contribuer à maximiser l'impact positif des initiatives lancées en amont des Jeux et à garantir l'héritage des Jeux de Paris 2024 ;
- Répondre aux besoins des médias afin d'offrir au public la meilleure information possible sur le déroulement des Jeux de Paris 2024 ;
- Organiser des manifestations culturelles, éléments essentiels de la célébration des Jeux.

En matière de durabilité et d'héritage des Jeux, Paris 2024 a joué principalement un rôle de catalyseur, pour :

- Définir et déployer une stratégie de durabilité et d'héritage ;
- Favoriser un partage des bonnes pratiques et un lien entre les projets d'héritage et de durabilité de chaque partie prenante ;
- Faciliter une bonne coordination autour des objectifs partagés concernant la durabilité et l'héritage ;
- Soutenir des projets d'innovation sociale par le sport portés par les acteurs du mouvement sportif, les organismes publics et les organisations à but non lucratif grâce au Fonds de dotation ;
- Proposer un cadre commun de mesure de l'impact des Jeux.

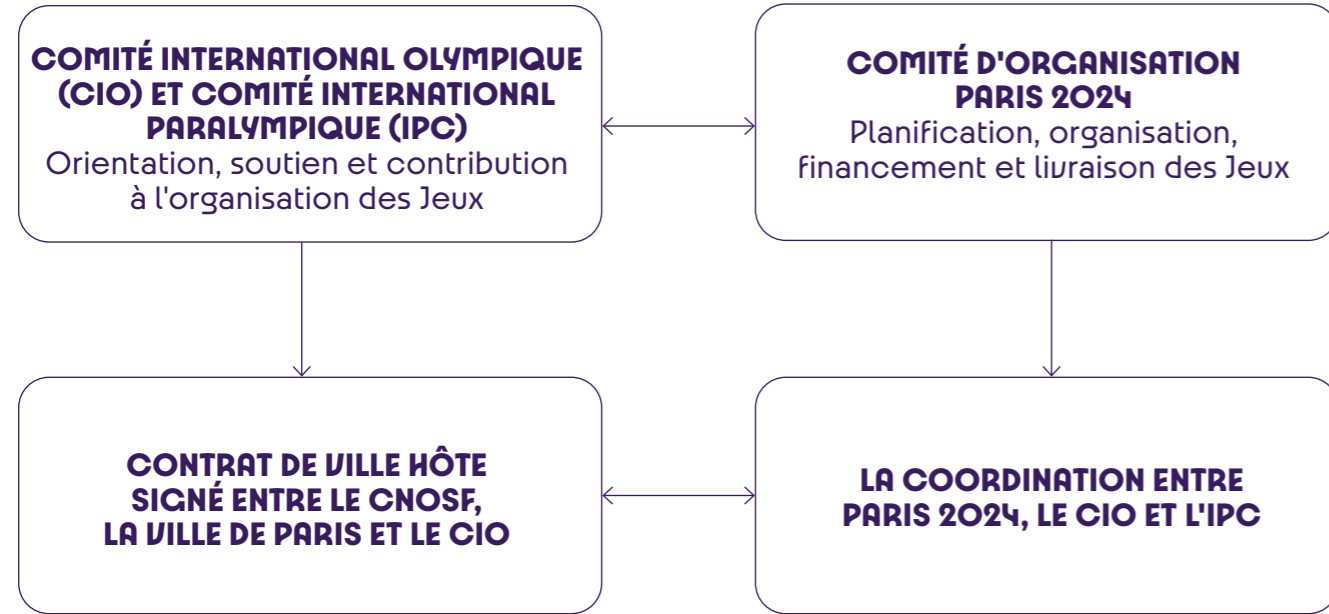
LES JEUX DE PARIS 2024 : UN TRAVAIL COLLECTIF ET COLLABORATIF



⁷ Conformément à un accord signé entre le CIO et l'IPC, les intérêts de l'IPC sont décrits dans la section « Jeux Paralympiques » du contrat ville hôte.

LA GOUVERNANCE INTERNATIONALE

Projet global placé sous la bannière du mouvement olympique et paralympique, les Jeux de Paris 2024 ont une gouvernance composée de nombreux acteurs au niveau local comme international.



- **Commission exécutive du CIO & Governing board de l'IPC** : Paris 2024 leur rendait compte de l'avancement de la préparation des Jeux. Le comité d'organisation présentait également un rapport chaque année lors de la Session du CIO.

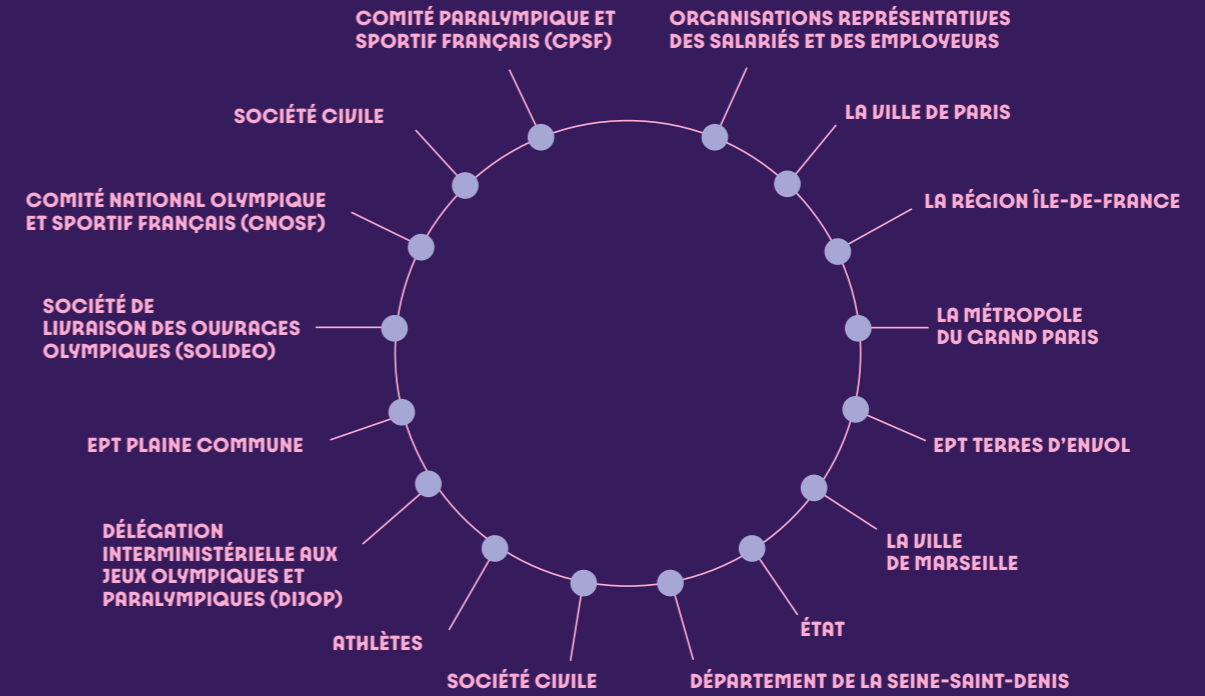
- **Commission de coordination** : pilotage de l'avancement du projet (une fois par an).
- **Delivery Partners Meeting** : validation des orientations (deux fois par an).
- **Comité de coordination (Joint Steering Forum)** : lien avec les parties prenantes nationales et locales (au moins trois fois par an).

LA GOUVERNANCE NATIONALE

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE PARIS 2024

Le conseil d'administration représente l'ensemble des acteurs engagés dans le projet Paris 2024. Le mouvement sportif y est majoritaire avec 22 membres, aux côtés des acteurs publics - 14 membres - et des acteurs de la société civile.

CHARTRE SOCIALE
ENGAGEMENT N°2



LE TRAVAIL AVEC L'ÉCOSYSTÈME NATIONAL

En plus de son conseil d'administration, Paris 2024 a collaboré avec son écosystème via plusieurs comités de suivi, de pilotage ou des groupes de travail. Ils ont permis d'enrichir et de coordonner les contributions des différentes parties prenantes de Paris 2024.

LE COMITÉ DE PILOTAGE HÉRITAGE ET DURABILITÉ

Le Comité a servi à partager les travaux sociaux et environnementaux du comité d'organisation et des parties prenantes.

LE COMITÉ POUR LA TRANSFORMATION ÉCOLOGIQUE DES JEUX (CTEJ)

Composé de neuf experts en biodiversité, climat, énergie, restauration, économie circulaire, numérique, constructions ou encore en innovation responsable⁸, le Comité était présidé par Gilles Bœuf. Volontairement transverse, il a eu un rôle de conseil et de suivi de la mise en œuvre des engagements de Paris 2024 dans sa stratégie climatique et environnementale, sur l'ensemble du périmètre du projet.

LE COMITÉ DE SUIVI DE LA CHARTE SOCIALE

Le Comité veille à la bonne application de la Charte sociale signée par Paris 2024, la SOLIDEO, les 5 organisations syndicales et les 3 organisations patronales. La Charte sociale de Paris 2024, engagement phare pris pendant la phase de candidature, a notamment permis la mise en place d'une gouvernance et d'un pilotage suivant les 16 engagements de la Charte, garantissant l'exemplarité sociale des Jeux.

LE COMITÉ STRATÉGIQUE ESS 2024

Le Comité a pour rôle de suivre le bon avancement des actions portées par le programme d'accompagnement ESS 2024.

LE COMITÉ DE SUIVI DE L'ÉVALUATION

Composé de 9 experts français et internationaux, le comité supervise les travaux d'évaluation engagés par Paris 2024 et formule des recommandations pour veiller à leur rigueur et à leur pertinence au regard des pratiques nationales et internationales.

LE COLLECTIF POUR UNE FRANCE EN FORME

Le Collectif identifie des actions concrètes pour lutter contre la sédentarité et encourager l'activité physique.

LE COMITÉ DE PILOTAGE GÉNÉRATION 2024

Le Comité a préparé la Semaine Olympique et Paralympique, la Journée Olympique et a permis de déployer dans chaque rectorat le label Génération 2024.

LE COMITÉ ÉGALITÉ ET DIVERSITÉ

Le Comité avait pour mission de réunir les différentes parties prenantes et de suivre la bonne application de la feuille de route partagée par ces parties prenantes mais aussi par des experts pour faire des Jeux de Paris 2024 des Jeux pour l'égalité et contre les discriminations.

LE COMITÉ HÉRITAGE DES JEUX PARALYMPIQUES

De 2018 à 2020, le Comité s'est réuni pour partager et écrire une feuille de route commune autour de l'accessibilité universelle des Jeux, du développement de la pratique sportive et de l'inclusion socioprofessionnelle des PSH.

LE GROUPE DE TRAVAIL TOURISME ET HANDICAP

Lancé en 2019, ce groupe de travail a réuni les acteurs du tourisme afin de garantir l'accueil des PSH dans les différents lieux d'hébergement des Jeux.

RÉUNION DES ASSOCIATIONS REPRÉSENTATIVES DU HANDICAP EN FRANCE

Paris 2024 a réuni tous les trimestres ces associations afin de présenter et de discuter des différentes solutions déployées pour les personnes en situation de handicap.

LE CONSEIL DE L'ÉNERGIE

Le Conseil s'est réuni pour gérer les risques liés à l'approvisionnement des sites en énergie.

LE COMITÉ DES MOBILITÉS

Le Comité avait pour rôle de coordonner l'organisation des transports liés aux Jeux.

LA COMMISSION DES ATHLÈTES

La commission est composée de 19 athlètes et anciens athlètes, tous olympiens ou paralympiens (Jeux d'été ou d'hiver). Elle est présidée par Martin Fourcade (biathlon). Elle a pour missions de contribuer à la validation des conditions d'accueil et de vie des athlètes pendant les Jeux, de contribuer à la mobilisation de la communauté des athlètes en France et à travers le monde, et enfin de porter et de soutenir des projets favorisant le développement de la pratique sportive, la construction d'une société plus solidaire et la protection de l'environnement.



Tout au long du projet Paris 2024, la Commission des Athlètes a accompagné la traduction des objectifs de durabilité dans l'expérience des athlètes. Avec un enjeu fort : concilier l'exemplarité visée par Paris 2024, et le besoin de créer les meilleures conditions pour permettre aux athlètes de performer. Fort de cette collaboration avec les équipes de l'excellence environnementale de Paris 2024 nous sommes très fiers des solutions trouvées ensemble. De la conception et l'aménagement du Village jusqu'au choix du mobilier des chambres en passant par le service dans le restaurant principal cette approche nouvelle a permis aux athlètes de profiter des Jeux tout en découvrant des solutions concrètes pour des Jeux plus responsables. Les fontaines à boissons pour réduire le plastique à usage unique et les lits en carton recyclés après les Jeux ne sont quelques exemples des nombreuses actions qui nous avons implémentés pour permettre aux athlètes d'être acteurs de ce changement. »

MARTIN FOURCADE

QUINTUPLE CHAMPION OLYMPIQUE ET PRÉSIDENT DE LA COMMISSION DES ATHLÈTES DE PARIS 2024



© Paris 2024

Avec cette approche volontariste, les actions engagées par les parties prenantes dans le cadre de leurs plans d'accompagnement des Jeux ont pu être intégrées dans la stratégie Héritage et Durabilité en tout ou en partie selon la volonté de chaque acteur et d'un commun accord avec Paris 2024. Ce pilotage partagé a permis de suivre l'ensemble des actions, et tout particulièrement les indicateurs-clés de performance.

⁸ Voir l'Annexe II pour une composition détaillée du CTEJ.

1.3 LA STRATÉGIE HÉRITAGE ET DURABILITÉ – ORGANISER LES JEUX D'UNE NOUVELLE ÈRE

1.3.1 DES AMBITIONS FORTES ET PARTAGÉES

Les défis environnementaux menacent le monde sportif au même titre que le reste de la société. De même, la sédentarité, le manque d'accessibilité et d'inclusion, fragilisent la cohésion sociale. Mais le sport, par son incroyable pouvoir de mobilisation, peut aussi être un vecteur d'engagement et d'épanouissement. Il a toute sa place pour éveiller les consciences et inspirer des changements de comportement. Avec l'ensemble de ses parties prenantes, Paris 2024 s'est donné pour objectif de réduire l'impact climatique et environnemental des Jeux et de faire du sport un outil d'innovation sociale. Véritable laboratoire pour tester des solutions concrètes, les Jeux ont ainsi été mis au service de la transformation écologique et sociale du monde du sport.

LA STRATÉGIE « HÉRITAGE ET DURABILITÉ » DE PARIS 2024 ÉTAIT FONDÉE SUR DEUX AXES

- Livrer des Jeux plus responsables et innovants sur le plan social et environnemental dans tous les actes associés à l'organisation des Jeux de Paris 2024, avec une exigence permanente :** limiter le plus possible leur impact sur l'environnement et le climat, et mettre les Jeux au service du développement économique et social et de l'amélioration de la qualité de vie dans les territoires hôtes.
- Bâtir un héritage social et environnemental qui mette le sport au service de l'individu, de son environnement et de la société :** créer une prise de conscience sur l'importance des activités physiques et sportives pour la santé, faire du sport un levier d'inclusion, de solidarité et d'égalité, mais aussi un moyen d'agir pour la préservation de l'environnement.

LA STRATÉGIE DES DROITS DE L'HOMME DE PARIS 2024

Les droits de l'homme sont au cœur de la pensée olympique et paralympique. Depuis leur création, les Jeux portent des valeurs humanistes et universelles, et aspirent à mettre le sport au service du développement harmonieux de l'humanité en vue de promouvoir une société pacifique, soucieuse de préserver la dignité humaine.

Les Jeux de Paris 2024 se sont résolument inscrits dans la lignée de ces objectifs au travers d'une stratégie en faveur des droits de l'homme par laquelle le comité d'organisation s'est engagé à protéger et respecter les droits de l'homme et à mettre en place des dispositifs permettant de prévenir des risques ou de signaler d'éventuelles violations des droits. Paris 2024 s'est ainsi conformé aux accords et traités internationaux ratifiés par la France, aux lois et réglementations nationales en vigueur et aux normes et grands principes reconnus au niveau international.

CE RAPPORT SE CONCENTRE SUR LE PREMIER PILIER DE LA STRATÉGIE DE PARIS 2024 : « LIVRER DES JEUX PLUS RESPONSABLES ». IL EST LA MISE À JOUR DU RAPPORT PRÉ-JEUX PUBLIÉ EN MAI 2024. IL TRAITE L'ENSEMBLE DES SPHÈRES ET ENJEUX DE RESPONSABILITÉ DE PARIS 2024⁹ ET MET EN LUMIÈRE DES INITIATIVES PORTÉES PAR DIFFÉRENTS ACTEURS DE L'ÉCOSYSTÈME DES JEUX.

Le second pilier, « Bâtir un héritage social et environnemental » a fait l'objet d'une première évaluation complète portée par un groupement d'évaluateurs¹⁰ ; son rapport a été publié en novembre 2023 et sera actualisé après les Jeux de Paris 2024¹¹.

LA STRATÉGIE D'ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE DE PARIS 2024

L'accessibilité universelle a été au cœur de la stratégie de Paris 2024 depuis la phase de candidature, avec le développement de la pratique sportive pour les personnes en situation de handicap et la valorisation de leur participation sociale au projet.

De nombreuses personnes en situation de handicap étaient présents lors des Jeux Olympiques et Paralympiques. Afin de les accueillir dans les meilleures conditions, Paris 2024 s'était donné l'ambition d'atteindre l'accessibilité universelle et, pour ce faire, a déterminé la poursuite de trois objectifs :

- Garantir la pleine participation et une expérience sans barrières / avec le moins de barrières possibles** des Jeux à toutes les personnes.
- Léguer un héritage matériel au bénéfice des habitants et des visiteurs** ayant des besoins spécifiques au sein des territoires accueillant les épreuves.
- Léguer un héritage immatériel au bénéfice de toutes et tous, et plus particulièrement de toutes les personnes ayant des besoins spécifiques du pays hôte et au monde**, qu'il s'agisse de nouvelles bonnes pratiques ou d'un réflexe « accessibilité universelle » pour l'organisation d'événements futurs.

9 Voir Annexe III.

10 https://medias.paris2024.org/uploads/2023/11/Rapport-complet-2023-web_2.pdf

11 Une seconde évaluation post Jeux sera réalisée à l'hiver 2024.

1.3.2 DES ACCORDS ET INITIATIVES STRUCTURANTS À L'ÉCHELLE INTERNATIONALE ET NATIONALE

Dès la phase de candidature, Paris 2024 s'est appuyé sur les accords-cadres et initiatives existantes aux échelles nationale et internationale. Ils ont guidé la feuille de route et les engagements du comité d'organisation afin d'organiser des Jeux plus responsables.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES (ONU)¹²

Les 17 Objectifs de développement durable (ODD) couvrent l'intégralité des enjeux de développement durable et répondent aux défis majeurs auxquels fait face l'humanité. Rassemblés dans l'Agenda 2030 de l'ONU, ils définissent 169 cibles communes à tous les pays engagés. Paris 2024 a pris en compte l'ensemble de ces ODD et a contribué directement à 54 de ces cibles.

ACCORD DE PARIS¹³

Selon l'Accord de Paris signé en 2015, en 2030 les émissions de gaz à effet de serre doivent être réduites de 50 % par rapport aux années 1990 pour tenter de limiter l'augmentation de la température à 1,5°C par rapport à l'ère préindustrielle. Conscient de son devoir d'exemplarité et de l'opportunité que cela pourrait représenter de « montrer que c'est possible », le comité d'organisation s'est donné l'ambition de réduire de moitié ses émissions carbone par rapport aux éditions des années 2010 et ce en intégrant le scope 3. Paris 2024 a financé en parallèle des projets de contribution climatique à la hauteur de toutes les émissions qui n'ont pas pu être évitées ou réduites. Les Jeux de Paris 2024 sont ainsi le premier événement sportif de grande ampleur à s'aligner sur les objectifs de l'Accord de Paris.

AGENDA OLYMPIQUE 2020 + 5 DU CIO¹⁴

Adopté en 2014, l'Agenda olympique 2020¹⁵ a constitué une feuille de route stratégique pour préparer l'avenir du mouvement olympique, accordant une place importante à la sobriété environnementale. Mis à jour fin 2020, l'Agenda olympique 2020 + 5 élabore 15 recommandations pour 2025 afin de garantir une plus grande solidarité, une durabilité accrue et de renforcer le rôle du sport dans la société. Les Jeux de Paris 2024 sont les premiers Jeux d'été complètement alignés avec ces orientations.

CHARTRE DES 15 ENGAGEMENTS ÉCO-RESPONSABLES DU MINISTÈRE DES SPORTS¹⁶

Établie par le ministère des Sports, de la Jeunesse et de la Vie Associative en collaboration avec le WWF France, cette charte est signée par plus de 100 organisateurs, dont Paris 2024. Portant sur l'alimentation et les achats responsables, le recyclage des déchets, la mobilité durable ou l'accessibilité, elle a pour ambition d'accompagner les organisateurs d'événements sportifs dans la mise en place des ODD et la préservation des écosystèmes, en respectant notamment les objectifs environnementaux nationaux. En 2021, dans une démarche d'amélioration continue, le ministère et le WWF France, avec le soutien de Paris 2024, ont actualisé cette charte et ses objectifs, à l'aune des avancées et des nouveaux enjeux d'écoresponsabilité de l'événementiel sportif.

LES RECOMMANDATIONS DE L'OCDE SUR LA MESURE D'IMPACT DES GRANDS ÉVÉNEMENTS¹⁷

L'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) a publié en juillet 2023 deux guides destinés à accompagner les organisateurs d'événements culturels, sportifs et commerciaux dans la mesure de l'impact de leurs événements sur le plan économique, social et environnemental. Le comité d'organisation a travaillé étroitement avec le CIO et l'OCDE qui sont par ailleurs liés par un protocole d'accord. Paris 2024 est ainsi le premier organisateur d'événement à suivre ces recommandations et à renseigner, en complément de ses propres indicateurs, le tableau de bord d'indicateurs préconisé par l'OCDE.

12 <https://www.un.org/sustainabledevelopment>

13 L'Accord de Paris, signé par près de 200 pays en 2015 afin de lutter contre le changement climatique, a pour objectif principal de limiter le réchauffement de la planète à un niveau nettement inférieur à 2 °C, et en poursuivant les efforts pour le limiter à 1,5 °C. Le document original se trouve au lien suivant : https://unfccc.int/sites/default/files/french_paris_agreement.pdf

14 Agenda olympique 2020+5 (2020) : https://stillmed.olympics.com/media/Document%20Library/OlympicOrg/IOC/What-We-Do/Olympic-agenda/Agenda-Olympique-2020-5-15-recommandations.pdf?_ga=2.26859643.71910448.1706711803-1531276810.1705507409

15 Agenda olympique 2020 (2014) : <https://stillmed.olympic.org/media/Document%20Library/OlympicOrg/Documents/Olympic-Agenda-2020/Agenda-olympique-2020-20-20-Recommendations.pdf>

16 La charte des 15 engagements écoresponsables des organisateurs d'événements à horizon 2024 (2021) : <https://www.sports.gouv.fr/sites/default/files/2023-03/charte-des-15-engagements-coresponsables-des-organisateur-d-v-nements-horizon-2024-5207.pdf>

17 Guide OCDE – partie I : Comment mesurer l'impact des événements culturels, sportifs et commerciaux (2023) : https://www.oecd-ilibrary.org/industry-and-services/how-to-measure-the-impact-of-culture-sports-and-business-events_c7249496-en
Guide OCDE – partie II : Indicateurs d'impact pour les événements culturels, sportifs et commerciaux (2023) : https://www.oecd-ilibrary.org/industry-and-services/impact-indicators-for-culture-sports-and-business-events_e2062a5b-en

CONTRIBUTION DE LA STRATÉGIE « HÉRITAGE ET DURABILITÉ » (AXE « LIVRER DES JEUX PLUS RESPONSABLES ») DE PARIS 2024 AUX OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le contenu de cette publication n'a pas été approuvé par les Nations unies et ne reflète pas les opinions des Nations unies, de ses fonctionnaires ou de ses États membres.

Enjeux	1 PAIX ET PROSPÉRITÉ	2 ENERIE PROPRE ET ÉCONOMIQUE	3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE	4 ÉDUCATION DE QUALITÉ	5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES	6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT	7 ÉNERGIE PROPRE, ÉCONOMIQUE ET DURABLE	8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE	9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE	10 INÉGALITÉS RÉDUITES	11 PROJETS DURABLES (VILLES, COMMUNES ET QUARTIERS)	12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES	13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES	14 VIE AQUATILE	15 VIE TERRESTRE	16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES	17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS
Réduction de l'impact carbone et soutien à des projets de contribution climatique		2.4					7.2 7.3		9.1 9.3		11.2 11.3	12.2	13.1				
Le développement de l'économie circulaire								8.3 8.4	9.1 9.4		11.6	12.2 12.3 12.4 12.5 12.6		14.1			
La préservation de la biodiversité		2.4				6.6			9.4		11.4			14.1 14.2	15.1 15.2 15.5		
La résilience						6.1					11.3 11.4		13.1 13.3				
La gestion de l'eau		2.4				6.4						12.2			15.3		
L'égalité entre les femmes et les hommes					5.1 5.2 5.5			8.1 8.5		10.2 10.3							
L'inclusion économique et sociale	1.2 1.5							8.1 8.3 8.5 8.6 8.9	9.2 9.5	10.2							
L'accessibilité universelle								8.5	9.1	10.2	11.7						
Lutte contre la corruption et la protection des données personnelles																16.3 16.6 16.15	
Établissement de bonnes conditions de travail et d'un dialogue social de qualité								8.8									
Action pour la fraternité et le lien social à l'international				4.7	5.1											16.1	17.3 17.16 17.17
Leuvers transverses : innovation, stratégie responsable des achats, engagement												12.7 12.8				16.5 16.10	

ODD transverse

1.3.3 UNE MOBILISATION COLLECTIVE

Paris 2024 n'aurait pu atteindre ses engagements en matière de responsabilité environnementale et sociale sans la contribution et la mobilisation de nombreux acteurs.

LES TERRITOIRES ET ACTEURS DU MOUVEMENT SPORTIF

Paris 2024 a voulu ouvrir grand la célébration des Jeux à l'ensemble des territoires. Le label « Terre de Jeux 2024 » a été créé pour impliquer les collectivités territoriales¹⁸ et les acteurs du mouvement sportif¹⁹ avec un objectif simple : démultiplier l'impact des Jeux dans les territoires. Mi-février 2024, plus de 4 800 entités étaient labellisées et quelques 40 millions de Français vivaient dans une commune labellisée, y compris dans les territoires d'outre-mer. Les collectivités « Terre de Jeux 2024 » se sont mobilisées afin de mettre en place des initiatives pour faire du sport un levier d'inclusion, d'éducation, de lutte contre la sédentarité et de préservation de l'environnement.

LES ENTREPRISES PARTENAIRES

Les partenaires mondiaux (membres du programme TOP du CIO) ou nationaux (Premium, Officiels ou Supporteurs) ont été un maillon clé de la réussite des Jeux. Au-delà de leur contribution financière, ces entreprises ont apporté des produits et services, une capacité d'innovation au service de l'organisation des Jeux et un soutien opérationnel. Elles ont été des ambassadrices de la vision portée par Paris 2024 en matière de responsabilité environnementale et d'utilité sociale.

LE MOUVEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

Afin d'atteindre son ambition de livrer des Jeux responsables, Paris 2024 s'est appuyé dès la phase de candidature sur les acteurs du mouvement économique et social.

Les organisations syndicales et patronales ont été pleinement intégrées à l'organisation des Jeux de Paris 2024, à travers le Comité de suivi de la Charte sociale.

Paris 2024 s'est également appuyé sur les acteurs du développement économique et de l'emploi, et plus particulièrement les chambres consulaires (CCI²⁰, CMA²¹, CRESS²²) pour ouvrir les opportunités des Jeux au plus grand nombre.

Enfin, les réseaux associatifs de l'insertion et du handicap ont également été mobilisés aux côtés de Paris 2024 pour promouvoir les marchés disponibles.

LES ASSOCIATIONS

Le monde associatif s'est également engagé au côté des Jeux. Des associations ont régulièrement été consultées et associées aux travaux de Paris 2024.

L'association Les Canaux et le Centre Yunus ont porté le programme ESS 2024 avec le soutien de Paris 2024 et de la SOLIDEO. Passerelle entre les organisateurs des Jeux et le monde de l'économie sociale, solidaire et circulaire, ESS 2024 a informé et accompagné les entreprises engagées pour qu'elles soient au cœur de l'organisation des Jeux²³.

Dès 2016, Paris 2024 a collaboré avec le WWF France afin de promouvoir des événements sportifs durables. Une convention structurante a également été signée avec la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO) pour favoriser la prise en compte de la biodiversité dans le sport de nature. Le comité d'organisation a aussi soutenu le Réseau national des solutions pour la transition écologique (PEXE) dans son ambition de rapprocher les éco-entreprises et le monde du sport, pour accélérer la transition écologique de ce dernier. Paris 2024 a travaillé avec de nombreux organismes de protection de l'environnement, parmi lesquels des associations comme France Nature Environnement (FNE), des agences et opérateurs de l'État dont l'ADEME et des éco-organismes tels que Citeo, Ecologic ou Re_fashion²⁴.

Le comité d'organisation a également consulté les plus grandes associations représentatives du handicap en France et travaillé notamment avec l'AGEFIPH en matière de recrutement et de maintien dans l'emploi.

Enfin, à travers son Fonds de dotation, Paris 2024 a soutenu plus de 1 100 projets depuis 2020, majoritairement portés par des associations. Cela représente plus de 4,5 millions de bénéficiaires directs dans l'ensemble des régions et départements de France.



¹⁸ Villes, intercommunalités, métropoles, départements, régions.

¹⁹ Fédérations, ligues et clubs sportifs.

²⁰ Chambres de commerce et d'industrie.

²¹ Chambres de métiers et de l'artisanat.

²² Chambres régionales de l'économie sociale et solidaire.

²³ Pour plus d'informations sur ESS 2024, voir la section 3.1.7.

²⁴ Plus d'informations sur les différentes initiatives menées en collaboration avec les associations sont présentées tout au long du rapport.



FOCUS SUR L'INTÉGRATION ET LE SUIVI DES RECOMMANDATIONS DU WWF FRANCE EN CANDIDATURE

LE WWF FRANCE

Le WWF France est une organisation indépendante de conservation de la nature qui agit au quotidien afin d'offrir aux générations futures une planète vivante. Avec ses bénévoles et le soutien de ses 201 000 donateurs, le WWF France mène des actions concrètes pour sauvegarder les milieux naturels et leurs espèces, assurer la promotion de modes de vie durables, former les décideurs, accompagner les entreprises dans la réduction de leur empreinte écologique, et éduquer les jeunes publics. Mais pour que le changement soit acceptable, il ne peut passer que par le respect de chacune et de chacun. C'est la raison pour laquelle la philosophie du WWF est fondée sur le dialogue et l'action.

La collaboration stratégique entre le WWF et Paris 2024 engagée dès 2016 a contribué à définir les ambitions environnementales et climatiques des Jeux

Convaincu que les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 constituaient une opportunité unique de transformer les territoires sur le long terme et d'impliquer le plus grand nombre dans une démarche responsable, le WWF France s'est engagé dans une collaboration stratégique avec le comité de candidature Paris 2024 dès 2016. L'ambition commune ? Organiser des Jeux qui accélèrent la transition écologique et contribuent à réinventer les villes et les modes de vie.

Ainsi, le WWF a formulé l'ambition d'aligner les Jeux de Paris 2024 avec l'Accord de Paris, ainsi qu'une quinzaine de principes transverses (gouvernance, méthode, ...), et 80 propositions sur des thématiques précises (approvisionnement énergétique, alimentation, mobilité, préservation des espaces naturels, gestion des déchets, ...). L'ensemble de ces éléments est toujours disponible sur le lien suivant : <https://www.wwf.fr/projets/vers-les-premiers-Jeux-alignes-avec-les-objectifs-de-laccord-de-paris>.

Paris 2024 a retenu la majorité de ces propositions les transformant en objectifs du dossier de candidature, les plus ambitieux jamais fixés pour des Jeux, et a mis en place dès 2018 une organisation et des ressources pour avancer dans leur atteinte.

Après des années de travail, Paris 2024 a livré des Jeux en ligne, pour la quasi-totalité des sujets, avec les ambitions fixées dès la candidature

L'ambition de s'aligner avec l'Accord de Paris s'est matérialisée à travers une méthode innovante et intégrée aux opérations, avec une empreinte carbone cible et l'implémentation d'actions de réduction pour effectivement réduire les émissions de GES. En parallèle, le Comité d'Organisation a soutenu financièrement des projets de contribution climatique de qualité, à hauteur des émissions résiduelles des Jeux.

En complément, Paris 2024 a conçu et mis en œuvre un outil spécifique (Coach Climat Evénements) laissé en héritage afin d'accompagner les acteurs de l'événementiel en France – qu'ils soient sportifs ou autres – dans la réduction de leurs émissions. A l'international, Paris 2024 a été signataire fondateur - et participant actif - de Sports For Climate Action, l'initiative de UNFCCC. En menant des actions à la fois concrètes et symboliques comme la promotion d'une alimentation plus végétale pour tous, l'usage du vélo ou encore le choix de la première Vasque électrique alimentée par de l'énergie 100% renouvelable, image collective aussi engagée qu'iconique, Paris 2024 a su prouver son engagement pour le climat.

La totalité des principes transverses inscrits en candidature ont été poursuivis. Trois (méthodologie, exemplarité, gouvernance adaptée) ont particulièrement permis d'inscrire puis de maintenir au cœur du projet le plus haut niveau de performance environnementale jamais enregistré pour les Jeux. Quant à la « Mobilisation des athlètes pour en faire des porte-paroles de l'excellence environnementale », Paris 2024 a intégré le suivi des engagements environnementaux dans le programme de la Commission des Athlètes, travaillé avec des athlètes engagés pour leur permettre de se rassembler, se former, s'engager (rencontres individuelles et collectives, invitations aux temps forts, formations, création de contenus...) et s'est intégré à certains temps forts et outils de communication dédiés aux athlètes. Ainsi, les athlètes intéressés par ces thématiques ont pu bénéficier d'un accès direct aux informations et à l'équipe pour approfondir leurs connaissances et engagements. D'autres ont préféré poursuivre leurs engagements sur d'autres thématiques sociétales (handicap, santé, parité, éducation, solidarité...) ou se concentrer sur leurs objectifs sportifs à ce moment de leur carrière.

Sur les 80 propositions initiales de WWF :

- 1 La très grande majorité a été retenue par Paris 2024 et mise en œuvre avant ou pendant la livraison des Jeux.** On peut citer par exemple le recours à 100% d'électricité renouvelable, la conception et suivi d'une méthode de protection de la biodiversité pour les infrastructures temporaires ainsi qu'un guide pour leur éco-conception ; le développement et mise en place d'un programme d'économie circulaire inédit, avec un taux de circularité de 90% pour les actifs matériels nécessaires aux Jeux.
- 2 Certaines propositions ont été retenues par Paris 2024 et mises en œuvre selon ce qu'était possible de faire à l'échelle du projet,** par exemple l'élargissement de la part modale du vélo grâce à plus de 120km de nouvelles pistes cyclables²⁵ (sur +415km disponibles) et la mise à disposition de 27 000 places temporaires de parking sécurisé en Ile de France dont une partie restera en héritage.
- 3 Enfin, certaines n'ont pas été retenues puisqu'elles concernaient notamment des transformations locales qui n'étaient pas atteignables dans le temps imparti** ou trop éloignées du cœur de l'événement (ex : reconstitution filière maraîchère francilienne), ou ont été confrontés à des barrières économiques ou techniques trop importantes qui dépassaient l'échelle du projet (ex : politiques tarifaires incitatives pour réduire la part du transport aérien).

Enfin, d'autres actions marquantes du Comité - mais parfois difficiles à imaginer en 2016 - ont complété et renforcé l'esprit des propositions de WWF, par exemple :

- 1 Le développement de la première Vasque sans carburants fossiles** – devenue depuis un icône des Jeux – challengeant ainsi un symbole emblématique des Jeux.
- 2 Les nombreuses méthodes et guides pour des événements plus responsable** permettent de laisser un héritage durable pour de nombreux enjeux comme l'économie circulaire, l'économie sociale et solidaire, le numérique, la signalétique ou le merchandising.
- 3 Le premier site 100% végétarien** dans l'histoire des Jeux (pour le public à La Concorde).
- 4 La première campagne de l'histoire des Jeux pour l'incitation aux éco-gestes pour le grand public,** « Better Together / Faire Mieux Ensemble ». Elle a été déployée sur tous les sites de compétition, partout dans la Ville de Paris (5 000 affiches et sur les camions bennes de ramassage des déchets) ainsi que par certains partenaires.

Conclusion

Cette collaboration fructueuse témoigne de l'importance de travailler collectivement entre acteurs opérationnels et associations environnementales. L'accompagnement mis en place a permis de pousser tous les curseurs.



© Patrick Gaillardin



Paris 2024 doit faire date. Cette édition a souhaité ne pas se limiter à proposer les Jeux « les plus verts », un peu moins émetteurs en carbone, mais une édition qui serait le marqueur d'une autre façon de concevoir cet événement planétaire et qui permettrait de faire entrer les Jeux dans la transition écologique que notre siècle réclame.

Au-delà du concept initial sobre et compact, s'appuyant sur 95% d'infrastructures existantes ou temporaires, il convient de saluer les efforts mis en œuvre par la Solideo et le Comité d'Organisation pour réduire l'empreinte carbone des constructions neuves et des opérations. Paris 2024 lègue des infrastructures sobres et résilientes aux territoires et à leurs habitants, mais également une méthode de pilotage, un modèle de gouvernance, des stratégies et des innovations au service d'un nouveau modèle d'événementiel plus soutenable.

Cette édition des Jeux de Paris 2024 a ouvert la voie du champ des possibles. Il appartient désormais au CIO de normaliser cet héritage dès la prochaine édition et de poursuivre la transformation inéluctable des Jeux - un modèle limitant drastiquement les transports internationaux tout en permettant de vivre la ferveur des Jeux sur chaque continent. Des Jeux durables et désirables. Des « Jeux d'une nouvelle ère ».

ISABELLE AUTISSIER
PRÉSIDENTE D'HONNEUR DE WWF FRANCE

25 <https://www.ecologie.gouv.fr/presse/jop-2024-premiers-Jeux-olympiques-paralympiques-entierement-cyclables>

1
2
3

**« PRÊTS » :
MÉTHODE ET OUTILS**

2.1

UN FONCTIONNEMENT
RIGOREUX ET
TRANSPARENT

p.48

2.2

UN COMITÉ
D'ORGANISATION
REPRÉSENTATIF
DES AMBITIONS

p.56

2.3

DES JEUX PLUS
RESPONSABLES : LES 10
INGRÉDIENTS PRINCIPAUX

p.66

2.4

DES OUTILS POUR
DÉPLOYER LA STRATÉGIE
HÉRITAGE ET DURABILITÉ

p.70



© Paris 2024 / Louis Lefèvre



Nous l'avons fait !

Depuis des années maintenant, nous travaillons avec tout notre écosystème public et privé pour proposer un modèle de Jeux différents, intégrant complètement la durabilité dans ses opérations.

Des leviers tels que notre stratégie responsable des achats, le pilotage fin de nos émissions carbone ou encore notre stratégie d'accessibilité universelle ont été des bases structurantes pour la réussite de nos Jeux.

Dès 2022, ces efforts ont été récompensés puisque nous avons été certifiés par l'AFNOR « conforme à ISO 20121 », norme internationale pour l'événementiel durable. Cette norme a même évolué cette année sous l'impulsion de Paris 2024 et du CIO afin d'y intégrer les dimensions d'héritage et d'accessibilité, et nous avons été le premier événement à en obtenir la certification dès ce mois d'août.

Aujourd'hui, ce rapport témoigne des changements opérés dans l'ensemble des métiers nécessaires à la livraison d'un tel événement. Toutes les équipes de Paris 2024 se sont mobilisées au quotidien pour atteindre les objectifs que nous nous étions collectivement fixés. Parmi eux : la réduction du plastique à usage unique, une offre de restauration plus végétale, une alimentation des Jeux grâce à l'énergie renouvelable via le raccordement des sites au réseau, des sites accessibles aux personnes en situation de handicap, une mobilisation économique des territoires où nous sommes implantés, et notamment d'entreprises de l'ESS...

Nous avons vécu les émotions des Jeux et nous avons vu nos ambitions environnementales et sociales se concrétiser. Nous avons désormais hâte de voir les résultats de nos actions perdurer en héritage, pour constituer ainsi les nouveaux standards du monde événementiel et sportif.

Aujourd'hui, Paris 2024 montre au monde entier que grâce au sport et avec le sport, on peut bouger les lignes. »

ÉTIENNE THOBOIS
DIRECTEUR GÉNÉRAL DE PARIS 2024

2.1 UN FONCTIONNEMENT RIGOUREUX ET TRANSPARENT

2.1.1 LE BUDGET DE PARIS 2024

Le budget de Paris 2024 est financé en quasi-intégralité (plus de 95 %) par des recettes privées, issues du CIO, des entreprises partenaires, de la billetterie des Jeux ou des licences. Au total, la contribution publique participe à moins de 5 % du financement.

Avec le soutien du CIO, Paris 2024 a par ailleurs mené un travail pour optimiser les dépenses et identifier les solutions les plus sobres, les plus efficaces et les moins coûteuses tout en préservant ses ambitions environnementales et sociales : qu'il s'agisse de réduire le nombre de jours d'opérations sur le Village des athlètes ou les périodes de mobilisation des sites d'entraînement et de compétition, de supprimer certaines redondances énergétiques sur les sites de compétition, etc.

Cette approche, combinée à des recettes plus importantes qu'envisagées, permet à Paris 2024 un atterrissage budgétaire excédentaire.

FINANCEMENT DU BUDGET DE PARIS 2024 (EN MILLIARDS D'EUROS)

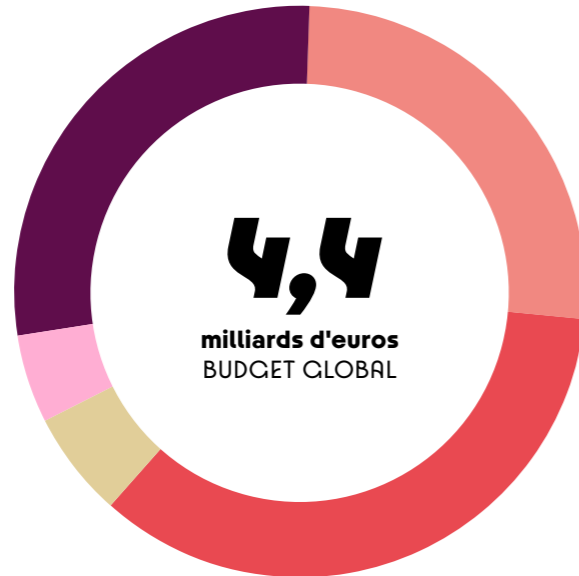
95%
issu du secteur privé

1,25 Md€
Partenaires Paris 2024

1,2 Md€
Contribution du CIO

0,2 Md€
Concours public pour
Jeux Paralympiques

0,25 Md€
Recettes diverses (loteries,
produits payants,
produits de cession)



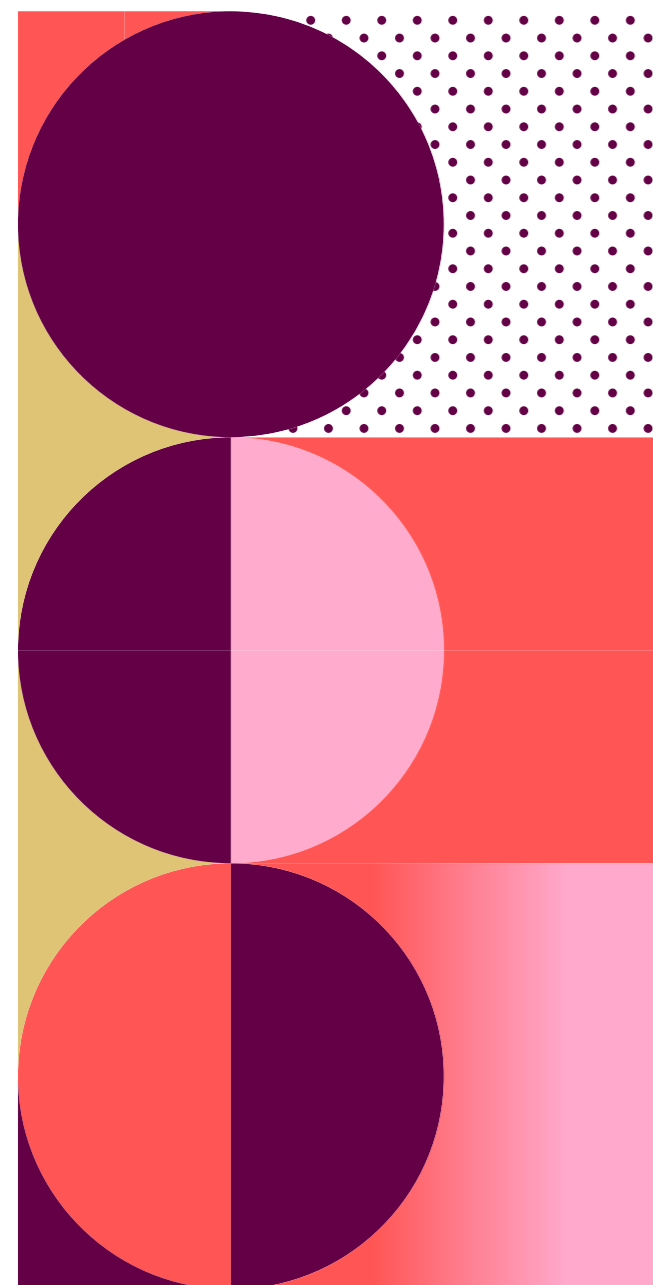
1,6 Md€
Billetterie - licence -
merchandising



2.1.2 LA CONFORMITÉ

LA MÉTHODE

Le programme de conformité a été placé sous la responsabilité d'une directrice conformité et affaires publiques rattachée aux présidents des comités statutaires désignés par le conseil d'administration, afin de garantir son indépendance et son impartialité. Sa feuille de route a notamment inclus la lutte contre la corruption, la prévention des conflits d'intérêts et la protection des données personnelles. Les mois précédant les Jeux, une vigilance particulière a été portée à la prévention des manipulations sportives et des violences sexistes et sexuelles.



LES MODALITÉS DE CONTRÔLE ET D'AUDIT

Le comité d'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 est une association de droit privé loi 1901, qui s'est soumise à des règles complémentaires plus strictes que le droit commun : règles de la commande publique, création d'une direction indépendante en charge de l'audit interne et du recueil des alertes éventuelles, contrôle de la Cour des comptes et de l'Agence française anti-corruption, qui apportent un regard critique et indépendant sur ses actions.

Désireux de s'engager au plus haut niveau des standards de contrôle et d'éthique, le conseil d'administration de Paris 2024 a créé trois comités afin de le conseiller et de veiller à l'exemplarité des circuits de décision : un comité d'audit, un comité d'éthique et un comité des rémunérations. L'État dispose de représentants dans chacun de ces comités, auxquels participe également le Contrôle général économique et financier, représentant le ministère des Finances.

LE COMITÉ D'AUDIT²⁶

Il a assisté Paris 2024 dans sa gestion de l'ensemble du projet jusqu'à après les Jeux, en particulier ce qui relève de :

- La soutenabilité de ses engagements et dépenses, y compris la révision budgétaire, en application de la convention de garantie signée avec l'État ;
- La mise en œuvre des prescriptions du contrat de ville hôte conclu avec le CIO ;
- La cartographie et la gestion des risques financiers, opérationnels ou juridiques ;
- La pertinence, la permanence et la fiabilité des méthodes comptables mises en œuvre pour établir les comptes annuels.

LE COMITÉ D'ÉTHIQUE²⁷

Pour la première fois dans l'histoire des Jeux, un comité d'éthique indépendant a supervisé l'action du comité d'organisation des Jeux. Régulièrement saisi par Paris 2024, il était tenu de veiller à la probité et l'intégrité des collaborateurs, de garantir le respect des règles applicables aux marchés publics et de prévenir les conflits d'intérêts.

Il est intervenu sur différentes problématiques, par exemple :

- L'élaboration de la charte d'éthique et du guide de bonnes pratiques ;
- Les modalités de traitement des signalements et la protection des lanceurs d'alerte ;
- La prévention des conflits d'intérêts ;
- Le respect des règles de neutralité politique ;
- Les conditions de passation et d'exécution des contrats ;
- Les risques liés à la commercialisation de la billetterie ;
- Les modalités de sélection des projets soutenus par le Fonds de dotation de Paris 2024 ;
- Le programme antidopage de Paris 2024 ;
- Les conditions d'accès au relais de la flamme, au marathon pour tous ou à la billetterie ;
- Les modalités de départ des salariés de Paris 2024.

LE COMITÉ DES RÉMUNÉRATIONS²⁸

Il a supervisé et approuvé la politique de rémunération et contrôle les politiques relatives aux ressources humaines. Il s'est notamment concentré sur :

- L'égalité femmes-hommes ;
- Le respect de la grille salariale ;
- Les mesures prévues pour la dissolution du comité d'organisation (plan de sauvegarde de l'emploi) ;
- La stratégie de formation ;
- L'évaluation de la performance des équipes et des principaux dirigeants.

CHARTRE SOCIALE
ENGAGEMENT N°7,8,9



Depuis sa création, Paris 2024 a mis en place un dispositif éthique inédit dans l'histoire des Jeux. Des règles strictes ont été établies en interne pour l'engagement des dépenses, le respect du budget, l'identification des conflits d'intérêts, l'encadrement des rémunérations, la prévention de la manipulation des compétitions, la lutte contre le harcèlement et les discriminations, le traitement des alertes, etc. Nous sommes accompagnés dans cette démarche par plusieurs instances indépendantes de supervision et de contrôle, et surtout nous faisons en sorte de sensibiliser en continu l'ensemble des acteurs des Jeux à ces risques : les collaborateurs du comité d'organisation mais aussi les volontaires, les prestataires, les officiels, et bien sûr les athlètes. »

BLANDINE SORBE
DIRECTRICE SENIOR AUDIT CONFORMITÉ ET CADRE PUBLIC

²⁶ Il est composé de neuf membres, dont trois représentants désignés respectivement par le CNOSF, la Ville de Paris et l'État. Les six autres membres sont désignés sur proposition du président de Paris 2024.

²⁷ Il est composé de six personnalités indépendantes, désignées par les plus hautes institutions françaises, par l'OCDE et le Parlement.

²⁸ Il est composé d'experts RH du secteur public et du secteur privé, proposés par le Président de Paris 2024 et approuvés par le conseil d'administration, ainsi que de représentants de l'Etat, du CNOSF et de la Ville de Paris, d'un député et d'un sénateur.

LA STRATÉGIE DE SURVEILLANCE DES TIERS

Afin d'assurer le devoir de vigilance auquel se soumet Paris 2024 en référence à la loi Sapin II, les directions Achats et Conformité ont déployé conjointement une stratégie de surveillance des tiers en s'appuyant sur 3 dispositifs ciblés selon les enjeux.

1. Un dispositif spécifique portant sur les tiers à fort risque éthique et réputationnel.

Un panel de 232 fournisseurs stratégiques (fournisseurs, partenaires, licenciés), sélectionnés selon des critères quantitatifs (montants) et qualitatifs (familles d'achats à fort potentiel de sous-traitance, risque éthique et réputationnel etc.), ont été évalués par un organisme tiers sur leur niveau de maturité RSE (donnant lieu à une note sur 100) Ce dispositif intègre une évaluation des politiques achats responsables, environnementales (énergie, émissions de GES, biodiversité, cycle de vie des produits et services, gestion des matières premières, etc.), sociales (santé et sécurité des salariés, conditions de travail, droits humains, diversité, etc.) et éthique (corruption, pratiques anticoncurrentielles, etc.). À défaut d'une évaluation satisfaisante des fournisseurs (notation inférieure à 50 sur 100), Paris 2024 a adressé des demandes de plans d'actions correctifs à 15 d'entre eux (soit 6,5%). En l'absence de toute évaluation remis par les fournisseurs, Paris 2024 a collecté tous documents jugés utiles (certification, labélisation, normes ISO, etc.) pour effectuer une analyse éclairée du risque fournisseurs et/ou a rendu obligatoire la réponse à un questionnaire éthique et conformité.

100% des fournisseurs du panel ont in fine répondu aux exigences de Paris 2024 définies dans la cadre de la démarche.

2. Un dispositif généralisé pour assurer le suivi des obligations fiscales et sociales des fournisseurs et de leurs sous-traitants.

Ce dispositif intègre la collecte et la supervision des documents légaux (ex : attestations de vigilance fiscales et sociales, justificatif d'immatriculation, attestation de non-emploi de travailleurs étrangers ou la liste des travailleurs étrangers employés, agréments CNAPS) et réglementaires (attestation d'assurance RCP).

Plus de 1 000 fournisseurs ont été invités à déposer leurs documents légaux et réglementaires sur une plateforme tierce dédiée. Cette dernière a permis de veiller à la mise à jour en continu des documents légaux et réglementaires. Pour les autres fournisseurs, le suivi des obligations fiscales et sociales a été réalisé par les équipes de Paris 2024 via des outils déployés en interne (collecte, analyse, suivi et archivage).

3. Un dispositif de prévention du risque de travail illégal sur chantier intégrant des mesures de contrôle des documents relatifs aux individus intervenant sur les chantiers de Paris 2024.

Au total, plus de 350 fournisseurs ont été suivis via une plateforme tierce spécifiquement dédiée à la prévention du risque de travail illégal. Ces fournisseurs ont fait l'objet de contrôles réguliers sur site.

En complément, Paris 2024 a mis en œuvre tous les moyens à sa disposition afin de veiller au bon respect des déclarations de sous-traitance de ses attributaires de marché. Conformément aux articles R.2193-1 et R.2193-1 et suivants du Code de la commande publique en France, les attributaires des marchés sont soumis à l'obligation de déclaration de l'ensemble de leurs sous-traitants, tous rangs confondus.

Afin de mener à bien ces travaux, Paris 2024 a :

- Mis à disposition des attributaires des marchés un formulaire DC4 prérempli et adapté aux marchés des Jeux ainsi que des espaces de collecte documentaire dédiés ;
- Adressé des communications régulières et spécifiques à ses attributaires de marché visant à leur rappeler l'obligation susmentionnée et le processus associé ;
- Déployé un processus robuste de suivi et de validation des déclarations de sous-traitance (collecte des documents, vérification de la conformité, mise en signature électronique, stockage et archivage), à l'échelle du comité d'organisation, impliquant l'ensemble des directions opérationnelles avec la Direction Administrative et Financière en pilotage.

Au total, plus de 2 200 déclarations de sous-traitance ont été approuvées par Paris 2024, représentant plus de 1 800 sous-traitants opérant sur les sites de compétitions et de non-compétitions.

A l'approche des Jeux et compte-tenu des enjeux, Paris 2024 a significativement renforcé sa communication interne auprès des équipes opérationnelles et externes en lien avec les fournisseurs, autour du devoir de vigilance : briefing prestataires réguliers (en particulier les opérateurs de livraison et partenaires), rappel des réglementations aux équipes centrales et aux équipes sites, formalisation de courriers à destination des fournisseurs, etc.

Au total, plus de 1 500 lettres d'information et/ou de rappel ont été envoyés par mail aux fournisseurs sur différents items : obligation de déclaration des sous-traitants, détachement des travailleurs étrangers, exercice du devoir de vigilance, etc. Des relais opérationnels ont également été activés sur chacun des sites et via la mobilisation des préventeurs santé/sécurité.



Dès 2017 et les statuts de Paris 2024, une organisation a été mise en place pour que les Jeux de Paris soient aussi exemplaires que possible. Elle a reposé sur un comité d'éthique composé de personnalités indépendantes et de deux membres du Parlement : cette création était une innovation profonde par rapport aux éditions précédentes des Jeux.

Le comité d'éthique, qui s'est réuni environ 50 fois, en session formelle a travaillé en interaction étroite avec le comité d'organisation des Jeux et sa direction chargée de l'éthique et de la conformité. Il a adopté une charte d'éthique qui fixe les principes et un Guide de bonnes pratiques éthiques qui traite de toutes les questions concrètes pouvant se poser. Il a mis en place un régime de déclarations d'intérêts et supervisé le dispositif d'alerte interne.

Le comité a aussi répondu aux demandes d'avis émanant de Paris 2024 et des personnes impliquées dans l'organisation des Jeux. Chaque fois que c'était nécessaire, il a fait à son initiative des recommandations, en retenant une acception large de l'éthique : non seulement, ce qui touche à la probité et l'intégrité, mais aussi les atteintes à la dignité de la personne (harcèlement, discriminations...) et, plus largement, tous les sujets pouvant faire débat : par exemple, l'accès à la billetterie, la sélection des volontaires ou des participants au relais de la flamme ou encore le programme des invitations.

Le comité a tenu à ne laisser dans l'ombre aucune question sensible. Son action qui fait partie de l'héritage des Jeux de Paris pourra utilement inspirer l'organisation des Jeux à venir. »

JEAN-MARC SAUVÉ

PRÉSIDENT DU COMITÉ D'ÉTHIQUE DE PARIS 2024

INTÉGRITÉ DE L'ORGANISATION DES JEUX

Le milieu sportif est exposé à de nombreux risques éthiques tels que des manipulations de compétitions, des paris sportifs truqués ou l'attribution irrégulière de marchés. Paris 2024 a mis en place de nombreuses mesures pour recueillir et traiter les alertes et signalements, sensibiliser et prévenir tout comportement des membres, salariés ou volontaires, qui risquerait de porter atteinte à ses principes d'intégrité et de conformité. Une attention qui s'est poursuivie pendant toute la période des Jeux, pour veiller à l'exemplarité des circuits de décision et traiter les infractions signalées à Paris 2024.

INITIATIVES ET CONTRIBUTIONS CLÉS

De nombreuses actions de sensibilisation et de formation envers les collaborateurs ont été mises en place, telles que :

- **Les déclarations d'intérêts et de patrimoine** à la Haute Autorité pour la Transparence de la Vie Publique pour les principaux dirigeants ;
- **La déclaration et le recensement** des conflits d'intérêts des collaborateurs les plus exposés ;
- **La formation et responsabilisation** des collaborateurs aux règles d'achat, aux bons réflexes éthiques, à la prévention des conflits d'intérêts et à la protection des données personnelles ;
- **La mise en place d'une adresse mail** permettant aux équipes de signaler toute entorse aux engagements de Paris 2024 et d'assurer le traitement de l'ensemble des questions ou incidents relevés.

Pour la prévention des manipulations des compétitions sportives, des initiatives étaient directement dirigées vers les populations accréditées au plus près des compétitions :

- **La création d'une vidéo de sensibilisation et d'une campagne de formation accessible en e-learning** déployées auprès de l'ensemble des volontaires et salariés afin de lutter contre les manipulations sportives ;
- **La création d'un kit de formation animé par les responsables sportifs des compétition** afin de préparer les volontaires lors des journées de formation sur site et de leur apprendre à identifier les tentatives de manipulation via des exercices de mise en situation ;
- **La création d'une campagne d'information à grande échelle en direction des quelque 140 000 personnes accréditées** pour les informer de l'interdiction absolue de parier sur toutes les épreuves des Jeux et la mise en place d'une action coordonnée avec l'Autorité Nationale des Jeux (ANJ) et la Française des Jeux (FDJ) pour s'assurer du respect de cette interdiction en procédant à des croisements de fichiers, à plusieurs reprises pendant les compétitions.

ET DEMAIN ?

Afin d'aider les événements sportifs futurs sur ces enjeux, un guide de bonnes pratiques a été mis à disposition de toutes les organisations impliquées dans l'organisation d'événements sportifs, en France et à l'international. Les innovations menées en termes de gouvernance, la Charte éthique ou les outils de formation des collaborateurs, font aussi partie intégrante de cet héritage. L'équipe Conformité a également contribué à diffuser les méthodes et formations déployées par Paris 2024 via des conférences nationales et internationales, par exemple en juin 2023 à la Cour de cassation pour le colloque « La probité à l'épreuve des Jeux Olympiques et Paralympiques » ou à Varsovie en décembre 2023 lors d'une conférence organisée par l'Autorité nationale des Jeux.

CHIFFRES-CLÉS

73

missions d'audits (internes et externes) menées entre la création de Paris 2024 et fin octobre 2024, dont 6 externalisées

4

contrôles de la Commission nationale Informatique et Libertés – à fin octobre 2024

75%

des collaborateurs Paris 2024 ont été sensibilisés ou formés aux bonnes pratiques éthiques – total à fin octobre 2024



2.2 UN COMITÉ D'ORGANISATION REPRÉSENTATIF DES AMBITIONS

2.2.1 LES EFFECTIFS DE PARIS 2024

Au cours de ces 5 premières années d'existence, le comité d'organisation a doublé ses effectifs chaque année pour franchir la barre des 2 000 collaborateurs fin 2023. En 2024, l'équipe du comité d'organisation a connu des périodes de croissance et de décroissance rapides liées au pic d'activité de la livraison d'abord des Jeux Olympiques puis des Jeux Paralympiques.

L'équipe des Ressources Humaines a ainsi organisé le recrutement de près de 2 000 collaborateurs lors des 6 premiers mois de l'année puis le départ de 3 500 personnes en août et septembre.

L'équipe des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 reflète la diversité de cet événement global et multiculturel. Elle regroupe 73 nationalités différentes. Chacun avec ses compétences, son expertise, a apporté sa pierre à cet édifice collectif : qu'ils ou elles aient été athlètes, spécialistes de l'organisation de grands événements, issus des secteurs publics et privés ou de la société civile.

2.2.2 DES ÉQUIPES À L'IMAGE DE LA SOCIÉTÉ

Le comité d'organisation a la conviction que la diversité est synonyme de performance et de créativité. En tant qu'employeur, il s'exerce à refléter ces valeurs en interne, en veillant à être ouvert à tous, sans discrimination. Accueillir des profils riches d'expériences diverses, unis par une même envie de contribuer au projet, était indispensable pour relever le défi d'organiser le plus grand événement sportif au monde.

L'attention de Paris 2024 en matière de recrutement s'est portée prioritairement sur les 3 axes suivants :

CHARTRE SOCIALE ENGAGEMENT N°5

- L'équilibre femmes-hommes;
- L'insertion de personnes en situation de handicap (PSH);
- La diffusion des opportunités d'emploi auprès des acteurs de la Seine-Saint-Denis.²⁹

Ces objectifs figurent d'ailleurs parmi les 16 engagements de la Charte sociale Paris 2024 qui constituent le cadre de référence pour livrer des Jeux économiquement et socialement responsables.

Le comité d'organisation a collaboré avec différentes structures pour identifier des candidats :

- Les acteurs de l'emploi et de la formation (France Travail, CHEOPS - Cap emploi, les missions locales, les Maisons de l'emploi, les PLIE, l'APEC, la CRAMIF, l'AFDAS, les Universités et l'enseignement supérieur etc.) avec lesquels des rencontres régulières ont été organisées en plus des contacts individuels;
- Les acteurs institutionnels et les collectivités locales des territoires concernés par les Jeux (dont la Seine-Saint-Denis).

Paris 2024 a également mis en place des méthodes innovantes pour favoriser la diversité des profils, comme les « tournois de qualification » pour le recrutement des stagiaires et alternants : basés sur des exercices de groupe et des mises en situation, ils ont permis aux managers de se concentrer sur les compétences et le potentiel des candidats plutôt que sur leur CV, auquel ils n'avaient accès qu'à l'issue de l'exercice. Par ailleurs, toutes les annonces d'emploi ont été diffusées.

INCLUSION ET ACCESSIBILITÉ

Les Jeux Paralympiques de Paris 2024 étaient les premiers organisés en France. Le comité d'organisation s'est ainsi reconnu une responsabilité particulière en tant qu'employeur pour promouvoir les valeurs d'inclusion, un travail qui s'est structuré autour de 4 enjeux essentiels :

- 1 Lever les freins pouvant empêcher certains talents de candidater et de rejoindre le comité. Pour cela, Paris 2024 a accompagné les équipes de recrutement (briefing, sensibilisation, etc.). Des mesures ont aussi été prises en termes de sourcing et de recrutement pour encourager la diversité :** mobilisation d'entités spécialisées (convention cadre avec l'AGEFIPH, formation par Mozaïk RH, partenaires publics de l'emploi), participation à des salons et événements dédiés aux PSH (Hello Handicap, les forums handicap des grandes écoles, les Rencontres Handispensables, etc.) et mise en œuvre d'un processus de recrutement inclusif (mention des engagements de Paris 2024 dans l'annonce, support du référent handicap).
- 2 Mettre en œuvre toutes les conditions de réussite pour les PSH recrutées, en aménageant les postes de travail (logiciels, sièges, mobilier, etc.) et les conditions de travail :** accompagnement des salariés (étude ergonomique et dossier RQTH³⁰), rendez-vous réguliers avec le service santé au travail, accompagnement des managers par un référent handicap.
- 3 Assurer l'équité dans le déroulement des carrières** en sécurisant le parcours des PSH.
- 4 Accompagner le maintien dans l'emploi des collaborateurs après les Jeux :** le comité travaille activement à leur reclassement et accorde une attention particulière aux PSH.

LA CONVENTION CADRE AVEC L'AGEFIPH

Une convention a été signée avec l'Agefiph en 2020, afin de renforcer les actions du comité pour lever les freins à l'embauche liés au handicap. Elle se structure autour de différentes thématiques – actions d'information, communication, sensibilisation, prévention, recrutement, intégration, formation, évolution et maintien dans l'emploi – avec un budget dédié.

Quelques exemples de réalisations :

- Organisation d'actions de sensibilisation : accompagnement de certaines équipes pour inclure la sensibilisation au handicap dans leurs activités de *team building*, création d'une mission Handicap interne à Paris 2024 ;
- Collaboration avec Randstad, Supporteur Officiel de Paris 2024 pour le recrutement : recherche de candidatures ciblées via des outils comme Hello handicap ou Bonanza, signature d'une convention avec Atouts pour Tous³¹;
- Aménagement des postes de travail des volontaires en situation de handicap.



Dans le cadre de son offre de conseil et d'accompagnement, l'AGEFIPH a appuyé Paris 2024 à la mise en place d'une politique handicap inclusive. Ce soutien s'est concrétisé par la signature d'un accord-cadre en novembre 2020, pour une durée exceptionnelle de 5 ans, sur 7 axes :

- Construction et pilotage de la politique Handicap de Paris 2024;
- Information et communication;
- Sensibilisation et formation;
- Recrutement et intégration;
- Formation et évolution de carrière des salariés en situation de handicap;
- Prévention et maintien dans l'emploi;
- Développement de la sous-traitance (secteur protégé et adapté).

L'engagement de l'AGEFIPH est d'aider les équipes à déployer ces actions et d'appuyer les salariés en situation de handicap dans leurs reclassements après les Jeux. La mobilisation continue de Paris 2024, l'organisation sur mesure déployée par l'AGEFIPH, ont permis au comité d'organisation d'atteindre des résultats qualitatifs et quantitatifs que nous saluons ! »

TÉMOIGNAGE AGEFIPH



Le comité d'organisation Paris 2024 poursuit ses recrutements, fidèle à sa politique d'inclusion. Les rencontres Handispensables, menées en faveur de l'emploi des personnes en situation de handicap, viennent renforcer la diversité des profils présents au sein des équipes. Supporteur Officiel du recrutement, le groupe Randstad France est fier de mettre au service des Jeux de Paris 2024 son expertise en matière d'embauche et d'accompagnement des personnes en situation de handicap. »

FRANK RIBUOT
PRÉSIDENT DU GROUPE RANDSTAD FRANCE

LES EFFECTIFS DE PARIS 2024 AU 31 JUILLET 2024

4 200 collaborateurs
dont 1 028 en CDI

51% de femmes **49%** d'hommes

3,2% taux d'emploi des salariés
en situation de handicap

²⁹ Aux portes de Paris, la Seine-Saint-Denis figure parmi les dix départements avec les taux de chômage et de pauvreté les plus élevés en France métropolitaine. Paris 2024 travaille pour y laisser un héritage au bénéfice du territoire et de ses habitants.

³⁰ RQTH : Reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé

³¹ Ce dispositif met en lien des élèves et étudiants en situation de handicap avec des entreprises signataires, pour favoriser leur insertion sociale et professionnelle.

2.2.3 UNE ATTENTION PORTÉE À LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL ET AU DIALOGUE SOCIAL

Organiser les Jeux de Paris 2024 a constitué un projet collectif sans précédent. Le comité d'organisation s'est mobilisé pour garantir à tous ses collaborateurs les meilleures conditions de travail, ainsi qu'un dialogue social fluide et constructif.

LE RÔLE DU COMITÉ SOCIAL ET ÉCONOMIQUE (CSE)

Le CSE est une instance unique de représentation du personnel composée de l'employeur et d'une délégation élue du personnel. Il était organisé en plusieurs commissions : la commission Égalité Femmes-Hommes, la commission Santé Sécurité Conditions de Travail, la commission Formation, la commission Œuvres Sociales et la commission Communication. 4 collaborateurs ont également été désignés comme référents harcèlement sexuel et agissements sexistes.

Les actions sociales et culturelles du CSE ont compris des subventions et dotations-cadeaux via l'accès à une plateforme numérique avec des cartes cadeaux, des places de cinéma à tarif réduit, etc. ; l'organisation d'événements, de soirées et d'activités sportives notamment avec l'association *Les Agités du Ring*³², et de diverses initiatives comme la réparation de vélos. Le CSE a également mis en place un Fonds de solidarité pour venir en aide de manière exceptionnelle aux salariés en difficulté.

PULSE, LE SIÈGE SOCIAL DU COMITÉ D'ORGANISATION

L'équipe du comité d'organisation s'est installée en janvier 2021 au sein de PULSE, à Saint-Denis. Ce bâtiment innovant et emblématique a concrétisé l'ancrage territorial de Paris 2024 en Seine-Saint-Denis, reflétant ses ambitions pour des Jeux plus responsables sur le plan social et environnemental. Sobre et durable, il est alimenté à 100% par de l'électricité renouvelable grâce à EDF, Partenaire Premium de Paris 2024. Différentes initiatives y ont été mises en place comme le recours à des produits frais (80 % de l'alimentation fournie) et la gestion responsable des déchets alimentaires (redistribution, collecte et méthanisation). Après le départ de l'équipe de Paris 2024, ce bâtiment sera reloué par son propriétaire afin d'abriter d'autres projets.

BOUGER PLUS AU TRAVAIL

Paris 2024 a souhaité faire de la lutte contre la sédentarité, à travers le développement de la pratique d'activités physiques et sportives et l'adoption de comportements actifs, l'un des piliers de sa stratégie « Héritage et Durabilité ». Paris 2024 s'est engagé en tant qu'organisation en faisant de son siège social un démonstrateur du design actif. Plusieurs aménagements ont été faits pour inciter les collaborateurs, mais aussi les visiteurs, à adopter un comportement actif sur leur lieu de travail.

55% des collaborateurs déclarent avoir augmenté leur utilisation des escaliers ;

58% des collaborateurs déclarent prendre les escaliers tous les jours contre 31 % avant la mise en place des interventions.

Une salle de sport a également été ouverte au sein de PULSE avec des cours collectifs ou encore des réveils musculaires à l'attention de ses collaborateurs. Pour rester en forme et gérer son énergie durant les Jeux, elle est restée ouverte 24/7 durant l'été. Une plateforme santé et bien-être a été mise à la disposition des collaborateurs et proposait également des pauses mobilité, exercices et étirements du quotidien, routines de récupération ou d'échauffement, pensées par Florian Patalagoity, kiné de l'équipe de France de Handball.

Attentif au bien-être de ses collaborateurs, Paris 2024 a également mis à disposition une ligne d'écoute et de soutien, assurée par un cabinet indépendant et accessible 24/7. Elle permettait à chacune et à chacun d'échanger sur ses problématiques professionnelles comme personnelles avec des psychologues professionnels. Ces échanges étaient confidentiels et anonymes ; aucune donnée nominative n'a été communiquée à Paris 2024.

LES ENQUÊTES COLLABORATEURS

Dès 2020, Paris 2024 a diffusé 3 enquêtes internes par an pour mesurer, analyser et améliorer le niveau d'épanouissement de ses collaborateurs. Elles étaient envoyées à l'ensemble des collaborateurs (stagiaires, alternants, CDD et CDI) et restaient ouvertes pendant 2 semaines. Construites autour d'indicateurs récurrents (taux de participation, fierté d'appartenance, satisfaction au travail, rythme de travail, ressenti, conditions de travail), certaines enquêtes intégraient également des indicateurs plus spécifiques (sentiment d'utilité au travail, leur feedback sur l'accompagnement managérial, la diversité et l'inclusion, l'information et l'acculturation, etc.).

La Direction des Ressources Humaines s'est ensuite basée sur les réponses pour améliorer l'expérience collaborateur et la qualité de vie au travail, en tenant compte du contexte et de la temporalité du projet.

MOBILISATION INTERNE ET RENCONTRES INSPIRANTES

Pendant les 18 mois précédant les Jeux, de nombreux événements internes ont été organisés pour favoriser l'engagement des collaborateurs et le bien-être au travail.

- **Découverte en avant-première des mascottes, médailles, torches et podiums**
Les mascottes, médailles, torches et podiums ont été présentés ou exposés chacun leur tour au sein de Pulse, afin que les collaborateurs de Paris 2024 aient l'occasion de les découvrir. L'exposition de la torche a célébré le J-1 an des Jeux Olympiques et Paralympiques, l'ensemble des salariés étant conviés à venir la découvrir de plus près dans l'atrium de Pulse.
- **24 salariés relayeurs de la Flamme**
Paris 2024 a offert à 12 collaboratrices et 12 collaborateurs l'opportunité de vivre une expérience unique et de participer au Relais de la Flamme Olympique en rejoignant les quelque 11 000 Éclaireuses et Éclaireurs. Tous les salariés ont pu nommer un ou une de leurs collègues en vue d'une phase de vote parmi 200 d'entre eux. Les personnes ayant cumulé le plus de votes ont ainsi été élu(e)s ambassadrices et ambassadeurs des équipes Paris 2024. L'objectif étant d'obtenir un panel final assurant la représentativité des équipes de Paris 2024 dans toute leur diversité (parité, présence de relayeurs en situation de handicap, etc.), chaque salarié a pu voter pour une personne parmi chacune des cinq catégories suivantes : engagement sportif, engagement artistique/culturel, engagement environnemental, engagement associatif/sociétal, engagement interne.
- **Accès au restaurant du Village des athlètes pour une soirée**
Mercredi 10 juillet 2024, le Village Olympique et Paralympique a ouvert ses portes en avant-première. Les collaborateurs de Paris 2024 ont été conviés pour un test de restauration en conditions réelles à quelques jours de son ouverture. Le temps d'un service, ils se sont glissés dans la peau d'un ou une athlète. Moment festif et convivial pour les collaborateurs, cette soirée menée en partenariat avec Sodexo Live! qui assurait la restauration au Village des athlètes, a notamment permis de mesurer le temps moyen pour entrer dans le restaurant, retirer son plateau, faire son choix parmi les différents stands, consommer son repas, déposer son plateau et quitter le restaurant.

PRÉPARER L'APRÈS-JEUX

Afin d'accompagner ses collaborateurs pour préparer au mieux leur projet professionnel après les Jeux, Paris 2024 a mis en place dès 2022 un dispositif intégrant des conférences et webinaires sur des thématiques liées à l'employabilité, la construction du projet professionnel, la préparation aux entretiens ou la création d'entreprise, ou encore le volet émotionnel concernant la rupture avec le Comité à l'issue des contrats.

À quelques mois des Jeux, un dispositif d'accompagnement plus spécifique a été mis en place avec :

- le partage des dates de fin de contrat en décembre 2023 pour donner de la visibilité aux salariés ;
- l'organisation d'une réunion d'information en janvier 2024 pour les salariés en CDI présentant les différentes options de ruptures de contrat de travail et les modalités et indemnités associées, ainsi que les mesures d'accompagnement proposées pour leur repositionnement professionnel à l'issue de l'aventure Paris 2024. Ils étaient plus de 80% en ligne et en présentiel pour assister à cette session ;
- la conclusion le 15 mars 2024 par les partenaires sociaux de Paris 2024 d'un accord collectif unanime de Livre I incluant un Plan de Sauvegarde de l'Emploi (PSE).

Deux parcours étaient proposés dans le cadre du PSE pour répondre à la diversité des profils et accompagner au mieux le reclassement professionnel de tous :

- le parcours Départ volontaire a favorisé un reclassement externe rapide, avec un accompagnement flexible et adapté pour se repositionner efficacement sur le marché de l'emploi ;
- le parcours Licenciement offrait un accompagnement rapproché et sécurisant sur la durée pour se repositionner sereinement sur le marché de l'emploi.

À ces deux parcours s'ajoutaient, pour les salariés qui le souhaitaient, des mesures d'accompagnement complémentaires :

- accompagnement individuel par des conseillers spécialisés avec Accompagnement Antenne Emploi Randstad (PIC) ;
- accès à un large catalogue de formations ;
- accompagnement individuel et une aide financière à la création ou reprise d'entreprise.

32 Cette association a été créée pour faciliter la pratique sportive des collaborateurs, en lien avec des référents de différents sports. Elle organise notamment des tournois favorisant la pratique inclusive.

2.2.4 L'ÉQUIPE DES VOLONTAIRES

Paris 2024 a constitué une équipe inclusive et ouverte à tous de 45 000 volontaires³³ avec des missions adaptées pour toutes les PSH, qui a commencé par une campagne d'information et de mobilisation dès 2022.

LES CHIFFRES CLÉS



RÔLES ET MISSIONS

Avec des millions de spectateurs à accueillir, quelque 15 000 athlètes et 20 000 journalistes et médias, les volontaires ont joué un rôle essentiel au bon déroulement des Jeux. Les missions qui leur étaient proposées ont apporté un supplément d'âme, d'énergie et de convivialité à chaque dimension de l'événement.

La motivation, le savoir-être et l'adhésion aux valeurs de Paris 2024, en plus de la maîtrise du français ou de l'anglais, étaient les seuls prérequis pour la grande majorité des missions. Ces dernières se répartissaient en 3 grandes catégories.

LES MISSIONS AU SERVICE DE LA QUALITÉ DE L'EXPÉRIENCE VÉCUE PAR TOUS LES ACTEURS DES JEUX **60%** DES MISSIONS

- Accueil des personnes venues du monde entier, depuis les gares et les aéroports jusqu'aux différents sites des Jeux (sites de compétitions, terrains d'entraînement, Village des athlètes, Centre des médias, etc.) ;
- Orientation au cœur des sites, en guidant par exemple les détenteurs de billets jusqu'aux tribunes ;
- Renseignement en cas de difficultés ou réorientation vers le bon interlocuteur ;
- Partage d'informations sur les différents programmes de Paris 2024 ou encore les temps forts sportifs et culturels ;
- Transport des acteurs des Jeux entre les sites dans des voitures ou des minibus ;
- Assistance au personnel médical pour les volontaires ayant un diplôme de médecine.

LES MISSIONS AU SERVICE DE LA PERFORMANCE SPORTIVE **35%** DES MISSIONS

- Intervention sur l'aire de compétition ou le terrain d'entraînement pour assister le geste sportif (installer des starting-blocks sur la piste d'athlétisme, ramasser des balles de tennis fauteuil, etc.) ;
- Saisie des informations sportives de chronométrage, de notations, des statistiques ;
- Assistance des athlètes et para-athlètes dans les espaces qui leur sont réservés sur les sites de compétition et d'entraînement, accompagnement aux contrôles antidopage ;
- Assistance au personnel médical au sein de la polyclinique du Village des athlètes ou sur les sites de compétition et d'entraînement.

³³ <https://www.paris2024.org/fr/volontaires/#volontaires-de-paris-2024-hr>

LES MISSIONS POUR FLUIDIFIER ET FACILITER L'ORGANISATION **5%** DES MISSIONS

- Participation au processus d'accréditation permettant aux acteurs des Jeux (journalistes, délégations, etc.) d'avoir accès aux zones qui leur sont réservées ;
- Distribution des équipements utiles pour que chaque acteur puisse faire son travail (radios, casques, uniformes, etc.) ;
- Assemblage et installation sur les sites du petit matériel de communication (kakémonos, chevalets...), signalement en cas de nécessité du besoin de les remplacer.

Dans les collectivités hôtes, des programmes de volontaires ont également été déployés en complément du programme des volontaires de Paris 2024 afin de garantir une continuité dans l'accueil, l'orientation et le conseil aux visiteurs, autour des sites de compétition, dans les villes et sur les sites de célébrations.

Les ambitions d'inclusion et d'accessibilité de Paris 2024 se retrouvent dans ce programme également avec la volonté que les volontaires en situation de handicap puissent pleinement réaliser leur mission et s'épanouir dans leurs activités. En amont de l'affectation des missions, des échanges avec tous les volontaires ont permis d'identifier leurs éventuels besoins d'adaptation puis, quand c'était nécessaire et possible, des équipements étaient mis à disposition pour faciliter leur mission (par exemple, des boucles d'induction magnétique pour malentendants).

FORMATION

Afin d'être prêts pour les Jeux de Paris 2024, les volontaires sélectionnés ont bénéficié de nombreuses formations : formation générale sur la culture des Jeux et sur les grands principes de Paris 2024, formation aux domaines d'intervention, accueil des personnes en situation de handicap, lutte contre toutes les formes de discriminations, découverte des sites, etc. Certains modules de formation ont eu lieu à distance sur le site de l'Académie 2024 pour que chacun puisse avancer à son rythme ; tandis que d'autres se sont déroulés directement sur les sites où les volontaires ont réalisé leur mission.

En outre, Paris 2024 a mis en place le dispositif de l'open badge pour permettre la reconnaissance des compétences acquises et mises en œuvre par toutes les personnes qui participent aux Jeux y compris les volontaires. Les conditions pour obtenir l'open badge étaient d'avoir suivi les formations (à distance et sur site), et d'avoir réalisé 100% de sa mission volontaire. Une approche collective a été déployée en associant l'écosystème dédié (AFDAS, État, partenaires sociaux, mouvement sportif, partenaires commerciaux, etc.) afin de proposer un dispositif qui soit largement reconnu, notamment par des employeurs potentiels.

LA CONVENTION DES VOLONTAIRES

Véritable point de départ de l'aventure des Jeux pour eux, la Convention des volontaires a eu lieu le 23 mars 2024 à Paris La Défense Arena à Nanterre, site de compétition des Jeux de Paris 2024. Réunis pour cette journée festive à la découverte des Jeux, les volontaires ont notamment pu découvrir leur uniforme, imaginé avec Decathlon (détaillé à la section 3.3.6).



Notre rôle était de mettre les volontaires dans les meilleures conditions pour réaliser leurs missions de volontaires. Cela passait par le déploiement d'un programme de formation adapté au plus grand nombre, notamment via des modules e-learning accessibles à tout moment pour s'adapter aux contraintes et habitudes de chacun, des webinaires, en direct et disponible en replay et des formations sur site pour rendre palpable le lieu et les missions.»

MARINE PETIT
MANAGER SIRH ET FORMATION, PARIS 2024



Être volontaire est une expérience très enrichissante. Elle nous permet d'apprendre de nouvelles choses, comme accueillir des personnes en situation de handicap. J'ai aussi eu la chance d'apprendre à coordonner une équipe qui était en charge de l'accueil aux spectateurs, quelque chose que je n'avais pas eu l'occasion de faire dans ma vie professionnelle.»

JOSÉ
VOLONTAIRE DES JEUX DE PARIS 2024

2.2.5 LA FORMATION AUX ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX ET SOCIAUX AU CŒUR DU MANAGEMENT

Paris 2024 a déployé des parcours de formation et de sensibilisation spécifiques pour garantir la montée en compétences de ses 4 000 collaborateurs et des 45 000 volontaires sur ces thématiques en amont des Jeux.

FORMATION ET MOBILISATION SUR LES SUJETS ENVIRONNEMENTAUX

Tous les collaborateurs ont été sensibilisés aux enjeux environnementaux et aux engagements du comité d'organisation en la matière, à travers :

- 1 UNE FORMATION OBLIGATOIRE** à la stratégie d'excellence environnementale de Paris 2024 dans le parcours d'intégration des nouveaux arrivants ;
- 2 UNE COMMUNICATION INTERNE** sur les actualités liées à l'excellence environnementale via les newsletters hebdomadaires du comité d'organisation, une page intranet et des canaux de communication dédiés ;
- 3 LE COACH CLIMAT**, un outil mis à disposition de tous les collaborateurs pour estimer leur empreinte carbone annuelle et choisir des actions de réduction de celle-ci ;
- 4 L'ORGANISATION D'ÉVÉNEMENTS INTERNES** pour mobiliser tels que des conférences avec des associations ou personnalités engagées, des semaines thématiques (gaspillage alimentaire, numérique responsable), des Fresques du climat et du numérique, des collectes d'équipements sportifs ou de matériel numérique.

ENQUÊTE EN JUILLET 2023 AUPRÈS DES COLLABORATEURS PARIS 2024

91% des collaborateurs ont participé à au moins une activité (ateliers, conférences, formations) sur le sujet environnemental

71% d'entre eux ont participé à au moins deux activités

83% d'entre eux affirment que celles-ci leur ont permis de mieux comprendre les enjeux environnementaux et leur ont « donné envie d'agir pour l'environnement et le climat » dans leur métier.

Cette enquête a révélé que les efforts déployés par Paris 2024 pour sensibiliser ses collaborateurs aux problématiques environnementales et aux engagements du comité d'organisation en la matière ont porté leurs fruits.

UNE FORMATION OPERATIONNELLE DEDIEE POUR LA LIVRAISON DES JEUX

Un socle commun pour tous

Afin d'engager l'ensemble des acteurs participant à la phase opérationnelle de la livraison (volontaires, collaborateurs, prestataires et partenaires³⁴), Paris 2024 a créé une offre complète de formation à ces thématiques :

- Une formation e-learning obligatoire intégrant les actions phares ainsi que 5 éco-réflexes incontournables pour organiser des Jeux plus responsables – formation suivie en entier par 37 800 volontaires et initiée par 6 800 autres.
- Une formation complémentaire de 8 capsules vidéo pour "Devenir ambassadeurs de Jeux plus responsables" qui donne la parole à 8 experts qui répondent aux principales questions sur le carbone, l'économie circulaire, les transports, l'énergie, l'alimentation, les infrastructures ou la préservation de la biodiversité – Cette formation complémentaire a été suivie en entier par 8 500 volontaires et initiée par 900 autres.
- Une liste de messages clés et éco-réflexes pour organiser des Jeux plus responsables, transmise à l'ensemble des équipes métiers, responsables des différents supports de formation (guides, formation sur site, etc.) à destination de leurs collaborateurs et prestataires.
- Des messages ciblés via la campagne Better together déployée sur l'ensemble des sites de Paris 2024 et sur ses réseaux sociaux.

Une intégration transverse dans l'expérience des volontaires

En plus des formations obligatoires et complémentaires évoquées ci-dessus, les enjeux et informations liés à la réussite des Jeux plus responsables ont été intégrés à chaque étape de l'expérience du volontaire :

- En amont, via le guide du volontaire et via chaque guide site ;
- Sur les sites via des visites et des demi-journées de formation peu avant leur prise de mission ;
- Pendant leur présence sur site, en proposant une activité "questionnaires" facultative qui pouvait être réalisée auprès des spectateurs pour évaluer leur expérience responsable ;
- Tout au long de leur expérience via les canaux de communication digitaux (newsletters, réseaux sociaux, podcasts).

Une formation certifiante pour les référents durabilité

Chaque site de Paris 2024 avait un référent durabilité, et chacun des référents a eu l'opportunité de participer à une journée de formation certifiante sur les fondamentaux de la durabilité. Cette formation a été dispensée par l'INSEAD (Institut Européen d'Administration des Affaires) en mars 2024 pour renforcer les compétences des référents et compléter les formations spécifiques dispensées en interne par les experts des sujets tels que l'impact carbone, l'économie circulaire, la biodiversité, l'énergie, la mobilité, la communication responsable, etc.

FORMATION ET MOBILISATION POUR L'INCLUSION ET LA DIVERSITÉ

Tous les collaborateurs ont été sensibilisés à la question du handicap et aux engagements du comité d'organisation sur le sujet.

La stratégie de sensibilisation de Paris 2024 sur l'accessibilité et le handicap repose sur 4 piliers :

- 1 LA FORMATION DE TOUS LES COLLABORATEURS :** pour créer une communauté handi-accueillante (formation en ligne sur le mouvement paralympique, introduction à l'accessibilité pendant l'onboarding, session mensuelle en présentiel, etc.);
- 2 LA SENSIBILISATION :** organisation d'un Grand Prix de l'inclusion avec des initiations aux para sports et témoignages de para athlètes pour approfondir les connaissances des collaborateurs sur le mouvement paralympique et l'accessibilité universelle, conférences et tables rondes par exemple sur la technologie au service du handicap, projection de vidéos paralympiques sur les écrans au siège social du comité d'organisation, participation aux DuoDay³⁵, etc.;
- 3 LA COMMUNICATION INTERNE :** actualité interne hebdomadaire sur les mouvements paralympique et olympique, programme de bénévolat des collaborateurs comprenant des événements de para sports, vélotypie³⁶ de tous les événements ;
- 4 LA COMMUNICATION EXTERNE :** (newsletters, organisation de réunions avec les associations du handicap, etc.).

130 collaborateurs de Paris 2024 ont également été mobilisés en novembre 2020 pour participer au projet Tremplin. Les 130 entretiens organisés avec des PSH en recherche d'emploi ont permis de les aider à s'entraîner à l'entretien d'embauche et de les accompagner dans leur réflexion professionnelle.



34 L'offre de formation était en accès libre pour les prestataires et partenaires ne permettant pas un suivi du nombre de personnes formées.
35 L'opération DuoDay est une initiative européenne pilotée en France par le secrétariat d'État en charge des personnes en situation de handicap. En 2019, Paris 2024 a ainsi accueilli 20 personnes en situation de handicap venues travailler au sein des équipes et formant chacune un duo avec un salarié.
36 Technique de saisie de texte s'effectuant sur un clavier syllabique (le Vélotype), qui permet d'écrire à la vitesse de la parole.

L'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES ET LA LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

Paris 2024 a décliné sa stratégie de sensibilisation sur le sujet de l'égalité femmes-hommes et de la lutte contre les discriminations autour de deux volets : la sensibilisation des publics concernés et la création d'outils spécifiques.

En termes de sensibilisation, l'objectif était de pouvoir s'adresser à l'ensemble des parties prenantes et plus particulièrement :

- Les 45 000 volontaires de Paris 2024 et leurs 25 000 remplaçants, en particulier sur le sujet des violences sexistes, sexuelles et discriminatoires. Ce sujet a été pleinement intégré au parcours de formation des volontaires afin de les doter de meilleurs réflexes pour mieux savoir prévenir les situations, les détecter, accueillir la parole et réagir ;
- Les 4 200 collaboratrices et collaborateurs de Paris 2024 avec des formations obligatoires et régulières ;
- Les équipes médicales (médecins et secouristes) sur les différents sites de compétition qui ont été sensibilisées aux enjeux de la santé inclusive avec une formation dédiée, une charte sur la santé inclusive rédigée avec l'aide du secteur de la santé et du secteur associatif et un focus dédié à l'accueil de personnes LGBTQIA+ ;
- Les spectateurs et spectatrices à travers des campagnes d'affichage sur site et un guide du supporter informatif ;
- Les médias et journalistes à travers le partage d'un guide sur une communication inclusive et non genrée via l'ARCOM³⁷.

CHARTRE SOCIALE

N°5

ENGAGEMENT

37 ARCOM : Autorité de régulation de la communication audiovisuelle et numérique

En termes de création d'outils spécifiques, Paris 2024 a élaboré des protocoles clairs avec l'ensemble des parties prenantes sur la remontée d'informations en lien avec les violences sexistes, sexuelles ou discriminatoires, au même titre que sur d'autres sujets de sécurité. L'objectif de ces protocoles est de mieux traiter les cas, ne pas laisser la (les) victime(s) sans réponse. De même, un guide à l'attention du personnel de Paris 2024 et des entités de livraison sur les sites de compétition a été rédigé afin de garantir l'utilisation d'un langage approprié et de prévenir tout comportement sexiste ou discriminatoire.



2.3 DES JEUX PLUS RESPONSABLES : LES 10 INGRÉDIENTS PRINCIPAUX

Réussir à livrer des Jeux plus responsables a été, avant tout, le résultat d'un immense effort collectif, impliquant l'ensemble du Comité d'Organisation mais aussi tout son écosystème. Cette section décrit de façon synthétique les 10 ingrédients principaux et décrypte les actions et conditions clés permettant l'atteinte des résultats présentés tout au long de ce rapport, en espérant qu'ils puissent servir d'inspiration pour d'autres événements à venir.

↓ VISION

Si la notion de durabilité faisait partie déjà de l'ADN de la candidature de Paris 2024, c'est son intégration à la vision du Comité d'Organisation, définie en 2018, qui a permis d'ancrer cette ambition dans son fonctionnement : « Des Jeux Révolutionnaires : Spectaculaires et Durables ». Ainsi, pour la première fois dans l'histoire des Jeux, la durabilité est venue en complément, en appui, et pas en opposition à la nature même des Jeux. Un levier qui aura fixé un cap important pour toutes les décisions qui suivront.

↓ LEADERSHIP

La direction exécutive de Paris 2024 a su maintenir ces ambitions durant toutes les phases de la vie du Comité, de la définition des stratégies en 2018-2020 jusqu'à la dissolution en 2024. En appui aux directions portant la responsabilité des différents axes de la durabilité, elle a dirigé le Comité de Direction dans les choix et arbitrages nécessaires au maintien des ambitions. La création même dès 2018 d'une Direction « Excellence Environnementale » (Sustainability) à part entière et rattachée au Directeur Général fait partie des choix structurants pour Paris 2024.

↓ RESSOURCES

Les différents domaines de la durabilité font appel à des compétences spécifiques et pour proposer des nouvelles façons de faire, il fallait des ressources à la hauteur des ambitions. Pour la première fois dans l'histoire des Jeux, un Comité d'Organisation a recruté des experts en sujets aussi divers que l'impact climat, l'économie circulaire, la protection de la biodiversité ou la communication responsable. Avec une approche constructive, une équipe expérimentée, épaulée par des jeunes ressources a accompagné les différentes directions de Paris 2024 dans la compréhension des enjeux, le challenge du « business as usual », le développement et mise en place de nouvelles solutions et le suivi des performances.

↓ INTÉGRATION

Pour que l'accompagnement puisse être optimal, ces ressources ont été associées et intégrées aux opérations dès le début, et les réflexions stratégiques à fort impact ont pu incorporer les éléments de durabilité dès leur conception. Par exemple, la stratégie responsable des achats, un premier livrable très structurant pour le Comité, a été porté par les Directions de l'Excellence Environnementale, de l'Impact et Héritage et bien évidemment par la Direction des Achats dès 2018. D'autres travaux comme la conception des sites et infrastructures ont pu bénéficier de l'appui d'experts climat, économie circulaire et biodiversité afin d'optimiser la livraison des sites. Tout comme les travaux sur la communication responsable ont contribué à faire évoluer la façon d'expliquer et partager avec le public les réalisations du Comité, mais aussi de ses parties prenantes et partenaires.

↓ COLLABORATION

La durabilité est un sport collectif : rien de ce qui a été accompli et démontré par les Jeux de Paris 2024 n'est l'œuvre du seul Comité d'Organisation. En complément d'une forte collaboration interne, c'est la collaboration avec les collectivités-hôtes, les territoires d'accueil, le CIO et l'IPC, les partenaires, les fournisseurs et des associations qui a in fine permis d'atteindre les objectifs fixés. C'est une véritable « Equipe de France des solutions » qui l'a rendu possible !

↓ INNOVATION

Le nouveau modèle des Jeux proposé par Paris 2024 a nécessairement impliqué de faire autrement. Et pour faire autrement, il a fallu développer ou faire appel à des innovations technologiques mais aussi sociales et sociétales, trouver des solutions pour faire avec moins de carbone et plus de circularité, pour protéger la biodiversité des sites mais aussi pour augmenter les taux d'insertion et changer le regard sur le handicap, tout en créant plus de valeur sur les territoires. Ces enjeux ont été autant d'opportunités pour codévelopper de nombreuses innovations avec un écosystème qui a su profiter des Jeux pour se dépasser, pour qui les Jeux ont été un formidable catalyseur pour montrer au monde le meilleur d'eux-mêmes. De la Vasque électrique et volante au remploi des matelas du Village, du raccordement des sites à l'emploi dans les laveries du Village en passant par la fabrication des serviettes utilisées par les athlètes, les innovations ont été très nombreuses, structurantes et restent en héritage bien après les Jeux.

↓ AUDACE

Faire appel à de nouvelles solutions, sortir des sentiers battus qui avaient fait leurs preuves lors de l'organisation d'éditions précédentes des Jeux ou d'autres grands événements n'a pas toujours été le chemin le plus facile. Il a demandé, parfois, de prendre de risques. C'est pourquoi l'audace de donner sa chance à des nouvelles solutions, de s'organiser différemment, de travailler autrement a été essentielle à la livraison d'un autre modèle réussi des Jeux, plus responsables.

↓ RIGUEUR

La remise en question des modèles traditionnels demande de la rigueur dans les analyses, dans les propositions, dans les évaluations et dans le suivi des résultats, tant pour le Comité que pour ses prestataires et partenaires. Cette rigueur a permis d'établir des bases de discussion et de comparaison, des gains potentiels à saisir, des risques à éviter, des impacts à maîtriser... et ce de façon systématique sur l'ensemble des opérations concernées.

↓ ÉVALUATION

Paris 2024 a développé aussi des mécanismes et outils de suivi et reporting, en réévaluant en permanence la pertinence de ses choix, en accord avec les évolutions du projet (sites, partenaires, budget...). Un suivi particulier a été mis en place pour les Jeux, faisant remonter les incidents et leur résolution, ainsi que les données de terrain. Des études et rapports ont ainsi été produits, permettant d'alimenter aussi des guides, des référentiels et recommandations pour l'écosystème sur la base de l'expérience concrète des Jeux.

↓ COMMUNICATION

La communication a été essentielle, tout au long de la vie du Comité. D'abord centrée sur les ambitions, elle a permis de partager tout ce que ces Jeux aspiraient à livrer (« le quoi »), alignant ainsi les différents acteurs de son écosystème autour d'objectifs communs. Puis, d'une façon plus spécifique pendant la deuxième moitié du parcours, elle a servi l'explicitation des modes de réalisation (« le comment ») par lesquels le Comité comptait atteindre ses objectifs, apportant ainsi des éléments de pédagogie et de preuve. Puis, à partir de 2023, les premiers résultats ont commencé à être partagés à l'externe, et notamment avec les médias, au fur et à mesure qu'ils se confirmaient : le raccordement des sites aux réseaux, l'apport de différents partenaires en matière de végétalisation en restauration, de meubles, d'énergie, le programme de dons solidaires et de contribution climatique, etc. Avant et pendant les Jeux, des actions importantes de communication auprès des grands médias nationaux et internationaux ont permis de partager avec le plus grand nombre les réalisations des Jeux. Et la première campagne de communication sur les écogestes de l'histoire des Jeux a apporté l'élément-clé de lien direct avec le grand public pendant les Jeux. Ce rapport final est l'occasion de communiquer le bilan des actions réalisées et le transmettre en héritage.



© Paris 2024



Paris 2024 a une approche exhaustive qui permet de travailler tous les volets de la lutte contre le changement climatique, avec une innovation par la définition d'une empreinte carbone cible qui a permis d'intégrer la réduction des émissions dans les opérations. Plus largement, les efforts de Paris 2024 pour la livraison de Jeux plus responsables sont solides et réels. Les stratégies et méthodes implémentés contribuent déjà à faire évoluer le modèle d'organisation des événements. Dans la dernière ligne droite et jusqu'aux premiers démantèlements, nous sommes bien sûr restés très attentifs au maintien des engagements.»

GILLES BŒUF

PRÉSIDENT DU COMITÉ POUR LA TRANSFORMATION ÉCOLOGIQUE DES JEUX

ILS PRENNENT LA PAROLE



En tant que Président de la Commission Durabilité et Héritage du CIO j'aimerais remercier et féliciter Paris 2024 pour le travail extraordinaire qui a été accompli dans la préparation de ces Jeux, d'un point de vue de la responsabilité environnementale, sociale et d'inclusion. C'est un travail tout à fait remarquable et je suis sûr qu'il servira de référence pour les candidatures futures. Je sais que Tony Estanguet, ancien membre de la commission, avait à cœur de mettre en pratique non seulement ce que nous avions commencé avec l'Agenda 2020 mais aussi la stratégie que la Commission avait présentée maintenant il y a presque 10 ans. Voire que tout cela a été possible et mis en place n'est pas seulement une satisfaction pour nous tous, mais aussi un bel exemple qui servira pour le futur.»

S.A.S. LE PRINCE SOUVERAIN ALBERT II

PRÉSIDENT DE LA COMMISSION DURABILITÉ ET HÉRITAGE DU CIO



© IOC



© Paris 2024



Ces Jeux Olympiques et Paralympiques ont été la parfaite expression de l'excellence à la française, celle d'une France unique parce que plurielle, avant-gardiste parce qu'innovante, inspirante parce que tolérante. Grâce au travail d'une équipe talentueuse et passionnée, nous avons réussi à mettre le partage au cœur de nos ambitions. Nos différentes initiatives ont œuvré à rendre le sport toujours plus accessible. Je pense notamment aux Tribunes Solidaires qui ont permis aux spectateurs qui le souhaitaient de reverser 2 euros au Secours Populaire et ainsi, d'offrir des dizaines de milliers de tickets à des personnes en situation précaire. Nous pouvons être fiers de ce que nous avons accompli et de ce que nous léguons : un héritage fondé sur des valeurs de partage et de solidarité. Nous avons créé un précédent remarquable dont les prochaines villes olympiques et autres grands événements sportifs pourront se saisir à l'avenir !»

ALEXANDRE MARS

PRÉSIDENT ET FONDATEUR, FONDATION EPIC

2.4 DES OUTILS POUR DÉPLOYER LA STRATÉGIE HÉRITAGE ET DURABILITÉ

2.4.1 LE SYSTÈME DE MANAGEMENT DURABLE

Le système de management durable (SMD) de Paris 2024 a été conçu pour intégrer systématiquement les objectifs environnementaux et sociétaux dans l'ensemble des activités de Paris 2024, en conformité avec la norme de management de l'événementiel responsable ISO 20121. Chargées de mettre en place le SMD, les directions de l'Excellence Environnementale, Impact et Héritage, Accessibilité Universelle et de la Planification et Coordination ont également défini ses modalités de révision et d'évolution, au plus près des équipes opérationnelles.

Cette démarche a permis de formaliser les façons d'opérer pour ce qui a trait à l'évaluation des enjeux, le dialogue avec les acteurs de l'écosystème des Jeux, la veille réglementaire, la gestion des compétences, la maîtrise des opérations, la collecte de données pour le reporting, etc. L'application de la norme s'est révélée particulièrement utile pour :

- Trouver la bonne approche pour atteindre les objectifs de durabilité ;
- Déterminer les rôles et responsabilités de chacun dans l'atteinte de ses objectifs, au sein de tout l'écosystème des Jeux ;
- Imposer un rythme à une organisation en croissance rapide où l'anticipation est primordiale ;
- Créer les conditions nécessaires pour contrôler ses résultats au quotidien ;
- Laisser un héritage de pratiques plus durables aux fournisseurs et partenaires de livraison.

L'intégration opérationnelle des enjeux de durabilité au sein des Jeux est détaillée dans la section 3.2.1.

CERTIFICATION CONFORME À LA NORME ISO 20121

Paris 2024 a été certifié conforme à la norme ISO 20 121 dès 2022, une reconnaissance de son engagement à respecter les plus hauts standards relatifs à l'impact économique, environnemental et social des Jeux. Cette certification a fait suite à un audit de plusieurs mois mené par l'Association française de normalisation (AFNOR), dont la dernière étape s'est déroulée lors de la Journée paralympique le 8 octobre 2022. L'AFNOR avait relevé plusieurs points forts pendant cet événement tels que l'accessibilité du site, l'élimination quasi totale du plastique à usage unique pour la restauration ou encore la gestion responsable de l'énergie utilisée.

En 2023, l'AFNOR a également conduit un audit de surveillance dont une phase s'est déroulée lors du test-event VTT organisé à Elancourt en septembre 2023. Ce nouvel audit a confirmé la certification ISO 20 121 de Paris 2024. Dans une démarche d'amélioration continue, celui-ci avait permis d'identifier des points forts (par ex. la réduction du plastique à usage unique, la remontée des incidents environnementaux, l'éco-conception des infrastructures) et des points à renforcer avant les Jeux.

Enfin en 2024, année des Jeux, l'audit de surveillance a été réalisé selon le standard révisé de la norme (voir ci-dessous) faisant de Paris 2024, le premier grand événement sportif international certifié conforme à la nouvelle version de la norme ISO 20121. A nouveau réalisé par l'AFNOR, l'audit a couvert 10 sites entre mai et fin juillet, pendant les différentes phases des Jeux (montage, événement test, phase de compétition). Il a révélé 67 points forts du système de management durable.



[Le système de management durable] a gagné en maturité et sa performance et son amélioration continue sont démontrées à travers les nombreux outils et instances déployées cette année. Le leadership est présent à chaque niveau de l'organisation et relayé par l'équipe de Paris 2024 qui s'assure de la bonne compréhension et application des enjeux de durabilité et d'Héritage des Jeux. »

EXTRAIT DU RAPPORT D'AUDIT 2024 DE L'AFNOR

EN LAISSANT UN HÉRITAGE

En phase avec son ambition de laisser un héritage pour le secteur événementiel, Paris 2024 a pris l'initiative de faire évoluer la norme ISO 20121, un clin d'œil à une norme créée à l'occasion de Londres 2012. Avec le soutien du CIO, de l'AFNOR et de l'ensemble de la filière événementielle française, Paris 2024 a pris le leadership du groupe de travail international dédié à cette évolution en novembre 2022. Suivant le processus habituel mais accéléré pour tenir compte des enjeux temporels des Jeux, plus d'une dizaine de pays et autant d'organismes de liaison (structures internationales, telles que le CIO, l'UFI - Union des Foires Internationales) se sont réunis à plusieurs reprises entre mars et octobre 2023 pour s'accorder sur une nouvelle version de la norme et la valider en moins de 18 mois (vs environ 3 ans dans un processus standard), une vraie réussite collective. La nouvelle version de la norme, désormais appelée ISO 20121 : 2024, a été approuvée par les pays votants en mars 2024 et publiée début avril 2024³⁸.

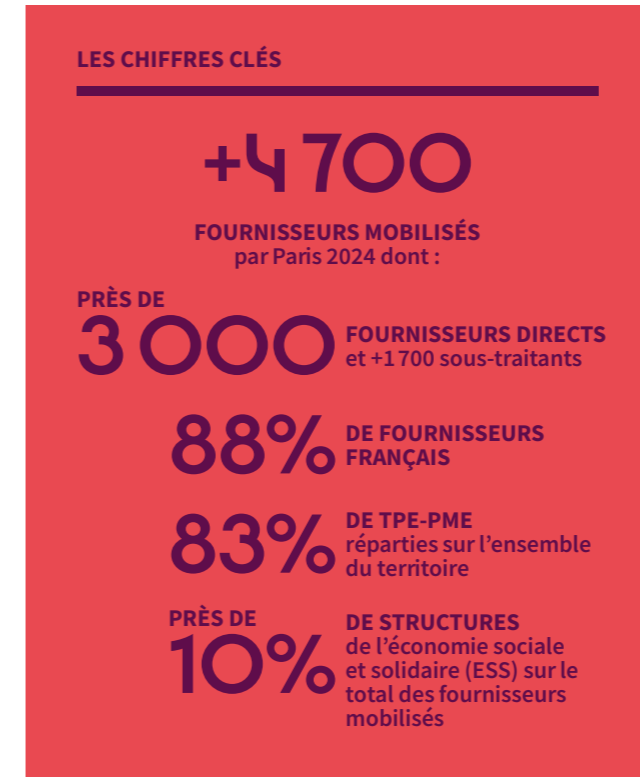
Plusieurs évolutions ont pu être apportées parmi lesquelles :

- des simplifications, notamment concernant les obligations de formalisation, pour la rendre plus accessible et plus compréhensible et ainsi faciliter son application à l'ensemble de la chaîne de valeur événementielle ;
- l'intégration des enjeux de l'évaluation de l'impact et de la mesure de l'héritage en les intégrant dans la déclaration de mission des organisateurs et/ou dans la politique de management durable ;
- l'intégration de références aux plus hauts standards internationaux, comme les ODD ;
- ou encore l'ajout de mentions sur les achats responsables fixant des règles précises aux donneurs d'ordre comme aux candidats à des appels d'offres ou aux fournisseurs.

³⁸ https://www.iso.org/standard/86389.html?utm_medium=social&utm_source=linkedin&utm_campaign=event%20management

2.4.2 LA STRATÉGIE RESPONSABLE DES ACHATS

Organiser les Jeux Olympiques et Paralympiques requiert des moyens considérables : le budget achats de Paris 2024 a été de 2,7 milliards d'euros répartis sur plus de 500 catégories d'achats et représentant 1 500 marchés et 864 appels d'offres.



Ambitieuse et inédite dans l'histoire des Jeux, la stratégie responsable des achats a été un levier indispensable à la livraison de Jeux plus responsables. Travaillée dès l'automne 2018, elle a été déployée à partir de janvier 2020 et approuvée à l'unanimité par le Conseil d'Administration de Paris 2024 en octobre 2020.

Conçue pour placer les exigences environnementales et sociales de Paris 2024 au cœur de chaque décision d'achat, la stratégie a été appliquée à toutes les phases du cycle des achats : conception ; rédaction, publication et analyse des appels d'offre ; négociations et attribution de marchés ; suivi de l'exécution et héritage.

Son rôle était triple :

- Orienter la définition des directions opérationnelles
- Engager et fédérer l'ensemble des membres de l'organisation et ses parties prenantes
- Encadrer et veiller en continu au respect des exigences sociales et environnementales de Paris 2024

Elle s'est déclinée autour de 5 engagements prioritaires : l'économie circulaire (gestion des déchets, éco-conception et seconde vie des produits utilisés), la réduction de l'impact carbone et la préservation de l'environnement, l'innovation sociale (mise en place d'actions d'insertion en direction des personnes les plus éloignées de l'emploi), le handicap (inclusion de personnes en situation de handicap, mobilisation du secteur du handicap), et la création de valeur sur les territoires (mobilisation des acteurs de l'Economie Sociale et Solidaire et

création d'emplois sur les territoires). Paris 2024 a également démultiplié les effets positifs de sa stratégie grâce à un sourcing inclusif et accessible à tous, notamment envers les structures de l'Economie Sociale et Solidaire.

La stratégie des achats a ainsi été déclinée jusque dans les appels d'offre les plus originaux de Paris 2024 par exemple pour les salons de coiffure au Village des athlètes ou encore la glace pour la récupération de ces derniers.

CHARTRE SOCIALE ENGAGEMENT

N°3,4

UNE GOUVERNANCE DES ACHATS QUI A FAIT SES PREUVES

Soumis au code de la commande publique, Paris 2024 s'est conformé aux règles en la matière notamment la publication d'appels d'offre et mis en place une gouvernance adaptée aux volumes et au rythme du projet.

En plus de cela, Paris 2024 a mis en place dès mai 2019 une commission d'appels d'offres hebdomadaire pour examiner et valider le lancement et l'attribution des marchés dont le montant était supérieur à 1 million d'euros. Mobilisant des représentants de l'État (CGEPI), le Directeur de la médiation des entreprises (personnalité qualifiée), des membres permanents de Paris 2024 (notamment, Directions Administrative et Financière, Excellence Environnementale et Planification) et les référents des directions opérationnelles concernées, cette instance a examiné plus de 90 % du montant total des appels d'offres lancés par Paris 2024.

A date, sur les plus de 850 appels d'offres soit 1500 marchés attribués représentant plus de 12 000 candidatures, Paris 2024 a subi un nombre extrêmement limité de contentieux (4) dans la passation et l'attribution de ses marchés. Les jugements de ces contentieux ont tous été favorables à Paris 2024. Ce résultat témoigne de la robustesse des procédures et de la gouvernance établie.

En miroir de la commission d'appels d'offres, Paris 2024 a mis en place dès septembre 2023 une commission de seconde vie afin d'instruire et valider les projets de sortie des actifs (don, reprise, revente ou recyclage) proposés par les directions opérationnelles.

Une cellule dédiée et conjointe entre la direction des Achats et la direction de l'Excellence Environnementale a été constituée pour accompagner (groupe d'appui, permanence, outils, etc.) les directions opérationnelles dans la formalisation et la sécurisation des textes d'appels d'offres, d'analyse des offres, de suivi de contrats clés et de leurs projets de seconde vie.

PARIS 2024 LABELLISÉ NIVEAU « EXEMPLAIRE » EN ALIGNEMENT AVEC LA NORME ISO 20400

À la demande de Paris 2024, AFNOR Certification a conduit un audit de plusieurs mois de la stratégie d'achats de Paris 2024, audit qui a compris à la fois une revue documentaire et des entretiens. Suite à cela, début 2024, le comité d'organisation a été labellisé « AFAQ Focus RSE Achats Responsables »³⁹ par l'AFNOR avec un niveau qualifié d'exemplaire, aligné avec la norme ISO 20400. Paris 2024 est la première organisation en France à obtenir un tel niveau.

Dans une démarche d'engagement de son écosystème, Paris 2024 a également mobilisé ses partenaires et fournisseurs pour qu'ils appliquent des critères de durabilité et de réduction d'impact carbone pour leurs propres achats.

La stratégie responsable des achats s'est appliquée sur l'ensemble des appels d'offres en déterminant quelles exigences spécifiques devaient être intégrées dans les marchés :

- L'intégration aux cahiers des charges de prescriptions spécifiques en matière de durabilité en lien direct avec le marché ;
- L'intégration d'un critère d'évaluation dédié à la performance sociale et environnementale de l'offre :
 - Tous les appels d'offres éligibles, c'est-à-dire 80 %, ont intégré un critère dédié à la performance sociale et environnementale avec une pondération à minima de 15 % et allant même jusqu'à 30 % pour certains marchés importants (par exemple, pour le look et la signalétique, ou pour la restauration au Village) ;
 - Sur les marchés stratégiques à fort enjeux sociaux et environnementaux (cérémonies, relais de la flamme, opérateurs de livraison, etc.), le critère a été pondéré à 20 % avec des engagements contractuels (obligation de moyens et de résultats) pris par les prestataires ;
- Via la mobilisation des mécanismes spécifiques de la commande publique, comme les marchés réservés et les marchés clausés. Sur les familles d'achats prioritaires en matière d'insertion – à savoir la sécurité, la restauration et le nettoyage et la gestion des déchets – Paris 2024 a intégré, dans ses marchés, une clause d'insertion à hauteur de 10 % des heures réalisées dans le cadre du marché, faisant l'objet d'une obligation de résultats pour les prestataires concernés.

En application de la stratégie, plusieurs directions de Paris 2024 (Achats, Excellence Environnementale, Impact et Héritage) ont accompagné et suivi plus de 150 prestataires stratégiques tout au long de la phase d'exécution des marchés (planification, montage, compétitions et démontage).

³⁹ La norme ISO 20400 établit les lignes directrices à suivre en matière d'achats responsables mais n'est pas directement certifiante. Les organismes certificateurs compétents en France ont déployé des labels permettant d'attester de l'alignement d'une stratégie d'achats responsables avec la norme ISO 20400, dont le label « AFAQ Focus RSE Achats Responsables »

Cela s'est matérialisé par :

- Un accompagnement sur-mesure de chacun des prestataires pour clarifier les attentes, identifier les problématiques, prioriser les enjeux et définir des plans d'actions ;
- Une collaboration continue entre les équipes de Paris 2024 et les équipes RSE / achats responsables des prestataires (séminaires, revues mensuelles, visite sur site, etc.)
- La mise à disposition d'outils spécifiquement conçus par Paris 2024 tels que le Plan Environnemental et Social (PES), les outils carbone et matière, la cartographie fournisseurs, etc.
- Un travail de mise en relation avec les acteurs de l'emploi et le secteur de l'Économie Sociale et Solidaire avec l'appui des équipes ESS 2024 (détail dans le paragraphe « ESS 2024 »)
- Et un suivi de la performance sociale et environnementale via la mesure régulière des objectifs sur lesquels les prestataires ont pris des engagements.

L'ATTENTION À LA RESPONSABILITÉ POUSSÉE JUSQU'À L'EXPÉRIENCE FOURNISSEUR

L'équipe achats responsables a innové en imaginant et en déployant deux études de satisfaction terrain en direction des fournisseurs de Paris 2024, des entreprises où le personnel est en nombre important et joue un rôle clé dans la livraison de tout événement mais dont l'expérience a rarement été évaluée. Elles s'inscrivent dans la logique d'Héritage de Paris 2024, visant à transformer positivement et durablement les pratiques du secteur événementiel.

L'expérience salarié fournisseur

À l'instar de « l'expérience spectateur », l'équipe achats responsables a évalué « l'expérience salariés fournisseurs » directement sur les sites de compétition, démarche inédite dans l'événementiel et centrée sur l'humain. L'objectif a été d'évaluer la capacité de Paris 2024 et de ses fournisseurs/partenaires à accueillir dans de bonnes conditions les salariés intervenant sur les sites. Elle s'est adressée en priorité à des employés non-cadres ou non-encadrants exerçant une mission dans des secteurs difficiles et stratégiques comme le nettoyage, la restauration, la sécurité ou la logistique événementielle.

- L'expérience salariés fournisseurs s'est traduite par la conduite de 114 entretiens individuels réalisés sur le terrain (30 minutes à 1 heure par entretien). Cette démarche expérimentale s'est avérée être plutôt extrêmement positive lors des Jeux de Paris 2024 avec une notation moyenne de la part des employés interrogés de 4,1 sur 5.

L'équipe achats responsables est même partie en immersion nocturne pour partager la vie des chauffeurs de benne à ordures ménagères et participer à une rotation de compacteur sur le site de La Concorde.

La relation fournisseurs

L'objectif de l'étude sur la « relation fournisseurs » est d'évaluer la capacité de Paris 2024, ses fournisseurs et les sous-traitants de ses fournisseurs à collaborer de manière efficace et positive. De plus, la démarche vise à apprécier l'expérience fournisseurs en matière de durabilité (mise en place de nouvelles pratiques, héritage positif, sensibilisation sur les sujets environnementaux et sociaux, etc.) Cette démarche de grande ampleur est en cours de finalisation au moment de la rédaction de ce rapport :

- sur tous les sites de compétitions, auprès de fournisseurs stratégiques sélectionnés par Paris 2024 et/ou les opérateurs de livraison ;
- via l'envoi d'une consultation de 7 questions aux salariés cadres ayant eu un rôle et des responsabilités lors des différentes phases de la vie du contrat : phase d'appels d'offres, période de préparation/planification et phase opérationnelle (montage/compétitions/démontage).

⁴⁰ Entreprise adaptée

⁴¹ Établissement ou service d'aide par le travail

⁴² Travailleur indépendant handicapé



Acheter responsable, c'est trouver le meilleur équilibre entre la performance économique, le progrès social et la protection de l'environnement. C'est une vision, une stratégie, beaucoup de pédagogie, des engagements contractuels, mais c'est aussi et surtout une histoire humaine qui se joue sur le terrain. Créer les conditions pour que les salarié(e)s travaillent dans de bonnes conditions fait partie intégrante de notre rôle d'acheteur. Ainsi, s'intéresser à l'expérience des salarié(e)s de nos fournisseurs, permet d'introduire beaucoup plus de respect, de proximité et de fluidité dans la relation. »

SYLVÈRE CHAMOIN

MANAGER ACHATS DURABLES, PARIS 2024



Avec le programme ESS 2024, nous avons permis aux entreprises de l'économie sociale, circulaire et locale de pouvoir bénéficier des marchés publics liés au plus grand événement sportif organisé en France. Au-delà, des retombées économiques directes, c'est, pour elles, une immense fierté et une très belle référence pour obtenir d'autres marchés à l'avenir. Quel magnifique héritage des Jeux que d'avoir mis en lumière que des entreprises engagées pour la solidarité, l'inclusion et la protection de l'environnement pouvaient, elles aussi, être au rendez-vous de l'excellence ! »

ELISA VAUCHITZ

DIRECTRICE GÉNÉRALE, LES CANAUX

UNE MOBILISATION DE L'ÉCONOMIE SOCIALE & SOLIDAIRE GRÂCE AU PROGRAMME « ESS 2024 » PORTÉ PAR L'ASSOCIATION DES CANAUX, SUBVENTIONNÉE PAR PARIS 2024

Un des grands enjeux de Paris 2024 dans la mise en œuvre de sa stratégie responsable des achats a été la mobilisation des entreprises du secteur de l'ESS. Cette mobilisation a été rendue possible grâce à ESS 2024, le programme créé à la suite d'un accord de collaboration signé en 2018 par Paris 2024, la SOLIDEO, le Centre Yunus et Les Canaux afin d'organiser des Jeux inclusifs et solidaires. Passerelle entre les organisateurs des Jeux et le monde de l'économie sociale, solidaire et circulaire, ESS 2024 a mené des actions de sourcing et d'accompagnement des structures de l'ESS souhaitant répondre aux marchés des Jeux.

Cela s'est traduit par :

- Plus de 6 000 structures référencées sur la plateforme ESS
- Plus de 600 structures de l'ESS mobilisées à fin août 2024 tous donneurs d'ordre des Jeux confondus (dont 429 par Paris 2024)
- 56 Entreprises Adaptées (EA)⁴⁰, Établissements ou Services d'Aide par le Travail (ESAT)⁴¹ ou Travailleurs Individuels Handicapés (TIH)⁴² déjà mobilisés et 17 marchés réservés. Parmi les exemples marquants, on retrouve :
 - 9 structures de l'insertion et du handicap pour assurer les prestations de nettoyage et gestion du linge des résidents du Village Olympique et Paralympique ;
 - Une EA pour assurer les prestations de production des pochettes pour les accréditations ;
 - Une ESS pour la fourniture de 180 000 serviettes pour les athlètes ;
 - 2 ESAT pour gérer la relation téléphonique avec les porteurs de la flamme dans le cadre du parcours de la flamme olympique.

Cette plateforme d'intermédiation entre les structures de l'ESS et les grands donneurs d'ordre restera en héritage après les Jeux sous l'intitulé « Fabrique économique et solidaire ».

Pour en savoir plus sur ESS 2024, se référer à la partie 3.1.7 « L'inclusion économique et sociale ».

LES « CAFÉS HÉRITAGE 2024 »

Avant, pendant et après les Jeux, Paris 2024, en collaboration avec l'association Les Canaux qui porte le programme ESS 2024, a donné la parole à celles et ceux qui se sont mobilisés pour des Jeux utiles et plus responsables, grâce aux podcasts Café-Héritage 2024.



← Vous pouvez découvrir le podcast « Les Jeux de l'ESS » ici (ainsi que sur toutes les autres plateformes d'écoute).



Paris 2024 a placé haut la barre en termes de stratégie responsable des achats. Le fait de s'obliger à constamment intégrer les aspects sociaux et environnementaux de nos achats m'a permis d'en faire à présent un réflexe, quel que soit l'objet du marché à passer. En conséquence, cela a également permis à nos fournisseurs de progresser, en réfléchissant à tous ces sujets au moment de répondre à l'appel d'offres. »

PAULINE PORCHER

MANAGER ACHATS, PARIS 2024



2.4.3 LA CAMPAGNE «BETTER TOGETHER»

Parce qu'à l'échelle des Jeux comme dans la vie, les petits gestes peuvent faire une grande différence, Paris 2024 a déployé une vaste campagne de communication à destination de tous les publics des - spectateurs, athlètes, famille olympique et paralympique, journalistes. Il s'agit de la première campagne grand public d'écogestes jamais faite pour les Jeux.

Paris 2024 a ainsi voulu encourager au changement de manière pédagogique, ludique et positive, avec les Phryges comme ambassadrices. Partant du constat que les Jeux Olympiques et Paralympiques rassemblent les cultures et pays du monde entier, la campagne Better Together jouait avec les mots, détournant des expressions anglophones ou françaises connues de tous, pour sensibiliser grâce à l'humour. Les deux mascottes des Jeux montraient l'exemple en adoptant quelques gestes simples à la portée de tous.

Au total, ce sont plus d'une vingtaine de messages qui étaient déployés et répartis sur l'ensemble des sites de compétition mais aussi de non-compétition comme les Villages des athlètes ou le centre des médias, créant ainsi un véritable parcours pour tous les publics des Jeux.



1 ENCOURAGER À ADOPTER 5 ÉCO-REFLEXES PENDANT LES JEUX GRÂCE À DES MESSAGES INCITATIFS

- « **I love vélo** » et « **Vive la vélorution** » : parce que les mobilités actives sont bonnes pour la santé, le climat, et la qualité de l'air et de vie en Ville, Paris 2024 souhaite encourager l'usage du vélo. Pour les Jeux, 415 km de pistes cyclables permettaient de relier les sites en Ile de France et 27 000 places de stationnement vélo temporaires étaient installées aux abords des sites.
- « **Have a gourde day** », « **Eau la la** » « **Tap Water is Top Water** » : Paris 2024 a œuvré pour que les gourdes (75cL maximum en métal et en plastique) soient autorisées sur les sites, pour contribuer à réduire le plastique à usage unique et offrir un accès gratuit à l'eau potable, surtout en cas de fortes chaleurs. Paris 2024 a également installé plus de 450 points d'eau temporaires et signalé les fontaines et points d'eau existants, dans le respect de la loi Egalim (1 point d'eau pour 300 personnes), distribué des gourdes à certaines populations d'accrédités comme les athlètes, les collaborateurs et les volontaires.
- « **One two tri** », « **No Benne, no gain** » : Paris 2024 a simplifié et harmonisé les consignes de tri sur les sites des Jeux pour inciter tous les publics à adopter les bons gestes de tri des déchets, et a installé plus de 23 000 poubelles de tri.
- « **Veni vidi veggio** », « **Chou must go on** », « **Veggio is tasty** » : Paris 2024 a proposé des options végétariennes sur tous les sites, favorisé un approvisionnement local et évité le gaspillage alimentaire en redistribuant les invendus à des associations, contribuant ainsi à promouvoir une alimentation plus responsable et à l'objectif de réduire de moitié l'empreinte carbone des repas des Jeux.
- « **The place to bee** » : Paris 2024 a œuvré pour respecter les sites et la biodiversité, que ce soit pendant les phases de montage, puis pendant les Jeux, en invitant tous les publics à respecter les cheminements prévus et la nature, en veillant à une gestion responsable des déchets, etc.

2 VALORISER LES PLUS BELLES RÉALISATIONS DANS L'ORGANISATION DE JEUX PLUS RESPONSABLES

Avec par exemple « **Watt a good idea** » pour mettre en avant le raccordement des sites au réseau électrique et l'alimentation en énergie renouvelable, « **Old is the new gold** » pour expliquer les choix de Paris 2024 en faveur de l'économie circulaire, « **Less Béton** » pour mettre en évidence les choix de construction plus responsables, ou « **On ne s'en fish pas du tout** » sur les engagements en faveur de la biodiversité.

La campagne a été déployée sur l'ensemble des sites et dans tous les espaces pour toucher tous les publics : les spectateurs dans les buvettes et les zones d'attente, les athlètes au Village et dans les lounges, les journalistes dans les médias centers, toute l'équipe de Paris 2024 dans les espaces volontaires et les restaurants du staff.

DÉPLOIEMENT SUR LES SITES DE COMPÉTITION

100% DES SITES DE COMPÉTITION COUVERTS

- Dans les espaces spectateurs : buvettes, toilettes, chill zone, queue, zones de tri...
- Dans les espaces athlètes
- Dans les espaces workforce
- Dans les espaces médias
- A l'intérieur des stades, en amont des compétitions : une vidéo de sensibilisation aux 5 écogestes

AU TOTAL **1300** PANNEAUX DÉPLOYÉS sur une quarantaine de site de compétition

60% POUR ENCOURAGER les écogestes **40%** POUR RACONTER quelques-unes des réalisations phares de Paris 2024

150 ORIFLAMMES DÉPLOYÉS pour rendre visibles les fontaines à eau

150 ORIFLAMMES pour indiquer les poubelles et 56 abris-bacs pour encourager les bons gestes de tri des déchets et rappeler les consignes

Parallèlement au déploiement sur les sites des Jeux, Paris 2024 a également pu compter sur le soutien de son écosystème mobilisé dans la diffusion de cette campagne, en particulier des écogestes.

La Ville de Paris a souhaité s'associer à cette campagne et a mis à la disposition de Paris 2024 son espace d'affichage public, avec près de 5 000 faces à travers la ville, dès la mi-juillet et pendant toute la durée des Jeux. Des messages adaptés au territoire parisien ont ainsi été déclinés sur les actions mises en œuvre par la Ville pour les Jeux, mais aussi pour le quotidien des Parisiens et Parisiennes.

La Ville de Paris a également déployé deux messages issus de la campagne Better Together portant sur le tri des déchets sur la flotte de camions poubelles sillonnant la ville chaque jour ainsi que sur ses grands abris bacs de tri dans tous ses espaces de célébrations.

Le soutien et déploiement par la Ville de Paris ont ainsi permis d'amplifier la diffusion de la campagne et de la rendre particulièrement visible auprès des habitants et des visiteurs de la capitale.



Faire des Jeux un démonstrateur de solutions pour une société plus durable, était inscrit dans la vision de Paris 2024 dès la candidature. Pourtant, parler de responsabilité environnementale en tant que plus grand événement au monde, dans un tel moment de sport et de fête n'allait pas de soi...

Pour y arriver, nous avons misé sur plusieurs ingrédients : le ton, positif et ludique, incarné par les Phryges ; la pluralité des messages, pour s'adapter à chaque action public et espace ; enfin, un co-déploiement avec notre écosystème, pour s'intégrer tout au long du parcours de chacun.

Le résultat c'est "2024 Better Together", une campagne qui nous a aidé dans l'atteinte de nos objectifs, mais qui a aussi servi de coup de projecteur sur des changements nécessaires pour une société plus durable : adopter le vélo, manger plus végétal, favoriser le réemploi... Des actions à la portée de tous, qui peuvent faire une grande différence."

AMADEA KOSTRZEWA

MANAGER MOBILISATION ENVIRONNEMENT ET CLIMAT, PARIS 2024



3

**« PARTEZ ! » :
RÉALISATIONS**

3.1

S'OUVRIR AUX GRANDS DÉFIS DE NOTRE ÉPOQUE

p.80

3.2

TRANSFORMER LES MÉTIERS ET LES PILIERS DE LA LIVRAISON DES JEUX

p.142

3.3

S'EMPARER DE CHAQUE SYMBOLE DES JEUX

p.214



© Paris 2024 / Cedric Buffens



Depuis le début de l'aventure de Paris 2024, notre engagement a toujours été d'organiser des Jeux différents, inclusifs et résolument tournés vers les enjeux de notre époque. La durabilité, qu'elle soit environnementale, sociale ou économique, a été au cœur de chaque étape de notre travail, depuis la stratégie initiale jusqu'à la livraison des Jeux. Aujourd'hui, après sept ans d'efforts, ces ambitions sont devenues réalité, et Paris 2024 a su proposer un modèle opérationnel innovant dans l'univers de l'événementiel sportif.

Ce rapport post-Jeux témoigne de cette transformation. Il présente comment chaque métier des Jeux a évolué pour répondre à ces enjeux, qu'il s'agisse de l'éco-conception des infrastructures temporaires, de l'utilisation d'énergies renouvelables, du réemploi des équipements, ou encore de l'adoption d'une alimentation plus végétale. Sur le plan social, des actions ambitieuses ont également été menées, notamment grâce à la Charte Sociale et ses 16 engagements, qui ont permis de garantir des conditions de travail exemplaires. Par ailleurs, les programmes Entreprises 2024 et ESS 2024 ont ouvert les marchés des Jeux aux PME, TPE et aux structures de l'Économie Sociale et Solidaire, créant ainsi de la valeur pour les territoires.

Aujourd'hui, alors que les Jeux sont terminés, nous sommes fiers du travail accompli et des résultats obtenus. Ce rapport est le reflet d'un modèle d'organisation qui a su répondre aux défis de notre temps et qui continuera d'inspirer les événements sportifs à venir.»

ÉDOUARD DONNELLY
DIRECTEUR EXÉCUTIF DES OPÉRATIONS,
PARIS 2024

3.1 S'OUVRIR AUX GRANDS DÉFIS DE NOTRE ÉPOQUE

3.1.1 LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE



CONSTAT

À L'ÉCHELLE DE LA PLANÈTE

La concentration dans l'atmosphère des gaz à effet de serre (GES) liés aux activités humaines atteint de nouveaux records, provoquant un changement climatique qui menace les écosystèmes. Alors que le dernier rapport du GIEC établit que la décennie 2011-2020 est la plus chaude depuis environ 125 000 ans⁴³ et que l'observatoire européen Copernicus a annoncé que l'année 2023 est la plus chaude jamais enregistrée⁴⁴, il faut agir très vite. L'avenir de l'humanité se décide aujourd'hui et l'enjeu est double : réduire l'impact des activités humaines sur le climat et adapter les sociétés aux bouleversements en cours et à venir.

À L'ÉCHELLE DES JEUX

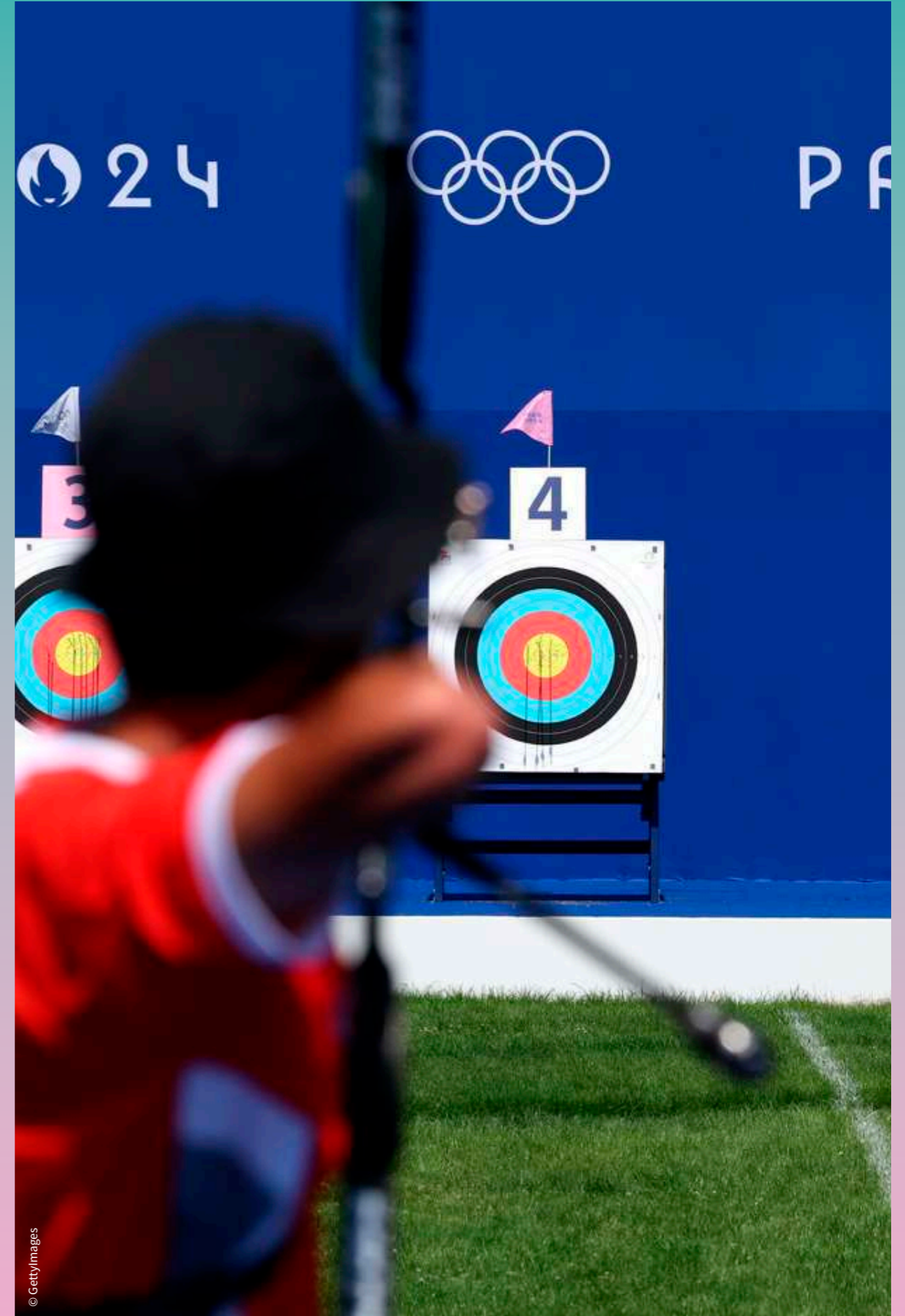
Il n'est plus possible d'organiser les Jeux en ignorant l'immense défi que représente le changement climatique. Le sport peut être porteur de grands changements mais il doit se transformer et donner l'exemple, alors qu'il subit aussi les conséquences du changement climatique. Les canicules, de plus en plus intenses et fréquentes en milieu urbain, impactent la pratique sportive et obligent parfois les autorités à reporter des compétitions. Des études scientifiques⁴⁵ indiquent même que seules une trentaine de villes de l'hémisphère Nord seraient assez fraîches pour accueillir les Jeux après 2085. C'est le principe même d'universalité des Jeux qui pourrait être remis en cause.

LES RÉALISATIONS DE PARIS 2024

Avec un impact carbone final de 1,59⁴⁶ millions teqCO₂, Paris 2024 a tenu son objectif ambitieux en réduisant les émissions de 54,6% par rapport à la moyenne des Jeux de Londres et Rio, et souhaite que ses successeurs continuent cette course à la décarbonation.

En complément, Paris 2024 a financé des projets de séquestration ou évitement d'émissions de carbone à hauteur de 1,59 mteqCO₂, soit l'équivalent des émissions des Jeux qui n'ont pas pu être évitées.

Même si elles n'ont pas été complètement chiffrées ni comptabilisées, d'autres contributions additionnelles se démultiplieront en héritage des Jeux grâce par exemple, au renforcement des réseaux électriques pour approvisionner les sites en électricité et éviter ainsi les groupes électrogènes, au développement de nouvelles techniques de construction permanente et temporaire, à la valorisation des actions du Coach Climat Événements, à l'utilisation des pistes cyclables, des nouvelles pratiques de restauration, etc.



© Gettyimages

43 IPCC (2023). Climate Change 2023: Synthesis Report. Contribution of Working Groups I, II and III to the Sixth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change [Core Writing Team, H. Lee and J. Romero (eds.)]. IPCC, Geneva, Switzerland, pp. 35-115, doi: 10.59327/IPCC/AR6-9789291691647
 44 https://climate.copernicus.eu/global-climate-highlights-2023?utm_source=socialmedia&utm_medium=tw&utm_id=gch23
 45 Smith, K. R., Woodward, A., Lemke, B., Otto, M., Chang, C. J., Mance, A. A.,... & Kjellstrom, T. (2016). The last Summer Olympics! Climate change, health, and work outdoors. The Lancet, 388(10045), 642-644.
 46 Arrondi de 1 589 529 teqCO₂.

LE BILAN CARBONE DE PARIS 2024

Laris 2024 a été accompagné depuis 2019 de façon consécutive par deux prestataires externes formés à la méthode Bilan Carbone® qui ont réalisés des estimations puis un bilan selon un standard international de référence – le GHG Protocol – et en accord avec la méthodologie carbone du CIO.

Pour calculer l’empreinte carbone des Jeux, Paris 2024 prend en compte les émissions de GES relevant de sa responsabilité directe (telles que les opérations de livraison des Jeux) mais intègre également les émissions du scope 3 (comme le transport des spectateurs ayant assisté aux Jeux). Ces émissions sont indépendantes du contrôle de Paris 2024.

RÉSULTATS SYNTHÉTIQUES

Le bilan carbone des Jeux de Paris 2024 est de 1,59 Millions teqCO₂.

Les résultats détaillés sont présentés dans l’annexe « Bilan Carbone » de ce document.

18%

sur les opérations

18% du bilan carbone – soit 290 800 teqCO₂ – est dû aux opérations. Sur cette famille d’activités, la réduction de l’empreinte carbone est significative et dépasse même l’objectif initial. Les efforts de Paris 2024 en termes de maîtrise budgétaire et la recherche et déploiement de solutions alternatives → moins carbonées se sont traduits par d’importantes réductions d’émissions dans les opérations de livraison. Les actions mises en place sont détaillées dans les sections du rapport qui concernent les différents métiers des Jeux, ainsi que dans l’annexe carbone.



29%

sur les constructions

29% du bilan carbone – soit 465 600 teqCO₂ – est lié à la construction des infrastructures pérennes, toutes sous maîtrise de la SOLIDEO et qui restent en héritage après les Jeux. Le Village des athlètes et le Village des Médias ainsi que le Centre Aquatique Olympique représentent à eux trois près de 80% de cet impact. Fait important, l’impact de leur construction a été totalement pris en compte, et n’a pas été comptabilisé à son prorata d’utilisation, comme il est parfois le cas sur d’autres événements. L’objectif a été tenu sur cette catégorie grâce aux performances carbone ambitieuses inscrites en amont dans les cahiers des charges et au suivi mis en place par la SOLIDEO autour du respect de ces engagements par les groupements en charge de la livraison des ouvrages. Jeux, ainsi que dans l’annexe carbone.

53%

sur les déplacements

53% du bilan carbone – soit 833 600 teqCO₂ – est dû aux déplacements des populations des Jeux, notamment ceux des spectateurs. L’incertitude était la plus forte pour cette catégorie et Paris 2024 ne disposait pas de leviers d’actions et de maîtrise. Toutefois, des incitations ont été déployées au niveau de la billetterie (par exemple les packs de 3 billets par spectateur) et via des communications pour pousser à l’utilisation des modes de déplacements les moins carbonés possibles. Le résultat dépasse les modélisations initiales, en partie à cause du record de ventes de billets (au-delà des estimations initiales) mais aussi à cause d’une participation importante de spectateurs extra-Européens. Néanmoins, l’impact a été atténué grâce au taux important de participation de spectateurs Français et au choix de bon nombre de spectateurs extra-Européens de participer à des nombreuses sessions, réduisant ainsi le nombre total de spectateurs dits « long courrier ».

CONCLUSION

Au sein du bilan carbone et par rapport aux estimations initiales, l’augmentation de l’impact des déplacements des spectateurs a été contrebalancée par des gains plus importants qu’initialement estimés possibles sur les postes sous maîtrise de Paris 2024 et qui pèsent le plus dans la catégorie opérations : le déploiement d’infrastructures temporaires et la technologie. Le déplacement des spectateurs internationaux – part la plus importante du bilan carbone des Jeux – était un paramètre particulièrement sensible pour Paris 2024 puisqu’un spectateur extra-Européen émet 1 000 fois plus qu’un francilien lors de sa venue aux Jeux, et 100 fois plus qu’un Européen. Le transport des spectateurs est la variable dont le travail de décarbonation reste à poursuivre.

PRÉCISIONS MÉTHODOLOGIQUES

Il est important de noter que l’impact carbone des Jeux est ici calculé de façon brute. L’analyse de l’impact complet impliquerait la comparaison à un scénario de référence (« approche dynamique » vs « approche statique » pour un bilan carbone). Par exemple, concernant les déplacements des spectateurs, les chiffres du trafic d’Aéroports de Paris indiquent pour le mois de juillet une augmentation de +1% vs 2023 / +4,7% pour le mois d’août⁵¹. Ces évolutions sont à comparer à la hausse globale de + 4,4 % vs 2023 au 1er semestre 2024. Cette observation peut laisser penser que l’effet des Jeux sur les émissions liées au trafic aérien a donc été faible ou nul. Dans cette même logique de scénario de référence, les spectateurs des Jeux auraient mangé ailleurs (et sans doute plus carboné), se seraient déplacés, auraient consommé de l’énergie. S’il y aurait peut-être eu moins de constructions à cet horizon temporel en Seine-Saint-Denis, elles auraient sans doute été plus carbonées. Certes, il n’y aurait pas eu d’émissions liées aux opérations en France, mais les Jeux auraient eu lieu ailleurs, avec des opérations dont l’impact carbone aurait pu être plus ou moins carboné que ceux de Paris 2024.

MÉTHODE

ESTIMER

Paris 2024 a choisi de se fixer un budget carbone pensé en amont des Jeux : il a été considéré comme un point de départ, intégré à la stratégie et aux opérations. C'est un véritable changement de modèle. Il ne s'agit plus seulement de raisonner dans une logique prévisionnelle et de compensation, mais de se fixer une cible et donc une limite à respecter.

Pour cela, le comité s'est appuyé sur une méthode définie sur la base de l'approche ERC - éviter, réduire, compenser - à laquelle il ajoute deux étapes afin d'anticiper les émissions et de mobiliser grâce à la force d'attraction des Jeux.

Pour anticiper les émissions, dans la même logique que la première estimation faite lors de la phase candidature, Paris 2024 a procédé à plusieurs réestimations de son empreinte carbone depuis 2019 qui ont également servi à orienter les actions de réduction. Ces estimations ont été réalisées sur la base de la méthode carbone du CIO publiée en 2018⁵². Cette méthode a été conçue pour faciliter les comparaisons entre les éditions des Jeux. Elle est alignée avec la méthodologie GHG Protocol et considère donc un périmètre large, par exemple les déplacements des spectateurs mais également la totalité des émissions liées à la construction des infrastructures pérennes - qui resteront en héritage aux territoires après les Jeux. En revanche, elle ne prend pas en compte les émissions induites (qui nécessitent la réalisation de scénario de référence) positives ou négatives, par exemple les gains associés au raccordement des stades au réseau électrique, à l'effet d'éviction de touristes internationaux qui pourrait décider d'annuler ou de reporter leur voyage dans le pays-hôte à cause des Jeux ou encore l'éventuelle hausse d'utilisation de téléviseurs ou de smartphones liée au visionnage des compétitions.

Paris 2024 s'est d'ailleurs doté d'un outil créé par et pour le comité d'organisation pour suivre l'évolution de ses émissions par rapport aux objectifs fixés pour chaque direction concernée et ainsi piloter ses choix et sa stratégie.

48 <https://stillmed.olympic.org/media/Document%20Library/OlympicOrg/IOC/What-We-Do/celebrate-olympic-games/Sustainability/IOC-Carbon-Footprint-Methodology.pdf>



La fixation d'un budget carbone pour les Jeux de Paris 2024 représente une avancée majeure pour l'événementiel international. La division par deux des émissions (scopes 1, 2 et 3) par rapport aux éditions précédentes (Londres et Rio) était un objectif ambitieux. Il a conduit Paris 2024 à travailler sur de nombreux leviers tels que le bâtiment, l'énergie, l'alimentation ou les transports locaux, constituant un tournant dans le modèle des Jeux. La fixation d'un objectif carbone lors de chaque édition mériterait d'être pérennisée en héritage de Paris 2024 tout en allant plus loin notamment pour les transports longues distances. »

MARION GUILLOU
MEMBRE DU HAUT CONSEIL POUR LE CLIMAT

FAIRE AVEC MOINS

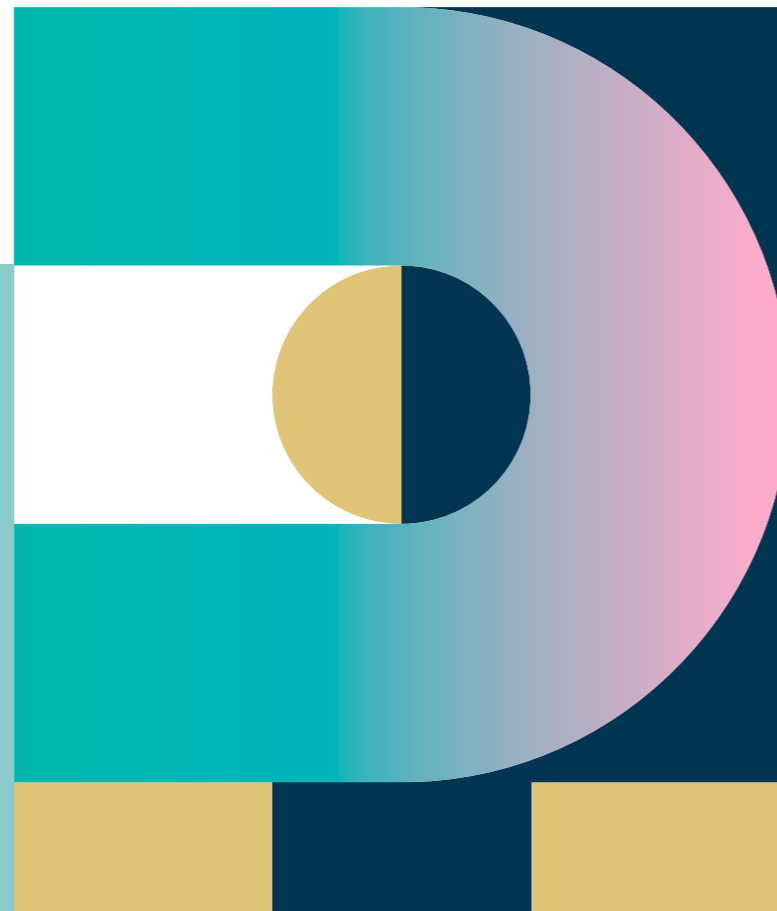
Dès sa candidature, Paris 2024 a proposé un concept en rupture misant sur la sobriété. Cela a impliqué de :

- **Limiter au maximum la construction de nouvelles infrastructures :**
 - 95% des sites sont des structures temporaires ou déjà existantes ;
 - Seulement 2 sites hors compétition - le Village des athlètes et le Village des médias - et 1 site de compétition - le Centre Aquatique - ont été construits pour les besoins des Jeux. Ils sont loués par Paris 2024 pour les Jeux et laissés en héritage aux territoires.
- **Prioriser la proximité entre les sites de compétition** - 80% des sites sont à moins de 30 minutes du Village des athlètes - pour réduire les transports et gagner en efficacité logistique et opérationnelle.

FAIRE MIEUX

En identifiant précisément les postes d'émissions de GES des Jeux, Paris 2024 a pu mettre en place un plan d'action permettant d'agir sur les différents métiers des Jeux :

- **Les impacts significatifs des Jeux**, soit les principales causes d'émissions telles que les constructions, les opérations et les transports) ;
- **Les impacts symboliques**, soit les catégories d'émissions à forte visibilité, telles que la restauration ou les symboles des Jeux qui sont des leviers en matière de mobilisation.



Des actions de réduction et de maîtrise d'émissions ont pu être déployées sur différents métiers des Jeux, afin de respecter les ambitions de Paris 2024. Voici quelques exemples :

SUR LES CONSTRUCTIONS

- Les nouvelles constructions réalisées par la SOLIDEO font appel à des technologies de construction bas carbone (ossature en bois, béton bas carbone, matériaux recyclés, etc.) qui ont permis de réduire de 30% les émissions de GES/m² associées à la construction au Village des athlètes et au Centre Aquatique, en comparaison à une opération classique.

SUR LES OPÉRATIONS DES JEUX

- Tous les sites de compétition et de non-compétition raccordés au réseau avec Enedis, Supporteur Officiel de Paris 2024, limitant le recours aux groupes électrogènes ;
- 100% d'électricité renouvelable, fournie par EDF, pour alimenter les Jeux via le réseau ;
- Réduction de l'empreinte des équipements technologiques grâce à la location ;
- Réduction de moitié de l'impact carbone d'un repas aux Jeux, par rapport à un repas moyen français pour le personnel et les volontaires.

SUR LES DÉPLACEMENTS

- Tous les sites de compétition desservis par les transports en commun, dont les ¾ des sites en Ile-de-France situés à 500 mètres ou moins d'un arrêt de transports en commun ;
- Tous les sites de compétition en Île-de-France sont accessibles en mobilités actives, avec notamment tous les sites de compétition en Ile-de-France dotés de parkings à vélos gardiennés pour les spectateurs ;
- 100% de véhicules légers électriques, hybrides ou à hydrogène pour le transport de la famille olympique et paralympique ;
- - 37% de véhicules mis à disposition des populations accréditées par rapport à Londres 2012.

Les exemples d'actions évoqués ici ne sont pas exhaustifs. Différentes initiatives seront présentées tout au long du rapport.



Le tableau ci-dessous liste les gains principaux par secteur qui ont pu être chiffrés. Les pourcentages de gain sont évalués par rapport à un scénario de référence « sans effort » dans lequel Paris 2024 n'aurait pas agi pour réduire son impact carbone, en faisant appel aux pratiques ou produits habituels. La méthode est précisée dans l'annexe « Bilan carbone » du présent document.

Secteur	Gain par rapport à un scénario « sans effort » en teqCO ₂	Gain en %
CONSTRUCTIONS PERENNES	→ 88 000 teqCO ₂ évitées : 650 à 700 kgCO ₂ /m ² livré sur le Village des Athlètes soit -30%, gains de 5% à 35% sur les autres ouvrages	- 24 %
INFRASTRUCTURES TEMPORAIRES	→ 53 300 teqCO ₂ évitées grâce à l'optimisation du concept des sites, à la réduction des besoins et à la mise en place de solutions alternatives	- 35 %
ÉNERGIE	→ 17 200 teqCO ₂ évitées grâce aux raccordements réseau sur la durée des Jeux ainsi qu'à l'approvisionnement en énergie renouvelable	- 83 %
ÉQUIPEMENTS SPORTIFS	→ 12 600 teqCO ₂ évitées via le choix de matériel en location et la mise en place de la seconde vie	- 85 %
TECHNOLOGIE	→ 11 500 teqCO ₂ évitées grâce au challenge des quantités d'équipements prévus, au recours à la location et aux garanties de réutilisation	- 16 %
MOBILITÉ	→ 6 800 teqCO ₂ évitées par l'incitation aux transports en commun et aux mobilités actives ainsi qu'à la réduction des voitures pour les accrédités et au recours à des véhicules non thermiques (voitures et bus)	- 13 %
RESTAURATION	→ 3 400 teqCO ₂ évitées végétalisation et optimisation des commandes)	- 23 %
UNIFORMES	→ 2 900 teqCO ₂ évitées grâce à l'éco-conception et à la production en France d'une partie des uniformes des volontaires	- 24 %
LOGISTIQUE	→ 1 300 teqCO ₂ évitées grâce à l'éco-conception et la réduction du mobilier ainsi qu'à l'efficacité énergétique des entrepôts	- 6 %
AUTRES : CÉRÉMONIES, OTR, CÉLÉBRATIONS,...	Certains gains ont été quantifiés mais ils sont partiels ou trop incertains : voir le détail dans l'annexe « Bilan carbone ».	

SOUTENIR DES PROJETS DE CONTRIBUTION CLIMAT

En complément à son ambition de réduire les émissions carbone liées aux Jeux, Paris 2024 a développé un programme de financement de projets d'évitement et de captation d'émissions carbone à hauteur de 12,1 millions d'euros pour un volume équivalent aux émissions qui n'ont pas pu être évitées pendant les Jeux (y compris celles liées au transport des spectateurs) soit 1,59⁵³ MteqCO₂.

Attentif aux recommandations sur les projets dits de « compensation carbone » et en accord avec l'ADEME, Paris 2024 a choisi de ne plus utiliser le terme de « neutralité carbone ». Néanmoins, Paris 2024 reste convaincu que le financement de projets vertueux pour le climat doit se poursuivre.

À L'INTERNATIONAL

Paris 2024 a contribué au déploiement de 9 projets climatiques, tous situés proches de l'Équateur qui est l'une des zones les plus durement touchées par le changement climatique. Ces derniers répondent aux meilleurs standards internationaux de certification (Gold Standard et VCS) et proposent des transformations de grande ampleur :

- **déploiement de dizaines de milliers de systèmes de cuisson et amélioration de l'accès à l'eau** au Nigéria, en République Démocratique du Congo, au Kenya et au Rwanda ;
- **mise en œuvre de centrales photovoltaïques** de 20 MW au Sénégal et de 50 MW au Vietnam ;
- **protection de milliers d'hectares de forêt contre la déforestation** au Guatemala et au Kenya, et restauration d'une mangrove au Sénégal.

Fin novembre 2024, la contribution financière de Paris 2024 avec ses partenaires – Abatable et Schneider Electric avec EcoAct – s'élevait à 11,5 millions d'euros, et a permis de séquestrer ou d'éviter 1,575 MteqCO₂.

Tous les projets ont fait l'objet d'un suivi très strict qui va se poursuivre après 2024. Il vise à garantir que, au-delà des résultats obtenus et déjà certifiés en matière de réduction et de stockage d'émissions, d'autres impacts positifs pour les communautés locales soient poursuivis, notamment sur la santé, le développement socio-économique, l'émancipation des femmes et la préservation de la biodiversité ; autant de co-bénéfices qui résonnent particulièrement avec les valeurs de Paris 2024 et celles du sport.

EN FRANCE

En complément, Paris 2024 a choisi de financer des projets en France à travers le Label bas-carbone, là où ils sont encore rares. Ce programme de près de 600 000 euros permet de financer la séquestration de 14 500 teqCO₂ en France, soit l'équivalent des émissions directes (scopes 1 et 2) ainsi que celles liées aux activités du siège de Paris 2024 depuis 2018. Paris 2024 a veillé à ce que le bilan global de ces projets soit le plus vertueux possible, avec notamment une diversification importante des essences d'arbres.

Paris 2024 a financé quatre projets forestiers à travers le Label bas-carbone⁵⁴ :

- **un projet de nouvelle forêt** (1 340 ha au total) sur la Plaine de Pierrelaye-Bessancourt en Île-de-France ;
- **trois projets de repeuplement de forêts dégradées**, à Montmorency (15 km du Stade de France), dans les Vosges et dans l'Aisne.

49 Arrondi de 1 589 529 mteqCO₂

50 Premier cadre de certification climatique volontaire de l'État en France, il valorise les projets visant à réduire les émissions et séquestrer du carbone : <https://label-bas-carbone.ecologie.gouv.fr/>



L'objectif fixé 8 ans en amont de l'événement est atteint, il s'agissait d'un pari risqué mais utile car travailler avec des objectifs chiffrés a permis d'éclairer certaines des décisions du Comité. Ce « crantage au démarrage » a également fait progresser le réflexe carbone au sein de l'écosystème de Paris 2024 : de nombreux collaborateurs, fournisseurs, partenaires, parties prenantes et organisateurs d'événements sont mieux outillés pour évaluer leurs impacts et surtout pousser des actions d'évitement et de réduction. Nous espérons que dans les années à venir, le modèle des grands événements continuera d'évoluer et que les curseurs seront poussés encore plus loin pour les décarboner. »

BENJAMIN LÉVÊQUE
RESPONSABLE CLIMAT ET BIODIVERSITÉ DE PARIS 2024



Le label bas-carbone est un dispositif innovant qui permet d'accompagner des projets en France, Paris 2024 va pouvoir mettre en visibilité ce dispositif important pour la Stratégie Nationale Bas Carbone. »

BENOÎT LEQUET
DIRECTEUR GÉNÉRAL D'14CE – INSTITUT DE L'ÉCONOMIE POUR LE CLIMAT, MEMBRE DU COMITÉ POUR LA TRANSFORMATION ÉCOLOGIQUE DES JEUX ET MEMBRE DU HAUT CONSEIL POUR LE CLIMAT

EN LAISSANT UN HÉRITAGE

Il était important pour Paris 2024 de partager avec le plus grand nombre les enseignements tirés de l'organisation des Jeux. « Le Coach Climat Événements⁵¹ » a été créé pour répondre à cet objectif. Il s'agit d'un outil gratuit d'estimation et de réduction de l'empreinte carbone, accessible sans niveau d'expertise particulier, et adapté à tous les événements métropolitains quelle que soit leur taille.

L'objectif de cet outil développé par Paris 2024 avec le soutien du ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques, du CNOSF, et l'accompagnement de l'ADEME, est de faciliter l'accès à l'estimation et à la réduction de l'empreinte carbone des événements sportifs en France. Cet outil restera donc actif à l'issue des Jeux, sous maîtrise du ministère du Sport et du CNOSF.

Le Coach Climat Événements est détaillé dans la section 4.1 de ce rapport.

MOBILISER

Paris 2024 s'engage pour la transformation écologique du monde du sport au niveau international. Le comité d'organisation :

- Fait partie depuis 2018 des premiers signataires et membres actifs de l'initiative « Sports for Climate Action », portée par la CCNUCC (Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques) avec le soutien du Comité International Olympique, pour inciter les acteurs sportifs mondiaux à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre liées à l'organisation des compétitions ;
- A rejoint en 2021 la campagne mondiale « Race to Zero », conduite par la CNUCC afin d'engager les entreprises, les villes et la communauté sportive vers une trajectoire zéro carbone à horizon 2050 au plus tard, et de diviser par deux les émissions de GES à horizon 2030.

En plus de ces initiatives, Paris 2024 intervient régulièrement depuis 2019 pour présenter les méthodes, outils et programmes mis en place auprès de l'écosystème des Jeux, du monde sportif et de la société civile.

Si la restauration n'équivaut qu'à 1% du de l'impact carbone des Jeux, cela constituait cependant une opportunité unique de sensibiliser le grand public. Végétaliser l'offre alimentaire est le premier levier permettant de réduire l'empreinte carbone de la restauration, tout en valorisant une alimentation saine pour le corps et notre environnement. Paris 2024 a donc fait le choix de proposer une offre à minima à 50% végétarienne, attractive et gourmande dans les menus en fonction des besoins et attentes de chaque public. Les volontaires ont retrouvé ainsi des menus alternant des jours 100% végétariens et des jours où l'offre était à 50% végétarienne, tandis que l'offre proposée au grand public dans les buvettes a été à minima à 60% végétarienne, allant jusqu'à 100% au Parc urbain de la Concorde.

51 <https://www.coachclimateevenements.org/>

ILS SE SONT ENGAGÉS AVEC PARIS 2024

La SOLIDEO a supervisé et financé les opérations d'aménagements et de construction des ouvrages pérennes nécessaires aux Jeux Olympiques et Paralympiques. Dans le cadre de son ambition d'excellence environnementale, la SOLIDEO a élaboré des prescriptions fortes en matière de réduction de l'empreinte carbone sur l'ensemble du cycle de vie des bâtiments. Des objectifs qui ont atteints puisqu'au Village des Athlètes notamment, les choix d'aménagement ont permis de réduire de 30% l'empreinte carbone de la construction des bâtiments par rapport à une opération classique.

Quelques exemples de réalisation :

- Le Centre Aquatique Olympique est le seul site de compétition à avoir été construit pour les besoins des Jeux. Avec sa grande charpente concave en bois, le volume à chauffer a ainsi été réduit de 30 %, permettant de faire des économies d'énergie pendant toute la durée de vie de l'équipement. 4 600 m² de panneaux photovoltaïques ont également été installés sur le toit du bâtiment couvrant 20-25% des besoins électriques ;
- Sur le Village des athlètes, le recours à des matériaux faiblement émissifs et biosourcés a été privilégié : 100% des bâtiments de logement de moins de 28 mètres de hauteur ont eu recours au bois en structure et près de la moitié présentent une structure tout bois.

La stratégie environnementale et sociale de la SOLIDEO ainsi que des éléments plus détaillés sur ses réalisations sont à retrouver dans la section 4.2.

LES ENSEIGNEMENTS PRINCIPAUX

Si la performance en matière de réduction de l'impact carbone de Paris 2024 est inédite, elle laisse aussi des enseignements aux prochains Comités d'Organisation, pour aller encore plus loin.

Voici les principaux enseignements :

- Plus le travail est anticipé, plus les actions d'évitement et de réduction ont des chances d'être efficaces.
- Il est indispensable de fixer un objectif carbone dès la candidature, même si cela a généré des attentes et une exposition importante, il a donné un cap à toute l'organisation.
- Certains objectifs de réduction ont été dépassés, par rapport à ce qu'était initialement estimé comme possible. Preuve que les efforts de réduction doivent se poursuivre tout au long de la vie d'un comité d'organisation.
- La gouvernance est clé, Paris 2024 a pu s'appuyer sur un portage à très haut niveau, tant exécutif que des parties prenantes au sein du conseil d'administration pendant toute l'organisation des Jeux. Un tel alignement et un soutien constant sont indispensables au succès.
- En matière de déploiement, Paris 2024 a pu aussi s'appuyer sur un réseau de référents engagés au sein de tous les pans de l'organisation. Certains de ces référents auraient pu être identifiés plus clairement encore plus tôt dans la vie du Comité.
- Les émissions liées aux déplacements des spectateurs sont les plus difficiles à modéliser en amont. Les hypothèses initiales sont clés et un travail par scénarii peut être utile pour mettre en évidence la sensibilité aux différentes variables. Pour le calcul final de l'impact, un système de billetterie capable de tracer l'origine de chacun des spectateurs bénéficiant de chaque billet est souhaitable.
- Un bon outil de pilotage carbone facilite grandement le suivi et le bon niveau de pilotage. Paris 2024 a opté pour un outil non connecté à ses systèmes d'information – car ils n'étaient pas stabilisés à l'époque – et relativement simple par rapport à l'ensemble des solutions existantes sur le marché. Cela a permis une souplesse d'utilisation mais n'a pas évolué vers partage du pilotage en interne, l'équipe restant en interface pour la capture et utilisation de la donnée.
- Tout au long de la préparation de l'événement, il est indispensable d'arbitrer le niveau de détail des données à mobiliser. Le Comité d'Organisation a mis en place des outils de communication et de remontée d'information, particulièrement performant sur les données à fort impact, et est resté à un niveau relativement "haut" sur d'autres. Des précisions plus importantes sur certains périmètres auraient pu peut-être orienter vers d'autres solutions bas carbone (par exemple sur la technologie)
- Responsabiliser l'ensemble des acteurs est déterminant. Paris 2024 l'a fait de manière très large avec ses fournisseurs et partenaires, notamment via ses appels d'offre et contrats de fourniture. Mais le temps a parfois manqué pour expliquer les objectifs et coconstruire des nouvelles solutions dans certains domaines. Une attention plus forte via des relais ou référents aurait sans doute permis une performance carbone générale encore plus optimisée sur les opérations.



3.1.2 L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE



CONSTAT

À L'ÉCHELLE DE LA PLANÈTE

Les activités humaines reposent aujourd'hui largement sur un modèle linéaire (extraction de ressources naturelles, utilisation et rebus de matériaux). Depuis les années 2000, l'extraction de ressources naturelles et la consommation augmentent à des niveaux sans précédent et dépassent largement le taux de croissance de la population mondiale. Chaque année, les économies mondiales consomment 100 milliards de tonnes de ressources naturelles vierges.

Selon le *Circularity Gap Report*⁵², l'extraction de nouveaux matériaux ne cesse d'augmenter dans le monde, réduisant considérablement le taux de circularité des ressources : de 9,1% en 2018, il est passé à 8,6% en 2020, puis à seulement 7,2% en 2023. Ces chiffres traduisent une hausse de la consommation et une diminution de la part de matières réemployées, réutilisées et recyclées, conduisant ainsi à une baisse de la circularité des modes de production. Pour autant, la prégnance de l'économie circulaire dans le débat public récent témoigne d'une réelle prise de conscience de la nécessité d'atteindre un modèle plus circulaire. En effet, tendre vers une économie circulaire est essentiel pour limiter la pression sur les ressources, réduire les émissions de GES et accéder à une consommation soutenable à l'échelle de nos sociétés.

À L'ÉCHELLE DES JEUX

Les Jeux – comme tous les événements sportifs – sont par nature éphémères. Ils mobilisent une quantité de ressources importante pour aménager des infrastructures temporaires (tribunes, tentes, barrières, zones de compétition, etc.) équiper les sites (mobiliers, écrans, bureaux et chaises, etc.), puis accueillir les publics (restauration, sanitaires, etc.).

L'approche circulaire permet de repenser les manières de concevoir les événements – les ressources ayant une valeur et les déchets un coût, le meilleur déchet reste celui que l'on ne produit pas. En tant qu'organisateur, adopter une approche circulaire a ouvert de nouvelles perspectives à Paris 2024 et a permis de trouver de nouveaux leviers budgétaires (réduction des besoins, possibilités de revente, réduction du volume de déchets à traiter), de gagner en efficacité opérationnelle (planification, anticipation, mutualisation), de réduire les impacts en réduisant les ressources nécessaires et d'anticiper des éventuels risques environnementaux, réputationnels et financiers associés.

LES RÉALISATIONS DE PARIS 2024

Paris 2024 avait pour ambition d'organiser les Jeux les plus circulaires possibles.

- **Première fois** qu'une équipe économie circulaire est constituée pour atteindre cet objectif.
- **Développement d'une méthode inédite** « l'empreinte matière », qui a permis de quantifier, plusieurs années en amont de l'événement le volume d'équipements nécessaires et de dessiner une stratégie associée.
- **Une stratégie simple et duplicable par tous les événements** : moins, mieux et pour longtemps
- **Une empreinte matière de 130 000 tonnes, dont la moitié associée à la mise en place d'infrastructures temporaires**. Paris 2024 a atteint un taux de circularité inédit de 90%, ce qui est une nouvelle référence et montre qu'un nouveau modèle est possible, notamment pour certains secteurs où les taux de circularité sont très faibles.
- **Déploiement d'un modèle basé sur l'usage des produits et non la propriété**.
- **Des outils disponibles en héritage pour mettre en œuvre l'écoconception dans les secteurs à impacts** : textile, emballages, infrastructures temporaires, produits dérivés, supports de communication...
- **Développement des pratiques d'écoconception et mise en valeur des produits écoconçus pour l'ensemble des objets iconiques par exemple** : médailles, torches, podiums, uniformes volontaires...
- **Pas de gaspillage, plus d'héritage. Création du premier programme de seconde vie des Jeux, avec une ambition unique** : trouver une seconde vie à l'ensemble des équipements des Jeux, des ballons de volley, au faux plancher, jusqu'au dernier pin's.
- **Une mise en lumière inédite de l'économie circulaire et de ses acteurs**, notamment des dizaines de millions de personnes sensibilisées au réemploi grâce à la médiatisation des Grandes Braderies.

MÉTHODE

ESTIMER

Le Comité d'Organisation a voulu penser l'après-Jeux avant les Jeux, pour anticiper et gérer au mieux la seconde vie des matériaux et équipements mobilisés (actifs matériels). C'est pourquoi, les Jeux de Paris 2024 ont été les premiers à estimer leur « empreinte matière » (à l'image de l'empreinte carbone) : site par site, épreuve par épreuve, les objets et matériaux nécessaires ont été estimés et cartographiés en amont de l'événement. Ce travail constitue un repère pour les comités d'organisation des futures éditions. Le détail de l'empreinte matière est disponible en annexe.

Ces actifs matériels de Paris 2024 englobent tous les biens, produits et équipements commandés et livrés pour les besoins des Jeux : infrastructures temporaires, mobilier, uniformes, équipements sportifs, équipements technologiques, etc. **Paris 2024 a ainsi réussi à déployer un modèle basé largement sur l'usage des produits et non la propriété.**

La stratégie responsable des achats a fait de l'économie circulaire son premier pilier. Chaque marché et appel d'offre a intégré la seconde vie des équipements comme prérequis. Ainsi, une grande majorité des équipements sont gérés par des tiers avec des clauses de seconde vie intégrées aux contrats, en accord avec la stratégie d'économie circulaire de Paris 2024 adoptée dès octobre 2022. Un minutieux travail d'inventaire des contrats passés et des clauses associées à la seconde vie a permis de conclure qu'en valeur 87% des actifs ont été déployés et repris par des prestataires et partenaires.

Seuls 13% des actifs déployés sur les sites étaient donc en gestion directe par Paris 2024. Parmi eux : certains équipements sportifs, les uniformes, les objets symboliques (podiums, drapeaux...), certains équipements médicaux et de bureau, des consommables (fournitures de bureaux, etc.), et certains matériaux issus des travaux et aménagements temporaires.

Paris 2024 a établi sa stratégie d'économie circulaire en s'appuyant sur l'empreinte matière. Elle s'articule autour de 3 grands principes : moins, mieux et en laissant un héritage.



L'économie circulaire et les Jeux ?

Il y a quatre ans, je n'avais pas de mode d'emploi mais j'avais une conviction : le sport est un levier formidable pour parler d'environnement autrement.

Et en rejoignant Paris 2024, j'avais 3 rêves un peu fous :

- Profiter de l'élan des Jeux pour mettre l'économie circulaire sous le feu des projecteurs ;
 - Renforcer les modèles économiques et les acteurs du réemploi avant, pendant et après les Jeux ;
 - Et accompagner le changement de regard et de comportement vers une économie plus circulaire.
- Merci à toute l'équipe de champions qui a travaillé sans relâche pour livrer des Jeux spectaculaires et circulaire, ainsi qu'à l'ensemble des partenaires, associations, start-up, collectivités, fédérations... qui ont contribué à réaliser ces rêves ! »**

CAROLINE LOUIS
MANAGER ÉCONOMIE CIRCULAIRE DE PARIS 2024

FAIRE AVEC MOINS

Moins construire, moins produire... Paris 2024 a priorisé la sobriété dans la conception des espaces et de leurs équipements. Cela a notamment impliqué de :

- Concevoir des structures les plus compactes possible ;
- Mutualiser les espaces et leur usage (entre les épreuves olympiques et paralympiques par exemple) ;
- Choisir des équipements plus sobres en consommation d'électricité et/ou de carburant.

Un autre levier critique consistait à optimiser des ressources existantes :

- Recenser les équipements (mobilier, les équipements technologiques, etc.) déjà présents sur les sites afin de ne commander que le strict nécessaire ;
- Favoriser l'usage plutôt que l'acquisition (location d'infrastructures temporaires auprès d'acteurs de l'événementiel, mise à disposition, reprise) ;
- Proposer des solutions (mutualisation, location, achat avec option de reprise / avec option d'achat, etc.), pour gérer l'incertitude et les risques propres à l'événementiel ;
- Réduire le sur-mesure en privilégiant le recours à des éléments standards (déjà produits et en stock) pouvant être plus facilement loués et redéployés ultérieurement

Cette démarche a par exemple permis de réduire de près de 25% le nombre d'articles de mobilier, passant de 800 000 à environ 600 000 !

FAIRE MIEUX

Un écosystème de fournisseurs gravite autour des Jeux. Pour Paris 2024, c'était l'opportunité de promouvoir des produits mieux conçus et de nouvelles façons de produire.

- 1** Dès la sélection : privilégier les produits les mieux conçus en tant que donneur d'ordre. 1500 lots ont été lancés par Paris 2024, et grâce à la stratégie responsable des achats des critères d'écoconception étaient intégrés dans tous les marchés lorsque pertinents pour réduire leur impact et augmenter leur recyclabilité. C'est ce qui a permis de favoriser des produits mieux conçus, comme la piste d'athlétisme du Stade de France (voir ci-dessous).
- 2** Accompagner les secteurs à fort potentiel de transformation (infrastructures temporaires, emballages, look & signalétique, produits sous-licence, etc.) via des guides et programmes spécifiques pour les aider à mettre en place les meilleures pratiques.
- 3** Promouvoir et donner de la visibilité à des produits écoconçus pour sensibiliser aux meilleures pratiques.

LES « CAFÉS HÉRITAGE 2024 »

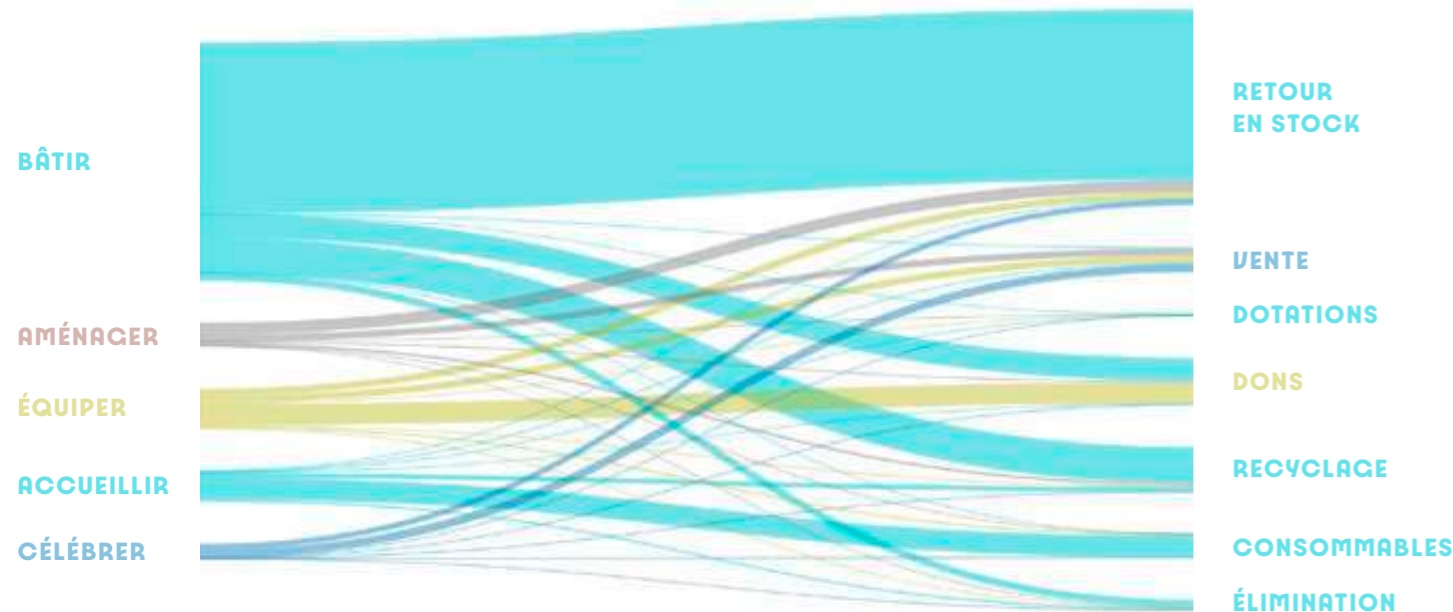
Avant, pendant et après les Jeux, Paris 2024, en collaboration avec l'association Les Canaux qui porte le programme ESS 2024, a donné la parole à celles et ceux qui se sont mobilisés pour des Jeux utiles et plus responsables, grâce aux podcasts Café-Héritage 2024.

Vous pouvez découvrir le podcast « Des produits éco-conçus, éco-responsables et made in France pour les Jeux : mythe ou réalité ? » ici (ainsi que sur toutes les autres plateformes d'écoute). →



52 The Circularity Gap Report 2023 : https://assets-global.website-files.com/5e185aa4d27bcf348400ed82/63ecb3ad94e12d3e5599cf54_CGR%202023%20-%20Report.pdf

RÉPARTITION DES CATEGORIES D'ÉQUIPEMENTS PAR MODES D'APPROVISIONNEMENT ET DEVENIR APRÈS LES JEUX



PARIS 2024 S'EST ATTAQUÉ À L'ÉCO-CONCEPTION DE PRODUITS EXTRÊMEMENT VARIÉS, TOUS CLÉS À L'ORGANISATION DES JEUX

En matière d'infrastructures, le Comité d'Organisation a publié le tout premier Guide d'éco-conception des infrastructures temporaires de Paris 2024 pour une architecture éphémère durable. Premier guide du type, il définit les principes stratégiques de l'écoconception architecturale et technique appliqués aux infrastructures temporaires des Jeux de Paris 2024. Il recense les principes standards de l'éco-conception, la méthodologie d'application du guide via quatre catégories de sites établies ainsi que des potentielles solutions disponibles sur le marché et comparées entre elles en fonction des besoins précis des différents opérateurs des espaces.

A une échelle de produits plus petits en taille, Paris 2024, avec l'aide de CITEO, a produit un Guide d'écoconception des emballages⁵³ et un guide des emballages de la restauration, afin de partager les bonnes pratiques avec le plus grand nombre et de prévenir au maximum la production de déchets. Ce travail a porté ses fruits puisque le volume de déchet produit sur site a été drastiquement réduit par rapport aux éditions précédentes.

Au sein du Salon des officiels, les membres de la Fédération Internationale d'Escalade ont aperçu des pots de fleurs en cordes d'escalade ! Ils ont été pensés et créés par Seconde voie, une entreprise artisanale située dans les Pyrénées qui donne une seconde vie aux cordes d'escalade.



L'économie circulaire et les Jeux, c'est une première ! Paris 2024 a dû tout inventer : une méthodologie inédite - l'empreinte matière - et la première stratégie économie circulaire de l'histoire des Jeux. Avec cette stratégie, ambitieuse et exhaustive, Paris 2024 a complètement incarné les principes de circularité : réduction des besoins et économie de la fonctionnalité, soutien de l'éco-conception, anticipation du réemploi des équipements. La mise en place des actions a porté ses fruits : Paris 2024 démontre qu'il est possible de réduire drastiquement les déchets et d'assurer un réemploi maximum des équipements. Un nouveau standard pour les futurs événements et une médaille d'or pour la circularité ! Je remercie l'équipe et particulièrement Caroline Louis pour le travail accompli.»

NATHALIE BOYER

DÉLÉGUÉE GÉNÉRALE D'ORÉE, MEMBRE DU COMITÉ POUR LA TRANSFORMATION ÉCOLOGIQUE DES JEUX

ILS SE SONT ENGAGÉS AVEC PARIS 2024

MONDO

LA PISTE D'ATHLÉTISME LA PLUS RAPIDE DU MONDE EST AUSSI ÉCOCONÇUE

Acteur mondial du marché du sport, Mondo, Supporteur Officiel de Paris 2024, a fourni la piste d'athlétisme et tous les équipements sportifs nécessaires pour les épreuves d'athlétisme : des haies aux matelas, des poteaux pour le saut en hauteur et le saut à la perche jusqu'aux plots de départ. L'entreprise s'est engagée à assurer la seconde vie de tous les produits et équipements fournis. Une partie a été redistribuée en collaboration avec Paris 2024. L'autre partie a été vérifiée, reconditionnée et réutilisée par Mondo lors de futurs événements sportifs.

Ces équipements ont été produits sur certains sites tant à Saragosse (Espagne) qu'à l'usine de Gallo d'Alba, dans la province de Cuneo en Italie. Cette dernière est certifiée selon les normes de management environnemental ISO 14001:2015. De plus, Mondo Group a obtenu la certification pour son système de gestion de l'énergie selon la norme ISO 50001 dans le but d'optimiser la performance énergétique dans l'ensemble de l'entreprise, dans une perspective d'amélioration continue. L'unité de production concernée est alimentée par une centrale photovoltaïque, ce qui permet de réduire les émissions de GES. Par ailleurs, le processus de vulcanisation utilisé pour le revêtement Mondo Track des pistes d'athlétisme permet de créer des produits dans lesquels les poudres de caoutchouc recyclé sont liées de manière permanente à une matrice polymère : ce qui empêche leur détachement et la libération de microplastiques.

Mondotrack WS-EB, la piste d'athlétisme de pointe qui a été utilisée pour Paris 2024, incarne l'engagement de Mondo en matière de responsabilité environnementale. Suite à un examen critique des émissions de GES associées à la piste d'athlétisme utilisée lors des Jeux Olympiques de Londres 2012, Mondo a priorisé la réduction de l'impact environnemental de la piste, tout au long du cycle de vie de la piste, de la production à la seconde vie. Jusqu'à 50 %, en poids, des ingrédients de la piste étaient recyclés ou renouvelables, ce qui a permis d'économiser des matériaux vierges d'origine fossile, avec une amélioration significative par rapport aux éditions précédentes.

Pour réduire l'impact environnemental du produit, Mondo a privilégié l'utilisation d'ingrédients non fossiles issus de sources renouvelables, tels que le caoutchouc naturel, et l'utilisation de matériaux recyclés (provenant de chaînes d'approvisionnement industrielles et en fin de vie) autant que possible.

En outre, Mondotrack WS-EB est fabriqué à l'aide de méthodes et de technologies permettant de réduire son empreinte carbone, telles que l'utilisation d'énergies renouvelables (photovoltaïque) et la définition de processus visant à minimiser les déchets.



© Patrick Smith/Getty Images

FOCUS INNOVATION

EP CLIMBING

FOURNISSEUR DU BLOC D'ESCALADE

Ep Climbing, fabricant français, a été sélectionné pour fournir le mur de bloc officiel de Paris 2024. Le bloc d'escalade « Titan » (20 m de large sur 4,5m de haut) dont la durée de vie est de minimum 20 ans, a été installé sur le site du Bourget le temps des Jeux de Paris 2024. Soucieuse de l'impact environnemental lié à la production du bloc, l'entreprise a procédé à une analyse de son cycle de vie : une approche innovante, portant sur la totalité de la chaîne de production et des composants du bloc. Les résultats obtenus ont permis au fabricant de concentrer ses efforts d'écoconception sur les tapis, qui représentent 56 % de l'empreinte carbone (travail au niveau de la production, en France, de mousse recyclée et recyclable) et les prises (travail avec différents fabricants pour des prises recyclées et recyclables).



© Alex Pantling/Getty Images

⁵³ https://bo.citeo.com/sites/default/files/2021-12/2021_PARIS2024-GUIDE%20Ecoconception%20emballages.pdf Les économies se font en comparaison avec un système filtration traditionnel à sable

LAISSER UN HÉRITAGE

LE DÉFI COLOSSAL DE LA SECONDE VIE DES ACTIFS MATÉRIELS

Infrastructures temporaires, mobilier, uniformes, équipements sportifs, nourritures et boissons, équipements technologiques... Au total, ce sont 6 millions d'objets pour lesquels Paris 2024 a pensé l'après Jeux avant les Jeux. Pour autant, tous les achats n'ont pu être évités et Paris 2024 a acquis 13% des actifs. Une stratégie pour piloter la seconde vie de ces acquisitions a dû être déployée, et plus globalement des outils pour soutenir les engagements de seconde vie des partenaires et prestataires.

Cela a représenté un challenge colossal pour assurer la seconde vie de l'ensemble des 6 millions de produits et équipements des Jeux et une ambition inédite pour un Comité d'Organisation : celle de trouver des solutions pour chaque équipement à l'issue des Jeux. Un programme de seconde vie, utile et populaire, a défini des solutions adaptées à chaque type d'équipement et de public.

C'est la première fois qu'un Comité d'Organisation développe un programme structuré pour assurer la seconde vie des actifs matériels. La stratégie est basée sur le don et la revente, à travers 5 canaux différents selon le type d'actif et le bénéficiaire :

- Le don au mouvement sportif : donner une seconde vie aux équipements sportifs pour prolonger la promesse des Jeux d'inciter et d'accompagner à la pratique du sport ;
- Le don aux acteurs de la solidarité : donner une seconde vie utile à des meubles, textiles et petits équipements dans le cadre de l'héritage de Paris 2024, inclusif et solidaire ;
- La revente via la plateforme secondevie.paris2024.org : donner une seconde vie aux actifs professionnels à travers d'un outil innovant conçu et mise en place par Paris 2024 qui industrialise le réemploi, facilite les opérations et permet de valoriser ces actifs ;
- La revente via les Grandes Braderies des Jeux : donner une seconde vie aux produits textiles et petit memorabilia, pour prolonger la flamme et l'engagement au sein des territoires ;
- Le don pour l'héritage mémoriel aux musées français et internationaux : transmettre certains objets symboliques afin de garder intact la mémoire des Jeux et les célébrer au travers de futures expositions pour les prochaines décennies.

1 Laisser en héritage les équipements sportifs qui ont accompagné les performances et les exploits des athlètes du monde entier au profit du monde du sport et des territoires

Les équipements sportifs qui ont accompagné les performances et les exploits des athlètes du monde entier aux Jeux de Paris 2024 vont avoir une seconde vie ! Si la majorité des équipements sportifs des Jeux ont été loués, ceux qui ont été achetés avec le soutien de l'Agence Nationale du Sport (ANS) auront été légués avant la fin de l'année 2024 au mouvement sportif français. En ligne avec la stratégie définie et validée avec l'ANS, le CNOSF et le CPSF, les fédérations sportives nationales ont identifié, via un processus de sélection transparent, les potentielles structures bénéficiaires pour tous les équipements achetés par Paris 2024. Après validation de la commission de seconde vie interne de Paris 2024 et de l'ANS, des conventions de don ont été signées (19) - ou sont sur le point de l'être (9) au moment de la publication de ce rapport - entre Paris 2024 et les fédérations concernées. Ainsi, la totalité des équipements sportifs aura une seconde vie vers des bénéficiaires sportifs et associatifs déjà identifiés avant la fin des Jeux.

Ce programme de réemploi reflète la volonté de Paris 2024 de contribuer à développer l'accès à la pratique d'activité physique et sportive au plus grand nombre, notamment aux publics éloignés de la pratique sur des territoires en manque d'équipements sportifs, à l'image de la Seine-Saint-Denis, 103^e département sur 105 en termes d'infrastructures sportives.

A titre d'exemples :

- **La Fédération Française de Volleyball (FFVB)** a hérité de nombreux équipements : ballons, filets, poteaux et sols sportifs. La FFVB mettra notamment ces équipements à disposition de ses pôles sportifs à travers la France.
- **La Fédération Française de Badminton (FFBad)** a récupéré des équipements à la fois pour sa discipline olympique et sa discipline paralympique. En Pays de la Loire, c'est le mouvement paralympique qui récupérera de nombreux équipements.
- **La Fédération Française de Taekwondo (FFTDA)** redistribuera les équipements sportifs utilisés pendant les Jeux Olympiques et Paralympiques dans de nombreux clubs d'Île-de-France, par exemple le club de Dugny (93).
- **Le sable du stade tour Eiffel**, utilisé pour les épreuves de Volleyball de plage, est réutilisé pour créer l'équivalent de trois terrains dans le parc départemental de Marville (93) et un terrain à Taverny dans le Val d'Oise (95).
- **Après discussions avec la Fédération Française de Roller et Skateboard (FFRS), la DIJOP et l'ANS**, et avec un financement de la Solideo, l'aire de compétition de Skateboard Street du Parc Urbain La Concorde et l'aire d'échauffement seront réimplantées en Seine-Saint-Denis après les Jeux.
- **A la suite d'un appel à manifestation d'intérêts lancé en 2021**, les bassins temporaires installés à Paris La Défense Arena à Nanterre seront réemployés en Seine-Saint-Denis, à Sevran (Paris Terres d'Envol) et à Bagnolet (Est-Ensemble), dans une démarche d'héritage financée par Paris 2024, la SOLIDEO, la préfecture et le Conseil Départemental de la Seine-Saint-Denis.
- **Après discussions avec la Fédération Française de Cyclisme**, l'aire de compétition de BMX Freestyle sera réutilisée lors des championnats du monde de Cyclisme en 2027 puis installée ensuite de manière pérenne afin qu'elle puisse continuer de contribuer au mouvement sportif français.

2 Le don aux acteurs de la Solidarité : un héritage utile et qui répond à leurs besoins

La seconde vie des équipements est une opportunité pour prolonger la promesse de Paris 2024 et affirmer une nouvelle fois la vision et l'héritage de Paris 2024 à travers l'inclusion et la solidarité. Le Sport change les vies, même après les Jeux.

- **Au Village des athlètes**, des milliers de meubles redistribués au profit des plus précaires. Un trio inédit de partenaires s'est associé pour donner et acheminer plus de 75 000 équipements au profit d'Emmaüs et Emmaüs Défi. Ce sont 54 000 meubles du Village des athlètes - donnés par RGS -, 9 000 matelas et 11 000 oreillers - par AirWeave -, qui ont été transportés par 420 camions pris en charge par la fondation CMA-CGM et récupérés par les centres Emmaüs dans toute la France ainsi que la Banque Solidaire de l'Équipement. Cela représente l'équivalent de 8 millions d'euros de don, l'équivalent de deux ans de donations pour Emmaüs et des milliers de bénéficiaires accompagnés. D'autres acteurs de la solidarité complètent ce dispositif : Emmaüs et La Croix Rouge ont pu récupérer l'ensemble des équipements laissés par les athlètes, (électroménager, décoration, textile...). Ce sont l'équivalent de 6 semis remorques de don qui ont été distribués aux associations.

- **Des équipements de champions** pour favoriser l'accès aux sports des populations les plus fragiles. Petits équipements de fitness, chaussures, ballons et vélos, font partie des équipements sportifs laissés et offerts par les Comités Nationaux Olympiques et Paralympiques pour contribuer à ce programme d'héritage conçu et proposé par Paris 2024. Ces équipements ont été redistribués au Secours Populaire, pour équiper les personnes qui en ont besoin. Ce faisant, le Secours Populaire répond à la problématique du coût des équipements, qui est un des freins à la pratique du sport. En complément, Paris 2024 a lancé une collecte solidaire d'équipements sportifs à l'occasion du Marathon pour Tous pendant laquelle 850 kg de matériel de sport ont été collectés.

- **Moins de gaspillage, plus d'héritage** sur chaque site sportif de Paris 2024 grâce à un réseau d'acteurs solidaires. Pour chaque site de compétition de Paris 2024, un maillage territorial a été anticipé en amont de l'événement pour assurer la seconde vie des équipements restants. Sur les 14 sites du territoire parisien, la Ville de Paris a déployé des moyens logistiques pour collecter, stocker et redistribuer les produits et équipements à ses publics prioritaires via des associations de solidarité. De même, en Seine-Saint-Denis, c'est le Département, qui a officié en tant que facilitateur et opérateur de la collecte et de la redistribution. Enfin, à l'échelle nationale, les antennes du Secours Populaire Français, ont été mobilisées pour assurer que chaque équipement restant puisse être récupéré et réemployé, au profit de ceux qui en ont le plus besoin. Ce dispositif a démontré son efficacité en permettant la collecte de plus de 32 tonnes de produits et équipements post-Jeux, grâce à plus de 100 collectes sur 19 sites de compétition et au Village des athlètes.

3 La revente via la plateforme dédiée Secondevieparis2024 : une solution innovante qui permet un réemploi massif au profit des professionnels franciliens

Paris 2024 a également innové en créant et lançant sa plateforme digitale de revente et de don Seconde vie Paris 2024⁵⁴ à destination d'un public professionnel (collectivités, entreprises, associations). Cette plateforme référence des centaines d'annonces, parfois insolites, de produits moins connus des Jeux comme des morceaux de moquette, des rubalises, des cônes de chantiers ou les pianos de la Cérémonie d'ouverture Paralympique. Certains produits peuvent être récupérés gracieusement par les associations et fédérations sportives. Par exemple, l'ensemble des bâches et kakémonos sont mis à disposition gracieuse pour tous les projets à impact.

La plateforme a également été mise à disposition de l'écosystème et de nombreux partenaires et prestataires des Jeux ont saisi cette opportunité pour vendre et donner leurs produits restants : ADP, Arena, CEVA, Doublet-Wasserman, GI Events, ASO... Cette plateforme a ainsi constitué un outil efficace pour leur permettre de trouver facilement des repreneurs à des équipements souvent très peu utilisés.

In fine, la plateforme permet aux acteurs professionnels franciliens d'acheter des produits de seconde main : pour les collectivités, cela contribue à leurs objectifs d'achat en réemploi ; pour les entreprises, cela développe une nouvelle forme de consommation, plus responsable.

Depuis son ouverture en juillet 2024, plus de 900 annonces ont été publiées et plus de 490 commandes réalisées par des entreprises et des associations.



4 La revente via les Grandes Braderies des Jeux, dernier tour de piste dans les territoires

Pour la première fois, un Comité d'Organisation des Jeux organise des événements pour donner une seconde vie à des milliers d'objets emblématiques. Après un été de moments riches en émotions, les fans des Jeux ont ainsi eu l'opportunité rêvée de garder en souvenir un objet qui a fait les Jeux. De nombreuses pièces textiles (uniformes des volontaires, du staff ou des officiels), des t-shirts, des écocups, des serviettes utilisées par les athlètes, des drapeaux et autres objets iconiques ont été vendus entre 1€ et 50€.

Au total, 24 collectivités engagées via le label Terre de Jeux 2024 ou en tant que collectivité hôte avec Paris 2024 ont accueilli des braderies des Jeux, qui ont débuté à Saint-Denis et Mulhouse le week-end du 14 et 15 septembre et se sont clôturées le 27 octobre. Avec 2 000 visiteurs en moyenne par braderie, ce sont près de 50 000 personnes qui ont pu profiter de ce dispositif. En comptant l'ensemble des pins, stylos et éco-cups, ce sont en moyenne 20 000 objets qui ont trouvé une seconde vie par braderie, soit presque 500 000 en tout. A la fin de chaque braderie, les collectivités organisatrices ont également pu redistribuer les invendus à des associations locales du territoire.

En plus d'un immense succès populaire, ces Braderies ont été un relais média sans précédent sur des sujets environnementaux. A titre d'exemple, pour le weekend du 12 octobre, 322 retombées médias ont été décomptées pour une audience de 15 millions de personnes : une valorisation extraordinaire de l'économie circulaire !

5 Le don pour l'héritage mémoriel aux musées

Afin de conserver un héritage physique des Jeux intact au fil des ans et encourager la célébration de sa mémoire, Paris 2024 a développé un programme pour transmettre en donation à différents musées ses objets symboliques. Ce programme de seconde vie permet de faire vivre l'histoire de Paris 2024 et d'assurer une transmission.

Le Musée National du Sport de Nice en est le premier bénéficiaire – une fois les obligations de Paris 2024 remplies auprès du Musée Olympique à Lausanne – avec le dépôt d'objets iconiques comme la fresque de la trêve olympique, la torche, le bâton des 3 coups, le podium, les accessoires des cérémonies de remise des médailles, les équipements sportifs signés par les vainqueurs, les uniformes, etc. Les costumes iconiques des cérémonies d'ouverture et de clôture ont quant à eux été transmis à différents musées français sélectionnés. Les objets du relais comme la torche, la lanterne et le chaudron des villes étapes ont aussi été proposés à un réseau de musées et aux collectivités.

LES « CAFÉS HÉRITAGE 2024 »

Avant, pendant et après les Jeux, Paris 2024, en collaboration avec l'association Les Canaux qui porte le programme ESS 2024, a donné la parole à celles et ceux qui se sont mobilisés pour des Jeux utiles et plus responsables, grâce aux podcasts Café-Héritage 2024.



← Vous pouvez découvrir le podcast « Paris 2024, 6 millions de produits nécessaires... Qu'est-ce qu'on en fait après ? » ici (ainsi que sur toutes les autres plateformes d'écoute).



© Elsa/Getty Images

Enseignements principaux :

- **Créer le déclin**
Convaincre et générer de l'adhésion autour des sujets environnementaux est souvent laborieux. L'exercice d'empreinte matière a été un tournant car il a permis d'objectiver l'ampleur de la tâche et d'établir un constat partagé par tous : l'après Jeux serait un défi opérationnel colossal. Ainsi, quatre ans avant les Jeux, le top management et les équipes avaient intégré que la bonne gestion des enjeux d'économie circulaire pouvait présenter un risque ou une opportunité.
- **Penser l'après Jeux avant les Jeux**
L'anticipation est clé dans la mise en place des démarches d'économies circulaire. Cela passe par un questionnement systématique : quel est mon besoin, usage, que vais-je en faire après... et un verrouillage de cette approche via des documents stratégiques (stratégie, politiques, procédures). Chez Paris 2024, l'économie circulaire est le premier pilier de la Stratégie Responsable des Achats
- **Dépasser ses fonctions : l'économie circulaire est un sport collectif**
Les enjeux de seconde vie doivent faire partie du périmètre des différentes prestations et des marchés et intégrés aux objectifs des prestataires. Toutefois, une relation étroite doit se mettre en place pour assurer l'atteinte des résultats tout au long de la collaboration. Fournir aux parties prenantes les différents outils permettant d'intégrer ces enjeux et de mettre à disposition des solutions concrètes pour atteindre les objectifs de réemploi sont des leviers-clés.
- **Prévoir l'imprévisible**
Il est nécessaire de se munir de solutions « flexibles et robustes » de seconde vie car il y aura toujours après l'événement des gisements imprévus dont on ne peut connaître la typologie en avance. S'entourer d'acteurs, mettre en place en amont des solutions (plateforme, opérations de revente...) pour ne pas être pris au dépourvu est indispensable.
- **Ne pas oublier de rendre les gens heureux**
L'économie circulaire est un formidable levier de ré-enchantement. Alors que la phase de dissolution était vue comme une épreuve, Paris 2024 en a fait une opportunité et en a profité pour renforcer sa vision et son héritage (sportif, solidaire, engagement...) et générer beaucoup de joie. Dans cette période chargée, garder du temps pour répondre aux sollicitations entrantes et rencontrer les acteurs est très gratifiant et permet de garder la motivation dans la dernière ligne droite.

MOBILISER POUR DÉVELOPPER LE RÉEMPLOI, LEVIER ÉCONOMIQUE ET CRÉATEUR D'EMPLOIS

Augmenter la circularité d'un événement via la seconde vie des actifs matériels représente un énorme défi opérationnel et nécessite le développement de nouvelles activités : logistique retour, réparation, reconditionnement et re-commercialisation. La réussite de cette ambition s'est fondée sur la capacité du Comité d'organisation à anticiper et à mettre en place les orientations nécessaires, mais aussi de l'engagement de nombreuses parties prenantes. Paris 2024, le mouvement sportif, l'État, les collectivités, les entreprises partenaires et prestataires ont travaillé de concert l'émergence des nouveaux modèles d'affaires et à la création d'emplois.

- **Lyreco France – Supporteur Officiel de Paris 2024** pour la fourniture en mobilier, en équipements de protection individuelle, en petit matériel et en fournitures à destination des bureaux - a livré environ 360 000 produits. L'entreprise a saisi l'opportunité des Jeux pour lancer une nouvelle offre de mobilier de seconde main et ambitionne de devenir le leader du secteur. Elle a ainsi lancé deux chantiers de modernisation, à hauteur de 24 millions d'euros, pour développer les équipements nécessaires aux opérations de traitement, stockage et reconditionnement.
- **Sodexo Live!, Supporteur Officiel de Paris 2024**, s'est engagé à assurer la seconde vie de l'ensemble de son parc de cuisine temporaire, en s'appuyant sur deux acteurs : le fournisseur des équipements de cuisine temporaires a ainsi créé 30 emplois et augmenté de 90% son chiffre d'affaires et un acteur du reconditionnement basé à Romainville, a doublé son chiffre d'affaires et créé 5 emplois.

- **Paris 2024 s'est appuyé Muto**, jeune start-up francilienne dont l'objectif est de développer à grande échelle le réemploi des aménagements événementiels. Sur 10 sites de compétition, cette entreprise récupère tous les matériaux consommables - bois, moquettes, textiles, bâches, panneaux signalétiques, mobilier etc. - pour en faire don à un réseau de bénéficiaires engagés dans l'économie circulaire et solidaire. En raison de son activité croissante en raison des Jeux, Muto a ouvert un nouvel entrepôt de plus de 2000 m² à Plaisir (Yvelines), notamment grâce à une aide de la Région Ile-de-France via son dispositif de soutien financier « zéro déchet et économie circulaire ». Et pour Paris 2024, l'entreprise s'est associée au réseau national des ressourceries artistiques et culturelles (RESSAC), afin que les matériaux soient en priorité donnés au mouvement artistique et culturel.
- **Grâce à Paris 2024 et à l'élan des Jeux, avec le soutien de Plaine Commune**, un nouveau lieu dédié au réemploi de matériaux va être ouvert à Saint-Denis et 15 emplois en insertion créés. Des éléments de second œuvre issus de l'aménagement dédié aux Jeux au Village sont récupérés par un acteur historique de l'économie sociale et solidaire puis apportés à 2 kilomètres du Village pour être reconditionnés et remis en vente, dans une nouvelle ressourcerie dédiée aux matériaux de construction. Cette action laisse un héritage économique, environnemental et social durable en Seine-Saint-Denis.

LA GESTION DE L'EAU

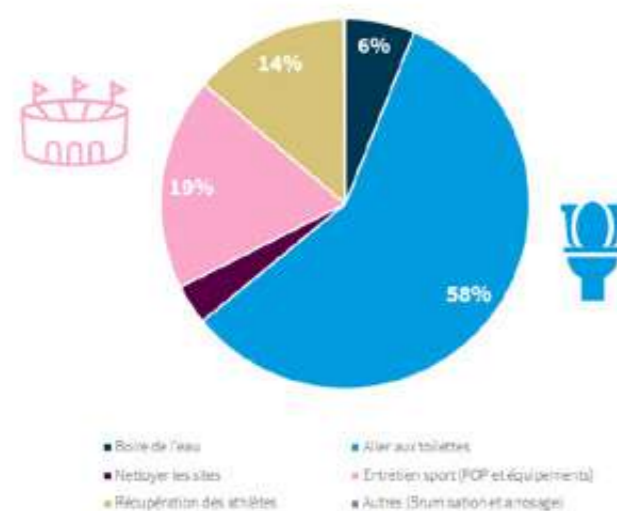
Alors que le dérèglement climatique accélère la fréquence des épisodes de sécheresse pendant la période estivale, estimer les quantités d'eau nécessaires, identifier des actions de réduction et anticiper les vulnérabilités constituaient des défis importants pour Paris 2024.

1 Estimer : Une méthodologie innovante

Avec très peu de références pour la quantification des consommations d'eau des précédents grands événements sportifs internationaux, Paris 2024 a dû développer une méthodologie permettant d'estimer sa consommation d'eau, en partant des différents besoins et usages : l'hydratation, l'utilisation des toilettes, les besoins liés aux compétitions (eau de piscine, arrosage des terrains), le nettoyage des sites, la récupération des athlètes (douche, glace et bains froids) et d'autres usages comme la brumisation. Appliquée aux sites de compétition et à certains sites de non-compétitions, des données issues des infrastructures et des équipements existants et temporaires ont été récoltées, puis affinées selon les usages et les sites.

Paris 2024 espère que cette méthodologie d'estimation des consommations d'eau, puis de mesure pendant les Jeux, constituera une base de référence pour les futurs comités d'organisation et les acteurs de l'événementiel sportif dans leur gestion de la ressource en eau.

Ce travail inédit a permis d'estimer la consommation en eau des Jeux de Paris 2024 à environ 196 000 m³ pour les sites de compétition⁵⁵. Il est apparu que plus de 50 % des consommations en eau sont liées aux toilettes, tandis que les consommations liées aux sports (remplissage des bassins, arrosage, etc.) ne représentent que 20 %.



2 Faire mieux : maîtriser les consommations

L'ensemble des mesures prises par Paris 2024 et ses partenaires sur les sites de compétition a permis au total une optimisation de près de 20% de la consommation en eau estimée – soit l'équivalent de 12 piscines olympiques – grâce à une réduction de 55% des consommations d'eau nécessaires à la tenue des compétitions sportives, et de 15% pour les toilettes.

Voici quelques exemples d'initiatives de réduction de la consommation d'eau.

L'usage des sanitaires étant l'usage le plus hydrovore, les mesures de réduction sur cet aspect étaient primordiales.

En ce qui concerne les toilettes temporaires :

- Paris 2024 a travaillé avec les partenaires concernés pour régler des chasses d'eau en adéquation avec les usages (environ 33% d'économie d'eau par chasse d'eau) et équiper environ un tiers des robinets de mousseur/aérateur pour une réduction et une maîtrise du débit (environ 65% d'économie d'eau pour les robinets). Ces technologies ont principalement pu être installées sur les sites de Paris Centre.
- Des toilettes autonomes à consommation d'eau très faible (entre 0,10 et 0,15L par utilisation) ont été installées.
- Des toilettes sèches ont été installées dès que les conditions le permettaient, sur les sites d'Elancourt et du Golf National. Ces toilettes ne consomment aucune eau, et leur nettoyage ne requiert pas de produits d'entretien spécifiques. De plus, leurs déchets ont été collectés et compostés pour être revalorisés en biofertilisants.
- Lors de la Cérémonie d'ouverture des Jeux Olympiques, Paris 2024 a installé plus de 700 toilettes entre les quais bas et le Trocadéro, lors de la Cérémonie d'ouverture, dont 595 toilettes autonomes. Ces dernières ont considérablement limité la consommation d'eau : 0,1L par utilisation contre 8L en temps normal, soit près d'une piscine olympique économisée lors de la Cérémonie d'ouverture.

En ce qui concerne les usages liés aux compétitions sportives :

- De l'eau non potable a été utilisée pour l'entretien des espaces verts et les équipements sportifs au Village des Athlètes, au Golf National, ou au stade BMX de Saint-Quentin en Yvelines.
- Pour la Marina de Marseille, Paris 2024 a pris la décision de réduire les nettoyages des bateaux du personnel (limite à seul nettoyage à la fin) et des athlètes (limite à 10 litres / bateau). En parallèle, quatre dessalinisateurs ont été mis en place par Paris 2024 ; ils resteront en héritage et seront déployés le long de la côte dans les centres nautiques afin de pérenniser cette action. Ces deux actions ont permis d'économiser la totalité des besoins en eau potable pour le nettoyage des bateaux soit 286 000 litres estimés.

La campagne Paris 2024, intitulée « Better Together », a mis un accent particulier sur la gestion de l'eau. Menée sur tous les sites de compétition pendant les Jeux de Paris 2024, la campagne Better Together a visé à sensibiliser le public, notamment à économiser l'eau, en promouvant par exemple des bonnes pratiques économes en eau, auprès des spectateurs comme des athlètes.

⁵⁵ Ce chiffre est le résultat de données estimées via des hypothèses et des données de consommation transmises par les partenaires et les prestataires de Paris 2024. Il met l'accent sur les impacts des sites de compétition et n'inclut pas les données des phases de montage/démontage ni des sites de non-compétition (Villages, Centre de radio-diffusion, sites d'entraînement, cérémonies, etc.). Les consommations d'eau totales de Paris 2024 n'ont à ce jour pas été consolidées pour constituer une « empreinte eau ».



© Maja Hitiij/Getty Images

Des solutions innovantes

- Le site Yves du Manoir a été doté d'un revêtement innovant pour son terrain de hockey sur gazon. Paris 2024 a été accompagné du fournisseur Polytan, qui a développé le tout premier gazon bas carbone (certifié par une société accréditée) dont la technologie permet également de limiter le frottement de la surface et l'abrasion, réduisant la quantité d'eau nécessaire pour lubrifier la surface lors des compétitions. L'installation de ce gazon synthétique a nécessité significativement moins d'eau (jusqu'à -35% selon la météo) pour son entretien que le revêtement utilisé précédemment.
- Pour assurer la récupération des athlètes, Paris 2024 a décidé, en collaboration avec les fédérations internationales, d'avoir en majorité recours aux bains froids, plutôt qu'à des bains non-réfrigérés. Les bains froids nécessitent 5 fois moins de remplissages que des bains non-réfrigérés, non munis de systèmes de filtration. On estime que 6 500kgs de glace ont été économisés par l'utilisation de ces bains froids.
- L'urine des urinoirs de la cérémonie d'ouverture des Jeux Olympiques a été collectée pour être transformée en engrais par la start-up innovante Toopi Organics : environ 90 000 litres d'urine revalorisées !

ILS SE SONT ENGAGÉS AVEC PARIS 2024

MTD

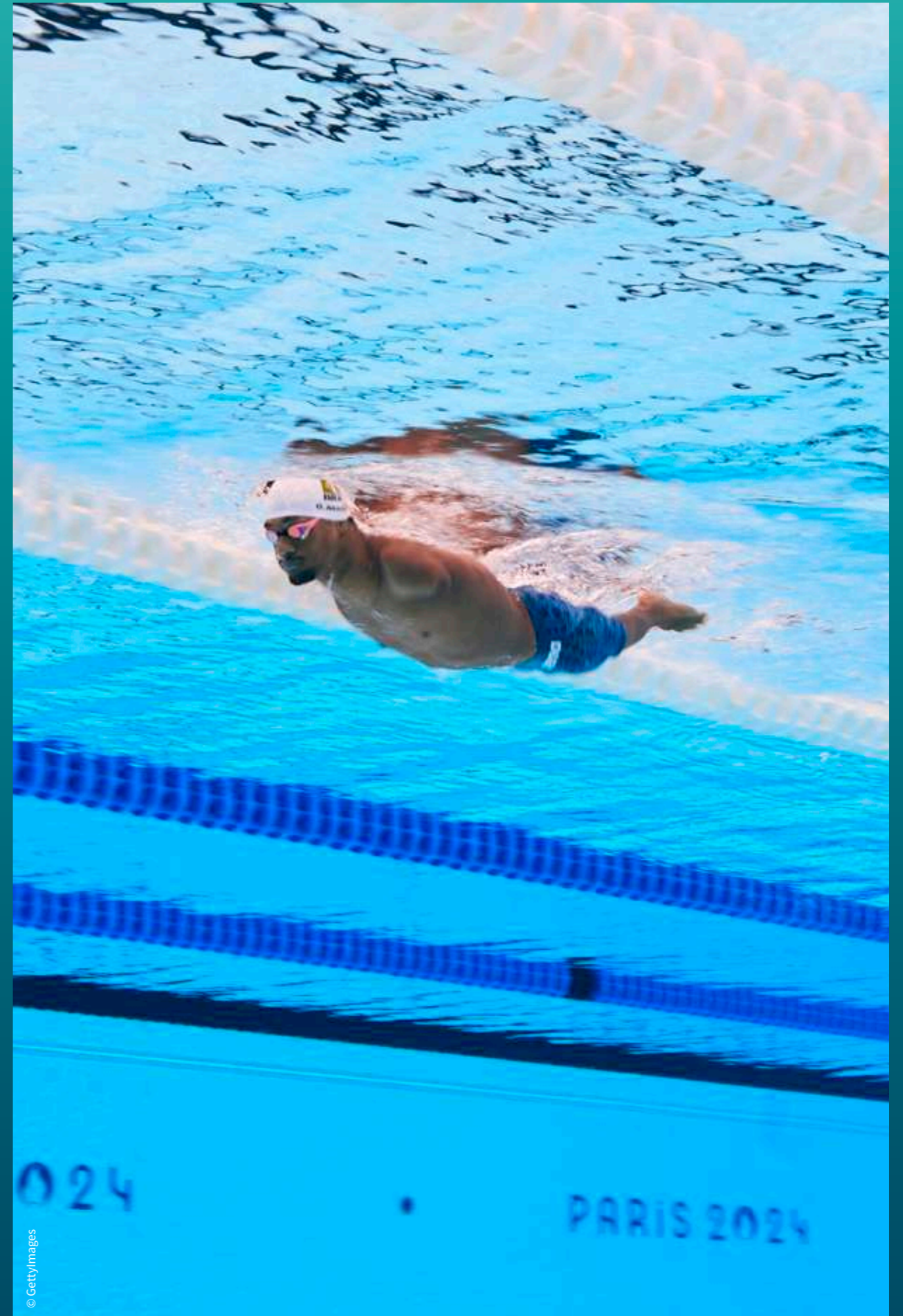
Avec plus de 35 ans d'expertise dans les infrastructures d'eau temporaires et le traitement de l'eau, MTD, Supporteur Officiel de Paris 2024, est un leader mondial dans la fourniture de systèmes d'eau temporaires. Réputé pour assurer une qualité optimale de l'eau potable, ainsi que la filtration et la réutilisation des eaux usées, MTD est un partenaire de confiance pour de nombreux événements et festivals internationaux. Avec sa division Pure Water, l'entreprise a participé pour la septième fois aux Jeux Olympiques et Paralympiques.

Pour Paris 2024, MTD a procédé à l'estimation de toutes les consommations d'eau liées aux infrastructures temporaires installées pendant les Jeux, ainsi que leur suivi en temps réel grâce au système de « smart water meter ». Ce compteur d'eau intelligent déployé sur l'ensemble des sites pour la première fois dans l'histoire des Jeux a permis de piloter au plus juste, en identifiant les fuites accidentelles, anticipant les pics de consommation et optimisations techniques possibles pour les prochains Jeux. Côté méthodologie, l'enseignement principal serait d'élargir le travail d'anticipation aux phases chantiers, ainsi que d'aligner le suivi des consommations de MTD avec la méthodologie d'estimation pré-Games des Jeux.

Myrtha Pools

Myrtha Pools a accompagné Paris 2024 dans l'installation et le démontage de ses piscines temporaires. L'entreprise a notamment mis au point le système de filtration perlite, qui assure une transparence optimale de l'eau pour les compétitions. Il permet de réaliser des économies importantes d'eau (jusqu'à 90% de gaspillage d'eau en moins) et d'électricité (jusqu'à 50% en moins) importantes, et de réduire de 75 % l'espace de construction nécessaire pour assurer son positionnement dans le bâtiment⁵⁶. Sa maintenance aisée permet également de réduire l'utilisation de produits chimiques.

⁵⁶ Les économies se font en comparaison avec un système filtration traditionnel à sable.



© Gettyimages

3.1.3 LA PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ



CONSTAT

À L'ÉCHELLE DE LA PLANÈTE

La biodiversité est un concept complexe, qui ne recouvre pas seulement l'ensemble des milieux naturels et des formes de vie (plantes, animaux, champignons, bactéries, etc.), mais aussi les relations et interactions (coopération, prédation, symbiose en sont quelques exemples) existant entre les organismes vivants eux-mêmes, et entre ces organismes et leurs milieux de vie. Les humains ne sont que l'un des fils de ce tissu vivant qu'est la planète.

Aujourd'hui, la biodiversité décline à une vitesse sans précédent, avec des conséquences multiples et alarmantes, notamment pour l'alimentation et l'agriculture. Cela est notamment dû aux modes de production et de consommation actuels, ainsi qu'à l'utilisation excessive des ressources naturelles qui mènent à la détérioration des terres et des eaux, à la déforestation, à la sécheresse et à la désertification.

À L'ÉCHELLE DES JEUX

Paris 2024 a retenu une définition large de la biodiversité en considérant la biodiversité remarquable et celle du quotidien (les espèces communes non protégées mais aussi en régression). L'ensemble des pressions sur les espèces, les habitats, les trames écologiques terrestres et aquatiques, les services écosystémiques, a ainsi été pris en compte.

Le périmètre concerné pendant les Jeux de Paris 2024 portait sur les quelques 40 sites, bon nombre d'entre eux étant situés dans des zones urbaines denses (en Seine-Saint-Denis ou à Paris), d'autres dans des milieux ouverts (notamment les sites franciliens) et quelques-uns étant tournés vers la mer. Certains sites avaient la particularité de s'étirer sur plusieurs kilomètres (marathon ou cyclisme sur route).

57 La stratégie et le bilan biodiversité de Paris 2024 sont présentés en détail dans l'annexe 8.

LES RÉALISATIONS DE PARIS 2024⁵⁷

Paris 2024 et l'ensemble des acteurs des Jeux ont travaillé à réduire au maximum leur impact environnemental sur les sites, tout en préservant le patrimoine naturel français, en le valorisant et en veillant à renaturer les sites laissés en héritage.

Un concept de Jeux plus sobre
95% DES SITES EXISTANTS OU TEMPORAIRES limitant l'emprise au sol de l'événement

UNE MÉTHODE INNOVANTE ITÉRATIVE pour évaluer l'impact environnemental d'un événement

Des plans d'évitement et de protection implémentés pour :
+50 ESPÈCES PATRIMONIALES identifiées lors des diagnostics écologiques

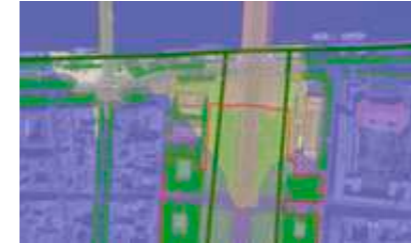
1 695 PROTECTIONS D'ARBRES mises en place dont **1 111** uniquement sur Paris Centre

139 510 M² PROTECTIONS DE SOL mises en place, soit l'équivalent de **20 terrains de rugby**

RECOURS À DES BOUÉES AUTO-POSITIONNABLES (sans ancrage) pour protéger les fonds marins et les herbiers de posidonie en Méditerranée

UN IMPACT NÉGLIGEABLE sur la biodiversité

LA STRATÉGIE BIODIVERSITÉ DE PARIS 2024 S'EST DÉPLOYÉE AUTOUR DE QUATRE PILIERS



ANTICIPER

En réalisant une analyse des enjeux écologiques du site existant et des impacts potentiels du projet, afin de définir des mesures de préservation de la biodiversité adaptées à chaque site.



FAIRE AVEC MOINS, ÉVITER

En faisant le choix d'implanter les installations et équipements temporaires de façon à épargner les secteurs à enjeux écologiques.



FAIRE MIEUX, RÉDUIRE

En mettant en œuvre des actions ciblées de diminution des impacts potentiels sur la biodiversité.



EN LAISSANT UN HÉRITAGE, MOBILISER

En formant et en sensibilisant les différents publics des Jeux à la protection de la biodiversité, du personnel jusqu'au grand public.

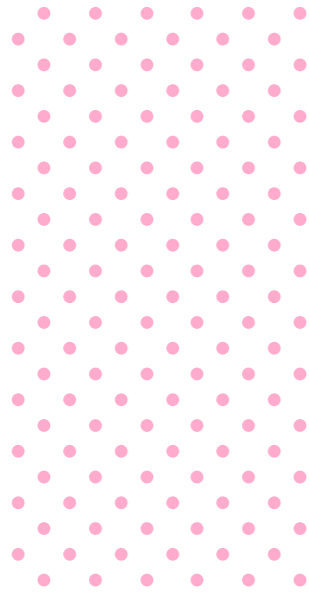
Implémentée sur l'ensemble des sites, de la phase de conception aux phases opérationnelles du projet - montage, opérations et démontage -, la stratégie biodiversité a permis de guider l'action du Comité d'Organisation pour préserver la valeur environnementale et écologique de chaque site, en ajustant les actions au cas par cas.

MÉTHODE - ANTICIPER

Aucun cadre d'analyse environnementale officiel n'existait pour les installations temporaires. Paris 2024 a donc développé une méthode d'analyse rigoureuse et innovante, mixant des analyses de terrain à des analyses bibliographiques et cartographiques.

+100 ACTEURS (architectes, ingénieurs, managers et opérationnels sites, naturalistes) issus de structures variées impliqués

Cette méthode a permis, sur la base d'un référentiel, d'évaluer les enjeux et les impacts selon 24 critères d'analyses organisés en 5 axes (l'axe central était celui de la biodiversité, mais étaient aussi considérés le paysage et le patrimoine, la santé environnementale, l'empreinte carbone et l'économie circulaire).



L'objectif de préserver la biodiversité tout en organisant un événement temporaire d'une telle ampleur a été pris par Paris 2024 dès la candidature. La compréhension de l'environnement écologique des sites, le développement d'une méthode d'expertise, le travail conjoint avec les écologues, l'accompagnement et le suivi au plus proche des équipes en conception puis en réalisation ont été mon quotidien pendant ces années au comité. Pour un sujet jusqu'alors peu pris en compte dans le secteur de l'événementiel, les réalisations sont impressionnantes tant sur l'aspect de l'acculturation et l'engagement des équipes internes et externes que sur celui de l'impact résiduel faible du projet sur la biodiversité. J'espère que cette mise en lumière de la biodiversité et de la méthode de travail déployée inspirera des changements de pratique à l'avenir par tous acteurs du secteur. »

JUSTINE MARCHAL APPLETON

MANAGER IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX, BIODIVERSITÉ & PROCÉDURES RÉGLEMENTAIRES, PARIS 2024

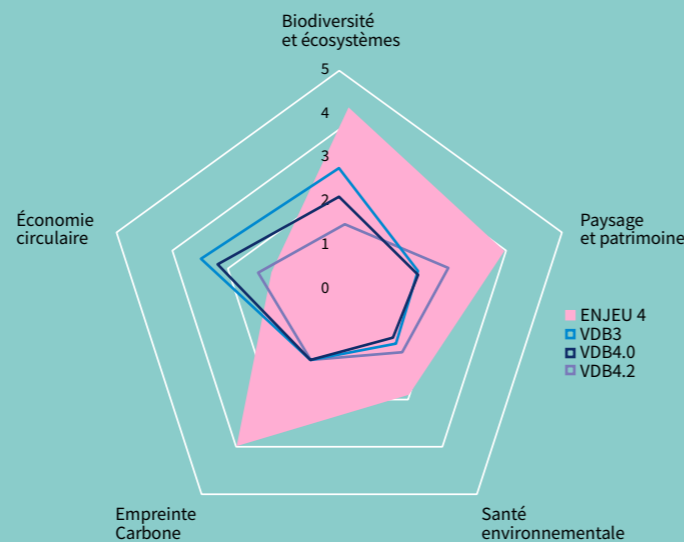
Appliquée sur l'ensemble des sites de manière itérative au fur et à mesure que les plans se précisaient, cette méthode a permis d'accompagner les équipes dans la compréhension des lieux sur lesquels ils intervenaient.

L'anticipation des impacts biodiversité s'est construite selon trois étapes successives :

- **l'identification des enjeux environnementaux** des sites et les éléments de vigilance à maîtriser pour y organiser un événement. Le Comité d'Organisation a notamment réalisé des états des lieux de la biodiversité sur ses différents sites en s'appuyant sur des visites ponctuelles de l'écologue au service de Paris 2024, les états initiaux des dossiers réglementaires réalisés sur certains sites, les études écologiques menées par les propriétaires ou gestionnaires des sites et les données relatives à la faune et la flore disponibles en open source (GéoNature, INPN, OpenData des collectivités...);
- **l'évaluation des impacts potentiels** des installations de Paris 2024 sur les sites;
- **la formulation de recommandations** pour la conception des sites et un plan d'actions opérationnelles pour éviter et/ou réduire ces effets potentiels.

Cette phase d'évaluation volontaire conduite par le Comité d'organisation a contribué à alimenter le processus de conformité réglementaire des sites Paris 2024 :

- **110 dossiers déposés et autorisations obtenues** par les équipes de Paris 2024 liés au Code de l'environnement et du Patrimoine (cas-par-cas, installation classée ICPE, études d'incidences Natura 2000, loi sur l'eau, sites classés, monuments historiques et abords des monuments historiques).



FAIRE AVEC MOINS - ÉVITER

La phase d'anticipation a permis d'orienter les choix d'installations et d'équipements temporaires vers l'évitement des secteurs à enjeux écologiques, afin d'éviter les impacts négatifs que le projet aurait pu engendrer.

Cinq types de mesures ont été déployées par Paris 2024 :

- **éviter et mettre en défens** les zones d'intérêt écologique avec notamment :
 - l'installation de clôtures /de balisages assortis d'une interdiction de pénétrer, allant de quelques dizaines de mètres carrés entourés de piquet-corde (cas du Conopode Dénudé à Versailles) à plusieurs milliers de mètres carrés (exemple des prairies sur les talus au Golf) ;
 - l'utilisation de bouées auto-positionnables (sans ancrage) pour protéger les fonds marins et les herbiers à posidonie en Méditerranée ;
- **éviter les zones perméables** en positionnant les installations temporaires autant que possible sur des zones déjà artificialisées ;
- **se mettre à distance des arbres** en plaçant les installations temporaires autant que possible à plus de 2m du tronc ;
- **cantonner les cheminements du public** pour réduire les effets du piétinement sur les sols et les risques de propagation des déchets.

5,6 KM DE PROTECTION DES HABITATS (piquet-corde, balisage) déployés

67 ZONES D'HABITATS à enjeux écologiques préservés

environ **846 000 M²** D'HABITATS PRÉSERVÉS soit 3,5 fois la surface du Jardin des Tuileries

EXEMPLE DU VÉLODROME DE SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

Situé à proximité de l'étang de Saint-Quentin-en-Yvelines, classé zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique, les installations temporaires de ce site ont été adaptées pour éviter chacune de ces zones à enjeux écologiques et les espaces ont été mis en défens pendant l'été 2024.

Vélodrome national – Mise en défens des mares et espaces à enjeux – Été 2024



EXEMPLE DU GOLF NATIONAL

Propriété de la Fédération Française de Golf, le site présente une diversité d'habitats accueillant notamment des espèces d'intérêt patrimonial (Gesse de Nissole, Flambé, Martin pêcheur, Triton ponctué, etc.). Les données écologiques disponibles ont permis d'identifier les zones à enjeux pour les différentes espèces (prairies, zones humides, chênaie, charmaie) et ainsi de délimiter les secteurs à préserver. Les installations temporaires de Paris 2024 en interface avec ces zones à enjeux – notamment les concessions dans les espaces spectateurs – ont pu être identifiées lors des itérations en planification, et toutes repositionnées en dehors. En supplément, la mise en place d'une délimitation physique pour préserver au mieux les espèces en présence a été prévue dans certains cas.



Parmi les grands thèmes écologiques qui ont marqué les Jeux à l'échelle du Golf National, peuvent être cités nos travaux préparatoires sur la question de l'eau avec par exemple l'irrigation des parcours en circuit fermé, les expérimentations de surfaces sportives inspirées de la permaculture, l'acquisition de matériel 100% électrique ou la poursuite de nos engagements liés à l'obtention du label or du programme « Golf pour la Biodiversité ». Tout ceci dans un objectif général de préservation de l'environnement et particulièrement de la biodiversité et de la ressource en eau. Paris 2024 a pris la mesure de ces engagements et s'est inscrit dans la même démarche pour l'installation de l'événement sur le site en portant notamment une attention particulière à la biodiversité en présence et en évitant et protégeant les espaces à enjeux écologiques. Une bonne illustration de l'accueil d'un tournoi sportif de grande ampleur dans le respect des enjeux environnementaux d'un site. »

ARTHUR LECOMTE

RÉFÉRENT PAYSAGE ET ENVIRONNEMENT AU GOLF NATIONAL

Le Golf National – Mise en défens zone de prairies – Été 2024



FAIRE MIEUX - RÉDUIRE

Au vu de la durée, l'intensité et l'étendue des opérations des Jeux, certains impacts étaient inévitables. C'est pourquoi, au-delà de l'évitement, Paris 2024 a mis en œuvre des actions ciblées pour réduire ces impacts qui ne pouvaient pas être totalement évités, en appliquant notamment la charte chantier événementiel responsable⁵⁸.

Six types de mesures opérationnelles ont été priorisés pour atténuer les impacts sur la biodiversité sur l'ensemble des sites, à toutes les phases du projet (montage, opérations, démontage) :

- **protéger les arbres** en identifiant les sujets sensibles et mettant en place des protections adaptées (racines, tronc, houppier). Tous les arbres des sites parisiens à proximité d'installations temporaires ont été protégés. Les ifs du Trocadéro ont constitué un cas particulier. Étant positionnés sous les échafaudages de la scène, des précautions ont été prises pour les opérations de montage et démontage, une lumière artificielle et un arrosage ont été prévus pour les préserver.
 - Ainsi, alors que les sites de Paris 2024 comptaient plusieurs milliers d'arbres, seulement 93 impacts ont enregistré, la très grande majorité ne remettant pas en cause la vie de l'arbre.
- **protéger les sols** en mettant les installations sur cales et en installant des protections type plaque de répartition pour éviter le tassement.
- **réduire les éclairages temporaires** afin de limiter la pollution lumineuse et ses conséquences sur la biodiversité. Cette réduction a été possible en éclairant uniquement les zones strictement nécessaires (cheminements, opérations, zones d'entraînement), en limitant les niveaux d'éclairage au strict nécessaire (20 lux sur les cheminements PMR, 40 lux sur les zones de travail et de rares exceptions pour des niveaux plus élevés), en optimisant les temps d'allumage (extinction des espaces quand non utilisés et en cœur de nuit), en évitant les éclairages en journée, en veillant à n'avoir aucune propagation vers le ciel et à minimiser la propagation latérale et respectant des préconisations techniques sur les équipements (température de couleurs chaude <2700K).
- **limiter les pollutions accidentelles** en rappelant la vigilance sur l'usage de produits à risque, en mettant les zones de stockage de produits à distance des zones sensibles dès la phase de conception, en entreposant tous les produits à risque dans des contenants avec enveloppe double peau ou posés sur des bacs de rétention et en mettant des kits anti-pollution à disposition à toutes les phases de projet.
- **limiter la propagation des espèces exotiques envahissantes** en mettant en place des mesures de balisage et des interventions ciblées sur 5 sites en Île-de-France. Les espèces rencontrées majoritairement étaient la Renouée du Japon, le Sainfoin d'Espagne et le Solidage du Canada.
- **préserver le patrimoine** au cœur de la scénographie des sites de compétition selon la même méthodologie que pour la biodiversité en mettant les installations temporaires à distance des éléments de patrimoine, en identifiant les éléments de patrimoine les plus à risque et en mettant en place des protections adaptées selon la vulnérabilité et la temporalité.

EXEMPLE DU CHÂTEAU DE VERSAILLES

Dans le cas du site du Château de Versailles, le parc est un lieu habituellement non éclairé la nuit, dans lequel des espèces nocturnes, notamment des chauves-souris se déplacent et se nourrissent. Malgré des épreuves en journée, pour le bon fonctionnement du site et des

opérations, la mise en place d'un éclairage temporaire a été nécessaire. Le projet a été développé par l'opérateur de livraison en prenant en compte les préconisations susmentionnées : mise en place uniquement sur les zones indispensables, avec un choix d'équipements et de température de lumière limitant la pollution lumineuse.

LES ENSEIGNEMENTS DE PARIS 2024

- 1. Anticiper le plus en amont possible**
Premier pilier de la stratégie biodiversité, l'anticipation par l'intégration de la biodiversité dès la conception des sites a permis de développer les projets en évitement de celle-ci et de prévoir des mesures de réduction limitant ainsi les impacts potentiels sur la biodiversité.
- 2. Sensibiliser et engager toutes les équipes opérationnelles**
Le travail sur la biodiversité a principalement été mené avec les équipes sites et infrastructures qui peuvent avoir l'impact le plus important sur la biodiversité. Cependant, lors des opérations ce sont de multiples équipes qui sont présentes sur les sites et peuvent par leurs missions mettre en risque la biodiversité. Approfondir la sensibilisation et la connaissance de la biodiversité auprès de ces équipes suffisamment en amont de l'événement est essentiel pour sa préservation.
- 3. Transmettre les enjeux jusqu'aux prestataires**
Les obligations de préservation de la biodiversité ont été intégrées par Paris 2024 dans tous les contrats des prestataires, notamment via la Charte Chantier Événementiel Responsable. En complément, il est essentiel de renforcer la transmission des enjeux et les modalités techniques qui s'imposent aux prestataires depuis les équipes gestionnaires des contrats jusqu'aux équipes opérationnelles qui interviendront sur les sites et seront en interface directe avec les secteurs à enjeux écologiques.
- 4. Prévoir les ressources nécessaires et assurer le suivi opérationnel sur site**
Dès la phase de montage, pendant la phase d'opération puis de démontage la mobilisation d'une équipe pour établir des modalités de reporting rapides et simples pour la préservation de la biodiversité, les mettre en œuvre et déployer les éventuelles actions correctives est clé pour limiter les risques et les effets potentiels d'un incident qui surviendrait.
- 5. Associer les compétences de bureaux d'études spécialisés sur la biodiversité**
En fonction de la taille, de la complexité, des enjeux et des risques du projet, l'accompagnement par des experts de la protection de la biodiversité garantit une maîtrise du sujet et des réponses adaptées pour chaque espèce ou habitat rencontrés.

EN LAISSANT UN HÉRITAGE - MOBILISER

La stratégie biodiversité déployée par Paris 2024 comprend la méthodologie d'analyse et les mesures opérationnelles mises en œuvre. Elle peut désormais servir de référentiel pour les événements sportifs à venir, en France et dans le monde.

Paris 2024 a pu diffuser cette stratégie auprès de différentes parties prenantes, notamment via :

- **des formations dispensées** au staff, aux volontaires et prestataires ;
- **la formation générale Onboarding Paris 2024** reprenant les piliers de la stratégie durabilité ;
- **une formation pour aller plus loin** avec des capsules spécifiques à chaque enjeu, dont une sur la biodiversité ;
- **la transmission de l'expertise environnementale** en séance aux équipes opérationnelles ;
- **la campagne "Better together"** pour engager le grand public protéger la biodiversité avec trois messages clés (Espace Very Important Biodiversity, The place to Bee et On ne s'en fish pas du tout).

Au-delà des Jeux, le Comité d'Organisation a participé à plusieurs initiatives autour de la biodiversité, à l'échelle nationale et internationale :

- Le Comité a contribué à la Stratégie Nationale Biodiversité (SNB) horizon 2030 (mesure 18, action 5).
- Le Comité a signé l'initiative Sports for Nature et en a été un membre actif. Créé par l'IUCN et l'UNEP avec le soutien du CIO, elle vise à la mise en œuvre d'actions de transformation en faveur de la préservation de la nature d'ici 2030 dans le monde du sport. Grâce à sa stratégie biodiversité, Paris 2024 a contribué directement au respect des principes 1 (protéger), 3 (réduire les risques) et 4 (éduquer) de l'initiative et indirectement au principe 2 (restaurer) via, notamment, les travaux de la SOLIDEO.

Paris 2024 s'est également engagé à mobiliser les populations à la préservation de la biodiversité au travers du sport.

Une convention structurante signée avec la Ligue de protection des oiseaux (LPO), première association de protection de la nature en France.

Pour contribuer à une meilleure prise en compte de la biodiversité dans le sport, Paris 2024 a choisi de soutenir les actions de la LPO, à travers un programme mené entre le 1er janvier 2023 et le 30 septembre 2024 structuré autour de 3 axes et de réalisations concrètes.

- 1 Accompagner les acteurs du sport vers une meilleure prise en compte de la biodiversité :**
 - Identification de 100 zones de nature sensible au dérangement pour permettre l'adaptation des pratiques sportives à travers le programme Biodiv'sports et diffusion de ces zones sensibles sur les plateformes dédiées à la pratique du sport en pleine nature pour informer les pratiquants
 - Création d'un module de formation « Biodiversité » avec la FFME pour former 500 personnes (professionnels encadrants) et d'un kit de maraudage à destination des 150 éducateurs du réseau LPO
- 2 Accompagner les collectivités pour révéler leurs trésors de nature :**
 - Valorisation de 50 parcours sport et nature à travers la création de 46 dépliants, d'une page web dédiée et d'une vidéo de promotion
- 3 Valoriser les actions à travers une campagne nationale « Le Sport c'est dans ma nature » :**
 - Page web dédiée recensant les animations, parcours et recommandations de la LPO
 - Création d'un kit de communication relayé aux antennes locales

La diffusion de 20 spots « Les Athlètes de la Nature » sur France Télévisions quotidiennement pendant les Jeux Olympiques. Ils avaient pour ambition de sensibiliser le grand public à la protection de la biodiversité en comparant les performances d'espèces animales ou végétales à celles d'athlètes de haut niveau. Paris 2024 y a contribué, aux côtés du Ministère de la Transition écologique, de l'Énergie, du Climat et de la Prévention des risques et du Muséum National d'Histoire naturelle.



« La nature est un merveilleux lieu de découvertes, de contemplation, un cadre idéal pour faire du sport, et se ressourcer. C'est aussi et avant tout un milieu vivant à préserver ! C'est pourquoi, par ses actions de terrain, la LPO a mobilisé la grande communauté des sportifs et des acteurs des territoires pour permettre la cohabitation des espèces sauvages et des pratiques de sports de nature. Faire face au déclin de la biodiversité est l'affaire de tous, il y a toujours une façon de se mobiliser, une action à mener, une bonne pratique à mettre en œuvre pour que les sportifs - de haut niveau ou de loisir - s'impliquent dans la protection de ce patrimoine inestimable aujourd'hui menacé. »

ALLAIN BOUCRAÏN-DUBOURG
PRÉSIDENT DE LA LIGUE DE PROTECTION DES OISEAUX

58 La charte chantier événementiel responsable est détaillée dans la section 3.2 « Sites et infrastructures temporaires. »

ILS SE SONT ENGAGÉS AVEC PARIS 2024

Paris 2024 a travaillé étroitement avec UrbanECO, un bureau d'études dirigée par une écologue spécialisée dans l'aménagement durable, qui assurait les missions suivantes :

- appui au développement de la méthode d'expertise environnementale à partir de 2019 et expertise écologique spécifique (analyse d'une solution technique, etc.) ;
- accompagnement réglementaire sur les dossiers relatifs au Code de l'environnement et au Code du patrimoine ;
- visites d'écologues sur les sites pour des diagnostics ponctuels et le suivi écologique des chantiers. 15 sites étaient concernés avec plus d'une cinquantaine de visites de suivi réalisées entre mars et octobre 2024.



Dès 2019, nous avons accompagné Paris 2024 dans la conception de cette méthode inédite d'évaluation environnementale et écologique pour les infrastructures temporaires, mobilisant notre vision systémique et pragmatique des enjeux face au déclin de la biodiversité et aux risques accrus par les actions anthropiques ponctuelles ou permanentes. Dès l'amont, nous avons structuré un outil d'expertise sous forme cartographique et de tableaux croisés dynamiques qui ont été alimentés par des données disponibles (bibliographie, base de données cartographiques, études locales...) et de nombreuses visites sur les différents sites de compétition.

Cet outil évolutif a servi de base à l'évaluation des plans-projet et aux échanges constructifs avec les équipes de conception. Lors des phases de montage des infrastructures sur les sites, d'opérations et de démontage, sur le terrain, nous avons veillé à l'absence d'effet et le cas échéant à la mise en place d'actions correctives réelles. La démarche est efficace, parce qu'elle implique tous les acteurs des Jeux quels que soient les enjeux écologiques des sites avec des résultats bluffants : incidents très limités, circonscrits et traités immédiatement pour les arbres, la flore, la faune. La biodiversité a été préservée. »

MARINE LINGLART

DOCTEUR EN ETHNO-ÉCOLOGIE. DIRECTRICE DE URBANECO, LE BUREAU D'ÉTUDES ACCOMPAGNANT PARIS 2024.



©UrbanECO



© Manea Fabisch - Pool/Getty Images

TEAHUPO'O (TAHITI)

Écrin d'une vague mythique, le site de Teahupo'o à Tahiti a accueilli les épreuves de surf masculin et féminin.

La ville a été désignée en 2020, suite à l'appel à candidature lancé par Paris 2024. Quatre priorités ont alors guidé les réflexions et les opérations sur place : la volonté de faire rayonner la vague de Teahupo'o, la prise en compte de l'environnement exceptionnel du site, la bonne organisation des compétitions dans le respect des normes de sécurité, l'héritage pour les événements sportifs futurs organisés à Teahupo'o.

Au vu des forts enjeux écologiques du site, les autorités locales et Paris 2024 ont travaillé de concert depuis le début pour analyser au plus près les potentiels impacts environnementaux des différents projets. En effet, et élément notable de la candidature du site, le gouvernement polynésien a souhaité profiter de l'accueil des Jeux pour mener plusieurs travaux (par exemple, le déploiement de la fibre optique) en vue d'un héritage pour le territoire et pour accueillir des compétitions sportives internationales. De son côté, Paris 2024 a collaboré pleinement avec le gouvernement et les autorités locales en précisant les besoins spécifiques liés aux Jeux, en soutenant l'expertise environnementale menée par les bureaux d'étude locaux et en conduisant le même type d'expertise pour les éléments et infrastructures sous sa responsabilité. La mission de suivi Biodiversité a ainsi permis d'analyser au plus près les potentiels impacts environnementaux du site de compétition et des projets connexes nécessaires à la bonne tenue de l'événement. Elle a consisté à mettre à jour le suivi des enjeux et des risques environnementaux (et réputationnels) associés à chaque réalisation à la réception de nouvelles données (études techniques, études environnementales, comptes-rendus de réunions...) et à prévoir des réunions de suivi (une par trimestre) avec l'équipe locale afin de leur partager les conclusions et points de vigilance.

Suite aux inquiétudes exprimées au sujet de l'installation par la Polynésie d'une nouvelle tour des juges et de ses fondations pour l'organisation des épreuves de surf, Paris 2024 a revu tous les paramètres du projet afin de répondre aux questions des représentants des associations environnementales, de la communauté des surfeurs locaux et des habitants. La nouvelle tour retenue, plus sobre, réduite en taille et en poids et répondant aux normes de sécurité a permis en particulier de réduire la profondeur de forage des fondations et de mettre en œuvre un mode constructif suivant un protocole strict élaboré par un bureau d'étude environnemental et éprouvé sur l'île. La réalisation des fondations puis le montage et le démontage de la Tour à l'issue des épreuves se sont déroulés sans aucun incident relevé sur l'environnement. La Tour désormais repliée et entreposée constitue un véritable héritage pour le territoire qui pourra continuer de recevoir des compétitions de niveau international dans le respect de l'environnement et des normes de sécurité.

3.1.4 LA RÉSILIENCE



CONSTAT

À L'ÉCHELLE DE LA PLANÈTE

La résilience environnementale désigne la capacité d'un écosystème, d'un habitat ou encore d'une population, à anticiper, survivre et se développer quelles que soient les perturbations auxquels ils sont soumis : par exemple les canicules, les inondations, la pollution de l'air.

Le changement climatique engendre en effet des risques climatiques – périodes caniculaires, hausse des précipitations entraînant des inondations, catastrophes naturelles plus fréquentes et plus intenses – qui menacent la paix et la possibilité même de la vie sur Terre. S'adapter au changement climatique est une priorité qui fait d'ailleurs partie de l'Accord de Paris, au même titre que la réduction des émissions de gaz à effet de serre et l'atteinte de la neutralité carbone.

La pollution de l'air est un risque différent du changement climatique, mais qui en partage les mêmes causes (par exemple la combustion d'hydrocarbures). Les deux phénomènes s'influencent, puisque les vagues de chaleur favorisent l'occurrence de pics de pollution et amplifient les risques sanitaires pesant sur les populations et en particulier sur les sportifs.

À L'ÉCHELLE DES JEUX

Pour Paris 2024, la résilience face à ces événements était à la fois critique pour la réussite des Jeux et potentiellement créatrice de valeur et d'innovation pour les partenaires et territoires.

Les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 se sont déroulés de juillet à septembre, période durant laquelle des épisodes de fortes chaleurs sont généralement anticipés, mais aussi d'autres conditions météorologiques extrêmes comme des orages. De nombreux spectateurs étaient attendus, parmi lesquels certains sont notoirement à risque, notamment les enfants, les personnes âgées et des personnes en situation de handicap.

Les Jeux Olympiques de Paris 2024 ont été marqués à la fois par des températures au-dessus des normales de saison 1991-2020 – +1,4°C – et par des pluies bien supérieures aux normales. Les Jeux Olympiques ont débuté par une séquence fraîche (19°C le 27 juillet) qui a été très rapidement suivie par un pic de chaleur (36,2°C le 30 juillet, journée la plus chaude) accompagné d'air humide. Quant à la pluviométrie, il est tombé pendant les 7 premiers jours l'équivalent d'un mois de pluie – avec l'épisode particulièrement marquant de la cérémonie d'ouverture pendant lequel il est tombé en quelques heures l'équivalent de 10 jours de pluie (17 mm) ! Les Jeux Paralympiques de Paris 2024 se sont déroulés eux dans des températures inférieures aux normales de saison, dans un climat frais.

LES RÉALISATIONS DE PARIS 2024

Paris 2024 a mis en œuvre les mesures nécessaires, proportionnées aux besoins, pour s'adapter aux épisodes météorologiques extrêmes, afin de garantir la sécurité et le confort de tous, en alignement avec l'ambition d'organiser des Jeux plus responsables.

- Assurer un suivi de météorologie urbaine (température, précipitations, qualité de l'air) pour tous les sites
- Déployer des îlots de fraîcheur sur les espaces prioritaires (ombre, végétation, brumisation)
- Equiper tous les sites avec des points d'eau potables⁵⁹

MÉTHODE

DÉFINIR LE PLAN D'ADAPTATION POUR CHAQUE SITE ET TYPE DE POPULATION

Paris 2024, en étroite collaboration avec le ministère du Travail, de la Santé et des Solidarités, Santé Publique France et Météo France, a identifié 4 risques météorologiques et veillé à anticiper leur gestion : les fortes chaleurs, les intempéries, la sécheresse et les pollutions air/eau/sol.

Des plans de contingence et des mesures d'adaptation avaient été conçus pour ces différents risques (par exemple : plans de repli en cas d'inondations, résistance au vent intégrée dans la conception des infrastructures) mais au vu de la probabilité d'occurrence plus élevée et de l'impact fort sur les opérations, l'accent avait été mis ici sur la gestion des fortes chaleurs.

Le plan d'adaptation et de gestion des fortes chaleurs de Paris 2024 se structurait autour de 4 paramètres :

- 1 GARANTIR LA SÉCURITÉ** de l'ensemble des publics des Jeux, en conformité avec le cadre légal en tant qu'établissement recevant du public et en tant qu'employeur ;
- 2 PERMETTRE AUX ATHLÈTES DE RÉALISER** leurs performances dans de bonnes conditions, dans le respect du cadre réglementaire sportif imposé par les fédérations internationales ;
- 3 OPTIMISER L'EXPÉRIENCE** des spectateurs et des équipes travaillant pendant les Jeux ;
- 4 FAIRE LE CHOIX DES SOLUTIONS** ayant le moins d'impact environnemental.

Quatre objectifs principaux avaient été identifiés ainsi que des mesures pour les atteindre. Ils se sont déclinés pour les différentes populations des Jeux (athlètes, volontaires, spectateurs, médias, famille Olympique et Paralympique, partenaires) et pour chaque site.

- 1 SURVEILLER** : suivis météo anticipés et en temps réel (température, ensoleillement, humidité) ;
- 2 AMÉNAGER** : écoconception des infrastructures temporaires et équipements ;
- 3 ÉQUIPER** : mise à disposition d'eau, distribution de produits de protection ;
- 4 PROTÉGER** : information et sensibilisation des publics des Jeux sur les comportements à adopter.

Ce plan a été déclenché en fonction des niveaux de vigilance étatique et des seuils de résistances des infrastructures et des équipements. Des plans de contingence ont aussi été conçus par sport, avec des seuils de température maximum fixés par les fédérations internationales.

MIEUX AMÉNAGER ET ÉQUIPER LES INFRASTRUCTURES TEMPORAIRES

Paris 2024 a étudié différentes solutions pour atténuer les effets du changement climatique dans le cadre du déploiement de ses infrastructures temporaires, grâce notamment à l'éco-conception.

Les sites ont été équipés en :

- Points d'eau gratuits pour permettre aux spectateurs de s'hydrater sur l'ensemble des sites de compétition de Paris 2024. Au total, 450 points d'eau temporaires ont été installés par Paris 2024 sur les sites, parfois en complément des points d'eau préexistants sur les sites pérennes. Différents points de vente offraient également la possibilité d'acheter sur site des équipements protecteurs (casquette, éventails, crèmes solaires, etc.) ;
- Tentes d'ombrage et abris afin de limiter au maximum les temps d'attente exposés au soleil dans le parcours spectateur. Les passages de sécurité, pour accéder aux sites, étaient également protégés par des abris ;
- Espaces de fraîcheur accessibles pour les spectateurs, associant humidité, ombre et évapotranspiration (arche de brumisation, arbres en pot, végétation basse, etc.), pour certains sites prioritaires. C'était notamment le cas des sites de la Concorde, Invalides, Vaires-sur-Marne, Châteauroux ou de l'Arena Paris Nord. Au Village, une ombrière photovoltaïque de 800 m² était installée à la gare routière où les athlètes prenaient les bus pour rejoindre les sites.

Des équipes médicales étaient également présentes sur chaque site pour prévenir, surveiller et secourir les éventuels coups de chaleur des spectateurs, avec une attention particulière portée sur les publics prioritaires, notamment les enfants, personnes âgées et personnes en situation de handicap.

En complément, la Ville de Paris avait mis en place les mesures nécessaires afin de garantir la sécurité et la protection de l'ensemble des publics :

- Les zones d'approche et les sites de festivités les plus sensibles à la chaleur étaient équipés de dispositifs de protection (ombrières), de rafraîchissement (brumisateurs), et d'accès à l'eau (fontaines à boire accessibles gratuitement) ;
- Plus de 1 200 fontaines étaient accessibles à tous dans l'espace public, dont plus de 170 fontaines brumisantes. 1 000 commerces de proximité étaient partenaires du dispositif "Ici je choisis l'eau de Paris", afin de permettre aux publics de remplir leurs gourdes d'eau ;
- les îlots de fraîcheur (parcs et jardins, salles rafraîchies, etc.) à proximité des sites étaient indiqués dans les signalétiques et par les volontaires.

En ce qui concerne la climatisation, Paris 2024 avait fait le choix d'une utilisation encadrée de celle-ci, afin de garantir les conditions de la pratique sportive et la sécurité des publics, mais aussi le respect de ses engagements environnementaux.

Cette approche reposait sur :

- Les recensements de l'existant et des besoins pour dimensionner la climatisation en cohérence avec les niveaux de service nécessaires dans l'ensemble des aménagements temporaires des Jeux⁶⁰ ;
- L'utilisation de ventilateurs pour assurer le confort thermique de nombreux espaces, réduisant la surface de tentes climatisées à 1/3 (sur 120 000m²) ;
- Une séparation permettant de circonscrire la climatisation puissante aux espaces strictement nécessaires (équipements technologiques fragiles, espaces médicaux notamment), et d'assurer le confort thermique des autres espaces avec des équipements présentant une meilleure performance énergétique (A+++ et environnementale (gaz R32).
- Dans la mesure du possible, faire appel aux réseaux de froid urbain existants (e.g. Arena La Chapelle). Pour les épreuves en intérieur, des systèmes de refroidissement pérennes ou temporaires ont pu être utilisés. Par exemple, l'installation existante à l'Arena Bercy a été rénovée et le stade Pierre Mauroy, à Lille, a été équipé d'un système de ventilation temporaire.



⁵⁹ Dans le respect de la loi EGALIM (1 pour 300 personnes).

⁶⁰ Par exemple, si le site comprend un bâtiment existant climatisé, Paris 2024 n'ajoute pas d'abris temporaires supplémentaires mais ajuste la rotation du personnel pour qu'elle puisse profiter des espaces fraîcheur régulièrement.

MIEUX CONCEVOIR LES INFRASTRUCTURES PERMANENTES

La SOLIDEO a adopté une approche systématique de la résilience urbaine. Réalisées à chaque étape des projets, les simulations thermiques à horizon 2050 ont orienté les choix de conception des bâtiments construits par la SOLIDEO, pour assurer leur résilience thermique et le confort des futurs occupants.

Le Village des athlètes a été conçu pour s'adapter aux conditions de 2050, sans faire appel à une climatisation « classique », grâce notamment :

- A l'aménagement des immeubles qui favorise la circulation de l'air de la Seine ;
- Au rafraîchissement par le sol – à l'image par exemple d'un trottoir en coquillages, une solution innovante déployée au Village, afin de servir de test ;
- Au raccordement au réseau de froid urbain et au système de refroidissement par le plancher, par circulation d'eau rafraîchie par de la géothermie
- A la végétalisation (9 000 arbres plantés à terme, toitures végétalisées), 6 hectares d'espaces verts qui seront aménagés en phase héritage ;
- A l'isolation des murs, des vitres et à la présence de stores occultants et à des bâtiments traversants avec une ventilation naturelle et optimisée ;
- A la mise en place d'une solution de traitement des eaux usées, qui sont réutilisées pour irriguer la végétation ;
- Ou encore à un système de purification et rafraîchissement de l'air dans l'espace public.

Plus d'informations sur le Village des athlètes sont à retrouver dans la section 4.2.

Afin de garantir des conditions de confort équivalentes à tous les athlètes, Paris 2024 avait prévu l'installation de climatisation temporaire ad hoc pendant la période des Jeux. Le Comité avait en effet anticipé l'effet des différences culturelles de perception au sujet du confort thermique et prévu des solutions de prévention et de sensibilisation des athlètes et officiels sur les bons comportements à adopter. Pour les délégations qui en ont fait la demande – pour un volume final d'un tiers des chambres du Village - Paris 2024 a mis à leur disposition en location des équipements temporaires de refroidissement, à faibles émissions et dont la seconde vie était déjà assurée.

EN LAISSANT UN HÉRITAGE

Tant pour la conception des infrastructures permanentes que pour l'aménagement des infrastructures temporaires, Paris 2024 a œuvré pour laisser un héritage en matière d'adaptation au changement climatique.

- Les techniques et innovations d'aménagement et de construction déployées par la SOLIDEO sur leurs différents ouvrages sous leur maîtrise – notamment pour le Village des athlètes – sont des exemples de conception bioclimatique pour des infrastructures permanentes de taille importante.
- Pour les infrastructures temporaires, Paris 2024 a travaillé à l'éco-conception de celles-ci afin qu'elles puissent apporter des solutions à moindre impact pour la gestion des fortes chaleurs. Le comité a ainsi rédigé un Guide d'éco-conception d'architecture temporaire présenté plus en détail dans la section 3.2.

PROTÉGER ET INFORMER LES PUBLICS DES JEUX

Pour les athlètes de sports d'extérieur, des mesures étaient prévues au cas par cas pour atténuer leur exposition aux fortes chaleurs :

- **Adaptation du calendrier de compétition** pour éviter les heures les plus chaudes (par exemple le marathon olympique homme a eu lieu à 8h le samedi 10 août, le Marathon pour Tous s'est déroulé dans la nuit du 10 au 11 août) ;
- **Report des compétitions** en cas de dépassement des seuils météorologiques ou de qualité de l'air/eau acceptables.

Avant et pendant les Jeux, les spectateurs ont été tenus informés des conditions météorologiques en temps réel, pour chaque lieu, via de multiples canaux (site web, application, email, SMS, guides spectateurs, informations live sur sites, etc.). Des messages de prévention et des instructions à suivre en cas de coups de chaleur et malaises (numéro d'urgence, accès aux espaces médicaux, etc.) ont été communiqués aux spectateurs et différentes populations accrédités (journalistes, personnel, volontaires et prestataires). Il était ainsi recommandé aux publics se rendant sur un site de compétition de :

- S'hydrater régulièrement en buvant de l'eau. Pour la première fois en France, les spectateurs d'un grand événement sportif ont pu venir munis de leur gourde personnelle, en métal ou en plastique et jusqu'à 75cL ;
- Se protéger du soleil (chapeau, crème solaire...);
- Passer du temps dans un endroit frais, des zones ombragées étant indiquées sur l'ensemble des sites.



© Paris 2024



« La planification opérationnelle autour de "l'expérience clients" a permis à Paris 2024 de construire des réponses ciblées et non systématiques. Couplée à une analyse des risques et opportunités, nous avons pu cibler les mesures de résilience à mettre en œuvre face à nos vulnérabilités tout en optimisant par ailleurs le dispositif quand cela était possible. »

SÉBASTIEN ROUAULT

RESPONSABLE PLANIFICATION ET GESTION DES RISQUES, PARIS 2024.

ILS SE SONT ENGAGÉS AVEC PARIS 2024

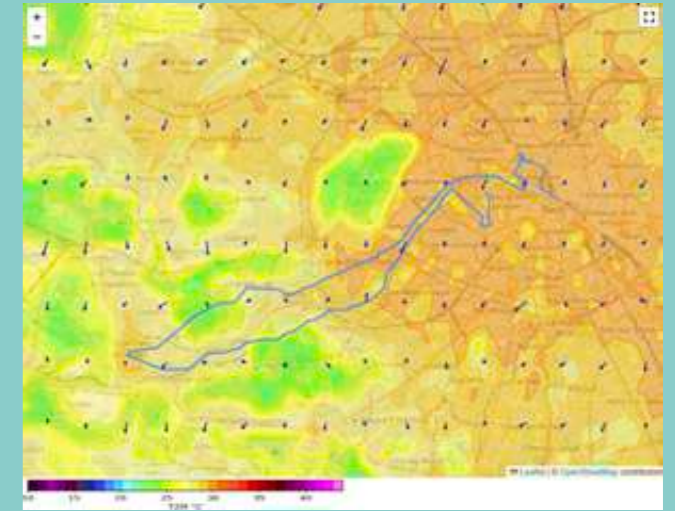
La gestion des fortes chaleurs est un sujet soumis à une gouvernance large (État et préfectures, agences nationales de santé, collectivités territoriales, Paris 2024). Elle requiert des réponses adaptées à l'échelle nationale, régionale, des villes et du sport français.

Des prévisions ont été réalisées en lien avec des experts. Depuis 2022, une démarche coordonnée avec Météo France, Santé Publique France, les Fédérations Internationales et Paris 2024 a été mise en place pour identifier les seuils de température à risque pour les différents publics des Jeux (athlètes, workforce, spectateurs, etc.). Pendant les Jeux, un suivi météo a été fait au sein du Centre Principal des Opérations de Paris 2024 ainsi que sur certains sites de compétition pour des disciplines spécifiques. Cette présence physique de prévisionnistes a permis d'anticiper d'éventuelles difficultés et de prendre les meilleures décisions possibles relatives à la tenue des compétitions mais aussi d'évaluer les impacts pour les opérations globales des Jeux.

Depuis plusieurs années et en amont des Jeux, Météo France a également piloté une initiative internationale d'observation et de modélisation à très haute résolution pendant les Jeux : le *Research Demonstration Project Paris 2024*, endossée par l'Organisation météorologique mondiale. Ce projet associe plusieurs services météorologiques et universités de divers pays (France, Chine, États-Unis, Royaume-Uni, Suède, Australie, Allemagne, Japon, Canada) et vise à progresser sur les futurs systèmes de prévision météorologique à échelle sub-kilométrique.

Afin d'atteindre ces objectifs, les chercheurs ont partagé leurs expertises, sur le climat urbain. Des stations météorologiques ont été placées sur des lampadaires afin d'observer l'îlot de chaleur urbain. Pour affiner les mesures, pendant les étés 2022 et 2023, des ballons météorologiques ont été lâchés au-dessus de la Ville de Paris, des radars météorologiques ont observé l'atmosphère et en 2023 des drones ont survolé les parcs pour étudier leurs effets rafraîchissants. Pendant tout l'été 2024, pendant les Jeux Olympiques et Paralympiques, sept modèles météorologiques ont ainsi réalisé des prévisions, qui ont ensuite été comparées aux observations recueillies, dans une perspective d'amélioration continue.

Ce projet de recherche a ainsi permis d'explorer finement les conditions météorologiques pour le Marathon pour tous. Tout d'abord, en se basant sur les conditions météorologiques de l'été 2022, quatre types de journées – allant d'une journée typique d'été à une forte canicule avec plus de 40°C en journée – ont été simulées sur super-ordinateur avec le modèle météorologique MesoNH, fournissant avec ses mailles de 100m des prévisions à l'échelle des quartiers, et du parcours du marathon. Dès 2023, l'analyse par les prévisionnistes experts de Météo-France Sports a conduit à proposer des scénarios évaluant les conditions de stress thermique auxquelles s'exposeraient les coureurs, selon leur vitesse de course tout au long du parcours. Les managers de Paris 2024 ont pu prendre en compte ces éléments météorologiques pour la planification de l'événement, par exemple en prévoyant de décaler l'heure de départ en cas de conditions trop chaudes. Ce même modèle météorologique a ensuite été utilisé le jour du Marathon pour tous pour affiner en temps réel les prévisions de conditions de course (figure).



Prévision de la température de l'air faite pour le marathon pour tous (à 22h le 10 août) dans le cadre du projet de recherches Paris 2024 Research Demonstration Project. L'îlot de chaleur urbain de Paris s'atténue hors de la Ville et les zones fraîches le long du parcours sont facilement identifiables : des bois de Meudon et Fausse-repose, et des Tuileries, de la tour Eiffel et des Invalides. @Centre National de Recherches Météorologiques, Météo-France & CNRS.



© Alexandre Vix / Paris 2024

3.1.5 L'ÉGALITÉ ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES ET LA LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS



CONSTATS

À L'ÉCHELLE DE LA SOCIÉTÉ

L'accès des femmes aux mêmes droits que les hommes est très inégal à l'échelle de la planète. A l'échelle de la société française, il subsiste encore de très nombreuses inégalités à différents niveaux. Dans la sphère professionnelle, les femmes doivent ainsi encore faire face à un accès au marché du travail plus difficile. Elles y subissent des conditions moins intéressantes que les hommes avec des emplois plus précaires et/ou moins bien rémunérés. L'accès des femmes à des postes à responsabilité est encore très contrarié : les femmes ne représentent ainsi que 42,6 % des cadres. Les femmes doivent aussi concilier maternité et carrière professionnelle avec, à la clé, des carrières hachées et/ou incomplètes et des inégalités qui peuvent à nouveau se renforcer au moment des départs à la retraite. Déjà criantes au niveau professionnel, les femmes subissent encore des inégalités dans la sphère privée avec des tâches domestiques pesant encore très largement sur elles.

Si les femmes subissent encore de trop nombreuses discriminations, il en est de même pour les personnes composant la communauté LGBTQIA+⁶¹, en raison de leur orientation sexuelle ou de leur identité de genre. Ces personnes subissent ainsi de très nombreuses violences ou discriminations. Celles-ci touchent en particulier le milieu professionnel avec des personnes qui peuvent être tentées de dissimuler leurs orientations sexuelles ou leur identité de genre sous peine d'être discriminées dans leurs carrières professionnelles, leur accès à un emploi ou de subir des comportements inappropriés de la part de leurs collègues ou de leur hiérarchie. Au-delà de ces inégalités professionnelles, les personnes LGBTQIA+ doivent encore subir de trop nombreux actes homophobes ou transphobes (diffamation, injures, atteintes physiques, menaces, harcèlement, discriminations, etc.) que cela soit physiquement ou dans l'environnement numérique (réseaux sociaux notamment). 4 560 atteintes anti-LGBTQIA+ avaient ainsi été enregistrées en France en 2023, un nombre en hausse de 13 % par rapport à 2022, celles-ci prenant majoritairement la forme d'injures ou de diffamations (34 %)⁶².

Ces enjeux sociétaux d'égalité femmes-hommes et de lutte contre les discriminations trouvent bien entendu des prolongements dans le domaine sportif et ce à différents niveaux :

- En termes de pratique sportive, si la féminisation des pratiques s'est largement développée, il subsiste encore des inégalités d'accès entre les femmes et les hommes. Ainsi le dernier baromètre de la pratique sportive soulignait que l'écart entre le taux de pratiquants réguliers chez les hommes (63 %) et chez les femmes (55 %) s'était creusé en 2023 par rapport à 2018 (-8 points)⁶³.
- En termes d'accès aux postes à responsabilité, on ne décomptait que 19 femmes présidentes d'une des 110 Fédérations sportives françaises à l'issue des élections de 2020 et 2021 et seules 17 femmes exerçaient en tant que Directrices techniques nationales au sein de ces mêmes fédérations au 25 mai 2022⁶⁴.
- En termes de médiatisation enfin, où le temps d'antenne consacré aux compétitions et événements féminins, bien qu'en augmentation, reste encore très largement inférieur à celui consacré aux compétitions et événements masculins. Ainsi, la part du sport féminin ne pesait que pour 4,8 % des contenus diffusés en 2021 d'après l'ARCOM (avec également 21 % de contenus mixtes) contre 74,2 % pour le sport masculin. Au total, seulement 2 350 heures de sport féminin avaient été diffusées en 2021 contre... 36 284 heures de sport masculin⁶⁵.

La lutte contre les discriminations est aussi un sujet majeur dans le sport. Au 31 décembre 2022, on dénombrait ainsi un total de 907 personnes mises (dont 96 % d'hommes en cause) pour 855 affaires de violences sexistes et sexuelles. Parmi celles-ci 85 % avaient été signalées au cours de l'année 2022 (16 % en 2020, année de mise en place du dispositif de prévention et la lutte contre les violences dans le sport, 45 % en 2021)⁶⁶. Au-delà des sujets de violences sexistes et sexuelles, les discriminations à l'égard des personnes membres de la communauté LGBTQIA+ sont aussi particulièrement ancrées dans le sport. Ainsi, un sondage d'Ipsos indiquait que 46 % des Français ont déjà été témoins d'un comportement homophobe ou transphobe dans le milieu sportif. Parmi les répondants de la communauté LGBTQIA+, 67 % indiquaient avoir été témoins ou victimes d'une insulte et 44 % d'une agression physique⁶⁷.

À L'ÉCHELLE DES JEUX

Parce que les Jeux de Paris 2024 se voulaient ouverts et inclusifs, le Comité d'Organisation a souhaité se montrer particulièrement actif sur ce sujet de l'égalité femmes-hommes et de la lutte contre toutes les formes de discrimination, en particulier celles liées aux orientations sexuelles ou à l'identité de genre.

LES RÉALISATIONS DE PARIS 2024

- Les premiers Jeux Olympiques paritaires de l'histoire
- Note de 93% à l'index de l'égalité professionnelle pour le Comité d'Organisation
- Entre 47 000 et 55 000 visiteurs à la Pride house des Jeux, d'une ampleur inédite
- Le label "Terrain d'égalité" en héritage
- La formation et la sensibilisation des collaborateurs Paris 2024, des volontaires, des média et des équipes médicales

Ainsi Paris 2024 a placé l'égalité femmes-hommes comme une vertu cardinale de l'organisation des Jeux. La stratégie Héritage & Durabilité comportait ainsi trois grands objectifs en la matière :

Favoriser l'égalité et lutter contre les discriminations notamment liées au genre à l'échelle des Jeux

Promouvoir et soutenir l'inclusion sociale

Soutenir l'insertion professionnelle des publics les plus éloignés du marché de l'emploi

Cet engagement en faveur de l'égalité femmes-hommes s'est également accompagné d'un engagement en faveur de la lutte contre toutes formes de discriminations de genre ou sexuelles. Paris 2024 a ainsi habillé son emblème aux couleurs du *rainbow flag* le 17 mai 2023, journée mondiale de lutte contre l'homophobie, la transphobie et la biphobie. Conformément à son engagement Paris 2024 souhaitait donc que les Jeux soient « grand ouvert » à toutes et tous quels que soient leur genre, leur orientation sexuelle ou leur identité de genre.

LES « CAFÉS HÉRITAGE 2024 »

Avant, pendant et après les Jeux, Paris 2024, en collaboration avec l'association Les Canaux qui porte le programme ESS 2024, a donné la parole à celles et ceux qui se sont mobilisés pour des Jeux utiles et plus responsables, grâce aux podcasts Café-Héritage 2024.



← Vous pouvez découvrir le podcast « Les femmes et la parité dans les Jeux de Paris 2024 » ici (ainsi que sur toutes les autres plateformes d'écoute).

CHARTRE SOCIALE ENGAGEMENT N°5

61 L pour lesbienne, G pour gay, T pour transgenres, Q comme queer, I comme intersexe, A comme asexuel et + pour les autres catégories.

62 <https://www.interieur.gouv.fr/actualites/grands-dossiers/lgbtqiphobies-ministere-sengage/atteintes-anti-lgbt-enregistrees-par>

63 MÜLLER J., Baromètre national des pratiques sportives 2023, Injep Notes & Rapports, Décembre 2023.

64 Rapport de synthèse « Pour la féminisation du sport français Bilan et perspectives sur l'évolution des licenciées et la situation des femmes dans le mouvement sportif » accessible ici : <https://www.sports.gouv.fr/media/5627/download>

65 Analyse du poids des retransmissions de compétitions sportives féminines à la télévision entre 2018 et 2021, Arcom, Janvier 2023.

66 <https://www.sports.gouv.fr/media/6926/download>

67 <https://www.ipsos.com/fr-fr/une-majorite-de-francais-considere-les-milieus-sportifs-comme-etant-homophobes>



FAIRE MIEUX

DES JEUX PLAÇANT LA PARITÉ ET L'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES AU CŒUR DE SES PRÉOCCUPATIONS

Sur le plan sportif, sous l'impulsion du CIO et le concours des fédérations internationales, les Jeux de Paris 2024 sont les premiers Jeux Olympiques paritaires de l'histoire, en offrant autant de places de qualification aux athlètes femmes qu'aux athlètes hommes.

Le programme des épreuves a également été bâti pour assurer une meilleure mise en valeur du sport féminin :

- Paris 2024, en collaboration avec le CIO et les Fédérations Internationales, a proposé de nouvelles épreuves sportives mixtes (35 km de marche par équipe, deux épreuves de voile, une épreuve de tir) faisant passer leur nombre de 18 à 20 par rapport aux Jeux de Tokyo 2020.
- Une catégorie de poids a été retirée dans les épreuves masculines de boxe pour créer une nouvelle catégorie de poids chez les femmes.
- Pour la première fois, c'est la cérémonie des médailles du marathon féminin et non masculin qui est mise à l'honneur juste avant la cérémonie de clôture des Jeux Olympiques, heure de fortes audiences.
- Plus largement, Paris 2024 et ses parties prenantes ont veillé à un juste équilibre entre les épreuves féminines et masculines du calendrier sportif, pour médiatiser autant les athlètes femmes et hommes.

Au-delà de ces aspects sportifs Paris 2024 s'est également engagé à faire mieux en veillant à la parité au niveau de ses différents programmes : volontaires, porteurs de la torche olympique à l'occasion du Relais de la flamme, Marathon Pour Toutes et Tous, etc.

En termes de communication, Paris 2024 a aussi souhaité placer ces enjeux de parité au cœur de son action. Ainsi l'emblème de Paris 2024 comportait trois symboles : la médaille d'or, la flamme olympique et paralympique et Marianne, femme coiffée d'un bonnet phrygien représentant la République française.

Enfin, en tant qu'employeur Paris 2024 s'est également engagé à veiller à l'équilibre des genres au sein de son staff et à assurer la parité dans ses équipes. Paris 2024 a ainsi obtenu la note de 93 % à l'Index de l'égalité professionnelle et de représentation équilibrée entre les femmes et les hommes⁶⁸.

UNE MAISON DES FIERTÉS (PRIDE HOUSE)
D'UNE AMPLÉUR INÉDITE⁶⁹

Si le dispositif existait déjà, la *Pride House* de Paris 2024 a été la plus importante jamais réalisée à l'occasion des Jeux. A travers cette initiative, Paris 2024 entendait :

- sensibiliser sur l'inclusion des personnes LGBTQIA+ dans le monde du sport en leur permettant de s'exprimer depuis un lieu dédié ;
- offrir un lieu de célébration des athlètes LGBTQIA+ en leur permettant de rencontrer leurs supporters ;
- laisser en héritage au mouvement sportif une approche plus inclusive concernant les personnes LGBTQIA+ dans le sport.

Comme sur de nombreux autres sujets, Paris 2024 a pris appui sur l'expertise d'acteurs qualifiés pour développer cette Maison des fiertés. Elle a ainsi été pilotée par l'association Fier Play, organisatrice des Gay Games en 2018, et a fait l'objet d'un co-financement par les partenaires de Paris 2024, les parties prenantes publiques et le Fonds de dotation de Paris 2024. Cette zone de célébration située au Rosa Bonheur sur Seine en période Olympique et au Club France en période Paralympique a proposé chaque jour, dans un lieu sûr et sécurisé, des animations festives, culturelles et pédagogiques. Au total, entre 37 000 et 40 000 visiteurs se sont rendus au Rosa Bonheur sur Seine pendant les Jeux Olympiques, et entre 10 000 et 15 000 personnes ont visité le stand au Club France en période Paralympique. Cet espace de célébration a organisé près de 15 soirées festives ouvertes à toutes et tous et gratuites pendant les Jeux afin de célébrer les athlètes LGBTQIA+ et le sport inclusif.

En parallèle des célébrations, la *Pride House* a participé d'un héritage fort en faveur d'un sport plus inclusif, dont les travaux ont démarré dès janvier 2024 via le LAB⁷⁰. Ce laboratoire innovant avait pour objectif d'apporter des solutions « clés en main » et opérationnelles afin de favoriser l'inclusion des LGBTQIA+ dans le sport. Pour ce faire, le LAB a associé les associations de défenses des personnes LGBTQIA+, les chercheurs et chercheuses, les pouvoirs publics, les partenaires de Paris 2024 et les organisations sportives pour une approche éducative globale, afin de proposer une réflexion commune sur l'inclusion des personnes LGBTQIA+ dans le sport.

68 <https://egapro.travail.gouv.fr/>

69 <https://www.paris2024.org/fr/maison-des-fiertés/>

70 Le LAB est une équipe de la *Pride House* travaillant sur les volets « Pédagogie », « Formation » et « Sensibilisation des questions LGBTQIA+ » dans le sport.

Ce travail s'est matérialisé par trois groupes de travail :

- **Groupe 1 : « Sport et homosexualité : vers un sport plus inclusif » (15 chercheurs)** autour des thématiques telles que la formation et la sensibilisation à l'inclusion, les données quantitatives sur l'inclusion LGBTQIA+, la déconstruction de la virilité dans le sport ou encore l'évolution des réglementations dans le sport.
- **Groupe 2 : « Les personnes trans et non-binaires dans le sport » (19 chercheurs)** autour de la déconstruction des catégories existantes dans le sport, la sensibilisation des différents acteurs sportifs à la transidentité et la transformation des infrastructures et des doctrines pour un sport plus inclusif.
- **Groupe 3 : « Les femmes, les personnes lesbiennes et le sport » (19 chercheurs)** autour de plusieurs thématiques telles que l'accès aux équipements et à l'appropriation de l'espace public par les femmes, la réduction des inégalités de genre dans le sport, la lutte contre la lesbophobie, la mise en avant du sport féminin ou encore la place des femmes et des personnes lesbiennes dans les associations sportives.

Au total, près de 33 heures d'échange autour de ces thématiques ont été organisées à travers ces groupes de travail. Pour garantir l'héritage de ces échanges, ces derniers ont fait l'objet de plusieurs synthèses, livrées aux acteurs publics et au mouvement sportif en vue de les accompagner dans le développement de politiques publiques et/ou fédérales inclusives.



Cet été a été un véritable succès pour la *Pride House* et nous sommes très heureux des résultats obtenus. Que ce soit au Rosa Bonheur sur Seine ou au Club France, nous avons pu rencontrer notre public et diffuser notre message d'inclusion et de respect de la diversité. Pour nous, le partenariat avec le CIO était déjà un acte fort, mais la cérémonie de passation avec West Hollywood a aussi été un moment fabuleux. Maintenant nous savons que ces valeurs seront portées par une équipe pleine de ressources lors des prochains Jeux. L'aventure se poursuit maintenant pour nous avec le partage des recommandations pour un sport plus inclusif, élaborées dans les workshops du Lab depuis le début de l'année »

FRÉDÉRIQUE VIDAL ET JÉRÉMY GOUPILLE
CO-PRÉSIDENTS DE FIER PLAY,
ASSOCIATION ORGANISATRICE DE LA PRIDE HOUSE 2024



© Sarah Ster/Getty Images



© Paris 2024

EN LAISSANT UN HÉRITAGE

Paris 2024 a placé l'organisation des Jeux dans le cadre méthodologique du label « Terrain d'Égalité » qui constitue le reflet de sa stratégie Égalité et Diversité, un engagement concret et un outil de pilotage des actions mises en place au sein du comité d'organisation. Ce label, qui s'adresse à tous les Grands Événements Sportifs Internationaux (GESI), repose sur un cahier des charges de 20 critères qui concernent à la fois la préparation à l'événement et sa phase d'organisation à proprement parler. Les engagements relatifs au label « Terrain d'Égalité » concernent à la fois l'organisation interne et les parties prenantes des événements souhaitant se faire labelliser. Il est particulièrement engageant sur le plan de l'égalité femmes-hommes et de la lutte contre les discriminations. Parmi les attendus, on retrouve notamment « la formation des équipes salariées et bénévoles sur les thématiques de l'égalité et de la non-discrimination, l'accessibilité de l'événement sportif à tous les publics quelle que soit leur identité de genre, leur orientation sexuelle ou leur origine ethno-raciale, la promotion d'une communication égalitaire, non-discriminatoire et exempte de tout stéréotype, ou encore la mise à disposition d'une cellule d'écoute et de signalement pour les salariés, volontaires et spectateurs »⁷¹.

Le label est décerné par AFNOR Certification qui évalue les candidats à la labellisation en trois temps :

- Une évaluation initiale dans les 8 à 12 mois précédant l'événement ;
- Une évaluation de suivi pendant l'événement afin de veiller à la bonne application des actions en phase de livraison ;
- Une réunion de bilan dans les deux mois suivant la clôture de l'événement.

Paris 2024 a été labellisé et s'était fixé trois objectifs principaux : « Exemplarité », « Influence nationale et internationale » et « Plaidoyer ».

⁷¹ <https://certification.afnor.org/ressources-humaines/label-terrain-d-egalite>



De façon concrète, Paris 2024 a identifié deux priorités pour assurer des Jeux sécurisés pour toutes et tous :

1

SENSIBILISER ET FORMER LES PUBLICS DES JEUX

Les différentes catégories de public œuvrant pour les Jeux ont bénéficié d'actions de formation ou de sensibilisation aux enjeux d'égalité femmes-hommes et de lutte contre les discriminations. L'objectif général était d'installer un cadre sécurisé à toutes les personnes présentes aux Jeux, notamment celles les plus à risque. Parmi les publics formés et sensibilisés on retrouve :

Les 4 000 collaborateurs et collaboratrices de Paris 2024 via des actions de sensibilisation en phase d'onboarding, la désignation de référents et référentes « violences sexistes et sexuelles et discriminations », des campagnes de communication interne, des actions de sensibilisation de tous les Directeurs et directrices par Mozaïk RH, (acteur singulier des ressources humaines ouvrant la voie dans la lutte contre les inégalités et les discriminations à l'embauche), des formations obligatoires pour les collaborateurs et collaboratrices du comité d'organisation.

Les 45 000 volontaires et leurs 25 000 remplaçants ont été sensibilisés durant leur phase de préparation aux Jeux à travers des capsules vidéo préparées par des prestataires spécialisés. L'objectif était d'aider les volontaires à être en mesure de détecter les situations, accueillir la parole et réagir de façon appropriée.

Les spectateurs et spectatrices ont aussi fait l'objet d'actions ciblées avec des campagnes d'affichage sur les sites mais aussi par le biais de la réception d'un guide du supporter appliqué aux sports auxquels ils ont assisté. Le guide comprenait des éléments de prévention mais aussi la marche à suivre s'ils se retrouvaient témoins de comportements répréhensibles.

Les médias et les journalistes

Paris 2024 a partagé aux médias couvrant l'événement le guide sur une communication inclusive et non genrée via l'ARCOM. Une séquence de communication a également été organisée sur le sujet du sexisme, du racisme et de la haine anti-LGBTQIA+.

Les équipes médicales pour lesquelles Paris 2024 a créé une charte pour une santé inclusive. Les prestataires médicaux ont fait l'objet d'une formation à la prise en charge des personnes victimes d'agressions sexistes ou sexuelles par un prestataire spécialisé. Enfin, un focus dédié a été réalisé sur l'accueil de personnes LGBTQIA+ notamment de personnes transgenres.

2

METTRE EN PLACE UN DISPOSITIF DE SIGNALEMENT AU-DELÀ DU DISPOSITIF DE SÉCURITÉ

Paris 2024 a produit un certain nombre de procédures afin que les différents acteurs sachent quoi faire et vers qui se tourner en cas de confrontation à des phénomènes de violences sexistes et sexuelles ou de discriminations. L'objectif était de mieux traiter les situations et de ne pas laisser d'éventuelles victimes sans réponse. Les procédures préparées par Paris 2024 étaient :

- Claires et écrites avec une catégorisation en fonction du niveau de gravité.
- Partagées en étant accessibles à toutes et tous, communiquées en amont (via des campagnes d'affichage ou le guide du spectateur). Les référents sur les différents sites ont tous été formés au déploiement du dispositif
- Adaptées à la réalité opérationnelle avec des référents sur chaque site, des chefs d'équipes qui encadraient des volontaires et des procédures intégrées aux dispositifs testés et existants.
- Relues par le secteur associatif spécialisé : les éléments produits ont été partagés aux parties prenantes et aux associations spécialisées sur le sujet des violences sexistes et sexuelles et des discriminations.



Paris 2024 is a place of trust, safety, and conviviality for everyone. The French label 'Terrain d'égalité', created with the Games, recognises major international sporting events that are committed to equality and to combating all forms of discrimination and sexist and sexual violence.

Paris 2024 est un lieu de confiance, de sécurité et de convivialité pour tous. Le label français « Terrain d'égalité », créé avec les Jeux, reconnaît les grands événements sportifs internationaux engagés en faveur de l'égalité et de la lutte contre toutes les formes de discrimination ainsi que la violence sexiste et sexuelle.

3.1.6 L'INCLUSION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE



CONSTATS

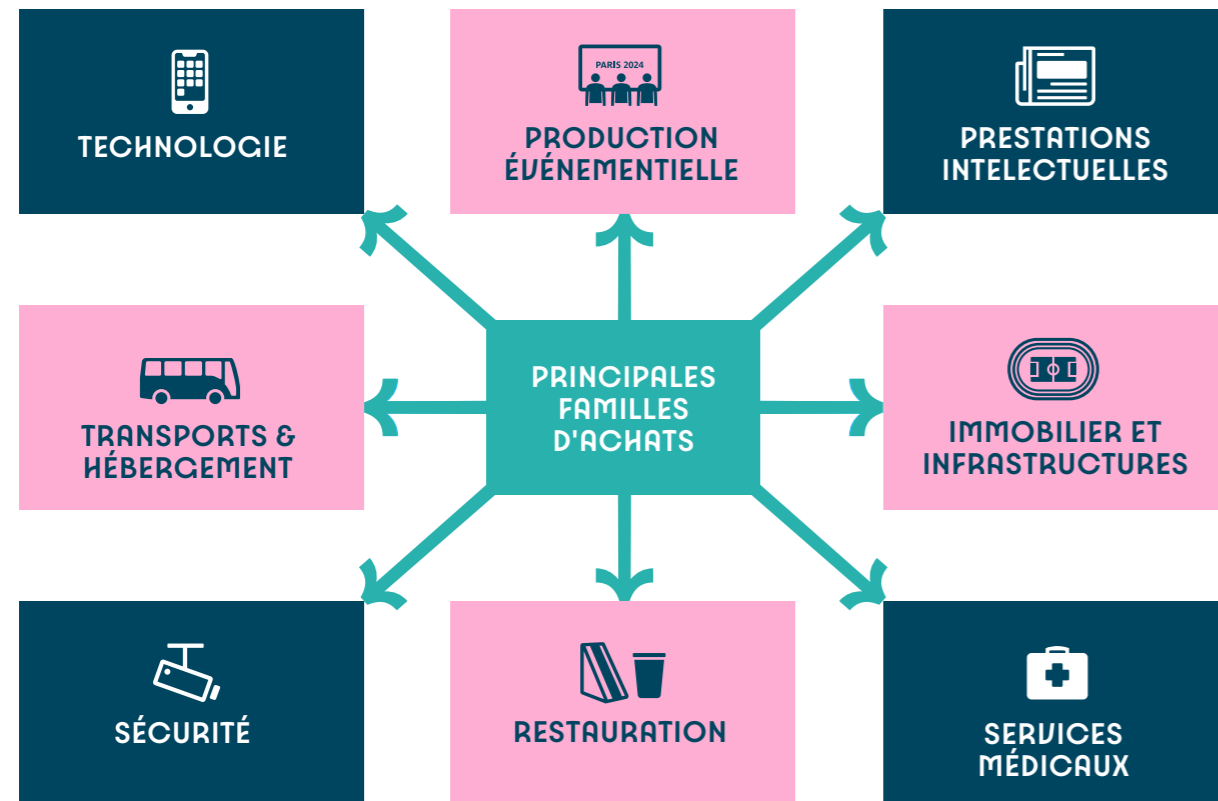
A L'ÉCHELLE DE LA SOCIÉTÉ

En France, certaines personnes, en particulier les seniors de plus de 50 ans, les demandeurs d'emploi de longue durée, les travailleurs en situation de handicap ou les personnes isolées, sont durablement éloignées du marché du travail. Elles peuvent ainsi se retrouver en grandes difficultés avec, à la clé, une perte de compétences, de confiance ou d'estime de soi et de grandes difficultés à se repérer sur le marché du travail. Cet éloignement du marché du travail peut se traduire par l'apparition ou l'aggravation de difficultés, en particulier matérielles. L'enjeu d'insertion par l'activité économique est donc majeur. Cette activité vise ainsi à lever les freins d'accès à l'emploi des personnes les plus en difficulté en leur proposant une mise en situation de travail doublée d'un accompagnement social et professionnel. Ainsi en France en 2021, 170 000 personnes sortaient d'un parcours d'insertion par l'activité économique.

La France dispose d'un tissu économique diversifié. Elle compte ainsi 159 000 petites et moyennes entreprises qui emploient 4,9 millions de salariés et pèsent pour 23 % de la valeur ajoutée produite par l'ensemble des entreprises. Les structures de l'ESS représentent pour leur part 2,6 millions d'emplois (soit 10 % des emplois français) répartis au sein de plus de 350 000 entreprises et établissements employeurs.

À L'ÉCHELLE DES JEUX

Avec 2,7 milliards d'euros d'achats de fournitures et de prestations, le Comité d'Organisation des Jeux de Paris 2024 ont ouvert de nombreuses opportunités économiques pour les entreprises. Dès 2019, ces achats ont été cartographiés et regroupés en 17 grandes familles d'achats, elles-mêmes composées de plus de 500 catégories d'achats différentes. Paris 2024 a posé la "création de valeur sur le territoire" et "l'innovation sociale" (en ciblant en particulier les demandeurs d'emploi) comme 2 piliers structurants de sa stratégie responsable des achats. Dans ce cadre, il a souhaité faire en sorte que ses marchés puissent bénéficier à l'ensemble du tissu économique français et à toutes les entreprises, des plus grands groupes aux TPE-PME et structures de l'ESS. De la même façon, Paris 2024 s'est engagé, à travers différentes initiatives, à favoriser l'accès de toutes et tous aux opportunités d'emplois, notamment aux personnes éloignées du marché de l'emploi.



Mais aussi :

- Animations
- Business & partenariats
- Communication
- Marketing
- Logistique
- Matériel de production
- Prestations en ressources humaines
- Services généraux
- Équipements sportifs

LES RÉALISATIONS DE PARIS 2024

La première charte sociale de l'histoire des Jeux, engageant Paris 2024 et l'ensemble des partenaires sociaux autour de 16 engagements, avec un comité de suivi dédié.

Une anticipation de la durabilité économique et sociale avec une étude d'impact ex-ante et une cartographie des emplois mobilisés dans le cadre des Jeux dès 2019 (mise à jour en 2022 et 2023).

Un engagement et un travail coordonné de tout l'écosystème : Etat, Région Île-de-France, Conseil départemental de Seine-Saint-Denis, Etablissements Publics Territoriaux, France Travail, chambres consulaires, organisations patronales etc.

Des outils dédiés pour la mobilisation des entreprises (Entreprises 2024, ESS 2024) et des demandeurs d'emplois (Emplois 2024), Job Dating "Du stade vers l'Emploi".

CHIFFRES CLÉS

+1 515 000

HEURES D'INSERTION RÉALISÉES jusqu'à fin novembre

181 000

EMPLOIS MOBILISÉS dans le cadre des Jeux

9 FORUMS EMPLOI "Les Jeux recrutent"

+800

ESS MOBILISÉES dans le cadre des Jeux (tous donneurs d'ordre confondus), dont 429 pour le Comité d'Organisation.

88%

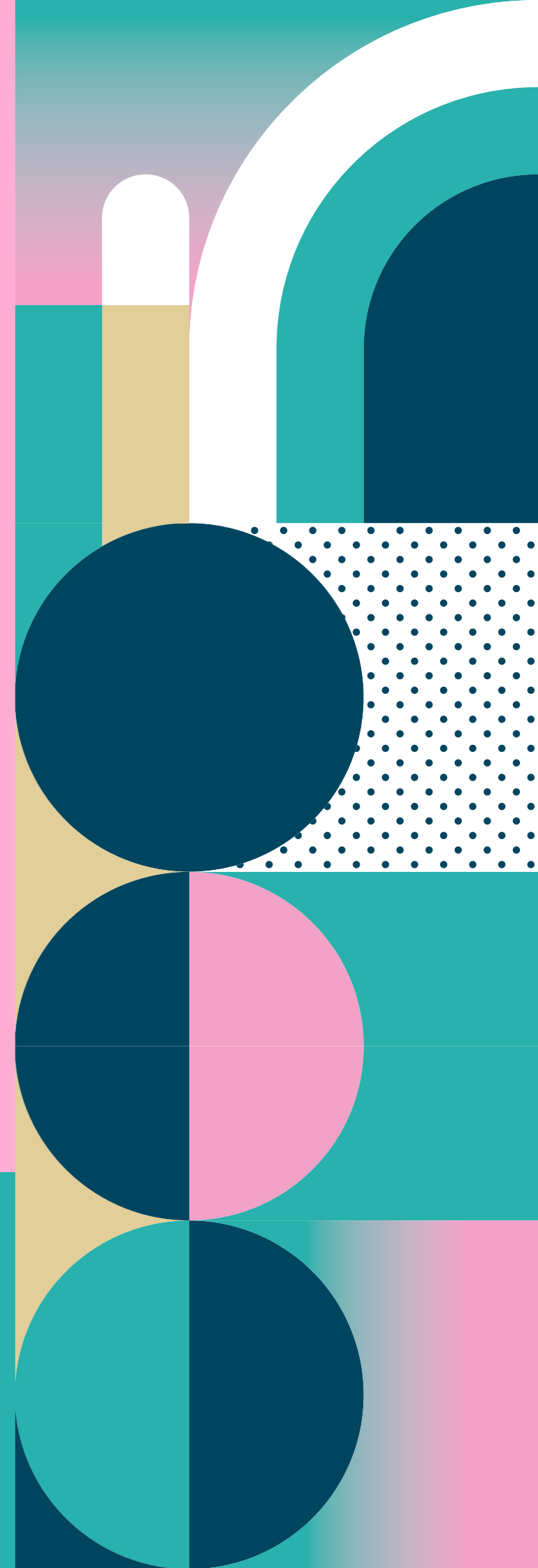
DES FOURNISSEURS DE PARIS 2024 étaient français avec, parmi eux, plus de 80% de TPE-PME

LES « CAFÉS HÉRITAGE 2024 »

Avant, pendant et après les Jeux, Paris 2024, en collaboration avec l'association Les Canaux qui porte le programme ESS 2024, a donné la parole à celles et ceux qui se sont mobilisés pour des Jeux utiles et plus responsables, grâce aux podcasts Café-Héritage 2024.



← Vous pouvez découvrir le podcast « Insertion et emploi : les coulisses des premiers Jeux inclusifs et solidaires » ici (ainsi que sur toutes les autres plateformes d'écoute).



LA CHARTE SOCIALE DE PARIS 2024

Dès la phase de candidature, Paris 2024 a souhaité organiser des Jeux à la fois responsables et inclusifs sur le plan social. C'est ainsi que le 19 juin 2018, Paris 2024 et les organisations interprofessionnelles de salariés et d'employeurs⁷² ont signé une Charte sociale⁷³. Celle-ci « a pour objectif de déterminer et de promouvoir les engagements sociaux visant à laisser un héritage social fort à l'action du comité d'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 dans une démarche de développement humain et durable ».

La Charte sociale de Paris 2024 est structurée autour de trois grands enjeux :

- Permettre l'accès aux marchés des Jeux à toutes les entreprises, en particulier aux TPE-PME ainsi qu'aux structures issues du secteur de l'économie sociale et solidaire, aux structures de l'insertion par l'activité économique (SIAE) et au secteur du handicap ;
- Participer à l'insertion de publics fragiles, ceux éloignés de l'emploi ou encore les personnes en situation de handicap ;
- Veiller au respect des conditions de travail, en particulier en luttant contre le travail illégal, les pratiques anticoncurrentielles, les discriminations, et en veillant à la qualité des conditions de travail, et limiter le travail précaire.

La Charte sociale de Paris 2024 comporte 16 engagements dont le suivi de la mise en application a été confié à un comité de suivi⁷⁴ réunissant les partenaires sociaux, Paris 2024 et la SOLIDEO. Ce comité de suivi a fait l'objet d'une co-présidence assurée par Bernard Thibault et Dominique Carlac'h. Il se réunissait chaque mois. Au-delà de constituer une boussole dans l'organisation des Jeux, cette Charte sociale lègue un héritage pour de futurs événements sportifs, tant ceux organisés en France (l'objectif étant que les futurs grands événements sportifs organisés en France - notamment les Jeux d'hiver 2030 - disposent d'une charte sociale) que ceux qui se dérouleront dans d'autres pays, en particulier les futures éditions des Jeux Olympiques et Paralympiques⁷⁵. Une présentation plus détaillée de cette Charte et des éléments d'évaluation figurent en annexe⁷⁶.

Un premier film « Charte sociale Paris 2024, 1919-2019 : la genèse »⁷⁷ a été réalisé en 2019, avec le concours de l'organisation internationale du travail. Ce film donnait la parole aux signataires de la Charte pour retracer sa naissance et décrire leurs attentes pour les années à venir. Il rappelait également les liens historiques entre le mouvement olympique et l'Organisation Internationale du Travail. En juin 2024, un second film, « Charte sociale de Paris 2024 : le pari des Jeux » a quant à lui valorisé toutes les initiatives et projets menés autour des 16 engagements. Ce documentaire met en lumière l'investissement collectif pour faire vivre, au quotidien, les engagements sociaux et économiques dans le projet des Jeux, ainsi que les premiers résultats.

LE COMITÉ DE LA CHARTE SOCIALE, PILIER INDISPENSABLE POUR PARIS 2024



En cette ère de grands événements internationaux, où les regards du monde entier convergent vers une ville hôte, la responsabilité sociale devient un impératif incontournable. Pour atteindre cet objectif, Paris 2024 s'est engagé auprès des partenaires sociaux, en signant une Charte sociale. Avec une vision résolument axée sur des Jeux économiquement et socialement responsables, le comité de la Charte sociale s'est engagé à accompagner Paris 2024 dans la réalisation de ses engagements. À travers ses initiatives diverses (visites et permanences sur les chantiers, accompagnement sur les impacts des périmètres de sécurité, etc.), le comité de suivi a incarné une véritable innovation économique et sociale. En garantissant des conditions de travail équitables pour les travailleurs impliqués dans la préparation et la réalisation des événements, en rappelant la nécessité d'aider les TPE et PME à bénéficier des retombées économiques des Jeux, il a construit un socle solide pour une organisation respectueuse des droits fondamentaux. De la promotion de la diversité à la mise en place de politiques inclusives, ce comité a déployé un arsenal d'actions visant à construire un environnement propice à l'épanouissement de tous, sans discrimination ni exclusion.

La portée du travail du Comité de la Charte sociale a largement dépassé le cadre strictement organisationnel de Paris 2024. En effet, en encourageant l'engagement des partenaires sociaux et des entreprises dans cette démarche éthique, le comité d'organisation a ouvert la voie à une nouvelle ère où le sport et la responsabilité sociale se conjuguent.

Paris 2024, grâce à l'accompagnement et au dialogue avec le Comité de la Charte sociale, a ainsi incarné les premiers Jeux économiquement et socialement responsables. Grâce à cette collaboration étroite entre le comité d'organisation et le Comité de la Charte sociale, Paris 2024 s'est non seulement affirmé en tant que scène d'excellence sportive, mais aussi en tant que modèle d'engagement social et économique, respectueux des droits humains. C'est cette vision audacieuse et cette détermination sans faille qui ont fait de Paris 2024 bien plus qu'un simple rendez-vous sportif, mais une véritable innovation sur le plan économique et social.

En conclusion, il convient de saluer l'engagement du Comité de la Charte sociale dans la réalisation des objectifs ambitieux de Paris 2024 et d'encourager son héritage pour les prochaines éditions des Jeux. En œuvrant pour des Jeux plus responsables et à travers cette alliance innovante, Paris 2024 et le Comité de la Charte sociale inscrivent dans l'héritage des Jeux, les engagements sociaux et économiques.»

**DOMINIQUE CARLAC'H
& BERNARD THIBAUT**
CO-PRÉSIDENTS DU COMITÉ DE LA CHARTE SOCIALE



© Philippe Migreau - MSP

72 CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGT, FO, CPME, MEDEF, U2P.

73 <https://www.paris2024.org/fr/charte-sociale/>

74 www.comitechartersociale.fr

75 Il convient d'ailleurs de noter qu'une Charte sociale européenne a été rédigée au niveau européen (European Social charter for Sport Events) dans le cadre d'un projet Erasmus + : <https://www.easesport.eu/the-european-social-charter-for-sport-events-revealed-in-brussels/>. Cette charte n'a toutefois aucun caractère contraignant car elle n'a pas fait l'objet de discussions et de négociations entre les organisations représentatives d'employeurs et de salariés.

76 Voir annexe IX.

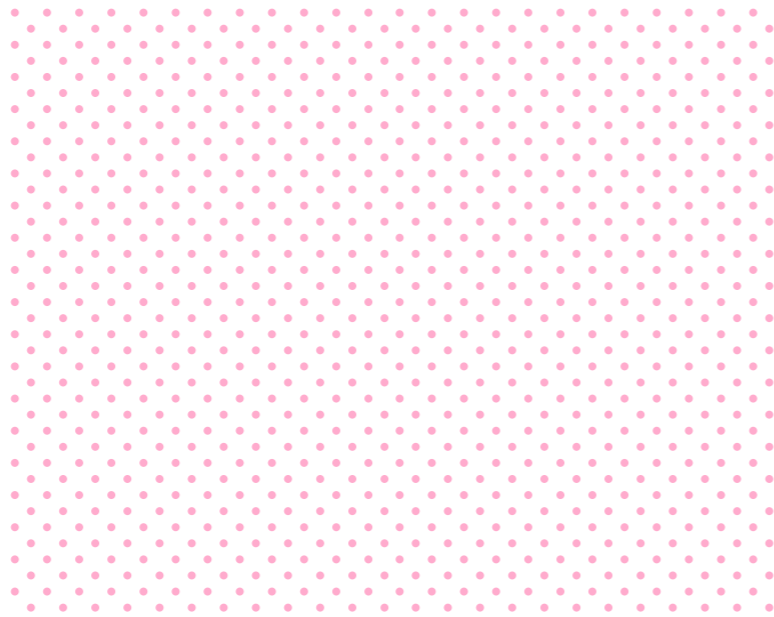
77 <https://www.youtube.com/watch?v=Gx0D7I2PM4s>

LA CONVENTION AVEC LE YUNUS CENTRE POUR ORGANISER DES JEUX RESPONSABLES

Paris 2024, la SOLIDEO et la Maison des Canaux ont signé, dès le mois de mai 2018, un partenariat inédit avec le Yunus Centre, du nom de son fondateur, le Professeur Yunus, prix Nobel de la Paix 2006. Cet accord de partenariat avait pour ambition d'organiser des Jeux en considérant l'objectif « triple zéro » défini par le Professeur Yunus (zéro pauvreté, zéro chômage, zéro carbone) mais aussi de favoriser le rapprochement entre les organisateurs des Jeux (Paris 2024, SOLIDEO) et le monde de l'entrepreneuriat social et de l'économie circulaire. De façon concrète, cinq objectifs étaient fixés dans la convention :

- 1 Accompagner le développement économique local et permettre le changement d'échelle de structures porteuses d'innovations sociales et environnementales dans le domaine de l'ESS, de l'insertion et du travail adapté.
- 2 Soutenir la création d'entreprises dans les quartiers de Paris, de Seine-Saint-Denis et du Grand-Paris, et la création d'emplois liés à l'organisation et aux infrastructures des Jeux dans tous les secteurs économiques concernés.
- 3 Apporter des solutions concrètes et diffuser les principes de l'économie inclusive et de l'économie circulaire dans toutes les initiatives de Paris 2024 et de la SOLIDEO afin de maximiser le développement et l'innovation et les impacts sociaux et environnementaux.
- 4 Informer et mobiliser l'ensemble des entreprises locales et des acteurs de l'ESS, de l'insertion et du handicap sur les opportunités économiques liées aux Jeux.
- 5 Garantir que le secteur de l'entrepreneuriat social et solidaire, ainsi que les TPE-PME des quartiers, aient accès aux marchés pour le développement des infrastructures et à la fourniture des services de toute nature liés à l'organisation des Jeux.

CHARTRE SOCIALE
ENGAGEMENT N°3,4



MÉTHODE

ÉVALUER

Paris 2024 s'est lancé très tôt dans l'évaluation et la mesure des enjeux économiques et sociaux en lien avec les Jeux. Cet effort d'évaluation s'est notamment matérialisé par la réalisation de deux études concernant l'impact économique des Jeux d'une part et l'emploi d'autre part.

Une étude d'impact économique ex-ante

Paris 2024 a mené deux études d'impact économique. La première a été réalisée dès la phase de candidature avec des résultats présentés en février 2016. Cette étude avait estimé l'impact économique potentiel des Jeux de Paris 2024 pour le territoire de la Région Île-de-France dans une fourchette comprise entre 5,3 (scénario bas), 8,1 (scénario central) et 10,7 milliards d'euros (scénario haut)⁷⁸ ; ce montant couvrant l'intégralité du cycle de vie de l'événement (2017-2034).

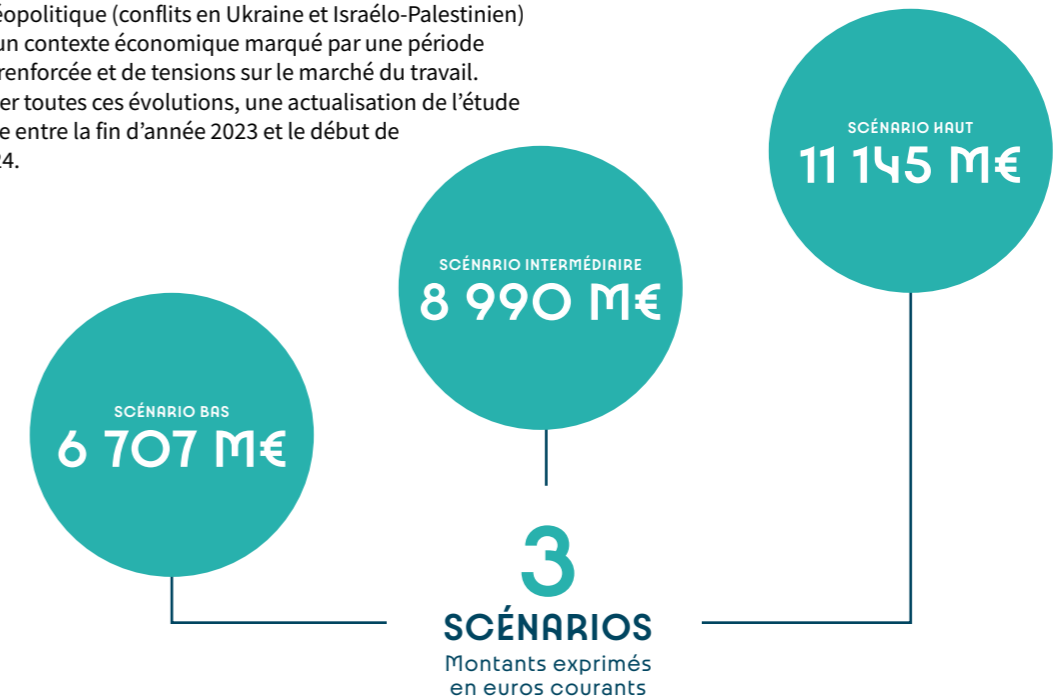
Cette nouvelle étude, prenant toujours l'Île-de-France comme territoire de référence et intégrant à nouveau l'intégralité du cycle de vie de l'événement (2018-2034) a permis d'affiner les prévisions d'impact économique à travers trois scénarios.

Depuis 2016, de nombreux changements sont intervenus à la suite de la désignation de la Ville de Paris comme ville-hôte des Jeux, que cela concerne le projet global porté par Paris 2024 et ses parties prenantes avec une carte des sites repensée par rapport à celle de 2016, des modalités d'exploitation des sites différentes (via des entités de livraison et non plus directement), des célébrations plus ambitieuses (cérémonies d'ouverture, Relais de la flamme), mais aussi un budget qui a été actualisé.

Outre ces évolutions liées au concept des Jeux, d'autres phénomènes marquants sont également intervenus dans l'environnement des Jeux avec une organisation qui a dû faire face à de nombreux défis nés de la pandémie, de l'évolution du contexte géopolitique (conflits en Ukraine et Israël-Palestinien) ou encore un contexte économique marqué par une période d'inflation renforcée et de tensions sur le marché du travail. Pour intégrer toutes ces évolutions, une actualisation de l'étude a été menée entre la fin d'année 2023 et le début de l'année 2024.

Cette nouvelle étude, prenant toujours l'Île-de-France comme territoire de référence et intégrant à nouveau l'intégralité du cycle de vie de l'événement (2018-2034) a permis d'affiner les prévisions d'impact économique à travers trois scénarios. Contrairement à l'étude d'impact économique initiale qui reposait intégralement sur des données prévisionnelles de la phase de candidature, l'étude actualisée repose sur un certain nombre de données réalisées et cela à différents niveaux :

- **En termes de dépenses d'investissement pour la construction et la rénovation des infrastructures :** la SOLIDEO avait quasiment achevé le programme d'investissements pour la livraison des infrastructures, les données budgétaires et les informations relatives à l'identité des bénéficiaires de marchés ont été utilisées ;
- **En termes de dépenses de consommation pour l'organisation des Jeux eux-mêmes :** Paris 2024 était relativement avancé dans son processus d'achats de prestations, permettant l'intégration de nombreuses données réelles, les dépenses restant à réaliser ayant pu être évaluées sur ces bases notamment en ce qui concerne la localisation des bénéficiaires ;
- **En termes de fréquentation concernant les visiteurs olympiques :** Paris 2024 ayant lancé plusieurs phases de commercialisation de billets, les informations réalisées ont pu être utilisées dans ce travail d'actualisation.



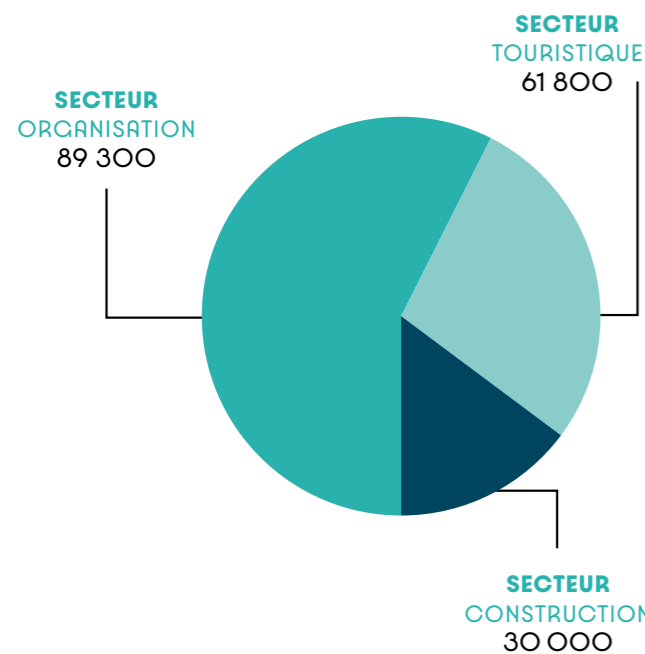
78 Les données sont exprimées en euros 2017.

Cette actualisation s'est avérée nettement plus robuste que l'étude initiale dans la mesure où elle a reposé sur une très large part de données effectives. Elle a également été réalisée en suivant les recommandations méthodologiques nationales (notamment celles du ministère des Sports, reprenant elles-mêmes celles de la Direction générale des entreprises du ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie) et internationales (notamment celles figurant dans les guides de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) destinés à aider et accompagner les organisateurs d'événements culturels, sportifs et commerciaux à suivre, mesurer et évaluer les avantages sociaux, économiques et environnementaux de leurs événements).

D'après les travaux réalisés par le Centre de Droit et d'Économie du Sport (CDES), l'impact économique des Jeux de Paris 2024 au niveau de la région Île-de-France pourrait s'établir entre 6,7 milliards d'euros (scénario bas), 9,0 milliards d'euros (scénario intermédiaire) et 11,1 milliards d'euros (scénario haut) au cours de la période 2018-2034. Au-delà de ces éléments généraux, l'étude⁷⁹ présente la répartition de cet impact par nature, c'est-à-dire en fonction de la catégorie de dépenses réalisées (construction, organisation, tourisme) et par période, avec la phase de préparation et de déroulement (2018-2024) puis la phase d'héritage (2025-2034).

Ces deux études ex-ante seront complétées par une étude ex-post dont la réalisation est actuellement pilotée par le ministère des Sports, de la Jeunesse et de la Vie Associative, cette étude s'intégrant dans le cadre du programme évaluatif coordonné par la Délégation interministérielle aux Jeux Olympiques et Paralympiques (DIJOP)⁸⁰. Les résultats sont attendus pour le printemps 2025.

NOMBRE D'EMPLOIS DIRECTEMENT MOBILISÉS PAR LES JEUX DE PARIS 2024



Une cartographie des emplois directement mobilisés par les Jeux

Paris 2024 a souhaité identifier très tôt les besoins en emplois nécessaires à l'organisation des Jeux au sens large. Une première « Cartographie des emplois directement mobilisés par les Jeux » avait ainsi été réalisée dès 2019. Celle-ci avait pour objectifs d'évaluer le nombre d'emplois mobilisés, de répartir ces emplois au sein de grands secteurs (organisation ; construction ; tourisme) et par famille de métiers et d'étudier les conditions permettant de répondre aux besoins en main d'œuvre et aux engagements pris par Paris 2024 en faveur de l'inclusion des personnes éloignées de l'emploi. Cette première étude avait évalué le besoin en emplois à 150 000 au total : 78 300 emplois dans le secteur événementiel pour organiser les Jeux, 60 000 emplois dans le secteur touristique pour accueillir les visiteurs olympiques et 11 700 emplois dans le secteur de la construction pour bâtir ou rénover les infrastructures nécessaires aux Jeux. Au-delà de ce premier chiffrage, cette cartographie avait aussi pour vocation d'identifier finement les métiers nécessaires à l'accueil des Jeux, notamment ceux en tension de recrutement. Pour cela, des fiches-métiers détaillées (20 fiches) avaient été établies et mises à la disposition des acteurs du secteur de l'emploi et de la formation afin de pouvoir anticiper au maximum les besoins et d'engager des actions de *sourcing*, de formation et d'accompagnement à l'emploi de candidats suffisamment en amont de l'événement.

Comme l'étude d'impact économique, ce travail initial a fait l'objet d'une actualisation dans le cadre de travaux menés au sein d'un Engagement pour le Développement de l'Emploi et des Compétences (EDEC) « Grands Événements Sportifs et Culturels » signé par 20 branches professionnelles, deux Opérateurs de Compétences (l'AFDAS et AKTO) et l'État. Cette actualisation⁸¹ réalisée en 2023 avait trois objectifs : mettre à jour le volume d'emplois nécessaires aux Jeux en intégrant les évolutions intervenues depuis les premiers travaux et identifier leur répartition territoriale ; actualiser et approfondir la connaissance des métiers mobilisés à travers des fiches métiers plus complètes et contribuer à leur attractivité ; identifier les éléments-clé permettant de structurer une véritable filière des grands événements sportifs et culturels.

Sur le plan quantitatif, ces travaux avaient ainsi mis en évidence un besoin revu à la hausse de 181 100 emplois : 89 300 emplois dans la filière événementielle, 61 800 emplois dans la filière touristique et 30 000 emplois dans la filière de la construction.

Mais plus que l'actualisation du volume, l'identification et la valorisation d'une véritable filière de métiers liés aux grands événements sportifs et culturels constituent une véritable nouveauté et un engagement très fort. Il faut d'ailleurs voir dans cette démarche l'un des héritages des Jeux de Paris 2024, dans la mesure où l'objectif n'était plus uniquement de penser la livraison des Jeux, mais de bénéficier de leur image positive et de leur caractère attractif en vue d'identifier des candidats potentiels aux métiers en lien avec les Jeux, de leur faire intégrer des parcours de formation, de leur donner une première expérience professionnelle à l'occasion des Jeux, et surtout de penser leur parcours professionnel au-delà de l'événement, au service d'autres événements sportifs et culturels organisés en France.

MOBILISER

ENTREPRISES 2024⁸²

Une plateforme unique pour permettre aux entreprises de s'informer sur les marchés liés aux Jeux.

Pour que toutes les entreprises puissent être prêtes à saisir les opportunités liées aux Jeux, Paris 2024 et la SOLIDEO se sont associés au MEDEF⁸³ pour lancer cette plateforme, point d'entrée principal pour permettre aux entreprises de s'informer sur les marchés liés aux Jeux. Elle constituait la déclinaison opérationnelle de l'engagement n°4 de la Charte sociale des Jeux Olympiques et Paralympiques. Depuis son lancement en avril 2019, la plateforme Entreprises 2024 a enregistré une forte croissance du nombre d'entreprises inscrites : de 10 783 entreprises en juin 2020 à 17 198 entreprises en mars 2022 (+59 %) et jusqu'à 19 850 entreprises au pic fin 2023. Parmi elles, figuraient plus de 95 % de TPE-PME et deux tiers (64,6 %) des entreprises inscrites étaient des entreprises franciliennes (dont 89 % de TPE-PME).

Toutes les entreprises inscrites sur la plateforme recevaient en temps réel les informations sur les marchés publiés ainsi que des conseils pour y répondre. Une attention particulière avait également été portée au fait qu'un maximum de TPE-PME et de structures de l'ESS puissent se saisir des opportunités économiques des Jeux. Sur ce point les chiffres semblent plutôt probants puisque 88% des fournisseurs de Paris 2024 sont des entreprises françaises, parmi lesquelles on dénombrait plus de 80% de TPE-PME et 429 structures de l'ESS.

Entreprises 2024 a vocation à perdurer au-delà des Jeux pour faire connaître les appels d'offres liés à l'organisation de futurs grands événements sportifs organisés en France. Elle constitue en cela d'ores et déjà un héritage pour les acteurs économiques français.



ESS 2024⁸⁴

Un programme sur mesure pour les structures issues de l'économie sociale et solidaire

Autre déclinaison opérationnelle de la Charte sociale de Paris 2024 et résultat direct du partenariat signé avec le Yunus Centre, le programme ESS 2024 est porté par l'association Les Canaux et le Centre Yunus, avec le soutien de Paris 2024 et de la SOLIDEO. Passerelle entre les organisateurs des Jeux et le monde de l'économie sociale, solidaire et circulaire, ESS 2024 a informé et accompagné les entreprises engagées pour qu'elles soient au cœur de l'organisation des Jeux. Cela s'est traduit par le relais d'informations ciblées aux entreprises, des conseils, des formations, et la mise à disposition de ressources pour répondre aux marchés des Jeux et présenter des solutions durables et innovantes à la SOLIDEO, Paris 2024, ses opérateurs et partenaires. ESS 2024 et ses partenaires ont également travaillé avec les principaux attributaires de marchés de Paris 2024 pour répondre à leurs besoins d'identification d'entreprises sociales et solidaires sur leurs territoires d'interventions. Plus de 1300 entreprises dont plus de 750 ESS ont été directement portées à la connaissance des organisateurs des Jeux dans ce cadre.

Pour la première fois, les entreprises sociales, solidaires et circulaires ont pleinement contribué à l'organisation des Jeux :

→ Au total, depuis 2018, ce sont plus de 800 entreprises sociales, solidaires et circulaires différentes qui ont été mobilisées dans le cadre des Jeux de Paris 2024 par les principaux donneurs d'ordre, dont 429 par le Comité d'Organisation (296 de rang 1 - c'est-à-dire ayant répondu directement à un marché ou ayant été sollicitées en direct Paris 2024 - et 133 en sous-traitance). Ces ESS ont ainsi réalisé plus de 850 prestations des Jeux ;

→ 50% des structures de l'ESS et de l'économie circulaire ayant obtenu un marché des Jeux sont basées en Île-de-France. Ces entreprises représentent environ 70% des prestations ESS et économie circulaire assurées dans le cadre des Jeux.

Parmi les plus de 800 entreprises sociales, solidaires et circulaires ayant remporté un marché des Jeux (tous donneurs d'ordre confondus) :

→ 15 % (121) sont des structures de l'insertion par l'activité économique (SIAE) ;

→ 11 % (88) sont des structures du handicap (Entreprises Adaptées, ESAT etc.).

Dès 2018, l'équipe ESS 2024 a relayé l'ensemble des appels d'offres des organisateurs des Jeux aux entreprises s'étant fait connaître sur sa plateforme en ligne, accessible à tous. Cette veille facilitée et simplifiée a permis d'encourager toutes les entreprises qui le souhaitaient à tenter leur chance pour participer aux Jeux. Plus de 750 entreprises ont bénéficié d'un accompagnement individuel de la part d'ESS 2024 pour répondre à un marché, dont presque un tiers en 2023 (380 entreprises). Ces structures ont reçu un appui administratif et technique lié à un marché, bénéficié d'une mise en relation avec une autre entreprise ou été accompagnées plus opérationnellement dans la constitution d'un groupement.

79 La version complète de l'étude est accessible ici : <https://cdes.fr/2024/05/14/actualisation-de-letude-dimpact-economique-ex-ante-de-paris-2024/>

80 <https://www.info.gouv.fr/organisation/delegation-jeux-olympiques-paralympiques-paris-2024#:~:text=Sommaire&text=La%20D%C3%A9l%C3%A9gation%20interminist%C3%A9rielle%20aux%20Jeux,les%20actions%20des%20diff%C3%A9rents%20minist%C3%A8res>

81 <https://observatoires.afdas.com/actualites/actualisation-de-la-cartographie-des-emplois-directement-mobilises-par-les-jeux-de-paris>

82 <https://entreprises2024.fr/>

83 Mouvement des Entreprises de France, l'une des organisations patronales françaises.

84 <https://ess2024.org/>

Invitées à faire part de leur avis sur l'apport de l'accompagnement d'ESS 2024 à travers quelques mots-clés, les structures de l'ESS attributaires ont notamment mentionné les éléments suivants :

- Développement des activités, stabilisation, passage à l'échelle, recrutements, innovation, essaimage territorial.
- Évolution des pratiques, réponse aux marchés publics, montée en compétence commerciale, connexions entre les entreprises.
- Niveau de visibilité et de crédibilité, augmentation de la notoriété, changement de regard des donneurs d'ordres.
- Fierté des collaborateurs, apport de sens, confiance dans l'avenir, renfort du sentiment d'appartenance à l'entreprise.

Le linge des athlètes sur le Village a été géré par du personnel en insertion professionnelle et en situation de handicap

Grâce à un travail conjoint avec ESS 2024 et les réseaux d'insertion et du handicap, l'appel d'offres de Paris 2024 pour la gestion et le nettoyage du linge des résidents du Village des athlètes a été réservé aux Structures d'insertion par l'activité économique et aux acteurs du handicap, une disposition permise par le code de la commande publique. Levier majeur pour faciliter l'accès des structures de l'ESS à la livraison des Jeux, Paris 2024 l'a utilisé à 17 reprises. Après un accompagnement d'ESS 2024 et des réseaux d'insertion, le marché a été remporté par un groupement de 9 structures, mêlant insertion et handicap. Ce marché a mobilisé plus de 450 personnes.

« Grâce à l'accompagnement des réseaux et d'ESS 2024, nous avons rapidement pu nous concentrer sur la répartition des rôles en partant de l'angle : quelle est l'expertise et le point fort de chaque structure, et donc sur quel aspect de la demande quelle structure est pertinente ? Cela nous a fait gagner un temps précieux. »

UNE DES STRUCTURES AVANT REMPORTÉ LE MARCHÉ DU LINGE DES ATHLÈTES SUR LE VILLAGE



« EMPLOIS 2024 »⁸⁵

Une agence virtuelle dédiée aux Jeux pour rapprocher entreprises et candidats autour des nombreuses opportunités de Paris 2024

France Travail, en collaboration avec Paris 2024 et ses partenaires, a mis en place une plateforme virtuelle unique composée d'un job board et actualisée en permanence qui référençait les offres d'emplois dans les différents secteurs en recrutement en lien direct ou indirect avec les Jeux et avec le secteur du sport. On y retrouvait des pages dédiées permettant de décrire les différents métiers, de bien identifier les formations qui y mènent ou encore de discerner les compétences nécessaires pour postuler aux offres. Y figurait également un volet dédié à la formation professionnelle, pour se préparer aux métiers des Jeux, avec une mise en lumière des différentes branches et filières en lien avec ces métiers, des opérateurs de compétences, des partenaires du service public de l'emploi. Début 2024, plus de 4 000 postes étaient recensés et disponibles sur la plateforme, dans des secteurs aussi variés que la construction, l'événementiel sportif, l'organisation, la sécurité, le sport, le tourisme ou encore l'hôtellerie-café-restauration.

Dès la fin des Jeux paralympiques, le Conseil Régional d'Île-de-France, France Travail, et l'État par l'intermédiaire de la DRIEETS Île-de-France ont lancé la plateforme « Mon Emploi en Île-de-France après les Jeux ». Véritable levier pour travailler les suites de parcours des personnes ayant travaillé lors des Jeux, cette plateforme permet aux entreprises (prestataires des Jeux ou non) de présenter leurs offres d'emploi et d'être mises en relation avec tous les profils ayant développé leurs compétences pendant l'événement.

De plus, pour maximiser les opportunités de rebond professionnel des personnes qui ont travaillé sur les Jeux, un travail a été mené au niveau national dans le cadre de l'EDEC Grands événements culturels et sportifs pour rédiger 9 monographies territoriales, une par site hôte des Jeux (Lille, Île-de-France, Châteauroux, Nantes, Bordeaux, Lyon, Saint-Etienne, Marseille, Nice) présentant le portrait du territoire en termes d'opportunités d'emploi, ainsi que 7 fiches métiers, les plus mobilisés pendant les Jeux. Toutes les personnes qui auront développé des compétences transversales et techniques pendant les Jeux pourront se servir de ces outils pédagogiques pour être recrutés dans une nouvelle entreprise du même secteur ou réaliser une mobilité professionnelle.

85 <https://emplois2024.fr/>

DÉPLOYER

AVEC L'INITIATIVE « LES JEUX RECRUTENT », PARIS 2024 A SOUHAITÉ FAIRE BÉNÉFICIER LE PLUS GRAND NOMBRE DES OPPORTUNITÉS D'EMPLOI⁸⁶

Le sujet de l'emploi a été une priorité affirmée de Paris 2024 dès le lancement du projet olympique et paralympique. Cette priorité s'est matérialisée l'organisation de plusieurs forums dédiés aux recrutements sur les métiers des Jeux.

Le premier Forum « Les Jeux recrutent » a été organisé en septembre 2023 à la Cité du Cinéma, avec 55 entreprises et 10 organismes de formation. Lors de cet événement, les partenaires commerciaux de Paris 2024 et les attributaires de marchés avaient recensé 16 000 offres d'emploi dans les secteurs de :

- l'hôtellerie et de la restauration ;
- la logistique, du transport et de l'énergie ;
- le nettoyage, de la gestion des déchets et le recyclage ;
- le sport et l'événementiel ;
- la sécurité.

Ce forum emploi ouvert à toutes et tous organisé par Paris 2024 et ses parties prenantes (DRIEETS⁸⁷ de Seine-Saint-Denis, collectivités locales, acteurs de l'Emploi) en plein cœur du Village des athlètes a permis à près de 6 000 candidats de venir rencontrer les entreprises présentes, ce qui a généré plus de 1 700 perspectives d'embauche formulées le jour même. Le bilan de ce premier forum indiquait que 50 % des 6 000 visiteurs venaient de Seine-Saint-Denis et que les 50 entreprises présentes avaient formulé des propositions de CDD pour 15 % d'entre eux, de CDI pour 7 %, et de missions d'intérim pour 5 %, ainsi que 2 % de parcours de formation en alternance.

Forts de cette expérience réussie, Paris 2024, et ses parties prenantes ont renouvelé d'autres Forums Emplois « Les Jeux recrutent » entre novembre et décembre 2023 :

- **Saint-Quentin en Yvelines** : 29 entreprises – 1 300 visiteurs
- **CDFAS⁸⁸ d'Eaubonne pour les publics du Val d'Oise** : 28 entreprises – 1 100 visiteurs
- **Marseille** : 12 entreprises - 200 visiteurs
- **Villepinte, pour les publics de Paris Terres d'Envol** : pour les publics de Paris Terres d'Envol : 15 entreprises – 350 visiteurs
- **Lille** : 4 entreprises – 400 visiteurs

Les derniers forums ont eu lieu à quelques mois des Jeux en mars et avril 2024 :

- **Marseille** : 19 entreprises – 700 visiteurs
- **Les Docks d'Auberjulliers** : 70 entreprises – 3 700 visiteurs (26 % de perspectives de recrutement)
- **Arena Porte de la Chapelle** : plus de 60 entreprises et organismes de formation présents - 3 320 visiteurs)

86 <https://presse.paris2024.org/actualites/succes-pour-le-forum-emploi-plus-de-10-000-participants-mobilises-fb06-e0190.html>

87 Direction régionale interdépartementale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités

88 Centre départemental de formation et d'animation sportives

Cette séquence de recrutements massifs de demandeurs d'emplois dans le cadre de Forums Emplois se clôturera le 29 octobre 2024, au Stade de France, avec l'événement « Mon Emploi en Île-de-France après les Jeux » où 70 entreprises et organismes de formations ont proposé des suites de parcours, des emplois et des formations à toutes les personnes qui ont développé leur employabilité pendant les Jeux.

LE DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT DES PRESTATAIRES SUR LES ENJEUX DE RECRUTEMENT ET D'INSERTION SOCIALE

Pour répondre aux enjeux du troisième pilier de la stratégie responsable des achats intitulé « Innovation sociale », ainsi qu'à l'engagement n°6 de la Charte Sociale, Paris 2024 a fait le choix d'intégrer des clauses d'insertion dans ses marchés sur les familles d'achats liées à la sécurité privée, à la restauration, ainsi qu'au nettoyage, à la gestion des déchets et la logistique événementielle.

Ainsi, au moment de désigner les prestataires de Paris 2024 le Comité d'Organisation, l'État et les collectivités avaient souhaité travailler collectivement dans le cadre d'une organisation opérationnelle visant à aider l'ensemble des lauréats des marchés de Paris 2024 ainsi que les partenaires commerciaux dans cette démarche d'achats responsables.

Des principes d'organisation avaient été posés à travers la signature d'un Pacte d'engagement avec l'État, France Travail, Paris 2024 et les collectivités pour :

- **identifier et rendre visible** le plus tôt possible et régulièrement, les besoins en recrutement ainsi que les engagements sociaux des attributaires des marchés de Paris 2024 et des partenaires commerciaux - en priorité sur les activités de sécurité privée ;
- **apporter un service à ces entreprises** en les faisant bénéficier d'un point de contact unique de proximité grâce à la désignation d'un binôme « conseiller France Travail - facilitateur de clauses sociales ».

Ainsi, sur tous les territoires concernés par les Jeux (autant en

CHARTRE SOCIALE N°6 ENGAGEMENT



Île-de-France qu'en province), plus de 210 attributaires ont bénéficié de dispositifs innovants de mobilisation des demandeurs d'emplois. Au total, cela représentait au 15 septembre 2024, plus de 510 000 heures d'insertion réalisées entre mars et août 2024 pour un total de près de 2 350 bénéficiaires.

Cette démarche fut possible grâce à la mobilisation des acteurs de l'emploi au plus près des territoires concernés par les Jeux, mais également par une organisation innovante pour coordonner l'ensemble de ces acteurs et les impliquer, sur la dimension globale des opportunités d'emplois. Ainsi, la réussite a largement reposée sur la capacité d'articuler une vision globale des besoins en recrutements et des actions locales pour les entreprises et les demandeurs d'emplois.

LES JOB-DATING SPORTIFS « IMPACT 2024 – DU STADE VERS L'EMPLOI »

Organisés par Paris 2024 en collaboration avec France Travail et plusieurs fédérations sportives⁸⁹ (1 en 2019 et en 2021, 5 en 2022 et 2023, puis 12 en 2024), les job-datings sportifs « Impact 2024 - Du Stade vers l'Emploi » ont permis de tester de nouvelles formes de recrutement sans CV, en valorisant les compétences liées ou promues dans le cadre de la pratique sportive et qui sont transférables dans le monde professionnel. Depuis leur lancement, plus de 50 000 demandeurs d'emploi et près de 10 000 entreprises ont pris part à ces job dating partout sur le territoire. Au-delà de ces données de participation, les résultats de cette opération, dont une partie des bénéficiaires a nourri les rangs des équipes mobilisées dans l'organisation des Jeux, tant du côté de Paris 2024 que de ses prestataires et fournisseurs, étaient extrêmement positifs. Une étude réalisée par France Travail en amont des Jeux et permettant de comparer les trajectoires des bénéficiaires des opérations « Impact 2024 – Du Stade vers l'Emploi » avec des demandeurs d'emploi classiques avait ainsi permis de mettre en évidence plusieurs éléments probants :

- **L'opération « Impact 2024 – Du stade vers l'emploi »** a touché un public en plus grande difficulté parmi l'ensemble des demandeurs d'emploi. Les bénéficiaires disposaient d'un niveau de formation plus faible (bac ou inférieur pour 80 % des bénéficiaires contre 69 % pour l'ensemble des demandeurs d'emploi), étaient plus souvent bénéficiaires du RSA⁹⁰ (29 % contre 22 %) et résidaient plus au sein de quartiers prioritaires de la ville (21 % contre 13 %).
- **Les bénéficiaires accèdent plus souvent à l'emploi** (11 % pour les bénéficiaires du dispositif contre 8 % pour les demandeurs d'emplois « classiques » dans le mois qui suit l'opération). Cet écart s'accroît avec le temps (53 % à 6 mois pour les bénéficiaires contre 37 % pour les demandeurs d'emplois « classiques »), ce qui signifie que la dynamique du job-dating, non seulement perdure mais s'accroît dans le temps.
- **Les bénéficiaires accèdent également davantage à des formations longues et qualitatives** que les demandeurs d'emploi « classique ». Si le taux d'accès en formation est identique entre les deux catégories à un mois (4 %), il est significativement supérieur à six mois pour les bénéficiaires de l'opération « Impact 2024 – Du Stade vers l'Emploi » (16 %) que pour les demandeurs d'emploi classiques (11 %) avec un volume horaire de formation supérieur (267 heures contre 161 heures).

L'ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES VERS L'ENTREPRENARIAT SOCIAL

Paris 2024 a également souhaité que les opportunités économiques liées aux Jeux bénéficient à toutes et tous, y compris aux plus jeunes générations. Pour cela, plusieurs dispositifs ont été développés :

- **L'incubateur « Impact 2024 – athlètes entrepreneurs Paris 2024 x AFD »**. Lancé en 2021 par Paris 2024 et l'Agence française de développement (AFD), cet incubateur visait à mettre en place des projets entrepreneuriaux d'athlètes en France et en Afrique et plus largement à mettre le sport au service des Objectifs de développement durable. 52 athlètes issus de 14 pays ont été accompagnés dans la réalisation de leur projet entrepreneurial dans le cadre de cet incubateur.
- **Le programme Talents 2024**. Lancé par la Ville de Paris en lien avec le département de la Seine-Saint-Denis, cet appel à projets a permis d'accompagner et de récompenser des initiatives portées par des jeunes de 16 à 25 ans présentant un caractère innovant en matière d'inclusion, d'écocitoyenneté, de sport et santé et de solidarité. 72 projets de la Métropole du Grand Paris ont ainsi été accompagnés au cours des cinq éditions et 24 ont obtenu un soutien financier pour lancer leur projet.
- **Le dispositif Start up challenge**. Impulsé par Paris 2024 en collaboration avec l'association « Les Déterminés », ce programme de formation gratuite visait à accompagner des projets d'entrepreneuriat à impact social autour des valeurs du sport et de l'inclusion en Île-de-France. Plus de 30 participants ont été accompagnés (dont une majorité de femmes) avec, à la clé, 75 % de création d'entreprises.

Ces trois initiatives ont donné lieu à une évaluation chemin faisant dont les résultats ont été présentés dans le cadre du rapport intermédiaire d'évaluation de la stratégie « Héritage & Durabilité » paru en novembre 2023.⁹¹

⁸⁹ Athlétisme, badminton, basket, rugby, tennis de table, football, handball, judo, volley, Ufolep, fédération sportive et culturelle, Taekwondo

⁹⁰ RSA : Revenu de solidarité active

⁹¹ Le rapport est téléchargeable ici : <https://www.paris2024.org/fr/rapport-durabilite-heritage/>

⁹² https://cdn.paris.fr/paris/2023/11/16/vdp_catalogue-ptej-2023-2024_web-zUcJ.pdf

LES « CAFÉS HÉRITAGE 2024 »

Avant, pendant et après les Jeux, Paris 2024, en collaboration avec l'association Les Canaux qui porte le programme ESS 2024, a donné la parole à celles et ceux qui se sont mobilisés pour des Jeux utiles et plus responsables, grâce aux podcasts Café-Héritage 2024.



← Vous pouvez découvrir le podcast « Insertion et emploi : les coulisses des premiers Jeux inclusifs et solidaires » ici (ainsi que sur toutes les autres plateformes d'écoute).

ILS SE SONT ENGAGÉS AVEC PARIS 2024

LA VILLE DE PARIS A MIS EN PLACE DES CLAUSES D'INSERTION DANS LES MARCHÉS DES JEUX

La Ville de Paris a fait le choix d'inclure des clauses d'insertion dans les marchés liés aux Jeux et de s'assurer du respect des engagements par les titulaires des marchés. Cette démarche vise à faciliter le retour ou l'accès à l'emploi pour les publics les plus fragiles ou éloignés du marché du travail. La Ville de Paris a travaillé pour cela avec un facilitateur « Ensemble Paris emploi compétence » (EPEC). De façon concrète, la démarche s'est déclinée en trois étapes :

1

LA VILLE DE PARIS A DÉTERMINÉ
DES OBJECTIFS ANNUELS D'INSERTION ;

2

LES ATTRIBUTAIRES DES MARCHÉS ONT
IDENTIFIÉS DES FICHES DE POSTES ;

3

LES CANDIDATS ET LES RECRUTEURS
ONT ENSUITE ÉTÉ MIS EN RELATION PAR
L'INTERMÉDIAIRE DE L'EPEC.

Grâce à cette initiative, 290 000 heures d'insertion ont été réalisées pour 346 bénéficiaires et 8 SIAE ont été mobilisées pour 31 987 heures réalisées.

**AVEC « PARIS TOUS EN JEUX »,
LA VILLE DE PARIS S'EST ENGAGÉE
À SOUTENIR LA FORMATION ET
L'ACCÈS À L'EMPLOI DE PARISIENS
DANS LES SECTEURS CONCERNÉS
PAR LES JEUX.**

La Ville de Paris a développé un programme dédié « Paris tous en Jeux » en vue de faire en sorte que les Parisiens éloignés de l'emploi puissent bénéficier des opportunités en lien avec les Jeux dans les secteurs de l'organisation, de la propreté, de l'hôtellerie-restauration, de l'audiovisuel et du sport. Ce programme a permis de proposer un catalogue de formations⁹² pré-qualifiantes, qualifiantes ou certifiantes aux métiers en tension liés à la préparation des Jeux de Paris 2024. 17 actions portées par 16 structures (essentiellement des associations et structures implantées dans les quartiers populaires de la Ville de Paris) ont été mises en œuvre en 2023/2024 pour 250 bénéficiaires. Depuis 2018, 1 800 places de formation ont été proposées par 76 structures pour des Parisiens en recherche d'emploi, en reconversion professionnelle ou peu qualifiés afin de s'inscrire dans des parcours d'insertion professionnelle durables.

Pour prolonger la dynamique des Jeux en matière de formation des publics et travailler les suites de parcours, la Ville de Paris a lancé, à l'été 2024, un nouveau dispositif permettant de financer des organismes de formation qui propose des actions sur des métiers en tension issus de la cartographie des emplois de l'événementiel sportif. « Paris Hospitalité », dans la continuité de « Paris Tous en Jeux », vise à offrir des formations dans des secteurs porteurs aux Parisiens éloignés de l'emploi, notamment celles et ceux qui ont travaillé pendant les Jeux, pour ainsi apporter des outils concrets en matière de poursuite de parcours professionnel.

LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE A INVESTI DANS LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Titulaire de la compétence en matière de formation professionnelle, la Région Île-de-France s'est particulièrement engagée sur le sujet. Elle a ainsi mis en place de nombreuses actions en matière de formation en particulier pour ce qui concerne les métiers en tension de recrutement identifiés dans le cadre de la cartographie des emplois directement mobilisés par les Jeux.

Un renforcement des commandes de formations professionnelles qualifiantes pour les métiers des Jeux

La Région a intensifié les commandes de formation professionnelle qualifiante sur les formations conduisant aux métiers en tension, dont les métiers identifiés par la « Cartographie des emplois directement mobilisés pour les Jeux de Paris 2024 ». Sur le périmètre strict des familles de métiers identifiées par la cartographie (domaines du BTP, de l'hôtellerie-restauration-tourisme, de la sécurité, de la propreté, du transport-logistique et de la communication-événementiel) 40 683 places ont été mises à la disposition des demandeurs d'emploi entre septembre 2020 et mai 2024. Près de 34 825 demandeurs d'emploi sont entrés sur ces formations. En complément de ces places de formation financées dans le cadre des dispositifs collectifs de formation, la Région a également permis le financement individuel de formation conduisant aux métiers des Jeux Olympiques et Paralympiques ; ainsi ce sont plus de 6 100 projets individuels de formations certifiantes qui ont été financées dans ce cadre.

La mise en place d'une action spécifique concernant la formation aux métiers de la sécurité

Pour répondre aux besoins en emplois sur les métiers de la sécurité privée et événementielle, l'Etat, en partenariat avec France Travail et le service public de l'emploi dont la Région Ile-de-France, a financé un plan national et régional de formation à la sécurité privée et événementielle doté d'un budget de 45 millions d'euros. En complément du titre à finalité professionnelle « Agent de prévention et de sécurité », une nouvelle certification professionnelle a été créée grâce à l'appui de la branche, le CQP « Participer à la sécurité des grands événements » (PSGE).

La Région Ile-de-France, en partenariat avec France Travail et avec un financement complémentaire de l'Etat, a enrichi son Plan Régional de formation sécurité privée et événementielle (PRSE). Ce dispositif de formation professionnelle destiné aux demandeurs d'emploi propose deux formations répondant aux besoins du secteur de la sécurité privée : le certificat de qualification professionnelle « Participer à la sécurité des grands événements » et le titre à finalité professionnelle « Agent de prévention et de sécurité ». Il a permis la mise à disposition de 5 500 places de formation entre avril 2023 et juillet 2024.

Une incitation financière pour les personnes entrant dans une formation préparant aux métiers des Jeux

Parallèlement à l'augmentation du nombre de places en formation, la Région a également étendu, dès mai 2021, sa mesure d'aide à la formation visant à financer des formations dans les métiers en tension spécifiques des Jeux. Cette mesure consistait à verser une prime (complémentaire à la rémunération des stagiaires de la formation professionnelle) d'un montant de 1 000 à 2 000 € pour chaque demandeur d'emploi entrant sur une formation financée par la Région et préparant à un métier en tension. Plus de 20 000 stagiaires ont pu bénéficier de ce soutien entre mai 2021 et juin 2024 et ainsi entrer sur une formation préparant aux métiers des Jeux. La Région a maintenu ce dispositif jusqu'à la tenue des Jeux.

Un appel à projet « Actions Territorialisées » pour les métiers des Jeux

Lancé en 2022, cet appel à projet avait pour objectif de proposer une offre de formation complémentaire à celle disponible dans le cadre des dispositifs de formation collective de la Région Île-de-France pour répondre à des besoins en emploi et compétences identifiés territorialement et/ou répondant à des problématiques particulières des publics éloignés de l'emploi. 21 projets ont été retenus depuis 2022 sur la thématique « Métiers des Jeux » pour 1 700 places de formation.

La mise en place de Meet-up dédiés aux métiers des Jeux

La Région Île-de-France a également élargi son dispositif Meet-up aux Jeux de Paris 2024. Les Meet-Up « Emploi-Formation Île-de-France » permettaient la mise en relation directe de Franciliennes et de Franciliens en recherche d'emploi avec les entreprises et les organismes de formation d'un secteur sous la forme d'un job-dating. Six Meet-Up ont été organisés entre mai 2021 et décembre 2023 sur des secteurs correspondant aux métiers des Jeux. 1 830 demandeurs d'emploi ont été mis en relation avec des entreprises ou des organismes de formation pour une embauche directe ou la réalisation d'une formation. La Région a poursuivi le déploiement de ces Meet-Up en 2024, notamment en déclinant la mesure au niveau territorial.

Des Meet-up dédiés aux marchés des Jeux

Au-delà de la formation, la Région Île-de-France s'est aussi mobilisée pour favoriser l'accès des acteurs économiques Franciliens aux marchés des Jeux. Elle a ainsi organisé des Meet-up spécifiques sur les « Marchés publics Paris 2024 et SOLIDEO » afin d'informer l'ensemble des entreprises franciliennes membres du réseau d'entreprises (TPE, PME, secteur de l'ESS) Paris Region Business Club (PRBC) des opportunités offertes par l'organisation des Jeux.

Mon emploi après les Jeux en Île-de-France

Dans le cadre de l'héritage des Jeux, la Région Île-de-France, France Travail, Paris 2024 et les services de l'État se sont mobilisés pour accompagner vers un emploi durable les Franciliens à la recherche d'un emploi et ayant travaillé ou ayant acquis des compétences sur des métiers dans le cadre des Jeux.

Trois actions ont été mises en place :

- Depuis la fin des Jeux Paralympiques, des contacts sont établis par les conseillers de France Travail avec l'ensemble des candidats formés pour les Jeux et/ou qui y ont travaillé. Ces candidats font l'objet d'un accompagnement renforcé intégrant une mise en relation avec les entreprises partenaires (au premier rang desquels 50 grands comptes).
- Portail digital « Mon emploi après les Jeux en Île-de-France » lancé le 9 septembre 2024. Les entreprises peuvent y consulter la CVthèque des candidats (demandeurs d'emploi et salariés) et prendre directement contact avec eux. Inversement, les candidats peuvent postuler simplement aux offres d'emploi : <https://www.francetravail.fr/region/ile-de-france>.
- La possibilité pour les entreprises d'être présentes sur plusieurs événements de recrutement et de bénéficier d'un sourcing préalable de France Travail (et des acteurs de la transition professionnelle) afin de présenter leurs besoins de recrutement à des candidats préparés : dont « Mon emploi après les Jeux en Île-de-France » au Stade de France, le 29 octobre prochain.

CHARTRE SOCIALE
ENGAGEMENT

N°4



Un cadre propice à des recrutements nombreux et inclusifs a été installé par la mise en place d'une charte sociale. En déclinaison de cette dernière, des objectifs opérationnels d'attribution des marchés ont été fixés avec la SOLIDEO et Paris 2024.

Une organisation partenariale mise en place par l'État a permis d'identifier pour chaque marché, un binôme composé d'un « facilitateur des clauses » et d'un agent de France Travail, interlocuteurs directs des entreprises attributaires, tant pour la mise en place des clauses d'insertion (facilitateur), que pour leurs besoins en recrutement (France Travail). L'État a financé 9 postes supplémentaires de facilitateurs au sein des collectivités et du Comité d'Organisation. Il a contribué, au côté de Paris 2024, à l'élaboration et à la signature, le 23 juin 2023, d'un pacte d'engagement commun pour des Jeux inclusifs.

Enfin, pour aider les entreprises de l'ESS à répondre aux marchés (Paris 2024 et SOLIDEO), l'État a fait émerger et a financé « La Fabrique économique et solidaire des Jeux » portée par « Les Canaux ». Ainsi, 347 structures de l'ESS franciliennes ont réussi à devenir attributaires de marchés de Paris 2024 (pour 526 prestations) et 115 structures de l'ESS l'ont été pour la SOLIDEO.

Trois chiffres résument le succès de ces initiatives :

- environ 6 000 personnes en insertion ont trouvé une voie vers l'emploi
- plus de 3 millions d'heures de travail pour les travaux de construction des ouvrages olympiques
- plus de 450 000 heures de travail en insertion durant les Jeux (sécurité, restauration, nettoyage...).

MARC GUILLAUME
PRÉFET DE LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE



LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE SEINE-SAINT-DENIS S'EST ENGAGÉ POUR OPTIMISER LES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES SUR SON TERRITOIRE

Sur les retombées économiques locales, l'objectif du Conseil départemental de Seine-Saint-Denis était de favoriser les retombées économiques pour les TPE-PME, structures d'insertion par l'activité économique (SIAE) et structures de l'ESS de Seine-Saint-Denis. Le département a aidé les acteurs locaux à se positionner sur les marchés des Jeux dans une optique de retombées économiques et d'emploi pour les entreprises. Il a également réalisé ce travail au titre de sa commande publique pour les ouvrages olympiques et paralympiques dont il assure la réalisation. Pour ce faire, il a animé un atelier de la Fabrique des Jeux « Opportunités économiques des Jeux » porté avec l'État, les réseaux d'entreprises dont la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) 93, la Chambre des métiers et de l'artisanat (CMA), la Maison des Canaux et son programme ESS 2024, Inser'Eco93 et les Etablissements Publics Territoriaux (EPT) pour accompagner les TPE, PME et structures de l'ESS à répondre aux marchés des Jeux.

Fort de cette démarche partenariale initiée en Seine-Saint-Denis dès 2021, ce dispositif mutualisé « Fabrique économique et solidaire des Jeux » a été étendu en 2023 à l'ensemble des départements franciliens et dans les Bouches-du-Rhône grâce au soutien de l'État. Ainsi, sur ces territoires, les entreprises ont été accompagnées pour saisir les opportunités de marchés via des échanges entre entreprises et donneurs d'ordre, des formations liées à la commande publique et aux logiques de groupement...

Ce travail collaboratif a permis de toucher un nombre important d'entreprises du territoire :

- Plus de 800 ESS et TPE/PME du département se sont inscrites au programme Fabrique des Jeux, dont 110 SIAE, 26 entreprises du handicap, 157 associations et coopératives.
- Plus de 40 ateliers de formation ont été organisés et 400 entreprises ont participé à ces ateliers.
- Au total, 421 fournisseurs de Seine-Saint-Denis ont été mobilisés par Paris 2024 (dont 203 en direct et 218 en sous-traitance) dont 56 structures de l'ESS, pour un chiffre d'affaires de 166 millions d'€ à fin août 2024.
- La Seine-Saint-Denis est le 3^e département le plus représenté (en nombre de fournisseurs) après Paris et les Hauts-de-Seine avec près de 10% du total des fournisseurs de Paris 2024.

Paris 2024, la SOLIDEO et leurs parties prenantes ont été fortement mobilisés pour que l'événement ouvre des opportunités d'emploi les plus large et durable possible pour les demandeurs d'emploi. La stratégie déployée tourne autour de plusieurs axes :

- La mobilisation des acteurs de l'emploi au sens large : Etat, collectivités, facilitateurs, structures de l'insertion par l'activité... ;
- La mobilisation de l'appareil de formation de la Région Île-de-France notamment pour assurer la sécurisation des parcours professionnels ;
- Des engagements quantitatifs d'heures travaillées au profit de public en insertion ;
- Pour la SOLIDEO : la Charte Emploi et Développement Territorial qui visait un objectif de 10% d'heures d'insertion (objectif qui a été dépassé sur l'ensemble du spectre relevant de la responsabilité de la SOLIDEO) ;
- Pour Paris 2024 des clauses d'insertion de clauses sociales, à hauteur de 10% des heures travaillées, dans tous les marchés des secteurs qui emploient le plus à l'occasion des Jeux : sécurité, nettoyage.

S'appuyant sur ces clauses, les acteurs locaux de l'emploi et de l'insertion de Seine-Saint-Denis (État, Département, EPT, Pôle emploi, CAP Emploi, missions locales, etc.) se sont mobilisés en créant une instance de travail collaborative dans le but de rendre l'action publique plus efficiente.

Cette initiative a abouti à la création du dispositif « facilitateurs d'emploi », consistant en des binômes composés d'une personne de Pôle emploi et d'un « facilitateur » issu d'une autre organisation pour faire le lien entre chaque marché olympique et les demandeurs d'emploi. Ces binômes ont permis de faire l'interface entre employeurs et demandeurs dans quatre filières déterminées : la sécurité événementielle, la restauration, le nettoyage/collecte des déchets, et le transport logistique. Les acteurs se sont appuyés sur l'existence initiale d'un comité de pilotage « Emploi 93 » piloté par la Direction régionale interdépartementale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DRIETS) et ont travaillé à mettre cette dynamique au service de la population locale.

Le Conseil départemental de Seine-Saint-Denis a, de son côté, joué un rôle déterminant en s'engageant dans un travail de recensement des offres de Paris 2024, avec des volumes allant jusqu'à 20 000 postes dans la sécurité. Cela a permis d'avoir un taux de bénéficiaires séquanodionysiens des clauses d'insertion dans le cadre des opérations des Jeux de plus de 50 % à l'été 2023. Cette initiative s'est, enfin, étendue à l'échelle de la Région Île-de-France en novembre 2022, permettant de structurer un écosystème favorable autour des retombées économiques des Jeux, consacré par l'organisation de deux job dating d'envergure qui ont réuni en tout 9 700 personnes : le premier à la Cité du cinéma de Saint-Denis le 26 septembre 2023 et le second le 14 mars 2024 aux Docks d'Aubervilliers.

Cette démarche collective a eu des impacts tangibles : sur plus de 4 000 bénéficiaires des clauses d'insertion dans le cadre des opérations de la SOLIDEO, plus de 50% sont séquanodionysiens (chiffres à l'été 2023), et sur 3 000 bénéficiaires des clauses sociales insérées dans les marchés de Paris 2024, 1 300 bénéficiaires sont des habitants de la Seine-Saint-Denis.

Le Département a également engagé des actions de networking et de valorisation de l'entreprenariat et de l'innovation autour des filières de l'accueil des Jeux, via l'organisation d'événements, de prix et d'actions d'information en direction des entreprises. Par ailleurs, l'arrivée des Jeux a permis d'initier des projets d'utilisation de la pratique physique et sportive dans le cadre de parcours d'insertion des habitants éloignés de l'emploi tout en leur permettant de participer à la dynamique des Jeux. Le Département a engagé un programme d'actions de qualité, de remobilisation et d'accompagnement vers l'emploi, s'appuyant sur une dimension sportive ou liée aux Jeux, qu'il s'agisse d'une pratique physique ou sportive ou en associant les usagers au projet olympique et paralympique, en particulier en direction des jeunes.

Dès 2022, et grâce à la « nouvelle donne de l'insertion » issue de l'accord trouvé avec l'État de recentralisation du financement du RSA, le Département a pu dégager des marges de manœuvres financières et investir le champ de l'insertion par le sport, comme une méthode innovante de remobilisation des publics éloignés de l'emploi. Cela s'est traduit par le lancement de l'Appel à projets Inser'Sport, en 2022, pour soutenir des actions portées par des acteurs locaux et clubs sportifs qui utilisent le sport comme levier de remobilisation des publics en difficulté, en insertion ou en recherche d'emploi. Le budget alloué à cet appel à projet était de 300 000€ en 2022, puis 400 000€ en 2023 et 2024, avec un cofinancement à hauteur de 150 000€ de Paris 2024, ensuite relayé par l'ANS/France Travail. Il a eu un réel effet levier en s'ouvrant à de nouveaux partenaires associatifs positionnés sur le champ de l'insertion par le sport (Sport dans la Ville, Agence pour l'éducation par le sport, etc.), permettant d'attirer des publics difficilement captifs.

PARIS TERRES D'ENVOI S'EST IMPLIQUÉ EN FAVEUR DE SON TERRITOIRE

L'Établissement public territorial « Paris Terres d'Envol » s'est impliqué en complément et en collaboration avec le Conseil départemental de Seine-Saint-Denis pour favoriser les retombées économiques locales des Jeux de Paris 2024. Cette implication a pris différentes formes : la facilitation de l'accès à l'information sur les opportunités économiques des Jeux par les acteurs locaux à travers l'organisation de webinaires mensuels dans le cadre la Fabrique des Jeux ; la réception des marchés publiés liés aux Jeux de Paris 2024 (analysés par ESS 2024), le sourcing des entreprises potentiellement concernées et la diffusion des marchés aux entreprises identifiées.

Paris Terres d'Envol s'est également engagé à travers l'organisation d'un Forum emploi « Les Jeux recrutent, décroche un job ! » en décembre 2023⁹³ avec les entreprises et les partenaires de Paris 2024, notamment celles et ceux qui sont intervenus sur le Village des Médias à Dugny, le parc Sportif du Bourget et l'Arena Paris Nord au parc des expositions de Villepinte.

L'implication de Paris Terres d'Envol s'est également matérialisée par le fait que l'Établissement gérait, depuis 2020, les clauses d'insertion concernant les marchés du Village de médias à Dugny et du Parc sportif du Bourget. Sur ce plan il faut noter qu'il y a eu 417 bénéficiaires des clauses pour 500 contrats de travail et 297 100 heures réalisées du 1er janvier 2020 au 30 juin 2024.

LE GROUPE BPCE A LANCÉ LE DISPOSITIF « ENTREPRENDRE 2024 »⁹⁴

Partenaire Premium des Jeux de Paris 2024, les Banques populaires et les Caisses d'épargne se sont mobilisées pour accompagner leurs clients TPE-PME et structures de l'ESS et les aider à saisir les opportunités économiques des Jeux de Paris 2024. Ce dispositif avait pour objectifs d'informer et de faciliter l'accès des TPE-PME régionales et des structures de l'Économie sociale et solidaire (ESS) aux opportunités générées par les Jeux de Paris 2024. Entreprendre 2024 a pris la forme d'une tournée nationale destinée à présenter les opportunités économiques des Jeux afin que les clients professionnels du Groupe BPCE puissent prendre part aux appels d'offres lancés jusqu'en 2024. Ces appels d'offres concernaient différents secteurs d'activités contribuant à la construction et à l'organisation de l'événement. Lors de ces rencontres, les plateformes en ligne « Entreprises 2024 » et « ESS 2024 » spécialement créées pour accueillir toutes les informations, ont été présentées pour permettre aux entreprises de candidater à ces appels d'offres.

32 événements ont été organisés (19 à destination des entreprises et 13 sessions internes pour les collaborateurs du Groupe BPCE). En y ajoutant les événements organisés de façon autonome par certaines délégations, ce sont près de 50 rencontres Entreprendre 2024 qui ont eu lieu sur tout le territoire français. Ces événements ont permis de toucher plus de 2 400 entreprises. Les résultats obtenus sont plutôt probants puisque 1 460 clients des Caisses d'épargne et Banques populaires ont remporté un appel d'offres (dont 66 % de clients localisés en Île-de-France). Le Groupe BPCE estime par ailleurs que 42 % des attributaires de marchés passés par Paris 2024 faisaient partie de ses clients.

PETIT MAIS COSTAUD !
SMALL BUT MIGHTY!

Social businesses and small and medium enterprises are delivering the Games! 78% of the organising committee's contracts have been awarded to these organisations, making Paris 2024 the most economically inclusive Games.

Les ESS ainsi que les petites et moyennes entreprises réalisent les Jeux ! 78 % des marchés du comité d'organisation ont été attribués à ces organisations, faisant de Paris 2024 les Jeux les plus inclusifs économiquement.

93 <https://www.paristerresdenvol.fr/agenda/forum-emploi-les-Jeux-recrutent-decroche-un-job>

94 <https://groupebpce.com/toute-l-actualite/actualites/2020/a-vo-marques-prets-entreprennez>

3.1.7 L'ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE



CONSTAT

À L'ÉCHELLE DE LA PLANÈTE

L'accessibilité universelle d'un espace, d'un objet, d'un outil numérique, d'un transport, d'une activité, d'un événement ou d'une prestation correspond à l'intégration, de sa conception à son développement, de tous les éléments qui permettront d'éviter aux usagers de se sentir dans une situation de handicap. Il s'agit de prendre en compte les besoins spécifiques de chacun (notamment liés à une déficience permanente ou temporaire, qu'elle soit physique, sensorielle, psychique, intellectuelle ou issue d'une maladie invalidante) mais aussi ceux des personnes ne pratiquant pas la langue française et/ou ayant des cultures différentes, pour les rendre ordinaires.

Aujourd'hui, un milliard d'individus – soit 15 % de la population mondiale – sont porteurs d'un handicap. Cette proportion est plus élevée encore dans les pays en développement. L'inclusion sociale et économique des personnes en situation de handicap se heurte à de nombreux obstacles, allant de problématiques d'inaccessibilité aux discriminations et au rejet social.

À L'ÉCHELLE DES JEUX

Les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 étaient le plus grand événement sportif jamais organisé en France. Le temps des Jeux, des milliers de personnes en situation de handicap (PSH) – athlètes, spectateurs, délégations paralympiques – ont été accueillis à Paris, en Île-de-France et en province, dans des villes qui poursuivent une amélioration de l'accessibilité au regard des enjeux d'accessibilité universelle.

Délivrer une expérience des Jeux simple, fluide et confortable pour chacun, a représenté un défi autant qu'une opportunité de changer le regard porté sur le handicap. Les Jeux sont l'une des seules manifestations universelles qui mettent en avant des personnes en situation de handicap, en magnifiant leurs performances. Par leur visibilité et leur impact, ils peuvent contribuer à mettre encore plus en lumière les questions d'accessibilité et d'inclusion.

4 400 athlètes paralympiques

167+1 comités nationaux paralympiques et une équipe paralympique des réfugiés

280 000 places réservées à des spectateurs PSH et leur accompagnant (environ 2 % des billets)

LES RÉALISATIONS DE PARIS 2024

L'accessibilité des Jeux aux personnes en situation de handicap (PSH) a notamment pu être mesurée à partir du niveau de qualité d'usage et d'autonomie des spectateurs, athlètes, employés et volontaires, dès l'achat des billets jusqu'à l'arrivée sur les installations, lors des compétitions et des célébrations.

Pour atteindre l'accessibilité universelle, Paris 2024 s'était fixé trois objectifs :

- **Garantir la pleine participation** et une expérience sans barrières des Jeux à toutes les personnes, quelle que soit leur condition ;
- **Léguer un héritage matériel** au bénéfice des habitants et des visiteurs ayant des besoins spécifiques, dans les territoires accueillant les épreuves ;
- **Léguer un héritage immatériel** au bénéfice du plus grand nombre, plus particulièrement aux personnes en situation de handicap ou ayant des besoins spécifiques, en France et dans le monde, qu'il s'agisse de nouvelles bonnes pratiques ou d'un réflexe « accessibilité universelle » pour l'organisation d'événements futurs.

MÉTHODE

L'accessibilité universelle était l'un des trois piliers de la stratégie de Paris 2024 dès sa candidature, avec le développement de la pratique sportive pour les personnes en situation de handicap et la valorisation de leur participation sociale au projet.

Paris 2024 s'est ainsi doté d'une équipe dédiée en interne pour piloter sa stratégie. Une gouvernance opérationnelle a été mise en place, associant l'ensemble de ses parties-prenantes (État, Ville de Paris, CPSF, collectivités hôtes, opérateurs de transports, acteurs du tourisme) et des associations spécialisées sur les thématiques de l'accessibilité des événements, des transports, des hébergements, etc.



Des groupes de travail transverses ont notamment été mis en place :

- **Groupe de travail sur l'accessibilité des transports** au sein du Comité stratégique des mobilités (IDFM, SNCF, ADP, RATP, DIJOP, ministère des Transports, ministère délégué chargé des Personnes handicapées, Ville de Paris, Département de Seine-Saint-Denis, PRIF, Paris 2024, membres du groupe d'experts d'usage en situation de handicap) piloté par la DIJOP ;
- **Groupe de travail tourisme et accessibilité** (DIJOP, direction générale des entreprises, Ville de Paris, ADN Tourisme, Office de Tourisme de Paris, associations spécialisées, acteurs du tourisme en région, fédération du tourisme, etc.).

Des experts, usagers et associations spécialisées ont également été consultés :

- **Groupe d'experts d'usage en situation de handicap**, lancé le 12 avril 2023 à l'initiative de l'État, avec 12 membres en situation de handicap représentant les différents besoins, dont certains représentaient des associations et fédérations spécialisées. Ils ont été régulièrement sollicités pour rendre un avis sur diverses phases de test du projet (la construction du module de sensibilisation à l'accueil des PSH, le protocole de sécurité pour la fouille des PSH, la configuration du bus des athlètes, l'accessibilité des aménagements temporaires, etc.) ;
- **115 associations**, qui ont été sollicitées et informées chaque trimestre sur les sujets d'accessibilité dès septembre 2022.

Des prestataires experts ont également été régulièrement sollicités, notamment pour réaliser les audits d'accessibilité des sites de compétition ou des plateformes numériques.

L'IMPLICATION DE LA VILLE DE PARIS

Depuis 2019, la Ville de Paris a engagé un travail de concertation avec des associations représentatives des différents handicaps (CRAIF⁹⁵, Unanimes, Association Valentin Haüy, APF France Handicap, Action handicap France) afin d'améliorer l'expérience des spectateurs en situation de handicap sur l'ensemble du parcours. Cette démarche a été mutualisée ensuite avec différentes parties prenantes et s'est articulée autour de 4 leviers :

- **Des panels d'experts** d'usage sur site pour évaluer l'accessibilité des événements et sites ;
- **Des réunions thématiques mensuelles** (avancement des projets et recueil des conseils des experts) ;
- **Des échanges bilatéraux** sur des questions spécifiques ;
- **Des groupes de testeurs en événement**, à grande échelle pour avoir des retours plus complets et représentatifs de la diversité des handicaps.

Cela s'est matérialisée par des travaux conduits avec l'ensemble des parties prenantes des Jeux et les associations spécialisées sur les thématiques de l'accessibilité (événements, transport, hébergement...).



Paris 2024 s'est doté, dès son origine, d'une stratégie d'accessibilité universelle votée en conseil d'administration et mise en œuvre par une équipe d'experts dédiés. Dans le respect des valeurs d'inclusion, d'autonomie et de dignité, toutes les équipes ont été sensibilisées et fières de mettre en œuvre jour après jour cette stratégie pour organiser des Jeux inclusifs et des Jeux Paralympiques historiques.»

LUDIVINE MUNOS
RESPONSABLE DE L'INTÉGRATION
PARALYMPIQUE, PARIS 2024

FAIRE MIEUX

L'enjeu de l'accessibilité universelle a impliqué une mobilisation collective exceptionnelle pour faire bouger les lignes, tant sur le plan matériel que symbolique, avec l'objectif que 100 % des activités soient ouvertes aux PSH.

Convaincu que c'est la complémentarité des solutions qui a permis de s'adapter à une multiplicité de situations, Paris 2024 a testé différents dispositifs sur ses événements :

- **Lors de la première Journée paralympique organisée en octobre 2022.** Les mesures d'accessibilité ont d'ailleurs été unanimement saluées par les acteurs spécialisés et l'AFNOR et consolidées lors de la deuxième Journée paralympique d'octobre 2023.
- **Lors des test events réalisés durant l'été 2023,** pour confirmer l'accessibilité, la conformité des aménagements temporaires et le bon déroulement des services à destination des PSH.

Grâce à la concertation autour des enjeux d'accessibilité ; aux innovations et aux différents tests réalisés, les Jeux de Paris 2024 ont anticipé et préparé l'expérience de l'ensemble des clients des Jeux en situation de handicap, livrant ainsi un parcours fluide, adapté et accessible.

Avant même l'arrivée sur site, des informations précises à destination des PSH dans les plateformes et guides pour planifier leur venue.

L'approche des sites de compétition a fait l'objet d'un soin tout particulier :

- **La mise en accessibilité des cheminements et des passages piétons,** dont notamment la sonorisation des feux tricolores, la réfection de revêtements, le rabaïssement des trottoirs et l'installation de bandes d'éveil à la vigilance, a été soignée.
- **Dans les transports en commun en Île-de-France, 240 gares et stations sont accessibles sur le réseau d'Île-de-France Mobilités** (95% du trafic de train et de RER et 100 % des gares à proximité des sites de compétition) ; 100 % des bus et stations de RER Paris intramuros accessibles, tout comme 100 % du réseau de tramway ; 27 000 agents RATP ont été déployés pour accompagner notamment les voyageurs en situation de handicap.
- **De plus, Île-de-France Mobilités a mis en place un service de navettes** pour les personnes munies d'un billet PFR ou PSH au départ des 7 grandes gares parisiennes et de Rosa Parks, que ce soit à l'aller ou au retour de tous les sites de compétition.
- **Des zones de pause et de reprise dédiées aux PSH** identifiables grâce à des coordonnées GPS ont été aménagées.
- **Des parkings pour les spectateurs en fauteuil roulant** ont été réservés aux abords de tous les sites ainsi que des zones de dépose-reprise au plus près des infrastructures et une flotte de 1 000 taxis a été renouvelée afin de les rendre accessibles à cette clientèle.
- **Enfin, le Groupe SNCF, Supporteur Officiel de Paris 2024, a renforcé son dispositif de maintenance préventive** pour assurer une accessibilité constante des gares et des trains et a mis en place une plateforme de réservation unique « Assist'enGare » pour permettre aux PSH de réserver une assistance en gare de départ/arrivée.

La conception des infrastructures temporaires avait intégré les principes d'accessibilité universelle avec :

- **L'aménagement des cheminements, rampes, et ascenseurs temporaires** permettant de garantir la chaîne de déplacement et l'accès à tous les services proposés sur tous les sites ;
- **Le déploiement d'environ 2 km de protège-câbles** facilement franchissables par des fauteuils roulants ;
- **Une offre de sanitaires accessibles** dimensionnés pour permettre à un usager en fauteuil électrique de se retourner à l'intérieur ;
- **L'aménagement des zones d'aisance canine** pour soulager les animaux d'assistance et chiens guides.

A l'arrivée sur site, de nombreux dispositifs d'accueil étaient déployés :

- **Des entrées dédiées** avec un dispositif d'accueil prioritaire PSH/PMR ;
- **Des kiosques d'accueil et guichets** munis des équipements de boucle d'induction magnétique pour faciliter la communication des personnes malentendantes ;
- **L'installation d'une signalétique universelle,** dotée de pictogrammes faciles de compréhension et une lecture claire à travers des textes contrastés à la fois en français et en anglais ;
- **Des concessions aménagées** avec une file prioritaire et des comptoirs rabaïssés ;
- **Un service d'assistance à la mobilité via des APM** (Accessible People Mover) de Toyota ou fauteuils roulants avec assistance de volontaires ;
- **La fourniture gratuite de cordons Tournesol** permettant aux spectateurs, volontaires et accrédités d'identifier les personnes porteuses d'un handicap invisible et de faciliter leur accueil sur site.

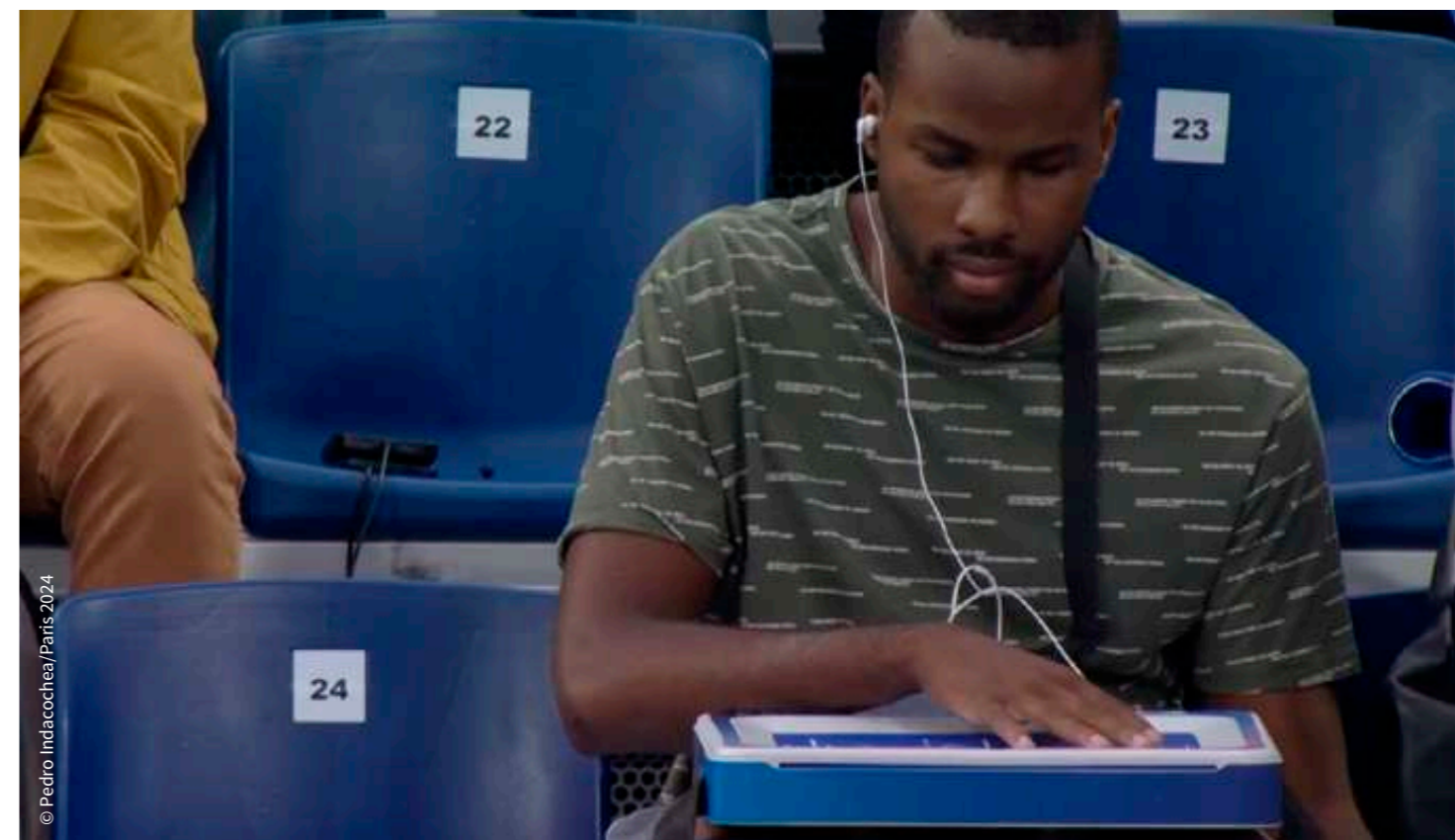
Pour assister aux épreuves sportives, plusieurs offres étaient mises à disposition :

- **Une offre de places en tribune** à destination des PSH avec une bonne visibilité du terrain et la possibilité d'acheter un billet accompagnateur ;
- **De même, une offre de places faciles d'accès** en tribune proposant un parcours simple empruntant un minimum de marches ;
- **Et une couverture de plus de 400 heures d'audiodescription** des épreuves et des cérémonies accessibles aux personnes déficientes visuelles mises à disposition sur l'application officielle des Jeux.

L'innovation s'est mise aussi au service de l'expérience des non-voyants et malvoyants pendant les compétitions. L'audiodescription disponible via l'application officielle des Jeux pour 13 sports olympiques et paralympiques – dépassant l'offre proposée lors des Jeux précédents. Un service Audio pour tous en direct a décrit en français et en anglais les performances des athlètes.

De plus, des tablettes tactiles interactives ont permis de suivre en temps réel la position du ballon et de ressentir des vibrations en fonction de l'intensité des compétitions pour 7 sports de balle.

Pour garantir la meilleure expérience, l'ensemble des volontaires, salariés et partenaires a été formé à l'accueil des personnes en situation de handicap et l'installation des expériences et espaces de showcasing partenaires proposaient des expériences accessibles aux PSH.



La véritable réussite de Paris 2024 en matière d'Accessibilité Universelle ne peut être mesurée que par rapport à l'ampleur de son ambition et le constat de ses réalisations. A l'échelle de la conception universelle du Village Olympique et Paralympique, ou bien à l'échelle d'une médaille paralympique marquée en braille. Un projet possible uniquement avec l'implication et la mobilisation active d'un écosystème de parties prenantes engagées et alignées avec la vision et les valeurs d'inclusion de la stratégie d'accessibilité Universelle de Paris 2024. »

PEDRO INDACOCHEA
MANAGER ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE, PARIS 2024

EN LAISSANT UN HÉRITAGE

Paris 2024 lègue un héritage aux territoires hôtes en matière d'accessibilité universelle. Sur le plan matériel, cela passe par la création d'équipements du quotidien accessibles à tous ou par la mise en accessibilité d'équipements existants. Paris 2024 a travaillé étroitement avec les collectivités hôtes et la SOLIDEO pour que les sites olympiques et paralympiques soient accessibles à tous à l'été 2024. Sur le plan immatériel, Paris 2024 a également contribué à l'évolution de la norme ISO 20121 afin que la dimension d'accessibilité universelle y soit renforcée.

En matière d'héritage matériel plusieurs projets ont vu le jour à l'image de l'ambition d'accessibilité universelle de Paris 2024 :

- Le Village des athlètes, démonstrateur de la ville de demain avec 2 800 logements 100 % accessibles aux personnes à mobilité réduite, des espaces publics dotés de revêtements texturisés et d'un mobilier urbain universel ainsi qu'un dispositif de signalétique multisensorielle adaptée à plusieurs types de handicap ;
- La mise en accessibilité des équipements sportifs existants ;
- La construction du bâtiment PRISME ;
- La construction exemplaire de l'Arena Porte de la Chapelle, site de compétition des Jeux conçu sous les standards de bonnes pratiques d'accessibilité de l'IPC ;
- La mise en œuvre de Quartiers à Accessibilité Augmentée (QAA) par la Ville de Paris dans chacun des arrondissements de la ville ;
- La mise en accessibilité des 1 700 arrêts de bus de Paris entre 2019 et 2024 permettant de rendre 100 % du réseau de bus parisien accessible.

LE PÔLE DE RÉFÉRENCE INCLUSIF ET SPORTIF MÉTROPOLITAIN (PRISME)

Sous maîtrise d'ouvrage du Conseil départemental de Seine-Saint-Denis, et inspiré par les expertises d'usage développées ci-dessus, PRISME est le premier centre para sportif en France où, à chacune des étapes de conception, les futurs usages ont été associés. Le département souhaite ainsi en faire une référence pour les collectivités ou porteurs de projet souhaitant renforcer l'accessibilité de leurs équipements sportifs. Ce complexe unique en Europe, construit à Bobigny, permettra la pratique d'une dizaine de disciplines sportives et para sportives au total (handball, basket, futsal, badminton, escalade, sports de combat, tir sportif, etc.) que ce soit en loisir ou en compétition (incluant le sport de haut niveau).

LE SUCCÈS DES JEUX PARALYMPIQUES POUR CHANGER LE REGARD DU HANDICAP

Les Jeux Paralympiques ont su marquer les esprits au travers de records et de moments d'exception :

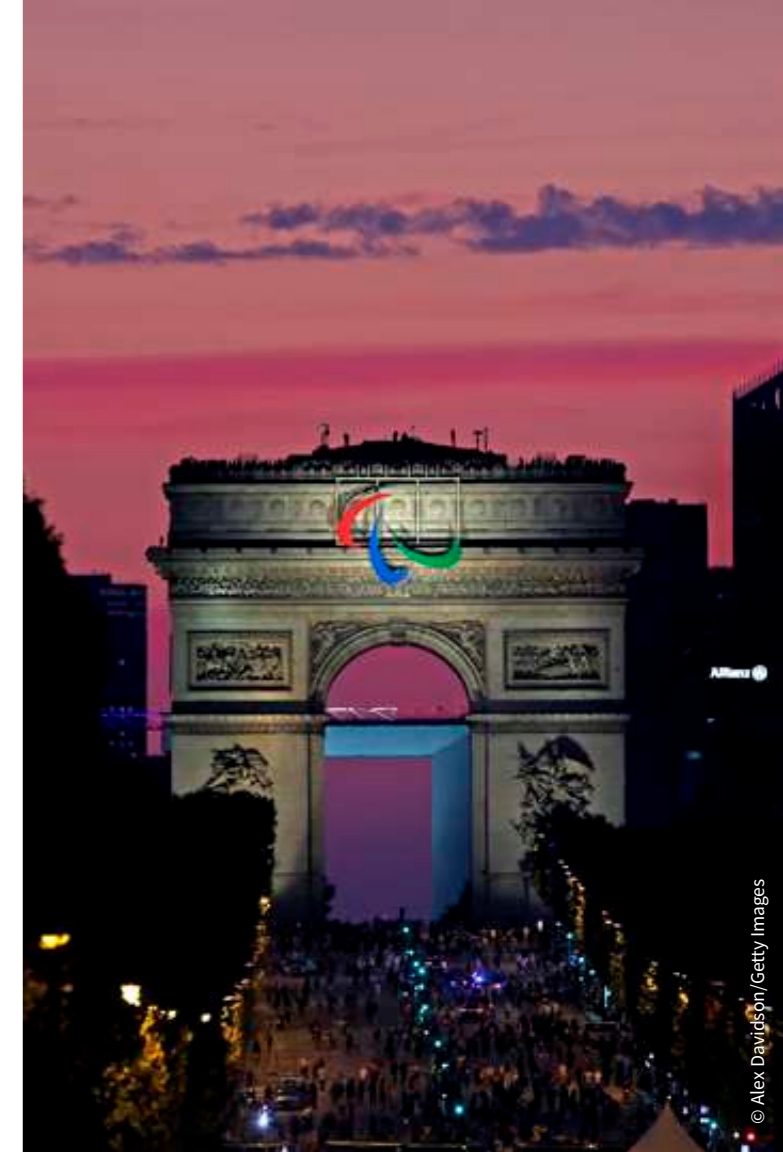
- **Une parade et une cérémonie d'ouverture** au cœur de la ville, le long des Champs Elysées et au sein de la place de la Concorde, une première dans l'histoire ;
- **Une diffusion exceptionnelle** de plus de 300 heures de compétitions paralympiques, y compris un dispositif d'oralisation (audiodescription) sur France TV ;
- **Un pic d'audience** de plus de 5 millions de personnes lors de la finale de cécifoot ;
- **Un record de vente de billets** dont notamment un record d'assistance aux épreuves de para athlétisme de 67 500 spectateurs.

LE SUCCÈS DES JOURNÉES PARALYMPIQUES, UNE PREMIÈRE ET UN BIS POUR LA FRANCE

Le 8 octobre 2022, Paris a accueilli la première Journée paralympique de l'histoire sur la place de la Bastille. 12 partenaires (All – Accor Live Limitless, Allianz, Bridgestone, Carrefour, Coca-Cola, Crédit Coopératif, Decathlon, EDF, Le Coq Sportif, Ottobock, Toyota, Visa) ont proposé des espaces d'animations et de pratique des para sports en présence de nombreux athlètes, offrant une expérience immersive aux visiteurs et contribuant au succès de cette journée inédite. Organisée le 8 octobre 2023 et forte d'un énorme succès populaire (plusieurs dizaines de milliers de participants), la deuxième édition de la Journée paralympique⁹⁶ a marqué le lancement officiel de la billetterie paralympique. Grâce à ces 2 journées, plusieurs dizaines de milliers de personnes, dont des milliers de personnes en situation de handicap, ont ainsi pu découvrir le mouvement paralympique. Face à un tel engouement, la prochaine Journée paralympique se tiendra fin septembre 2025.

D'autres initiatives sont à l'origine d'un héritage immatériel pour changer le regard du handicap. En voici quelques exemples :

- La sensibilisation des acteurs clés de la livraison des Jeux aux enjeux et à la mise en œuvre de l'accessibilité universelle lors de différentes activités (grand prix de l'inclusion, accessibilité de l'ensemble des communications, site internet, événements accueillants du public, constructeurs, etc.) ;
- La création de plus de 40 nouvelles sections de para sports dans les clubs sportifs de la ville de Paris ;
- Le programme éducatif « Génération 2024 » a également facilité la sensibilisation aux Jeux paralympiques au cours des 7 dernières éditions (de 72 000 élèves et étudiants en 2018 à 1 000 000 en 2023) ;
- Les 12% de projets bénéficiaires des fonds de dotation Paris 2024 qui ont ciblé spécifiquement le public PSH ;
- La mesure de baisse du taux de TVA en 2021 pour les équipements parasportifs entrée en vigueur au 1er juillet 2022 passant de 20% à 5,5% ;
- La révision du volet Accessibilité Universelle de la norme ISO 20121 : 2024, pour mettre à jour et renforcer la portée des enjeux de l'inclusion des personnes en situation de handicap intégrant des bonnes pratiques pour l'organisation de futurs événements.



© Alex Davidson/Getty Images

⁹⁶ <https://presse.paris2024.org/actualites/journee-paralympique-2023-des-dizaines-de-milliers-de-visiteurs-conquis-a-la-veille-de-louverture-de-la-billetterie-des-jeux-paralympiques-647d-e0190.html>

3.2 TRANSFORMER LES MÉTIERS ET LES PILIERS DE LA LIVRAISON DES JEUX

3.2.1 LA DURABILITÉ INTÉGRÉE AUX OPÉRATIONS DES JEUX

DÉFIS & CHIFFRE(S)-CLÉ(S)

Organiser les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 était un projet d'une grande complexité compte tenu de la dimension et de l'ampleur de l'événement. Le Comité d'Organisation a mené à bien ses missions tout en faisant des Jeux Olympiques et Paralympiques un nouveau référentiel de gestion responsable à grande échelle, en intégrant la durabilité dans chaque aspect de l'événement, en impliquant les acteurs-clés à chaque niveau de l'organisation.

+40 SITES À GÉRER SIMULTANÉMENT pour garantir la sécurité, l'accueil et la meilleure expérience pour tous les participants

15 000 D'ATHLÈTES + **45 000** VOLONTAIRES

et DES MILLIONS DE SPECTATEURS à transporter, nourrir, etc. assurer la diffusion auprès de milliards de téléspectateurs à travers le monde

+4 700 ENTREPRISES PRESTATAIRES

LES RÉALISATIONS DE PARIS 2024

La durabilité a été intégrée aux opérations dès 2018 ce qui a permis :

- D'intégrer des contributions structurantes à la phase de planification du Comité ;
- D'intégrer le pilotage terrain de la durabilité au sein des équipes sites à l'approche de l'événement ;
- De sécuriser des opérations responsables plus fluides pendant les Jeux.

STRUCTURATION EN PHASE DE PLANIFICATION

Conscient que la phase de planification était clé, Paris 2024 s'est attelé dès la création du Comité en 2018 à transformer les engagements en stratégie et plans d'action, ceci afin d'irriguer l'ensemble des directions. Les grands enjeux environnementaux ont ainsi été traités en profondeur très tôt : le carbone et l'énergie dès 2018, la biodiversité dès 2020, la restauration ou l'économie circulaire dès 2021...

La Stratégie Responsable des Achats s'inscrit dans le même processus. Paris 2024 a lancé ses travaux stratégiques dès l'automne 2018 afin d'aligner l'ensemble de ses processus d'achats et de choisir les fournisseurs proposant les solutions les plus vertueuses en matière d'héritage, de durabilité et d'accessibilité.

En parallèle, le Comité d'Organisation a conçu et déployé un système de management durable (SMD) conforme à la norme ISO 20 121 pour intégrer systématiquement les objectifs environnementaux et sociétaux dans l'ensemble de ses activités, en apportant des outils de pilotage, de planification et de maîtrise de la performance. Paris 2024 s'est appuyé sur cette norme pour définir les rôles et responsabilités nécessaires à tous les niveaux de l'organisation à l'aide de procédures et d'outils de planification dédiés, de la planification à l'exécution. Chaque direction a ainsi défini et mis en œuvre une dizaine d'objectifs environnementaux opérationnels spécifiques à intégrer.

Ce travail avec les directions opérationnelles a permis d'intégrer les enjeux de responsabilité dans les stratégies des « métiers » clés :

- Vision pour la restauration durable ;
- Stratégie numérique responsable ;
- Guide d'éco-conception appliquée à l'architecture éphémère.

Cette structuration a ainsi aidé le Comité d'Organisation à mettre en œuvre la livraison responsable des opérations dans un contexte de croissance exponentielle et d'accélération opérationnelle continue.

Cette intégration s'est également reflétée dans la gouvernance de Paris 2024. Des représentants des équipes Excellence Environnementale, Impact & Héritage et Accessibilité Universelle ont été intégrés aux instances de gouvernance dès le début et ont joué un rôle stratégique dans la prise de décision à différents niveaux : le Comité Exécutif, le Forum des directeurs portant sur les opérations, les projets d'Impact & Engagement et la Commission des Appels d'Offres via une présence systématique afin de participer à la validation de tous les appels d'offre de plus d'1 million d'euros.

La rédaction de la documentation opérationnelle – en tant que pierre fondamentale de l'édifice des opérations des Jeux – a également été une étape clé de l'intégration des enjeux de responsabilité. Les équipes ont veillé à ce que les critères de durabilité soient systématiquement intégrés à la conception des projets, à la définition des niveaux de service pour l'ensemble des clients des Jeux, aux politiques et procédures opérationnelles, à la gestion des risques, etc., chaque décision faisant l'objet d'une analyse minutieuse.

Ce travail de longue haleine mené pendant la phase de planification a permis d'intégrer les enjeux environnementaux et sociaux dans la conception des sites (raccordement énergie, raccordement temporaire pour des points d'eau, etc.) et dans les opérations (modalités de location, achat-reprise avec prestataires, etc.).

BASCULE OPÉRATIONNELLE EN PHASE DE LIVRAISON

Alors que le Comité d'Organisation passait d'une organisation verticale à une organisation par site et multifonctionnelle, le suivi opérationnel de la durabilité environnementale et sociale a fait la même bascule. L'application des actions, la mise en place d'outils opérationnels de suivi et des ressources humaines dédiées, tout cela a permis à Paris 2024 de maîtriser la durabilité des Jeux sur une base quotidienne, site par site, enjeu par enjeu, pendant la dernière année avant la cérémonie d'ouverture et jusqu'au démontage des sites ; le tout avec une équipe Excellence Environnementale réduite par rapport aux précédentes éditions des Jeux.

Les équipes opérationnelles assurant la préparation des sites, les prestataires et les experts en durabilité chargés de mesurer les progrès et d'ajuster les actions si nécessaire, ont pour cela travaillé en étroite collaboration. Paris 2024 a développé un outil principal de pilotage et de suivi, le Plan de Performance Environnemental et Social (PES), qui permet de suivre les actions de chaque prestataire stratégique, collecter des données précises sur différents aspects comme le carbone, l'économie circulaire ou l'insertion sociale, et veiller à ce que les objectifs soient atteints. En complément, une checklist environnementale basée sur le Guide des événements responsables Paris 2024 et permettant le suivi d'une vingtaine d'actions clés a été également déployée sur l'ensemble des sites pour les opérations.

En interne, les équipes d'Excellence Environnementale se sont appuyées sur les directrices et directeurs de site, tous formés aux enjeux environnementaux à l'échelle de leur site, ainsi que sur un réseau de 43 « référents durabilité » répartis sur 36 sites. Issus de différents domaines fonctionnels (infrastructure, opérations commerciales des sites, accréditation, maintenance, nourriture et boissons), ces référents ont ouvertement répondu à un appel à couvrir ces fonctions fait par la direction d'Excellence Environnementale et la Direction des Opérations. Les référents ont été formés par l'équipe d'Excellence Environnementale ainsi que par des professionnels externes afin de s'assurer qu'ils aient une bonne connaissance de chacun des engagements environnementaux et sociaux à l'échelle du site et qu'ils sachent prendre en main les outils nécessaires au reporting. Pour ceux qui le souhaitaient, ils ont obtenu un diplôme certifiant de leur participation à ces formations, fourni par l'INSEAD. Les compétences et expériences acquises par ces référents contribueront à démultiplier l'héritage de Paris 2024 en matière de livraison d'événements plus responsables.

D'autres profils ont également été mobilisés pour contrôler l'application des stratégies et plans d'action élaborés au niveau central. Parmi eux, 15 responsables RSE⁹⁷ d'opérateurs de livraison⁹⁸, répartis sur 17 sites, étaient chargés de suivre les engagements environnementaux sur leur périmètre, ainsi que 11 coordinateurs de l'équipe Excellence environnementale assurant le suivi des 36 sites (soit environ 1 coordinateur pour 3 sites). Ces derniers ont pu s'appuyer sur différents outils, dont les checklists déployées pour suivre 21 actions environnementales sur l'ensemble des sites (à l'exception du Village des Médias).

⁹⁷ RSE : Responsabilité sociétale des entreprises

⁹⁸ Les opérateurs de livraison ont été sélectionnés par Paris 2024 au travers d'un appel d'offres. Ils sont en charge de la planification, de l'exploitation et des opérations relatives à un site de compétition.



UNE INTÉGRATION FLUIDE PENDANT LES JEUX

Ce travail préalable d'intégration de la durabilité au niveau des métiers et des sites a permis de fonctionner efficacement avec les équipes opérationnelles pendant les Jeux, minimisant les incidents environnementaux – aucun incident significatif n'a eu lieu – et facilitant leur résolution par exemple dans les domaines suivants :

- La préservation de la biodiversité, avec la vérification des mesures d'évitement et de réduction d'impact (par exemple la mise en défens d'espèces protégées), les rappels de vigilance aux prestataires pour éviter les pollutions accidentelles et les impacts (par exemple la création d'ornières dans les sols par la circulation de véhicules ou encore la dispersion de carburant au sol) ;
- Le suivi des dispositifs d'éco-responsabilités à destination des spectateurs (places de stationnement vélos, points d'eau gratuits) ;
- L'évitement des déchets de chantier par la recherche de solutions de seconde-vie puis leur bonne séparation, particulièrement pendant les phases de montage et de démontage ;
- La sensibilisation des équipes de maintenance au sujet des seuils de climatisation définis par Paris 2024 dans certains espaces afin de limiter la consommation énergétique – parfois dépassés ;
- Le soutien aux équipes Restauration pour la coordination avec les associations récupérant les invendus, pour résoudre les difficultés rencontrées (par exemple rechercher des contenants adéquats).

3.2.2 SITES ET INFRASTRUCTURES TEMPORAIRES

Paris 2024 était responsable des infrastructures temporaires liées aux Jeux, tandis que la SOLIDEO était l'établissement public en charge des infrastructures olympiques et paralympiques qui resteront en héritage pour les territoires après les Jeux. Les éléments concernant la SOLIDEO sont à retrouver dans la section 4 de ce rapport.

NB : l'ensemble des actions menées ainsi que la démarche sont détaillées dans le « Guide d'éco-conception appliquée à l'architecture éphémère » de Paris 2024.

DÉFIS & CHIFFRE(S)-CLÉ(S)

L'organisation des Jeux impliquait de concevoir et d'installer des infrastructures pour héberger les compétitions, accueillir le grand public, organiser les retransmissions et célébrer les grands moments. Décision clé pour réduire son empreinte carbone, Paris 2024 a fait le choix, dès la phase de candidature, de s'appuyer au maximum sur ses infrastructures existantes. Un défi d'envergure et un engagement qui a marqué une rupture par rapport aux éditions précédentes, qui avaient nécessité la construction de nombreuses infrastructures (6 à Londres en 2012, 9 sites de compétition à Rio en 2016, 9 à Rio en 2020 contre 1 site de compétition pour Paris 2024).

Ainsi, 95% des sites étaient des structures déjà existantes ou des structures temporaires⁹⁹ avec notamment :

- **25 de sites de compétition existants tels que Bercy, Yves du Manoir, les stades de football...** Certains ont fait l'objet de travaux de rénovation et de modernisation portés par les collectivités territoriales et la SOLIDEO, bénéficiant aux communautés locales après les Jeux (raccordement au réseau d'électricité, isolation thermique, amélioration de l'accessibilité, etc.) ;
- **17 sites intégralement temporaires**, parmi lesquels une grande structure démontable spécifique – le Grand Palais Ephémère – et des sites temporaires composés de structures modulaires de types tentes, tribunes, échafaudages, bungalows, modules bois, containers... réutilisées d'événements en événements
- **D'autres sites d'accueil hors compétition** tels que l'International Broadcasting Center au Bourget ou le Centre Principal des médias au Palais des Congrès de Paris.

En outre, Paris 2024 a livré le même nombre de sites de compétition olympiques qu'à Londres 2012, tout en accueillant 8 disciplines supplémentaires. Cette performance de compacité a pu être atteinte en concevant des sites comprenant plusieurs aires de compétition et tribunes associées et partageant une seule zone opérationnelle, en organisant l'utilisation des sites sur toute la durée des Jeux olympiques et paralympiques et enfin en multipliant les transitions entre les compétitions sur une même site.

99 Les 5 % restants des sites correspondent aux constructions pérennes (le Village des athlètes, le Village des Médias et le Centre Aquatique Olympique), sous maîtrise SOLIDEO.
100 Les engagements autour de la circularité des infrastructures (100% des matériaux mobilisés pour les équipements et infrastructures temporaires réutilisés / réemployés / recyclés après les Jeux ; 80 à 100% des déchets issus de la conversion du Village des athlètes évités ou valorisés) sont détaillés dans l'annexe IX.
101 La conception universelle a pour objet de rendre l'environnement bâti, les communications, les produits et les services le plus accessibles et utilisables possible.

L'ensemble de ces installations temporaires représentaient :

+160 000 M²
DE STRUCTURES TEMPORAIRES

+200 000
PLACES DE TRIBUNE
provenant de stocks pré-existants



LES RÉALISATIONS DE PARIS 2024¹⁰⁰

Pour les infrastructures temporaires, Paris 2024 a fait le choix fort de l'éco-conception, pour des sites plus responsables.

- **95% des sites existants et/ou temporaires**
- **Les niveaux de service fournis ont été optimisés** permettant par exemple la mutualisation d'espaces entre différents clients des Jeux ou encore la réduction des surfaces climatisées
- **Grâce à une démarche de sourcing anticipée** – et liée à la conception des sites – la production d'items d'infrastructure spécifiquement pour les Jeux a été évitée
- **40% des espaces spectateurs** en bois (en surface)
- **Mise en œuvre des standards de conception architecturale** adaptés à l'éphémère permettant l'accessibilité universelle¹⁰¹ des sites dans le respect de la réglementation française et intégration des bonnes pratiques du Comité Internationale Paralympique, notamment pour les personnes en situation de handicap
- **Création de deux outils clés** : le Guide d'éco-conception appliquée à l'architecture éphémère (« Sustainable Design Guide ») et la charte chantier événementiel responsable

Aménager une quarantaine de sites dans un laps de temps aussi court, en respectant des critères d'écoconception exigeants et ambitieux, représentait un immense défi organisationnel et logistique.

Avec l'ensemble des acteurs de son écosystème, Paris 2024 a mis en place de nombreuses actions afin d'apporter des réponses à la hauteur des enjeux :

- **Établir une carte des sites** qui permette un usage des équipements sportifs préexistants aux Jeux (à Paris, en Île-de France et sur l'ensemble du territoire national), mais aussi la mutualisation des sites entre les compétitions paralympiques et les compétitions olympiques.
- **Limiter au maximum l'empreinte matière des Jeux** liée aux infrastructures en appliquant les principes de l'écoconception et de l'économie circulaire (cf. le focus détaillé ci-après).
- **Atténuer au maximum les impacts des sites sur la biodiversité**, et ce à toutes les phases du projet (montage, opérations, démontage). En plus d'appliquer la charte chantier événementiel responsable (voir ci-dessous), des mesures ont également été prises pour protéger les sols contre les tassements, préserver les arbres, limiter la pollution lumineuse ou permettre aux espèces de se déplacer.
- **Renforcer la résilience face aux risques climatiques** en installant des solutions temporaires de rafraîchissement strictement proportionnées aux besoins des sites (ventilation, brumisation en priorité et climatisation performante dès que possible¹⁰²), en les équipant par exemple en fontaines à eau, en structures d'ombrages pour limiter au maximum l'exposition au soleil des personnes fragiles, etc.

L'ensemble des enjeux (économie circulaire, biodiversité, résilience) et les actions déployées par Paris 2024 et son écosystème pour y répondre sont présentés dans la section 3.1.

¹⁰² Un travail a été fait pour un sourcing d'équipements de climatisation avec un haut niveau de performance énergétique (A++ et A+++) et avec des fluides frigorigènes moins émissif (par exemple gaz R32) dont plus de 90% des équipements de climatisation pour les structures modulaires.



L'Architecture Ephémère & Durable, dans le respect de la ville lumière et son patrimoine incomparable, c'est le défi un peu fou que nous avons relevé afin que le public applaudisse ses athlètes aux exploits ainsi magnifiés par le 1^{er} des arts. Pour mener à bien ces projets, de l'élaboration de la stratégie jusqu'à la construction de sites devenus iconiques, pas moins de quatre-vingts architectes engagés ont été impliqués tout au long des cinq années avant les Jeux et sont aujourd'hui des professionnels aguerris qui sauront retranscrire tout leur savoir dans leurs projets à venir, au service des usagers et dans le respect de l'environnement. »

LAURE MARCHAND
RESPONSABLE DE LA CONCEPTION ARCHITECTURALE
DES SITES, PARIS 2024

DES INFRASTRUCTURES LES PLUS CIRCULAIRES POSSIBLES

L'étude d'empreinte matière des Jeux réalisé par Paris 2024 a permis d'identifier que les infrastructures temporaires représentaient plus de deux tiers de celle-ci.

Sur la base de cette information inédite, Paris 2024 a questionné les pratiques habituelles afin de :

- **Réduire les besoins en espaces, en équipements et en consommation**, notamment en considérant les ressources des sites, mais également en travaillant sur les exacts besoins en surfaces et en jouant sur la perméabilité entre espace clos couvert et espace extérieur. Par exemple, en s'inspirant de ce qui avait été initié pour les Jeux de Tokyo 2020, Paris 2024 a réuni en un lieu les salles de conférence de presse et les venue media centers sur tous les sites de compétition. Mais encore, Paris 2024 a proposé des espaces de restauration en terrasse, inspirées des terrasses extérieures des cafés et restaurants français, ce qui a permis de diminuer les structures temporaires nécessaires pour l'installation de réfectoires pour le staff.
- **Choisir des items plus sobres**, par exemple des *gridshells* (structure réticulée bois courbe) sur les sites de Paris Centre pour créer de l'ombre. Cela a permis aussi de stimuler le marché de l'événementiel vers des pratiques plus durables.
- **Maximiser la location d'infrastructures temporaires** auprès des acteurs de l'événementiel dont des TPE-PME, notamment grâce à un travail de *sourcing* pour utiliser au maximum les stocks existants et locaux, et ainsi éviter la production de nouveaux éléments pour les Jeux, minimiser le transport et faciliter la logistique.
- **Prioriser le recours aux matériaux de réemploi, recyclés et recyclables en :**
 - Mettant en relation les prestataires et les porteurs de solutions ;
 - Coordonnant les besoins en réemploi et en recyclage (cartographie des acteurs, étude d'opportunité d'une plateforme de valorisation dédiée, etc.).
- **S'organiser avec ces partenaires et prestataires pour assurer la seconde vie de ces actifs matériels**, notamment en planifiant les phases de démontage des sites à la fin des Jeux.

UNE DEMARCHE INITIALE DE SOURCING, INSÉPARABLE DE LA CONCEPTION DES SITES

Un des enjeux majeurs de ces Jeux était le déploiement sur un territoire compact et en un temps très restreint d'un volume considérable d'infrastructures temporaires, assemblables entre elles, pour constituer les espaces temporaires nécessaires indépendamment ou en complément des infrastructures existantes. Ainsi, une fois établie la carte des compétitions, le travail de sourcing des solutions et des acteurs disponibles sur les territoires revêtait une importance capitale pour le bon allotissement des marchés et la détermination de sous-ensembles géographiques cohérents en fonction des sites. Cela a permis de minimiser les risques liés à la livraison de ces infrastructures, et d'avoir la meilleure démarche environnementale possible.

Ainsi, dans sa conception des sites, Paris 2024 a fait du sourcing un point de départ incontournable : il a fallu recenser de manière exhaustive toutes les possibilités en prenant en compte les stocks préexistants aux Jeux, mais aussi le transport et la logistique des items. De plus, au-delà des acteurs majeurs du secteur événementiel, le comité d'organisation avait à cœur d'engager tous les acteurs, jusqu'aux PME françaises qui proposent des solutions innovantes et durables.

Tout au long des itérations de ces projets d'architecture éphémère durable, Paris 2024 a fait des ajustements réguliers entre les solutions disponibles, identifiées grâce au sourcing puis consolidées par les données de ses partenaires, et celles envisagées par la conception. Les équipes ont ainsi travaillé à utiliser le plus possible de ressources déjà existantes et donc à limiter la production d'éléments qui ne soient pas, ou du remplacement de stocks ou faisant partie d'un plan de croissance établi en amont par les fournisseurs.

Par exemple, dès la phase initiale de conception, les architectes de Paris 2024 ont travaillé à utiliser tous les types de tribunes pré-identifiés sur le marché de la location. En phase finale de conception, les équipes de Paris 2024 et les experts tribunes des partenaires overlays ont travaillé main dans la main pour procéder aux derniers ajustements tout en évitant qu'aucune tribune éphémère ne soit produite pour les Jeux. Ainsi, les tribunes utilisées pendant les Jeux proviennent toutes des stocks existants des partenaires (et seulement 9% des tribunes sont issues de remplacement de stocks de tribunes anciennes).

Pour Tahiti, un sourcing local visant un approvisionnement majoritaire en ressources insulaires a été travaillé en détail dès les prémices du projet. 80% des structures temporaires provenaient de l'île. Par ailleurs, parmi les 20% importés, deux-tiers resteront en héritage sur le territoire.

Grâce à cette méthode, chaque site a été aménagé avec les infrastructures temporaires les plus adaptées à sa conception, aux besoins des publics des Jeux et aux capacités du marché à y répondre.

LES « CAFÉS HÉRITAGE 2024 »

Avant, pendant et après les Jeux, Paris 2024, en collaboration avec l'association Les Canaux qui porte le programme ESS 2024, a donné la parole à celles et ceux qui se sont mobilisés pour des Jeux utiles et plus responsables, grâce aux podcasts Café-Héritage 2024.



Vous pouvez découvrir le podcast Architecture éphémère et durable, nouveau standard des Jeux ici (ainsi que sur toutes les autres plateformes d'écoute).

DEUX DOCUMENTS CLÉS PRODUITS PAR PARIS 2024

1 LE GUIDE D'ÉCO-CONCEPTION APPLIQUÉE À L'ARCHITECTURE ÉPHÉMÈRE

Premier guide du type, il définit les principes stratégiques de l'écoconception architecturale et technique appliqués aux infrastructures temporaires des Jeux de Paris 2024. Il recense les principes standards de l'éco-conception, la méthodologie d'application du guide via quatre catégories de sites établies par le Comité d'Organisation, ainsi que des potentielles solutions disponibles sur le marché et comparées entre elles en fonction des besoins précis des différents opérateurs des espaces. Outil de référence, son objectif était d'accompagner les équipes de Paris 2024 dans le défi de l'éco-conception, mais aussi de faire progresser tous les acteurs du secteur dans l'éco-conception de leurs événements. Il est complété par le Carnet des Espaces Génériques, qui est le cahier des charges des infrastructures pour chaque type d'espace (par exemple, les espaces dédiés à la logistique) et qui intègre les principes de sobriété et d'éco-conception.

2 LA CHARTE CHANTIER ÉVÉNEMENTIEL RESPONSABLE

Elle traduit de façon opérationnelle les ambitions environnementales et sociales de Paris 2024 dans le cadre des chantiers événementiels pour les infrastructures temporaires. Elle engage l'ensemble des structures opérant sur les chantiers (partenaires et prestataires de Paris 2024 et entreprises sous-traitantes) autour des 5 piliers suivants : une démarche d'économie circulaire, la réduction de l'impact carbone et la préservation de l'environnement, l'innovation sociale, l'inclusion des personnes en situation de handicap et la création de valeur sur les territoires. Cette charte chantier est intégrée au règlement d'organisation de chantier événementiel (E-ROC) en vigueur sur tous les sites sous responsabilité de Paris 2024.



ARENA CHAMP-DE-MARS (GRAND PALAIS ÉPHEMERE)

Le Grand Palais Éphémère – bâtiment unique en son genre pour les Jeux de Paris 2024 – n'est ni tout à fait permanent, ni tout à fait temporaire. En effet, différents usages ont été intégrés dès sa conception avec la RmnGP, l'exploitant du site. Cette structure modulaire de 10 000 m² accueille depuis 2021 différents types d'événements permettant à la RmnGP de continuer à accueillir pendant la période de rénovation du Grand Palais et donc de pérenniser son modèle économique. Pendant les Jeux, elle a accueilli les compétitions de judo, de lutte, de para judo et de rugby fauteuil. A l'issue des Jeux, le bâtiment pourra être démonté pour être réutilisé lors d'autres événements.

Chaque phase de vie du bâtiment intègre l'éco-responsabilité :

- **Conception** : utilisation de matériaux légers garantissant un bon niveau de confort thermique, de matériaux naturels avec un impact environnemental limité et choix de fournisseurs basés localement, dans la mesure du possible.
- **Usage du bois** : emploi de trois essences de bois certifiés PEFC¹⁰³ (l'épicéa pour la structure, le pin Douglas pour les auvents et les panneaux d'habillage, le mélèze pour les pieds de poteaux). La charpente bois à double ossature cintrée est composée d'éléments en bois préfabriqués dans les ateliers d'une usine alsacienne, tandis que la structure a été fabriquée par une entreprise familiale alsacienne.
- **Construction** : tri et valorisation des déchets sur le chantier, etc.
- **Exploitation** : l'électricité fournie lors la phase d'exploitation (et pendant le chantier) était garantie d'origine 100% renouvelable.
- **Démontage** : la structure a été conçue pour être démontable et réutilisable en un ou plusieurs modules (gymnase, extension de hall d'expositions, salles multisports, etc.).

103 Programme de reconnaissance des certifications forestières.

**ILS S'ENGAGENT AVEC PARIS 2024****GL EVENTS, LOXAM, ARENA ET ES GLOBAL – LES PARTENAIRES INFRASTRUCTURES TEMPORAIRES**

Au vu des nombreux aménagements temporaires nécessaires pour les Jeux, Paris 2024 avait 4 partenaires spécialistes de la planification et de la livraison de ces structures : GL events (Partenaire Officiel) et Arena, ES Global et Loxam (Supporteurs Officiels).

Ces partenaires, en collaboration avec les équipes du comité d'organisation, se sont emparés du Guide d'éco-conception des infrastructures temporaires de Paris 2024 et :

- Ont limité au maximum la production des items phares. Les tribunes et les structures temporaires utilisées pendant les Jeux étaient à 100% en modèle locatif. Paris 2024 est aussi la première édition des Jeux à ne pas exiger le déploiement, dans son intégralité, d'items génériques de type tentes/bungalows/planchers, etc. neufs ou assimilés neufs (moins de cinq ans d'âge) en accordant aux partenaires l'installation d'éléments en état propre et satisfaisant dans les zones opérationnelles non visibles par le public ;
- Ont déployé près de 20% de structures innovantes¹⁰⁴ c'est-à-dire avec des meilleures performances environnementales tout en répondant mieux aux besoins opérationnels que les solutions standards : mobilisant moins de matière, ayant moins d'impact sur les sols, utilisant des matériaux biosourcés ou recyclés, etc. ;
- Ont travaillé avec des acteurs locaux, notamment des fabricants de structures modulaires innovantes et durables en métropole (Région parisienne et autres régions de France) et à Tahiti.

Le Comité d'Organisation a eu volonté, avec ses partenaires, de renforcer la circularité des infrastructures déployées :

- sous impulsion de Paris 2024, GL events, Arena et ES Global ont travaillé à remplacer une partie du lestage pour les tentes et d'autres structures temporaires par des traverses de rail en fin de vie de la SNCF – Supporter Officiel de Paris 2024 - revendues à un prix symbolique. Sur de nombreux sites des Jeux plus de 8 500 traverses en béton monobloc ont été remployées en lestage et acheminées par fret au plus près des sites. Cela permet de ne pas produire 2 600 tonnes de béton spécifiquement pour les besoins de l'événement, évitant des émissions de GES de l'ordre de 400 teqCO₂.
- sous impulsion de Paris 2024 encore, les planchers fournis étaient répartis selon 3 catégories en fonction de l'état d'usure. Pour réduire la surface couverte par de la moquette, cette répartition a permis d'ajuster le niveau de finition idéal pour chaque espace fonctionnel (des planchers les plus esthétiques pour les salons hospitalité, par exemple aux planchers plus anciens pour les espaces logistique). Les besoins classiques en moquette ont ainsi été réduit de 60% soit 60 000 m² de moquette évités, l'équivalent de 6 terrains de football.

104 Les éléments pris en compte pour ce calcul sont les structures temporaires de type tentes, bungalows et assimilés et le calcul est en m².



© Carl Recine/Getty Images



© Miguel Medina-Pool/Getty Images

FRANCE BOIS 2024

Paris 2024 et France Bois 2024 ont collaboré depuis 2021 pour promouvoir l'emploi du bois dans les équipements et aménagements temporaires des Jeux, en ligne avec l'objectif de réduction des émissions de gaz à effet de serre du comité d'organisation.

Ils ont travaillé conjointement à :

- **Rechercher des solutions bois** (issus de forêts gérées durablement) pour les Jeux, compétitives d'un point de vue économique.
- **Maximiser le recours à du bois français** et transformé en France, notamment en identifiant des solutions innovantes pour l'emploi d'essences feuillues.
- **Rechercher des solutions** s'inscrivant dans une logique d'économie circulaire (réutilisation en l'état ou transformation aisée).
- **Mettre en valeur l'intégration du bois** dans les infrastructures temporaires auprès des acteurs de la filière événementiel française et à l'international.
- **Recenser les acteurs de l'événementiel** ayant recours au bois dans les infrastructures qu'ils proposent à la location (partie intégrante de la démarche de sourcing de Paris 2024).
- **Mettre en valeur la filière forêt-bois française** construction et ameublement et ses performances environnementales et sociales.

Des incitations et recommandations pour l'usage du bois ont également été intégrées aux documents stratégiques de Paris 2024 (Guide d'éco-conception des infrastructures temporaires et stratégie responsable de achats).

L'introduction de structures bois avec un large éventail de solutions sur la quasi-totalité des sites des Jeux Olympiques et Paralympiques est inédite dans l'histoire des Jeux. Pour la première fois sur un événement d'une telle ampleur, 40% des espaces spectateurs temporaires étaient en structures modulaires bois. Il s'agit de kiosques informations, buvettes, boutiques, abris spectateurs, salons, terrasses, etc.

Sur certains sites, des grands objets spécifiques ont également pu intégrer du bois :

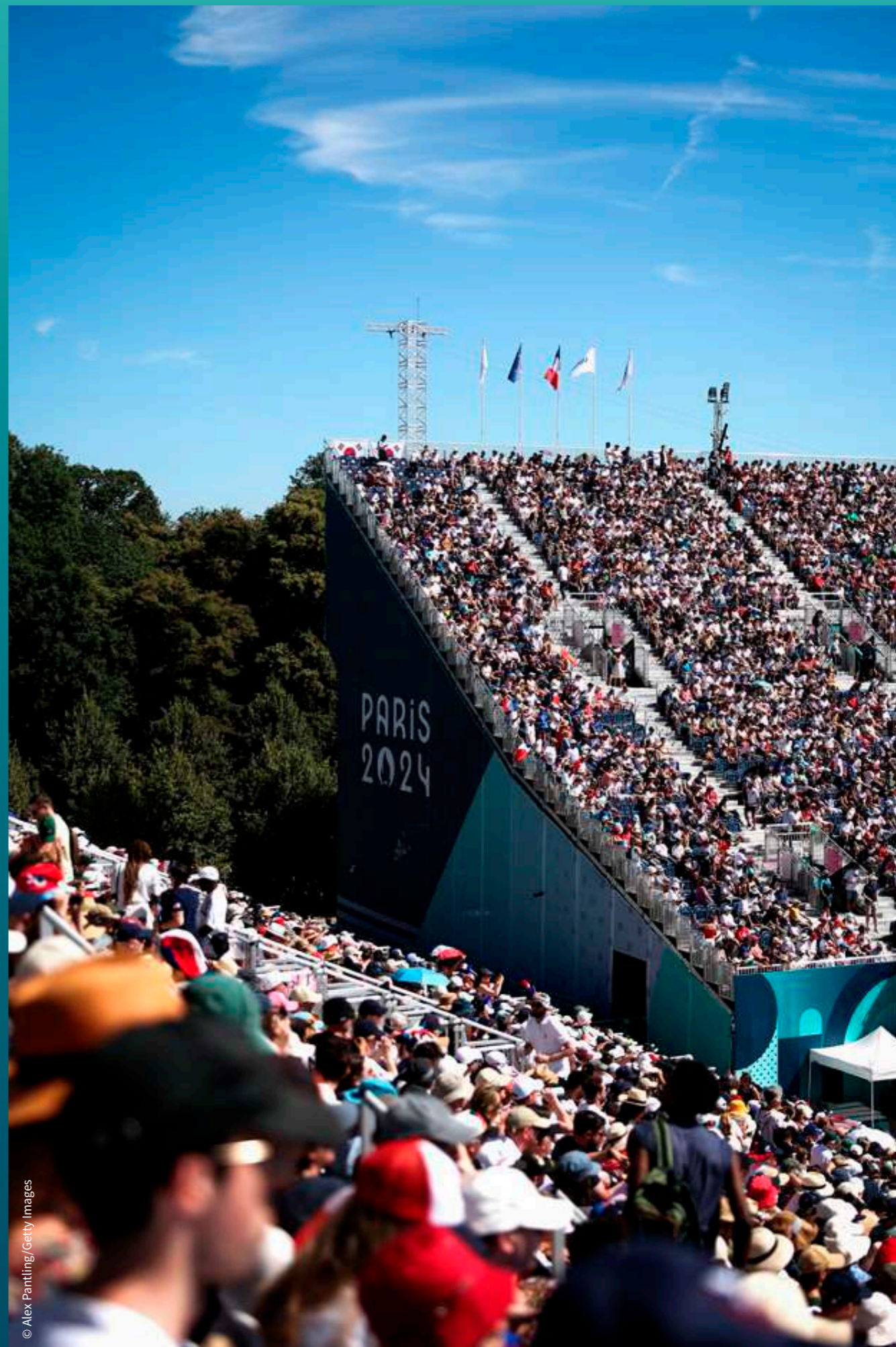
- les aires de compétition temporaires du skateboard, du BMX ou encore du volley de plage, ont de nombreux éléments bois (structures et finitions sols sportifs) ;
- une tribune spéciale à Vaires-sur-Marne ;
- l'intégralité du périmètre de sécurité des sites Eiffel Champ de Mars et Invalides ;
- les obstacles de l'épreuve de Cross Country ainsi que le ponton sur le Grand Canal ;
- les ponts du parcours de VTT à Elancourt.

Après les Jeux, la majorité de ces éléments bois retournent dans les stocks des fournisseurs.



France Bois 2024 a été infiniment heureux de participer au challenge contribuant à faire de ces Jeux la réalisation la plus bas-carbone des temps modernes. Grâce à la mobilisation de sa filière et à la collaboration étroite et conviviale avec Paris 2024 l'objectif de « réalisation d'ouvrages exemplaires en bois de forêts gérées durablement et majoritairement de provenance France » a été considéré comme un succès. Par la mobilisation des équipes, leur formation et des innovations clé (supports de façades bois, douches accessibles aux para-athlètes, traçabilité...), dans le respect de la devise : « excellence, amitié, respect », le démonstrateur a dépassé les objectifs (65% de bois français et présence dans 2/3 des surfaces de planchers du Village) sans oublier les bâtiments jugés remarquables comme le Centre Aquatique Olympique. »

GEORGES-HENRI FLORENTIN
PRÉSIDENT DE FRANCE BOIS 2024



© Alex Pantling/Getty Images

© Paris 2024 / Louis Lefevre

ZOOM SUR LE SITE DE VERSAILLES

Symbole iconique et reconnu dans le monde entier, le Château de Versailles a accueilli les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 dans un cadre magnifique et chargé d'histoire. Simple pavillon de chasse au moment de sa construction, le Château de Versailles se mue en épicerie de la royauté française lorsque Louis XIV en fait sa résidence principale en 1682. À partir de 1883, il devient avec ses magnifiques jardins un musée national, ouvert au public, et le premier lieu français inscrit au patrimoine de l'UNESCO¹⁰⁵ en 1979.

Le cheval est omniprésent à Versailles depuis sa construction, pour le service de la famille royale et des courtisans, ou pour accompagner les divertissements. Organiser les épreuves de sport équestre et le pentathlon moderne dans cet écrin d'exception était la promesse d'une célébration unique.

Paris 2024 a ainsi procédé à des aménagements, tout en veillant à préserver le patrimoine, les jardins et le parc. Une carrière temporaire, flanquée de plusieurs tribunes parfaitement insérées dans leur écrin de verdure, a été installée au niveau de l'Étoile Royale, une esplanade qui trône à l'ouest du Grand Canal, à l'extrémité du parc. Cette carrière a accueilli deux épreuves du concours complet (une reprise de dressage et une de saut d'obstacle) ainsi que les concours de saut d'obstacles et de dressage olympiques puis de para-dressage. L'épreuve de cross-country du concours complet individuel et par équipes s'est déployée sur près de 6km dans la totalité du Parc, autour et en traversant le Grand Canal. Enfin, les cinq épreuves du pentathlon moderne (natation, bonus round d'escrime, équitation, course à pied et tir) ont également été organisées dans le parc du Château de Versailles.

À la fin des Jeux, ces installations temporaires ont été démontées de manière à ne laisser aucune trace. Le Château de Versailles demeurera toujours un lieu culturel au rayonnement planétaire, accueillant des millions de visiteurs chaque année.

Voici quelques actions environnementales déployées sur ce site :

- Le parc du Château de Versailles étant un espace naturel, Paris 2024 a positionné ses aménagements temporaires de façon à préserver au maximum les secteurs constituant des habitats pour la faune et la flore (les sous-bois, les bordures du canal, les arbres, les prairies). Le parcours du cross s'est éloigné d'une espèce de plante protégée dans le parc, le Conopode dénudé, et une délimitation physique en piquet-corde a été installée afin qu'aucun piétinement ne puisse l'impacter. Les spectateurs ont été incités à protéger la biodiversité en respectant le balisage et en veillant à une gestion responsable de leurs déchets.
- Paris 2024 a privilégié l'utilisation de bois, matériau durable et bas carbone par excellence, pour ses structures temporaires (accessoires du ponton sur le Grand Canal, obstacles de cross, palettes comptoirs, barrières, structures pour accueillir le public sous une toile tendue, ...etc.). La grande majorité du bois utilisé pour les Jeux provenait de forêts françaises gérées durablement.
- L'arrosage de la piste de cross s'est fait via un réseau d'eau non potable et l'arrosage des carrières en subirrigation grâce au raccordement au réseau d'eau existant avec un puit d'irrigation.
- Paris 2024 a innové en matière de lestage nécessaire à la sécurisation des infrastructures en extérieur, afin d'éviter le recours au béton coulé utilisé habituellement. A Versailles, des solutions de type jardinières à gabion, sacs de sable et d'eau ont été privilégiées.
- Paris 2024 a fait le choix d'installer des groupes électrogènes fonctionnant sur batterie plutôt qu'au diesel pour alimenter en énergie les espaces du parc non raccordés au réseau d'électricité, en particulier le jour de l'épreuve de cross-country. Ces installations qui n'émettent ni CO₂, ni odeur, ni fumée, sont aussi moins bruyantes.

105 United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization (organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture).



3.2.3 LOOK ET SIGNALÉTIQUE

DÉFIS & CHIFFRE(S)-CLÉ(S)

Alors que le « Look » correspond à la signature visuelle des Jeux Olympiques et Paralympiques, et traduit l'esprit de l'édition et de la culture locale sur l'ensemble des sites, la signalétique permet quant à elle d'orienter et d'informer toutes les populations (spectateurs, athlètes, médias, etc.) à l'intérieur des sites.

Historiquement, les Jeux Olympiques et Paralympiques, comme la plupart des grands événements sportifs, utilisent des éléments de communication visuelle souvent produits en Asie, dans des matières difficilement recyclables, réutilisables ou compostables, figurant le millésime, la colorimétrie et les partenaires de chaque événement, et donc pensés pour un usage unique.

Repenser ces standards en adéquation avec les engagements de Paris 2024 en termes de responsabilité sociale et environnementale a constitué un véritable défi.

784 000 M²

DE SURFACE FINALE UTILISÉE
pour l'habillage et la signalétique des Jeux de Paris 2024

LES RÉALISATIONS DE PARIS 2024

- **95% des produits de look et signalétique réemployés (37%) ou recyclés (58%)¹⁰⁶** un dépassement de l'objectif de 90% que Paris 2024 s'était fixé et déjà très ambitieux par rapport aux standards de l'industrie
- **Conception et publication d'un guide dédié** « Communication visuelle : vers des supports plus durables », partagé avec tout l'écosystème des Jeux pour qu'il profite au plus grand nombre
- **Une double identité**, intégrant pour la première fois les anneaux du CIO et les agitos de l'IPC, permettant de réduire les impacts de la transition entre Jeux
- **Mutualisation des supports** avec exemple des pictogrammes communs entre les sports olympiques et paralympiques
- **Anticipation de la seconde vie** en privilégiant la location pour certains items et en faisant un suivi fin des flux de matière

COMMUNICATION VISUELLE : VERS DES SUPPORTS PLUS DURABLES

Dès 2021, les équipes en charge de la Marque et Identité, de l'Excellence Environnementale et des Sites et Infrastructures ont travaillé ensemble pour élaborer une stratégie responsable du look et de la signalétique, en se basant sur les engagements prioritaires de la stratégie responsable des achats. De nombreux acteurs du sujet (fabricants, imprimeurs, entreprises de l'ESS, etc.) ont été consultés, afin de produire des orientations et d'accompagner ce changement de pratique.

Le résultat de ces travaux s'est traduit par la conception et publication du guide « Communication visuelle : vers des supports plus durables » qui fournit ainsi une boîte à outils opérationnelle à destination des équipes et prestataires de Paris 2024, pour concevoir ce type de supports et envisager leur seconde vie. Également présenté aux collectivités et acteurs de la filière événementielle, ce guide leur a permis d'appliquer ces recommandations pour le « look » que chacune a décliné. Les lignes directrices du guide ont été traduites dans les appels d'offres pour sélectionner les prestataires, inspirant certaines collectivités à faire de même (par exemple la Ville de Paris).

¹⁰⁶ Tous les chiffres concernant le look et la signalétique sont calculés en poids et ont été fournis par Doublet-Wasserman



© Raphael Lafargue / ABACA PRESS

UNE CONCEPTION SOBRE POUR UN USAGE ADAPTÉ AUX BESOINS ET DES QUANTITÉS RÉDUITES

En matière de design, Paris 2024 a cherché la conception graphique la plus pertinente pour limiter au maximum les impressions.

- **Pour la première fois, une double identité (appelée dual branding)** a intégré à la fois les anneaux du CIO et les agitos de l'IPC, et était présente sur la totalité des produits signalétiques tout au long du parcours spectateur, de la ville en passant par les transports et jusque dans les sites de Paris 2024.
- **Les matériaux** ont été choisis en fonction de l'usage opérationnel prévu.
- **Une couleur de fond unique** a été choisie pour toute la signalétique, permettant aux fournisseurs de ne pas démultiplier les besoins en sourcing de couleurs et les déclinaisons graphiques.
- **Les supports olympiques et paralympiques ont été mutualisés**, avec par exemple des pictogrammes de sports communs.
- **Des flèches ont été intégrés dans des capsules stickables** pour modifier facilement une direction en cas de changement, et ne pas produire de nouveaux supports.
- **La déclinaison d'usage pour les collectivités** a été conçue pour pouvoir utiliser des supports et surfaces déjà existants et disponibles.

UNE SECONDE VIE ANTICIPÉE BIEN EN AMONT

En matière de fabrication, Paris 2024 a d'abord identifié les éléments disponibles à la location (flag poles, load zones bases, totem structures, etc.) afin de réduire les coûts d'achat, mais aussi de ne produire que ce qui est nécessaire. De plus, autant que possible, la signalétique préexistante aux Jeux sur les sites permanents a été maintenue.

Paris 2024 et Doublet Wasserman, Supporteur Officiel de Paris 2024, ont adopté une démarche proactive en matière de gestion des matériaux, en anticipant et en pilotant les flux de matière à travers une analyse approfondie. Doublet Wasserman a présenté mensuellement une analyse des flux de matières (type de matériaux utilisés, volumes et seconde vie pressentie). Cette approche a permis de piloter en dynamique l'empreinte environnementale tout au long du processus de fabrication. En parallèle, des solutions innovantes de seconde vie ont été explorées pour tous les produits, afin de déployer de nouvelles solutions de réemploi.

Pour la première fois, un centre de tri 100% dédié aux matières et structures de look et de signalétique déployées dans le cadre des Jeux a fonctionné dès le lendemain de la cérémonie d'ouverture des JO et pendant plus de deux mois, à temps plein. Plus de 18 240 heures de travail et 3 500 m² de surface ont été nécessaires afin de décharger et trier près de 300 tonnes de matières, retirer les perturbateurs au recyclage (œilletons, velcro etc.), reconditionner puis charger la matière propre afin de l'envoyer chez les différents recycleurs partenaires, mais également chez divers acteurs associatifs et collectivités dans le cadre du réemploi.

LOOK ET SIGNALÉTIQUE AU GLOBAL

58% DE RECYCLAGE

37% DE DONS (réemploi)

5% D'INCINÉRATION (adhésifs et Viscom signalétique)

Réemploi des bannières PVC, de certains tissus et des tapis, et la vente de certaines structures, à travers le site Seconde Vie de Paris 2024. Ces dons et ventes ont bénéficié à :

63%	15%	6%
ASSOCIATIONS SPORTIVES	COLLECTIVITÉS HÔTES OU TERRE DE JEUX	ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

100% DE L'AKYPRINT (POLYPROPYLÈNE) a été recyclé dans une usine française de recyclage (59) afin d'être réinjecté dans des panneaux d'Akyprint/Akylux

100% DU DIBOND (COMPOSITES D'ALUMINIUM) a été broyé et recyclé en France (34)

100% DU POLYESTER ET DU CARTON/ PAPIER a été recyclé

UNE SOLUTION TROUVÉE POUR LES BANNIÈRES PVC ET LA MOQUETTE NON-REVENDEUE : broyées et réinjectées avec plusieurs plastiques afin d'en faire des dalles utilisées dans le secteur de la construction.



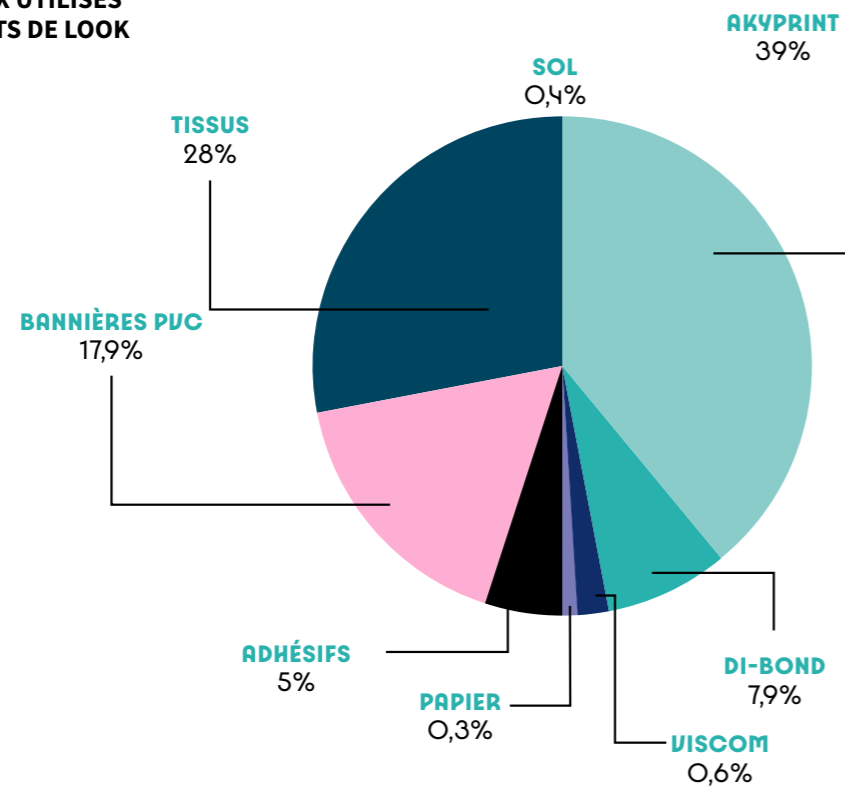
© Paris 2024 / Elliot Blomdel

POUR UN TOTAL DE PRÈS DE **260 t**

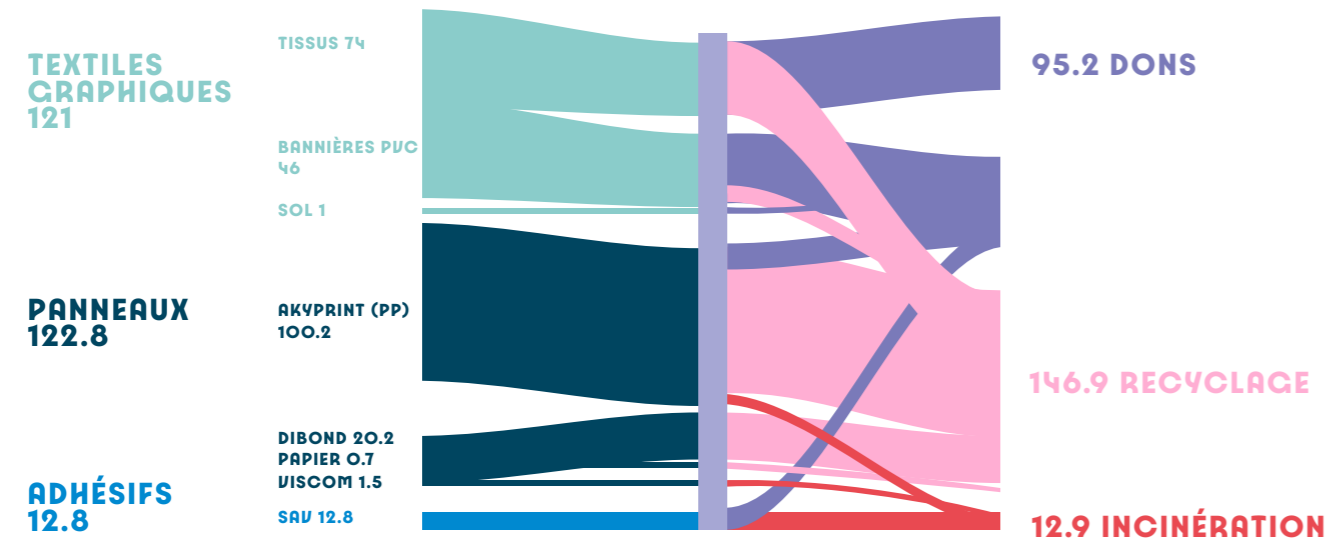
95% ONT ÉTÉ DONNÉS POUR DU RÉEMPLOI OU RECYCLÉS

5% ONT ÉTÉ INCINÉRÉS

TYPE DE MATÉRIAUX UTILISÉS POUR LES ÉLÉMENTS DE LOOK & SIGNALÉTIQUE



DEVENIR DES ÉLÉMENTS DE LOOK & SIGNALÉTIQUE SELON LEUR NATURE, EN POIDS



QUELQUES EXEMPLES DE PROJETS DE RÉUTILISATION DU LOOK

- Réutilisation dans des gymnases d'établissements scolaires labellisés Génération 2024, ou lors d'évènements sportifs ponctuels des collectivités.
- Ateliers créatifs et upcycling avec les enfants d'établissements scolaires.
- Upcycling du Look par les bénévoles d'associations sportives pour des protections d'équipements sportifs (housses de ski, ballons...) ou des chasubles.
- Upcycling du Look par des entreprises ou association de l'ESS (sacs isothermes pour distributions de repas, programmes d'insertion, coussins adaptés pour les services d'oncologie dans le cadre d'Octobre Rose...).

Chasuble réalisée lors d'ateliers upcycling au Collège Aretha Franklin, à Marcillac dans le Gers.



UNE SIGNALÉTIQUE ACCESSIBLE UNIVERSellement

La signalétique des Jeux a été conçue pour être facilement lisible et compréhensible par tous, y compris par des personnes en situation de handicap ou par les spectateurs non francophones.

- Taux de contraste adéquat ;
- Types de police simples ;
- Doublage des pictogrammes par des textes en français et en anglais ;
- Cohérence des informations sur tout le parcours client ;
- Mise en avant des informations relatives aux services accessibles pour les PSH.

ILS SE SONT ENGAGÉS AVEC PARIS 2024

Afin de limiter l'impact de ces supports sur l'environnement, Paris 2024 et Doublet Wassermann ont engagé un changement profond dans la façon de concevoir et valoriser les produits du look et de la signalétique en :

- Maximisant la location et les structures existantes ;
- Intégrant dans le prix de fabrication les coûts associés à la seconde vie ;
- Pilotant de manière dynamique le choix des matériaux et les taux de seconde vie ;
- Privilégiant l'utilisation de matériaux plus respectueux (Akylux, Akyprint pour 33% du look, colle naturelle, PET, Clean Tag, encres naturelles, etc.).



En partenariat avec nos collaborateurs et nos prestataires, nous avons œuvré à la mise en place d'un procédé de recyclage inédit de nos supports en textile. À la fin des Jeux Olympiques et Paralympiques, l'ensemble des textiles recyclables a ainsi été acheminé vers l'un de nos partenaires spécialisés dans ce domaine. La matière recyclée sera ensuite réintégrée dans la fabrication d'autres produits. Concernant d'autres produits, à titre d'exemple, des éléments de structure spécialement conçus pour les Jeux ont également été réintégrés dans nos stocks, ou proposés aux parties prenantes. Ils seront ainsi réutilisés lors de futurs événements. Sur le plan social, grâce à la collaboration des équipes, de France Travail et du département de la Seine-Saint-Denis, près de 10% des heures opérationnelles auront été effectuées par des publics éloignés de l'emploi. Sous l'impulsion de Paris 2024, nous poursuivrons notre collaboration avec l'ensemble de nos parties prenantes pour rendre l'industrie des supports événementiels plus responsable. »

CATHIE DOUBLET
PRÉSIDENTE, DOUBLET-WASSERMAN

3.2.4 MOBILIER ET ÉQUIPEMENTS

DÉFIS & CHIFFRE(S)-CLÉ(S)

Pour recevoir tous les publics (athlètes, volontaires, personnel d'organisation) dans les meilleures conditions, Paris 2024 a meublé l'ensemble des sites de compétition et de non-compétition notamment : les chambres des athlètes au Village avec de la literie, des chaises et canapés ; les locaux des organisateurs sur sites avec des chaises et bureaux, des micro-ondes et toutes les fournitures ; les sites d'entraînement avec des casiers, des espaces de restauration (mange-debouts ; frigos) etc.

En 2021, selon un rapport de l'ADEME, sur les 3,29 millions de tonnes d'éléments d'ameublement mises sur le marché en France, moins de 1% des éléments étaient réemployés et seulement 45% recyclés.¹⁰⁷ Le défi de la circularité reste donc grand pour l'ensemble de la filière.

620 000 ARTICLES DE MOBILIER POUR AMÉNAGER L'ENSEMBLE DES SITES ET INFRASTRUCTURES DES JEUX, DONT :

- 16 000 LITS ET TABLES DE CHEVET INSTALLÉS**
- 40 000 TABLES DE TAILLE VARIÉE**
- 180 000 CINTRES**
- 3 000 PORTE-SAUVONS**
- 1 400 MICRO-ONDES**
- 2 200 PARASOLS**
- 3 600 RÉFRIGÉRATEURS**
- 6 000 SUPPORTS DE PAPIER-TOILETTE**
- 7 500 TABOURETS EN CARTON**
- 7 000 BROSSES TOILETTES**

107 Au-Dev-ant, Manuel TRARIEUX, ADEME, Chloé HOUDUS. Septembre 2022. Éléments d'ameublement : données 2021 - rapport annuel.

108 L'engagement de 100% de seconde vie pour les équipements et le mobilier utilisé sur les sites est détaillé dans l'annexe IX.



© Maja Hitij/Getty Images

LES RÉALISATIONS DE PARIS 2024¹⁰⁸

INTÉGRATION DES PRINCIPES D'ÉCONOMIE CIRCULAIRE ET D'OBLIGATION DE LA SECONDE VIE dans tous les appels d'offre

25% DE RÉDUCTION des volumes de mobilier nécessaire

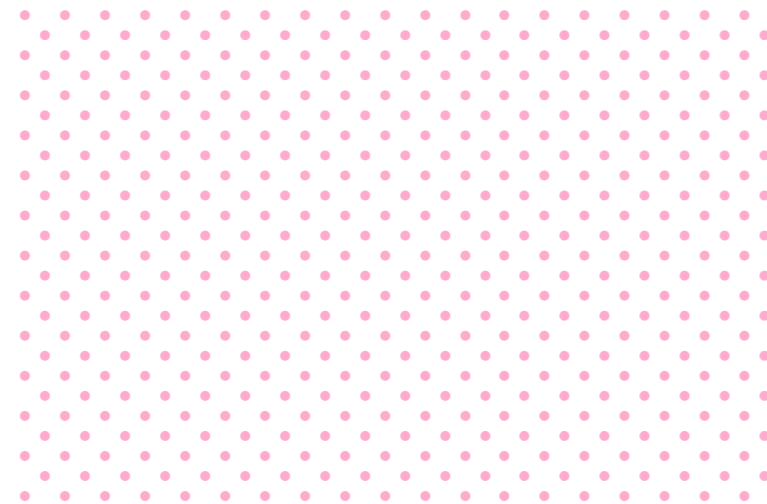
74 000 MEUBLES DU VILLAGE donnés à Emmaüs, 420 camions mobilisés pour l'opération

80% D'ENGINS DE MANUTENTION ÉLECTRIQUES dans les entrepôts

De la même manière que pour les autres ressources mobilisées dans le cadre des Jeux, Paris 2024 a avant tout estimé et vérifié les besoins exprimés de mobilier et d'équipements. Au global, les besoins sont passés de 800 000 articles à 620 000 – soit une réduction de presque 25 % - grâce au travail des équipes logistique de Paris 2024 qui ont procédé à un recensement de l'ensemble du mobilier déjà disponible sur les sites existants (micro-ondes, mange-debout, chaises et bancs, etc.), challengé les demandes des autres directions et optimisé les ressources en les mutualisant entre différents besoins.

Puis les travaux se sont concentrés sur la priorisation de l'usage versus la propriété et dès lors tous les appels d'offre ont intégré l'obligation de gestion de la seconde vie par les répondants. Des critères d'ergonomie figuraient aussi dans le cahier des charges pour garantir l'accessibilité universelle des espaces et du mobilier. Enfin, les équipes ont accompagné les partenaires dans la gestion de la seconde vie de ces items notamment via l'identification des structures bénéficiaires, tout en facilitant le recours au mobilier de réemploi.

Pour le dernier pourcentage de produits non repris par les partenaires car abîmés ou bien les produits laissés par les différents acteurs des Jeux avant leur départ, les équipes logistiques ont cherché des repreneurs de revente et de dons et ont même réparé de multiples articles afin d'assurer leur don par la suite. Grâce aux efforts de ces équipes le réemploi a été maximisé et seulement une infime partie du mobilier n'aura pas de seconde vie après les Jeux.



ILS SE SONT ENGAGÉS AVEC PARIS 2024

RGS Events, Supporteur Officiel de Paris 2024, a fourni le mobilier et l'équipement pour les différents sites de compétition, les villages des athlètes et des médias. L'entreprise a procédé au sourcing de certains lots de mobilier auprès d'entreprises de l'ESS, avec l'appui de l'association Les Canaux. Au Village, les athlètes ont pu retrouver en mobilier emblématique éco-conçu : des tables basses en volants de badminton recyclés ; des poufs en toile de parachute ; des chaises en bouchons de bouteilles recyclées ; des canapés en barrière Vauban et en anciens matelas réutilisés. Comme les autres partenaires mobiliers, RGS avait la charge d'assurer la seconde vie de ces éléments après les Jeux.

Lyreco, Supporteur Officiel de Paris 2024, a approvisionné le Comité d'Organisation et des délégations internationales en mobilier, équipements de protection individuelle, outillages de manutention et petites fournitures à destination des bureaux, des lieux d'hébergement, des sites de compétition et de tous les lieux dédiés aux opérations logistiques. L'entreprise a profité de l'opportunité des Jeux pour lancer en France une plateforme de seconde main pour les articles de ses catalogues – notamment en y vendant les éléments mobilisés à l'été 2024. La plateforme a été ouverte aux précommandes en mars 2024.

Lyreco s'est ainsi fixé des engagements ambitieux en matière d'économie circulaire :

- **85 % de réemploi ;**
- **4 % de réutilisation ;**
- **11 % de revalorisation** pour des éléments non-réemployables (par exemple les brosses de toilette).

Fnac Darty, Supporteur Officiel de Paris 2024, a aussi anticipé la seconde vie des 250 000 produits en gros et petit électroménager fourni pendant les Jeux. **Le groupe :**

- **A mis la priorité à la revente des produits utilisés** au Village des athlètes¹⁰⁹ et sur les sites de compétition ;
- **S'est organisé pour donner à des associations** ce qui n'a pas pu être revendu ;
- **Et enfin, a prévu le recyclage des produits** ne pouvant être revendus ou donnés (principalement des éléments abîmés pendant leur usage).

Airweave, Supporteur Officiel de Paris 2024, a équipé les Villages des athlètes et des médias de 16 000 lits. Les matelas, grâce à un savoir-faire japonais, ont un niveau de fermeté personnalisable par les athlètes. A l'issue des Jeux, l'ensemble de la literie (matelas et oreillers) a été donné et réparti entre différentes structures : Emmaüs Solidarité France, le ministère des Armées, l'école hôtelière Tsuji, l'école de danse de l'Opéra de Paris. Les sommiers quant à eux, ont été fabriqués en carton, par un prestataire français avec qui Airweave s'est associé et seront recyclés sur le territoire national après les Jeux.

109 Pour les produits en bon état, le projet est présenté en détail dans la section 4.4.6.

LA LOGISTIQUE DES JEUX DE PARIS 2024 AVEC CMA-CGM

Transporter des centaines de milliers de produits indispensables au bon déroulé des Jeux de Paris 2024 (mobilier, équipements sportifs, équipements médicaux et technologiques, etc.) dans des laps de temps très courts, a constitué un défi de taille, y compris en phase de démontage.

Afin de réduire l'impact carbone lié au transport international et national des biens, équipements et matériels des Jeux, Paris 2024 a travaillé avec son Partenaire Officiel, CMA-CGM, et sa filiale CEVA Logistics pour déployer des solutions logistiques (maritime, terrestre, aérien et logistique) plus respectueuses de l'environnement telles que :

- **Des porte-conteneurs dernière génération** propulsés aux biocarburants gaz naturel liquéfié (GNL) ;
- **Des entrepôts répondant aux normes les plus exigeantes** en termes d'efficacité énergétique, de gestion de l'eau, de qualité de l'air et de gestion des déchets ;
- **L'utilisation de chariots élévateurs** à 80% électriques ;
- **Formation des chauffeurs** à l'écoconduite ;
- **Une mesure du taux de remplissage** des camions pour optimiser les chargements ;
- **Des carburants bas carbone** utilisés pour 50% des trajets par la route (B100, GNL/GNV, HVO) ;
- **Le report vers le train ou de la barge** (axe amont Seine) lorsque cela était possible.

Au Village des athlètes, des milliers de meubles redistribués au profit des plus précaires.

Un trio inédit de partenaires s'est associé pour donner et acheminer plus de 74 000 équipements au profit d'Emmaüs et Emmaüs Défi. Ce sont 54 000 meubles du Village des athlètes donnés par RGS et 9 000 matelas et 11 000 oreillers donnés par Airweave qui ont été transportés par 420 camions pris en charge par la fondation CMA-CGM et récupérés par les centres Emmaüs dans toute la France ainsi que la Banque Solidaire de l'Équipement (400 tonnes d'équipement réemployés de manière solidaire par 4 000 ménages en situation de précarité). Cela représente l'équivalent de 8M€ de don, l'équivalent de deux ans de donations pour Emmaüs et des milliers de bénéficiaires accompagnés.



© Tom Lefevre/Paris 2024

MOBILISATION DE L'ESS

Service incontournable des résidents du Village des athlètes, les laveries ont, pour la première fois de leur histoire, été intégralement opérées par des personnes en situation d'insertion professionnelle ou de handicap. Cela résulte d'un travail collectif de 9 entreprises d'insertion et du handicap situées en région parisienne, ainsi que de l'appui d'ESS 2024 et des réseaux d'entreprises d'insertion, à partir de la phase de construction de l'appel d'offres et jusqu'à la mise en œuvre opérationnelle de la mission sur le Village. A l'échelle des Jeux Olympiques, plus de 81 000 filets à linge sont passés par les mains expertes de l'un des 450 travailleurs mobilisés sur le Village.

FOCUS SUR LE CAHIER D'IMPACT ESS 2024 MOBILIER EN ÉCONOMIE CIRCULAIRE¹¹⁰

Paris 2024, avec l'association Les Canaux dans le cadre du programme ESS 2024, a élaboré un cahier d'impact afin de répertorier et de valoriser les savoir-faire, solutions et innovations sociale et environnementale en matière de circularité pour le mobilier. Il est le résultat d'un travail d'exploration mêlant ateliers collectifs et entretiens individuels avec des acteurs de l'économie circulaire et de l'ESS. Ce cahier d'impact se veut être un outil opérationnel d'aide à la décision, que Paris 2024 a pu intégrer à ses achats.

Support d'analyse méthodologique et de sourcing d'acteurs du secteur du mobilier, ce cahier d'impact a permis :

- **d'identifier les produits les plus pertinents** pour les acteurs de l'économie circulaire ;
- **de distinguer les prestations les plus adéquates** au positionnement des acteurs de l'ESS ;
- **de lister les acteurs ESS** qui peuvent répondre sur tout ou partie des activités liées au mobilier ;
- **d'établir des recommandations** sur le cadrage du cahier des charges et l'allotissement des prestations. Des clauses ont ainsi été intégrées dans l'écriture des marchés pour favoriser l'économie de la fonctionnalité, invitant les candidats à proposer des prestations plutôt que des produits ;
- **d'initier, via les ateliers de travail collectifs, une logique de groupement d'acteurs** prêts à se positionner en co-traitance ou sous-traitance sur les opportunités liées au mobilier des Jeux.

Grâce à ce sourcing, trois structures de l'ESS (dont deux franciliennes) ont fourni du mobilier au Village fait à partir de plastique recyclés (chaises), de barrières réemployés (canapés) ou encore de toiles de parachute réemployés (poufs).

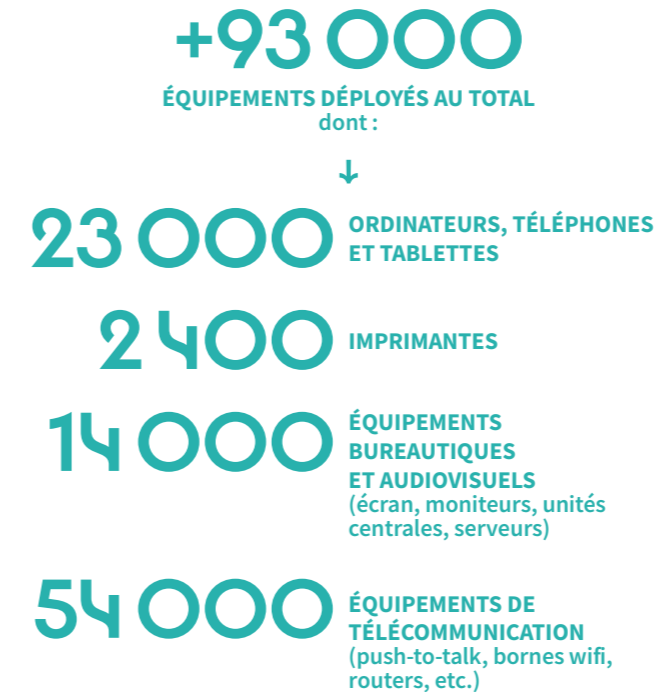


© Richard Pelham/Getty image

3.2.5 NUMÉRIQUE

DÉFIS & CHIFFRE(S)-CLÉ(S)

Sans la technologie numérique, le plus grand événement sportif au monde n'aurait pas l'ampleur et la visibilité qu'il a aujourd'hui. De la planification des Jeux jusqu'à leur diffusion, tous les métiers des Jeux ont été amenés à utiliser le numérique comme outil : vente des billets, sites web et applications mobiles pour partager l'information, programmation et diffusion des compétitions, écrans géants pour suivre les épreuves, outils gestion des volontaires, des accréditations et des flux logistiques, etc.



Une mesure précise de l'empreinte du numérique a permis à Paris 2024 de prioriser et de calibrer au mieux ses actions.

Cette mesure est triple et comprend :

- **L'empreinte carbone** des activités liées au numérique ;
- **L'empreinte matière** des équipements numériques mobilisés pendant les Jeux ;
- **Les aspects sociaux** (accessibilité numérique, insertion, ESS).

Les activités numériques représentent moins de 5% de l'empreinte carbone totale des Jeux en cohérence avec les estimations de l'empreinte carbone mondiale du numérique réalisées par l'ARCEP¹¹¹. Les équipements¹¹² et particulièrement la phase de leur fabrication¹¹³ constituent la très grande partie de l'empreinte carbone globale du numérique.

110 https://ess2024.org/wp-content/uploads/2022/01/ess_2024_2022_cahier_dimpact_mobilier_en_economie_circulaire.pdf

111 Pondération minimum de 10% pour les applications, 20% pour les équipements

112 Billetterie, Club Paris 2024, Site officiel Paris 2024, application de gestion des déplacements des populations accréditées.

113 <https://www.arcep.fr/la-regulation/grands-dossiers-thematiques-transverses/lempreinte-environnementale-du-numerique/etude-ademe-arcep-empreinte-environnemental-numerique-2020-2030-2050.html>

114 79% de l'empreinte carbone globale du numérique provient des équipements, environ 16% des centres de données et 5% des réseaux.

115 80% de l'empreinte carbone des équipements provient de leur fabrication et non de leur utilisation (et de la consommation d'électricité associée).

LES RÉALISATIONS DE PARIS 2024

100% DES APPELS D'OFFRE TECHNOLOGIES ont intégré des critères numérique responsable¹¹⁴

100% DES ÉQUIPEMENTS ont une seconde vie dont 75% d'équipements loués

150 APPLICATIONS DÉPLOYÉES, éco-conception des applications les plus fréquentées¹¹⁵

SENSIBILISATION des collaborateurs et de l'écosystème de Paris 2024



Le Comité d'Organisation dans sa volonté d'améliorer tous les impacts des Jeux a eu l'audace d'y intégrer ceux du numérique. Toutes les équipes ont ainsi travaillé à faire les connaître mais aussi et surtout proposer des solutions concrètes pour les réduire au maximum. Depuis la montée en compétences des équipes et partenaires jusqu'à une gestion durable du matériel en passant par une accessibilité et des outils de mesure. Au final et en adaptant une expression célèbre, tout le monde savait que c'était impossible, il est venu de Paris 2024 qui ne le savait pas et qui l'a fait. »

VINCENT COURBOULAY
DIRECTEUR SCIENTIFIQUE INSTITUT DU NUMÉRIQUE RESPONSABLE, MEMBRE DU COMITÉ POUR LA TRANSFORMATION ÉCOLOGIQUE DES JEUX



DES ÉQUIPEMENTS NUMÉRIQUES OPTIMISÉS

Afin d'atténuer les impacts environnementaux et sociaux des équipements numériques déployés pour les Jeux, Paris 2024 a mis en œuvre un plan d'actions qui tient compte de leur durée d'utilisation – très courte dans leur majorité – et des importants volumes déployés.

D'importantes réductions des volumes et des dimensionnements des équipements ont également été réalisées entre 2020 et 2023, avec notamment 29% de téléviseurs et 28% d'imprimantes en moins par rapport aux estimations initiales.

Le comité d'organisation a agi sur la durée de vie des équipements en travaillant sur leur origine (location, seconde main, écoconception) et leur fin de vie (réemploi, reconditionnement).

ILS SE SONT ENGAGÉS AVEC PARIS 2024

SCC

Pour assurer la seconde vie des équipements technologiques qui ont été mobilisés pour l'occasion, le Comité d'Organisation s'est appuyé sur SCC, Supporteur Officiel de Paris 2024, pour assurer la reprise et la valorisation des équipements informatiques et des déchets électroniques. La reprise des équipements est encore en cours au moment de la publication de ce rapport.

ORANGE

Orange, Partenaire Premium et fournisseur officiel de Paris 2024, a contribué à affiner la mesure de son empreinte carbone en réalisant une étude plus poussée (que celle réalisée par le Comité) sur son périmètre télécom. C'était la première fois qu'un opérateur réalise cet exercice sur ce type de compétition. A la suite de cette étude, Orange s'est fixé un objectif ambitieux de 10 000 teqCO₂ maximum. En communiquant sur ce chiffre, Orange souhaitait affirmer son engagement et fixer un nouveau point de comparaison pour les compétitions à venir.

DES APPLICATIONS ÉCO-CONCUES

Paris 2024 a veillé à atténuer les impacts environnementaux et sociaux liés à l'usage de ses services numériques (applications, logiciels) sur les plateformes grand public les plus fréquentées (Billetterie, le Club, Paris2024.org l'application Games Time Web and App), et l'application de gestion des déplacements des populations accréditées, tout en garantissant la qualité d'expérience des utilisateurs.

Paris 2024 a ainsi adopté les principes de l'écoconception logicielle par 4 étapes clés :

- **Former** : l'équipe digitale a été sensibilisée aux enjeux environnementaux et sociaux du numérique pour intégrer les bonnes pratiques d'éco-conception lors du développement du site.
- **Mesurer** : accompagné par un acteur historique du domaine, et sur la base d'un éco-score calculé à partir de la consommation de ressources et d'énergie du matériel informatique (terminal utilisateur, réseaux, serveurs), Paris 2024 a évalué l'empreinte carbone de services numériques sélectionnés pour identifier les principaux axes d'amélioration.
- **Améliorer** : en fonction des axes d'amélioration identifiés dans la mesure, des bonnes pratiques tirées de référentiels préexistants¹¹⁶ ont été appliquées comme le téléchargement progressif des contenus textuels et visuels, l'optimisation du chargement des contenus visuels concernant leur qualité (redimensionnement des images), leur format et leur adaptabilité aux tailles d'écran et aux types d'appareil, l'optimisation du code source et des polices (suppression de caractères non-utilisés, format de compression optimal).
- **Re-mesurer** : pour évaluer les gains associés aux évolutions implémentées et continuer de s'améliorer.

L'ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE INTÉGRÉE DANS LES SERVICES NUMÉRIQUES

Paris 2024 a accordé un soin tout particulier à l'accessibilité des sites et applications qui ont été utilisés dans le cadre des Jeux. Cela va par exemple de la publication des documents au format HTML pour faciliter la lecture des personnes déficientes visuelles grâce à leurs outils de synthèse vocale, à l'intégration systématique de sous-titrages dans les contenus audiovisuels et de textes en remplacement des images, etc.

Le Comité s'est également engagé dans une démarche d'amélioration continue pour respecter le Référentiel général d'accessibilité pour les administrations (RGAA) et la Charte Internet des services de l'État français. Le RGAA est aligné sur la norme internationale *Web Content Accessibility Guidelines* du W3C, au niveau AA.

116 Référentiel Général d'Ecoconception des Services Numériques (RGESN) : <https://ecoresponsable.numerique.gouv.fr/publications/referentiel-general-ecoconception/>
Guide de Référence de Conception Responsable de Services Numériques (GR491) : <https://gr491.isit-europe.org/>

MOBILISER

En novembre 2023, une semaine dédiée au numérique responsable a été organisée au siège de Paris 2024 pour sensibiliser l'ensemble de ses collaborateurs au sujet. Des ateliers sur la « Fresque du numérique », la réparation de smartphones ou la collecte de vieux téléphones mobiles ont été proposés.

- **38 participants à la Fresque du numérique** dont 63 % qui n'avaient jamais participé à une fresque avant ;
- **40 kilos d'équipements collectés** (smartphones, câbles, chargeurs, électroménager).

EN LAISSANT UN HÉRITAGE

Convaincu que l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques est une occasion unique d'accélérer la prise de conscience et de progresser vers un déploiement plus responsable des activités numériques, c'est la première fois qu'un comité d'organisation a intégré cette préoccupation dans sa stratégie et son fonctionnement. Un héritage dont bénéficient les prochaines éditions des Jeux, puisque le CIO a inscrit la stratégie numérique responsable dans la liste des livrables demandés aux futurs organisateurs et a intégré une section durabilité dans son *Technology Games Guide*.

Paris 2024 a également partagé sa stratégie numérique responsable ainsi que ces réalisations avec les signataires de la Charte des 15 engagements écoresponsables du ministère des Sports de la Jeunesse et de la Vie Associative, le Club des Directeurs des systèmes d'information des Fédérations sportives et le réseau des référents développement durable des Fédérations et ligues de sport professionnel. Ce partage a permis la publication au premier trimestre 2024, par le ministère des Sports et le CNOSE, d'un « Livret d'activation pour un numérique responsable »¹¹⁷ - document conçu en collaboration avec Paris 2024, l'Institut du numérique responsable et la Fédération française de tennis.

117 <https://www.sports.gouv.fr/tendre-vers-un-sport-plus-sobre-en-ressources-1144>



3.2.6 ÉNERGIE

DÉFIS & CHIFFRE(S)-CLÉ(S)

Pour l'énergie des Jeux, l'enjeu principal était de sécuriser à tout moment la distribution d'électricité. L'éclairage de l'aire de jeu, la sécurité, les infrastructures et équipements temporaires, les équipements de diffusion et télécoms ainsi que le système de notation (chronométrage, etc.) – tous ces besoins font l'objet d'une attention particulière. Et doivent être couverts en simultané sur plus d'une quarantaine de sites.

Aujourd'hui encore, la grande majorité des événements se déroulant dans des installations temporaires, qu'ils soient sportifs ou culturels, fonctionnent grâce à des groupes électrogènes diesel qui émettent du CO₂ et des particules fines (engendrent de la pollution atmosphérique) et qui sont aussi causes de nuisances sonores. Même lorsqu'un événement est alimenté par le réseau électrique, des groupes électrogènes sont souvent utilisés en solution d'appoint, pour faire face à des pics de consommation exceptionnels, ou en solution de secours pour contrer le risque de coupures de courant. De la même manière, des événements sur des installations permanentes, dont la plupart de grands stades, opèrent sur des groupes électrogènes au diesel, comme veut la pratique suivie par diffuseurs et opérateurs événementiels.

LES RÉALISATIONS DE PARIS 2024

Paris 2024 a déployé des solutions plus responsables en matière d'alimentation en énergie, faisant de ces Jeux une preuve du changement de concept pour le secteur événementiel.

Plus grande sobriété énergétique, grâce à la conversion en LED de tous les éclairages des sites, ainsi qu'une attention particulière portée à la réduction de la consommation.

Fourniture d'énergie grâce à un système opéré sur le réseau, avec aucun incident notable sur toute la période des Jeux.

100% DES SITES DE COMPÉTITION ET DE NON-COMPÉTITION raccordés au réseau avec Enedis, supporteur des Jeux de Paris 2024, un changement de modèle qui limite fortement le recours aux groupes électrogène

AUCUN INCIDENT NOTABLE n'a été enregistré sur l'ensemble des sites pendant les Jeux

98,4% D'ÉLECTRICITÉ DU RÉSEAU D'ORIGINE RENOUELABLE (SOLAIRE ET ÉOLIENNE) PRODUITE EN FRANCE ont été couverts par l'électricité du réseau, un changement radical par rapport à la pratique événementielle

100% D'ÉLECTRICITÉ du réseau d'origine renouvelable (solaire et éolienne) produite en France, fournie par EDF, partenaire de Paris 2024

Fonctionnement des 5 innovations de génération complémentaire d'électricité déployées : groupes électrogènes alimentés par de l'hydrogène renouvelable, groupes électrogènes avec pack batteries, trois types de photovoltaïque temporaire.

Pour la première en France, des structures temporaires ont été alimentées avec de la génération temporaire d'électricité photovoltaïque.

Très faible utilisation des groupes électrogènes :

- **Recours minime aux générateurs d'appoint**, nécessaires notamment pour les cérémonies, tout en privilégiant l'utilisation de biocarburant de seconde génération (HVO) dans la limite de la réglementation applicable ;
- **Quelques utilisations négligeables** en mode secours grâce à la bonne performance du réseau électrique.
- **Au total, 1,6% des besoins en électricité ont été couverts** par des groupes électrogènes au GNR (1,3%) et au HVO (0,3%).

Gestion optimisée des besoins en froid :

- **Quand cela a été possible, une conception plus responsable des sites** associée à l'installation de brumisateurs sur les îlots de chaleur a réduit les besoins de climatisation.
- **Le système de rafraîchissement des appartements du Village par géothermie** a bien fonctionné, ainsi que les systèmes de brumisation et ventilation naturelle installés sur certains sites pour les spectateurs
- **Disponibles à la location en amont des Jeux**, certaines délégations étrangères avaient sollicité et loué des unités de climatisation temporaire complémentaire, pour seulement un tiers des chambres du Village et aucun incident de climatisation n'est à reporter.

Levier majeur pour l'atteinte de l'objectif climatique du Comité d'Organisation, Paris 2024 a également conçu, travaillé et déployé le système énergie des Jeux pour la transformation écologique de l'événementiel sportif, un héritage pour contribuer à réduire les émissions de carbone des événements à l'avenir.

UN CHANGEMENT DE CONCEPT POUR L'ÉVÉNEMENTIEL

Le plan d'action mis en place par le Comité d'Organisation a nécessité la mobilisation et collaboration avec tout son écosystème associé, et a reposé sur une méthode en quatre phases distinctes :

- 1 FAIRE LE CHOIX DE LA SOBRIÉTÉ EN OPTIMISANT LA CONSOMMATION ÉLECTRIQUE ;**
- 2 FIABILISER ET SÉCURISER LE RÉSEAU ÉLECTRIQUE EXISTANT ;**
- 3 CHANGER LE MODÈLE D'ALIMENTATION EN ÉNERGIE DES ÉVÉNEMENTS, MINIMISANT LE RECOURS AUX CARBURANTS FOSSILES (DANS LA LIMITE DE LA RÉGLEMENTATION APPLICABLE) ;**
- 4 SE FOURNIR EN ÉNERGIES 100% RENOUELABLES (SOLAIRE ET ÉOLIEN).**

1 FAIRE LE CHOIX DE LA SOBRIÉTÉ EN OPTIMISANT LA CONSOMMATION ÉLECTRIQUE

La sobriété énergétique a été pensée dès la phase de conception des sites, en proposant des espaces adaptés aux justes besoins des utilisateurs, en privilégiant des équipements basse consommation, puis en amont des Jeux en informant et en sensibilisant les utilisateurs avant et pendant les Jeux, et enfin en mesurant les consommations pendant les Jeux et en apportant des corrections lorsque cela s'avérait nécessaire.

Pour Paris 2024, les Jeux pouvaient aussi être une occasion de basculer les sites sur des opérations plus économes en énergie, et ce de façon pérenne. Le passage d'un éclairage classique à un éclairage aux LED permet de réduire de 80% les consommations électriques associées à cette opération. Alors, l'ensemble des éclairages des Jeux sur des sites de compétition temporaire ou permanents étaient en « LED » et, pour cela, des travaux importants ont aussi été nécessaires. Pour donner deux exemples : au Stade de France, 650 LEDs ont été installées pour remplacer les ampoules traditionnelles et la totalité de l'éclairage a aussi été rénové au Vélodrome National de Saint-Quentin-en-Yvelines.

La consommation totale électrique de Paris 2024 a été de 72 000 MWh. Les travaux d'efficacité énergétique sur site se sont poursuivis pendant les Jeux, et après des estimations resserrées, les Jeux ont finalement consommé 16% de moins qu'estimé.



Moins de 1% des émissions carbone des Jeux Olympiques et Paralympiques, le département Energie a apporté sa contribution au bilan carbone des Jeux en travaillant sur 3 aspects avec les partenaires Energie tout en atteignant une permanence de l'énergie sur les sites :

1. La connexion au réseau électrique sur tous les sites pour remplacer l'usage des groupes électrogènes et alimenter les sites en énergie renouvelable ;
2. L'optimisation des installations et des consommations électriques et le recours exclusif à des matériels en location permettant des réutilisations post Jeux ;
3. Et enfin le choix de solution innovantes bas carbone pour les systèmes isolés (photovoltaïque, batteries, hydrogène vert, HVO).

Je suis extrêmement fier du travail accompli par mes équipes pour accomplir ces objectifs ambitieux. »

FREDERIC LE BRUN
DIRECTEUR DÉLÉGUÉ TECHNIQUE SITES
& INFRASTRUCTURES, PARIS 2024



2 FIABILISER ET SÉCURISER LE RÉSEAU ÉLECTRIQUE EXISTANT

La fiabilisation et sécurisation du réseau électrique a commencé par une analyse minutieuse des réseaux et des installations alimentant les sites, réalisée par ENEDIS et RTE, afin d'identifier les besoins de fiabilisation et de sécurisation complémentaires.

Après cette première étape d'analyse, des travaux de maintenance et de modernisation du réseau public d'électricité ont été menés, dont par exemple :

- **Le remplacement et enfouissement de lignes haute tension** du village des athlètes pour RTE ;
- **8 000 opérations de sécurisation du réseau public pour Enedis** avec notamment 150 km de renouvellement de câble d'ancienne génération.

A la demande des gestionnaires de stades et arenas existantes, Enedis a créé un second raccordement pérenne pour 85% d'entre eux. Cette infrastructure, au cœur de l'héritage des Jeux, crée les conditions pour que les organisateurs puissent à l'avenir utiliser l'électricité du réseau plutôt que des groupes électrogènes lors d'événements majeurs, y compris pour la retransmission TV. Pour les besoins de l'organisateur, Enedis a également réalisé 150 raccordements provisoires dont 50 en haute tension.

En complément, d'importants travaux de modernisation des réseaux électriques internes aux sites ont été nécessaires afin d'améliorer leur fiabilité, et permettre une continuité des opérations sur réseaux après les Jeux, et créer les conditions pour que les prochains organisateurs d'événements se branchent sur le réseau sans déployer de réseau privé temporaire :

- **Ajout de cellules haute tension** dans les postes de livraison des sites existants, et laissées en héritage ce qui facilitera les opérations futures sur le réseau électrique, notamment au Golf National, au Vélodrome National, au stade d'Yves-du-Manoir, au Centre Aquatique Olympique, à l'arena La Chapelle, au Grand Palais Ephémère ;
- **Enfouissement des réseaux**, par exemple à Elancourt, au Vélodrome National, au stade Yves du Manoir ;
- **Connexion pour groupes électrogènes secours** au Centre Aquatique Olympique, au stade Yves-du-Manoir, à la marina de Marseille, à l'arena La Chapelle ;
- **Ajout de nouveaux postes de livraison** à l'arena Bercy, au Parc des Princes, au Stade de France et au Champ de Mars ;
- Modernisation des postes de livraison** à l'arena Paris Sud (Porte de Versailles), au parc des expositions du Bourget, à la marina de Marseille, aux stades de Marseille et de Nantes ;
- **Ajout de point de livraison** permettant de mettre à l'arrêt les groupes électrogènes les jours de match au Parc des Princes et aux stades de Marseille et de Saint Etienne ;
- **Ajout d'un point de connexion externe** pour sécuriser la connexion haute tension au Grand Palais ;
- **Ajout d'un onduleur** pour sécuriser l'éclairage au Centre Aquatique Olympique ;
- **Séparation des réseaux électriques** pour la partie télédiffusion à Roland-Garros ;
- **Ajout d'onduleurs** pour sécuriser les opérations sur le terrain aux stades de Nantes et Marseille ;
- **Ajout d'un point de raccordement Enedis basse tension** dans les jardins de Bercy ;
- **Rénovation complète de la basse tension interne** du stade de Nantes ;

- **Remplacement d'interrupteur haute tension automatique** du stade de Lyon.

Une des innovations clés portée par Enedis avec les collectivités et les organisateurs d'événements, relayée par Paris 2024 et l'État, a été le déploiement de bornes électriques événementielles, utilisées notamment pour le relais de la flamme. Il s'agit de points de branchement installés aux points stratégiques accueillant régulièrement des événements. Ces bornes resteront en héritage après les Jeux, permettant d'améliorer la performance environnementale des événements à venir et de réduire les nuisances pour les riverains.

Enedis présente un bilan très positif de la performance du réseau de distribution d'électricité. Le réseau a été au rendez-vous pour contribuer à des Jeux responsables et moins émetteurs de CO₂ que les précédentes éditions. Cela signifie que grâce à son système de sécurisation des schémas électriques des sites (principe de redondance de l'alimentation principale par une autre arrivée électrique par le réseau), Enedis a pu distribuer de l'électricité à tous les sites (de compétition, IBC, Villages) pendant la totalité des épreuves. Le seul incident électrique, sans impact sur une épreuve, a eu lieu à Marseille et n'a duré que quelques minutes. L'interrupteur automatique du stade, permettant de basculer sur une deuxième alimentation réseau, restée disponible, n'a pas fonctionné. Ce matériel a depuis été remplacé pour que le stade puisse s'alimenter par le réseau en toute confiance lors de ses futurs événements. Ainsi, malgré les fortes chaleurs, l'alimentation électrique a été au rendez-vous pour tous démontrant que le secteur de l'événementiel pouvait compter sur le réseau électrique.

Ces travaux sur le réseau électrique existant constituent un axe absolument central de l'héritage des Jeux pour la transformation écologique de l'événementiel sportif. Ils vont contribuer durablement à réduire les émissions de GES des événements à l'avenir.

3 CHANGER LE MODÈLE D'ALIMENTATION EN ÉNERGIE DES ÉVÉNEMENTS, MINIMISANT LE RECOURS AUX CARBURANTS FOSSILES (DANS LA LIMITE DE LA RÉGLEMENTATION APPLICABLE)

Une fois les alimentations sécurisées, tous les sites sportifs des Jeux, ainsi que les sites tiers liés à l'accueil du public et des athlètes, étaient raccordés au réseau public de distribution électrique avec Enedis, Supporteur Officiel de Paris 2024. Cela a permis de limiter le recours à des groupes électrogènes. Certains sites, comme le Stade de France, ont bénéficié d'un second raccordement faisant office de 1^{re} option de secours en cas de défaillance (mais qui n'a pas été utilisée).

L'énergie électrique fournie par le réseau était 100% d'origine renouvelable française, garantie par EDF (voir point suivant).

Pour les zones des sites éloignées du réseau, par exemple sur des sites étendus comme Versailles ou Vaires-sur-Marne, d'autres solutions ont été déployées et ont prouvé leur efficacité.

- Pack batteries mobile, rechargeables à proximité : 16 packs batteries mobile ont ainsi été installés à Versailles.
- Groupes électrogènes alimentés en hydrogène d'origine renouvelable, installé à Versailles.
- Panneaux photovoltaïques déployés pour alimenter une batterie à Vaires-sur-Marne.

Deux innovations ont aussi été déployées au Village des Athlètes, avec le concours d'EDF (voir point suivant).

En dernier recours, Paris 2024 a fait appel à des groupes électrogènes, alimentés en biocarburants de 2e génération (HVO) quand la réglementation le permettait, grâce à son partenariat avec GL events – Loxam, Supporteur de Paris 2024.

Le système électrique français affiche un SAIDI (System Average Interruption Duration Index : temps de coupure moyen) sur le périmètre géographique et temporel des Jeux de zéro minute, lequel est reconnu par la communauté académique.

Par ailleurs, les dispositifs innovants mis en place par Enedis pour les Jeux ont été une réelle réussite avec 100% de taux de performance :

- Les 10 groupes électrogènes sur batteries expérimentés lors de l'épreuve de cross-country de Versailles le 28 juillet ont parfaitement fonctionné, évitant ainsi l'usage de groupes électrogènes diesel pour alimenter les écrans, systèmes de sonorisations et comptage.
- Les bornes électriques événementielles du Champ de Mars alimentant le Stade Tour Eiffel, et aussi ceux de La Concorde et du Trocadéro ont, elles-aussi, parfaitement fonctionné, avec 100% de taux de performance.

Ainsi, il est à noter que ces travaux de sécurisation des réseaux publics et des réseaux internes aux sites des Jeux ont été efficaces puisque aucun incident notable n'a été enregistré sur l'ensemble des sites pendant les Jeux, et 98,4% des besoins en énergie ont été couverts par l'électricité du réseau.

Le recours à des groupes électrogènes traditionnels pendant les Jeux a été minime (1,6% des besoins en électricité), en grande majorité pour les besoins renforcés des cérémonies. Quand cela a été possible, ils ont été alimentés par du HVO (des biocarburants de deuxième génération fabriqués à partir de déchets). Au total, il est estimé un volume de carburants de 238 500 litres, dont 51 000 litres de HVO et 187 500 litres de GNR, soit 4,7% du volume de carburant fossile utilisé pendant les Jeux de Londres.

SE FOURNIR EN ÉNERGIES 100% RENEUVABLES (SOLAIRE ET ÉOLIEN)

Dès la candidature, Paris 2024 a fait le choix d'organiser des Jeux alimentés en électricité renouvelable. En tant que Partenaire Premium de Paris 2024, EDF a fourni et certifié l'électricité renouvelable de l'ensemble des sites Paris 2024 à travers des Garanties d'Origine¹¹⁸ spécifiques issues de 8 sites de production (6 éoliens et 2 solaires) emblématiques :

- **réparties sur tout le territoire** pour maximiser le foisonnement de la production éolienne et solaire, et tirer le meilleur parti des conditions météorologiques. Cette richesse multirégionale permet également une meilleure distribution de l'électricité sur le réseau et ainsi minimiser l'impact économique sur le réseau français ;
- **représentatives de l'expertise du groupe EDF** et de son évolution dans le temps, avec la sollicitation d'un des premiers parcs du groupe, le parc de Côte de Jade, ainsi que de deux des plus grands parcs éoliens, que sont Chemin d'Ablis, et Salles-Curan, sans oublier l'utilisation de nouvelles technologies avec l'un des premiers parcs photovoltaïques flottant d'Europe, le parc Lazer.

Cette sélection vient aussi mettre en valeur la richesse et la diversité des paysages des régions françaises (mer, montagne, fleuve/canal) pour la production d'énergies solaire et éolienne, et a permis d'être proche des sites de compétition.

¹¹⁸ Certificat officiel électronique émis par un organisme indépendant, la garantie d'origine vise à prouver au client final qu'un pourcentage choisi de sa consommation d'électricité est réinjecté dans le réseau sous forme d'électricité verte.

¹¹⁹ kWc : kilowatt-crête, notion qui permet de prévoir le rendement des panneaux photovoltaïques et donc de les comparer entre eux.

¹²⁰ Chaque usage inclut les éventuelles autoconsommations et productions par des systèmes innovants sur le site

¹²¹ A la date de rédaction du rapport, la donnée sur la consommation réelle des villages n'était pas encore disponible, les valeurs estimés pre-Games ont donc été retenues.

EDF a également développé et déployé deux projets innovants de production solaire temporaires au Village des athlètes :

- **Une ombrière sur la gare routière équipée de 800 m² de panneaux photovoltaïques souples** (88kWc¹¹⁹) a assuré une production de 12 827 kWh couvrant environ 80 % des besoins de l'électricité du Team Processing Center (à l'accueil des délégations au Village) de 7h à 19h sur la durée des compétitions, le tout en autoconsommation directe.
- **Une centrale solaire flottante sur la Seine, mobile et démontable.** Elle a assuré une production électrique de 78 kWc grâce à ses 470 m² de surface solaire photovoltaïque, l'équivalent de la consommation d'environ 94 appartements du Village. Cette centrale « Solaire sur Seine » a produit 4 728 kWh, couvrant une partie des besoins en électricité du centre commercial ouvert entre 7h et 19h.

Au-delà de la démonstration pour le village, grâce à ces installations et pour la première fois en France, Paris 2024 a alimenté des structures temporaires avec de la génération temporaire d'électricité photovoltaïque, un véritable héritage pour le secteur événementiel.

EDF a aussi installé des panneaux photovoltaïques permanents sur les toits du Centre Aquatique Olympique et d'un des quartiers du Village des athlètes. Ils continueront à alimenter en moyenne 20 % des besoins en électricité du quartier des Belvédères au sein du Village des Athlètes en mode héritage.

Mix électrique final de Paris 2024¹²⁰

USAGE	CONSOMMATION (GWH)	%	SOURCE
Sites de compétition et média	46,6	98,4%	Solaire et Eolienne française
Villages ¹²¹	18,2		
Siège Paris 2024 (2021-2024)	2,5		
Entrepôts	2,9		
Recharge véhicules électriques (avril-septembre '24)	0,6		
GE	1,2	1,6%	21% HVO, 79% GNR
TOTAL	72		

ILS SE SONT ENGAGÉS AVEC PARIS 2024

EDF – DES NOUVEAUX SERVICES EN HÉRITAGE

Pour aller plus loin, un suivi de la concomitance entre la consommation des sites de Paris 2024 et la production renouvelable d'EDF a été rendue possible grâce un outil innovant mis au point par les équipes internes du groupe EDF : Trackelec. Cette innovation digitale a fait le lien entre les sites de Paris 2024 et les parcs d'énergie renouvelable sélectionnés, en s'appuyant sur la blockchain, pour une traçabilité incontestable des données, spécialement conçue pour le monde de l'énergie (l'Energy Web Fondation) et retenue par EDF pour son faible impact environnemental. L'outil Trackelec a déjà été utilisé sur le siège de Paris 2024 depuis janvier 2021. Ce même dispositif a été utilisé sur les sites pendant les Jeux. Grâce au nombre et différentes typologies de parcs sélectionnés, EDF a pu étudier la concomitance entre production et consommation. Ainsi, il a été possible de confirmer l'origine de la totalité de l'électricité nécessaire aux Jeux. La mise en œuvre de cette traçabilité a été permise par le raccordement de la totalité des sites pérennes et temporaires au réseau public de distribution d'électricité. Par exemple sur certains sites, tel que le Château de Versailles, EDF a mis en place un contrat spécifique de fourniture d'électricité renouvelable pour les points de livraison de ce site nécessitant temporairement de l'électricité. Les avancées technologiques acquises et proposées par le groupe EDF dans la préparation de ces Jeux constitueront un héritage précieux pour la transition énergétique. Ces nouvelles expertises sont une opportunité de réduire l'impact carbone dans le milieu de l'événementiel ou pour les installations temporaires. Après les Jeux de Paris 2024, pour la première fois, EDF sera en mesure de fournir de l'électricité 100 % renouvelable sur des raccordements temporaires communicants, à travers des Garanties d'Origine Standards. La contribution d'EDF aux infrastructures utilisées par les Jeux de Paris 2024 pourra ainsi bénéficier au plus grand nombre.



© Abaca Press



Les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 nous ont permis de relever un immense défi. Ce sont les premiers Jeux alignés sur les objectifs de l'Accord de Paris. Ils témoignent de manière très concrète que nous sommes capables de lutter contre le réchauffement climatique en menant la révolution vers un monde électrique.»

PIERRE VIRIOT
DIRECTEUR DU PROJET EDF, PARIS 2024

ENEDIS - DÉPLOIEMENT DE BORNES ÉVÉNEMENTIELLES EN FRANCE

Paris 2024, l'État et Enedis se sont mobilisés pour déployer des bornes électriques événementielles dans les villes Terre de Jeux 2024. Pour connecter au réseau certains sites temporaires des Jeux, comme la place de la Concorde et la place du Trocadéro, Paris 2024 a fait le choix d'utiliser une nouvelle solution technique développée par Enedis et mise en place grâce à la Ville de Paris : des bornes électriques événementielles. Installées sous la chaussée et rétractables, elles permettent des branchements temporaires, rapides et de forte puissance. Ces bornes resteront en héritage après les Jeux pour profiter à d'autres événements.

Pour encourager la dynamique en faveur de la réduction de l'impact carbone des événements, l'Etat, Enedis et Paris 2024 ont souhaité partager cette solution avec les collectivités locales qui vont faire vivre les Jeux (villes hôtes, villes étapes du Relais de la Flamme, sites de célébration...). Ainsi, certaines ont pu bénéficier d'un branchement électrique pérenne, puissant et fiable, moins émetteur en CO₂ et particules fines et moins bruyant pour le passage du relais de la flamme, ou courant 2024. D'autres collectivités, partout en France, continueront à avoir la possibilité de bénéficier d'un tel branchement courant 2025.

Grâce au soutien de l'État via le plan France 2030, de l'ADEME qui opère ce dispositif pour le compte de l'Etat, et à celui d'Enedis, qui prennent en charge 60% du coût total du matériel et du raccordement, l'investissement à supporter par les collectivités est limité. Les collectivités intéressées peuvent toujours consulter les conditions et envoyer leur dossier à par-solutions-evenementielles@enedis.fr. Un kit de présentation leur sera adressé ainsi que la procédure à suivre pour faire leur demande.



© Grégory Brandel

CONTRIBUTION AU PLAN DE SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE DU SPORT

Au même titre que les principaux acteurs et représentants du monde sportif, le Comité a participé au groupe de travail « sobriété du sport », mis en place à l'automne 2022 par l'État dans le cadre du Plan de sobriété énergétique lancé par le président de la République. 4 mesures concernaient spécifiquement Paris 2024 et ont été appliquées :

- Prioriser le réseau public de distribution d'électricité et supprimer l'utilisation d'énergie fossile pour les solutions temporaires de secours ;
- Optimiser les consommations électriques sur les sites des Jeux de Paris 2024 (LED, dispositifs basse consommation, conception des sites de compétition) ;
- Innover au service de la sobriété et l'efficacité énergétique du sport ;
- Livrer des ouvrages olympiques et paralympiques aux meilleurs standards en matière d'éco-conception¹²².

122 <https://www.sports.gouv.fr/plan-de-sobriete-energetique-du-sport-un-d-action-2313>

3.2.8 TRANSPORTS

DÉFIS & CHIFFRE(S)-CLÉ(S)

La livraison de services de transports fiables, robustes et en capacité suffisante étaient en soi élément clé de la réussite des Jeux. Appréhender cet enjeu dans sa globalité, concilier la desserte des sites et la demande de mobilité du quotidien tout en réduisant l'empreinte carbone des transports et en assurant un haut niveau de qualité de service ont ainsi représenté un immense défi, relevé par Paris 2024 avec l'ensemble de son écosystème.

Pendant les Jeux, il s'agissait de transporter :

Près de

200 000

personnes accréditées sur quasiment deux mois continus (avant, pendant et après les Jeux Olympiques et Paralympiques)

DES MILLIONS

de spectateurs attendus pour plus de 800 sessions de compétition, pendant 29 jours de compétitions olympiques et paralympiques.

Le Comité d'Organisation des Jeux de Paris 2024 avait la responsabilité du transport pour les accrédités (athlètes, délégations, officiels, employés etc.) entre 44 sites olympiques (dont 32 franciliens) et 20 sites paralympiques (dont 19 franciliens), les sites d'entraînement, les principaux hôtels de la famille olympique et paralympique, les villages olympique et paralympique, les centres des médias, etc.

Le transport des spectateurs, vers et depuis les sites de compétition, relevait de la responsabilité des autorités organisatrices de mobilité comme IdFM (Île-de-France Mobilités), le Sytral (Métropole de Lyon), Châteauroux Métropole (Châteauroux), etc. Celles-ci ont travaillé avec les exploitants des réseaux (RATP, SNCF, Keolis, Transdev, Lacroix Savac...) pour mettre en œuvre un plan de transport adapté à l'événement, le plus souvent renforcé par rapport à un été "habituel".

L'information autour de cette offre de transport multimodale (cf. infra) a été réalisée de manière coordonnée entre Paris 2024 (guides spectateurs, sites internet, communication aux spectateurs) et les autorités organisatrices de mobilités et leurs opérateurs (signalétique, applications et calculateurs d'itinéraires) avec l'appui des collectivités hôtes (orientation en voirie, notamment grâce à des volontaires présents sur les derniers kilomètres avant les sites).

Le transport public a été choisi dès la candidature comme l'épine dorsale des solutions de mobilités – à la fois pour les spectateurs et les autres clients des Jeux – ce qui a permis de concevoir les autres systèmes dédiés aux transports des accrédités en complément, à la fois dans le temps (heures de fonctionnement) et dans l'espace (venue approach et fin des parcours).

LES RÉALISATIONS DE PARIS 2024

Les transports des Jeux de Paris 2024, anticipés et travaillés avec tous les acteurs des transports, ont permis d'assurer une desserte fiable aux athlètes, journalistes, arbitres, officiels et spectateurs, tout en limitant autant que possible l'impact des Jeux sur la mobilité quotidienne et sur l'environnement.

- **Tous les sites de compétition avaient été choisis par Paris 2024 pour être desservis par les transports en commun**, dont les ¾ des sites en Île-de-France situés à 500 mètres ou moins d'un arrêt de transports en commun, et le plus souvent desservis par deux lignes en résilience réciproque.
- **87% des spectateurs ont emprunté les transports en commun** (62%) ou divers moyens de mobilité active (vélo, trottinette, marche) (25%) pour se rendre aux épreuves¹²³.
- **Les sites de compétition en Île-de-France ont été rendus accessibles en mobilités actives¹²⁴** grâce notamment au déploiement de parkings à vélos gardiennés pour les spectateurs.
- **5% en moyenne de la part modale des spectateurs à vélo/jour** pendant les Jeux Olympiques (calculé à partir des jauges des sites), avec des pics approchant certainement les 10%, et dépassant largement ce niveau sur certains sites.
- **100 % des véhicules légers utilisés** pour le transport des familles olympique et paralympique, des médias, et de certains officiels étaient électriques (alimentés par de l'électricité 100% renouvelable), hybrides ou à hydrogène (d'origine renouvelable).
- **L'offre de véhicules légers mis à disposition aux populations accréditées** a été réduite de 37% par rapport à l'édition de Londres en 2012, grâce à l'utilisation des transports publics et du « Transport Connect » (nouveau système de navettes en bus mis en place par Paris 2024 avec une mutualisation des populations accréditées, en lien avec le CIO et l'IPC);
- **Mise en place d'un réseau de bus/cars** dédiés au transport des accrédités comparable à celle d'une ville comme Lyon (approx. 900 véhicules remisés dans un dépôt temporaire et géré par IDFM pour l'Île de France, et dispositifs similaires dans les autres régions d'accueil de compétition) afin de mutualiser et optimiser les trajets autant que possible.
- **Les accrédités étaient incités à se déplacer en transport en commun** dans les villes/métropoles accueillant les Jeux via des cartes de transport préchargées ou des titres distribués lors de la délivrance des accréditations.
- **L'affichage de l'impact carbone a été intégré dans l'application** utilisée par les accrédités pour les inciter aux mobilités actives et aux transports en commun.
- **Île-de-France Mobilités a mis en place des solutions de mobilités** pour les personnes en situation de handicap (PSH) et aux personnes en fauteuil roulant (PFR) via des navettes reliant les grandes gares parisiennes aux différents sites de compétition. Paris 2024 a promu ce service sur réservation à l'aide de ses différents canaux de communication.

123 Résultats de l'enquête en ligne réalisée auprès de plus de 100110 000 spectateurs (voir Annexe VIII).

124 À l'exception de l'Arena Paris Nord.

Proposer et livrer une telle offre de transports pendant les Jeux a été le résultat d'un travail collectif, impliquant une forte anticipation et une coordination entre de multiples acteurs (voir ci-après). Un Comité stratégique des mobilités des Jeux Olympiques et Paralympiques, présidé par le Ministre délégué chargé des Transports et la Ministre des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques, a réuni dès 2019 les parties prenantes du projet (Paris 2024, services de l'État, autorités de transports, opérateurs de transports, collectivités hôtes) tous les trimestres puis presque tous les mois en 2024. Il a permis d'avancer de manière coordonnée sur l'ensemble des sujets.



La Région Île-de-France a su être au rendez-vous de l'Histoire en livrant, aux côtés d'Île-de-France Mobilités et de ses opérateurs, les premiers Jeux Olympiques et Paralympiques entièrement desservis en transports en commun. Cette révolution majeure désormais achevée, conformément à notre ambition, les Jeux ne seront pas une simple parenthèse. Ils ont été un accélérateur sans commune mesure de la « Révolution des transports » initiée en 2016, notamment pour le développement de nouvelles infrastructures, la modernisation du réseau et son accessibilité. Ces efforts et la dynamique qui en découle, constituent l'un des principaux piliers de l'Héritage des Jeux, pour le quotidien des franciliens, comme pour l'accueil de futurs événements internationaux sur notre territoire. »

VALÉRIE PÉCRESSE

PRÉSIDENTE DE LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE



© conseil régional IDF



LE PLAN DE TRANSPORT DES SPECTATEURS

Le plan de transport des spectateurs s'appuyait sur une offre de transport multimodale qui priorisait :

- **L'existant** : Paris 2024 a construit son projet autour des infrastructures de transport existantes ou programmées en Île-de-France à échéance de l'été 2024. Les prolongements de la ligne 14 au nord et au sud de Paris ont été par exemple clés pour transporter et acheminer les populations vers le Village des athlètes et l'aéroport d'Orly, mais également pour offrir des solutions de transport supplémentaires aux spectateurs (desserte du Stade de France), en lien avec les nouvelles infrastructures pour permettre les cheminements (ex : Franchissement urbain Pleyel). Il en était de même pour le prolongement du RER E au bénéfice de la Porte Maillot (hub pour le transport des accrédités -Transport Connect -, hôtels de la famille olympique et paralympique, centre principal de presse) ou de la desserte de la piscine de Paris La Défense Arena à Nanterre.

© Gettyimages

→ **Les transports collectifs :**

- en Île-de-France, IdFM, Partenaire officiel de Paris 2024, a mené un travail coordonné avec les opérateurs franciliens et l'État, pour élaborer des plans de transport locaux. L'offre de transports (métro/RER/train/Tramways) a été renforcée de 15 % par rapport aux mois d'été habituels et jusqu'à 60 % pour les lignes les plus sollicitées par les Jeux, sans compter les navettes spectateurs entre les gares et certains sites excentrés.
- Pour évaluer les modes de transports des spectateurs, il a fallu intégrer leur provenance : Paris 2024 a fait l'hypothèse qu'une part importante des spectateurs originaires d'Île-de-France disposait déjà d'un passe Navigo ou d'un ticket unitaire.
- Toutes les autres Métropoles ayant accueilli les Jeux ont également mis en œuvre des plans de transports spécifiques pour permettre aux spectateurs de se rendre sur les sites de compétition (principalement des stades existants) à l'aide de modes doux et collectifs. Les ambitions de Paris 2024 en matière de promotion de la marche, du vélo, des transports en commun et de l'usage des parkings relais ont été suivies.

→ **Les mobilités actives :** Paris 2024 s'est chargé des services de stationnement vélo temporaires sur les sites de compétition en Île-de-France. Près de 20 000 places de stationnement temporaires gardiennées ont été mises en place avec le soutien financier de l'État et des collectivités territoriales (voir ci-dessous).

Les besoins des personnes en situation de handicap (PSH), et en particulier des personnes à mobilité réduite (PMR) ont particulièrement été pris en compte, avec notamment :

- **240 gares et stations accessibles** sur le réseau d'Île-de-France Mobilités, qui recouvraient 95% du trafic de train et de RER et 100% des gares à proximité des sites de compétition.
- **100 % des bus et stations de RER intramuros accessibles**, tout comme 100 % du réseau de tramways.
- **100 % de la ligne 14 accessible**, pour aller depuis Saint-Denis-Pleyel à Orly dès juin.
- **2 700 agents RATP** pour accompagner les voyageurs en situation de handicap.
- **Un dispositif SNCF** sur réservation disponible pour les personnes à mobilité réduite de leur arrivée en gare de départ jusqu'à leur train et à l'arrivée.
- **Île-de-France Mobilités a mis en place un service de navettes** pour les Personnes en fauteuil roulant (PFR) et personnes en situation de handicap (PSH) au départ des 7 grandes gares parisiennes et de Rosa Parks. Ces navettes, destinées aux personnes munies d'un billet PFR ou PSH pour les Jeux de Paris 2024, déposaient les PFR et PSH au plus près des sites de compétition.
- **Des dispositifs complémentaires** mis en place par Paris 2024 (billets accompagnant et stationnement dédié à proximité des sites de compétition, partenariat taxis en lien avec le plan gouvernemental d'extension des taxis équipés PMR), avec un accompagnement spécifique sur la venue approach par les équipes des collectivités hôtes et des sites de compétition.

À MARSEILLE

La Métropole Aix-Marseille-Provence est chargée de la mise en œuvre du plan de mobilité dans le cadre des Jeux, et coordonne et anime l'ensemble des acteurs impliqués dans ce plan.

- **L'offre de transport en commun a été améliorée et adaptée** en lien avec les différentes épreuves organisées : rénovation des arrêts de bus et amélioration de l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite (PMR).
- **Les transports en commun et les mobilités actives sont privilégiés.**
- **Le service de transport adapté à la demande pour les PMR MobiMétropole a été renforcé**, grâce à une amélioration de sa qualité et une augmentation de sa disponibilité.
- **L'accessibilité des interfaces a été améliorée** grâce à leur simplification et leur traduction en anglais, afin de les rendre utilisables par un plus grand nombre de personnes.
- **Le réseau des pistes cyclables a été étendu** pour faciliter la desserte des sites de compétition et des stationnements vélo sécurisés sont prévus en lien avec la Ville de Marseille.
- **Les circulations et accès piétons vers les sites ont été analysés et améliorés** (rénovation et élargissement des trottoirs, sécurisation et mise en place d'une nouvelle signalétique).



Résolument engagée en faveur d'un développement durable, la Métropole Aix-Marseille-Provence déploie de nombreuses actions pour répondre aux défis des grandes transitions, notamment sur le plan environnemental. Nous multiplions les réalisations, les projets, et nous allons encore accélérer pour protéger la métropole la plus verte de France ! »

MARTINE VASSAL
PRÉSIDENTE DE LA MÉTROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE, PRÉSIDENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES BOUCHES-DU-RHÔNE, PREMIÈRE VICE-PRÉSIDENTE DE DÉPARTEMENTS DE FRANCE



ZOOM SUR L'OFFRE VÉLOS POUR LES SPECTATEURS EN ÎLE-DE-FRANCE

L'État et les collectivités (Ville de Paris, Région Île-de-France, Métropole du Grand Paris, département de Seine-Saint-Denis) ont porté et cofinancé un plan ambitieux de développement du réseau cyclable. **Au total, un réseau de 415 km de voies cyclables permettait de relier les sites olympiques et paralympiques franciliens :**

165 km de pistes cyclables sur le territoire de la Ville de Paris ;

60 km de pistes cyclables sur le territoire du Département des Hauts-de-Seine ;

55 km de pistes cyclables sur le territoire du Département de la Seine-Saint-Denis ;

135 km de pistes cyclables sur les autres départements (77, 78, 91, 94, 95).

Sur ces 415km, près de 120km ont été réalisés dans la perspective des Jeux Olympiques et Paralympiques, grâce à l'engagement de l'État et des collectivités locales.

Paris 2024 s'est engagé pour encourager les mobilités actives et l'utilisation du vélo en particulier. Les capacités de stationnement de vélos ont ainsi été renforcées temporairement sur le territoire francilien. Quelque 20 000 places de stationnement temporaires réparties sur 38 parkings (dont 4 au Club France) ont été installées au plus près des sites de compétitions (10 000 dans Paris et 10 000 en Île-de-France hors Paris) pendant les Jeux Olympiques et 12 000 places pendant les Jeux paralympiques réparties sur 22 parkings (dont 2 au Club France) ; tandis que 7 000 places temporaires ont été mises à disposition par Velib. Ce dispositif a été mis en place avec le soutien financier de l'État et des collectivités.

QUELQUES CHIFFRES :

27 000 places de stationnement vélos temporaires disponibles en incluant les parkings vélos pour les accrédités ;

5% en moyenne de la part modale des spectateurs à vélo/jour (jusqu'à 10% en pic) pendant les Jeux Olympiques et 3% pendant les Jeux Paralympiques (à partir des jauges des sites) ;

Sur le site de Vaires-sur-Marne, le parking vélo était rempli à plus de 70% pendant plus de la moitié des jours d'opérations (avant la fin des compétitions de canoë et kayak vitesse) ;

Au Stade de France, Plaine Commune a aménagé avec le soutien financier de l'État et de la Métropole du Grand Paris un parking vélo de 1 000 places (doubles racks) qui restera en héritage après les Jeux. Sécurisé pendant les Jeux, il était en moyenne rempli entre 50% et jusqu'à 80% le 5 août 2024.

Un questionnaire spectateurs, mis à disposition sur les parkings vélo grâce à un QR code pendant les Jeux Olympiques et Paralympiques, a permis de recueillir environ 3 000 réponses :

93% des répondants qui se sont déplacés à vélo ont utilisé un vélo personnel, 4% un vélo de location (location longue durée, Véligo, etc.) ;

72% des répondants ont réalisé un trajet entre 15 minutes et 1 heure ;

4,49/5 note moyenne attribuée au sentiment de sécurité pendant le trajet à vélo. Une expérience vélo extrêmement positive, avec une évaluation de 4,86 pour la confiance dans le dispositif de parking à vélos proposé. ;

HORS ÎLE-DE-FRANCE

Dans les autres collectivités ayant accueilli des sites de compétition, les déplacements à vélo ont largement été soutenus par les acteurs locaux, que ce soit en valorisant les offres de stationnement existantes, en développant des solutions de stationnement éphémères, en soutenant des offres de free floating, en sécurisant les itinéraires et en travaillant sur la signalisation en direction des sites.

Les villes d'accueil du tournoi de football olympique ont mis en place des dispositifs inspirés des compétitions habituellement tenues dans leurs stades, avec un accent spécifique sur le vélo.



© Geoffroy Van Derhasselt / Paris 2024

ILS SE SONT ENGAGÉS AVEC PARIS 2024

Qu'il s'agisse des autorités organisatrices de la mobilité ou d'acteurs privés, ces partenaires ont contribué aux objectifs de Paris 2024 de réduire les émissions de GES liées à l'organisation des Jeux et d'accueillir tout le monde selon ses besoins d'accessibilité.

Au-delà de l'implication de chacun des partenaires de livraison et de la pleine mobilisation de ses équipes, incontournables pour livrer un événement de cette ampleur, il faut aussi saluer la manière dont ces différents acteurs ont su travailler ensemble à l'ensemble des étapes du projet :

- **Planification et travaux** de mobilisation ;
- **Préparation sur le terrain** et dans les procédures opérationnelles ;
- **Exploitation en temps réel** des réseaux et leur articulation avec la réalité des compétitions et autres besoins opérationnels pour les Jeux olympiques et paralympiques ;
- **Jusqu'aux états récapitulatifs** permettant terminaison des contrats et finalisation des retours d'expérience, notamment pour les prochains Jeux.

La fluidité et l'ouverture de ces relations de travail ont contribué à la réussite des transports des Jeux dans l'ensemble de ses dimensions, et notamment le respect voire le dépassement de son ambition durable et en termes d'héritage. Le meilleur exemple est sans doute l'intégration de l'ensemble de ces partenaires de livraison au sein des centres opérationnels de l'organisateur Paris 2024 (Transport Operations Center, Fleet Operations Centers, Bus Operations Centers pour les bus, Venue Security Coordination Center dans les sites en Ile-de-France et en Région) qui a été à la fois une condition, mais aussi un outil et un témoignage de cet alignement continu de l'ensemble des parties prenantes au service de Jeux réellement grand ouverts, réussis, accessibles et durables.

L'ÉTAT, AUTOUR DE LA DIJOP DE LA PRÉFECTURE DE RÉGION ÎLE DE FRANCE (PRIF) ET LA PRÉFECTURE DE POLICE (PP), ET DES PRÉFECTURES DE DÉPARTEMENT :

En s'impliquant dans l'élaboration et des plans de transports, l'État a permis de maintenir l'ambition collective de plans de transports prioritairement réalisés via les transports publics.

→ La Préfecture de Région Ile de France

A l'instar des autres services de l'État dans les régions, mais de manière plus intense et sur un volume très large, les services de l'État en région, sous l'autorité du Préfet de région et du Préfet de Paris, ont permis la mise à disposition des infrastructures et services clés pour la livraison des Jeux (transports collectifs, réseaux olympiques routiers, cyclables ou cheminements piétons) et de limitation de l'usage de la voiture, et l'émergence de l'usage du vélo.

La mise en condition olympique et paralympique des réseaux routiers et la mise en place de signalétiques dédiées ont été clés pour la réussite du transport des accrédités et de la logistique des Jeux (de bout en bout, en passant également par les infrastructures et services portuaires). Au-delà, l'effort spécifique concernant le vélo (pistes cyclables et financement du stationnement, en lien avec les collectivités franciliennes) a joué un rôle décisif dans la réduction de l'empreinte environnementale des Jeux et sur les équipements et services laissés en héritage pour les franciliens.

→ La Préfecture de police de Paris

Dotée de prérogatives et de responsabilités spécifiques pour les Jeux, la préfecture de police a eu un rôle clé. Au-delà de ses missions de sécurité publique, de protection des périmètres et itinéraires des courses sur route, la Préfecture s'est appuyée de manière spécifique pour le transport public sur un centre opérationnel renforcé pour les Jeux (le CCOS, Ile de la Cité) et a coordonné l'ensemble des forces mobilisées pour faire respecter les VROP (voies réservées olympiques et paralympiques), condition sine qua non, notamment pour la deuxième semaine des Jeux paralympiques en pleine rentrée économique et scolaire, pour tenir les temps de parcours annoncés aux athlètes et aux autres populations accréditées.

Elle a également permis la fluidité des circulations aux abords des sites, en mettant en place les contrôles des VAPPs (Vehicle Access & Parking Permits) en lien avec le Comité d'Organisation.

En lien avec la Ville de Paris, les collectivités hôtes en Ile de France et les préfectures de département, la Préfecture de police a aussi eu un rôle décisif pour la mise en place des arrêts de stationnement et de circulation, et en assurer le respect, notamment pour sécuriser les espaces nécessaires au stationnement, à l'embarquement et débarquement des clients et spectateurs dans les lieux et aux moments-clés de l'activité dans les terres de Jeux.

ÎLE-DE-FRANCE MOBILITÉS (IDFM)

Les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 ont été les premiers Jeux 100 % desservis par les transports en commun. Pour cela, Île-de-France Mobilités a mis en place un plan de transports pour des accès aux sites en transports en commun dimensionnés pour accueillir tous les spectateurs :

- **Augmentation de 15 %** de l'offre de transports métro/RER/Train pendant les Jeux, et jusqu'à 25 % pour les lignes desservant les sites de compétition, par rapport à une offre habituelle d'été (mais de -15% par rapport à l'offre habituelle hors vacances scolaires) ;
- **Le transport de l'ensemble des publics accrédités** (médiats, athlètes, délégations) grâce à 1 000 bus soit l'équivalent du réseau de bus d'une ville de la taille de Lyon ;
- **Des navettes spectateurs** dédiées à la desserte des sites les plus éloignés des gares ou ceux présentant des enjeux de saturation du réseau existant. 6 sites de compétition sont concernés : Vaires-sur-Marne, le Château de Versailles, le Golf national et la Colline d'Elancourt à Saint-Quentin-en-Yvelines, Roland-Garros et le Parc des Princes.



© Aurelien Meunier / Getty Images

Pour assurer la mise en place de ce plan de transports, Île-de-France Mobilités a coordonné les travaux avec l'ensemble de ses opérateurs de transports, afin :

- **D'anticiper et renforcer l'offre de transport** sur l'ensemble des modes (métro, tramway, train) pour les Jeux de Paris 2024 sur la base d'un très important travail de modélisation des comportements voyageurs, en lien avec les opérateurs pour les contraintes, notamment capacitaires, liées à l'offre (en ligne comme en station).
- **D'informer et d'orienter les voyageurs**, avec la mise en place d'une signalétique dédiée dans les transports en commun et de nombreux agents en gares et stations pour orienter et aider les spectateurs.
- **De faciliter la recherche d'itinéraires** avec le déploiement d'une application - Transport Public Paris 2024. Téléchargée plus d'un million de fois, elle était dotée d'un calculateur d'itinéraire adapté pour répartir les flux des spectateurs, l'achat du passe Paris 2024 pour éviter les files d'attente à l'arrivée et des alertes personnalisées sur les sites de compétition et de célébration mis en favoris. En outre, l'application permettait aux voyageurs de voir l'impact carbone estimé selon ses choix de mobilité, contribuant ainsi à la sensibilisation du public participant aux Jeux.
- **La mise en place d'infrastructures dédiées** (dépôt bus au Nord de Paris) et la mise à disposition des services complémentaires issus de l'extension du réseau en ligne avec les échéances des Jeux (prolongements lignes de métro 11 et 14 et RER E en particulier).
- **D'encourager l'utilisation des transports collectifs** par les populations accréditées (et permettre de réduire à la fois l'incertitude sur les temps de parcours et l'empreinte carbone par la forte réduction du parc utilisé par la flotte de véhicules légers), grâce à la prise en charge par la Région Ile-de-France et IDFM des passes navigo de l'ensemble des accrédités. À des échelles plus réduites mais avec la même ambition, la plupart des collectivités hôtes en région ont fait de même, soit pour les accrédités, voire pour les spectateurs (Nantes, Châteauroux).
- **D'ajuster en temps réel** ou quasi, la mise en place de services complémentaires en lien avec les opérateurs franciliens, par exemple pour la nuit du Marathon pour tous (nuit du 9 au 10 août), avec des extensions horaires des services pour certaines lignes pour les cérémonies ou en cas de fin de session tardive et retardée du fait de la durée des compétitions (tennis, badminton, volley de plage en particulier).

RATP, OPÉRATEUR DE TRANSPORTS EN ÎLE-DE-FRANCE

La RATP, Supporteur Officiel de Paris 2024, a mobilisé l'ensemble de ses équipes pour que les infrastructures soient au rendez-vous des Jeux (prolongements et modernisation du réseau tramway T3b et des lignes de métro 14, 11 et 4) et a déployé un plan de recrutement inédit pour renforcer l'offre de transports.

- **17 sites olympiques et 12 sites paralympiques** desservis par la RATP en Île-de-France ;
- **90 gares et stations renforcées** desservant les sites olympiques et touristiques grâce à 19 000 agents et plus de 2 000 volontaires RATP pour orienter dans les stations pendant les Jeux ;
- **Des dispositifs renforcés et spécifiques** d'accueil des clients et spectateurs dans le réseau (présence humaine, signalétique, annonces sonores à bord et prise en charge des personnes en situation de handicap).

SNCF, OPÉRATEUR DE TRANSPORT NATIONAL ET EN ÎLE-DE-FRANCE

Impliqué dès la phase de candidature en 2017, le Groupe SNCF, Supporteur Officiel a travaillé plus de 4 ans avec l'État, les autorités organisatrices et Paris 2024 afin de répondre aux besoins de mobilité plus bas-carbone des spectateurs et accrédités, tout en assurant le transport de ses clients habituels pendant les Jeux. SNCF s'est mobilisée via Transilien sous l'autorité d'IDFM, ainsi que sur son réseau grandes lignes (y compris les gares) pour permettre les liaisons depuis et vers les territoires accueillant des compétitions. SNCF Voyageurs a transporté des athlètes et accrédités entre les différentes villes hôtes. 45 déplacements ont ainsi été réalisés pour les transferts d'équipes nationales de football et la Team USA de basketball par TGV Inoui. A l'international, les entreprises ferroviaires du groupe SNCF ont également conclu des partenariats avec certaines délégations olympiques et paralympiques et assuré dans ce cadre leur acheminement vers Paris. Pour le grand public, les offres en TGV Inoui ont été renforcées avec 450 000 places supplémentaires proposées par rapport à 2023. La SNCF a également adapté les horaires de certains afin qu'ils arrivent avant le début des épreuves et repartent après les sessions de fin d'après-midi pour Châteauroux, Lille et Marseille-Nice. Pour favoriser l'utilisation du vélo, la SNCF a aussi installé plus de 3 000 places pérennes supplémentaires ses gares les plus sollicitées pour les Jeux.

LA SOLIDEO, LA DIRECTION DES ROUTES D'ÎLE-DE-FRANCE, LA VILLE DE PARIS

En pilotant et en mettant en œuvre des voies réservées (« voies olympiques et paralympiques ») sur le réseau routier magistral, la SOLIDEO, la DIRIF et la Ville de Paris ont permis de garantir des temps de parcours fiables et performants aux accrédités. Ainsi, avec un parc de véhicules plus faible, avec des vitesses commerciales plus régulières et donc des consommations plus faibles, Paris 2024 a pu réduire son impact.

VILLE DE PARIS, CONSEILS DÉPARTEMENTAUX DES YVELINES (78), HAUTS DE SEINE (92), SEINE SAINT DENIS (93), SEINE ET MARNE (77)

L'organisation des plans d'accès autour des sites, dont des portions de voies réservées, ont là aussi permis de limiter les effets de saturation routière autour des sites malgré l'insertion de corridors pour les accrédités.

Les métropoles et préfectures des villes hôtes :

- Lille Métropole, la Préfecture du Nord, l'opérateur du réseau Ilévia et la SNCF (TER) et les opérateurs ferroviaires (desserte des spectateurs depuis et vers la Belgique en particulier) ;
- Nantes Métropole, la Préfecture de Loire Atlantique, l'opérateur du réseau NAOLIB ;
- Bordeaux Métropole, la Préfecture de Gironde, l'opérateur du réseau TBM ;
- Châteauroux Métropole, la Préfecture de l'Indre, l'opérateur du réseau Horizon ;
- Saint-Etienne Métropole, la Préfecture de la Loire, l'opérateur du réseau STAS et la SNCF (TER) ;
- Lyon Métropole, la Préfecture du Rhône, l'opérateur du réseau TCL ;
- Aix-Marseille-Provence, la Préfecture des Bouches du Rhône, l'opérateur du réseau Métropole-Mobilité et en particulier la Régie des Transports marseillais ;
- Nice-Côte d'Azur Métropole, la Préfecture des Alpes Maritimes, l'opérateur du réseau Azur et la SNCF (TER).

TOYOTA

Partenaire Mondial de Paris 2024, Toyota a mis à disposition autour de 2740 véhicules électriques, hydrogènes et/ou hybrides à disposition des accrédités, parmi lesquels :

- **1 076 véhicules hybrides** et hybrides rechargeables ;
- **1 153 véhicules électriques** ;
- **500 véhicules à hydrogène** « Mirai ».

HYPE

Hype, Supporteur Officiel de Paris 2024, qui opère directement depuis 8 ans la plus grande flotte de taxis à hydrogène au monde, a mobilisé l'ensemble de ses équipes pour contribuer aux opérations de transports de Paris 2024. Pendant les Jeux, Hype a fourni un service de transport public particulier de personnes à la demande par taxi pour les personnes accrédités avec notamment un service de taxis Crit'Air 0 adapté aux transports PMR.

AIR LIQUIDE

Air Liquide, Supporteur Officiel de Paris 2024, a fourni l'hydrogène (d'origine renouvelable) afin d'avitailer la flotte de 500 Toyota Mirai ainsi que les 5 bus hydrogène mis à disposition par Toyota, un véritable défi technologique et opérationnel. Au total, 13 tonnes d'hydrogène ont été utilisés pour l'utilisation de cette flotte de véhicules.

EDF

IZIVIA, filiale d'EDF, a l'installé près de 800 bornes de recharge électriques temporaires, principalement réparties sur 3 sites proches de la porte Maillot, du Village des Athlètes et du Bourget. Après les Jeux, la totalité de ces bornes aura une seconde vie et seront réutilisées par EDF pour être installées sur ses propres sites afin d'alimenter sa flotte de véhicules légers 100 % électriques. Au total, 474 MWh ont été consommés par les véhicules de Paris 2024 pendant les Jeux (600 GWh depuis avril 2024), pour plus de 3,1 millions de km réalisés en 100% électrique renouvelable pendant les Jeux.

AÉROPORTS DE PARIS

Partenaire de Paris 2024, Aéroports de Paris a mobilisé 1 500 volontaires dédiés pour assurer des opérations d'arrivées / départs massives des accrédités, tout en couvrant les besoins des spectateurs liés aux Jeux ou non. Un processus d'enregistrement anticipé des bagages a notamment été mis en œuvre pour les athlètes depuis le Village olympique et paralympique. Des innovations en termes de niveau de service (mise à disposition de 100% des fauteuils personnels en porte en passerelle à l'arrivée comme au départ, en lien avec l'ensemble des compagnies aériennes desservant les plateformes parisiennes) ont été également mises en place et saluées par les personnes qui en ont bénéficié.

AIR FRANCE

La compagnie, Partenaire Officiel de Paris 2024, a été mobilisée pour les transferts en avion de certaines populations accréditées, notamment pour l'organisation du tournoi olympique de football (pour les trajets de plus de 4 heures en train), et pour les déplacements officiels des accrédités depuis la métropole et vers Tahiti. Air France a porté une attention particulière aux voyageurs à mobilité réduite et en situation de handicap, qui ont notamment pu faire appel au service dédié de la compagnie pour toute demande d'assistance. La compagnie a aussi mis à disposition des spectateurs et promu particulièrement ses offres multimodales, qui couplent un billet d'avion pour se rendre en France à un billet de train pour accéder à la ville de la compétition depuis les principaux aéroports.

Air France a conçu une offre spéciale pour les Jeux, et proposé à ses clients de contribuer à l'achat de carburants d'aviation durables (SAF) afin de réduire l'impact carbone de ses opérations. Dans le cadre des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, pour tout client qui souhaite participer à l'achat de SAF, Air France a abondé du même montant, doublant ainsi l'impact de sa contribution. Ce doublement s'appliquait automatiquement à toute réservation pour un voyage prévu entre le 18 juillet et le 9 septembre 2024 à destination de la France Hexagonale et de la Polynésie française. Produits à partir de sources non fossiles, les SAF sélectionnés par Air France réduisent les émissions de CO₂ d'au moins 75 % sur l'ensemble de leur cycle de vie par rapport au kérosène fossile.



© Carmen Mandato/Getty Images

ZOOM SUR LE STADE DE FRANCE

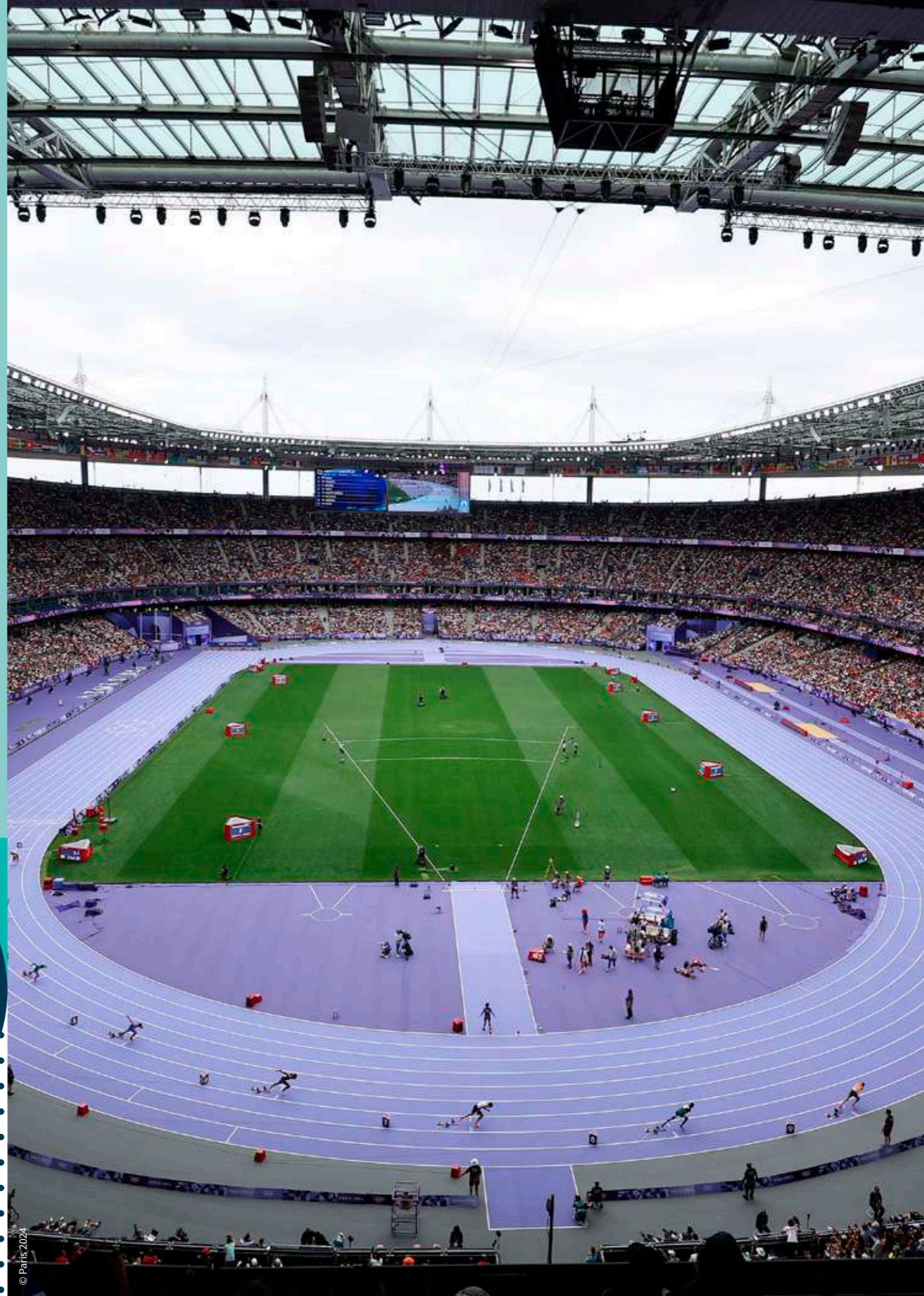
Lors des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, le Stade de France, le plus grand de l'hexagone, s'est mué en stade olympique. Édifié à Saint-Denis pour la Coupe du monde de football organisée en France en 1998, ce stade a été inauguré le 28 janvier 1998 par le Président de la République de l'époque, Jacques Chirac, lors d'un match de football entre la France et l'Espagne.

Depuis, cette Arena multisports qui reste le stade numéro 1 du pays a continué d'accueillir les plus grands événements sportifs organisés en France, comme les Championnats du monde d'athlétisme en 2003, la Coupe du monde de rugby en 2007, l'Euro 2016 de football et la Coupe du monde de rugby 2023. Chaque année les matchs des équipes de France de football et de rugby se déroulent dans son enceinte, ainsi que certains des plus grands concerts de stars françaises et internationales, soulignant la polyvalence de cette infrastructure unique en son genre.

En accueillant des épreuves olympiques (rugby à 7, athlétisme) et paralympiques (Para athlétisme), ainsi que les cérémonies de clôture des Jeux Olympiques et Paralympiques, le Stade de France a franchi une nouvelle étape de son histoire. Après les Jeux, il continuera d'accueillir les plus grands événements sportifs et culturels du pays. Il restera principalement l'antre des équipes de France de football et de rugby, et l'hôte récurrent des grandes finales nationales de ces deux sports.

Voici quelques actions environnementales déployées sur ce site :

- 650 LEDs ont été installées, permettant de réduire les besoins énergétiques de près de 80% par rapport à l'éclairage classique, pour les Jeux et les événements sportifs à venir ;
- dans une perspective d'héritage, le Stade de France a été raccordé au réseau électrique avec Enedis, Supporteur Officiel de Paris 2024, limitant ainsi le recours aux groupes électrogènes ;
- le revêtement de la nouvelle piste d'athlétisme du Stade de France a été écoconçu en utilisant du caoutchouc et plus de 50% de matériaux renouvelables, afin de réduire la quantité de matière provenant de sources fossiles.



3.2.8 ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

DÉFIS & CHIFFRE(S)-CLÉ(S)

Les équipements sportifs représentent le troisième marché de biens de consommation en France. Pourtant, seuls 6% des équipements sont valorisés en fin de vie et 104 000 tonnes d'articles de sport et de loisirs (ASL) sont jetées chaque année en France¹²⁵, la plupart dans les ordures ménagères résiduelles et les bennes d'encombrants.

Pour les Jeux, les équipements sportifs correspondent à tous les équipements qui ont été utilisés sur le terrain de compétition, les aires d'échauffement et les sites d'entraînement : les équipements complexes (parcs urbains à l'instar des skateparks, sols sportifs, les bateaux, agrès de gymnastique, rings, etc.), les équipements spécifiques (buts, tapis de judo, machines d'entraînement, vélos, etc.), les équipements standards (dossards, agrès de gym, sifflets, balles, balances pour les pesées, cartouches et de nombreux équipements de maintenance, etc.) et enfin l'outillage permettant l'installation et le démontage de ces différents équipements.

Prévoir une seconde vie pour ces équipements, chaque fois que cela était possible, a constitué un défi de taille à l'échelle des Jeux. Cela représente également et en même temps, un héritage emblématique et concret pour la pratique du sport.

MÉTHODE

Fidèle à sa démarche d'économie circulaire, le comité d'organisation a travaillé à optimiser autant que possible les besoins, favoriser l'usage par rapport à la propriété et s'est posé la question de la seconde vie des équipements sportifs des Jeux dès la phase de planification du projet. Bien qu'ils représentent une faible part de l'empreinte matière des Jeux, ces équipements constituaient une quantité importante de produits manufacturés à forte valeur ajoutée, pour lesquelles la réutilisation s'imposait comme le meilleur levier d'action en vue d'un héritage de Paris 2024.

125 ADEME, TERRA, MORINGA, PHILGEA, RESSOURSYS, 2020. Étude préalable à la mise en place de la filière de collecte et de traitement des articles de sport et de loisirs, sous la responsabilité élargie des producteurs (REP)

LES RÉALISATIONS DE PARIS 2024

+1,2 M D'ARTICLES UTILISÉS par les athlètes et arbitres représentant 54 sports

4 000 TYPES D'ÉQUIPEMENTS SPORTIFS toutes disciplines confondues

75% DES ÉQUIPEMENTS loués ou mis à disposition

25% DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS acquis par Paris 2024 (avec un soutien financier de l'Agence nationale du Sport), puis donné en héritage au mouvement sportif français.

La seconde vie s'est organisée dès l'amont, grâce à une stratégie d'approvisionnement qui anticipait l'après-Jeux. Deux grands modèles d'approvisionnement se sont dessinés, en conformité avec la stratégie responsable des achats de Paris 2024 :

- **Mises à disposition des équipements par des partenaires** en échange de droits marketing, et par des fournisseurs exclusifs en échange de droits de communication restreints - équipements qu'ils ont récupérés à l'issue des Jeux (par exemple pour les équipements de fitness, de gymnastique, les bateaux pour l'organisation des compétitions et une partie des équipements d'athlétisme) ;
- **Équipements fournis par les partenaires**, les fournisseurs exclusifs imposés par les fédérations internationales ou des prestataires sélectionnés par Paris 2024 mais dont la seconde vie était opérée par les équipes de Paris 2024, selon les principes énoncés dans la section 3.1.3.

Ainsi environ 250 partenaires, fournisseurs exclusifs et prestataires ont fourni les équipements sportifs pendant les Jeux. En plus de l'anticipation de la seconde vie, les appels d'offres et AMI ont intégré des critères de sélection sur l'éco-conception des équipements.

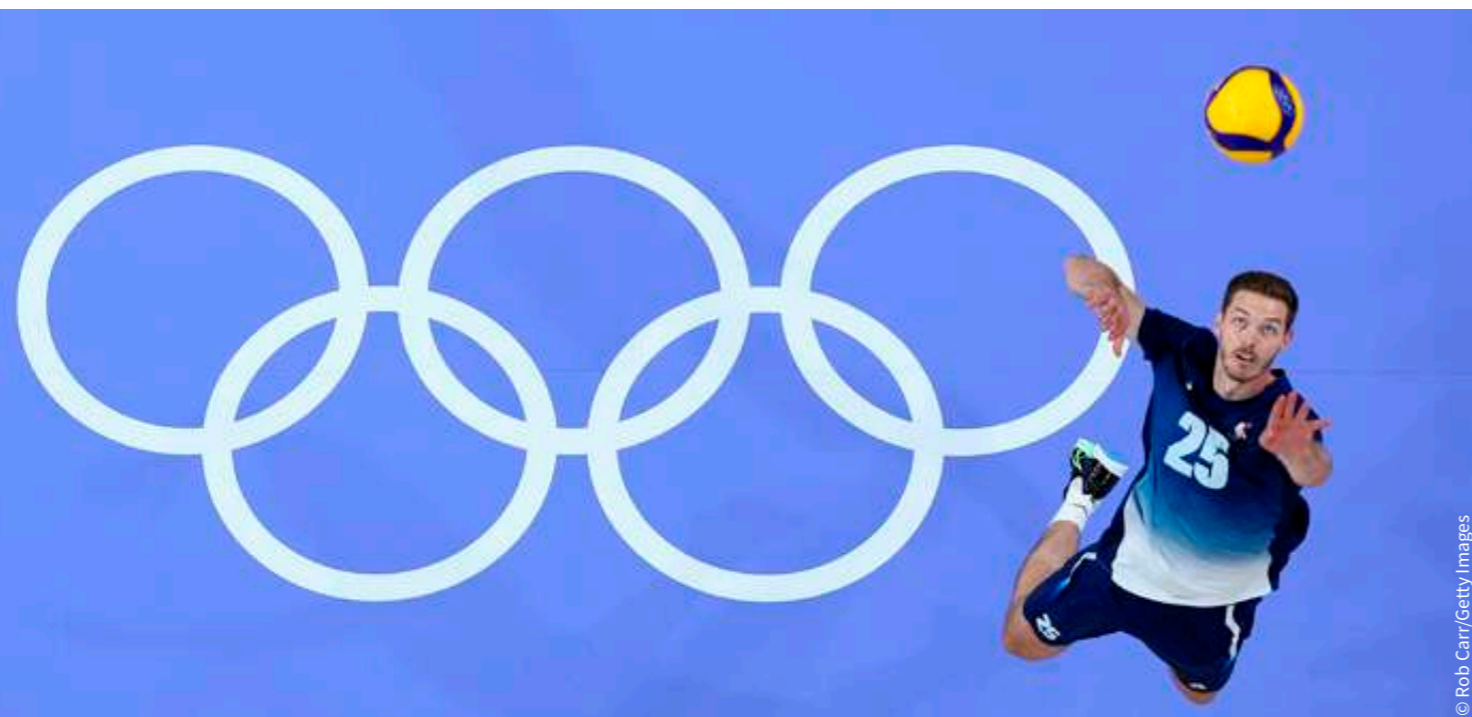
Un quart des équipements sportifs nécessaires à l'organisation des Jeux n'ayant pu être loué ou mis à disposition, ils ont été acquis grâce au soutien financier de l'Agence Nationale du Sport (ANS). En ligne avec la stratégie définie avec l'ANS, le CNOSF et le CPSF, ils ont été légués au mouvement sportif français. Ainsi, la totalité des équipements sportifs a eu une seconde vie.

Les fédérations sportives nationales ont identifié, via un processus de sélection transparent, les potentielles structures bénéficiaires. Après validation de la commission de seconde vie interne de Paris 2024 et de l'ANS, des conventions de don ont été signées - ou sont sur le point de l'être - entre Paris 2024 et les fédérations concernées. Quelques exemples :

- **La Fédération Française de Volleyball** héritera ainsi de nombreux équipements (ballons, filets, poteaux et sols sportifs), qu'elle mettra à disposition de ses pôles sportifs à travers la France.
- **La Fédération Française de Taekwondo** redistribuera les équipements sportifs dans de nombreux clubs de région parisienne, notamment celui de Dugny (93).
- **Le sable du stade tour Eiffel**, utilisé pour les épreuves de Volleyball de plage, sera réutilisé pour créer l'équivalent de trois terrains dans le parc départemental de Marville (93) et un terrain à Taverny dans le Val d'Oise (95).
- **Les bassins temporaires installés à Paris La Défense Arena** à Nanterre seront quant à eux réemployés en Seine-Saint-Denis, à Sevran et à Bagnolet, dans une démarche d'héritage financée par Paris 2024, la SOLIDEO, la préfecture et le Conseil Départemental de la Seine-Saint-Denis.

Enfin, et en cohérence avec sa stratégie responsable des achats, Paris 2024 a mobilisé le secteur de l'Économie Sociale et Solidaire. Le Comité a par exemple attribué un des marchés pour la fourniture de serviettes pour les athlètes à une Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale.

- **180 000 serviettes produites** (50 000 serviettes « lookées » et 80 000 blanches) ;
- **Des serviettes utilisées par les athlètes** sur des sites emblématiques (par exemple les serviettes des joueurs de tennis à Roland-Garros) ;
- **24 personnes mobilisées dans les ateliers du réseau** sur 8 semaines de production pour la fabrication des serviettes ;
- **Fabrication 100% française** dans une perspective de réduction des émissions de GES.





ILS SE SONT ENGAGÉS AVEC PARIS 2024

GERFLOR

Entreprise française de renommée mondiale spécialisée dans les revêtements de sol, Gerflor, Supporteur Officiel de Paris 2024, a fourni plus de 33 000 m² de sols sportifs, soit 40 terrains pour 8 disciplines (handball, volleyball, volleyball assis, rugby fauteuil, basketball fauteuil, boccia, goalball, parabadminton).

Dans le cadre de sa démarche we care / we act, Gerflor porte un soin particulier à la diminution de l'empreinte carbone de ses sols et à la limitation de la consommation de ressources. En proposant des sols sportifs contenant en moyenne 35% de matériaux recyclés et 100% recyclables, le groupe affirme son engagement dans la protection de l'environnement. Enfin, Gerflor a trouvé une destination de réemploi dans des établissements sportifs ou scolaires, pour la totalité des sols utilisés pendant les Jeux de Paris 2024. À travers toute la France, des milliers de licenciés auront la chance de réaliser leurs exploits sur les sols Gerflor de Paris 2024, suivant les traces des plus grands champions.

↑ Sol officiel de Handball des Jeux de Paris 2024
Stade Pierre Mauroy à Lille

↓ Réemploi du sol au CREPS de StrasbourgMauroy à Lille



GYMNOVA

GYMNOVA, Supporteur Officiel de Paris 2024, en charge de fournir les équipements gymniques, est engagé dans une démarche environnementale et souhaite jouer un rôle moteur dans la transition écologique.

Dans le cadre des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, GYMNOVA s'est engagé à :

- Utiliser des matériaux 100 % recyclables et à regrouper certains conditionnements lorsque cela était possible pour réduire leur impact sur l'environnement.
- Récupérer l'ensemble des équipements mis à disposition soit l'équivalent de 5 plateaux complets. Ils seront réhabilités, contrôlés puis revendus en seconde vie à des tarifs préférentiels pour des clubs ou associations françaises.

FOCUS INNOVATION

POLYTAN

FOURNISSEUR DE LA MOQUETTE DU HOCKEY SUR GAZON

Polytan, fournisseur du sol pour le hockey sur gazon, a développé le tout premier gazon bas carbone (certifié par une société accréditée) pour les Jeux de Paris 2024. Il est composé à 80% de matériau d'origine biologique (issu d'un sous-produit de la transformation de la canne à sucre), ce qui permet d'éviter l'émission de 73 teq CO₂ par rapport à la production d'une même surface avec un gazon conventionnel, tout en conservant un niveau de performance optimal répondant aux exigences de la Fédération internationale de hockey. La technologie développée permet également de limiter le frottement de la surface et l'abrasion, réduisant la quantité d'eau nécessaire pour lubrifier la surface lors des compétitions.

ÉVOLUTION DU CAHIER DES CHARGES DE LA FÉDÉRATION INTERNATIONALE DE SKATEBOARD

Le skateboard a fait sa deuxième apparition olympique lors des Jeux de Paris 2024. Le Comité a souhaité, en accord avec la Fédération internationale, privilégier le recours au bois, un matériau naturel à plus faible impact environnemental, à hauteur de 60 % pour la construction des bowls utilisés lors des épreuves place de la Concorde. Le béton, lui, était entièrement recyclé. Un travail conjoint qui a inspiré la Fédération Internationale de skate, puisqu'elle a fait évoluer son cahier des charges et demande désormais un minimum de 60 % de bois pour les structures des compétitions. Après discussions avec la DIJOP et l'ANS, et grâce à un financement de la SOLIDEO, l'aire de compétition de Skateboard Street du Parc Urbain La Concorde et l'aire d'échauffement seront réimplantées en Seine-Saint-Denis après les Jeux.

MOBILISER LE PUBLIC AUTOUR DES EQUIPEMENTS SPORTIFS

ECOLOGIC

Ecologic, éco-organisme en charge notamment des équipements sportifs a co-créé avec les équipes du comité d'organisation de Paris 2024 « Entrez dans l'aRRRène, » un dispositif d'animation et de sensibilisation pour accompagner sur l'ensemble du territoire français, les relais de la flamme olympique et paralympique, et aller à la rencontre des publics afin de promouvoir la protection de l'environnement et la pratique sportive durable et inclusive.

Ce dispositif a pour ambition de proposer une expérience immersive, ludique et pédagogique fondée sur le principe des trois R (pour Réparer, Réemployer, Recycler), sous forme de quizz, Jeux et d'exposition photos. L'expérience est renforcée par un atelier DIY, où chacun·e peut réaliser un porte-clefs confectionné à partir de pneus de vélos usagés, collectés par Ecologic aux quatre coins de la France. L'idée est qu'en ressortant de cette arène, les visiteurs détiennent toutes les clefs et les connaissances pour passer à l'action et devenir ambassadeurs du sport durable.

Suite aux relais olympique et paralympique, l'aRRRène a fait escale aux Invalides, pendant les épreuves de para tir à l'arc et du para marathon. En tout, ce sont environ 60 000 personnes qui ont été sensibilisés par les équipes d'Ecologic.



Dès le démarrage de nos échanges avec Paris 2024 pour proposer aux publics des animations en lien avec le sport et l'environnement, nous avons constaté l'alignement totale de nos valeurs et de nos engagements. Aux Invalides, nous avons rempli notre mission avec la fierté de pouvoir contribuer à la durabilité des Jeux et donc un peu à leur réussite. Cette séquence a renforcé notre légitimité et notre ambition à agir pour un futur durable. Être au cœur des Jeux, nous a permis d'accroître la notoriété notre filière et surtout de faire connaître nos solutions concrètes à portée de toutes et tous. »

PAULINE VILLARD
RESPONSABLE ANIMATION & COORDINATION
ECONOMIE CIRCULAIRE



3.2.9 RESTAURATION

DÉFIS & CHIFFRE(S)-CLÉ(S)

A la table des Jeux de Paris 2024, l'ambition était de proposer une alimentation plus végétale, plus locale, plus responsable et toujours aussi gourmande.

A travers une offre diversifiée (snacking et repas gastronomique, petit déjeuner et dîner, buvettes et buffets), Paris 2024 avait la responsabilité de préparer et servir des millions de repas et snacks, adaptée à différents publics :

- **15 000 athlètes**, pour qui la nutrition devait rimer avec performance ;
- **Des millions de spectateurs** auxquels proposer une nourriture conviviale et pratique qui a été une partie intégrante de leur expérience dans les stades ;
- **45 000 volontaires**, les dizaines de milliers d'employés des partenaires et des prestataires du comité pour lesquels la restauration était synonyme d'énergie, et de convivialité.

Pour répondre à ces défis et mieux comprendre la transition alimentaire en cours, Paris 2024 a consulté près de 120 organisations représentant l'ensemble de la chaîne de valeur, de la production à la gestion des déchets, ainsi que des experts, ONG, nutritionnistes et, bien sûr, des athlètes. Fort de ce travail collectif, le Comité d'Organisation a pu définir une stratégie et formuler 6 engagements phares, déclinés en une soixantaine de sous-engagements, applicables selon les publics, produits et services.

LES « CAFÉS HÉRITAGE 2024 »

Avant, pendant et après les Jeux, Paris 2024, en collaboration avec l'association Les Canaux qui porte le programme ESS 2024, a donné la parole à celles et ceux qui se sont mobilisés pour des Jeux utiles et plus responsables, grâce aux podcasts Café-Héritage 2024.



← Vous pouvez découvrir le podcast « Livrer 13 millions de repas de façon responsable, le défi des Jeux » ici (ainsi que sur toutes les autres plateformes d'écoute).

6 ENGAGEMENTS

- 1 **DIVISER PAR 2 L'EMPREINTE CARBONE DES REPAS ET SNACKS DES JEUX, PAR RAPPORT À LA MOYENNE D'UN REPAS FRANÇAIS**
- 2 **S'APPROVISIONNER AVEC UNE ALIMENTATION 100% CERTIFIÉE**
- 3 **DIVISER PAR 2 LA QUANTITÉ DE PLASTIQUE À USAGE UNIQUE**
- 4 **ÉVITER AU MAXIMUM LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE ET VALORISER 100% DES RESSOURCES ALIMENTAIRES NON CONSOMMÉES**
- 5 **ASSURER 100% DE SECONDE VIE POUR LES ÉQUIPEMENTS ET LES INFRASTRUCTURES**
- 6 **ASSURER AU MINIMUM 10% D'INSERTION PROFESSIONNELLE SUR TOUS LES SITES**

Ces ambitions ont été intégrées dans l'ensemble des appels d'offre et appels à manifestation d'intérêt portant sur la restauration. La durabilité comptait ainsi pour 20% de la note attribuée aux candidats en phase offre et jusqu'à 30% pour la restauration du Village des athlètes, un niveau d'engagement qui a su interpeller le secteur de la restauration collective, fortement mobilisé pour répondre à ces attentes inédites. Une fois les marchés attribués, des pénalités financières ont été contractuellement associées au respect des engagements en la matière.



Pour les Jeux de Paris 2024, nous avons pour ambition de faire bouger les lignes dans la restauration. C'était un défi immense pour des millions de repas à distribuer en quelques semaines. Grâce à l'implication de tous nos partenaires et prestataires, nous avons pu proposer une offre plus végétale, plus locale, plus responsable, qui a plu aux spectateurs, aux athlètes ou aux volontaires. En créant de nouvelles recettes, en modifiant leurs process, en recrutant différemment, nos prestataires ont bénéficié des Jeux comme d'un accélérateur important afin d'aller vers des pratiques plus durables et entamer des transformations de fond. Après les Jeux, c'est un nouveau départ pour le secteur. »

PHILIPP WÜRZ
RESPONSABLE RESTAURATION, NETTOYAGE
ET GESTION DES DÉCHETS DE PARIS 2024

ENGAGEMENT 1 DIVISER PAR 2 L'EMPREINTE CARBONE DES REPAS ET SNACKS

L'alimentation représente 22% des émissions carbone d'un français.¹²⁶ En prenant l'objectif de diviser par 2 l'empreinte carbone des repas et snacks durant les Jeux par rapport à un repas moyen français, Paris 2024 s'est fixé un défi de taille pour contribuer à une transformation de la restauration dans les stades et au-delà.

Végétaliser l'offre alimentaire est le premier levier permettant de réduire l'empreinte carbone de la restauration de manière significative, tout en valorisant une alimentation plus saine pour l'ensemble des publics. Toutefois, dans le cadre des Jeux, le service de restauration des athlètes devait respecter les conditions fixées par leurs demandes, Paris 2024 a donc pu travailler sur les autres populations concernées.

Actions clés pour y parvenir :

- **Engager les partenaires et prestataires de restauration :**
 - Présentation des ambitions sur la végétalisation dès la phase d'appel d'offres ;
 - Intégration d'un partenaire sur la gamme « Traiteur végétal » pour accompagner les prestataires dans la réalisation de nouvelles recettes ;
 - Organisation de séances de test des recettes pour les différentes cibles afin de valider une cohérence de gamme sur l'ensemble des Jeux.
- **Proposer une large gamme de produits gourmands :**
 - 60% de recettes (sandwichs, plats chauds et froids) végétariennes proposées aux spectateurs ;
 - 50% de repas végétariens avec certains jours 100% des repas végétariens pour le personnel, les volontaires et les prestataires ;
 - Augmentation de l'offre végétale disponible au Village des athlètes, sans volonté de modifier les régimes alimentaires des athlètes pour quelques jours, élément clé dans la performance.
- **Sensibiliser les consommateurs :**
 - Adoption d'un discours positif, en valorisant les bienfaits pour la santé et l'environnement, pour engager le plus grand nombre au-delà des habitudes alimentaires ;
 - Formation des volontaires et du staff à travers des vidéos, pour expliquer les choix de Paris 2024 et faire adhérer le plus grand nombre ;
 - Affichage dans les points de vente et dans les espaces de restauration pour promouvoir une alimentation plus végétale, à la fois bonne pour l'homme et la planète à travers des messages comme « Veggie is tasty », « Veni, Vedi, Veggies », ou « Chou must go on ».

126 La décomposition de l'empreinte carbone de la demande finale de la France par postes de consommation : transport, alimentation, habitat, équipements et services – Commissariat Général au Développement Durable - 2022

DÉMONSTRATEUR

Le Parc Urbain de la Concorde – Le premier site avec une offre 100 % végétarienne pour le grand public.

Pour l'offre de restauration du Parc Urbain à La Concorde, Paris 2024 a pris un virage inédit avec pour la première fois dans l'histoire des Jeux une offre grand public 100% végétarienne. Une quinzaine de recettes ont été proposées, et les ventes ont été aussi importantes que sur les autres sites. A travers cette action, Paris 2024 a souhaité démontrer qu'une alimentation bas carbone peut rencontrer l'adhésion du public.

BILAN

Afin de réaliser un bilan précis, Paris 2024 a mis en place plusieurs outils de suivi des ventes et des consommations dans les différents sites. Ces outils ont intégré le pilotage du poids carbone des repas.

En s'appuyant sur l'utilisation d'une trentaine de facteurs d'émission, un bilan carbone spécifique pour les activités de restauration a été réalisé.

Sur l'ensemble des repas servis, l'impact carbone moyen reste similaire à un repas moyen français et ce en considérant qu'une partie des repas ont été servis aux athlètes, dont les émissions moyennes par repas étaient de deux fois supérieures à celles d'un repas moyen français. D'importants efforts de réduction ont donc été entrepris sur les autres populations, avec par exemple l'objectif de 1kg eqCO² par repas respecté pour la workforce.

Au total, le bilan carbone de la restauration a été réduit de 23% à iso-volume de consommation de repas grâce aux actions de réduction mises en place, en comparaison à une estimation de l'impact carbone sans actions de réduction.

La végétalisation de l'alimentation a été un facteur de succès primordial pour y parvenir :

- **40% des « cœur de repas » achetés par le grand public étaient végétariens.** Ce ratio de produits végétariens en grand public double le taux de prise moyen sur un événement (20%) et constitue un succès. Il reste toutefois plus faible qu'attendu par Paris 2024, avec une variation importante selon les sites/prestataires. Il faut constater que malgré une communication importante et des recettes inédites pour les Jeux, une partie du grand public continue de se tourner vers les offres carnées.
- **Les consommations de repas végétariens ont été très importantes** dans les restaurants des collaborateurs, volontaires et prestataires, avec une forte adhésion grâce à une communication importante.

Un travail d'optimisation a été mené sur la définition des volumes de repas, afin d'optimiser la production et de limiter le gaspillage. Les repas non consommés ont été redistribués ce qui constitue un impact induit positif sur le bilan carbone de la restauration (mais cet induit n'est pas comptabilisé dans le bilan carbone des Jeux de Paris 2024, en cohérence avec la méthodologie CIO).

En ne comptant pas les parties "Repas des athlètes" et "Boissons, snacks" (pour lesquelles l'impact carbone des actions de réduction n'a pas été évalué), la réduction du bilan carbone de la restauration est estimée à -36%. Une approche par client permet de mettre en avant les actions et potentiels de réduction pour chacun :

- **Workforce** : l'objectif de 1 kgCO²e/repas a été atteint, grâce une végétalisation importante de l'offre.
- **Grand public et médias** : les produits carnés représentent plus de 45% de l'impact pour seulement 25% des repas vendus.
- **Athlète** : avec une consommation de protéines animales de 900 grammes / jour, l'impact carbone de l'alimentation des athlètes représente 30% du bilan carbone pour seulement 15% des repas servis.

La variation du nombre de repas par rapport à l'estimation de 2021 est liée à des optimisations et des modifications des modes opérationnels de vente et distribution de repas.

	WORKFORCE	GRAND PUBLIC ET MÉDIA	ATHLÈTES	HOSPITALITÉS	TOTAL
ESTIMATIONS INITIALES (2021- Food Vision)	3,5 M repas	6,8 M repas	2,2 M repas	500 K repas	13 millions repas
	1kgCO ² e/repas	0,5kgCO ² e/repas	2kgCO ² e/repas	3,6kgCO ² e/repas	13 000 tCO ² e soit 1kgCO ² e/repas
RÉSULTATS FINAUX (2024- Post-Jeux)	635 k repas	3,6 M repas	1 M repas	423 k repas	5,7 millions repas
	1kgCO ² e/repas	1,4kgCO ² e/repas	3,6kgCO ² e/repas	2,2kgCO ² e/repas	11 659 tCO ² e soit 2,2kgCO ² e/repas

La dynamique doit continuer dans les stades pour transformer l'essai. Dans une étude faite par Paris 2024 auprès des spectateurs sur site, certains indicateurs montrent qu'il faut continuer à végétaliser les offres dans les événements :

- **60% de ceux qui ont choisi une offre végétarienne** l'ont fait grâce à la recette proposée et/ou la communication associée. La mise en avant d'offres gourmandes végétariennes doit permettre de continuer à d'inciter les consommateurs à s'y tenter.
- **80% des personnes interrogés** ont salué l'initiative de Paris 2024 de végétaliser l'offre et 65% sont favorables à ce que d'autres événements sportifs végétalisent également les offres proposées pour les spectateurs.

Pour atteindre le 1kg eqCO²/repas, objectif fixé à l'horizon 2030 pour respecter l'accord de Paris, tous les acteurs (organisateur, prestataires, consommateurs) devront continuer à travailler collectivement pour proposer, promouvoir et découvrir une alimentation plus végétale. C'était le choix des collaborateurs et volontaires de Paris 2024 !

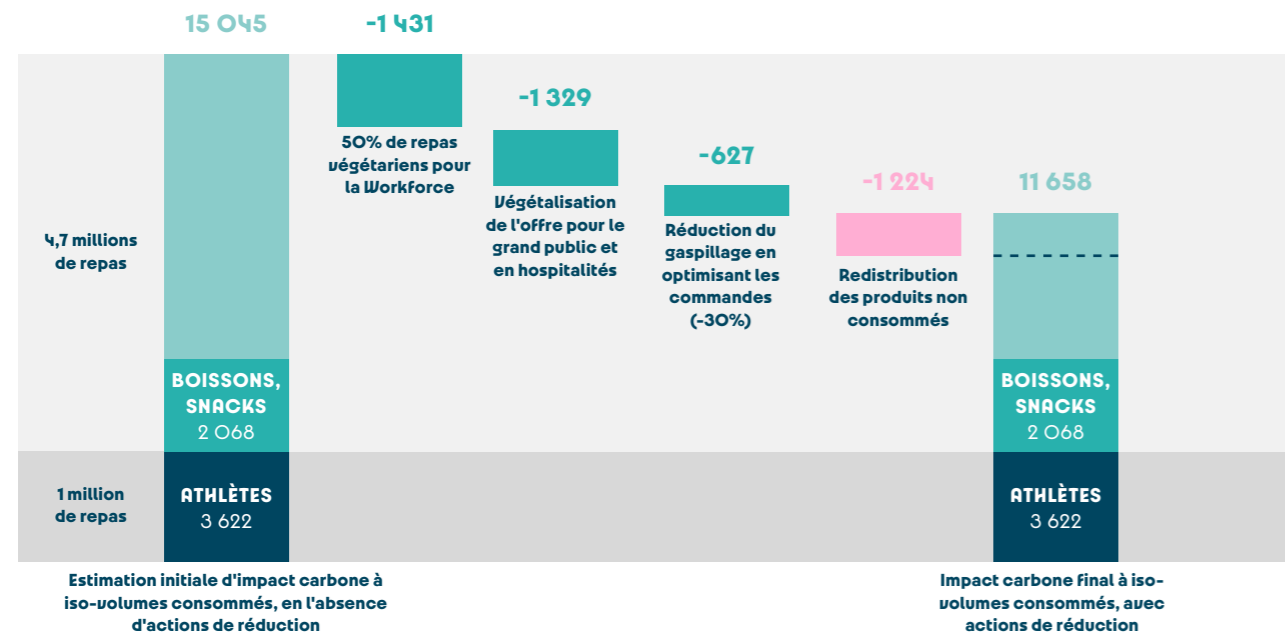
ILS SE SONT ENGAGÉS AVEC PARIS 2024

GARDEN GOURMET

Leader français du traiteur végétal, Garden Gourmet, Supporteur Officiel de Paris 2024, a proposé 20 références pendant les Jeux, contribuant ainsi à une alimentation moins carbonée. Elles ont été servies à l'ensemble des personnes présentes sur les sites de compétition et de célébration de Paris 2024 (athlètes, spectateurs, invités, médias et bénévoles).

GAIN TOTAL

3 387 teq CO² soit -23%



ENGAGEMENT 2 S'APPROVISIONNER AVEC UNE ALIMENTATION 100% CERTIFIÉE (PRODUITE EN FRANCE ET/OU LABELLISÉE DURABLE SELON LES FILIÈRES)

Après analyse de l'offre alimentaire disponible et de saison (qualité et volumes), et conformément aux règles de la commande publique et de partenariat de Paris 2024, le Comité a mobilisé ses prestataires et partenaires pour s'approvisionner avec une alimentation 100% certifiée (produite en France et/ou labellisée durable selon les filières).

Actions clés pour y parvenir :

→ S'appuyer sur l'offre disponible pour constituer les menus

- Organisation d'une dizaine d'ateliers par filière et de réunions régulières avec les différents acteurs de l'approvisionnement pour identifier les produits à privilégier ;
- Suivi des approvisionnements avec les prestataires clés représentant les volumes les plus importants pour assurer l'atteinte des ambitions ;
- Signature de partenariats clés pour sécuriser un approvisionnement responsable en s'appuyant sur des filières françaises et durables existantes.

→ Favoriser un approvisionnement local et de qualité

- Intégration d'objectifs ambitieux au cahier des charges : 80% de l'approvisionnement d'origine France et 25% de l'approvisionnement issu d'une production de proximité autour des sites de compétitions (moins de 250km), avec zéro importation par voie aérienne ; 80% de l'approvisionnement labellisé durable¹²⁷ au sens de la loi EGALIM, dont 30% issu de l'agriculture biologique ou en conversion.
- Valorisation de 100% des régions françaises au Village et/ou sur les sites de compétition.

Sur l'approvisionnement labellisé durable, Paris 2024 a fixé une ambition initiale de 80% en 2021 (soit une ambition plus forte que la Loi Egalim fixant un minimum d'approvisionnement labellisé durable à 50%). Le contexte international et inflationniste a rendu l'atteinte de cet objectif difficile pour l'ensemble des partenaires et prestataires de Paris 2024, malgré une volonté commune très forte de promouvoir et valoriser les filières françaises et durables.

127 Cf. Annexe IV

BILAN

Le Village des Athlètes représente approximativement 20% du volume d'approvisionnement en matières premières alimentaires des Jeux, avec une complexité dans la sélection des ingrédients, associée aux engagements de fourniture et menus attendus et pré-validés pour les athlètes.

Pour le restaurant du Village des athlètes, dont Paris 2024 avait la co-responsabilité directe dans l'approvisionnement des produits, les résultats par catégorie de produits sont les suivants :

- **100% des fruits et légumes de saison français**
- **100% des céréales disponibles sourcées en France**
- **100% de produits laitiers français** (hors Fromages avec une AOP européenne)
- **100% des viandes françaises** dont 60% de viandes labellisées
- **100% des œufs français** dont 70% de labélisés

La collecte des données sur le suivi des approvisionnements en matières premières alimentaires (origine des produits, labellisation des produits...) est un exercice complexe. Chaque prestataire assure un suivi des achats avec une méthodologie différente (logiciel d'achats propre, compilation des données différente...), sans collecter systématiquement l'ensemble des indicateurs.

Pour le reste des approvisionnements et à la date de réalisation du rapport, les informations n'ont été disponibles que sur environ 40% des achats réalisés en matières premières alimentaires pour Paris 2024 par ses prestataires. Les indicateurs suivants ont été atteints :

- **80% de produits d'origine France** (lieu d'origine du dernier site de transformation)
- **30% de produits labellisés**, selon la liste des labels retenus par la loi EGALIM
- **15% de produits labellisés Bio**

Même si l'ensemble des informations n'étaient pas disponible au moment de la réalisation de ce bilan, les achats en matières premières alimentaires de tous les prestataires étaient régis par des conditions contractuelles équivalentes.

En conclusion, malgré une inflation importante sur les produits alimentaires, plus de 80% des produits alimentaires sourcés par Paris 2024 et ses partenaires et prestataires étaient certifiés (d'origine française et/ou labellisés).

DÉMONSTRATEUR

Un producteur de pommes de terre à 30km du Village des athlètes.

15 tonnes de pommes de terre ont été servies au Village des athlètes. Elles provenaient d'une exploitation familiale en Ile de France, située à moins de 30 km du Village. Partout en France, plus d'une centaine de producteurs français ont œuvré au succès des Jeux.



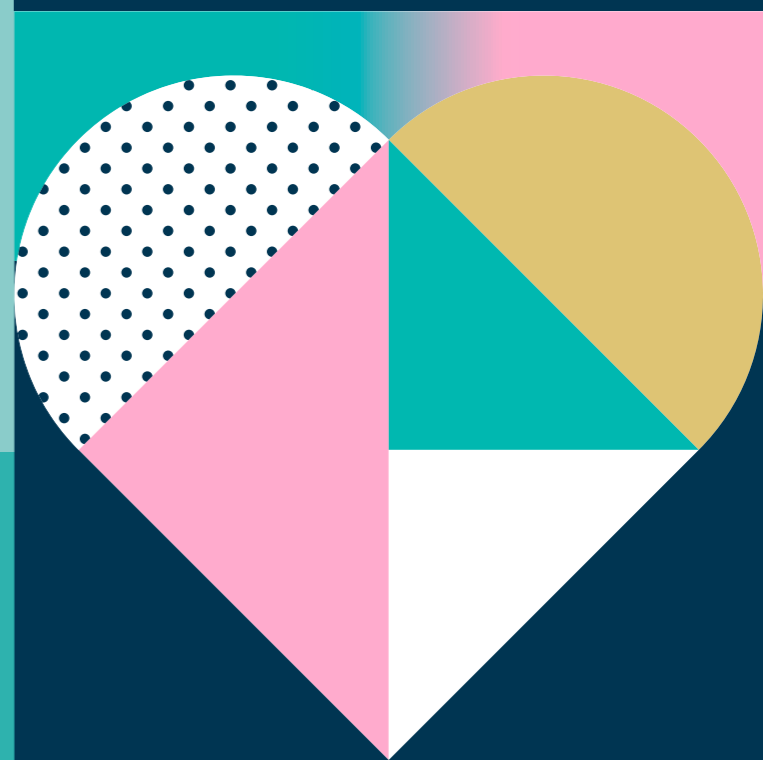
ILS SE SONT ENGAGÉS AVEC PARIS 2024

CARREFOUR

Carrefour, Partenaire Premium de Paris 2024, a approvisionné le Village des athlètes en produits locaux et français, pour tous les produits frais de la gamme Carrefour (fruits, légumes, viande, produits de la mer, etc.). Carrefour a fourni plus de 150 produits frais et bio (fruits, légumes, produits céréaliers, viande, poisson et fruits de mer). Carrefour a ainsi fait rayonner l'agriculture française et promu une alimentation durable via une sélection de produits guidée par la Vision pour la restauration de Paris 2024. Au total, ce sont plus de 100 producteurs français qui ont été mis à l'honneur et plus de 902 tonnes de marchandises ont été acheminées par Carrefour, avec 3 produits phares : banane, carotte, pomme de terre.

DANONE

Danone, Partenaire Officiel de Paris 2024, a approvisionné l'ensemble des sites de compétition en produits laitiers frais et d'origine végétale de ses marques B Corp, dont près de 90% de ses produits sont fabriqués en France. Par exemple, les boissons végétales Alpro porteuses des couleurs de Paris 2024 et qui sont fabriquées sur le site de Danone dans le sud de la France. Dans le cadre des Jeux, Danone a également développé les kiosques Yaourt & co, proposant des nouvelles recettes à base de ses produits iconiques (Danone, Danette, HiPro). Ce concept intègre une solution de distribution innovante pour limiter l'utilisation de plastique à usage unique sur plusieurs sites de compétitions.



ENGAGEMENT 3 DIVISER PAR 2 LA QUANTITÉ DE PLASTIQUE À USAGE UNIQUE

En accord notamment avec les dynamiques portées par la Ville de Paris, avec l'appui de ses partenaires et prestataires, Paris 2024 a fait de la réduction du plastique à usage unique l'un des axes majeurs de sa stratégie d'économie circulaire et de restauration plus responsable.

Actions clés pour y parvenir :

→ **Proposer un modèle de distribution des boissons inédit :**

- Pour la vente au grand public et la distribution de boissons aux accrédités : installation de 700 fontaines à boissons rafraîchissantes sans alcool déployées par Coca-Cola, dont 200 dans les Villages des athlètes. Une partie d'entre elles étaient utilisées dans les buvettes sur 8 sites parisiens pour le grand public ;
- Partout où les fontaines ne pouvaient pas être installées, recours à des bouteilles en verre consignées et réemployables, notamment dans les buvettes de 5 sites de compétitions ;
- Quand les conditions d'opération ne permettaient ni l'installation de fontaines ni l'utilisation de bouteilles en verre, utilisation des bouteilles en PET recyclé¹²⁸, retenues à la source en vue de faciliter leur recyclage ;
- Pour la distribution d'eau gratuite : installation par Paris 2024 de 450 fontaines à eau temporaires et gratuites sur les sites sportifs pour permettre à chacun de s'hydrater librement, et valorisation sur les sites existants, en application de la loi EGALIM ;
- Respect de la demande des athlètes, avec la mise en place d'un double parcours avec et sans bouteille plastique à usage unique permettant d'assurer une sécurité alimentaire optimale et d'éviter les risques de « dopage par sabotage » grâce au bouchon scellé.

128 PET recyclé = Pour Coca-Cola, Sprite, Fanta et Tropic : emballage comportant au moins 90% de matières recyclées. Pour FuzeTea : emballage comportant au moins 82% de matières recyclées

→ **Favoriser l'utilisation de la gourde pour tous :**

- Fourniture de plus de 180 000 gourdes par Paris 2024 pour les athlètes, officiels, personnel, volontaires, médias...
- Distribution de boissons pour l'ensemble de la workforce et aux volontaires uniquement à partir de fontaines à eau et à boissons dans les restaurants et espaces de pause ;
- Autorisation de gourdes à l'entrée des sites, notamment pour les spectateurs et l'accès à des fontaines à eau gratuites sur tous les sites ;
- Mise en avant du parcours « zéro plastique à usage unique » pour tous et sur l'ensemble des sites, afin d'encourager l'adoption de la gourde, avec des messages de la campagne Better Together : « Have a gourde day », « Eau là là », « Tap water is top water ».

→ **Réduire le recours au plastique à usage unique dans les emballages :**

- Edition d'un guide des emballages dans la restauration avec CITEO, partagé à l'ensemble des partenaires et prestataires ;
- Vente des boissons pour le grand public via des gobelets consignés et réemployables – en anticipant la seconde vie des gobelets restants (revente ou don) ;
- 100% de vaisselle réutilisable pour les restaurants du Village des athlètes, ce qui était un engagement inédit pour des Jeux ;
- La mise en place d'un système de consigne pour le réemploi des contenants pour certaines offres à emporter sur les sites de compétitions et de non-compétitions.

DÉMONSTRATEUR

Le kiosque à yaourt sans plastique à usage unique.

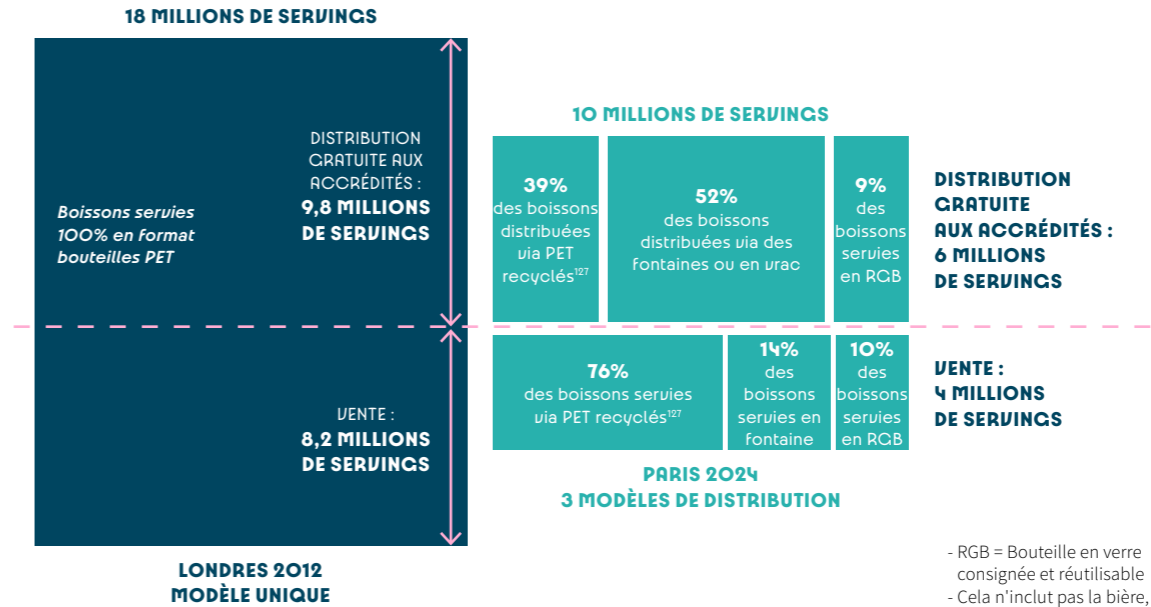
Avec Danone, Partenaire Officiel de Paris 2024, une offre de bar à yaourt sans plastique à usage unique a été développée pour les spectateurs des Jeux. Sur 3 sites de compétitions de Paris 2024, les spectateurs ont pu déguster une des recettes proposées alliant yaourt et toppings, dans un pot réutilisable et une cuillère comestible. Cette offre a été possible notamment grâce à l'innovation de distributeurs à yaourts.



© Alexandre Vix / Paris 2024

BILAN

À la suite de l'analyse des consommations des boissons durant les Jeux, le nouveau modèle mis en place par Paris 2024 et Coca-Cola a permis de dépasser les objectifs initialement fixés.



-52% DE PLASTIQUE À USAGE UNIQUE SUR LA FOURNITURE DE BOISSONS PAR PARIS 2024 (EN POIDS) en comparant les modèles de distribution, à iso-volumes de boissons consommées, par rapport à Londres 2012

-70% DE BOUTEILLES EN PLASTIQUE À USAGE UNIQUE UTILISÉES POUR LA FOURNITURE DE BOISSONS PAR PARIS 2024 (EN NOMBRE DE SERVINGS) en intégrant la diminution du volume de boissons servies par Paris 2024 par rapport à Londres 2012

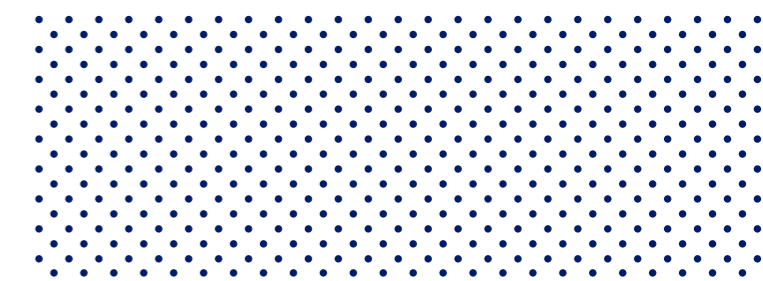
Une forte utilisation de la gourde durant les Jeux.

- **L'analyse des consommations enregistrées a mis en avant une baisse de consommation de boissons.** En parallèle, l'utilisation de la gourde a été fortement encouragée à tous les niveaux. Il est à noter que les consommations aux fontaines publiques et en libre accès n'ont pas été comptabilisées.
- **L'analyse des ventes au grand public a mis en avant une baisse importante des ventes** par rapport aux estimations initiales et en particulier des ventes d'eau par rapport au mix (50% d'eau / 50% de sodas) que l'on retrouve sur la plupart des événements. Cela peut notamment s'expliquer par l'installation et mise à disposition de fontaines à eau gratuites sur les sites, une communication importante encourageant l'utilisation de la gourde et une signalétique identique et facilement repérable pour tous les points d'eau.
- **Une étude faite auprès des spectateurs a mis en avant que 4 spectateurs sur 5 sont venus avec une gourde** sur les sites de Paris 2024. Pour 30% des spectateurs, c'est la communication de Paris 2024 qui a déclenché le fait de venir avec une gourde.

ILS SE SONT ENGAGÉS AVEC PARIS 2024

RE-UZ

Re-uz, Supporteur Officiel de Paris 2024, a été un acteur essentiel dans le travail de Paris 2024 pour diviser par deux la quantité de plastique à usage unique en phase de consommation. Re-Uz a fourni des contenants alimentaires réemployables et des gobelets. Ces derniers étaient disponibles dans tous les points de vente où des boissons étaient commercialisées. Re-uz, Paris 2024 et les concessionnaires ont également mis en place un système de consignes et ont assuré la logistique, la livraison et le lavage de tous les contenants. Les mêmes gobelets ont été utilisés pour les Jeux Olympiques et Paralympiques.



ENGAGEMENT 4 VALORISATION DES RESSOURCES ALIMENTAIRES NON CONSOMMÉES

La nécessité de proposer une offre alimentaire disponible à une telle échelle en quantités suffisantes et sans ruptures de stock pose de nombreux défis dans la lutte contre le gaspillage alimentaire. Paris 2024 a mobilisé à ses côtés un large écosystème d'acteurs pour relever ce défi.

Actions clés pour y parvenir :

→ Réduire le gaspillage alimentaire à la source :

- Réalisation d'un diagnostic détaillé des potentielles sources de gaspillage alimentaire pour construire un plan d'actions pour chaque type de prestation ;
- Mise en place de rotations à la journée (et non à chaque service) en particulier au Village des athlètes et pour les offres en format " buffet ", avec également une réduction de la taille des assiettes pour inciter les convives à se resservir ;
- Sensibilisation des consommateurs à travers des vidéos et/ou affichages en restaurant.

→ S'entourer d'experts pour collecter les produits non consommés :

- Réalisation d'un cahier d'impact avec Les Canaux pour identifier toutes les solutions pour valoriser les produits non consommés ;
- Signature d'une convention avec trois associations : La Fédération Française des Banques Alimentaires, Les Restos du Cœur, Le Chainon Manquant ;
- Organisation d'échanges réguliers avec les associations et l'écosystème de la lutte contre la précarité alimentaire dont les services de la Ville de Paris pour faciliter la mobilisation en période estivale.

→ Piloter finement l'organisation et le suivi des collectes :

- Répartition des sites à collecter entre les différents acteurs, suivi d'une mise en relation avec chaque prestataire, d'une visite de chaque site et l'anticipation de l'accès sur site pour tous ;
- Définition d'un process d'accès, de communication et de collecte avec chaque acteur et formation des personnes impliquées dans toutes les phases ;
- Création d'un poste dédié à la lutte contre le gaspillage alimentaire chez Paris 2024 ;
- Pilotage quotidien des collectes et soutien pour le bon déroulement des opérations.

DÉMONSTRATEUR

Un contact unique pour organiser la redistribution des produits alimentaires non consommés pour l'écosystème étendu de Paris 2024.

Durant les Jeux, de nombreux acteurs ont souhaité faire des dons de produits alimentaires non consommés (prestataires, partenaires, délégations des athlètes, diffuseurs, collectivités...). Afin de simplifier l'organisation des associations pour limiter la sollicitation de leurs ressources limitées, Paris 2024 a mis en place une centralisation de toutes les demandes afin de répartir l'effort demandé aux associations pour collecter l'ensemble. Cette centralisation a également permis de tracer l'ensemble des dons réalisés.

BILAN

Grâce à la mobilisation de tous, les Jeux de Paris 2024 ont permis la mise en place d'un dispositif inédit pour la redistribution de produits alimentaires :

- **300 tonnes de produits alimentaires redistribués** à des publics en précarité alimentaire, ce qui représente environ 600 000 repas redistribués à des bénéficiaires.
- **600 collectes** durant les Jeux Olympiques et Paralympiques et les phases de transition et de démontage
- **480 bénévoles mobilisés**, à travers un large réseau associatif

Par catégorie de produits :

- 25% de fruits ;
- 25% de laitage ;
- 15% de sandwiches ;
- 15% de plats préparés ;
- 20% d'autres produits : desserts, viande, boissons...

Les volumes de produits collectés ont permis aux associations de continuer leurs activités de lutte contre la précarité alimentaire durant l'été. Cela représente environ 10% des volumes de repas produits, ce qui est le ratio moyen dans l'évènementiel ou la restauration collective par rapport au nombre de repas produits.

Sur les 300 tonnes collectées, 10% des produits collectés sont des dons faits par des délégations étrangères à la suite de leur départ du Village des athlètes, au sein duquel elles apportent de nombreux produits secs (barres de céréales, pâte à tartiner, produits du petit-déjeuner, café...). Cela a été permis grâce à un travail important de sensibilisation fait auprès des délégations en amont des Jeux.

ILS SE SONT ENGAGÉS AVEC PARIS 2024



La Fédération Française des Banques Alimentaires, premier réseau d'aide alimentaire en France, a collecté les surplus alimentaires liés au parcours de la Flamme Olympique, pendant les Jeux Olympiques et Paralympiques. Les Banques Alimentaires ont collecté sur une majorité de sites dont le Village Olympique, permettant ainsi la distribution de plus de 192 000 repas aux personnes en situation de précarité alimentaire. La réussite solidaire et inclusive de cette opération d'envergure a fait la fierté des 350 bénévoles engagés et renforcé la volonté du réseau de nouer des partenariats forts avec le milieu sportif pour lutter contre le gaspillage alimentaire. »

FÉDÉRATION FRANÇAISE DES BANQUES ALIMENTAIRES



Alors que la pauvreté progresse, les bénévoles des Restos ont su avec les équipes des Jeux se mobiliser pour récupérer plusieurs dizaines de tonnes de denrées. Ce travail conjoint a permis de distribuer ces produits, notamment des produits frais, aux personnes accueillies et de participer à la diversification des sources d'approvisionnements de l'association tout en luttant contre le gaspillage alimentaire. »

RESTOS DU CŒUR



Nous sommes fiers d'avoir contribué à des Jeux responsables et solidaires et d'avoir incarné les valeurs du partage et du collectif, des valeurs fortes et communes aux mondes du sport et de la solidarité. Avec une centaine de bénévoles mobilisés et plus de 80 000 repas frais de qualité collectés et immédiatement redistribués à une vingtaine d'associations de solidarité locales, c'est pour nous une très belle opération. »

LE CHAÎNON MANQUANT

ENGAGEMENT 5 ASSURER LA SECONDE VIE DES ÉQUIPEMENTS ET INFRASTRUCTURES

En lien avec la stratégie d'économie circulaire de Paris 2024 et le Guide d'écoconception des infrastructures temporaires, les activités de restauration ont également été intégrées à cette stratégie. Pour l'ensemble des équipements et infrastructures temporaires, Paris 2024 a privilégié autant que possible le recours à la location.

Actions clés pour y parvenir, en 3 étapes :

- **Dimensionner au plus juste les besoins en infrastructures temporaires** en mutualisant les besoins pour les différents services de restauration et s'appuyant sur les structures existantes ou déportées à proximité ;
- **Anticiper la seconde vie** : 100% des équipements ont eu une seconde vie identifiée, en amont des Jeux, grâce à l'identification de bénéficiaires internes ou externes (en priorisant la location, le réemploi, la revente ou le don) ;
- **Suivre les étapes de démontage et piloter la seconde vie des équipements** : 100% des infrastructures temporaires ont été réemployées après les Jeux, dont 95% des matériels ont été réintégrés dans le parc locatif de notre prestataire.

DÉMONSTRATEUR

LOCACUISINES, prestataire retenu pour la fourniture des équipements de cuisine a proposé une offre intégrant un haut niveau d'économie circulaire et de réduction des émissions carbone dans le cadre des Jeux avec des actions clés :

- 100% des modules fabriqués en France avec 75% de matériels français ;
- Mise en place de panneaux photovoltaïques sur 4 structures du site Eiffel-Champs de Mars ;
- Transport des modules venus de Toulouse par le rail ;
- Revente de matériels utilisés par Paris 2024 pour du reconditionnement par Vesto ou Alpagga.

ENGAGEMENT 6 DÉVELOPPER DES PRATIQUES INCLUSIVES ET CRÉATRICES DE VALEUR

En accord avec sa stratégie responsable des achats et avec sa Charte sociale, Paris 2024 s'est fixé des objectifs ambitieux, qui engagent ses fournisseurs sur une évolution de certaines pratiques habituelles du secteur.

Actions clés pour y parvenir :

- **Viser un taux minimum d'insertion professionnelle de 10% :**
 - Des clauses d'insertion permettant de réserver 10 % des heures travaillées à des personnes en difficulté d'accès à l'emploi ont été prévues par Paris 2024 avec le soutien de l'État et des collectivités locales pour que chaque entreprise soit accompagnée par un binôme Conseiller France Travail / Facilitateur de Clauses d'insertion (pour mobiliser tous les acteurs de l'emploi sur un territoire et sourcer les candidats au plus près des besoins de chaque attributaire).
 - A titre d'exemple, le prestataire " restauration " du Stade Olympique a réalisé un taux d'insertion de près de 37% parmi les 1 300 employés des buvettes pendant les Jeux Olympiques.
- **Encourager le recours aux acteurs de l'ESS et aux TPE-PME** pour réaliser les prestations, en privilégiant leur ancrage territorial en fonction du lieu de la prestation. La plateforme ESS 2024 créée par Paris 2024 et opérée par Les Canaux facilite également leur accès aux marchés. Plusieurs entreprises de Seine-Saint-Denis et de Paris, identifiées dans le réseau de l'ESS ont notamment remporté des marchés de restauration sur des sites de Paris 2024.

BILAN

En début d'année 2024, le Comité d'organisation s'est fixé un objectif de 605 000 heures d'insertion à réaliser sur ses marchés stratégiques. Et la restauration a été identifiée comme une famille d'achat prioritaire dans laquelle 63 marchés étaient identifiés pour un total de 223 850 heures d'insertion.

Pour atteindre cet objectif, Paris 2024 a travaillé en étroite collaboration avec tous les acteurs de l'Emploi et de l'insertion sur chacun des territoires (au 1er rang desquels France Travail et les Facilitateurs de clauses d'insertion) pour faire en sorte que chaque entreprise ayant des engagements d'insertion puisse être accompagnée dans le sourcing des candidats au plus près de ses sites d'intervention.

Finalement, 304 500 heures d'insertion ont été renseignées par les entreprises de la restauration. Ainsi, 2 131 personnes éloignées du marché du travail ont été recrutées les prestataires de Paris 2024. Ces chiffres seront définitivement consolidés au 30 novembre 2024.

ILS SE SONT ENGAGÉS AVEC PARIS 2024



Sodexo Live! a assuré une offre de restauration d'une ampleur exceptionnelle au Village des athlètes et sur 14 sites de Paris 2024. Acteur majeur de l'emploi en France, Sodexo Live! a largement recruté des personnes éloignées de l'emploi ainsi que de personnes en situation de handicap. Une attention particulière a été portée sur la formation et l'intégration des collaborateurs, afin de contribuer à leur employabilité. Des sessions spécifiques ont été organisées pour faciliter la prise de poste de chaque salarié, mais également pour développer les compétences nécessaires à un ancrage durable dans ce secteur d'activité. 1152 « Open Badges » ont été distribués à 757 collaborateurs pour valoriser les compétences acquises. »

SODEXO LIVE!



© Maja Hitić/Getty Images

ZOOM SUR LE SITE DE LA CONCORDE

Dès la phase de candidature, Paris 2024 a veillé à ce que les sports urbains puissent s'épanouir sur leur territoire naturel, hors des stades traditionnels, au cœur même de la ville. La transformation temporaire de la place de la Concorde en une scène ouverte en est la parfaite illustration. Les épreuves de BMX freestyle, de breaking, de skateboard et de basketball 3x3 ont été mises à l'honneur sur cette place emblématique de Paris, devenue le temps des Jeux Olympiques un parc urbain d'exception.

En 2014, le CIO a mis en place l'Agenda olympique 2020, invitant les comités d'organisation des Jeux à ajouter ponctuellement de nouveaux sports à leurs programmes, ainsi que de nouvelles épreuves. Paris 2024 a donc décidé d'ajouter plusieurs nouveaux sports : le breaking, le surf, le skateboard (street et bowl) et l'escalade. Quelques autres disciplines déjà au programme de précédentes éditions ont aussi rejoint le programme de Paris 2024 dans cet esprit de modernité, comme le basketball 3x3, sport urbain le plus pratiqué au monde, et le BMX freestyle, parent acrobatique du BMX race.

La décision de rassembler et mutualiser les ressources nécessaires pour quatre sports en un même site a notamment permis de faciliter les opérations de montage et d'approvisionnement. L'accès au site était quant à lui garanti par les transports en commun, grâce à la densité du réseau de transport en commun francilien. Comme pour chaque site des Jeux, une attention particulière a été portée au dernier kilomètre, fondamental notamment pour les personnes à mobilité réduite.

Voici quelques actions environnementales déployées sur ce site :

- Le site de La Concorde répondait à deux engagements phares de Paris 2024, celui d'éviter la construction de nouvelles infrastructures qui n'auraient pas d'héritage et de mettre le sport au cœur de la ville en faisant des monuments parisiens le théâtre des compétitions sportives ;
- La Place de la Concorde, protégée au titre des monuments historiques comme le jardin des Tuileries, a conduit les équipes à relever un réel défi d'insertion des installations en préservant le patrimoine, les perspectives et les alignements du site tout en le mettant en valeur et au service de la scénographie des épreuves sportives ;

- Paris 2024 a également fait le choix de privilégier le bois sur près de la moitié des zones spectateurs. Matériau durable et bas carbone par excellence, le bois utilisé provient de forêts françaises gérées durablement. Les structures temporaires ayant été louées, elles seront réemployées sur d'autres événements ;
- Site pilote des nombreuses solutions mises en place par Paris 2024 pour organiser un événement plus responsable, La Concorde est le premier site de compétition de l'histoire des Jeux à avoir proposé une offre 100% végétarienne pour les spectateurs, tout en favorisant un approvisionnement local. Afin de limiter l'utilisation de plastique à usage unique, 100% des boissons étaient servies aux spectateurs, journalistes, volontaires et membres de l'équipe Paris 2024, grâce à des fontaines ou des bouteilles en verre consignées ;
- La place de la Concorde, le Champ de Mars ou encore le Trocadéro ont été équipés de bornes électriques événementielles raccordées au réseau public de distribution électrique avec Enedis et alimentées en électricité 100% renouvelable. Une solution permettant d'éviter le recours aux groupes électrogènes et l'utilisation d'énergies fossiles, mais aussi pérenne puisque ces bornes resteront en héritage, permettant d'améliorer la performance environnementale des événements à venir ;
- Le skateboard a fait sa deuxième apparition olympique lors des Jeux de Paris 2024. Le Comité a souhaité, en accord avec la Fédération internationale, privilégier le recours au bois, un matériau naturel à plus faible impact environnemental, à hauteur de 60 % pour la construction des bowls utilisés lors des épreuves place de la Concorde. Le béton, lui, était entièrement recyclé. Après discussions avec la DIJOP et l'ANS, et grâce à un financement de la SOLIDEO, l'aire de compétition de Skateboard Street du Parc Urbain La Concorde et l'aire d'échauffement seront réimplantées en Seine-Saint-Denis après les Jeux.



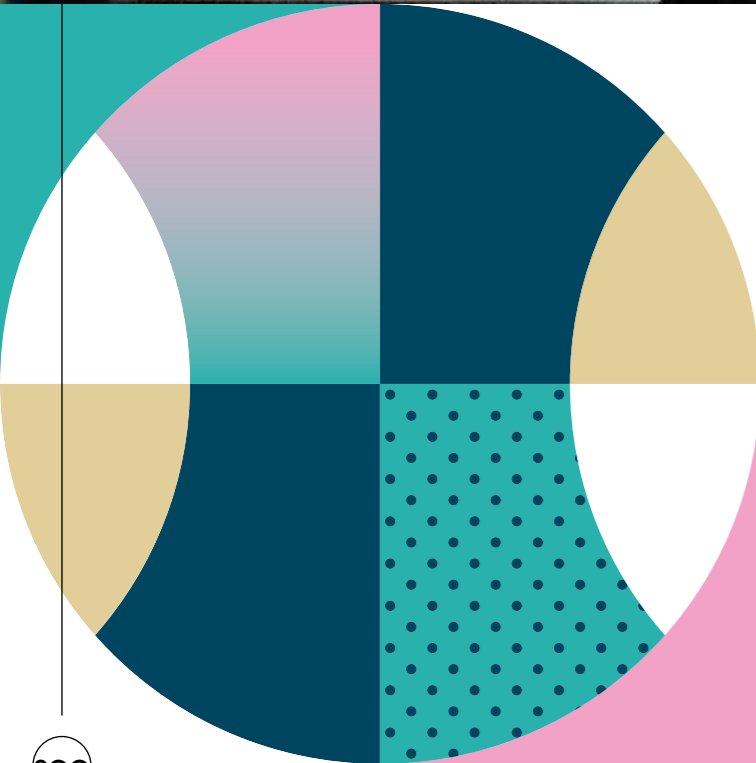
3.2.10 GESTION DES DÉCHETS

DÉFIS & CHIFFRE(S)-CLÉ(S)

La gestion des déchets désigne toutes les opérations de collecte, de transport, de valorisation et d'élimination des déchets et, plus largement, toute activité participant à la prise en charge des déchets depuis leur production jusqu'à leur traitement final. Réaliser ces opérations à l'échelle du plus grand événement mondial sportif jamais organisé en France est un défi d'envergure.



© Geoffroy Van Derhasselt/Paris 2024



LES RÉALISATIONS DE PARIS 2024

Paris 2024 a cherché à éviter au maximum les déchets et de valoriser ceux ne pouvant être évités, tout en contribuant à la structuration de filières et à la sensibilisation des publics.

+1M DE M² À NETTOYER SUR 40 SITES DIFFÉRENTS

4 200 ACCRÉDITÉS travaillant au nettoyage et à la gestion des déchets

1,3M DE ROULEAUX DE PAPIER TOILETTE UTILISÉS

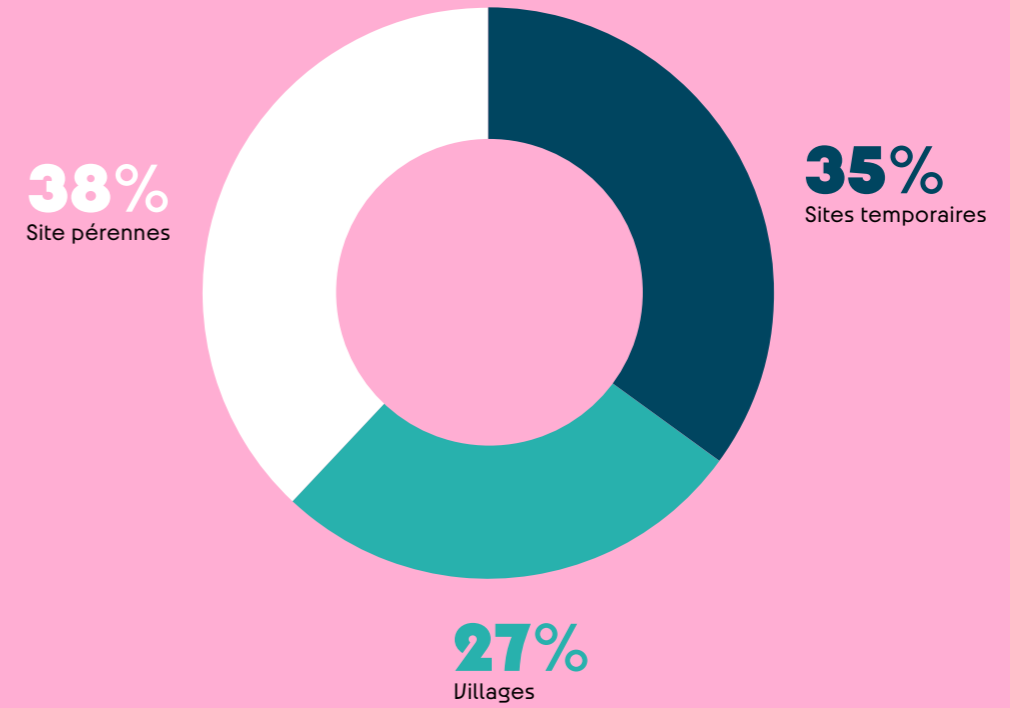
3 750 T DE DÉCHETS ont été traités durant la phase opérationnelle sur l'ensemble des sites

78,6% DE DÉCHETS lors de la phase opérationnelle ont été valorisés ou évités (par rapport à Londres 2012)¹²⁹

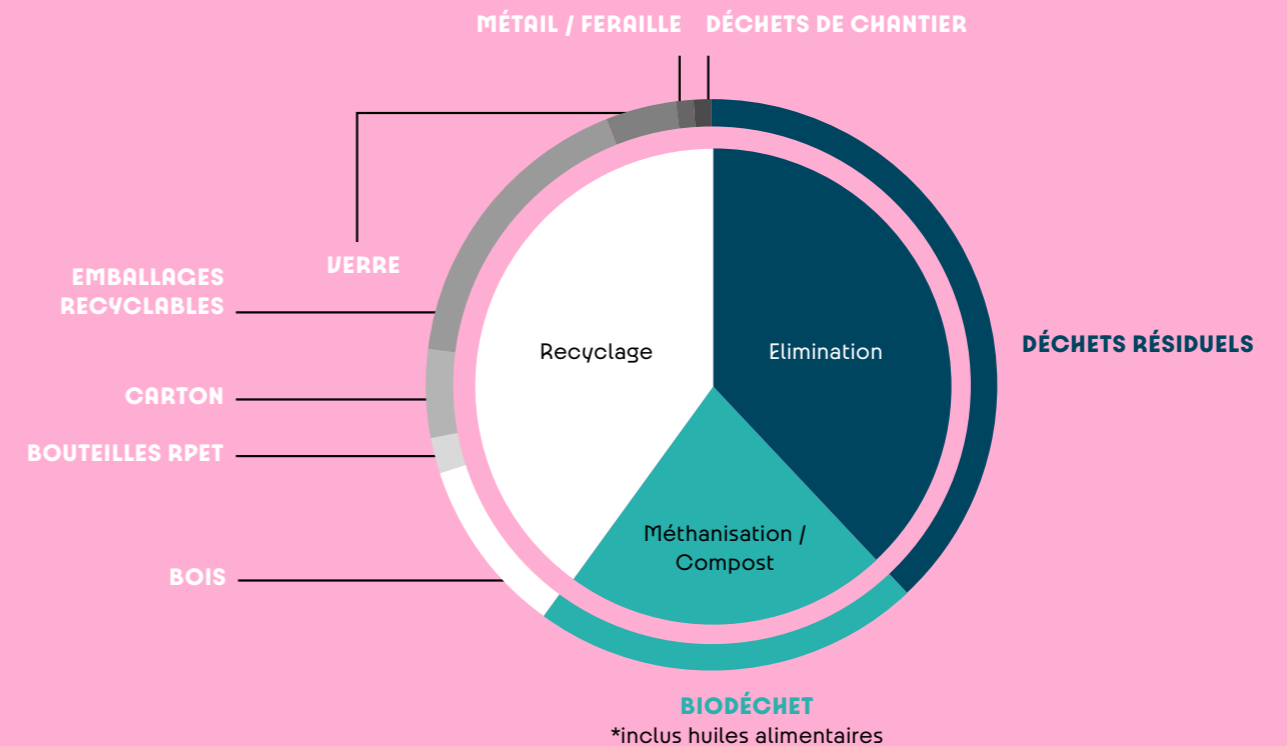
- La quantité de déchets produit durant les Jeux a diminué de près de 60% par rapport à Londres 2012, le fruit d'un travail d'anticipation et de réduction des déchets en amont ainsi que d'une consommation plus faible sur site.
- Des équipements adaptés dans tous les espaces, que ce soit au niveau des cuisines ou des espaces de consommation, ont permis de trier et de valoriser les déchets alimentaires des spectateurs et de la workforce. Cet effort important s'intégrait dans l'objectif de Paris 2024 de valoriser 100% des déchets alimentaires, grâce aux dons, au compost et à la méthanisation.
- -52% de plastique à usage unique sur la fourniture de boissons par Paris 2024 (en poids) en comparant les modèles de distribution, à iso-volumes de boissons consommées, par rapport à Londres 2012.

¹²⁹ L'évitement des déchets a été évalué à l'aide des données de déchets de Londres 2012, en considérant des consommations plus importantes à Londres 2012 qu'à Paris 2024. Cette diminution a été exclue du calcul des quantités de déchets évités.

RÉPARTITION DES DÉCHETS PRODUITS EN PHASE OPÉRATIONNELLE PAR TYPE DE SITE



RÉPARTITION DES DÉCHETS PAR TYPE DE TRAITEMENT



L'objectif de 80% de déchets valorisés ou évités, très ambitieux par rapport aux taux habituels du secteur événementiel¹³⁰ a permis de mobiliser des efforts autour :

- **D'une signalétique commune et harmonisée**, conçue par CITEO, utilisée sur tous les sites et facilement compréhensible – qui reste en héritage pour le tri hors-foyer.
- **De la mobilisation de l'ensemble des acteurs de la gestion des déchets** – employés Paris 2024 et prestataires.



J'ai eu la chance d'être entourée chez Paris 2024 par une équipe pleinement mobilisée pour limiter au maximum l'impact environnemental des Jeux. L'équipe "Nettoyage et gestion des déchets" s'est bien sûr engagée au quotidien pour atteindre notre objectif de valorisation des déchets, mais c'est grâce à l'engagement de tous les services que nous avons pu réduire les déchets et faire respecter le tri pendant les Jeux. Pour moi, ce genre d'objectifs ne peut être atteint que si l'organisation dans son ensemble prend le sujet au sérieux. »

CAMILLE PANSU
MANAGER SENIOR NETTOYAGE ET
GESTION DES DÉCHETS



©Paris 2024

La réglementation a beaucoup évolué ces dernières années en matière de gestion des déchets, donnant la priorité à la prévention et à la réduction des déchets et renforçant les obligations en matière de tri à la source des déchets¹³¹. Paris 2024, au travers de sa stratégie économie circulaire, a priorisé les efforts de réduction des déchets à la source : le meilleur déchet reste celui que l'on ne produit pas. Malgré des efforts significatifs en la matière, tous les déchets n'ont cependant pas pu être évités. Paris 2024 s'est ainsi mobilisé pour s'assurer qu'un maximum de déchets ont été valorisés : en travaillant sur la recyclabilité des produits et en facilitant le tri des déchets.

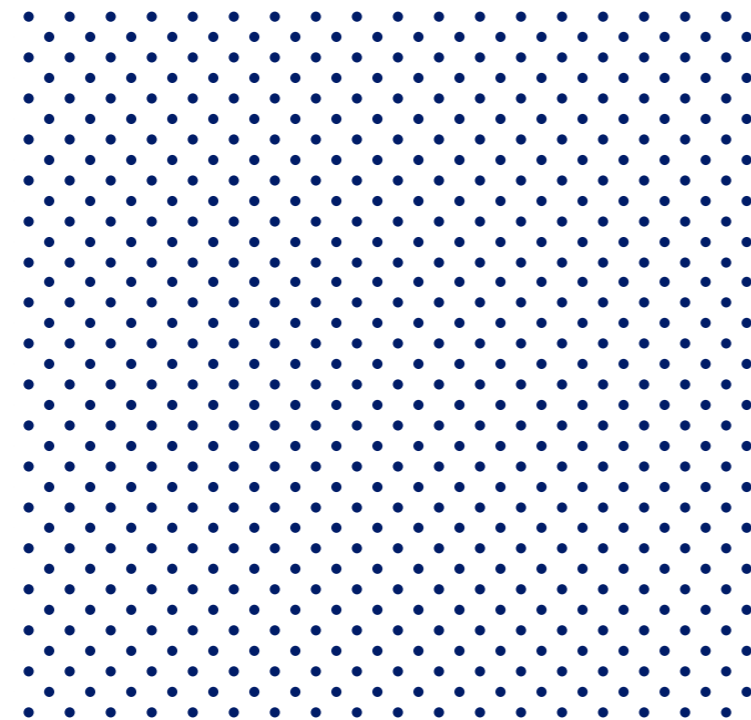
Un travail collectif a notamment été mené avec les acteurs de l'ESS, de la gestion des déchets et les donneurs d'ordre. Leurs contributions ont permis de faire ressortir un échantillon de solutions inspirantes recensées dans un Cahier d'impact produit par ESS 2024, mis à la disposition des organisateurs et maîtres d'ouvrage des Jeux¹³².

UN SECTEUR MOBILISATEUR D'EMPLOIS

Le nettoyage et la gestion des déchets ont généré un nombre d'embauches important pendant les Jeux avec 1 400 personnes recrutées par les prestataires des Jeux en Ile-de-France, à fin août, sur des métiers d'agents de nettoyage, chefs d'équipe et chefs de site, dans une filière par ailleurs très représentée parmi les acteurs de l'ESS. Paris 2024 a priorisé ainsi la création d'emplois inclusifs, au bénéfice de personnes éloignées de l'emploi ou en situation de handicap, répondant directement aux ambitions de sa stratégie responsable des achats. Et nombre de prestataires se sont engagés à remonter des pourcentages d'heures d'insertion pour des personnes éloignées du marché du travail. Plus de 140 000 heures d'insertion ont été réalisées et ont concerné 885 personnes.

Grâce à la mobilisation de l'écosystème et la création de liens entre les acteurs, une entreprise adaptée – statut d'ESS – a remporté 3 marchés en co-traitance avec un grand groupe de gestion de déchets pour 15 sites olympiques et paralympiques.

- 130 Par exemple le taux de recyclage de UEFA 2016 a atteint 38%.
131 Loi anti-gaspillage pour une économie circulaire (AGEC), loi Climat et résilience, Code de l'environnement (2020 - Article L541-21 du Code de l'environnement).
132 https://ess2024.org/wp-content/uploads/2021/04/ess2024_cahier_impact_gestion_dechets.pdf



PRÉVENIR LES DÉCHETS ET ASSURER LA RECYCLABILITÉ DE CEUX NE POUVANT ÊTRE ÉVITÉS

Paris 2024 a identifié les principaux pôles de production de déchets des Jeux, pour déterminer les volumes de déchets et leurs caractéristiques techniques, quitte à challenger les acteurs concernés s'ils ne respectaient pas les critères de recyclabilité des prestataires de traitement des déchets.

Le comité d'organisation, avec l'aide de Citeo, a également produit un Guide d'écoconception des emballages et un guide des emballages¹³³ de la restauration, afin de partager les bonnes pratiques avec le plus grand nombre et de prévenir au maximum la production de déchets.

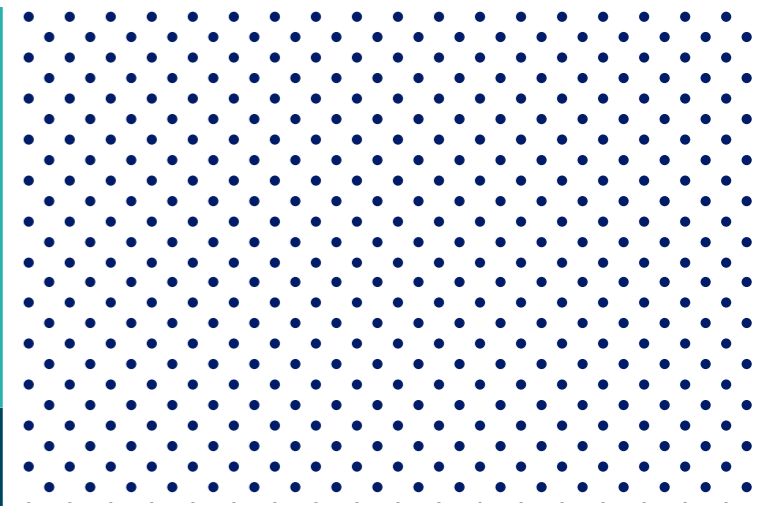
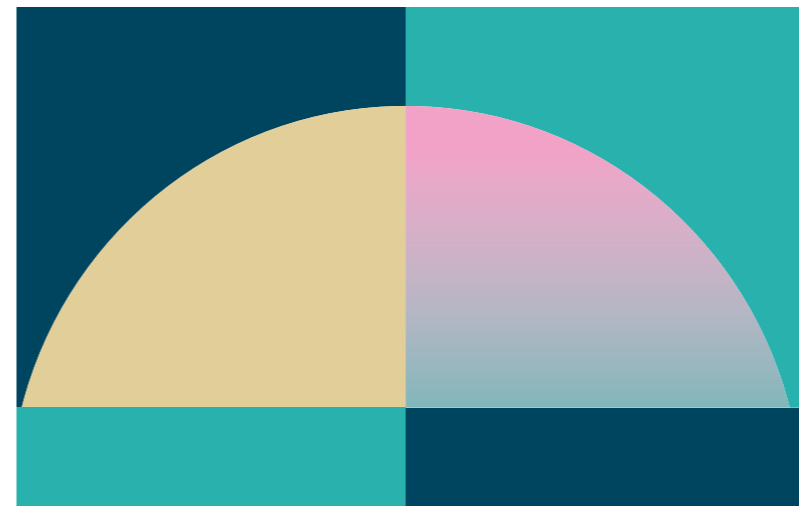
Et, afin de valoriser le plus grand volume de déchets possible, Paris 2024 a proposé le tri des biodéchets et des emballages recyclables sur l'intégralité des sites de compétition, tout en donnant les mêmes consignes que celles auxquelles les ménages français sont habitués depuis l'année 2024. Grâce à ces différentes actions, Paris 2024 a valorisé 63,7% de ses déchets pendant les phases d'accueil du public¹³⁴.

- 133 https://bo.citeo.com/sites/default/files/2021-12/2021_PARIS2024-GUIDE%20Ecoconception%20emballages.pdf
134 Paris 2024 entend par valorisation : la valorisation matière, la méthanisation et le compost.

FORMER ET SENSIBILISER LES DIFFÉRENTS PUBLICS

Pour que le dispositif de gestion des déchets fonctionne au mieux, il doit être saisi par toutes les acteurs de la chaîne, c'est pourquoi la formation et la sensibilisation sont clés. Paris 2024 a donc mis en place un programme de formation adapté à l'intégralité des personnes travaillant sur les sites olympiques et paralympiques (volontaires, staff, partenaires et prestataires) afin de s'assurer que chacun puisse maîtriser le geste de tri. Des formations spécifiques se sont adressées aux corps de métier identifiés comme produisant le plus de déchets (restauration, licensing, logistique). Toutefois, la réalité de l'événement avec une arrivée massive de prestataires souvent au premier jour des Jeux, et un turnover parfois important, rend obligatoire un rappel constant des gestes de tri sur site. En effet, il reste complexe de pouvoir former en amont de l'événement.

Pendant les Jeux, le grand public a également été sensibilisé à 5 écocgestes - parmi lesquels le bon geste de tri - dans le cadre de la campagne de Paris 2024 « Better Together ». Des affichages aux slogans « One, two, tri ! » et « No Benne, no gain » ont été déployés sur l'ensemble des sites, tout au long du parcours spectateurs, ainsi que dans la Ville de Paris.



© Geofroy Van Derhassel/Paris 2024

ILS S'ENGAGENT AVEC PARIS 2024

Depuis 2021, Paris 2024 a participé à un groupe de travail piloté par Citeo, l'éco-organisme en charge des emballages ménagers et des papiers graphiques, dans le but de faire progresser le geste de tri hors foyer pendant les grands événements. Ce groupe de travail a rassemblé les acteurs de la mobilité, les collectivités hôtes et les gestionnaires d'équipements sportifs, pour s'accorder sur une communication et une signalétique harmonisée. Ce travail a permis à Citeo de créer un kit de communication pour développer le geste de tri hors foyer, kit qui a été déployé sur les sites des Jeux. Téléchargeable sur trionsplus.fr, il a déjà été utilisé par de nombreux organisateurs d'événements et collectivités.

Dans le cadre de ce groupe de travail, la communauté d'agglomération de Saint-Quentin en Yvelines a testé cette communication et signalétique harmonisée lors des championnats du monde de cyclisme sur piste, à Élancourt en octobre 2022. Une étude de perception a été réalisée : plus de 80% des répondants ont trouvé que le geste de tri était clairement expliqué et 94% que la signalétique donnait envie de trier. In fine, la signalétique a été installée par France 2024 dans les stades utilisés pour la Coupe du monde de rugby, et a été laissée dans certains sites pour les épreuves Paris 2024 et ainsi qu'en héritage après les Jeux : une bonne façon pour que le geste de tri devienne un réflexe !

Les collectivités hôtes se sont également mobilisées pour déployer ou améliorer le dispositif en vue des Jeux. Pendant les Jeux, de nombreuses collectivités hôtes ont ainsi ajouté des dispositifs de tri sélectif sur le parcours spectateurs, ainsi que des actions de sensibilisation des spectateurs. Dans la Métropole européenne de Lille, les gares, le métro, le parcours jusqu'au stade, le parvis et l'intérieur du stade Pierre-Mauroy se sont équipés de dispositifs de tri et d'une consigne harmonisée et la ville a mobilisé des ambassadeurs du tri.

MESURER LES RÉSULTATS

Pour mesurer les résultats, plusieurs actions ont été mises en place :

- **En amont des Jeux**, dès la phase d'appel d'offres, Paris 2024 s'est assuré de pouvoir obtenir des reportings quotidiens des volumes de déchets produits et valorisés de la part des prestataires de, en contractualisant cette remontée de données et une obligation de résultat.
- **Sur le terrain**, des responsables de tri étaient présents au niveau des déchetteries sur chaque site pendant les Jeux, afin de s'assurer de la conformité des déchets triés. Cette action a permis de s'assurer de la conformité des flux de déchets avec les attentes des différents exutoires.
- **Enfin, des caractérisations ont été menées pour mesurer réellement le taux de déchet valorisable** dans les bennes de déchets recyclables en mélange.

LA SECONDE VIE DE VIE DES POUBELLES

La notion de réemploi étant particulièrement importante lorsque l'on parle de déchets, Paris 2024 s'est engagé à réemployer les poubelles en bon état après les Jeux avec l'appui de son fournisseur. Association loi 1901, ce dernier s'engage depuis 20 ans sur le sujet des déchets événementiels. Les poubelles ont ainsi eu une seconde vie et ont été mises à disposition d'associations culturelles et sportives organisatrices pour des événements à faible budget sur le territoire français. Pour cela, la signalétique choisie se devait d'être sans marque apparente, et d'utiliser les couleurs de tri les plus couramment utilisées sur le territoire français. Les poubelles ne pouvant être réemployées seront recyclées (pour celles en carton), 23 000 poubelles ayant été finalement nécessaires au bon déroulé des opérations.

LES ENSEIGNEMENTS DE PARIS 2024

Si les résultats globaux de tri et valorisation des déchets sont très satisfaisants, il n'en reste pas moins que des disparités au niveau du tri et du taux de valorisation ont été constatés selon les sites, pour diverses raisons. Les principaux apprentissages constatés sur site ont été les suivants :

- **Pour que le public trie correctement**, il est primordial d'assurer au préalable la propreté générale du site et de vider très régulièrement les poubelles. En effet, dans un site sale le public aura tendance à ne pas trier car il perdra confiance dans la capacité de l'organisateur à assurer réellement le tri des déchets. De la même manière, dès lors que les poubelles commencent à être trop pleines, le public ne croit pas que le tri sera fait en bout de chaîne et le tri n'est plus respecté.
- **Avoir une logistique efficiente** : il est nécessaire de faciliter au maximum les opérations pour les agents d'entretien, que ce soit en choisissant des poubelles permettant de changer rapidement les sacs, ou en mettant en place des zones de stockage à proximité pour leur permettre d'acheminer facilement les déchets.
- **Avoir des espaces de stockage suffisamment grands** : un ou des espaces de stockage suffisamment grands sont nécessaires, pour permettre aux agents de nettoyage d'avoir facilement accès aux bacs ou bennes leur permettant de faire le tri. En effet, dès lors que la zone de stockage est encombrée, il n'est plus possible de s'assurer de la continuité du geste de tri.
- **Enfin, il est essentiel d'avoir des personnes au niveau de l'organisation dont la mission est de s'assurer du bon déroulé des opérations et de trouver des optimisations sur site**. Sans une prise en considération de l'importance du sujet et un rappel systématique des consignes, il est très difficile pendant un événement de garantir le tri. Toute l'organisation doit jouer le jeu pour rappeler l'importance de ce sujet auprès des différents acteurs de la livraison.



Les Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 ont été un intense moment d'émotion autour des valeurs du sport. C'est une fierté d'avoir contribué à l'ambition portée par les équipes de Paris 2024 pour des Jeux responsables, qui génèrent le moins de déchets possible, et d'avoir partagé nos expertises et notre engagement. Pour Citeo, ces Jeux ont été une occasion exceptionnelle de développer l'écoconception, le réemploi mais aussi le tri des emballages et papiers dans l'espace public et les lieux sportifs, avec notamment : des expérimentations de collecte menées pendant le relais de la flamme, de réemploi pendant les Jeux et des équipements déployés sur les sites olympiques et les parcours-spectateurs, des gares aux stades. Soutenues par des guides techniques et des campagnes de communication, ces actions font partie de l'héritage des Jeux. Il contribue et contribuera encore demain, à pérenniser le tri et les comportements éco-citoyens. »

JEAN HORNAIN
DIRECTEUR GÉNÉRAL, CITEO



© CITEO



© Alexandre Vix / Paris 2024

3.2.11 PRODUITS OFFICIELS SOUS LICENCE

DÉFIS & CHIFFRE(S)-CLÉ(S)

Les Jeux sont des moments de célébration au cours desquels les spectateurs vont vivre des émotions uniques. Les produits licenciés – l'ensemble des objets fabriqués sous licence Paris 2024, puis vendus pour participer au financement des Jeux – ont contribué à matérialiser ces souvenirs. Souvent fabriqués à partir de textile et de plastique, leur conception comme leur fin de vie peuvent faire l'objet d'enjeux environnementaux et sociaux.

ENVIRON **6 000**

RÉFÉRENCES DE PRODUITS OFFICIELS
sous licences disponibles pendant les Jeux de Paris 2024
(textile, édition, papeterie, monnaie, pins, produits souvenirs, Jeux et jouets etc.)

30 000 POINTS DE VENTES

+80 LICENCIÉS

150 BOUTIQUES OFFICIELLES

Véritable vitrine des Jeux, les produits des licenciés Paris 2024 ont dû intégrer les pratiques les plus responsables en ligne avec les évolutions réglementaires récentes¹³⁵ concernant :

- L'interdiction de destruction des invendus non alimentaires ;
- L'objectif de tendre vers une réduction de 100% des emballages en plastique à usage unique « inutiles » d'ici fin 2025 ;
- L'objectif de réduire de 20% les emballages plastiques à usage unique d'ici fin 2025, dont au minimum la moitié obtenue par recours au réemploi et à la réutilisation.

Le choix des licenciés par Paris 2024 s'appuie sur 3 principes territoriaux :

- La fabrication locale pour révéler le savoir-faire français.
- La fabrication de proximité, en Europe et dans le bassin méditerranéen, pour des gains de compétitivité.
- La fabrication délocalisée en Asie pour de la distribution de masse, avec des licenciés évalués au travers d'organismes reconnus.

135 Notamment liées à l'article 7 de la loi n°2020-105 du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et l'économie circulaire (loi AGECE) et à la loi Climat et Résilience.

LES RÉALISATIONS DE PARIS 2024

90% DE PME FRANÇAISES
PARMI LES LICENCIÉS

1/2 LICENCIÉ PROPOSE
DU MADE IN FRANCE

100% DES LICENCIÉS ONT
ACCÈS À UN PROGRAMME
D'ACCOMPAGNEMENT SUR
MESURE À L'ÉCOCONCEPTION

Plus de produits officiels sous licence écoconçus et fabriqués en France.

- **Du textile proposé par l'entreprise française Le Slip Français**, retenue pour sa démarche d'écoconception et la fabrication française de l'ensemble de ses produits.
- **Des pièces de collection, en souvenir des Jeux, façonnées en France** par La Monnaie de Paris.
- **Des jouets en bois fabriqués dans le Jura** par l'entreprise Vilac.
- **Les mascottes des Jeux confectionnées en utilisant des matériaux recyclés** dans une usine relocalisée en Bretagne par Doudou & Compagnie.



UN PROGRAMME D'ACCOMPAGNEMENT A L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE POUR LES LICENCIÉS

Paris 2024 était déterminé à mettre à profit l'organisation des Jeux pour encourager ou renforcer les pratiques d'écoconception de ses fournisseurs au-delà de 2024. Le comité d'organisation a ainsi mis en place un programme sur mesure pour fournir aux fabricants de produits licenciés qui le souhaitent, des outils et conseils nécessaires pour qu'ils puissent s'engager dans l'écoconception, appliquer l'affichage environnemental, écoconcevoir leurs emballages et assurer la seconde vie des invendus.

Cet accompagnement a compris :

- **Une session d'on-boarding sur les sujets environnementaux proposé à tous les fabricants**, à laquelle environ 90 % des licenciés arrivés avant 2024 ont participé ;
- **La mise à disposition d'outils** (guide d'écoconception des emballages, fichier collecte de donnée textile, etc.) ;
- **Un suivi individualisé** et des mises en relation avec des experts ;
- **L'organisation d'ateliers** en collaboration avec des experts (ADEME) et des éco-organismes (Citeo, Refashion), pour sensibiliser et apporter leur éclairage sur différentes thématiques environnementales (écoconception des produits et emballages, évaluation et affichage environnemental sur les produits d'habillement, communication environnementale, financement de projets d'écoconception, gestion des stocks et logistique).

Entre 2022 et 2024, une dizaine d'ateliers ont été déployés auprès de plus de 200 participants, représentant plus de 50 fournisseurs de produits officiels sous licence.

LES « CAFÉS HÉRITAGE 2024 »

Avant, pendant et après les Jeux, Paris 2024, en collaboration avec l'association Les Canaux qui porte le programme ESS 2024, a donné la parole à celles et ceux qui se sont mobilisés pour des Jeux utiles et plus responsables, grâce aux podcasts Café-Héritage 2024.

Vous pouvez découvrir le podcast « Des produits éco-conçus, éco-responsables et made in France : mythe ou réalité ? » ici (ainsi que sur toutes les autres plateformes d'écoute). →



LE GUIDE D'ÉCOCONCEPTION DES EMBALLAGES¹³⁶

Conçu et publié par Paris 2024 avec le concours de Citeo, ce guide formule des recommandations concrètes pour réduire les impacts environnementaux des emballages, et en faire une opportunité d'innovation pour les organisations qui souhaitent prendre le virage de la durabilité. Il s'adresse en priorité aux licenciés, mais il bénéficie par extension aux acteurs du mouvement sportif et événementiel proposant des produits dérivés, aux acteurs fournissant des produits concernés par ce guide, et à ceux qui souhaitent s'en inspirer pour leur propre stratégie.

LE MEGASTORE

Le megastore était le magasin étendard des boutiques officielles des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, avec environ 1 000m² de surface de vente et 1000 références de produits officiels disponibles (t-shirts, mascottes, jouets...).

Installé au cœur de la capitale pendant les Jeux, à proximité de certains sites de compétition comme le Grand Palais ou le Parc urbain La Concorde, le megastore était une structure totalement temporaire, écoconçue avec une façade entièrement en bois.

Dans la lignée des engagements de Paris 2024 sur la seconde vie :

- la façade a été récupérée et sera réutilisée par un acteur du bâtiment.
- le plancher a été redistribué grâce à la Ressourcerie Culturelle de Nantes.



ILS SE SONT ENGAGÉS AVEC PARIS 2024

LA MONNAIE DE PARIS

La Monnaie de Paris a développé un emballage écoconçu pour les produits de Paris 2024. Face au succès de cette démarche, elle a décidé de généraliser cette pratique à l'ensemble de ses produits. En misant sur l'écoconception, l'institution s'est débarrassée d'un suremballage entourant ses cartelles. Elle a également renoncé à ses écrans injectés, les remplaçant par un système à base de papier, économisant ainsi plus de 8,2 tonnes de plastique pour les produits Paris 2024.

CARREFOUR

Pour les produits textiles liés aux Jeux vendus par Carrefour, l'entreprise a travaillé avec un cabinet de conseil externe pour évaluer l'ensemble de leurs références textiles Paris 2024 (selon la méthodologie européenne PEFCR¹³⁷ basée sur l'analyse de cycle de vie). Cela a représenté la collecte de données et le calcul de 500 de références ce que n'avait jamais réalisé Carrefour auparavant. C'est un premier pas vers le score environnemental qui a été prévu par la loi AGEC et qui est en cours de définition.

¹³⁶ https://bo.citeo.com/sites/default/files/2021-12/2021_PARIS2024-GUIDE%20Ecoconception%20emballages.pdf
¹³⁷ PEFCR : Product Environmental Footprint Category Rules, norme européenne visant à harmoniser les méthodes de calcul de l'empreinte environnementale des produits



3.2.12 SÉCURITÉ

DÉFIS & CHIFFRE(S)-CLÉ(S)

Avec plusieurs millions de spectateurs accueillis en France à l'occasion des Jeux de Paris 2024 (dont la majorité en Île-de-France) ainsi que 10 500 athlètes olympiques et 4 350 athlètes paralympiques, l'enjeu de la sécurité des biens et des personnes s'annonçait majeur. Celui-ci a été pleinement appréhendé et a fait l'objet d'une étroite coordination entre les parties prenantes : DIJOP, SGDSN, ANSSI, ministère de l'Intérieur et des Outre-Mer, ministère des Armées, Préfecture de police de Paris et des Bouches-du-Rhône, administrations de l'État, collectivités hôtes et Paris 2024.

La sécurisation des Jeux relevait en effet d'un travail collectif et d'un partage clair des responsabilités entre les différents acteurs :

- Le comité d'organisation de Paris 2024 se devait de sécuriser l'intérieur des sites de compétition et de non-compétition (Village des athlètes, Cluster des médias, etc.) ;
- L'État était le garant de la sécurité des personnes et des biens dans l'espace public et conservait la possibilité de reprendre totalement la responsabilité en cas de risque majeur ;
- Les collectivités territoriales étaient quant à elles responsables de la sécurisation des zones de célébration qu'elles souhaitaient organiser.

La sécurisation des abords des sites olympiques a fait l'objet d'une attention plus particulière avec la délimitation de deux catégories de périmètres¹³⁸ :

- Des périmètres « organisateurs » correspondant aux zones de sécurité à proximité immédiate des différents sites olympiques et paralympiques. Ces zones n'étaient accessibles qu'aux personnes autorisées, c'est-à-dire munies d'une accréditation ou d'un titre d'accès (billet) ;
- Des périmètres « État » correspondant à différents périmètres de protection et les périmètres d'interdiction de la circulation motorisée.

Pour ce qui relevait de son périmètre de responsabilité, à savoir les sites de compétition et de non-compétition ainsi que leurs abords immédiats, Paris 2024 a identifié très tôt un besoin de l'ordre de 24 000 agents de sécurité privée – grâce à la cartographie des emplois directement mobilisés par les Jeux établie en 2019. Cette anticipation a permis de mobiliser l'écosystème pour répondre à cet enjeu.

Le dispositif de sécurité exceptionnel mis en place dans le cadre des Jeux de Paris 2024 a été particulièrement efficace, l'événement s'étant déroulé dans d'excellentes conditions, sans incident notable et dans un climat serein. Plusieurs acteurs ont contribué à la sécurisation de l'événement :

18 000 FORCES DU MINISTÈRE DES ARMÉES

en particulier 10 000 éléments militaires de la force Sentinelle et 5 000 effectifs dédiés aux missions spécialisées

30 000 POLICIERS ET GENDARMES CHAQUE JOUR

en moyenne pendant les Jeux Olympiques du 26 juillet au 11 août puis 25 000 pendant les Jeux Paralympiques du 28 août au 08 septembre.

Les effectifs des polices municipales et des services de sécurité des opérateurs de transport

+20 000 AGENTS DE SÉCURITÉ PRIVÉE

en moyenne par jour pendant les Jeux Olympiques et 10 000 pendant les Jeux Paralympiques

Les entreprises de sécurité se sont engagées à réaliser 10% D'INSERTION

dans le cadre de leurs recrutements. Au total, ce sont près de 800 000 heures d'insertion d'ores et déjà effectuées dans ce secteur par près de 3 000 bénéficiaires.

Les agents de l'Agence nationale de Sécurité des Systèmes d'information (ANSSI) qui ont traité

+180 ÉVÉNEMENTS DE SÉCURITÉ NOTABLES EN MATIÈRES DE CYBERSÉCURITÉ

¹³⁸ <https://www.prefecturedepolice.interieur.gouv.fr/perimetres-autour-des-sites-olympiques-et-paralympiques>

UNE MOBILISATION ANTICIPÉE DU SECTEUR DE LA SÉCURITÉ PRIVÉE

Face aux particularités du secteur (tensions de recrutement, déficit d'attractivité des métiers de la sécurité privée) et aux besoins spécifiques des Jeux (très ciblés dans le temps et sur le plan géographique), Paris 2024 a déployé une approche spécifique concernant ses marchés de sécurité.

- **Un levier de mobilisation de l'écosystème.** Paris 2024 a ainsi informé très en amont les acteurs du secteur quant à ses besoins afin de leur assurer une visibilité optimale. Trois rencontres ont été organisées entre avril et décembre 2022 mobilisant 230 participants dont 93 entreprises du secteur de la sécurité privée. Les entreprises de la région parisienne ont été particulièrement ciblées (représentant 87 % des entreprises mobilisées, dont 26 % en Seine-Saint-Denis).
- **Un levier concernant la procédure d'achats** avec la mise en place d'une procédure spécifique composée de plusieurs vagues de candidatures pour assurer la capacité du secteur à faire face au besoin. Cette procédure était couplée à un allotissement géographique et en fonction de la nature des prestations à réaliser.

89 entreprises au total ont participé à la première vague de candidatures (dont 23 de Seine-Saint-Denis) et 61 ont déposé une offre (dont 15 de Seine-Saint-Denis). A l'issue de cette première vague (représentant 136 lots), 28 entreprises ont été désignées attributaires, dont 6 de Seine-Saint-Denis (représentant 24 % des lots attribués, soit 104 lots).

ILS SE SONT ENGAGÉS AVEC PARIS 2024

Le marché de la sécurité privée en France présente un caractère particulièrement atomisé avec un très grand nombre de très petites entreprises. En 2019, avant la crise sanitaire, 8 506 des 11 976 entreprises du secteur (soit 71 % du total) ne comptaient ainsi aucun salarié et 2 335 (19,5 %) n'en comptaient qu'entre 1 et 19. La crise sanitaire a contribué à fragiliser encore plus ce secteur avec une migration d'une partie des effectifs de la branche de la sécurité privée vers d'autres secteurs d'activité. Ainsi, selon le Conseil national des activités privées de sécurité (CNAPS) le nombre de porteurs de carte professionnelle d'agent de sécurité est passé de 304 000 en 2021 à 280 000 (dont seulement 90 000 localisés en Île-de-France) en 2022. Outre le nombre d'agents de sécurité, un autre enjeu réside également dans la féminisation de ce secteur d'activité qui ne comptait que 11 % de femmes en 2017.

L'État s'est très largement engagé pour faire face à ces difficultés de recrutement et renforcer l'attractivité du métier d'agent de sécurité.

Un plan francilien a été déployé, initialement pour former 20 000 personnes au métier de la sécurité afin de satisfaire 15 000 recrutements, puis réévaluer en fin d'année 2023 à 25 000 entrées en formation pour 20 000 personnes recrutées afin notamment d'assurer une meilleure maîtrise de tout risque durant les Jeux Olympiques et Paralympiques.

Pour atteindre ces résultats, un dispositif inédit a été mis en place par l'État pour :

- Rendre les formations sécurité attractives et mobiliser tous les publics qu'elles peuvent intéresser ;
- Assurer une offre de formation suffisante ;
- Amener les entreprises à recruter activement et effectivement.

Par ailleurs, l'État a également mis en place des aménagements réglementaires afin d'attirer de nouveaux publics, en particulier des étudiants vers qui 3 000 missions de sécurité ont été fléchées¹³⁹. Ces aménagements concernent notamment les modalités de formation au métier d'agent de sécurité privée en matière événementielle. Parmi les principales initiatives en la matière, on retrouve notamment :

- **La création d'une nouvelle carte professionnelle** « Surveillance grands événements » (SGE) par le décret n°2022-592 du 20 avril 2022¹⁴⁰ afin de participer à la sécurisation de la Coupe du monde de rugby France 2023 et des Jeux de Paris 2024 ;
- **La création, par l'arrêté du 6 décembre 2022¹⁴¹, d'un Certificat de Qualification Professionnelle (CQP)** « Participer aux activités privées de sécurité des grands événements »¹⁴² afin de permettre aux étudiants de se voir délivrer la carte professionnelle SGE ;
- **Un assouplissement, par l'arrêté du 24 janvier 2023, des conditions de formation pour l'obtention de ce CQP**, en autorisant les organismes de formation à dispenser à distance une semaine de formation théorique (sur trois semaines au total) et, par l'arrêté du 3 février 2023¹⁴³, en augmentant le nombre de stagiaire maximum de 12 à 15 par session.

Au total, 26 500 places de formation ont ainsi été rendues disponibles, l'État a investi 68 millions d'euros pour accompagner vers les métiers de la sécurité privée par la formation en Ile-De-France (dans le cadre du plan d'investissement dans les compétences du Conseil Régional Ile-De-France ou par l'intermédiaire de France Travail).

En outre, des actions en matière de formation professionnelle ont été mises en place ciblant notamment les demandeurs d'emploi, les étudiants et les publics en insertion afin de les orienter vers les formations au métier d'agent de sécurité privée puis vers les entreprises attributaires des marchés de sécurité de Paris 2024.

Concernant les demandeurs d'emploi, France Travail a sensibilisé depuis septembre 2022 près de 200 000 personnes aux métiers de la sécurité pour favoriser les orientations professionnelles vers le secteur. Afin de garantir le recrutement des personnes formées par les entreprises attributaires des marchés de Paris 2024 et prestataires des EDE, des jobdatings exclusivement dédiés à ces entreprises ont été organisés au sein des organismes de formation. Près de 1 600 jobdatings locaux ou régionaux dédiés à la sécurité ont également été organisés avec la mobilisation de l'écosystème des acteurs de l'emploi.

L'ensemble de ces actions a permis à près de 26 000 personnes d'être formées au métier d'agent de sécurité privée (dont 30% de femmes) et enfin 22 000 recrutements ont été réalisés dans le secteur de la sécurité pour les Jeux (dont 2 500 recrutements pendant la période olympique et paralympique car France Travail et Paris 2024 ont organisé un dispositif permettant de répondre dans l'urgence aux besoins des entreprises).

Toutes ces mesures ont permis à Paris 2024, mais aussi plus largement aux organisateurs d'événements sportifs et culturels, de pouvoir faire face à leurs besoins en termes d'agents de sécurité privée et à répondre aux tensions de recrutement et au déficit d'attractivité que rencontre ce métier.

¹³⁹ <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/3-000-missions-de-securite-pour-les-etudiants-l-occasion-des-jeux-de-paris-89224>

¹⁴⁰ <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000045631922/>

¹⁴¹ <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000046727430>

¹⁴² <https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/6214/>

¹⁴³ <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000047111066>



3.2.13 BILLETTERIE

DÉFIS & CHIFFRE(S)-CLÉ(S)

Les Jeux de Paris 2024 n'auraient pas eu la même saveur sans l'engouement et l'encouragement des spectateurs venus pour assister à cet événement unique.

Les spectateurs ont eu la possibilité d'acheter des billets pour toutes les épreuves sportives (sauf le surf), ainsi que les cérémonies d'ouverture et de clôture des Jeux. Avec plus de 12,1 millions de billets vendus, les Jeux de Paris 2024 ont connu une affluence record et le plus grand succès pour une billetterie de l'histoire des Jeux. La diversité des spectateurs a contribué à faire de cette fête un événement fédérateur et universel.

LES RÉALISATIONS DE PARIS 2024

Paris 2024 a eu l'ambition d'organiser des Jeux ouverts et accessibles à tous les publics. En particulier, le comité d'organisation souhaitait favoriser l'accès aux Jeux aux personnes éloignées des grands événements sportifs et culturels.

Afin d'atteindre cet objectif, Paris 2024 a proposé une gamme de prix diversifiée, avec un volume important de billets à des tarifs accessibles :

- Le prix d'entrée était de 24 euros pour tous les sports olympiques et 15 euros pour les sports paralympiques ;
- Près de la moitié des billets pour le grand public étaient à 50 euros ou moins pour les Jeux Olympiques ; 80 % des places étaient à 50 euros ou moins pour les Jeux Paralympiques ;
- Les tarifs des finales commençaient à partir de 25 euros pour les Jeux Paralympiques et 50 euros pour les Jeux Olympiques.

JEUX OLYMPIQUES

9,5 MILLIONS DE BILLETS VENDUS

RECORD ABSOLU DANS L'HISTOIRE
DES JEUX OLYMPIQUES

DES RECORDS D'AFFLUENCE

POUR CERTAINS SPORTS



530 000 SPECTATEURS

AU RUGBY À 7



550 000 SPECTATEURS

AU HANDBALL



450 000 SPECTATEURS

AU BEACH VOLLEY

JEUX PARALYMPIQUES

2,57 MILLIONS DE BILLETS VENDUS



263 000 BILLETS VENDUS
EN PARA NATATION

DÉPASSANT LE NOMBRE DE BILLETS
VENDUS POUR LA NATATION
OLYMPIQUE

193 000 ÉLÈVES

ONT PU ASSISTER AUX JEUX GRÂCE AU
PROGRAMME « MA CLASSE AUX JEUX »

Dans la continuité de son ambition d'ouvrir les Jeux au plus grand nombre, Paris 2024 a mis en place d'autres initiatives solidaires.

- **Le comité d'organisation a financé l'achat de 100 000 billets** à l'attention de publics prioritaires.
- **Dès le lancement de la billetterie**, 1 million de billets étaient réservés aux collectivités afin de soutenir leurs programmes sociaux et d'engagement autour des Jeux.
 - Par exemple, l'État a distribué gratuitement plus de 400 000 billets à plusieurs publics prioritaires : bénévoles du mouvement sportif, étudiants, agents publics de catégorie B et C, personnes en situation de handicap, etc.
 - Ce dispositif, inédit pour un événement sportif de cette ampleur, faisait également de la jeunesse une cible prioritaire avec plus de 258 000 billets dédiés.
 - 193 000 billets ont d'ailleurs été distribués à des élèves du CM1 à la Terminale grâce au programme « Ma Classe aux Jeux », piloté par le ministère de l'Éducation nationale, leur permettant d'assister aux Jeux Paralympiques pendant leur semaine de rentrée scolaire.
 - A travers la mise en place inédite d'un programme de billetterie populaire pour les parties prenantes des Jeux, et conformément à son engagement envers la Génération 2024, la Région Ile-de-France a distribué plus de 35 000 billets pour les Jeux aux franciliens de 15-25 ans grâce à son application jeunesse « LABAZ ». La Région Ile-de-France a également souhaité faire bénéficier des Jeux aux lycéens franciliens en attribuant des billets aux lycées et EREA de son territoire.
 - La SNCF et la RATP, Supporteurs Officiels de Paris 2024, en lien avec Île-de-France Mobilités, ont accompagné le dispositif en garantissant notamment un accès prioritaire et des tarifs réduits aux groupes scolaires afin qu'ils puissent facilement réserver leurs trajets en train et leurs tickets de transport en commun. Au cours de cette semaine de rentrée scolaire, ce sont plus de 150 000 élèves qui ont emprunté les transports en commun franciliens et plus de 40 000 scolaires qui ont été transportés dans des TER, TGV INOUI et INTERCITES depuis plus de 150 gares à travers la France.

- **Grâce à la billetterie solidaire** développée avec le Secours populaire français et l'entrepreneur Alexandre Mars, chaque acheteur de billets pouvait faire un don de 2 € pour permettre à des personnes en situation de précarité de vivre, elles aussi, l'expérience des Jeux. Les dons ont couvert le prix des billets mais aussi les frais de déplacement des familles, jeunes, seniors, et personnes en situation de handicap ayant bénéficié de ce dispositif. 2 024 enfants venus de toutes les régions françaises ont ainsi pu assister aux Jeux.

L'ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE DE LA BILLETTERIE DES JEUX

En matière d'accessibilité numérique, l'outil de vente de la billetterie respectait les critères du référentiel international WCAG, avec en complément :

- L'ajout d'un service d'assistance pour les personnes sourdes et malentendantes ;
- Une assistance via un *chatbot*, avec du personnel formé à répondre aux questions sur l'accueil des PSH ;
- Le calendrier des compétitions et le guide de la billetterie accessibles pour les déficients visuels dans une version alternative.

Ensuite, deux types de places étaient proposées aux personnes en situation de handicap : des places réservées pour les personnes en fauteuil roulant (PFR) et des places plus faciles d'accès pour les PSH qui n'utilisent pas de fauteuil roulant. Il était systématiquement possible d'ajouter un billet accompagnateur. Ces places représentaient 1 % de billets proposés pour les Jeux Olympiques et 2% des billets proposés pour les Jeux Paralympiques.

Dans le cadre de la billetterie des Jeux Olympiques, ces places ont été mises en vente au tirage au sort. Paris 2024 avait également ouvert à la vente des places PFR et PSH restantes dès le 26 juillet 2023.

Dans le cadre de la billetterie des Jeux Paralympiques qui a ouvert le 9 octobre 2023, la proportion de billets pour les PFR et PSH allait au-delà des référentiels standards français et répondait aux référentiels du Comité International Paralympique en matière d'accessibilité de la billetterie. D'une part, les billets PSH prévoyaient une offre inédite par rapport aux éditions précédentes des Jeux, notamment pour accompagner les besoins d'accès des personnes en situation de handicap divers et variés. D'autre part, lorsque la configuration du site le permettait, un volume significatif de places PFR avait été configuré pour les sports en fauteuil roulant.



3.3 S'EMPARER DE CHAQUE SYMBOLE DES JEUX

3.3.1 L'EMBLÈME

Pour la première fois, l'emblème des Jeux était commun aux Jeux Olympiques et Paralympiques. Un choix fort, qui incarne une vision humaniste et fraternelle, témoignant de la volonté de Paris 2024 de contribuer à changer les regards sur le handicap.

L'emblème associe trois symboles iconiques – la médaille d'or, la flamme et Marianne – pour dessiner le visage des Jeux de Paris 2024.

LA MÉDAILLE, symbole du sport.

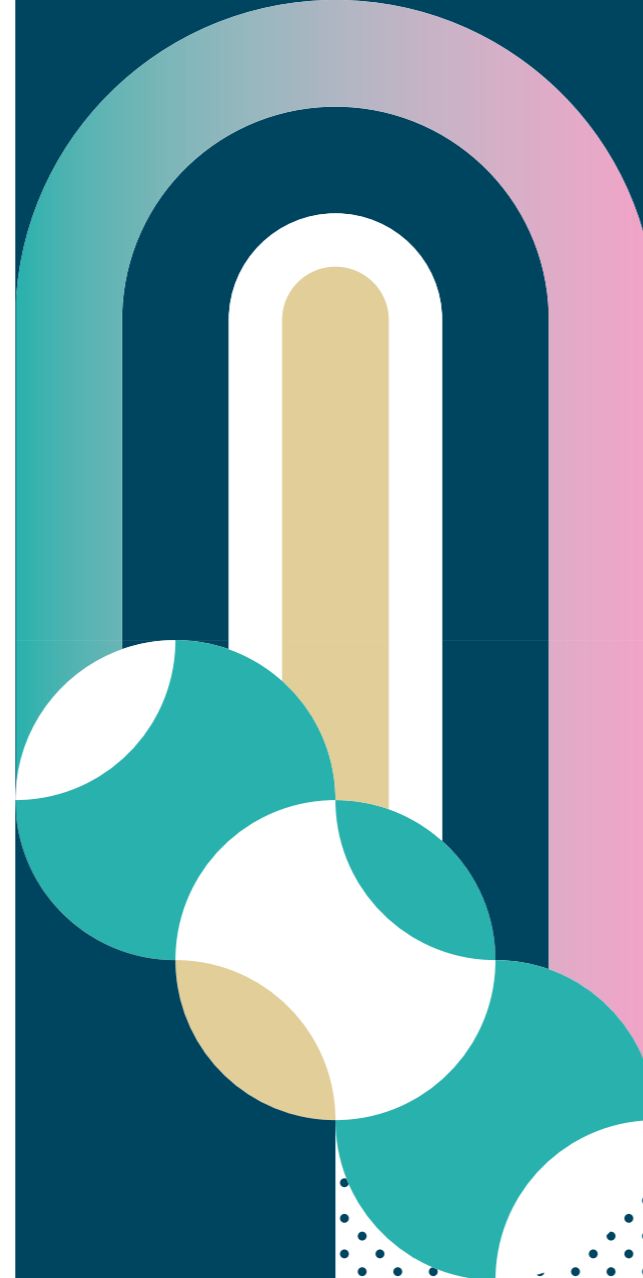
En épousant la forme et la couleur de la plus belle des récompenses sportives, l'emblème exprime une valeur clé du sport : le dépassement de soi. C'est cette même exigence qui a guidé Paris 2024, afin d'être à la hauteur des engagements pris, de créer des Jeux différents, plus responsables et inclusifs.

LA FLAMME, icône du Mouvement olympique et paralympique.

Elle se transmet d'édition en édition et fait le lien entre les nations et les générations. La flamme illustre l'énergie unique des Jeux, qui fédèrent et agissent comme un accélérateur de solutions.

MARIANNE, image de la France.

Avec ses traits féminins, l'emblème de Paris 2024 rend hommage à l'une des représentations de notre pays. Marianne incarne un mélange de générosité, d'audace et de créativité qui a inspiré les Jeux.



3.3.2 LES MASCOTTES

Depuis leur apparition, les mascottes ont toujours eu une place à part. Extrêmement populaires, elles tissent un lien émotionnel entre les Jeux et leurs publics. Inspirées du bonnet phrygien, la Phryge olympique et la Phryge paralympique ont accompagné les Français sur le chemin de la révolution par le sport, incitant le plus grand nombre à la pratique du sport au quotidien.

INCLUSION

En faisant le choix d'une mascotte paralympique présentant un handicap visible, Paris 2024 a réaffirmé son ambition de donner une véritable visibilité aux personnes en situation de handicap, et de promouvoir les valeurs d'inclusion des Jeux Paralympiques et du sport.

Doudou & Compagnie – l'un des deux fabricants des mascottes des Jeux – a investi dans un moule de production spécifique pour que la prothèse de course de la mascotte paralympique puisse reproduire les principales caractéristiques d'une lame en carbone (toucher doux et résilience). Sous sa semelle, « Paris 2024 » est inscrit en braille, pour plus d'accessibilité.

PRODUCTION LOCALE

Grâce à l'élan des Jeux, Doudou & Compagnie a relevé le défi de relocaliser une partie de sa production en France pour Paris 2024 : un challenge de taille pour réindustrialiser et développer le savoir-faire de la peluche en France, y compris au-delà des Jeux.

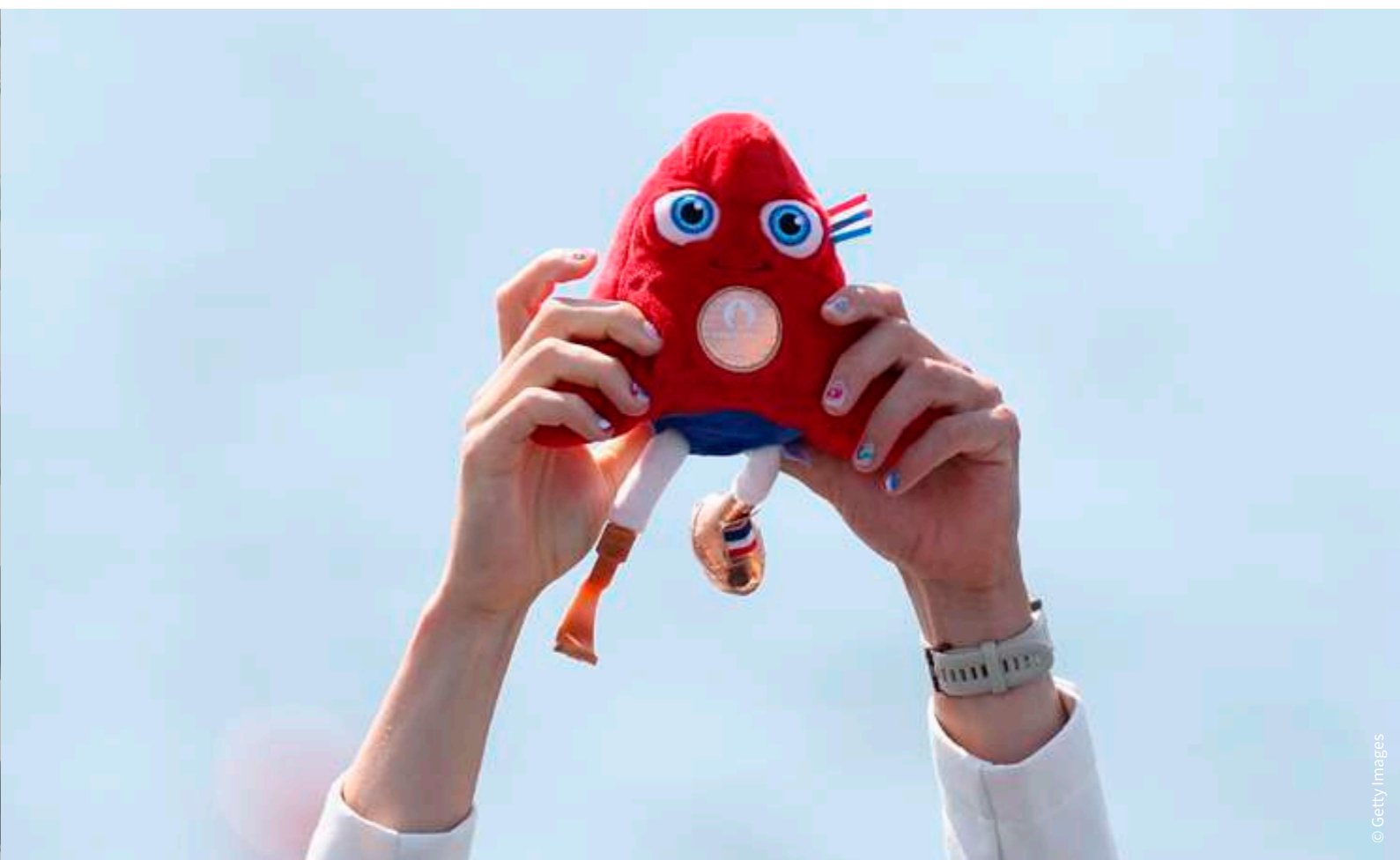
Avec près de 400 000 peluches produites, l'entreprise a :

- agrandi son usine en Bretagne (passant d'une usine de 1 000 m² à 3 500 m²) et augmenté ses capacités de production en France, en recrutant et formant 35 salariés supplémentaires en emplois durables ;
- réalisé 78 % de la fabrication (assemblage, couture, rembourrage et finitions) en France pour cette partie de leur offre, la préparation des pièces étant réalisée en amont dans ses usines en Chine où se trouvent les matières premières.

ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Toutes les peluches officielles ont été fabriquées avec du polyester recyclé certifié GRS¹⁴⁴, dans une proportion allant de 40 % à 95 % de la matière selon les modèles. Beaucoup moins gourmand en eau et en consommation d'énergie, le polyester recyclé permet de réduire d'au moins 30 % les émissions de GES par rapport à du polyester classique. Il est aussi très solide et résistant¹⁴⁵.

144 GRS : Label Global Recycled Standard, norme mondiale de recyclage.
145 Source : Waste & Resources Action Programme.



3.3.3 LA TORCHE

La torche est un objet emblématique des Jeux. Elle a été utilisée pour transmettre la flamme olympique, puis la flamme paralympique, d'un relayeur à l'autre. Trait d'union des célébrations, la torche a diffusé sur son passage un message de paix et d'unité. Objet d'art autant que technologique pour garantir le maintien de la flamme, Paris 2024 a optimisé l'utilisation des torches afin d'en réduire le nombre.

2 000 TORCHES PRODUITES, SOIT 5 FOIS MOINS QUE LORS DES ÉDITIONS PRÉCÉDENTES DES JEUX

DESIGN

La torche incarne par sa forme, sa couleur et ses inspirations, l'identité de chaque édition. Pour créer un objet à l'image des Jeux de Paris 2024, le designer français Mathieu Lehanneur s'est inspiré de trois marqueurs forts :

- **L'égalité, valeur motrice du projet de Paris 2024.** Elle s'ancre dans le choix d'organiser – pour la première fois – des Jeux Olympiques paritaires. Les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 partagent également une torche au même design. Symbole de cette égalité, elle joue d'une symétrie parfaite, tant dans l'axe horizontal que vertical ;
- **L'eau a occupé une place à part pendant les Jeux de Paris 2024.** Arrivée par la mer Méditerranée à bord du Belem, la torche a fait voyager la flamme olympique par-delà les océans Atlantique, Indien et Pacifique à l'occasion du « Relais des Océans », pour rejoindre 5 territoires ultra-marins. Théâtre de la cérémonie d'ouverture, la Seine a également été la colonne vertébrale de ces Jeux ;
- **L'apaisement,** symbolisé par l'idéal de la trêve olympique, est au cœur d'une tradition millénaire. Depuis la Grèce antique, la flamme olympique porte ainsi un message d'unité et de paix auprès des peuples et des nations.

FABRICATION

La torche de Paris 2024 a été fabriquée par ArcelorMittal, leader mondial de l'acier et Partenaire Officiel de Paris 2024. Pour la fabriquer, ArcelorMittal a mobilisé trois de ses sites français, ainsi que des prestataires français soigneusement choisis pour l'excellence de leurs savoir-faire. ArcelorMittal a mis en œuvre son expertise en matière d'acier à empreinte carbone réduite et a produit pour la Torche un acier issu à 100 % du recyclage répondant aux exigences du design.

SECONDE VIE

À l'issue des Jeux Olympiques et Paralympiques, la flamme olympique, puis la flamme paralympique, se sont éteintes alors que toutes les torches ont été réemployées : données ou vendues aux collectivités – notamment à celles ayant accueilli des étapes du relais - et à des acteurs culturels et sportifs.



© Naomi Baker/Getty Images

3.3.4 LA VASQUE

En allumant la vasque au terme d'un ultime relais collectif composé de légendes du sport français et mondial et d'une cérémonie d'ouverture exceptionnelle, Marie-José Pérec et Teddy Riner ont lancé les Jeux Olympiques de Paris 2024. Le rituel s'est répété quelques semaines plus tard lors de la cérémonie d'ouverture des Jeux Paralympiques, de la main d'Alexis Hanquiquant, Nantenin Keita, Charles-Antoine Kouakou, Elodie Lorandi et Fabien Lamirault.

Symbole choisi par Paris 2024 pour représenter aussi son engagement pour le climat, la vasque est le fruit d'une collaboration inédite avec EDF, partenaire Premium de Paris 2024 et le designer français Mathieu Lehanneur qui a imaginé une montgolfière de nouvelle génération, emportant avec elle un anneau de feu qui brille pour la première fois sans combustible. Posée au sol pendant la journée, elle a décollé chaque jour au coucher du soleil dans le ciel de Paris, quand la météo l'a permis, durant toute la durée des Jeux Olympiques puis Paralympiques.

UNE FLAMME SANS COMBUSTIBLE

L'anneau-flamme qui compose la vasque est une véritable prouesse technique. Il fait près de 7 mètres de diamètre et intègre 40 projecteurs LED pour éclairer le nuage créé par 200 buses de brumisation haute pression. Les équipes d'EDF ont également réussi l'exploit de garantir l'acheminement des flux d'électricité et d'eau à 60 mètres du sol, lorsque la vasque est en vol. La vasque a donc brillé avec comme seule énergie l'électricité, puisque EDF fournissait une électricité 100 % renouvelable et produite en France pour alimenter la vasque, comme pour tous les sites des Jeux. L'opération de cette vasque a émis 300 fois moins qu'une solution carbonée.

Alors que la torche et le chaudron du Relais de la Flamme symbolisaient respectivement l'égalité et la fraternité, la vasque volante de Paris 2024, entre ciel et terre, incarnait la liberté, complétant ainsi la devise nationale avec une solution sans combustible fossile, pour la première fois dans l'histoire des Jeux.

UNE VASQUE DE 30 MÈTRES DE HAUT AVEC UN ANNEAU-FLAMME DE 7 MÈTRES DE DIAMÈTRE

UNE FLAMME 100 % ÉLECTRIQUE SANS COMBUSTIBLE FAITE D'EAU ET DE LUMIÈRE

330 000 VISITEURS À PROXIMITÉ GRÂCE À UNE BILLETTERIE GRATUITE

UN SITE OUVERT AU PLUS GRAND NOMBRE

Placée au cœur du domaine du musée du Louvre, la vasque des Jeux de Paris 2024 s'inscrivait dans l'une des plus belles perspectives de Paris, dans l'alignement du musée du Louvre et de sa Pyramide, de l'obélisque de la Concorde et des Champs-Élysées dominés par l'Arc de triomphe. Elle faisait également écho à la grande histoire des vols en ballon à Paris, dont plusieurs prirent place depuis le jardin des Tuileries. Fidèle à l'esprit d'ouverture des Jeux, Paris 2024 a proposé au public de s'approcher au plus près de la vasque grâce à une billetterie gratuite, avec un accès ouvert à quelque 10 000 personnes pendant chaque jour des Jeux, faisant de cette vasque une des images parmi les plus marquantes de Paris 2024.



© David Ramos/Getty Images

3.3.5 LE RELAIS DE LA FLAMME

Le Relais de la Flamme Olympique, puis le Relais de la Flamme Paralympique, ont mobilisé le grand public tout au long de leur parcours pour célébrer l'arrivée des Jeux, et mis en lumière la beauté des patrimoines naturel et culturel français. Les porteurs de la flamme ont été les visages de ces « Relais des Éclaireurs » : à l'image de la diversité de la société, ils ont incarné la volonté du Comité de valoriser principalement les acteurs du sport, engagés au quotidien, sur l'ensemble du territoire.

CHIFFRES-CLÉS

RELAIS DE LA FLAMME OLYMPIQUE

8 MAI AU 26 JUILLET 2024

10 000 PORTEURS DE LA FLAMME

66 VILLES ÉTAPES ET 450 VILLES TRAVERSÉES

8 MILLIONS DE PERSONNES ONT ASSISTÉ AU PASSAGE DU RELAIS

RELAIS DE LA FLAMME PARALYMPIQUE

25 AU 28 AOÛT 2024

1 000 PORTEURS DE LA FLAMME

12 FLAMMES BRÛLANT SIMULTANÉMENT

50 VILLES TRAVERSÉES, DANS TOUTES LES RÉGIONS MÉTROPOLITAINES

600 000 PERSONNES ONT ASSISTÉ AU PASSAGE DU RELAIS

146 Comité Paralympique et Sportif Français
147 Comité International Paralympique

RÉALISATIONS CLÉS DE PARIS 2024

12 % d'insertion professionnelle parmi le personnel recruté et les prestations effectuées pour le Relais de la Flamme

100 % des équipements et matériaux utilisés ont une seconde vie

PROTECTION des espaces naturels traversés

INCLUSION

Le choix des porteurs de la flamme participant aux relais était à l'image de l'engagement de Paris 2024 pour plus d'inclusion. Deux critères prioritaires ont été appliqués : la parité et l'inclusion des personnes en situation de handicap (PSH). Le parcours du Relais de la Flamme Paralympique a également été conçu en collaboration avec le CPSF¹⁴⁶ (validé par l'IPC¹⁴⁷) et a valorisé les territoires qui s'engagent pour plus d'inclusion dans le sport. L'intégralité des près de 90 sites de célébration et plus de 420 centres de porteurs de la flamme étaient d'ailleurs accessibles aux PSH.

ENGAGEMENT DES ACTEURS

Les célébrations du Relais de la flamme étaient organisées par les collectivités hôtes, l'occasion pour Paris 2024 de partager notamment sa vision pour la restauration (valorisation des produits et savoir-faire des acteurs locaux), qui sera intégrée aux outils de mise en œuvre opérationnelle.

En collaboration avec Ecologic (association d'intérêt général qui organise la collecte, le réemploi et la revalorisation des articles de sports et de loisirs à l'échelle nationale), Paris 2024 a proposé un dispositif de sensibilisation du public sur 49 sites de célébration. Le stand d'Ecologic a mis en avant les bons usages pour allonger la durée de son matériel sportif et lui donner une seconde vie. Au total, près de 40 000 personnes ont été sensibilisées par Ecologic.

MAÎTRISE DE L'EMPREINTE CARBONE

Les Relais sont, par nature, des événements itinérants. De nombreux choix ont cependant été faits pour réduire au maximum leur empreinte carbone :

OPÉRATION DES TORCHES

- 5 fois moins de torches ont été produites par rapport aux éditions précédentes des Jeux.
- Les torches ont été conçues pour être rechargées et des charges de biogaz produit en France ont été utilisées.

La vasque olympique et paralympique était allumée à la fin des deux relais grâce à une flamme électrique. Plus d'éléments sur la vasque sont à retrouver ci-dessus.

LOGISTIQUE ET TRANSPORT

- Le schéma logistique et le plan d'hébergement ont été optimisés pour réduire la distance parcourue par le convoi.
- La production des journées du Relais de la Flamme dans les Outre-Mer a été déléguée au maximum à des agences locales pour réduire les déplacements.
- Le convoi engagement de Paris 2024 a été réduit au plus près des besoins opérationnels (une quarantaine de véhicules).
- Les partenaires de Paris 2024 et les territoires se sont aussi mobilisés. Le groupe BPCE a mis à disposition 2 bateaux pour transporter la flamme à la voile depuis la Grèce jusqu'à Marseille et ensuite de la métropole jusqu'aux DOM-TOM, une première pour les Jeux.

ACHATS ET PRESTATAIRES

- Conformément à sa stratégie responsable des achats, le prestataire opérant les Relais a choisi ses fournisseurs (logistique, signalétique, blanchisserie, dalles, etc.) en tenant compte de leurs engagements sociaux et environnementaux.

ÉNERGIE

- Comme pour la livraison des Jeux, l'enjeu énergétique a été un axe fort de la réduction de l'impact des relais. Ainsi, 58 des 64 de célébration ont été opérés grâce au raccordement au réseau et ont ainsi évité l'installation d'un générateur électrique. Cela a nécessité un travail rapproché avec les collectivités et les équipes locales d'ENEDIS pour trouver des solutions alternatives de raccordement lorsque c'était nécessaire. En profitant de l'opportunité du relais, 4 collectivités qui ont accueilli une célébration ont installé des bornes électriques événementielles pérennes, co-financées par l'ADEME et ENEDIS (installées sous la chaussée et rétractables, elles permettent des branchements temporaires, mais qui resteront en héritage pour profiter de d'autres événements).

ÉCONOMIE CIRCULAIRE ET GESTION DES DECHETS

Les équipements et matériels nécessaires au bon déroulement du Relais ont été loués ou ont une seconde vie sécurisée après les Jeux, qu'il s'agisse de réemploi (les kits de signalétique, etc.) ou de recyclage (les cartouches des torches, etc.). Un travail d'optimisation entre le Relais Olympique et le Relais Paralympique a également été fait pour réutiliser des véhicules, de la signalétique, des équipements, du matériel, etc. Tous les petits matériels et équipements restant en stock ont été donnés au Secours Populaire Ile-de-France, et les quelques uniformes restants sont vendus lors des braderies organisées par Paris 2024 en septembre et octobre 2024.

Paris 2024 a par ailleurs conçu les temps de célébration sur des dalles sportives créées pour le Relais de la Flamme et laissées en héritage aux villes-hôtes. Plutôt que des décors scéniques éphémères, elles permettent d'aménager l'espace public pour inciter à la pratique sportive. Les dalles restant en stock ont été données à l'association Premiers de Cordée.

Paris 2024 a fait le choix de ne pas distribuer de goodies ni sur le convoi ni sur les sites de célébration, en laissant place à l'expérience grâce à différentes animations.

Partenaires des Relais, Banque Populaire et Caisse d'Épargne, ont également choisi de ne pas distribuer des goodies lors du passage du relais dans les villes et sur le parcours mais de faire gagner des places pour les Jeux à partir de QR Codes. 744 heureux gagnants ont pu assister à des épreuves grâce à ce dispositif expérientiel. Les goodies donnés sur les villes étapes ont été achetés auprès des fournisseurs sélectionnés par Paris 2024 ou selon des critères identiques à ceux mis en place par Paris 2024.

Partenaire des Relais, Coca-Cola a proposé de la dégustation gratuite de boissons sur les sites de célébration, opération réalisée dans sa totalité grâce à des fontaines raccordées soit au réseau public d'eau potable soit à des citernes mobilisées pour l'occasion. Cet effort logistique inédit a évité le recours à des contenants plastiques à usage unique

Sur les trajets du convoi, Coca-Cola a mis à disposition du public des mini-canettes, et ramassé les déchets générés avec un véhicule et des agents dédiés en fin de convoi. Un deuxième véhicule de collecte des déchets, opéré par un prestataire dédié de collecte de déchets, a été également actif sur 34 dates du relais pour plus d'efficacité et plus de maillage hors de la bulle (collecte en backpacks et panières).

Enfin, en collaboration avec la Fédération nationale des banques alimentaires, des associations locales de lutte contre le gaspillage alimentaire sont intervenues lorsque c'était nécessaire lors des déjeuners et diners du personnel.



L'intégration des enjeux d'inclusion et de durabilité dès le début de la construction opérationnelle et des échanges avec les parties prenantes a permis au relais de développer un plan d'action cohérent avec la dynamique d'un événement itinérant. Avoir une personne dédiée à ces sujets était aussi un facteur clef de réussite, pour respecter les ambitions de Paris 2024. »

GRÉGORY MURAC
DIRECTEUR DÉLÉGUÉ RELAIS DE LA FLAMME



INSERTION

Paris 2024 visait un taux de près de 5 % d'insertion professionnelle pour les prestations liées au Relais de la flamme. Toutes les entreprises impliquées (gestion de projet, opérations, services, signalétique, communication) se sont mobilisées pour mettre en œuvre cet objectif, qui représente plus de 6 000 heures travaillées (soit 8% d'insertion). De plus, le groupement a eu recours à des entreprises des territoires pour les prestations de restauration du staff, la blanchisserie, ou l'assistance téléphonique aux relayeurs. Parmi elles figuraient 33 structures de l'ESS, dont 6 entreprises d'insertion, et 26 du secteur du handicap - entreprises adaptées ou ESAT. Ainsi, le taux d'insertion total réalisé dans le cadre du relais de la flamme se rapproche des 12%.

Le Belem a embarqué 14 jeunes Eclaireurs pour escorter la flamme du Pirée jusqu'à Marseille. Provenant de toutes les régions, ils ont été sélectionnés par des associations d'insertion sociale et professionnelle travaillant avec la fondation Belem Caisse d'Epargne, leur permettant ainsi de vivre une aventure inoubliable et de se projeter vers des orientations professionnelles.



La Flamme est LE symbole qui est allé à la rencontre des Français. Le Relais de la Flamme a ainsi marqué officiellement le début de la Célébration d'un nouveau modèle des Jeux, plus durable, plus inclusif et plus solidaire. Avec l'ensemble de nos parties prenantes (partenaires, collectivités, fédérations), nous nous sommes ainsi inscrits dans une démarche exigeante dès le début du projet pour inscrire la durabilité et la solidarité au cœur du modèle d'organisation du Relais. Empreinte carbone, gestion des déchets, économie circulaire et seconde vie, achats responsables, énergie propre, protection des sites naturels,... sur tous ces sujets, nous sommes heureux et fiers d'avoir réussi à conjuguer performance opérationnelle et performance environnementale. »

CHRISTOPHE DIVI
MANAGER RSE DU RELAIS DE LA FLAMME

3.3.6 LES CÉRÉMONIES

Les Jeux Olympiques et Paralympiques constituent la plus grande fête sportive au monde. Pour en marquer le début, Paris 2024 a proposé des cérémonies d'ouverture exceptionnelles.

Pour la première fois, la cérémonie d'ouverture des Jeux Olympiques s'est invitée en plein cœur de la ville-hôte. Les délégations olympiques ont défilé sur la Seine devant des centaines de milliers de personnes réunies sur les quais. Athlètes, spectateurs et téléspectateurs ont admiré un spectacle grandiose en 12 actes imaginé par Paris 2024 et Thomas Jolly, magnifié par les performances de Lady Gaga, Gojira ou encore Céline Dion. Peuplée de symboles forts, la cérémonie a notamment mis en lumière l'égalité entre les époques et entre les cultures avec la rencontre entre Aya Nakamura et la Garde républicaine, ainsi que plusieurs héroïnes de l'Histoire de France, d'Olympe de Gouges à Gisèle Halimi ou Simone Veil.

Avec la même ambition d'ouverture, la cérémonie d'ouverture des Jeux Paralympiques s'est tenue quant à elle sur la place de la Concorde et le bas des Champs-Élysées, offrant aux athlètes paralympiques et officiels d'équipe un cadre spectaculaire, en pleine lumière et au plus près du public.

PROMOUVOIR L'OUVERTURE ET L'INCLUSION

Organiser des cérémonies d'ouverture hors stade, accessibles au plus grand nombre, était inédit dans l'histoire des Jeux. Pour la cérémonie des Jeux Olympiques, 220 000 spectateurs ont pu profiter des aménagements gratuits sur les quais mis en place par la Ville de Paris, tandis que les quais bas (entre le pont d'Austerlitz et le pont d'Iéna) étaient réservés aux spectateurs munis de billets payants. Paris 2024, la Ville de Paris et les autorités compétentes ont travaillé ensemble pour accueillir les personnes en situation de handicap (PSH) et les usagers en fauteuil roulant (UFR) sur les quais hauts et bas, en tenant compte de leurs besoins.

Paris 2024 souhaitait aussi envoyer au monde un message fort en faveur de l'inclusion, porté tout au long des Jeux, à l'image de la présence des porte-drapeaux et autres athlètes paralympiques lors de la cérémonie d'ouverture des Jeux Olympiques et de la cérémonie de passation entre les athlètes olympiques et les athlètes paralympiques lors de la cérémonie de clôture olympique.

Pour la cérémonie d'ouverture des Jeux Paralympiques, le Comité avait également travaillé en étroite collaboration avec le Comité International Paralympique, le Comité Paralympique et Sportif Français et les autorités compétentes, pour intégrer au mieux les principes d'accessibilité universelle et faire en sorte que les athlètes, comme les spectateurs, puissent pleinement profiter de l'expérience.

CÉRÉMONIE OUVERTURE
DES JEUX OLYMPIQUES

+300 000 SPECTATEURS

+100 BATEAUX MOBILISÉS

(flotte pour la parade, réserve et connexe)

**6 KM DE PARCOURS
SUR LA SEINE**

**206 DÉLÉGATIONS
REPRÉSENTÉES**

CÉRÉMONIE OUVERTURE
DES JEUX PARALYMPIQUES

35 000 SPECTATEURS

place de la Concorde

15 000 SPECTATEURS

sur les Champs-Élysées

**168 DÉLÉGATIONS
REPRÉSENTÉES**



MAÎTRISER L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL

Les équipes de la cérémonie d'ouverture des Jeux Olympiques et Paralympiques, opérant déjà dans un cadre très complexe, ont travaillé à réduire l'impact environnemental de ces événements :

- Capitalisation sur les décors existants offerts par le patrimoine parisien ;
- En amont de la cérémonie Olympique, des études d'impact hydro-écologiques ont été réalisées par un bureau d'études spécialisé et prises en compte dans les choix artistiques des tableaux ; les études ont aussi alimenté les dossiers nécessaires aux autorisations administratives ;
- 240 protections d'arbre ont été déployées sur les quais bas pour la cérémonie Olympique, et 112 sur les Champs Élysées pour la cérémonie Paralympique ;
- Les événements en tant que tel ainsi que le montage des infrastructures ont été alimentés dans leur grande majorité par de l'énergie renouvelable puisée du réseau électrique, puis grâce à des générateurs fonctionnant au biocarburant de deuxième génération (HVO) ;
- Pour la moitié des infrastructures, pontons, passerelles et corps-morts, le fret ferroviaire a été privilégié évitant ainsi 25 000 km cumulés de transport des éléments via camions ;
- Les infrastructures temporaires ont été louées, retrouvant ainsi une seconde vie après l'événement.

ACCÉLÉRER LA TRANSFORMATION ÉCOLOGIQUE

Organiser une cérémonie d'ouverture des Jeux Olympiques sur la Seine représentait une opportunité unique d'accélérer la transformation du mix énergétique des bateaux navigant sur le fleuve. Dans cette dynamique, Paris 2024 a collaboré avec les deux gestionnaires du domaine public fluvial de la Seine – Voies navigables de France et HAROPA PORT – qui bénéficient également du soutien financier de l'État et de l'action coordonnée du préfet de Région.

- Les deux gestionnaires ont participé à l'effort de réduction des émissions de GES des Jeux en encourageant le développement des bateaux à motorisation électrique. Ainsi, pendant la cérémonie une trentaine de bateaux participant au défilé étaient à propulsion électrique.
- HAROPA PORT a accompagné l'électrification des quais des ports parisiens avec au total 78 bornes de rechargement disponibles à terme.



© Lionel Bonaventure-Pool/Getty Images

**ILS SE SONT ENGAGÉS
AVEC PARIS 2024**

La maison Berluti, filiale de LVMH Partenaire premium des Jeux, a conçu la tenue des cérémonies de l'Équipe de France avec des matières certifiées – par exemple GOTS pour le coton. Les tissus pour les foulards et pochettes sont issus des stocks dormants des Maisons LVMH, dans une logique de circularité. Les tenues non utilisées seront traitées par la plate-forme LVMH Circularité et sur-cyclées par des designers dédiés de manière à leur donner une seconde vie et donc un nouvel usage. De cette manière, ce qui a été le marqueur vestimentaire de la parenthèse enchantée des Jeux de Paris 2024 continuera à vivre au travers de création et d'usages différents.



Les Jeux de Paris 2024 organisés autour du fleuve ont été la démonstration de ce que peuvent apporter les voies navigables à la ville durable de demain. Cela s'est concrétisé notamment par la cérémonie avec une armada de bateaux plus écologiques, la mise en place d'une logistique fluviale pour une construction bas carbone du Village, l'aménagement d'un bras de Seine pour maintenir les activités économiques fluviales pendant les Jeux et accueillir demain de nouvelles activités nautiques. À travers la convention signée avec Paris 2024, nous avons réaffirmé notre engagement et notre volonté de faire du fluvial l'une des pierres angulaires de la réussite de cet événement d'ampleur planétaire et d'enrichir ainsi son héritage. »

CÉCILE AVEZARD
DIRECTRICE GÉNÉRALE DE VOIES NAVIGABLES DE FRANCE



La Seine, ses quais et ses ports ont été au cœur de l'organisation des Jeux de Paris 2024 : non seulement parce que le fleuve a accueilli la cérémonie d'ouverture des Jeux Olympiques et plusieurs épreuves en eau libre, mais aussi parce qu'il a joué un rôle majeur en termes de logistique urbaine fluviale. HAROPA PORT s'est investi ainsi depuis près de trois ans aux côtés de Paris 2024 et des services de l'État. Grâce aux Jeux Olympiques et Paralympiques, nous avons notamment engagé la transition énergétique de la flotte fluviale : l'ensemble des bateaux-promenade, transportant près de 9,5 millions de touristes par an, fonctionneront grâce à des moteurs électriques d'ici 2037, en cohérence avec les accords de Paris. Cette action, comme toutes celles que nous avons menées dans ce contexte des Jeux de Paris 2024 – électrification des quais, restauration de la qualité de l'eau, baignabilité – a bénéficié de la formidable visibilité que les Jeux de Paris donneront à la Seine. »

STÉPHANE RAISON
DIRECTEUR GÉNÉRAL DE HAROPA PORT



© Alex Pantling/Getty Images

3.3.7 LES UNIFORMES DES VOLONTAIRES

Les volontaires représentaient le visage des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024. Au travers d'une multitude de missions, ils ont participé à la bonne tenue de l'événement. Derrière ces quelque 45 000 volontaires il y avait autant de personnes uniques, avec leurs singularités et leurs besoins personnels. Tous différents mais tous unis derrière un uniforme identifiable, technique et polyvalent. Élément incontournable, l'uniforme a permis de rendre les volontaires identifiables pour tous les acteurs des Jeux, des spectateurs aux accrédités.

Le défi de Decathlon, Partenaire Officiel, et de Paris 2024 était de concevoir une panoplie de produits répondant à chacun d'entre eux, visible et adaptée aux différentes conditions météorologiques. Source de fierté, cet uniforme constituait un marqueur pour Paris 2024. Il devait traduire la dynamique des Jeux à travers son style et sa praticité. À l'image du look de Paris 2024, il devait aussi véhiculer l'ensemble des valeurs portées par le Comité.

15 pièces composaient l'uniforme du volontaire, ce qui représentait + de 900 000 pièces éco-conçues.

100% des t-shirts conçus et produits en France, en partie par des entreprises de l'économie sociale et solidaire.

La panoplie de l'uniforme a été éco-conçue, afin de réduire son impact environnemental :

- **100% des pièces étaient labellisées Écodesign ;**
- **79% de la matière (en masse) était éco-conçue** (matière recyclée, teinture moins impactante, coton biologique, etc.) ;
- **Pour les t-shirts, fabrication dans un polyester 100% recyclé** issu de bouteilles en plastique et de textiles usagés ;
- **Unisex, elle convenait à toutes les morphologies**, contribuant à éviter le surplus de stocks homme ou femme ;
- **Le motif de la panoplie - la marinière - a été découpé dans un rythme aléatoire, donnant un dégradé unique.** Ce procédé s'inscrit dans une démarche écoresponsable en évitant les déchets de matières.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET INSERTION

Les pièces de la panoplie ont été fabriquées dans des usines françaises et 2 entreprises sociales et solidaires ont participé à la production de plus de 100 000 t-shirts, contribuant ainsi à l'insertion professionnelle de 33 personnes durant l'année de production.



© Julian Finney/Getty Images



3.3.8 LES MÉDAILLES

Les médailles incarnent la créativité de Paris 2024 avec un concept exceptionnel : la rencontre de l'objet le plus convoité des Jeux avec le symbole iconique de la France et de Paris, la tour Eiffel. Chaque médaillé a ainsi reçu un morceau de fer d'origine de la tour Eiffel, placé au cœur de sa médaille.

Pour que l'objet rêvé par les athlètes soit véritablement fait pour eux et avec eux, Paris 2024 avait associé la Commission des Athlètes, présidée par Martin Fourcade, aux choix créatifs du design des médailles. Fruit du savoir-faire de l'artisanat français, elles ont également été imaginées avec les artisans de la Maison de joaillerie du groupe LVMH (Partenaire Premium), Chaumet, puis fabriquées à l'Hôtel de la Monnaie de Paris. Les rubans ont quant à eux été confectionnés par des métiers à tisser installés à Saint-Étienne.

5 084 médailles produites pour les Jeux de Paris 2024

18 grammes d'insert par médailles, récupérés de réfections de la tour Eiffel

Utilisation d'or, d'argent et de bronze
100% RECYCLÉS en France

Des médailles entièrement conçues et fabriquées en France

ÉCONOMIE CIRCULAIRE

L'intégration d'un morceau de fer d'origine de la tour Eiffel constituait un message fort en faveur de l'économie circulaire grâce au réemploi du métal le plus iconique du patrimoine français ; certains éléments métalliques ayant en effet été définitivement retirés lors de campagnes de rénovation et précieusement conservés. Pour les Jeux de Paris 2024, la Société d'Exploitation de la tour Eiffel a permis à ces véritables morceaux d'histoire de trouver une deuxième gloire.

L'or et l'argent intégrés aux médailles pour Paris 2024 étaient tous deux certifiés 100 % recyclés par le Responsible Jewellery Council, l'un des principaux organes de contrôle des bonnes pratiques d'approvisionnement en or et métaux précieux. Les médailles de bronze étaient constituées d'un alliage de cuivre, d'étain et de zinc provenant du réemploi de chutes de métal issues d'autres productions de la Monnaie de Paris.

INCLUSION

Paris 2024 a réaffirmé son ambition de rapprocher les Jeux Olympiques et les Jeux Paralympiques puisque les médailles ont une face commune, sertie d'un morceau de fer d'origine de la tour Eiffel. Les Jeux Olympiques et les Jeux Paralympiques ayant chacun leur propre histoire, deux récits singuliers s'écrivent sur l'autre face des médailles.

UNE TENUE DES REMETTANTS ILLUSTRANT LA CIRCULARITÉ ET LE CIRCUIT-COURT

La tenue des remettants des cérémonies des vainqueurs s'est inspirée des Jeux de Paris 1924 s'est voulue résolument moderne avec un style unisexe. Fournies par LVMH, Partenaire Premium des Jeux, elles ont été confectionnées à 100% avec des matières éco-conçues grâce notamment à la filière en boucle fermée de LVMH Circularity.

Le polo et le gavroche sont en jersey confectionné à partir de matières recyclées ou organiques provenant de chutes d'ateliers des Maisons du Groupe LVMH et les pantalons ont eux été taillés dans un tissu polylaine composé de polyester recyclé. Les polos ont été produits dans les Vosges par l'un des partenaires historiques de LVMH et les pantalons ont été produits par la Fabrique NOMADE, une association française avec laquelle le Groupe a noué un partenariat en 2019, qui agit pour l'insertion professionnelle des artisans réfugiés en France afin de préserver leur savoir-faire acquis dans leur pays d'origine et l'adapter aux exigences du marché français. Les gavroches sont, elles, produites en Italie.

Après les Jeux, toutes les tenues ont été données aux remettants, volontaires issus des fédérations sportives de toute la France.



© Hannah Peters/Getty Images



© Marc Plasecki/Getty Images



3.3.9 PODIUMS

Objet iconique qui nourrit les rêves des athlètes du monde entier, le podium symbolise la performance et sa célébration. Pour les athlètes olympiques et paralympiques, monter sur le podium couronne un long parcours. C'est un moment qui reste à jamais gravé dans leur mémoire.

Paris 2024 a souhaité créer une continuité entre la médaille et le podium, ces deux symboles qui sont partie intégrante de l'identité des Jeux et de la fierté du pays-hôte. Le design des podiums olympique et paralympique s'est ainsi inspiré de la dentelle métallique de la tour Eiffel - que l'on retrouve aussi dans les ponts inspirés du travail de Gustave Eiffel - qui est associée à Paris et à la France dans le monde entier. Alors que le gris de la surface du podium fait référence aux célèbres toits parisiens, le choix de couleurs sobres (gris et blanc off-white) et d'un design épuré a permis de faire cohabiter le podium avec le Look des Jeux, coloré et festif, ainsi qu'avec les couleurs des tenues officielles de chaque délégation. La conception modulaire et encastrable du podium le rend également adaptable aux différentes configurations (épreuves olympiques/paralympiques individuelles ou par équipes), afin de limiter le nombre de podiums produits.

68 TYPES DE PODIUMS
(45 podiums olympiques
et 23 podiums paralympiques)

23 TYPES DE MODULE
pour couvrir l'ensemble des
configurations (épreuves individuelles
et par équipes)

INCLUSION

Conçu selon le même design que le podium olympique, le podium paralympique se distinguait par sa configuration sur un seul niveau. Le médaillé d'or se tenait ainsi en son centre, derrière une façade surélevée, tandis qu'une rampe latérale avec une légère inclinaison (5%) en facilitait l'accessibilité.

« MADE IN FRANCE »

Du design jusqu'à leur assemblage, la réalisation des podiums était alignée avec l'engagement de Paris 2024 de valoriser le « Made in France » et le savoir-faire d'entreprises locales. Fabriqués à partir de bois français et de plastique 100 % recyclé en France - fourni par Procter & Gamble, Partenaire TOP - la transformation de ce plastique en plaques a été réalisée par une entreprise de l'économie sociale et solidaire basée en Seine-Saint-Denis. La production de la structure en bois a été prise en charge par une menuiserie et l'assemblage par une PME toutes deux situées en Île-de-France.



© Tim de Waele/Getty Images

3.3.10 LE MARATHON POUR TOUS

Paris 2024 s'est donné pour ambition de proposer la première épreuve de l'histoire des Jeux ouverte au grand public. Le Marathon Pour Tous a incarné cette promesse en permettant au plus grand nombre de se mettre dans la peau des athlètes, sur le même parcours que le marathon olympique.

Deux épreuves de course à pied « grand public » ont été organisées le samedi 10 août 2024 au soir : un marathon et un parcours de 10 km. Les participants ont ainsi pu vivre une expérience sportive et sensorielle inoubliable, sur un parcours original qui faisait honneur au patrimoine et à l'histoire de l'hexagone et de la région parisienne.

Une boucle de
42,195 KM

RELIAIT PARIS À VERSAILLES ET TRAVERSANT
9 COMMUNES : Paris - Boulogne-Billancourt,
Sèvres, Ville d'Avray, Versailles, Viroflay,
Chaville, Meudon, Issy-les-Moulineaux

10 KM UN FORMAT PLUS COURT
AU CŒUR DE PARIS,
de ses monuments
et lieux iconiques

40 048 DOSSARDS
ont été attribués pour
les deux courses

UN ÉVÉNEMENT PLUS INCLUSIF

Comme les Jeux Olympiques dans leur ensemble, le Marathon Pour Tous avait l'ambition d'être paritaire. Paris 2024 s'est ainsi attaché à attribuer autant de dossards aux femmes qu'aux hommes. Accessible aux jeunes à partir de 20 ans pour le marathon, et à partir de 16 ans pour le 10km, l'objectif de ces deux formats de course était d'être ouvert à tous les profils et à tous les objectifs sportifs. Les deux parcours étaient également accessibles quel que soit le besoin spécifique (guide, usage d'un fauteuil roulant, joëlette, etc.) et les coureurs en situation de handicap ont bénéficié d'un accompagnement personnalisé.



© Paris 2024



Proposer un événement de masse plus responsable et inclusif était tout aussi osé que de l'intégrer entre deux épreuves Olympiques. Nous avons opéré des choix forts, comme un ravitaillement liquide sans bouteille en plastique, qui se sont avérés payants et acceptés par les coureurs. Nous avons à cœur de partager cette expérience pour que les organisateurs de course s'en saisissent et optimisent les solutions, Paris 2024 peut être fier d'avoir favorisé une nouvelle approche dans la gestion des épreuves de masse. »

AURÉLIEN HOCHART

MANAGER EPREUVES DE MASSE, PARIS 2024

UN ÉVÉNEMENT PLUS RESPONSABLE

Que ce soit pour le marathon ou le 10 km, Paris 2024 a agi pour réduire l'impact de l'événement :

- Paris 2024 a relevé le défi d'un ravitaillement sans aucune bouteille en plastique à usage unique distribuée sur les zones de ravitaillement liquide.
 - Les gobelets et bouteilles en plastique à usage unique ont été remplacés par des gobelets réutilisables, remplis durant l'événement par des équipes de volontaires présents à chaque zone de ravitaillement.
 - Pour permettre ce dispositif, les 17 points de ravitaillement ont été raccordés à l'eau potable grâce à un long travail avec les régisseurs d'eau.
 - Ce dispositif a permis d'éviter environ 430 à 450 000 bouteilles en plastique à usage unique.
- Pour le ravitaillement solide, des fruits « moches », c'est-à-dire non conformes à la commercialisation car « hors calibres », ont été mis à la disposition des coureurs, contribuant à réduire le gaspillage alimentaire.
- Les denrées non consommées et non périssables des points de ravitaillement solide ont également pu être collectées et distribuées à des associations.



UNE COLLECTE SOLIDAIRE ET CIRCULAIRE D'ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

Sollicités pour participer à une grande collecte, les participants au Marathon Pour Tous ont pu donner des équipements et tenues sportives lors du retrait des dossards, afin qu'ils soient redistribués pour une seconde vie circulaire et solidaire.

Grâce à ce dispositif mis en place par Paris 2024 :

848 KG

DE VÊTEMENTS ET CHAUSSURES DE SPORT ballons et autres petits équipements ont pu être collectés lors des deux journées du retrait des dossards.

663 KG

ÉTAIENT EN BON ÉTAT et ont pu être donnés au Secours Populaire pour permettre à des personnes en situation de précarité de faire du sport.

185 KG

D'ÉQUIPEMENTS ont été réparés par la Recyclerie Sportive puis remis en circulation.



3.3.11 CÉLÉBRATIONS

Après la célébration exceptionnelle du Relais de la Flamme, la France a continué de vibrer au rythme des Jeux. Plus de 180 Clubs 2024 ont été créés aux quatre coins du pays grâce à l'implication des collectivités et fédérations sportives françaises labellisées « Terre de Jeux 2024 ». De la plus petite ville, Méral en Mayenne, à Dijon ou Saint-Brevin-les-Pins et Saint-Gingolph, la France s'est engagée pour faire des Jeux une grande fête populaire. Grâce à l'engagement de France Télévisions et le soutien de Warner Bros Discovery, les Français et les supporters ont pu se rassembler pour suivre les exploits des athlètes du monde entier avec la diffusion en direct des épreuves olympiques et paralympiques et des cérémonies. Ils ont pu soutenir l'Équipe de France, participer à de nombreuses activités sportives et profiter d'animations culturelles dans une ambiance conviviale et festive. Pour la première fois, des fédérations sportives nationales ont également organisé des Clubs 2024 : la Fédération Française de Canoë Kayak à Torcy, la Fédération Française de Handball à la Maison du Handball à Créteil ou encore la Fédération Française d'Équitation sur son site fédéral, à Lamotte-Beuvron.

LE PARC DES CHAMPIONS

Lieu inédit dans l'histoire des Jeux d'été, le Parc des Champions a offert à 280 000 fans la possibilité de rencontrer les médaillés olympiques, de vivre des moments d'émotions fortes et d'assister à la retransmission des grandes finales. Les athlètes ont célébré leur victoire avec en toile de fond la tour Eiffel, sur l'un des sites les plus emblématiques des Jeux, celui de la cérémonie d'ouverture et de l'arrivée des épreuves de marche et de cyclisme : le Trocadéro. Inspiré par la commission des athlètes de Paris 2024, présidée par Martin Fourcade, le Parc des Champions a vu défiler des centaines de médaillés olympiques de toutes les nationalités et de toutes les disciplines sur un podium géant traversant le Trocadéro, au milieu de la foule. Un athlète de légende était également présent chaque jour – parmi eux Dan Carter, Carl Lewis ou encore Nadia Comaneci – pour donner le coup d'envoi de la célébration des athlètes.

LES ANIMATIONS DES CANAUX

Du 1er juillet au 8 septembre 2024, l'association Les Canaux, Paris 2024 et la Ville de Paris ont célébré les Jeux à travers le Festival solidaire et circulaire des Jeux. Des expositions, projections, rencontres et visites immersives invitaient le grand public à découvrir les innovations environnementales et sociales déployées pour l'organisation des Jeux par des entreprises de l'économie solidaire, circulaire et locale. Des « Cafés héritage » étaient organisés sur des sujets variés tels que l'éco-conception des produits des Jeux de Paris 2024, l'insertion et l'emploi, les femmes et la parité dans les Jeux de Paris 2024 ou la vision pour une restauration plus responsable. Durant les Jeux, Les Canaux ont également proposé une buvette festive et zéro déchet, des animations sportives et des ateliers de l'éco-supporter, dont un animé par La Recyclerie Sportive pour fabriquer son kit du supporter responsable (pancartes en réemploi, etc.).

+180

CLUBS 2024 dans 62 départements, une dizaine dans les territoires ultramarins

+80

CLUBS 2024 pendant les Jeux Paralympiques

22

COLLECTIVITÉS HÔTES comme Bordeaux, Nice ou Marseille ont accueilli un Club 2024

40

CLUBS 2024 pouvaient accueillir plus de 1500 personnes à l'instant T

10

CLUBS ÉTAIENT ITINÉRANTS Par exemple le Club 2024 de la métropole de Saint-Etienne s'est déplacé entre les communes de Saint-Maurice-en-Gourgois, de Saint-Paul-en-Jarez et de Chambœuf.

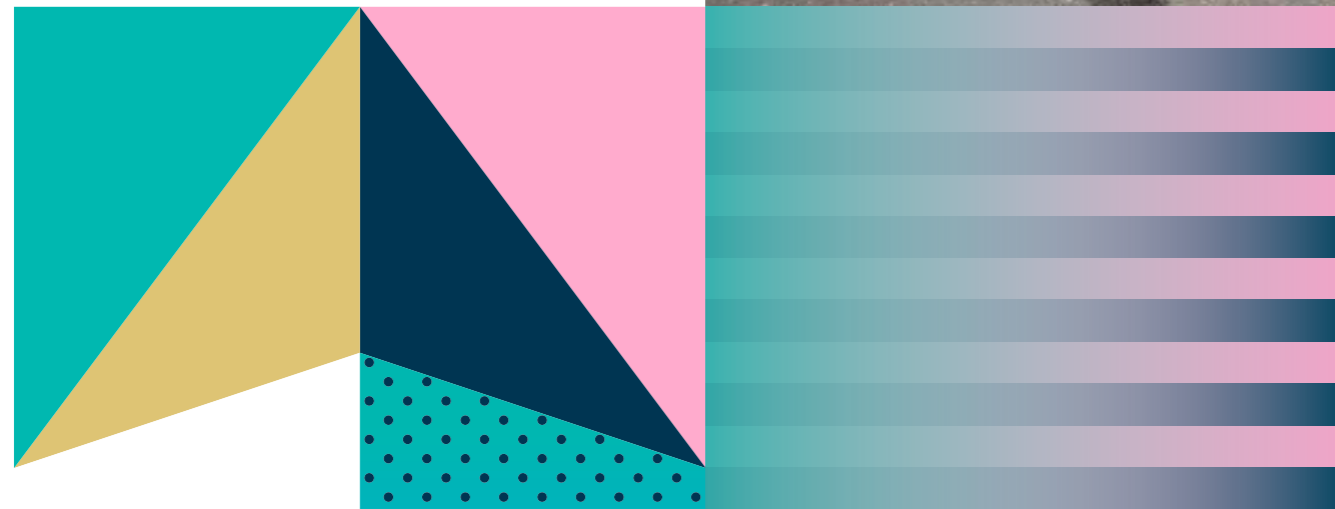
LE CLUB 2024 ELI LOTAR À AUBERVILLIERS, ÉCO-VILLAGE POUR ALLIER SPORT ET ENVIRONNEMENT

Lieu gratuit et ouvert à tous dans un îlot de verdure, le Club 2024 du parc Eli Lotar à Aubervilliers s'est transformé en éco-village le temps des Jeux Olympiques. En plus de la retransmission des épreuves, le public a pu découvrir de nombreuses animations liées à l'écoresponsabilité : œuvre participative à partir de matériaux de réemploi, animations par Football écologie France ou temps pédagogiques sur le cycle de vie de l'arbre, l'alimentation durable, le recyclage ou la gestion de l'eau, courses d'orientation autour de végétaux du parc, ateliers manuels animés par les médiathèques, etc.



Paris 2024 a initié le plus gros programme de célébrations de l'histoire des Jeux. Grâce aux collectivités, aux fédérations sportives et à toutes les parties prenantes des Jeux, ce sont plus de 180 Clubs 2024 qui ont vu le jour sur le territoire ! C'est la concrétisation du slogan de Paris 2024 : "Ouvrons grand les Jeux". Au total, près de 8 millions de personnes sont venues vivre l'émotion des Jeux à Paris, et près de chez elles, partout en France et gratuitement ! »

AMÉLIE GUIGNABERT RESPONSABLE CÉLÉBRATIONS ET ACTIVITÉS EN VILLE, PARIS 2024



3

4

5

**« CONTINUER
LA COURSE » :
UN HÉRITAGE
PARTAGÉ**

4.1

PARIS 2024
ACCÉLÉRATEUR
DE LA TRANSFORMATION
DE L'ÉVÉNEMENTIEL

p.236

4.2

LA TRANSFORMATION
DES TERRITOIRES

p.244

4.3

LA COOPÉRATION POUR
RENFORCER L'HÉRITAGE
INTERNATIONAL

p.268

4.4

ACCOMPAGNER
L'ÉVOLUTION
DES COMPORTEMENTS

p.272



© Paris 2024



Au commencement, il y avait une vision : celle que le sport et les Jeux pouvaient être une chance pour le pays. Il y avait aussi une ambition, très forte elle aussi, en particulier dans le pays de la refondation des Jeux Olympiques modernes : faire preuve de créativité et d'innovation pour « casser les codes », réinventer les Jeux, contribuer à les ancrer toujours plus dans le XXI^{ème} siècle. Cette vision et cette ambition ont guidé notre stratégie et nos actions toutes ces années, jusqu'à ce que Paris 2024 devienne le projet de tout un pays.

Fidèles à notre ambition d'Ouvrir grand les Jeux, nous avons non seulement réussi à organiser des Jeux spectaculaires, pour magnifier le sport et les athlètes, avec notamment des cérémonies d'ouverture en dehors des stades et des sites de compétition en cœur de ville ; des Jeux plus ouverts, avec le Marathon pour tous, la première épreuve accessible au grand public et 100% paritaire, ou encore le plus grand programme de Célébrations de l'histoire des Jeux, pour faire vivre les émotions des Jeux partout en France.

Alors que nous avons la chance et l'honneur d'organiser les premiers Jeux Paralympiques d'été de notre pays, nous sommes fiers, aussi, d'avoir été à la hauteur de ce rendez-vous historique. Dès les prémices du projet, nous avons mis en place une stratégie et de nombreuses actions pour cela : création d'un emblème commun, duo de mascottes similaires, campagnes dédiées et coups de projecteur spécifiques, à l'image des Journées Paralympiques, pour promouvoir les Jeux Paralympiques et améliorer la visibilité des athlètes et personnes en situation de handicap...

Avec Paris 2024, nous avons organisé des Jeux plus inclusifs mais aussi plus responsables, au service d'une société plus durable, tant sur le plan social qu'environnemental, suivant notamment l'objectif ambitieux de diviser par deux les émissions carbone liées à l'événement. Nous avons donné lieu à des programmes et à des innovations qui feront date : la première Vasque Olympique et Paralympique illuminant les Jeux et le ciel de Paris sans énergie fossile ; la Seine, rendue baignable non seulement pour les épreuves des Jeux, mais surtout pour les Parisiennes et les Parisiens ; le Village des athlètes, devenu un superbe quartier laissé en héritage pour la Seine-Saint-Denis ; des programmes tels que les 30 minutes d'activité physique quotidienne à l'école, pour une société plus active... et tant d'autres choses encore, qui marqueront l'histoire des Jeux et celle de notre pays.

Avec Paris 2024, nous avons organisé des Jeux à la française et donné à voir les Jeux d'une nouvelle ère. Un grand merci à toutes celles et ceux qui nous ont fait confiance, nous ont accompagnés, ont travaillé sans relâche à la réussite des Jeux. »

MICHAEL ALOISIO
DIRECTEUR GÉNÉRAL DÉLÉGUÉ, PARIS 2024

4.1 PARIS 2024 ACCÉLÉRATEUR DE LA TRANSFORMATION DE L'ÉVÉNEMENTIEL

Paris 2024 avait la volonté de proposer un nouveau modèle de Jeux, plus responsables et en phase avec les défis de son époque. Le Comité a ainsi conçu des méthodes, des guides pratiques et des nouvelles solutions concrètes pour faire évoluer les pratiques du secteur et les comportements, afin de faire de ces Jeux un véritable laboratoire. Au service de la transition écologique, le sens de ce travail est d'être transmis et de servir de socle pour que d'autres poursuivent dans cette voie. Ces outils contribuent à créer une dynamique en faveur de la transformation écologique du monde du sport et de l'événementiel, et continuent à inspirer après 2024.

LES MÉTHODES

Paris 2024 a développé des méthodes afin de livrer des Jeux plus sobres et responsables, tant sur le plan social qu'environnemental. Elles reposent sur des outils innovants et se distinguent par leur degré de détails qui infuse tout le projet. Qu'il s'agisse de la stratégie climat, de la stratégie responsable des achats, des plans d'action pour la préservation de la biodiversité, l'économie circulaire, le numérique responsable ou une restauration durable, tous ont été conçus avec la volonté que d'autres acteurs et organisations s'en emparent. C'est déjà le cas, puisque le CIO demande désormais aux comités d'organisation des prochaines éditions de formaliser la prise en compte de certains de ces sujets via une stratégie dédiée, comme la biodiversité ou le numérique.

L'APPROCHE CLIMAT

En rupture avec les pratiques habituelles événementielles mais pas seulement, Paris 2024 avait choisi de se fixer une empreinte carbone cible en amont des Jeux établie sur la base d'estimations et d'une approche volontariste. Cela représente un véritable changement de modèle puisqu'il ne s'agissait plus de raisonner dans une logique de « mesure ex-post puis de compensation de l'impact », mais plutôt d'anticiper et de planifier les mesures de réduction. Pour développer sa méthode, le comité d'organisation s'est appuyé sur la base de l'approche ERC - éviter, réduire, compenser -, à laquelle il a ajouté deux étapes : anticiper les émissions afin de bien comprendre les marges de réduction et/ou de maîtrise, puis de mobiliser tout son écosystème dans la lutte contre le changement climatique grâce à la force des Jeux. Paris 2024 s'était d'ailleurs doté d'un outil créé par et pour le comité d'organisation pour suivre l'évolution de ses émissions, et ainsi prioriser ses choix et piloter sa stratégie.

L'APPROCHE ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Avec l'empreinte matière, le comité d'organisation avait développé une approche inédite pour estimer, réduire et suivre sa consommation de ressources avant, pendant et après les Jeux. La stratégie d'économie circulaire s'est appuyée sur un travail inédit entrepris par Paris 2024 : la première estimation de l'empreinte matière jamais réalisée pour les Jeux. Cette compréhension des ressources estimés nécessaires a été précieuse pour challenger les besoins et les réduire et pour anticiper la gestion et la seconde vie des ressources, avec une gouvernance dédiée, contribuant à mobiliser l'écosystème de Paris 2024 (agences événementielles, opérateurs des Jeux, etc.) autour de ces enjeux. Transmis au CIO, ce travail constitue un précieux repère pour les comités d'organisation des prochaines éditions. Des outils – guides et cahiers d'impact notamment – ont également été conçus et mis à disposition de tous les acteurs des Jeux.

LA PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ

Paris 2024 a développé une nouvelle méthode d'analyse d'impact des installations temporaires. Elle repose sur un processus rigoureux, mixant analyses de terrain, analyses bibliographiques et cartographiques, afin d'identifier les enjeux environnementaux et impacts possibles sur la biodiversité et formuler des recommandations afin de les éviter et de les réduire. Ainsi, des solutions ont été déployées pour éviter du tassement des sols, pour réduire l'intensité des éclairages, pour protéger des arbres, etc. Les choix d'implantation ont également été pensés pour éviter certaines zones et protéger la faune et la flore. Paris 2024 contribue ainsi à faire évoluer les pratiques du secteur événementiel en matière d'infrastructures temporaires.

L'approche de Paris 2024 pour chacun de ses enjeux est détaillée dans la section 3.1.

DIFFUSION AU SEIN DE L'ÉCOSYSTÈME

Pour assurer la meilleure diffusion de ces ressources, les membres de l'équipe Excellence Environnementale sont intervenues régulièrement depuis 2019 pour présenter les méthodes, outils et programmes mis en place :

- Auprès de l'ensemble des partenaires et prestataires des Jeux ;
- Auprès des collectivités-hôtes et l'ensemble des collectivités Terre de Jeux, les territoires accueillant des célébrations ;
- Auprès des délégations internationales (Comités Nationaux Olympiques et Paralympiques) ;
- Auprès du Club Sport & Développement Durable du ministère des Sports et du CNOSF, avec les représentants RSE des fédérations sportives, des ligues de sport professionnel et les équivalents pour les structures territoriales ;
- Auprès du club des signataires de la charte des 15 engagements écoresponsables du ministère des Sports ;
- Auprès d'entités internationales, dont les signataires des initiatives « Sports for Climate Action » (UNFCCC) et « Sports for Nature » (UNEP et IUCN) ;
- Auprès des étudiants dans les universités ;
- Auprès des ONGs nationales et internationales ;
- Lors d'événements organisés par les parties prenantes du projet (acteurs publics, partenaires) ainsi que lors de conférences et colloques nationaux et internationaux ;
- Lors d'échanges avec médias (presse écrite, radio, TV, RS, web...) nationaux et internationaux.

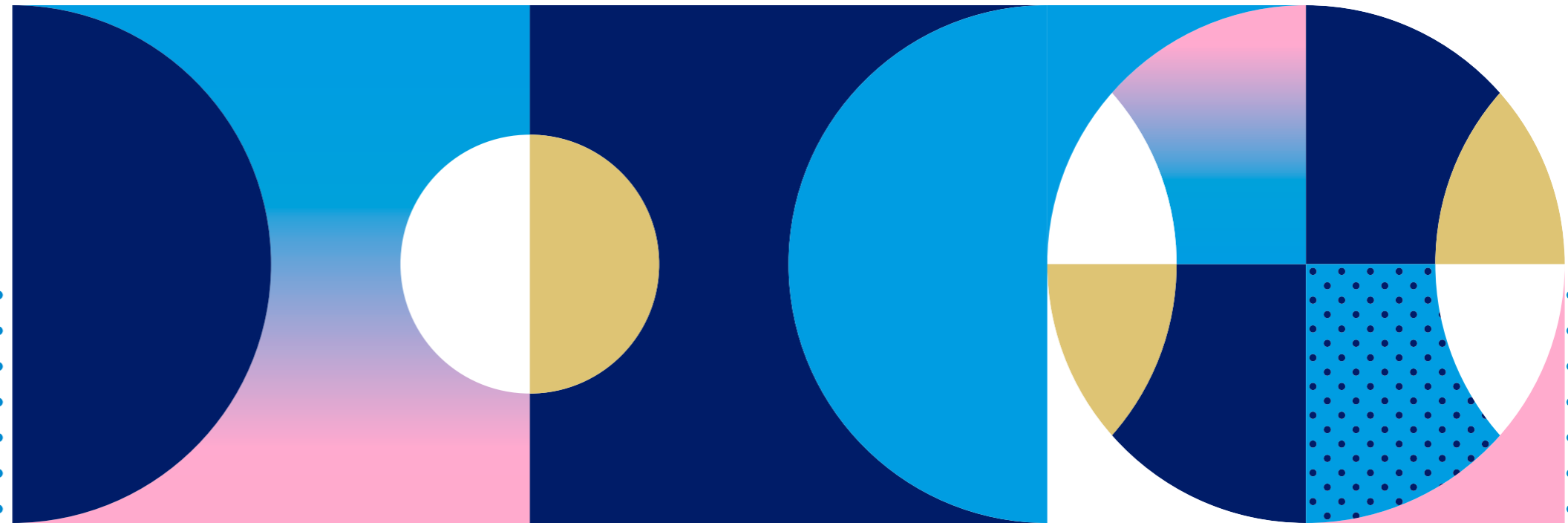
Durant les Jeux Paralympiques, la direction de l'Excellence Environnementale a également organisé des visites de certains sites iconiques des Jeux destinées aux acteurs de l'événementiel pour partager les réalisations pour des Jeux plus responsables et leur transmettre leur expérience (infrastructures temporaires durables, restauration plus responsable, solutions pour la réduction du plastique, énergie renouvelable, etc.). Au total, ce sont 10 visites qui ont rassemblé 80 personnes issues de l'écosystème de Paris 2024 (fédérations, parties prenantes, athlètes, partenaires, associations, organisateurs, experts, collaborateurs de Paris 2024) et avec lesquelles les équipes ont collaboré pendant plusieurs années.

JOURNÉE HÉRITAGE DE PARIS 2024 POUR UN SPORT PLUS RESPONSABLE

À la suite des Jeux Olympiques et Paralympiques, en octobre 2024, l'équipe Excellence environnementale de Paris 2024, le CNOSF et le ministère des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative, ont rassemblé leur écosystème et le mouvement sportif français pour un retour d'expérience sur l'organisation de Jeux plus responsables. Des responsables RSE des fédérations, des organisateurs d'événements et établissements sous-tutelle du MJSVA signataires de la Charte des 15 engagements et des structures de l'écosystème de la Direction Excellence environnementale (partenaires, associations conventionnées...) ont participé à cette journée organisée à la Maison du Handball à Créteil, véritable passage de relais.

Après une plénière pour présenter les réussites et héritages des Jeux pour un sport plus responsable, les participants ont pu assister à plusieurs ateliers thématiques tenus par les experts de Paris 2024 et échanger en groupe resserré sur les méthodes, les réalisations et les défis autour des thèmes suivants :

- Anticiper, réduire et intégrer l'impact carbone à toutes les étapes ;
- Relever le défi d'une restauration plus végétale ;
- Assurer la seconde vie des biens et équipements ;
- Communiquer de manière responsable auprès des publics ;
- Intégrer une démarche d'éco-conception dans la fourniture de produits dérivés et bien d'autres sujets ont pu être traités, partagés et transmis au mouvement sportif.



ADEME

Paris 2024 a signé une convention avec l'ADEME début 2022. Les deux organisations ont voulu conjuguer le pouvoir mobilisateur des Jeux et les connaissances fines de l'ADEME en matière de transformation écologique, dans une perspective d'héritage. L'ADEME a apporté son expertise à plusieurs projets de Paris 2024, notamment le développement du Coach Climat Événements, ou encore le programme d'accompagnement à l'éco-conception pour les entreprises licenciées des Jeux.



Les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 ont été un magnifique succès ; ils ont aussi marqué le début d'une nouvelle ère dans l'organisation de grands événements internationaux plus responsables. Car la volonté d'intégrer les enjeux environnementaux et la performance de notre savoir-faire français en la matière ont permis de franchir un nouveau cap, avec des méthodologies nouvelles, des outils opérationnels et des actions concrètes. L'enjeu est maintenant de déployer avec ambition et exigence cette approche « à la française », qui pourrait devenir une véritable signature de nos futurs grands événements. »

SYLVAIN WASERMAN
PRÉSIDENT – DIRECTEUR GÉNÉRAL, ADEME



© Ademe

Via le Fonds chaleur, l'ADEME Île-de-France a soutenu des projets et infrastructures liés à la préparation des Jeux, contribuant à accélérer la transition écologique du territoire. Parmi eux figurent un projet de géothermie et réseau de chaleur et de froid du Village des athlètes avec la SOLIDEO et Plaine Commune Energie (financement ADEME à hauteur de 3,8 millions d'euros), l'installation d'une pompe à chaleur géothermique et le raccordement du centre aquatique de Marville et de la Zone d'aménagement concerté (ZAC) Mairie sur le réseau de La Courneuve avec le SMIREC, la création du réseau de distribution de chaleur et des sous-stations associées au sein de la ZAC du Village des Médias à Dugny et Le Bourget avec la SOLIDEO et l'EPT Paris Terres d'Envol, le changement de motorisation de 22 bateaux participant à la cérémonie d'ouverture des Jeux Olympiques (co-financement de 2,4 millions d'euros) ou un projet de récupération de la chaleur fatale d'un datacenter de la société Equinix à Saint Denis pour alimenter notamment le Centre Aquatique Olympique et la ZAC Saulnier.

Afin de soutenir la diffusion de bonnes pratiques et profiter de l'élan des Jeux, l'ADEME a également soutenu de nombreux projets transformateurs en partenariat avec les acteurs régionaux (collectivités, entreprises, associations...). Ils vont du lancement d'appels à projets d'innovation en 2019, à l'accompagnement des professionnels du tourisme parisiens dans leurs démarches de durabilité, au verdissement de la flotte fluviale dans le cadre du Plan d'aide à la modernisation et à l'innovation (PAMI) grâce à des projets de navires électriques ou électrifiés, à un projet de collecte des biodéchets sur le site de La Villette, de l'investissement dans une usine de recyclage de déchets pour augmenter ses capacités de production et augmenter la part de matières premières recyclables issues des péniches de la Seine, au soutien à la mise en place de bornes de raccordement au réseau électrique par ENEDIS dans des communes accueillant le relais de la flamme.

La Charte sociale de Paris 2024

Dès la phase de candidature, Paris 2024 a souhaité organiser des Jeux à la fois plus responsables et inclusifs sur le plan social. Afin de tenir cet engagement, Paris 2024 et les organisations interprofessionnelles de salariés et d'employeurs¹⁴⁸ ont signé une Charte sociale¹⁴⁹ le 19 juin 2018¹⁵⁰.

Au-delà de constituer une boussole dans l'organisation des Jeux, cette Charte sociale a également permis de léguer un héritage pour de futurs événements sportifs, tant ceux organisés en France que ceux qui se dérouleront dans d'autres pays dont les futures éditions des Jeux Olympiques et Paralympiques.

Le Comité de la Charte Sociale de Paris 2024 va continuer à exister jusqu'en 2025 pour s'assurer que les travaux de réversibilité du Village olympique et paralympique seront tout aussi exemplaires. En parallèle une nouvelle association va voir le jour pour se positionner sur l'accompagnement des grands événements sportifs jusqu'aux Alpes 2030 en matière de performance économique, sociale et environnementale.

148 CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGT, FO, CPME, MEDEF, U2P.

149 <https://www.paris2024.org/fr/charte-sociale/>

150 Pour en savoir plus, se référer à la partie « Outils pour déployer la stratégie ».

Le label Terrain d'Égalité

Paris 2024 a placé l'organisation des Jeux dans le cadre méthodologique du label "Terrain d'Égalité" qui constitue le reflet de la stratégie Égalité et Diversité de Paris 2024, un engagement concret et un outil de pilotage des actions mises en place au sein du comité d'organisation.

Ce label, qui s'adresse à tous types d'événements sportifs quelle que soit leur taille, repose sur un cahier des charges de 20 critères qui concernent à la fois la préparation à l'événement que sa phase d'organisation à proprement parler. Les engagements relatifs au label "Terrain d'Égalité" concernent tout à la fois l'organisation interne que les parties prenantes des événements souhaitant se faire labelliser.

LES PLATEFORMES

↓ PLATEFORME ESS 2024

En 2018, Paris 2024, la SOLIDEO, Les Canaux et le Centre Yunus se sont associés pour créer le programme ESS 2024, afin d'encourager les structures de l'ESS à répondre aux marchés des Jeux. La plateforme ESS 2024¹⁵¹ a mis à disposition des ressources, des conseils et des formations afin de maximiser les chances des entreprises de remporter des offres. Le programme a aussi accompagné les entreprises dans leurs réponses aux marchés : depuis sa création en 2018, plus de 750 entreprises ont bénéficié d'un accompagnement individuel grâce à ce programme.

Dans le cadre du programme ESS 2024, Paris 2024 a élaboré des Cahiers d'impact. Cet outil permet à Paris 2024 de répertorier et de valoriser les savoir-faire, solutions et innovations sociales et environnementales existantes.¹⁵²

La méthodologie et les outils déployés dans le cadre d'ESS 2024 constituent un héritage tangible de Paris 2024 pour organiser des événements économiquement responsables. Ainsi la plateforme d'interconnexion entre de grands donneurs et des structures de l'ESS, voire des TPE/PME, devrait perdurer au-delà des Jeux sous le nom de « Fabrique économique et solidaire » pour favoriser les achats inclusifs dans le public comme dans les grands groupes privés.

↓ ENTREPRISES 2024

Entreprises 2024 a été lancée en 2018 par Paris 2024, la SOLIDEO et le MEDEF avec pour objectif d'ouvrir les marchés des Jeux à toutes les entreprises, avec une attention particulière portée sur les TPE-PME et les structures de l'ESS. La plateforme a informé et conseillé les entreprises qui souhaitaient répondre aux offres sur les marchés des Jeux. Entreprises 2024 compte plus de 19 850 entreprises inscrites.¹⁵³

La plateforme a vocation à perdurer pour faire connaître les appels d'offres liés à l'organisation de futurs grands événements sportifs en France. Elle constitue en cela un héritage pour les acteurs économiques français.

↓ PEXE : RAPPROCHER LE MONDE DU SPORT ET LES ÉCO-ENTREPRISES

Les acteurs publics et privés du monde du sport sont conscients que, face aux enjeux climatiques et environnementaux, le secteur doit se transformer. Mais ils peinent parfois à identifier des outils et leviers à la hauteur de leurs ambitions. C'est pourquoi Paris 2024, avec le ministère des Sports, a soutenu le Réseau national des solutions pour la transition écologique (PEXE) dans son ambition de rapprocher les éco-entreprises et le monde du sport, via un accès facilité à des solutions pour accélérer la transition écologique de ce dernier. Le PEXE a ainsi créé et valorisé des outils, animé un réseau d'acteurs (création de référents, espaces dédiés aux événements du PEXE) pour mobiliser les éco-entreprises membres du réseau face aux défis et besoins des acteurs du monde du sport.

→ **3 ANNUAIRES DISPONIBLES EN LIGNE**¹⁵⁴ consacrés à des « solutions durables pour infrastructures pérennes et temporaires », « l'économie circulaire dans la restauration durable » et « des solutions pour une communication responsable ». En tout, 700 solutions sont référencées dans ces annuaires. Ils ont fait l'objet de 4 000 consultations en 2024.

→ **37 ACTEURS DU SPORT** étaient présents lors des derniers Forums nationaux des éco-entreprises et ont pu présenter leurs besoins (par exemple « La filière golf face au défi de la gestion durable de l'eau »).

↓ LA FABRIQUE DES JEUX

Dispositif innovant pour accompagner les TPE, PME et structures de l'ESS à répondre aux marchés des Jeux, la « Fabrique économique et solidaire des Jeux » est un modèle pertinent d'intermédiation qui peut être utile à bon nombre d'autres projets.

Initiée par le conseil départemental de la Seine-Saint-Denis en 2021, ce dispositif mutualisé « Fabrique économique et solidaire des Jeux » a été étendu en 2023 à l'ensemble des départements franciliens et dans les Bouches-du-Rhône grâce au soutien de l'État. Ainsi, sur ces territoires, les entreprises ont été accompagnées pour saisir les opportunités de marchés via des échanges entre entreprises et donneurs d'ordre, des formations liées à la commande publique et aux logiques de groupement...

DES RESSOURCES POUR DES ÉVÉNEMENTS PLUS RESPONSABLES

Au-delà des méthodes et des plateformes en ligne, Paris 2024 a produit différents outils pour accompagner l'ensemble des acteurs impliqués dans la livraison et l'organisation des Jeux. Ils sont mis à la disposition des acteurs de l'événementiel et du sport. Le comité d'organisation est ainsi allé un cran plus loin sur certaines thématiques et métiers en concevant des stratégies dédiées, sur le numérique responsable et la restauration durable¹⁵⁵ notamment, associées à des outils d'aide à la décision, comme :

- **LE GUIDE DE PARIS 2024 POUR DES ÉVÉNEMENTS RESPONSABLES**¹⁵⁶
- **LE GUIDE « ÉCOCONCEPTION DES EMBALLAGES »**¹⁵⁷
- **LE GUIDE « COMMUNICATION VISUELLE : VERS DES SUPPORTS PLUS DURABLES »**¹⁵⁸
- **LE COACH CLIMAT ÉVÉNEMENTS**
- **LE GUIDE D'ÉCOCONCEPTION APPLIQUÉE À L'ARCHITECTURE ÉPHÉMÈRE**

155 <https://medias.paris2024.org/uploads/2022/08/Paris2024-BIL-220801-FOOD-VISION.pdf>

156 <https://www.paris2024.org/fr/guide-evenements-plus-responsables/>

157 https://bo.citeo.com/sites/default/files/2021-12/2021_PARIS2024-GUIDE%20Ecoconception%20emballages.pdf

158 <https://medias.paris2024.org/uploads/2023/05/PARIS-2024-SUS-221004-GUIDE-Ecoconception-look-supports-BD1.pdf>

151 ess2024.org
 152 Pour plus de détails sur le travail fait avec les Canaux, notamment le Cahier d'impact et ESS 2024, voir la section 3.1.6
 153 Pour plus de détails sur Entreprises 2024, voir section 3.1.6
 154 <https://sport.ecoentreprises-france.fr/SportDurable#/>

LE COACH CLIMAT ÉVÉNEMENTS¹⁵⁹

Grâce au soutien du ministère des Sports et du CNOSF, et à l'accompagnement de l'ADEME, Paris 2024 a développé le Coach Climat événements : un outil pour évaluer et réduire l'empreinte carbone des événements sportifs en France. Il est le fruit d'une adaptation de l'outil qui accompagnait quotidiennement les équipes de Paris 2024 pour mettre en œuvre ses engagements.

Cet outil facilite l'accès à l'estimation et à la réduction de l'empreinte carbone, en particulier aux acteurs qui n'en ont pas les moyens, en proposant un outil gratuit, accessible sans niveau d'expertise particulier, et adapté à tous les événements sportifs métropolitains, quelle que soit leur taille.

L'organisateur renseigne d'abord les caractéristiques et informations de son événement dans 10 grandes catégories (restauration, hébergements, déplacements, infrastructures et énergie, matériels sportifs, logistique, habillage du site, objets promotionnels, numérique et déchets). Le Coach Climat événements estime alors l'empreinte carbone de la manifestation sportive et permet à l'organisateur d'identifier les plus gros postes d'émission. Tel un coach sportif, l'outil établit un programme personnalisé, proposant une centaine d'actions concrètes associées à leur potentiel de réduction de l'empreinte carbone de l'événement, que l'organisateur est libre d'adopter selon ses moyens et possibilités. Hébergé par le ministère des Sports, il est accessible en ligne et reste en héritage pour le mouvement sportif.

Au 1^{er} octobre 2024 :

- **1 350 événements** ont engagé une démarche pour réduire leur impact ;
- **78 sports différents** sont représentés parmi les organisateurs ;
- **464 empreintes carbone** ont été estimées, représentant un total de 2 millions de tonnes de CO₂ ;
- **Plus de 160 plans d'actions** ont été sauvegardés, générant en moyenne une réduction de 21% des émissions par événement.

L'ACCÉLÉRATION DES ACTEURS DE LA FILIÈRE

Avec la conception et le développement de nouvelles « façons de faire » sur le carbone, l'économie circulaire et la biodiversité, et l'élaboration d'outils et de ressources à destination des acteurs de l'écosystème de Jeux, Paris 2024 a souhaité soutenir les acteurs de la filière événementielle et sportive dans la transformation écologique de leur activité.

A l'été 2023, le Comité d'Organisation a mandaté une prestation externe (cabinets de conseil spécialisés dans le sport et l'événementiel durable) pour analyser les contributions de Paris 2024 à l'accélération de la transformation écologique. Un an avant les Jeux, les résultats étaient les suivants¹⁶⁰ :

- En faisant de l'environnement un axe fort et médiatique de l'événement et en créant le débat autour de la responsabilité des acteurs du sport et des grands événements, Paris 2024 a contribué à renforcer la prise de conscience de l'importance des sujets environnementaux chez les acteurs de la filière et à positionner le sujet comme incontournable ;
- Les critères environnementaux intégrés dans les processus d'achat de Paris 2024 ont incité des prestataires directs à renforcer leurs compétences sur le sujet, et ont, dans certains cas, eu un effet structurant sur le niveau d'ambition des actions environnementales planifiées par ces prestataires et répercutées sur leurs sous-traitants. Certains acteurs structurent et systématisent leur approche des sujets RSE sous l'effet de leur travail sur le projet des Jeux, professionnalisant ainsi leur démarche ;
- Des programmes particulièrement marquants de Paris 2024, tel l'anticipation de la seconde vie des infrastructures et des équipements, sont repris par certains acteurs pour élaborer leurs propres stratégies et plans d'actions, rehaussant ainsi le niveau d'ambition environnementale des filières.

Cet effet levier est double : d'une part, Paris 2024 a été un tremplin dans l'intégration de la RSE au sein de la stratégie de développement des entreprises candidates à ses marchés. D'autre part, les contrats signés avec Paris 2024 ont eu un effet d'entraînement, conduisant certains prestataires à investir sur les sujets de durabilité sur le plus long terme.

159 <https://www.coachclimateevenements.org/>

160 Présentée dans le rapport intermédiaire d'évaluation de la Stratégie « Héritage & Durabilité » de Paris 2024, publié en novembre 2023



Le Coach Climat événements est le produit de trois ans d'une fructueuse coopération avec Paris 2024, le ministère des Sports et l'ADEME. Héritage concret et visible des Jeux, cet outil ergonomique et accessible à tous continuera d'accompagner les organisateurs de petits et grands événements sportifs dans leur transition écologique. »

DAVID LAPPARTIENT
PRÉSIDENT DU COMITÉ NATIONAL OLYMPIQUE ET SPORTIF FRANÇAIS (CNOSF)

**ILS TÉMOIGNENT**

Les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 ont été un véritable catalyseur pour renforcer les actions de Loxam en matière de RSE. Loxam met son savoir-faire, son organisation et ses engagements développement durable existants au service du déploiement de Jeux durables et responsables. Nous souhaitons également capitaliser sur cet événement pour aller plus loin dans une logique d'héritage durable à travers les pratiques qui auront fait leurs preuves. Nous avons renforcé notre équipe RSE Groupe pour piloter nos engagements durables dans le cadre de nos contrats Paris 2024, et accompagner toutes les personnes mobilisées pour livrer nos opérations. Nos principaux objectifs, à savoir la réduction de notre empreinte carbone et la promotion de l'insertion sociale, sont adoptés par nos équipes ainsi que l'ensemble de nos sous-traitants, quels que soient leur taille et leur niveau de maturité sur ces enjeux. Avec le soutien de Paris 2024, nous avons mené des actions de sensibilisation et de formation pour l'ensemble de nos collaborateurs et accompagnons toutes nos parties prenantes dans cette démarche. Les Jeux ont permis ainsi d'accélérer nos efforts et d'élargir l'impact de nos actions en matière de RSE ! »

FLAVIE LE MOAL
CHARGÉE DE MISSION DÉVELOPPEMENT DURABLE CHEZ LOXAM



La collaboration proposée dans le cadre de la livraison des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 a permis à notre démarche RSE de passer un cap. Le groupe dispose désormais d'une coordinatrice RSE identifiée qui a la charge de coordonner la vision RSE de l'entreprise et de faire monter en compétences les différents métiers sur le sujet. Du côté des achats, nous avons retravaillé nos procédures afin de nous engager dans une démarche d'achats responsables que la certification d'un organisme agréé doit venir consolider. Nous nous sommes aussi rapprochés d'acteurs de l'ESS et d'associations investies dans l'insertion des personnes en situation de handicap afin de faire avancer ce sujet dans notre politique RH. Bref, les Jeux ont été un vrai laboratoire d'innovations sociales et environnementales pour nous avec l'objectif de pérenniser cette démarche bien au-delà de 2024. »

DELPHINE BENOIT-MAYOUX
RESPONSABLE RSE ET ACHATS DE L'ENTITÉ DE LIVRAISON DES COMPÉTITIONS DE FOOTBALL À BORDEAUX, SAINT-ÉTIENNE, NANTES ET NICE ET DE HOCKEY SUR GAZON AU STADE VUES DU MANOIR



L'organisation des rencontres de Football Olympique au Stade de Marseille a représenté une opportunité unique pour notre entreprise de placer les enjeux RSE au cœur de sa stratégie. De plus, le format retenu par Paris 2024 de déléguer l'organisation de certains événements et compétitions à des entreprises spécialisées était idéal car il a permis à notre organisation de s'appuyer sur son expérience tout en mobilisant l'ensemble de ses parties prenantes autour des enjeux écologiques et sociaux. L'héritage des bonnes pratiques des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 nous permettra de livrer de futurs événements plus vertueux. Dans le cadre de son amélioration continue, nous avons également récemment démarré un accompagnement avec un cabinet spécialisé en événementiel responsable, en vue d'obtenir la certification ISO 20 121. »

MARTIN D'ARGENLIEU
DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'ENTITÉ DE LIVRAISON DE LA COMPÉTITION DE FOOTBALL À MARSEILLE

4.2 LA TRANSFORMATION DES TERRITOIRES

4.2.1 LES OUVRAGES DE LA SOLIDEO

LE CONCEPT DES JEUX DE PARIS 2024 REPOSAIT SUR 95% DE SITES EXISTANTS OU TEMPORAIRES

Alors que Paris 2024 était responsable de la livraison de l'événement que sont les Jeux, la SOLIDEO était l'établissement public chargé des infrastructures olympiques et paralympiques qui demeurent après les Jeux, telles que le Village des athlètes, le Centre Aquatique, ou la rénovation du stade d'Yves-du-Manoir.

Soucieuse d'apporter des réponses concrètes aux immenses défis que représentent les dérèglements climatiques et l'épuisement des ressources, dans le cadre des Jeux et plus généralement pour l'ensemble des filières de la Ville et de la construction, la SOLIDEO s'est dotée d'une stratégie d'excellence environnementale. Elle se décline en plusieurs engagements phare, tous à horizon 2050.

- **Réduire de l'impact carbone** pour tendre vers la neutralité carbone.
- **Assurer le confort thermique** en tenant compte des projections climatiques.
- **Faire de la ville un support de la biodiversité** en favorisant la continuité des corridors écologiques pérennes.

UNE POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE STRUCTURÉE

La stratégie d'excellence environnementale s'est appliquée à l'ensemble des projets, quel que soit leur maître d'ouvrage. La SOLIDEO en a assuré le suivi, de la rédaction des cahiers des charges en phase conception aux phases d'exécution et de livraison.

L'accompagnement des entreprises a compris la mise à disposition d'outils méthodologiques, l'organisation d'ateliers, de visites de chantiers, etc. Il s'est poursuivi après, à la livraison des ouvrages, afin d'évaluer l'atteinte des objectifs environnementaux qui avaient été fixés.

Désireux de construire un héritage après 2024, la SOLIDEO et l'ensemble des maîtres d'ouvrage ont donc abordé chaque projet en se projetant à l'horizon 2050, afin d'innover et d'apporter des réponses aux grands enjeux auxquels les villes devront faire face. Des collaborations avec des organismes publics ont également permis de consolider et de diffuser les méthodologies mises en place, contribuant à construire l'héritage immatériel des projets.

UNE GESTION EFFICACE DES OUVRAGES

Le sujet de la santé et de la sécurité de l'ensemble des personnes intervenant sur les ouvrages olympiques, singulièrement des compagnons œuvrant sur les chantiers, a été au cœur des préoccupations de la SOLIDEO. Sur les chantiers du Village des Athlètes et du Cluster des Médias, la SOLIDEO a mis en place une charte HSE (Hygiène, Santé, Environnement), développée avec l'OPPBT¹⁶¹, les instances de prévention et de contrôle, ainsi que les partenaires sociaux regroupés au sein du Comité de la Charte sociale, qui visait à aller, collectivement, au-delà de la réglementation sur le sujet. Des rites sportifs ont également été mis en place depuis le début des chantiers des ouvrages olympiques. Construit avec Paris 2024, ce dispositif a également intégré des formations pour permettre aux ouvriers d'animer les rites eux-mêmes. Ces efforts ont permis à ce qu'il y ait 4 fois moins d'accidents (et aucun accident mortel) sur les chantiers des ouvrages olympiques que sur des chantiers comparables en France.

DES INNOVATIONS QUI SE SONT CONCRÉTISÉES SUR LE TERRAIN ET ONT OUVERT DE NOUVEAUX HORIZONS

Pour atteindre ces ambitions inédites à cette échelle dans l'aménagement et la construction, la SOLIDEO s'est dotée dès 2019 d'un Fonds Innovation et Ecologie, qui vise à favoriser l'émergence de solutions innovantes pour la ville de demain, en subventionnant les surcoûts liés aux phases d'expérimentation pour aller plus loin que ce qui existait déjà. Un Comité d'innovation, composé de personnalités qualifiées, et avec une représentation de Paris 2024 et de l'Etat, s'est régulièrement réuni pour étudier les dossiers de demande de subvention. Au total, le fonds disposait de 36 millions d'euros pour subventionner des projets. 34 projets ont été soutenus sur les ouvrages olympiques, dont 71 % couvrent la thématique de la réduction des émissions de GES. Ce Fonds a contribué à démontrer un modèle répliquable de la ville de demain, une ville durable, accessible et confortable, en soutenant par exemple les sièges en plastique recyclé au Centre Aquatique Olympique.

↓ CARBONE ET ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Dans le cadre de son ambition d'excellence environnementale, la SOLIDEO a élaboré des prescriptions fortes, notamment en matière de réduction de l'empreinte carbone sur l'ensemble du cycle de vie des bâtiments. Tous les maîtres d'ouvrage se sont ainsi engagés à limiter autant que possible l'empreinte carbone liée à la construction des ouvrages pérennes, de même que celle liée à leur utilisation ensuite. Une réussite pour tous, à l'image du Village des Athlètes, dont l'empreinte carbone a été réduite de 30% au m² pour les phases de construction – par rapport au scénario de référence correspondant aux normes actuelles – et 47% en intégrant l'exploitation des bâtiments pendant 50 ans.

Pour répondre à cet objectif, la conception des ouvrages olympiques s'est principalement appuyée sur deux leviers : le recours à des matériaux à faible impact carbone (bois, béton bas-carbone, etc.) et l'économie de matière, notamment grâce à la généralisation de modes constructifs sobres et des procédés de circularité (réemploi des déblais et matériaux issus de la déconstruction, réversibilité des ouvrages).

↓ CONFORT THERMIQUE

La SOLIDEO a également adopté une approche systématique de la résilience urbaine sur tout le cycle de vie du quartier et du bâtiment. Les objectifs de confort thermique à horizon 2050 ont ainsi été atteints pour la grande majorité des ouvrages, grâce à des dispositifs adaptés à des épisodes caniculaires plus intenses et plus fréquents (protections solaires généralisées, ventilation, etc.). Un travail a aussi été mené pour diminuer les effets d'îlots de chaleur urbains (revêtements adaptés, gestion de l'eau optimisée, développement de zones végétalisées).

↓ BIODIVERSITÉ ET VÉGÉTALISATION

Diverses actions ont été menées pour favoriser le développement des écosystèmes aquatiques et terrestres, en favorisant la mise en place de supports de biodiversité dans l'espace public. Les continuités écologiques entre ces espaces ont également été encouragées. La végétation choisie et les stratégies de reconstitution des substrats ont également été pensées en fonction des enjeux climatiques à l'horizon 2050, afin d'assurer la pérennité des services écosystémiques.

↓ ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE

Fil rouge des ouvrages des Jeux, l'accessibilité universelle a été prise en compte à chaque étape du projet afin de répondre aux besoins de toutes les populations. La conception des ouvrages olympiques et paralympiques a ainsi été pensée pour traiter l'ensemble de la chaîne de déplacement et permettre une continuité de la qualité d'usage des espaces, sensibiliser l'ensemble des parties prenantes et laisser un héritage méthodologique en termes d'accessibilité. Les dispositifs mis en place au Village des athlètes sont détaillés dans la section suivante. La SOLIDEO a notamment développé un projet innovant de signalétique inclusive et multisensorielle (présente au sol, en signalétique verticale et numériquement¹⁶²), soutenu par son fonds Innovation et Ecologie.

↓ INSERTION ET DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

Dès 2018, la SOLIDEO a développé une Charte Emploi et Développement Territorial pour que les opportunités liées aux chantiers des Jeux profitent au plus grand nombre. La SOLIDEO et l'ensemble de ses parties prenantes se sont notamment engagées à réserver 10% des heures de travail à des publics éloignés de l'emploi, alternants ou résidents des quartiers prioritaires. Avec 4 232 personnes¹⁶³ en insertion sur les chantiers des Jeux, cet objectif a été franchi avec plus d'un an d'avance. Les chantiers des ouvrages olympiques démontrent ainsi qu'il est possible de concilier un événement d'une telle envergure à des engagements forts en termes d'inclusion économique et sociale. Ce sont des résultats inédits en France, qui confirment l'efficacité des dispositifs mis en place. Levier de développement économique pour le territoire également, l'objectif de rendre accessible 25% du montant des marchés aux TPE, PME et structures de l'ESS a lui aussi été largement dépassé puisqu'en mars 2024, 36% du montant total des marchés passés par la SOLIDEO (soit 790 M€) avait été attribué à 2 505 TPE et PME et 124 structures de l'ESS.

LES « CAFÉS HÉRITAGE 2024 »

Avant, pendant et après les Jeux, Paris 2024, en collaboration avec l'association Les Canaux qui porte le programme ESS 2024, a donné la parole à celles et ceux qui se sont mobilisés pour des Jeux utiles et plus responsables, grâce aux podcasts Café-Héritage 2024.

Vous pouvez découvrir le podcast « Les ouvrages olympiques au défi de l'intégration de la biodiversité » ici (ainsi que sur toutes les autres plateformes d'écoute).



161 Organisme Professionnel de Prévention du Bâtiment et des Travaux Publics

162 <https://www.youtube.com/watch?v=eo4dR2WvLus>

163 Au 12 septembre 2024, 4 232 personnes avaient pu accéder à un emploi en insertion, réalisant 3 056 398 heures de travail.

LE VILLAGE DES ATHLÈTES

Aménagé sur les bords de Seine, sur les communes de Saint-Denis, Saint-Ouen et L'Île-Saint-Denis, le Village des athlètes a offert des conditions d'accueil optimales aux athlètes et aux délégations. Situé à proximité immédiate du Stade de France, du Centre Aquatique et d'un nombre important de sites d'entraînement, il constituait une véritable ville, proposant de multiples services. Son héritage après les Jeux a été pensé dès le départ, afin de doter les habitants de Seine-Saint-Denis d'un écoquartier diversifié, agréable et multifonctionnel. Il mettra à disposition de nombreux équipements publics : deux crèches, deux groupes scolaires, maternel et élémentaire, des équipements sportifs, une base de la préfecture de police. 2 parcs sont prévus ainsi que des lieux de vie connectés par des espaces verts continus jusqu'à la Seine.

Avec le Village des athlètes, la SOLIDEO et Paris 2024 ont voulu proposer un nouveau modèle de construction, plus durable et accessible, en phase avec les enjeux de la ville de demain. Le chantier répondait à des exigences fortes sur le plan social et environnemental. La SOLIDEO a globalement atteint les objectifs qu'elle s'était fixés, mettant en œuvre de nombreuses innovations.



© SOLIDEO - Antoine Meyssonier



La SOLIDEO et l'ensemble des maîtres d'ouvrage ont été au rendez-vous de toutes les attentes : délais tenus, budget maîtrisé, ambitions atteintes et même dépassées. Nous sommes fiers de voir se concrétiser et aboutir nos efforts collectifs et de voir apparaître l'héritage que nous léguerons aux collectivités et aux habitants des territoires concernés. La mise en œuvre de notre stratégie d'excellence environnementale, avec en particulier un bilan carbone réduit, en avance de 10 ans sur la réglementation, aura permis de démontrer le savoir-faire et d'accélérer la transformation écologique de toute la filière de la construction : maîtres d'ouvrage, architectes, bureaux d'études, et entreprises. Nous avons rempli nos objectifs concernant les heures d'insertion professionnelle et nous avons construit des ouvrages accessibles à tous, quelles que soient nos capacités physiques, sensorielles, intellectuelles ou cognitives. »

NICOLAS FERRAND
DIRECTEUR GÉNÉRAL EXÉCUTIF DE LA SOLIDEO



© Richard Pelham/Getty Images

LE RECOURS MASSIF AUX MATÉRIAUX BAS-CARBONE

Le Village a été le démonstrateur d'un chantier bas-carbone avec :

- **L'intégration massive du bois** (matériau biosourcé bas-carbone) avec 16 000m³ de bois mis en œuvre sur l'ensemble des bâtiments et 100% des logements de moins de 28 mètres qui intègrent du bois en structure (poutres, poteaux, planchers). 100% des approvisionnements en bois proviennent de forêts éco-gérées, parmi lesquels figure un minimum de 30% de bois français.
- **L'utilisation de béton bas-carbone** et le soutien au développement du béton ultra-bas carbone financé par le Fonds Innovation et Ecologie de la SOLIDEO. Le béton bas-carbone émet 150 kg CO₂/m³ et le béton ultra-bas carbone moins de 100 kg CO₂/m³, contre 250 kg CO₂/m³ pour des bétons classiques.

LA GÉNÉRALISATION DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Sur cet ouvrage, la SOLIDEO a déployé une stratégie ambitieuse de réemploi des matériaux issus de la déconstruction.

- **94% des matériaux récupérés** de la déconstruction ont été valorisés.
- **31 600 tonnes de béton ont été reconditionnées** pour être réutilisées dans la construction des voiries et sols.
- **900 tonnes de matériaux** type sanitaires ou fenêtres ont été revendues en seconde main.

CHIFFRES CLÉS

2 800 NOUVEAUX LOGEMENTS
dont :
25% DE LOGEMENTS SOCIAUX
en moyenne

100% DE LOGEMENTS FAMILIAUX
sur le village des athlètes
accessibles aux PMR

6 HECTARES D'ESPACES VERTS

L'APPROVISIONNEMENT DES CHANTIERS PAR VOIE FLUVIALE¹⁶⁴

Grâce au partenariat entre la SOLIDEO et Voies Navigables de France, des matériaux de construction sont arrivés sur le chantier du Village via le front d'accostage sur L'Île-Saint-Denis et le port de Saint-Denis.

- **500 000 tonnes de déblais** issus de la déconstruction évacués.
- **Livraison de 141 modules de bois préfabriqués** soit l'équivalent de 140 camions évités.

UNE MORPHOLOGIE URBAINE ADAPTÉE AU CLIMAT DE 2050

Le quartier a été conçu pour optimiser la température intérieure des bâtiments en cas de fortes chaleurs : libre circulation de l'air entre les immeubles en plots favorisant le rafraîchissement naturel, bâtiments traversants avec une ventilation naturelle et optimisée, une isolation performante, des protections extérieures types stores et volets. Cette conception, avec ses matériaux spécifiques, ses façades isolantes, ses planchers rafraîchissants, ses espaces verts (îlots de rafraîchissement), permet de garantir un différentiel structurel d'à minima 6°C par rapport aux températures extérieures et des logements confortables à horizon 2050.

UN APPROVISIONNEMENT ÉNERGÉTIQUE BAS-CARBONE AUSSI UN HÉRITAGE

- **Réseau chaud-froid alimenté à 65% par de la géothermie**, qui a permis de limiter le recours à la climatisation.
- **15% des consommations électriques** du futur quartier seront couvertes avec l'énergie photovoltaïque, grâce à des panneaux solaires installés en toiture.

FAIRE DE LA VILLE UN SUPPORT DE LA BIODIVERSITÉ

En lien avec le confort thermique à horizon 2050, la SOLIDEO a travaillé à restaurer et/ou créer des écosystèmes au Village tout en intégrant la biodiversité au cœur de la conception urbaine.

- **6ha d'espaces verts** (dont 1,2ha de pleine terre) qui créent des îlots de fraîcheur et viennent réduire la température des bâtiments.
- **1 000 grands arbres et près de 8 000 jeunes arbres et arbustes** issus d'une palette végétale principalement indigène.
- **Continuité des corridors écologiques** assurées grâce aux toitures végétalisées et au réaménagement des Berges de Seine.



© Maja Hiti/Getty Images

¹⁶⁴ <https://www.vnf.fr/vnf/les-chantiers-du-village-des-athletes-approvisionnes-par-la-seine-les-chantiers-du-village-des-athletes-approvisionnes-par-la-seine/>



Les infrastructures des Jeux sont souvent leur talon d'Achille : budget qui dérape, travaux qui ne sont pas finis à temps ou en catastrophe à la dernière minute, "éléphant blanc" dont on ne sait plus quoi faire après les compétitions et qui restent longtemps des preuves de gaspillage évident... Autant de risques que Paris 2024 s'est efforcé d'éviter dès l'origine, puisqu'un des points forts du dossier de candidature était l'utilisation de lieux et d'infrastructures existantes, réduisant donc drastiquement les besoins d'installations nouvelles. Les Jeux auront donc démontré, grâce à la sobriété, qu'environnement, climat et économies peuvent faire bon ménage !

Quant aux installations qui restaient nécessaires de réaliser, je pense en particulier aux deux Villages des athlètes et des médias, ils ont été construits avec le souci d'y intégrer les meilleures pratiques de construction bas carbone ; on y a déployé des innovations en matière de construction et de fonctionnement futur de ces bâtiments qui viendront enrichir l'héritage des Jeux, en étant reproduites ailleurs dans les prochaines années. Tout cela dans des délais records malgré le Covid et en respectant les budgets, avec la perspective d'accueillir bientôt de nouveaux habitants dans ces nouveaux quartiers développés dans des zones de rénovation urbaine : cela mérite de belles médailles !

MICHÈLE PAPPALARDO

CONSULTANTE, PRÉSIDENTE DU COMITÉ DU LABEL ISR ET MEMBRE DU COMITÉ POUR LA TRANSFORMATION ÉCOLOGIQUE DES JEUX

LE PROJET ADOPTE UN ARBRE¹⁶⁵

Parmi les arbres plantés au Village, plus de 60 classes du territoire de Plaine Commune ont pu en adopter et suivre un parcours pédagogique complet autour du cycle de vie de l'arbre et de la place de la nature en ville. Le projet a été étendu à 24 classes en France dans des villes labellisées Terre de Jeux.

UN QUARTIER DE VIE MODÈLE EN TERMES D'ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE

Dans cette phase post-Jeux, le Village est actuellement en train d'être transformé en un quartier qui intègre tous les besoins spécifiques dans les espaces publics (pentes douces, éclairage et signalétique adaptés...) comme dans les logements grâce notamment à :

- **Des douches accessibles** sans ressaut et sans parois vitrées, des barres aux murs pour se tenir, un espace vide sous l'évier pour les personnes en fauteuil roulant et des accroches serviettes en hauteur et à taille intermédiaire ;
- **Des portes et des couloirs plus larges** et des balcons sans ressaut pour permettre l'accessibilité des personnes en fauteuil roulant ;
- **Des prises électriques à 45 cm du sol** pour les personnes en fauteuil roulant et des prises électriques et des interrupteurs d'une couleur différente de celle du mur pour les personnes malvoyantes.

UN CHANTIER DES JEUX QUI A PROFITÉ AU PLUS GRAND NOMBRE

Dès 2018, la SOLIDEO a développé une Charte emploi et développement territorial, adoptée par son conseil d'administration et ratifiée par l'ensemble des acteurs concourant à la réalisation des ouvrages olympiques, pour que les opportunités liées aux Jeux profitent au plus grand nombre. Par son ampleur et son exemplarité, les résultats obtenus sur le Village des athlètes sont significatifs. L'ensemble des acteurs impliqués sur le projet du Village sont tous signataires de la Charte en faveur de l'emploi et du développement territorial.

Dans le cadre de cette dernière, les acteurs du chantier ont réservé 10 % des heures de travail, soit 1 333 064 heures pour le seul chantier du Village des athlètes, à des publics éloignés de l'emploi : salariés de plus de 50 ans, demandeurs d'emploi depuis plus d'un an, bénéficiaires du RSA, résidents des quartiers prioritaires de la ville ou encore jeunes de moins de 26 ans en recherche d'emploi sans qualification... Sur le Village des athlètes, 1 546 900 heures d'insertion ont été réalisées par 1992 bénéficiaires, soit 11,6 % des heures réalisées sur le chantier.

La réalisation du Village des Athlètes a concentré l'intervention de près de 1 800 entreprises à travers la France, faisant de ce projet un véritable moteur de la dynamique économique. Parmi elles, 1 361 entreprises étaient des TPE-PME, représentant 372 M€ de marchés, soit 35 % des montants de marchés engagés sur le Village des athlètes, au-dessus de l'objectif de 25 % initialement fixé par la Charte emploi.

Grâce aux collaborations avec les acteurs économiques locaux, aux rencontres entre les donneurs d'ordre et des structures TPE-PME et/ou ESS (5 Meet-up organisés) :

- **1 ESAT** a travaillé sur la réalisation des espaces verts dont la plantation de 9 000 arbres et arbustes.
- **3 start-ups de l'ESS** ont contribué au bâtiment « Cycle » (gestion des eaux usées et valorisation des biodéchets).
- **1 PME du Val-de-Loire** a réemployé les chutes de céramique pour un mur du quartier des Quinconces.

La mise en place de chantiers socialement exemplaires constituait le troisième axe majeur de la charte Emploi et Développement Territorial développée par la SOLIDEO. C'est dans cette optique que la SOLIDEO a développé une charte santé-sécurité, pour aller au-delà des dispositions réglementaires et rassembler l'ensemble des bonnes pratiques développées par les grands groupes du BTP. L'objectif était d'engager une démarche de prévention des risques et un partage des bonnes pratiques pour améliorer en continu les conditions de travail sur tous les chantiers. Les dispositifs mis en place avec l'ensemble des acteurs ont porté leurs fruits puisque les chantiers des ouvrages olympiques ont comptabilisé quatre fois moins d'accidents que sur des chantiers comparables. Jusqu'à la livraison de l'ensemble des ouvrages, la SOLIDEO a continué d'être vigilante au quotidien pour assurer la santé et la sécurité des compagnons.

¹⁶⁵ Ce projet est présenté plus en détail dans le rapport d'évaluation intermédiaire sur l'héritage social et environnemental des Jeux, paru en novembre 2023 : https://medias.paris2024.org/uploads/2023/11/Rapport-complet-2023-web_2.pdf

LE VILLAGE DES ATHLÈTES PENDANT LES JEUX : UN VILLAGE MONDE

Le Village incarne plus que tout autre lieu l'ambition unique des Jeux de rassembler le monde entier en un village monde. Pour concevoir ce lieu de vie surmesure, Paris 2024 a associé les membres de la Commission des Athlètes à sa réflexion pour optimiser l'aménagement du Village et offrir un confort maximal, en s'appuyant sur leurs expériences passées et leurs attentes.

Symbole des Jeux et lieu de vie phare des athlètes et des délégations le temps des Jeux, Paris 2024 en a fait un démonstrateur de ses ambitions environnementales et sociales. Le Comité d'Organisation a en effet été le premier locataire d'un véritable écoquartier qui restera en héritage, et a remis les clés à la SOLIDEO à la fin du mois d'octobre 2024.

CHIFFRES CLÉS

+200 DÉLÉGATIONS OLYMPIQUES

+160 DÉLÉGATIONS PARALYMPIQUES

2 800 APPARTEMENTS

3 200 PLACES ASSISES dans le plus grand restaurant du monde

40 000 REPAS SERVIS PAR JOUR

2 500 VOLONTAIRES affectés au Village

55 BUS POUR LE TRANSPORT DES ATHLÈTES vers les sites d'entraînement et de compétition

80% DES SITES DE COMPÉTITION olympiques et paralympiques à moins de 10 km du Village

UN AMÉNAGEMENT RESPONSABLE DES DIFFÉRENTS ESPACES, AVEC UNE ATTENTION À LA SECONDE VIE

Du mobilier issu du réemploi ou du recyclage avec par exemple des poufs en toile de parachute, des tables fabriquées à partir de volants de badminton, des chaises et canapés en barrière.

Une seconde vie anticipée pour l'ensemble du mobilier après les Jeux via de la reprise, de la revente ou du don.

Une plateforme de revente des aménagements de second-œuvre (cloisons, planchers, etc.) créé et lancé spécialement à l'occasion de l'événement, par le prestataire réalisant ces travaux. L'ensemble des éléments servant à aménager les rez-de-chaussée ont ainsi été mis à la revente sur cette plateforme créée spécifiquement afin de maximiser le réemploi.

Grâce à Paris 2024 et à l'élan des Jeux, avec le soutien de Plaine Commune, un nouveau lieu dédié au réemploi de matériaux va être ouvert à Saint-Denis et 15 emplois en insertion créés. Des éléments de second œuvre issus de l'aménagement dédié aux Jeux au Village sont récupérés par un acteur historique de l'économie sociale et solidaire puis apportés à 2 kilomètres du Village pour être reconditionnés et remis en vente, dans une nouvelle ressourcerie dédiée aux matériaux de construction.

Un trio inédit de partenaires s'est associé pour donner et acheminer plus de 75 000 équipements au profit d'Emmaüs et Emmaüs Défi. 54 000 meubles donnés par RGS, supporteur officiel de Paris 2024 et 9 000 matelas et 11 000 oreillers donnés par Airweave ont été transportés par 420 camions pris en charge par la fondation CMA-CGM et récupérés par les centres Emmaüs dans toute la France ainsi que la Banque Solidaire de l'Équipement. Cela représente l'équivalent de plus de 8M€ de don, l'équivalent de deux ans de donations pour Emmaüs et des milliers de bénéficiaires accompagnés.

LE PLUS GRAND RESTAURANT DU MONDE, À LA CITÉ DU CINÉMA (JUSQU'À 40 000 REPAS PAR JOUR)

- **Sans bouteilles plastiques** grâce à 200 fontaines à boissons installées par Coca-Cola.
- **A mis en valeur une alimentation plus responsable valorisant les savoir-faire et la gastronomie française :** plus de 500 recettes différentes travaillées avec Sodexo Live! pour répondre aux besoins des athlètes ; des produits à 80 % de produits français avec des producteurs à quelques dizaines de km du Village grâce à l'approvisionnement de Carrefour.¹⁵⁸
- **15 tonnes de pommes de terre ont été servies au Village des athlètes.** Elles provenaient d'une exploitation familiale en Ile de France, située à moins de 30 km du Village. Partout en France, plus d'une centaine de producteurs français ont œuvré au succès des Jeux.

UN CENTRE DE RÉPARATION ET DE SUIVI PAR OTTOBOCK, SUPPORTEUR OFFICIEL DE PARIS 2024

Partenaire des Jeux Paralympiques d'été et d'hiver depuis 1988, Ottobock a assuré pour les Jeux le service technique auprès de tous les athlètes et membres de la famille Paralympique pour les réparations et le suivi de leurs fauteuils roulants, orthèses et prothèses, au Village et sur site.

Une équipe internationale d'orthoprothésistes et de techniciens expérimentés, spécialistes des fauteuils roulants et soudeurs ont veillé à ce que l'équipement des athlètes soit réparé et entretenu de manière professionnelle et gratuite, avant et pendant les compétitions, quelle que soit la marque de leurs prothèses, orthèses et fauteuils roulants.

Le Centre de réparation technique de 720 m² prêtait assistance aux athlètes 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 et disposait sur place d'une imprimante 3D et d'un scanner. Les services offerts allaient, du simple gonflage d'un pneu de fauteuil roulant à des réparations plus complexes sur des prothèses de sport.

DES INNOVATIONS ÉNERGÉTIQUES DÉPLOYÉES PAR EDF, PARTENAIRE PREMIUM DE PARIS 2024, ET RÉUTILISÉES AILLEURS APRÈS LES JEUX

- **Installation d'une centrale solaire flottante sur la Seine de 470 m²** répondant notamment aux besoins d'électricité de la Place du Village pendant les Jeux. Cette centrale est une structure transportable, facile à mettre en place et réutilisable : montable et démontable en 24h, l'intégralité des panneaux précablés se range dans un container de transport classique pour optimiser son déplacement. La structure est réutilisable dans différents contextes (humanitaires, agriculture, événementiel, etc.).
- **Installation d'une immense toiture photovoltaïque sur le toit de la gare routière de 800 m²** pour alimenter en autoconsommation le centre d'accueil et d'information des délégations internationales en électricité renouvelable. Cela correspond au besoin journalier de 132 appartements au sein du Village des athlètes pendant les Jeux. Là-aussi la structure est facilement et entièrement réutilisable : produite et conçue en France, cette technologie solaire souple et légère permet d'être transportée, installée et démontée facilement. L'ombrière a été démontée et servira sur d'autres événements en héritage.

UN SOUTIEN À L'EMPLOI LOCAL DES PERSONNES EN INSERTION ET EN SITUATION DE HANDICAP

- **Le marché réservé pour la laverie du Village a été attribué à 9 structures de l'ESS (3 ESAT¹⁶⁶ et 6 SIRE¹⁶⁷) localisées en Île-de-France.** Après un accompagnement d'ESS 2024 et des réseaux d'insertion, le marché a été remporté par un groupement de 9 structures, mêlant insertion et handicap et mobilisant plus de 450 personnes.

¹⁶⁶ Établissements et services d'aide par le Travail
¹⁶⁷ Structures de l'insertion par l'activité économique



LE CENTRE AQUATIQUE OLYMPIQUE

Le Centre Aquatique est le seul site de compétition construit de façon pérenne à l'occasion des Jeux de Paris 2024. Au-delà des Jeux, le Centre Aquatique a été pensé pour bénéficier au territoire de la Seine-Saint-Denis, particulièrement carencé en équipements sportifs, et à sa population. Son héritage est double, puisqu'il est également utilisé par la natation française qui dispose désormais d'un équipement pouvant accueillir les plus grandes compétitions nationales et internationales. Connecté au Stade de France voisin par une passerelle enjambant l'autoroute A1, il constitue un véritable investissement public pour le territoire.

La conception et la construction du bâtiment se sont appuyés sur des principes d'écoconstruction extrêmement innovants. Ils en ont fait un projet exemplaire en matière de transformation environnementale et sociale sous maîtrise d'ouvrage de Métropole du Grand Paris, avec notamment :

- L'utilisation prioritaire de matériaux biosourcés à l'image de sa charpente et ossature en bois ;
- Une charpente en bois, véritable innovation au niveau mondial (90 m de portée) et concave ce qui permet de réduire de 30 % le volume intérieur chauffé ventilé par rapport à une toiture horizontale (projet soutenu par le Fonds Innovation et Écologie de la SOLIDEO) ;
- Un bilan carbone performant, inférieur à 30 000 tonnes en équivalent CO₂ ;
- Des panneaux photovoltaïques recouvrant près de 5 000 m² de toitures, qui en font l'une des plus grandes fermes solaires sur un bâtiment public en Île-de-France et permettront d'assurer environ 20 % des besoins en électricité du complexe ;
- La réduction des nuisances et impacts environnementaux (filtration de l'air extérieur, récupération de 50 % de l'eau utilisée, alimentation par 90 % d'énergies renouvelables ou de récupération) ;
- La fabrication des 3 000 sièges des tribunes par une entreprise de l'ESS située à Aubervilliers, à partir de bouteilles et bouchons plastiques (projet soutenu par le fonds innovation et écologie de la SOLIDEO) ;
- Des espaces de pleine terre et 102 arbres plantés permettant la création de continuités écologiques au sein de la ZAC Plaine Saulnier, et une vingtaine de zones refuges pour la faune.



Le Centre Aquatique Olympique, son franchissement vers le Stade de France, et la ZAC Saulnier sous maîtrise d'ouvrage de la Métropole du Grand Paris incarnent toutes les ambitions que nous portons pour les Jeux de Paris 2024 et pour leur héritage (aménagement urbain durable, performance énergétique et environnementale, excellence et développement de la pratique sportive, accessibilité universelle, apprentissage de la nage...). La volonté de la Métropole a été de hisser le CAO au niveau des standards internationaux les plus élevés en utilisant l'innovation pour répondre aux défis environnementaux et sociaux : réduction du volume d'air grâce à un toit en forme concave reposant sur des catènes en bois de 90 mètres de long (plus longue portée au monde), alimentation énergétique assurée en grande partie via un datacenter et une ferme photovoltaïque placée sur le toit du bâtiment, installation de quais mobiles dans le bassin pour s'adapter aux différentes pratiques aquatiques.

En complément, la Métropole du Grand Paris apporte son soutien à de nombreux projets et infrastructures tels que le Pôle de Référence Inclusif et Sportif Métropolitain (PRISME), l'Institut de Santé Parasport Connecté (ISPC), le plan piscine, la construction ou rénovation de 8 piscines en Seine-Saint-Denis ou encore le plan vélo qui vont permettre de transformer l'espace métropolitain durablement pour contribuer à une Métropole plus résiliente, plus équilibrée et plus attractive au service de ses 131 communes et plus de 7 millions d'habitants.

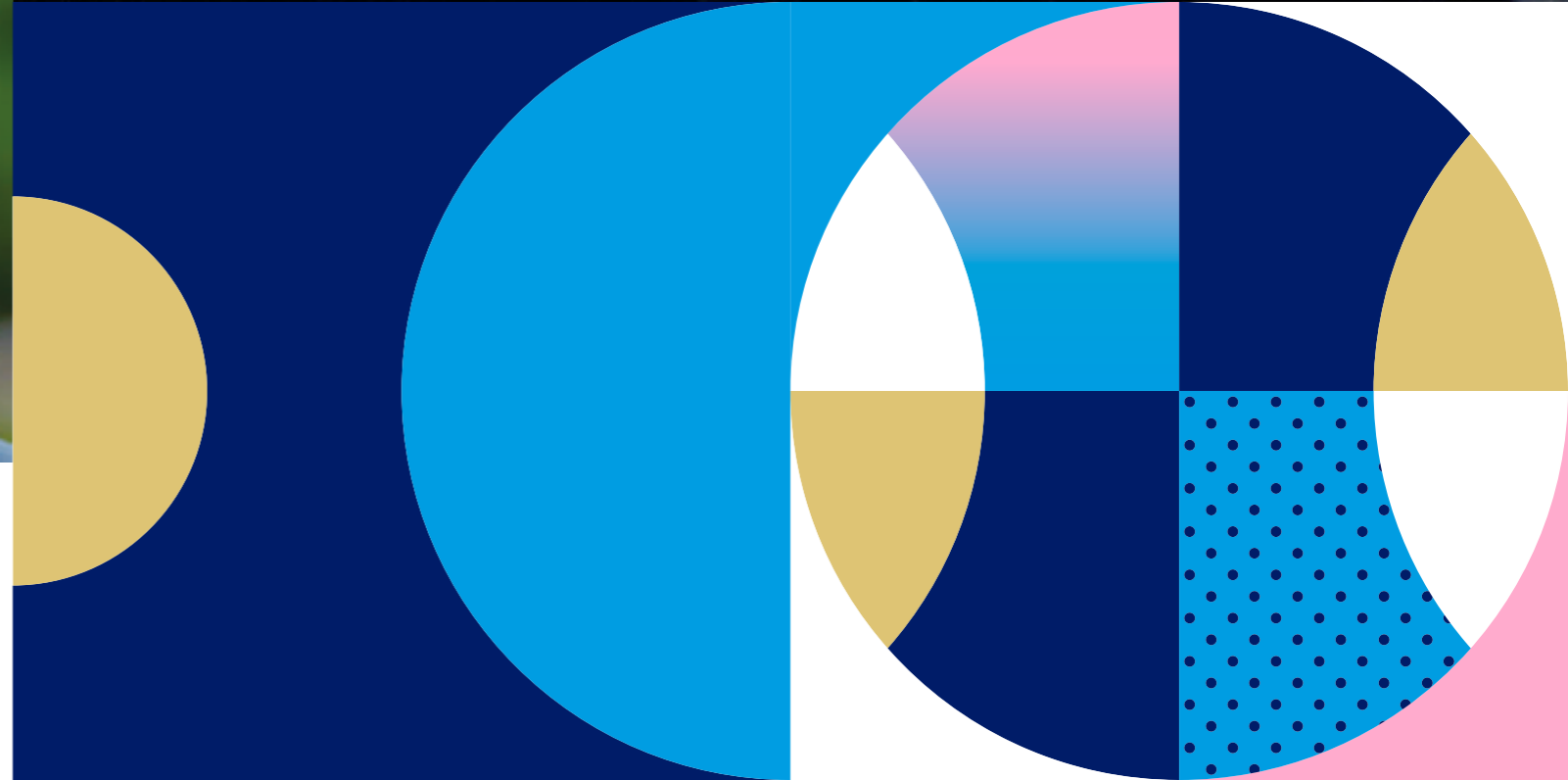
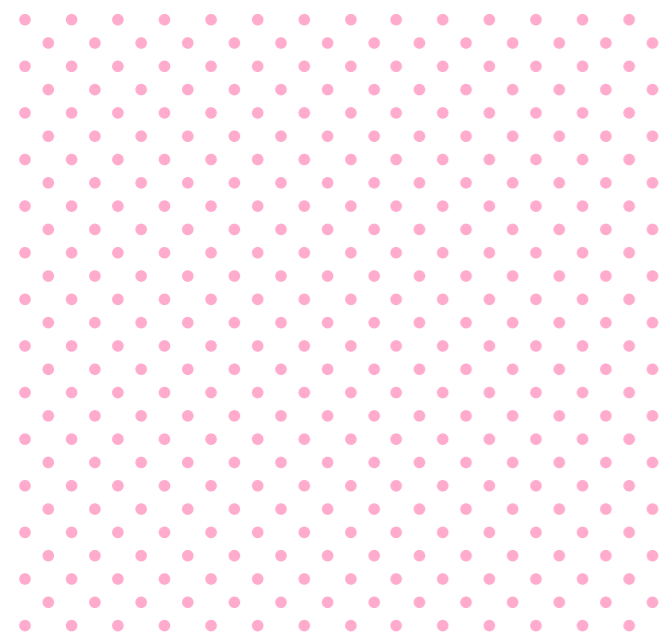
PATRICK OLLIER
PRÉSIDENT DE LA MÉTROPOLE DU GRAND PARIS



© Ville de Rueil Malmaison



© Maja Hitij/Getty Images



4.2.2 L'HÉRITAGE MATÉRIEL POUR LA SEINE-SAINT-DENIS

C'est en Seine-Saint-Denis, au cœur du département le plus jeune de France, que Paris 2024 a fait le choix, dès sa candidature, d'investir afin de laisser un héritage concret après les Jeux et de contribuer à alimenter une dynamique positive durable sur le territoire. Une ambition qui s'est incarnée dans la localisation du siège de Paris 2024, Pulse, à Saint-Denis, en proximité directe avec les acteurs locaux.

Pendant les Jeux, les regards du monde entier étaient tournés vers la Seine-Saint-Denis, d'abord parce que de nombreuses épreuves dans 8 disciplines olympiques et 3 disciplines paralympiques y ont pris place sur six sites de compétition (Stade de France, le Centre Aquatique, Arena Paris Nord, Le Bourget, La Courneuve et Clichy-sous-Bois), et que c'est au Stade de France qu'ont eu lieu les cérémonies de clôture olympique et paralympique. C'est aussi en Seine-Saint-Denis que les athlètes du monde entier ont logé durant les Jeux, au Village des athlètes, et qu'ils se sont entraînés dans 11 sites d'entraînement.

La Seine-Saint-Denis était au cœur de la fête, accueillant également le passage des relais de la flamme olympique et paralympique et 66 événements de l'Olympiade Culturelle répartis dans tout le département. Les Jeux de Paris 2024, en créant de nombreuses opportunités économiques pour le département et ses habitants, contribuent ainsi à bâtir un héritage matériel – avec de nouveaux équipements et quartiers qui prendront la place du Village des athlètes et du Village des médias à l'issue des Jeux – et immatériel pour ses habitants, en encourageant la pratique sportive notamment.

LE PÔLE DE RÉFÉRENCE INCLUSIF ET SPORTIF MÉTROPOLITAIN (PRISME)

Sous maîtrise d'ouvrage du Conseil départemental de Seine-Saint-Denis, le PRISME est le premier centre para sportif en France, basé à Bobigny. Réalisé en associant les futurs usages à chaque étape de la conception, il propose près de 8 000m² d'espaces dédiés au parasport, à la recherche et à la formation, sur une surface totale de 12 200m², avec des cheminements, des espaces de répit, des sols sportifs avec marquage LED ou encore une signalétique multisensorielle. Le département souhaite en faire une référence pour les collectivités ou porteurs de projet souhaitant renforcer l'accessibilité de leurs équipements sportifs.

CHIFFRES CLÉS

+4 000

LOGEMENT CRÉÉS (dans les communes de Saint-Ouen, Saint-Denis, Dugny et Le Bourget) et des quartiers de ville réaménagés

4

GROUPES SCOLAIRES CONSTRUITS (dans les communes de Saint-Ouen, Saint-Denis, Dugny et Le Bourget) pour 78 classes créées

+20

ÉQUIPEMENTS SPORTIFS RÉNOVÉS dont 18 nouveaux bassins légués aux habitants (17 nouveaux et 1 rénové)

80%

DES INVESTISSEMENTS PUBLICS portés par la SOLIDEO fléchés vers la Seine-Saint-Denis

395

ENTREPRISES localisées en Seine-Saint-Denis ont bénéficié des marchés attribués pour les chantiers olympiques et l'organisation des Jeux

+1 900

PERSONNES résidant en Seine-Saint-Denis ont bénéficié d'un contrat en insertion, soit environ 50% des personnes ayant réalisé des heures d'insertion sur les chantiers des ouvrages olympiques.

LES INFRASTRUCTURES ÉNERGÉTIQUES DE L'EPT TERRES D'ENVOI

L'aménagement du Village des médias a permis de développer un réseau de chaleur alimenté par géothermie. Après une étude de faisabilité réalisée par l'EPT Terres d'Envol en 2019 et 2020, les élus du territoire ont décidé d'étendre ce dispositif afin de développer un réseau de chaleur urbain à Dugny et au Bourget. Ce dernier a contribué à décarboner le territoire, offrant à ses habitants la possibilité de disposer d'un prix de la chaleur inférieur à celui des énergies fossiles. La mise en service de ce réseau s'est faite en deux étapes : via l'installation d'une chaufferie provisoire au gaz et une interconnexion avec le réseau de chaleur géothermique du Blanc-Mesnil, puis via une centrale géothermique à Dugny à partir d'août 2025.

Les objectifs :

- Énergie à 90% renouvelable, dont 62% issus de la géothermie profonde (entièrement locale) ;
- A terme, 15 600 tonnes équivalent CO² ont été évitées par et 9 000 équivalents-logements sont alimentés par ce réseau de chaleur.

LA TRANSFORMATION DU TERRAIN DES ESSENCES

Ancienne propriété du Ministère des Armées, le Terrain des Essences a notamment servi de dépôt d'hydrocarbures. Inaccessible au grand public, il a longtemps constitué une enclave au sein du parc Georges-Valbon. L'arrivée des Jeux en Seine-Saint-Denis a constitué une opportunité de dépolluer le site, mais aussi de le renaturer avec la plantation de 4 000 arbres et de l'aménager pour le rendre aux habitants. Le département de la Seine-Saint-Denis est devenu, en 2021, le nouveau propriétaire du Terrain des essences, et mène les travaux pour un coût total de 13 millions d'euros entièrement pris en charge par la SOLIDEO.

Après les Jeux, ce site viendra agrandir le parc Georges-Valbon de 13 hectares. Ce nouvel espace sera divisé en 3 secteurs. Un premier espace servira de refuge pour la faune (accessible au public de façon limitée par un cheminement surélevé), fermé aux saisons de reproduction de la faune. Cette « réserve écologique » sera également équipée d'un observatoire permettant de contempler le site. Un second secteur sera aménagé de zones de prairies et de pelouse favorables à la promenade autant qu'à l'observation de la faune. Enfin, le troisième espace offrira des équipements et espaces propices à la détente, au jeu et à la promenade. En cours de renaturation depuis l'été 2023, les travaux d'aménagement paysager pour la future aire de Jeux et le skatepark ont commencé en février 2024. Le site devrait quant à lui ouvrir au public au printemps 2025.



Le réseau de chaleur qui alimente depuis novembre 2023 le Village des médias, va se déployer sur les villes de Dugny et Le Bourget jusqu'en 2027. Il permettra de distribuer aux habitants une chaleur produite localement et renouvelable. Les habitants bénéficieront d'un prix compétitif et stable dans le temps. »

BRUNO BESCHIZZA
PRÉSIDENT DE L'EPT PARIS TERRES D'ENVOI,
MAIRE D'AULNAY-SOUS-BOIS



Dépollué, aménagé puis renaturé, le Terrain des Essences est un héritage majeur pour la Seine-Saint-Denis. Il est une preuve supplémentaire que l'héritage des Jeux sur notre territoire, c'est à la fois un cadre de vie plus vert, plus équilibré, plus apaisé et des espaces verts augmentés. »

STÉPHANE TROUSSEL
PRÉSIDENT DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE-SAINT-DENIS



LA PISCINE CAMILLE MUFFAT

La piscine Camille Muffat,

située au Fort d'Aubervilliers s'inscrivait dans le cadre d'un projet d'aménagement antérieur aux Jeux, porté par la ville d'Aubervilliers et Grand Paris Aménagement. La philosophie de Paris 2024 était de s'appuyer en priorité sur des infrastructures existantes ou des projets nouveaux portés par les collectivités et qui répondent à un besoin pérenne. C'était le cas de la piscine Camille Muffat et c'est à ce titre qu'elle a bénéficié d'une subvention de la SOLIDEO. Paris 2024 n'en a été qu'un utilisateur temporaire de l'équipement qui a servi de site d'entraînement aux équipes de water-polo.

Ce projet comportait des aménagements extérieurs, notamment un solarium mais aussi des équipements destinés aux jeunes enfants. L'aménagement de ces espaces nécessitait la préemption de 17 parcelles sur les quelque 270 que comptent les jardins ouvriers d'Aubervilliers.

Après la suspension administrative du chantier en février 2022 à la suite du référé-suspension déposé par deux associations et trois particuliers, la ville d'Aubervilliers et Grand Paris Aménagement ont déposé un permis de construire modificatif pour achever la construction de l'équipement sans les espaces extérieurs. Paris 2024 a ainsi disposé de l'équipement selon le calendrier initialement prévu. La ville d'Aubervilliers a relocalisé les parcelles dans les jardins du Fort d'Aubervilliers.

Les habitants du territoire, les enfants des écoles peuvent ainsi profiter de cet équipement qui fait vivre l'héritage des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024.

UNE PLATEFORME PHYSIQUE DÉDIÉE AU RÉEMPLOI À SAINT DENIS

Les grands projets d'aménagement menés sur le territoire induisent d'importants flux de matériaux de bâtiment et travaux publics : matériaux neufs importés et déchets produits sur le territoire. Assurer un réemploi des matériaux du BTP sur le territoire constitue donc un enjeu fort pour les territoires de la Seine Saint Denis : limiter la consommation de matériaux neufs, réduire les déchets, limiter les flux de camions et générer des emplois locaux.

Cet enjeu se heurte depuis de nombreuses années à la difficulté d'accéder à du foncier pour les acteurs du réemploi.

Grâce à Paris 2024 et à l'élan des Jeux, avec le soutien de Plaine Commune, un nouveau lieu dédié au réemploi de matériaux va être ouvert à Saint Denis et 15 emplois en insertion créés. Cloisons acoustiques, structures métalliques et autres éléments de second œuvre issus de l'aménagement dédié aux Jeux au Village sont récupérés par Tricycle, un acteur historique de l'économie sociale et solidaire puis apportés à 2 kilomètres du Village pour être reconditionnés et remis en vente, dans une nouvelle ressourcerie dédiée aux matériaux de construction.

Cette action laisse un héritage économique, environnemental et social durable en Seine-Saint-Denis.

Plusieurs équipements sportifs de Paris 2024 vont également connaître une seconde vie en Seine-Saint-Denis : le sable du beachvolley au stade Tour Eiffel, l'aire de compétition de Skateboard Street du Parc Urbain La Concorde, les bassins temporaires installés à Paris La Défense Arena à Nanterre en sont quelques exemples.

Les projets présentés sont quelques exemples de l'héritage matériel des Jeux de Paris 2024 en Seine-Saint-Denis. Plus d'informations sont à retrouver dans le dossier « L'héritage des Jeux de Paris 2024 en Seine-Saint-Denis ».¹⁶⁸

¹⁶⁸ <https://presse.paris2024.org/assets/paris-2024-dp-heritage-seine-saint-denis-02-2024-pdf-97f5-e0190.html>



4.2.3 AUTRES INFRASTRUCTURES AUTOUR DES JEUX

LES INFRASTRUCTURES DE LA VILLE DE PARIS

ARENA LA CHAPELLE

Une Arena de
8 000 PLACES DÉDIÉE AU SPORT
 DE HAUT NIVEAU À PARIS

Un équipement ouvert au sport de proximité, avec
2 GYMNASES DÉDIÉS AUX
 BESOINS LOCAUX

117 990 HEURES
 D'INSERTION

réalisées grâce au chantier (objectif 105 000),
 en privilégiant la population locale¹⁶⁹

Un mix énergétique pour la production
 de chaud et de froid composé de

100% D'ÉNERGIES RENOUVELABLES
 ET DE RÉCUPÉRATION

grâce à l'usine de production de froid urbain ayant recours
 localement à la géothermie, installée au sein de l'Arena

L'Arena renforce l'offre d'accueil de manifestations sportives et culturelles d'envergure dans la capitale. L'ensemble de ses abords et accès ont ainsi été rénovés pour en faire de véritables lieux de vie et de promenade pour les habitants et les visiteurs, avec la création d'un vaste parvis arboré facilitant une gestion sécurisée des flux de spectateurs se rendant à l'Arena, et le réaménagement de la porte et de la rue de La Chapelle, de l'entrée dans Paris à la rue Marx Dormoy. Un programme complémentaire de 2 600 m² est également destiné à une offre de loisirs et de commerces tournée vers le quartier.

L'Arena a été conçue pour répondre à des ambitions environnementales fortes pour un tel équipement. Dès la phase de chantier, la Ville de Paris a souhaité mettre en œuvre les standards les plus élevés, avec notamment :

- L'utilisation de 65% de béton bas-carbone pour réduire l'empreinte carbone du bâtiment ;
- Le recours à des matériaux biosourcés (charpentes 100% bois pour l'un des deux gymnases, planchers mixtes bois-béton, coton recyclé pour l'isolation de la grande salle) permettant à l'Arena d'atteindre le niveau 3 de la labellisation en matériaux biosourcés (soit le plus haut niveau atteignable) ;
- La revalorisation des déchets de chantier à plus de 95% ;
- 6 900 m² de toiture végétalisée et 1 700 m² de terrasse plantée, ainsi 80% des surfaces horizontales de l'équipement sont investies par la nature ;
- Les sièges des gradins ont été réalisés en plastique issu du recyclage de 70 tonnes de déchets plastiques ;
- Un mix énergétique pour la production de chaud et de froid composé de 100% d'énergies renouvelables et de récupération grâce à l'usine de production de froid urbain ayant recours localement à la géothermie, installée au sein de l'Arena

Les standards d'accessibilité les plus élevés possibles ont été appliqués. Ils incluent notamment des places faciles d'accès pour les personnes en fauteuil roulant et les accompagnants, des accès grand public indifférenciés et la mise en place d'une « sensory room » destinée à l'accueil de personnes souffrant de troubles du comportement ou autistiques, lieu qui n'existe aujourd'hui dans aucune salle en France. Des associations représentatives des personnes en situation de handicap ont été impliquées tout au long de la construction : une maîtrise d'usage pour compléter le traditionnel binôme maîtrise d'ouvrage – maîtrise d'œuvre. C'est d'ailleurs la première fois qu'un équipement de ce type dispose du label Accessibilité de Certivea.

CINQ SITES SPORTIFS RÉNOVÉS

Sept équipements sportifs de la Ville de Paris accueillant des athlètes pour leurs entraînements pendant les Jeux ont été rénovés : le centre sportif Max Rousié, la piscine et le centre sportif Bertrand Dauvin, le centre sportif des Poissonniers, la piscine Georges Vallerey, le Stade Pierre-de-Coubertin, les terrains de beach volley du centre sportif Ladoumègue et les vestiaires du Polygone. Ces travaux, qui concernaient notamment les installations techniques et la rénovation thermique des bâtiments, ont contribué à améliorer l'accessibilité et les conditions d'accueil du public à l'issue des Jeux.

¹⁶⁹ Les recrutements se sont faits en lien avec structures d'insertion, la mairie du 18^e arrondissement et l'EPEC (Ensemble Paris Emploi Compétences).



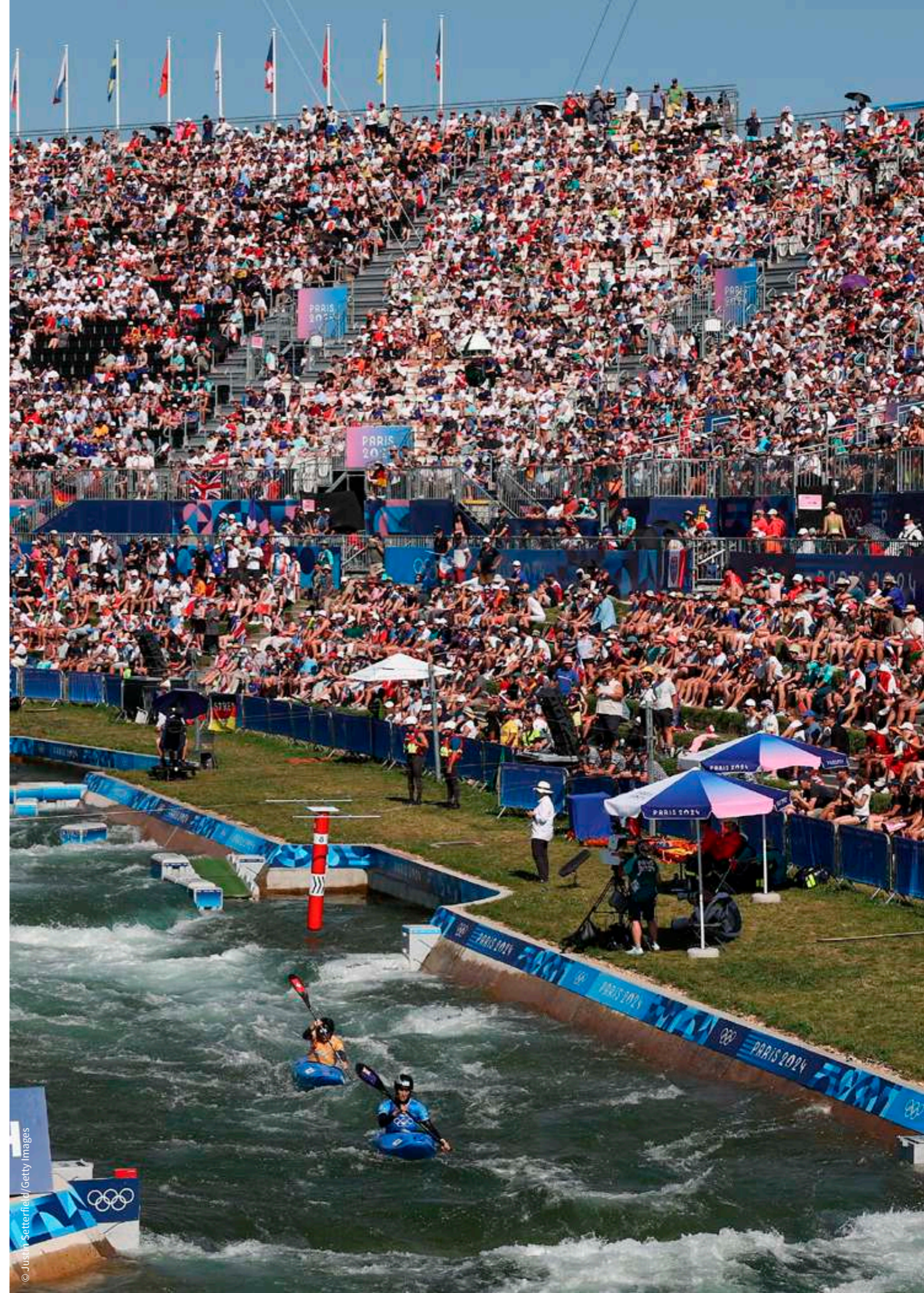
STADE NAUTIQUE OLYMPIQUE D'ILE-DE-FRANCE À VAIRES-SUR-MARNE

Premier site des Jeux Olympiques et Paralympiques à être inauguré dès 2019, le Stade Nautique Olympique d'Ile-de-France à Vaires-sur-Marne (SNO) a connu de nombreuses transformations en vue des Jeux. Les travaux d'aménagement du SNO ont ainsi débuté en 2016, suivant un programme intégrant des équipements repris dans le dossier de candidature.

Le site est conçu pour accueillir des événements sportifs d'envergure, ce sera le cas du Championnat d'Europe d'aviron 2025, du Championnat de France d'aviron 2026 ou encore de la Coupe du monde de canoë slalom 2026, mais également des événements sportifs ouverts au grand public à l'instar de la journée organisée le 3 avril 2024 dans le cadre de la Semaine olympique et paralympique avec plus 1200 jeunes franciliens.

Site développé comme un spot de sports de nature et de plein air accessible au plus grand nombre (fréquentation du site évaluée entre 500 000 et 600 000 visiteurs/an), les installations du SNO et sa proximité immédiate avec le site de Torcy au sein duquel se pratiquent d'autres activités sportives de plein air, en font un site remarquable permettant tant la pratique sportive de très haut niveau, que la pratique pour le plus grand nombre.

Ce site d'envergure, unique en Europe, s'intègre à un espace de 150 hectares de paysage remarquable avec 450 arbres plantés qui offrent un véritable « espace de respiration » en milieu urbain. Les abords des deux plans d'eau de Vaires-sur-Marne et de Torcy abritent plusieurs milieux riches en biodiversité, avec des espèces protégées à l'échelle régionale et nationale. L'objectif était donc de laisser un héritage fort à la biodiversité locale. Les nouvelles infrastructures répondent ainsi à une démarche de haute qualité environnementale (HQE), garantissant la protection et la valorisation du site.



4.2.4 LA SEINE BAIGNABLE

La reconquête de la qualité de l'eau de la Seine est un enjeu écologique majeur qui a été accéléré par l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 et implique une multitude d'acteurs publics : l'État via notamment la Préfecture de Paris et d'Île-de-France, la Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement, de l'Aménagement et des Transports, la ville de Paris, les conseils départementaux, les communes du Grand Paris via leurs Établissements Publics Territoriaux, la Métropole du Grand Paris, l'Agence de l'Eau Seine Normandie, le Syndicat interdépartemental pour l'assainissement de l'agglomération parisienne, HAROPA PORT, les Voies navigables de France.

Dès 2016, un plan qualité de l'eau et baignade a permis d'arrêter un calendrier et de coordonner les nombreux acteurs publics engagés pour atteindre cet objectif autour de la Préfecture de Région et de la Ville de Paris.

La baignabilité dans le fleuve est par nature liée à la qualité de l'eau, notamment du point de vue bactériologique¹⁷⁰. Pour atteindre les niveaux de qualité requis et autoriser la baignade, il faut donc éliminer les rejets d'eaux usées non traitées dans le fleuve et améliorer les systèmes d'assainissement des eaux usées avant qu'elles ne retournent au fleuve, après traitement dans les stations d'épuration.

Atteindre une telle qualité de l'eau a exigé d'importants travaux d'infrastructures de plusieurs types :

- mise en service en début d'été 2023 de la désinfection des rejets des deux usines de traitement des eaux usées en amont de Paris sur la Seine et sur la Marne ;
- travaux de mise en conformité progressive des mauvais branchements des bâtiments ;
- raccordements de ports et de péniches parisiennes aux réseaux d'assainissement ;
- le bassin de stockage d'Austerlitz, un cylindre de 50 mètres de diamètre et de plus de 30 mètres de profondeur, permet également de stocker plus de 50 000 m³ d'eau, soit l'équivalent de 20 piscines olympiques. Il améliore la gestion des événements météorologiques exceptionnels en évitant les déversements d'eaux usées dans la Seine en cas de fortes pluies. Grâce à ce bassin, l'excédent d'eau s'écoulera désormais dans le réseau d'égouts pour être traité.

D'autres équipements étaient également opérationnels avant les Jeux : les ouvrages menés sur le bassin versant du ru Saint-Baudile - dont un bassin de stockage d'une capacité de 30 000 m³ - et sur le bassin unitaire du versant de Montreuil par le département de la Seine-Saint-Denis, le VL 8 (collecteur de grande capacité d'une longueur de 10 kilomètres situé entre Essonne et Val-de-Marne) et la station de dépollution de eaux pluviales du Val-de-Marne visant, comme le bassin d'Austerlitz, à recevoir les eaux de pluie et à les traiter avant qu'elles ne soient rejetées dans le milieu naturel. La totalité des bateaux et des établissements flottants situés à l'amont du site ont enfin été raccordés aux égouts.

¹⁷⁰ L'ouverture d'une baignade dépend principalement du taux de présence de 2 bactéries issues de l'être humain et révélatrices d'une contamination du fleuve : les entérocoques et les Escherichia Coli.



© J. Joséphine Brueder



Les Jeux de 2024 ont été l'occasion de célébrer la reconquête écologique de la Seine avec la tenue des épreuves de triathlon, de para-triathlon et de natation marathon en plein cœur de Paris. Ces Jeux ont été un formidable accélérateur pour mobiliser l'ensemble des acteurs et rendre cette ambition possible. Et dans quelques mois, un an après les athlètes olympiques et paralympiques, les Parisiennes et Parisiens vont à leur tour pouvoir se baigner et profiter d'un héritage qui marquera pour longtemps notre capitale. »

PIERRE RABADAN
ADJOINT À LA MAIRE DE PARIS EN CHARGE DU SPORT,
DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES ET DE LA SEINE



© Lionel Bonaventure-Pool/Getty Images

À l'issue des Jeux, l'offre de baignade estivale a vocation à se pérenniser pour le grand public, grâce à des infrastructures associées. Au terme d'un premier appel à manifestation d'intérêt, une trentaine de sites de baignade héritage ont été identifiés en Île-de-France, avec 3 sites dans Paris à partir de 2025.

LA SEINE PENDANT LES JEUX

La Seine a été mise à l'honneur des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 et ce, malgré une préparation et une tenue des Jeux marquée par des conditions météorologiques exceptionnelles avec 30% de précipitations en plus rapport à une année normale (de septembre 2023 au 31 août 2024).

La cérémonie d'ouverture des Jeux olympiques a marqué une rupture avec les précédentes éditions. Pour la première fois des Jeux Olympiques d'été, elle s'est déroulée hors stade, sur le fleuve. Le défilé a pris place sur des embarcations dédiées aux délégations nationales. Naviguant d'est en ouest à travers Paris, les athlètes ont déambulé au fil d'une traversée qui s'est achevée devant le Trocadéro.

Les épreuves de triathlon, para triathlon et la natation marathon se sont quant à elles déroulées dans la Seine, magnifiées par les plus beaux monuments de Paris comme le pont Alexandre III, le Grand Palais, les Invalides, les Champs-Élysées. Leur dimension iconique et spectaculaire a d'ailleurs été soulignée par une très grande majorité des athlètes ; tandis que l'ensemble des épreuves a été disputé devant un public enthousiaste et nombreux, séduit par des performances sportives incroyables.

Les épreuves les 31 juillet (épreuves individuelles de triathlon), 5 août (relais mixte triathlon), 6 et 7 août (familiarisation natation marathon), 8 et 9 août (épreuves individuelles de natation marathon) ont eu lieu dans une eau de bonne qualité et dans le plein respect des conditions sanitaires fixées par les règlements des fédérations internationales (seuils de 1000 UFC⁷⁷¹/100 ml pour les E.Coli et 400 UFC/100ml pour les entérocoques). À l'issue des épreuves, Paris 2024, la World

Triathlon et la World Aquatics ont d'ailleurs publié le détail des analyses de qualité de l'eau sur cette période, après avoir déjà partagé le résultat des analyses pour les jours où la nage a été autorisée. Une communication était également envoyée aux athlètes tous les matins avant les épreuves, afin qu'ils disposent de l'ensemble des éléments liés à la qualité de l'eau ayant conduit aux décisions des Fédérations Internationales concernées.

Les compétitions de para triathlon ont quant à elles été reportées du 1^{er} au 2 septembre suite à une décision des représentants de la World Triathlon, de Paris 2024 et des autorités françaises concernées par le suivi de l'état de la qualité de l'eau de la Seine afin de prioriser la santé des athlètes. Les conditions météorologiques pluvieuses, pluies et orages sur le bassin versant de la Seine et notamment à l'amont de Paris les deux jours précédents les épreuves ont généré des cumuls importants et une augmentation des débits résultant en une dégradation de la qualité de l'eau. Ces pluies exceptionnelles en cette période de l'année étaient au-delà des pluies de référence à partir desquelles les ouvrages ont été dimensionnés, amenant à jumeler les épreuves prévues du 1 septembre à celles déjà planifiées le 2 septembre 2024 afin que la qualité de l'eau soit conforme aux seuils par le World triathlon. Ce jumelage a permis de ne pas utiliser la journée de contingence qui était prévue le 3 septembre 2024.

171 Unité Formant Colonie, indicateur permettant de dénombrer la quantité de micro-organismes.



Je peux dire sans crainte d'être contredite que les trois épreuves de triathlon ont été l'un des plus grands spectacles de ces Jeux Olympiques. Et elles l'ont été non seulement grâce aux performances exceptionnelles de nos triathlètes, mais aussi grâce au cadre magnifique offert par Paris 2024, avec la ligne d'arrivée sur le pont Alexandre III, la Tour Eiffel et l'Arc de Triomphe comme témoins, ainsi que les Invalides et le Grand Palais. Au nom de World Triathlon, nous tenons à remercier chaleureusement les athlètes pour leur effort, ainsi que Paris 2024, la ville de Paris et l'État pour leur engagement à nous fournir un lieu de compétition que nous n'oublierons jamais et qu'il sera difficile de surpasser. Et bien sûr, aux dizaines de milliers de spectateurs qui sont venus tôt le matin pour encourager les athlètes, laissant à chacun un souvenir inoubliable. »

MARISOL CASADO
PRÉSIDENTE DE LA WORLD TRIATHLON ET MEMBRE DU CIO



4.2.5 LES INNOVATIONS DANS LA FOURNITURE D'ÉLECTRICITÉ POUR L'ÉVÉNEMENTIEL

Paris 2024 et ses différentes parties prenantes (Etat, Enedis, RTE et territoires) ont fait face à un double enjeu en matière de raccordement électrique. D'une part, raccorder au réseau électrique l'ensemble des sites construits ou renouvelés à l'occasion des Jeux afin de sortir du modèle classique de l'alimentation électrique des grands événements sportifs basé sur des groupes électrogènes généralement alimentés par des énergies fossiles. D'autre part, assurer le raccordement électrique des sites temporaires, non alimentés par le réseau existant, grâce à des bornes électriques événementielles.

DÉVELOPPEMENT DU RACCORDEMENT DES SITES AU RÉSEAU ÉLECTRIQUE AVEC ENEDIS

- 100% DES SITES RACCORDÉS AU RÉSEAU AVEC ENEDIS
- 8 000 OPÉRATIONS RÉALISÉES par les agents de la Team France Électrique d'Enedis, Supporteur Officiel de Paris 2024, pour renforcer, adapter et raccorder les sites des Jeux

Par habitude, l'éclairage des stades et les retransmissions télévisées des grands événements sportifs sont branchés à des solutions électriques temporaires, alimentées par des énergies fossiles. En faisant le choix de raccorder au réseau électrique l'ensemble des sites accueillant du public ou une épreuve des Jeux Olympiques et Paralympiques, Paris 2024 et Enedis ont ouvert la voie à un événementiel – qu'il soit sportif, culturel etc. – plus durable, en réduisant les émissions de CO₂ liées à l'approvisionnement en énergie des Jeux par rapport à l'usage de groupes électrogènes.

AU-DELÀ DES JEUX

Les Jeux de Paris 2024 ont constitué une opportunité d'accélérer la transition énergétique des territoires, le développement, le renforcement et la sécurisation du réseau public de distribution d'électricité profitant au plus grand nombre. À Paris, les 5 millions d'euros investis par Enedis sur un des postes source¹⁷² pour fiabiliser le réseau en vue des Jeux ont d'ores et déjà bénéficié à 110 000 habitants. Les raccordements du Stade de France et du Village des athlètes au nouveau poste source du département de Seine-Saint-Denis, dont la puissance a été augmentée, laissent aussi un héritage en termes d'efficacité et de performance.

172 Le poste source est un ouvrage électrique permettant de relier le réseau public de transport d'électricité au réseau public de distribution d'électricité.



Quoi de commun entre une dizaine de festivals d'été et les Jeux de Paris 2024 ? Ils ont tous fait le choix d'être branchés au réseau électrique pour réduire leurs émissions de CO₂. Un héritage des Jeux dont la dynamique est maintenant bien lancée ! Désormais, les grandes manifestations sportives et culturelles riment avec réseau électrique. »

CATHERINE LESCURE
DIRECTRICE DE LA COMMUNICATION
ET DE LA RSE D'ENEDIS

© Pierre Olivier - CAPA Pictures



LE DÉPLOIEMENT DE BORNES ÉLECTRIQUES ÉVÉNEMENTIELLES PAR ENEDIS

Développées par Enedis et mises en place pour la Ville de Paris pour permettre aux sites temporaires de bénéficier d'un accès au réseau d'électricité, les bornes électriques événementielles – véritable innovation qui a vu le jour à l'occasion des Jeux – ont été installées aux points stratégiques accueillant régulièrement des événements pour limiter significativement le recours aux groupes électrogènes fonctionnant généralement au diesel. En libérant totalement l'espace public après utilisation, cette solution s'intègre dans le sol des milieux urbains grâce à un système rétractable qui permet de stocker la borne dans le sol lorsqu'elle n'est pas utilisée.

La place de la Concorde et le Champ-de-Mars ont été respectivement équipés de 4 et 2 bornes électriques événementielles. La place du Trocadéro en a aussi été pourvue, tandis que 2 branchements électriques de forte puissance permettent le raccordement de 2 postes électriques temporaires aux Invalides. Ces dispositifs contribuent à améliorer durablement la performance environnementale des événements futurs, et réduisent fortement les nuisances pour les riverains. Des bornes événementielles et des branchements électriques de forte puissance ont également été déployés dans d'autres villes de France.

4.2.6 LE DÉVELOPPEMENT DU RÉEMPLOI : MOTEUR ÉCONOMIQUE ET CRÉATION D'EMPLOIS

Les partenaires et prestataires des Jeux se sont engagés à assurer la seconde vie de 90% des équipements. A l'échelle des 6 millions de produits et équipements des Jeux, c'est un énorme défi opérationnel, qui nécessite le développement de nouvelles activités : logistique retour, réparation, reconditionnement et recommercialisation.

Pour assurer leurs engagements de seconde vie, les fournisseurs ont innové et investi massivement, générant ainsi des retombées économiques pour les territoires. Les activités de réemploi et reconditionnement étant intensives en main d'œuvre, les démarches de seconde vie ont également créées des emplois. A titre d'exemple :

- **LYRECO, FOURNISSEUR DE 62 400 MEUBLES (10 000 TABLES, 42 000 CHAISES...)** a saisi l'opportunité des Jeux pour lancer une nouvelle offre de mobilier de seconde main et ambitionne de devenir le leader du secteur. Deux chantiers de modernisation ont été lancés, à hauteur de 24 millions d'euros, pour développer les équipements nécessaires aux opérations de traitement, stockage et reconditionnement.
- **SODEXO S'EST ENGAGÉ À ASSURER LA SECONDE VIE DE L'ENSEMBLE DE SON PARC DE CUISINE TEMPORAIRE**, en s'appuyant sur deux acteurs : LOCACUISINES a créé 30 emplois, augmenté de 90% son CA, et crée un site à Rambouillet (78) et VESTO acteur du reconditionnement basé dans à Romainville, qui a doublé son CA et créé 5 emplois.
- **15 EMPLOIS EN INSERTION SERONT CRÉÉS À SAINT DENIS**, dans la nouvelle plateforme physique dédiée au réemploi, ouverte par un acteur historique de l'économie sociale et solidaire grâce au réemploi des infrastructures temporaires du Village des Athlètes

Des infrastructures et des emplois non délocalisables pour maximiser l'usage des matériaux sur les territoires, limiter le transport de marchandises et les nuisances de la circulation de camions, et changer durablement de regard sur les déchets... Une transformation durable pour accompagner la création de valeur sur le long terme dans les territoires.



© Getty Images

4.3 LA COOPÉRATION POUR RENFORCER L'HÉRITAGE INTERNATIONAL



Les Jeux Olympiques et Paralympiques sont historiquement un moment exceptionnel de rencontres entre toutes les nations. Au-delà des épreuves sportives, les Jeux constituent un temps fort, populaire et multiculturel qui s'adresse au monde entier, en se rassemblant autour des valeurs de respect, de tolérance et de coopération.

Paris 2024 était déterminé à partager sa conviction que le sport et les Jeux sont porteurs de solutions en tant qu'accélérateur de développement durable pour édifier un monde plus juste et responsable. Cette conviction s'aligne parfaitement sur les objectifs du CIO et du Mouvement olympique, guidés par l'Agenda olympique 2020+5, et la stratégie Olympisme 365 qui vise à matérialiser le rôle du sport pour le renforcement des communautés au quotidien.

Le sport a d'ailleurs été reconnu par les Nations Unies dans l'Agenda 2030 comme un contributeur important aux Objectifs de Développement Durable (ODD). Cette contribution qualifiée de « composante à part entière du développement durable » a été rappelée le 22 septembre 2024 lors de l'adoption du Pacte pour l'avenir des Nations Unies par les 193 États membres.

Le Comité a ainsi développé une stratégie d'héritage international sans précédent, basée sur des coopérations, selon deux grands principes :

- Elle est un prolongement des priorités de la stratégie nationale visant à soutenir la pratique sportive au bénéfice de la santé, de l'éducation, de l'environnement, de l'inclusion, de l'égalité et de l'engagement citoyen ;
- Elle s'appuie sur des coopérations innovantes et pérennes avec des acteurs (CNOSF, Agence Française de Développement (AFD), ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères) ayant une présence et une compétence internationale, tous animés par la même ambition : mettre l'énergie des Jeux au bénéfice de tous, en France et dans le monde.

LA TRÊVE OLYMPIQUE

Conformément aux principes fondamentaux de l'Olympisme, Paris 2024 a lancé en 2023 un programme pour explorer le rôle du sport pour la paix et la fraternité, en lien avec l'appel à la Trêve olympique. Inspirée d'une tradition antique, elle a pour objectif de faire taire les armes le temps de la période des Jeux (une semaine avant les Jeux Olympiques jusqu'à la semaine après les Jeux Paralympiques).

MODEL UNITED NATIONS

Le 12 juin 2023, après six mois de travail impliquant plus de 600 collégiens, 120 délégués de 4ème issus de 30 classes de collèges de Seine-Saint-Denis et de Paris, ont participé à une simulation de négociation et d'adoption de la résolution de l'ONU sur la Trêve olympique. Un projet en deux étapes pour mobiliser la jeunesse sur le rôle transformateur que le sport peut jouer pour la paix, mais aussi pour l'égalité, l'éducation, la lutte contre le changement climatique et l'intégration du handicap. 16 collégiens ont ensuite pu assister à l'Assemblée Générale des Nations Unies, à New York, pour l'adoption de la résolution sur la Trêve olympique.

RÉSOLUTION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES NATIONS UNIES

Le 21 novembre 2023, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté la résolution appelant au respect de la Trêve olympique pendant les Jeux de Paris 2024, en présence du Président du CIO et du Président de Paris 2024.



Ouvrir grand les Jeux, c'est aussi agir pour des Jeux engagés, connectés avec leur époque, dans la droite ligne des Objectifs de développement durable et de la mise en œuvre des Accords de Paris. Avec le soutien de Thomas Bach, [...] ainsi que celui de l'ensemble de nos partenaires publics et privés, Paris 2024 s'engage d'abord d'un point de vue environnemental, avec une réduction de moitié des émissions carbone par rapport aux éditions précédentes. Pour la première fois de l'histoire nos Jeux Olympiques seront 100% paritaires, et les femmes y seront particulièrement mises à l'honneur. Nos Jeux Paralympiques contribueront également à construire une société plus inclusive, pour changer le regard sur le handicap. (...) Aujourd'hui, nous portons auprès de vous un message fort, un message universel en faveur de la paix, selon la tradition antique grecque de la Trêve Olympique. [...] Plus que jamais, le sport a un rôle à jouer et peut nous aider à faire un pas vers un monde meilleur.»

EXTRAIT DU DISCOURS DE TONY ESTANGUET PRÉSIDENT DE PARIS 2024, À LA TRIBUNE DE L'ONU À L'OCCASION DU VOTE DE LA TRÊVE OLYMPIQUE LE 21 NOVEMBRE 2023

LA COLLABORATION AVEC DAKAR 2026

En 2026, Dakar organisera la quatrième édition des Jeux Olympiques de la Jeunesse (JOJ). Le continent africain accueillera pour la première fois un événement olympique. Paris 2024 s'est engagé à apporter son soutien à la réussite de ces JOJ. Une convention de collaboration entre Paris 2024 et Dakar 2026, a ainsi été signée en 2019 et renouvelée en 2020, entre Paris 2024 et Dakar 2026, affirmant les liens entre les deux comités d'organisation. Elle s'est traduite par du partage d'expérience et de bonnes pratiques sur l'organisation des Jeux olympiques ainsi que des actions de communication communes jusqu'à l'été 2024. Un programme d'observation et de détachement a permis aux équipes de Dakar 2026 de vivre pleinement l'expérience des Jeux de Paris 2024.

Cet accord s'est inscrit dans la continuité des précédents accords signés avec Lausanne 2020, Tokyo 2020 et Milano Cortina 2026, sous l'égide du CIO avec l'ambition de l'Agenda 2020+5 de bâtir un nouveau modèle d'organisation plus efficace et innovant. La collaboration s'est étendue au-delà du mouvement olympique et paralympique puisqu'un accord a été conclu en 2020 avec le comité d'organisation des Jeux du Commonwealth de Birmingham 2022.

Autour de cette coopération plusieurs acteurs publics s'impliquent, formant l'« Alliance Dioko » co-pilotée par Paris 2024 et Dakar 2026, sous l'égide du CIO : l'AFD, le ministère des Sports, le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, la Ville de Paris, la Région Île-de-France, l'INSEP, l'AIMF, le CNOSF et des fédérations sportives nationales (tennis, judo, surf, badminton). Ces acteurs s'engagent à mettre à disposition des ressources et compétences pour aider à la concrétisation de projets autour du sport pour la jeunesse et le développement, parmi lesquels :

- La réhabilitation des infrastructures olympiques qui serviront pendant les JOJ et d'infrastructures sportives de proximité pour renforcer l'accès au sport pour tous, grâce à un prêt de 60 millions d'euros de l'AFD auprès de l'État sénégalais ;
- Le déploiement depuis 2022 de volontaires en service civique « Génération 2024 » auprès du Comité national olympique et sportif sénégalais (CNOSS) et de Dakar 2026, organisé par Paris 2024 et le CNOSF ;
- La formation de cadres et d'athlètes de haut niveau grâce à des formations et stages d'immersion à l'INSEP, contribuant à structurer le mouvement sportif sénégalais, avec un appui de l'AFD de 1,2 millions d'euros ;
- Le partage d'expertise, de méthodes de formation, etc. entre la Fédération Française de Tennis et son homologue sénégalais ;
- La création de la Fédération sénégalaise de badminton en février 2022, grâce à l'impulsion de la Fédération Française de Badminton. Cet appui se poursuit avec un accompagnement pour la formation d'entraîneurs et d'officiels techniques.

Lors de sa neuvième réunion à Dakar, en marge du premier festival « Dakar en Jeux » en novembre 2023, Paris 2024 a transféré le co-pilotage de l'Alliance Dioko à l'ambassadeur pour le Sport, M. Samuel Ducroquet.



© Paris 2024 / Rudy Waks



Dès l'attribution Jeux Olympiques de la Jeunesse au Sénégal, nous avons mobilisé nos parties prenantes en France pour accompagner et soutenir ce premier grand événement olympique en Afrique. Il représente aujourd'hui un jalon essentiel de l'héritage international de Paris 2024, grâce à la mobilisation des membres de l'Alliance Dioko en vue du succès des Jeux de Dakar 2026. »

SOPHIE LORANT
DIRECTRICE DES RELATIONS INTERNATIONALES DE PARIS 2024



L'engouement de l'écosystème sportif partout dans le monde, notamment grâce à la mobilisation du réseau diplomatique français, témoigne de la capacité des Jeux de Paris 2024 à fédérer. Cet enthousiasme international vient aussi du fait que ces Jeux sont à l'image de ce qu'est la France sur la scène internationale : audacieuse, responsable et solidaire. Nous avons travaillé avec Paris 2024 pour que cet esprit de solidarité, à l'origine de la création de l'Alliance Dioko, perdure après le succès des Jeux et continue de faire du sport un axe de coopération central de la relation franco-sénégalaise. »

SAMUEL DUCROQUET
AMBASSADEUR POUR LE SPORT AU SEIN DU MINISTÈRE DE L'EUROPE ET DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

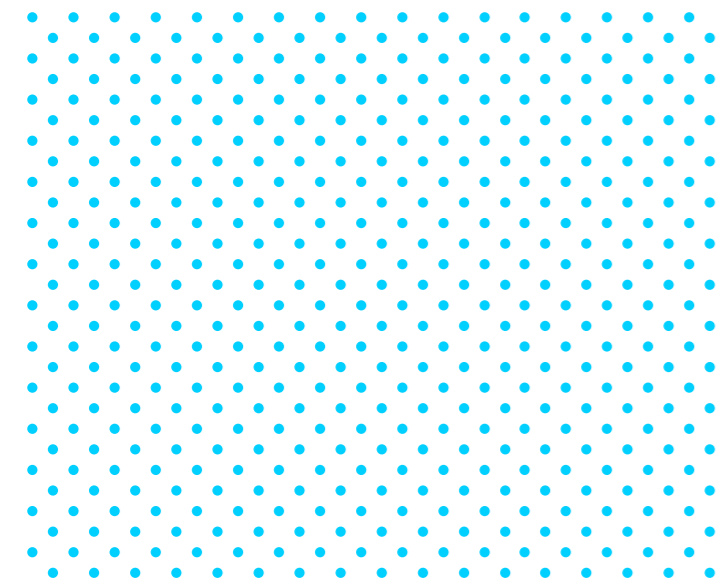
LES COOPÉRATIONS POUR LE SPORT AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT

Le 6 février 2020, Paris 2024 et l'Agence Française de Développement ont décidé d'unir leurs forces, scellant un rapprochement entre le monde du développement et le mouvement sportif en signant une convention de coopération. Cette coopération avait pour objectif d'être un véritable laboratoire d'idées et de preuves de solutions apportées par le sport comme outil d'impact social pour la santé et le bien-être, l'environnement, la réussite éducative et l'engagement citoyen de la jeunesse, comme vecteur d'inclusion, d'égalité et de solidarité.

La coopération entre Paris 2024 et l'AFD s'est ainsi déployée à travers deux programmes communs :

- **L'appel à projets « Impact 2024 International » qui a permis de financer et d'accompagner des initiatives qui mettent le sport au service du développement en Afrique.** Il a permis de soutenir 45 projets dans 19 pays d'Afrique, touchant 77 469 bénéficiaires directs, dont 41 % de filles et de femmes, grâce à un co-financement de 1,4 millions d'euros.
- **Le programme « Impact 2024 - athlètes entrepreneurs » a permis de faciliter la reconversion professionnelle de 83 athlètes** en soutenant leurs projets d'entrepreneuriat social en France et en Afrique. Afin d'évaluer l'impact de ce programme et de proposer un cadre de réflexion sur la reconversion des athlètes dans l'entrepreneuriat, Paris 2024 a mis en place un projet de recherche piloté par l'université de Paris Nanterre (UPN), qui a suivi les deux premières promotions de l'incubateur. Les conclusions de leur recherche ont été communiquées lors d'un colloque sur l'impact de l'incubateur et la reconversion des athlètes le 3 avril 2024 à Nanterre.

Le soutien à certains projets Impact 2024 international est pérennisé au-delà des Jeux, puisque l'AFD a signé une convention avec le CIO et Paris 2024 pour financer 10 projets Impact 2024 en phase de consolidation, dans le cadre d'Olympisme 365¹⁷³.



173 Avec la stratégie Olympisme 365, le CIO vise à renforcer le rôle du sport en tant que partenaire important pour la réalisation des objectifs de développement durable (ODD) fixés par les Nations Unies.

174 L'accord de Paris pour le sport et le développement durable : <https://www.sport-for-sd.org/accord>



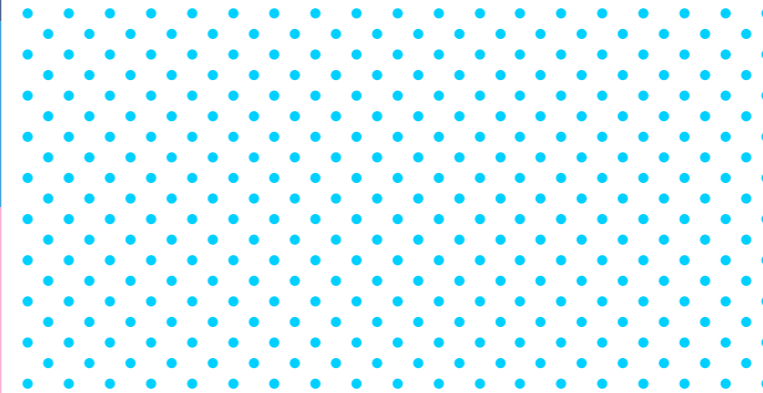
“

Notre collaboration avec Paris 2024 a été déterminante pour la dynamique d'une mobilisation mondiale pour faire du sport un accélérateur de développement durable. La veille du lancement des Jeux, le 25 juillet, nous avons organisé à la demande des Présidents Emmanuel Macron et Thomas Bach un Sommet « Le Sport pour le Développement Durable »¹⁷⁴ qui a réuni près de 500 personnes, dont 55 chefs d'État et de gouvernement, des présidents d'organisations internationales, du mouvement sportif, la société civile et les acteurs privés et financiers. Tous ont pris des engagements concrets sur cinq terrains : l'éducation et l'emploi, la santé et la nutrition, l'égalité et l'inclusion, le financement et la mesure d'impacts et la durabilité et l'héritage. Un événement qui n'aurait pas été possible sans ce travail au long cours avec l'équipe de Paris 2024. »

REMY RIOUX
DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'AFD

Paris 2024 a également participé au programme d'appel à projets « Sport et Coopération décentralisée », avec la Délégation pour l'Action extérieure des collectivités territoriales (DAECT) du Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères (MEAE), pour financer des projets portés par les collectivités territoriales françaises et leurs partenaires étrangers. Grâce à un cofinancement de 3,5 millions d'euros, 35 projets ont été soutenus dans 22 pays, afin de faire du sport un levier de développement durable des territoires et de participer à la lutte contre les inégalités en termes d'accès au sport. Cette dynamique se prolonge après les Jeux avec le lancement du quatrième appel à projets de l'édition 2024 qui vise plus spécifiquement à :

- Soutenir les partenariats internationaux entre collectivités et soutenir l'intégration des pratiques sportives dans la vie locale ;
- Favoriser le sport comme outil de mise en œuvre des politiques publiques territoriales, dans l'esprit des valeurs olympiques/paralympiques et des ODD ;
- Contribuer à impliquer les autorités locales du monde entier dans la dynamique des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 ;
- Valoriser l'expertise territoriale française en matière de sport.



LE RESEAU « TERRE DE JEUX 2024 AMBASSADES » EN HÉRITAGE

À ce jour, 150 ambassades ont rejoint le réseau de Terre de Jeux 2024, constituant un maillage mondial d'engagement et d'héritage international autour des Jeux. Les ambassades Terre de Jeux ont conduit de multiples activations (culturelles, sportives et diplomatiques) autour du sport et de Paris 2024, et en utilisant les outils mis à leur disposition dans le cadre du programme Terre de Jeux 2024, notamment les expositions digitales. Elles ont aussi participé aux trois éditions du Relais autour du monde, activation internationale organisée par le MEAE et Paris 2024, et qui a mobilisé à travers le monde en 24 heures autour des Jeux, le 6 avril 2022, 14 mars 2023 et le 6 février 2024. La dernière édition a mobilisé plus de 135 ambassades labellisées.

De plus, les ambassades Terre de Jeux ont bénéficié d'accès à la nomination de volontaires, à des dossards pour le Marathon pour tous, et d'un accès à la billetterie pour les membres de Terre de Jeux 2024, ce qui leur a fourni les moyens de s'appuyer sur tous les programmes d'engagement de Paris 2024.

Ce réseau Terre de Jeux 2024 constitue un héritage fort en lui-même pour appuyer la diplomatie sportive française après 2024. Il a permis de rapprocher les acteurs institutionnels, les collectivités territoriales et le monde du sport (dont les CNO et CNP), laissant des modèles de financement, des pratiques de coopération innovantes qui promeuvent le sport et la solidarité. Il a aussi soutenu la sensibilisation d'une génération de diplomates pour qui le sport est devenu, grâce aux Jeux, un élément naturel de diplomatie publique.



4.4 ACCOMPAGNER L'ÉVOLUTION DES COMPORTEMENTS

Les Jeux olympiques et paralympiques ont fédéré et mobilisé tout un écosystème autour des engagements de Paris 2024 pour organiser un événement plus responsable, dès la phase de candidature. Ce travail n'aurait pu être complet sans la mobilisation et l'engagement des différents publics pendant l'évènement.

Ayant besoin de l'action de tous pour atteindre ses objectifs, et convaincu que les Jeux peuvent aussi être un levier important pour contribuer au changement des comportements, Paris 2024 a mobilisé les publics des Jeux autour de leur rôle dans la réussite de ces derniers. Ainsi, Paris 2024 est le premier Comité d'Organisation à avoir déployé une campagne de communication en ce sens, pour inciter les publics à adopter des gestes simples et à la portée de tous pendant les Jeux, et répliquables au quotidien.

TERRAIN ENQUÊTE « EXPÉRIENCE RESPONSABLE DES SPECTATEURS »

Pendant les Jeux olympiques, la Direction de l'Excellence environnementale a réalisé une enquête quantitative et qualitative auprès des spectateurs afin d'évaluer leur expérience en amont et pendant l'évènement sur différents aspects : déplacement, hébergement, restauration...

Le sondage a été réalisé par des volontaires de manière facultative pendant leur présence sur site et par l'équipe Excellence environnementale de Paris 2024.

Au total, l'enquête a été réalisée sur 23 sites de compétition et a permis de récolter l'avis de 838 personnes sur leur expérience, un échantillon représentatif des différents profils de spectateurs qui ont assisté aux Jeux, tant en tranches d'âges que de lieu de provenance.

Les résultats de cette enquête ont permis de mettre en évidence quelques tendances quant aux pratiques plus responsables des spectateurs et d'alimenter les bilans des Jeux.

LES ÉCOGESTES

SE DÉPLACER
BAS CARBONE



UTILISER SA COURBE
ET LES FONTAINES



MANGER DE MANIÈRE
PLUS RESPONSABLE



TRIER SES
DÉCHETS



RESPECTER LES SITES
ET LA BIODIVERSITÉ



4.4.1 FAVORISER LES TRANSPORTS EN COMMUN ET LES MOBILITÉS DOUCES¹⁷⁵

Avec l'accueil des millions de spectateurs pour les Jeux, concevoir un plan de transport performant, favorisant les transports en commun et les mobilités douces, était un levier déterminant pour contribuer à la réduction des émissions de GES liées à l'organisation des Jeux et promouvoir les mobilités douces comme moyen de transport.

Pour y parvenir, Paris 2024 a étroitement travaillé avec les différents opérateurs de transports. En Île-de-France, IDFM et la RATP, ont été particulièrement impliqués puisqu'il était estimé que 70 % des trajets se feraient via une ligne opérée par le groupe. La SNCF, a également permis de répondre aux besoins de mobilité des spectateurs et assurer le transport d'athlètes et officiels entre les villes co-organisatrices des compétitions.

L'organisation des Jeux a aussi contribué à accélérer le déploiement d'infrastructures pour favoriser les mobilités douces, en particulier le vélo. Un plan ambitieux de développement du réseau cyclable a été porté et cofinancé par l'État et les collectivités (Ville de Paris, Région Île-de-France, Métropole du Grand Paris, département de Seine-Saint-Denis). Au total, 415 km de voies cyclables relient les sites olympiques franciliens dont environ 120km de nouvelles pistes, associées à 27 000 places de stationnement essentiellement temporaires, certaines permanentes. Pour les rendre visibles et promouvoir l'usage du vélo, une signalétique aux couleurs de la campagne Better Together a été déployée aux abords des sites.

En moyenne, ce sont 5% des spectateurs qui ont circulé à vélo pendant les Jeux Olympiques. Et d'après l'enquête menée pendant les Jeux Olympiques, 83% d'entre eux ont trouvé facile de se garer et 13% d'entre eux ont profité des Jeux pour s'essayer au vélo alors qu'ils n'y étaient pas habitués.

À la suite des Jeux, ces grands axes cyclables et quelques-uns des parkings vélos seront conservés. Ils constitueront un héritage pour faciliter et encourager l'usage du vélo au quotidien.

¹⁷⁵ Le plan de transport spectateurs et les acteurs engagés aux côtés de Paris 2024 sont présentés dans la section transports.

« À VELO VERS 2024 », LE PROJET DE PLAINE COMMUNE POUR DÉVELOPPER L'USAGE DU VÉLO

L'établissement public territorial Plaine Commune souhaitait développer l'accès au sport pour les publics éloignés de la pratique sportive avec le projet « À vélo vers 2024 ». Décliné en 3 cycles de 2 mois d'animations sportives, il s'est déroulé dans différentes villes de Plaine Commune. Des sessions d'apprentissage ou de réapprentissage du vélo ont été proposées avec des acteurs du mouvement sportif local lors de journées thématiques. Ciblant particulièrement les mères de famille, elles étaient invitées à se réapproprier l'espace public, tandis que des séances étaient proposées simultanément aux enfants.



« À vélo vers 2024 » est un projet alliant sport et développement durable qui s'adresse à un public éloigné de la pratique du vélo, les femmes et les enfants des quartiers tout en incitant aux mobilités durables. Des animations sportives sont organisées dans un contexte familial pour dépasser les barrières à la pratique. »

MATHIEU HANOTIN
PRÉSIDENT DE PLAINE COMMUNE



ILS SE SONT ENGAGÉS AVEC PARIS 2024

LA SNCF FAIT DU TRAIN UNE OPPORTUNITÉ POUR MOBILISER LES VOYAGEURS SUR LE CLIMAT

Dans le cadre du partenariat entre Paris 2024 et SNCF Voyageurs, la SNCF a organisé du 17 au 22 juin une édition spéciale « sport » de ses ateliers « En Train pour le Climat ». Animés par des experts de l'atelier 2tonnes sous un format « quiz en équipe », ces ateliers ont permis de sensibiliser des centaines de passagers aux enjeux environnementaux et climatiques tout en explorant les leviers d'action individuels et collectifs pour relever le défi de la transition écologique. Pour cette édition 2024, 24 trajets vers 12 destinations différentes ont accueilli ces ateliers, avec la participation de figures emblématiques du sport français telles que Marie-José Pérec, Malia Metella et Christine Arron.

176 Les engagements du comité d'organisation en matière de restauration durable ainsi que l'analyse des résultats sont détaillés dans la section consacrée à la restauration, aux côtés des actions mises en œuvre par les partenaires de Paris 2024.

4.4.2 ENCOURAGER UNE ALIMENTATION BAS CARBONE¹⁷⁶

Si la restauration ne correspondait qu'à une petite partie de l'empreinte carbone des Jeux, par sa valeur symbolique, elle constituait une opportunité de faire découvrir au public une autre manière de manger lors d'un événement sportif, plus responsable. Paris 2024 a fortement augmenté son offre végétale dans la restauration avec des options végétariennes dans les buvettes de tous ses sites. Le Comité d'Organisation a aussi favorisé un approvisionnement local et lutté contre le gaspillage alimentaire en redistribuant les invendus à des associations.

S'agissant de la promotion d'une alimentation plus végétale, Paris 2024 a souhaité faire découvrir de nouvelles recettes aux spectateurs et ainsi démontrer qu'une autre alimentation, végétarienne et tout aussi gourmande, était possible dans les stades. Ce parti pris assez novateur dans l'événementiel sportif a été mis en valeur dans le cadre de la campagne Better Together, avec des messages pour promouvoir les offres végétariennes déployés sur tous les sites des Jeux à proximité des buvettes.

Sur le site de la Concorde, théâtre des sports urbains au cœur de la capitale, Paris 2024 a fait le choix de proposer une offre grand public 100% végétarienne, une première dans l'histoire des Jeux. Les 17 recettes à la vente ont rencontré une forte adhésion du public. D'après l'enquête terrain « Expérience responsable des spectateurs », 80% des personnes interrogées ont jugé que mettre plus de végétal dans les offres était une bonne idée.

4.4.3 ACCOMPAGNER LA SORTIE DU PLASTIQUE À USAGE UNIQUE

Paris 2024 s'était engagé à diviser par 2 la quantité de plastique à usage unique en phase de consommation dans la restauration par rapport aux précédentes éditions. C'était un défi opérationnel, autant qu'une formidable opportunité de faire évoluer les pratiques dans le secteur de l'événementiel.

Paris 2024 a œuvré afin que les gourdes soient autorisées dans l'enceinte des stades (75cl maximum, en métal et en plastique – sauf décision préfectorale), et distribué de plus de 180 000 gourdes à certaines populations d'accrédités comme les athlètes et les volontaires, pour contribuer à réduire le plastique à usage unique. D'après l'enquête terrain, 80% d'entre eux sont ainsi venus avec une gourde.

Pour parvenir à l'objectif de réduction du plastique à usage unique, et dans le respect de la loi Egalim, Paris 2024 a aussi installé et/ou permis l'accès à des fontaines et points d'eau potable gratuits, à hauteur d'un point par tranche de 300 spectateurs sur site.

Paris 2024 a également pu compter sur l'engagement de son écosystème. Coca-Cola a par exemple déployé à près de 700 fontaines à boissons, réduisant significativement le recours aux bouteilles plastiques ; au même titre que Danone a développé une offre de kiosque Yaourt&Co, sans plastique à usage unique, sur plusieurs sites de compétitions. Re-uz a également fourni des contenants alimentaires réemployables et des gobelets disponibles dans tous les points de vente à emporter.

Dans la perspective des Jeux, la Ville de Paris a développé son réseau de points d'eau potable gratuits avec l'installation de 70 nouvelles fontaines Mât-Source¹⁷⁷ par Eau de Paris, pour atteindre un maillage de plus de 1 200 fontaines dans l'espace public. Leur présence a été privilégiée aux abords des sites de compétition (Parc des Expositions, Bercy, Parc des Princes, Invalides, Champ-de-Mars). Le patrimoine existant a également fait l'objet d'une modernisation pour s'adapter au changement climatique : 50 fontaines Wallace ont été équipées d'un système de brumisation pour l'été. Des fontaines temporaires ont aussi été ajoutées sur le parcours des spectateurs pendant l'été 2024 et répertoriées dans l'application des Jeux pour faciliter la réduction de l'usage de bouteilles d'eau en plastique par les visiteurs.

La promotion de l'eau potable gratuite et de la gourde faisait partie des messages majeurs portés par la campagne Better Together. Sur cette thématique de l'eau, et dans un contexte de fortes chaleurs potentielles, ce sont 4 annonces différentes qui étaient diffusées aux différents publics, avec le double objectif de rassurer sur la potabilité de l'eau des publics internationaux non habitués et d'encourager l'utilisation de la gourde.

177 Nouveau modèle de fontaine d'eau potable à Paris, facilement accessible à tous, aux enfants comme aux PMR.



4.4.4 FACILITER ET ENCOURAGER LE GESTE DE TRI

Pour atteindre l'objectif ambitieux de 80 % des déchets évités ou valorisés lors des phases opérationnelles, il était indispensable d'accompagner les publics sur l'ensemble du parcours. Paris 2024 a œuvré afin de simplifier et harmoniser les consignes de tri sur les sites des Jeux pour inciter tous les publics à adopter les bons gestes de tri des déchets, avec une signalétique simplifiée « comme à la maison » pour les publics français, et également illustrée pour mieux guider les publics internationaux. Un travail piloté par Citeo, rassemblant les acteurs de la mobilité, les collectivités hôtes et les gestionnaires d'équipements sportifs, en phase avec l'ambition de Paris 2024 de jouer un rôle d'accélérateur dans l'harmonisation des consignes de tri sur le territoire. 23 000 poubelles de tri ont ainsi été installées afin que 100 % des sites soient équipés.

UNE EXPÉRIMENTATION À SAINT-QUENTIN EN YVELINES EN FAVEUR DU TRI HORS Foyer

La communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines, en collaboration et avec le soutien financier de la Région Île-de-France, Citeo et Paris 2024, a mis en place en 2023 une expérimentation sur le déploiement du tri hors foyer au vélodrome de Saint-Quentin-en-Yvelines qui accueillait les épreuves de cyclisme et de paracyclisme. Il s'agissait d'assurer la continuité du geste de tri et la cohérence des messages pour les spectateurs tout au long de leur parcours. Des corbeilles bi-flux, installées à l'occasion des Championnats du Monde de cyclisme et paracyclisme, ont servi lors des Jeux de Paris 2024 et resteront en place. Elles ont également été déployées sur l'ensemble du territoire de Saint-Quentin-en-Yvelines.



4.4.5 PROTÉGER L'ENVIRONNEMENT ET PRÉSERVER LES RESSOURCES

Paris 2024 a veillé à la préservation de la valeur environnementale et écologique de chaque site, que ce soit pendant les phases de montage, puis pendant les Jeux, en invitant tous les publics à respecter les cheminements prévus pour contourner les zones sensibles, en veillant à une gestion responsable des déchets, etc.

Au-delà des messages diffusés dans le cadre de la campagne Better Together sur les sites invitant le grand public à prendre conscience des espèces présentes, Paris 2024 s'est engagé à mobiliser les populations à la préservation de la biodiversité dans le cadre de la pratique sportive. En soutenant la Ligue de protection des oiseaux (LPO), Paris 2024 a souhaité contribuer à l'accompagnement des acteurs du sport et des collectivités pour une meilleure prise en compte de la biodiversité dans les disciplines sportives en milieu naturel.

A l'occasion des Jeux, le Ministère de la Transition écologique et le Muséum national d'Histoire naturelle ont lancé avec la contribution de Paris 2024 la série « Les athlètes de la Nature ». Au total, 20 épisodes ludiques et pédagogiques pour valoriser les aptitudes de la faune et la flore en partant des performances d'espèces présentes sur le territoire français et en les comparant aux exploits sportifs des athlètes de haut niveau ont été diffusés quotidiennement sur France 2 pendant les Jeux Olympiques. L'escrimeuse Cécilia Berder a prêté sa voix au contenu. Paris 2024 a relayé l'ensemble des épisodes aux collectivités organisatrices.

ILS SE SONT ENGAGÉS AVEC PARIS 2024

AIRBNB

Airbnb - partenaire mondial de Paris 2024 - a sollicité le Comité d'organisation pour contribuer à la rédaction du guide « du voyageur respectueux ». Celui-ci présente une sélection de conseils pour les voyageurs afin de les aider à accéder à toutes les informations officielles utiles pour leur séjour, et à vivre les Jeux de Paris 2024 de manière responsable. Il revient notamment sur le tri des déchets, la sobriété énergétique, les transports en commun et mobilités douces mais aussi la sécurité et le respect des règles locales.

Des informations utiles, spécifiquement liées à l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques, ont permis de communiquer aux utilisateurs d'Airbnb certains dispositifs mis en place par Paris 2024 et son écosystème pour des Jeux plus responsables, comme les fontaines à eau potable disponibles sur tous les sites des Jeux.

4.4.6 INCITER AU RÉEMPLOI

Paris 2024 a profité du rayonnement des Jeux pour faire parler « réemploi ». A la suite des Jeux et pour la première fois, un Comité d'Organisation a organisé des événements festifs et ouverts pour donner une seconde vie à des milliers d'objets qui ont fait les Jeux. Après un été inoubliable, les fans des Jeux ont eu l'opportunité de garder en souvenir, un objet qui a fait les Jeux, dans l'une des 24 grandes braderies des Jeux organisées partout en France métropolitaine en septembre et octobre 2024. Plusieurs milliers de personnes ont répondu présents dès le week-end d'ouverture, et l'engouement s'est confirmé au fil des dates.

SENSIBILISER AU RÉEMPLOI ET À LA RÉPARATION DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS, AVANT, PENDANT ET APRÈS LES JEUX

Chaque année, l'équivalent de 10 Tour Eiffel d'articles de Sport et Loisirs sont jetés. Des tonnes d'articles de sport, y compris des cycles et des trottinettes, finissent dans les décharges, alors qu'ils pourraient être réparés, réutilisés ou recyclés. Grâce à l'animation proposée par Ecologic¹⁷⁸ sur les Relais de la flamme et pendant les Jeux paralympiques sur le site des Invalides, ce sont environ 60 000 personnes qui ont été sensibilisées au réemploi et à la réparation des équipements sportifs.

Le stand créé pour les Jeux continuera à sensibiliser les citoyens à la réparation, à la réutilisation et au recyclage de leurs matériels lors de prochains événements sportifs, bien après les Jeux.

C'est ainsi l'image des Jeux via la popularité des braderies et la couverture médiatique les accompagnant qui a permis de diffuser les notions de réemploi et d'achat de seconde main. A titre d'exemple, la Braderie de Paris a bénéficié de 322 retombées médiatiques, soit une audience de 15 millions de personnes exposées aux termes « économie circulaire », « réemploi » et « seconde vie ».

Inciter à découvrir les ressourceries et recycleries pour trouver les tous derniers produits des Jeux. Les Braderies sont finies, mais la seconde main, c'est pour la vie ! Pour amener le public des Jeux à aller à la rencontre des acteurs du réemploi, Paris 2024, la Ville de Paris et le REFER (Réseau Francilien du Réemploi,) ont annoncé que les tous derniers produits des Jeux seraient disponibles dans différentes ressourceries franciliennes. Ce dispositif complète la mise à disposition de plus de 75 000 pièces de mobilier dans les 110 antennes Emmaüs partout en France et la Banque Solidaire de l'Équipement.



BANALISER L'ACHAT DE PRODUITS RECONDITIONNÉS POUR LE GRAND PUBLIC

« Ces appareils quittent le Village des Athlètes pour s'installer chez vous. Des milliers d'appareils qui ont accompagné les plus grands sportifs du monde entier désormais prêts à entamer leur seconde vie chez vous ! »

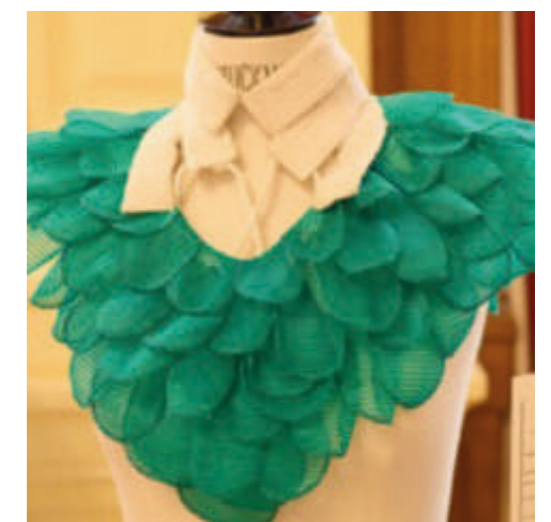
Après les Jeux, Fnac Darty a lancé l'opération « 2nde vie collectors » : Fnac Darty a développé une collection de 4 000 produits Darty qui ont accompagné les athlètes au Village. Cette offre permet à Fnac Darty de renforcer sa présence sur la seconde main, tout en démocratisant l'achat de seconde main auprès du grand public.

Un pas de plus vers la banalisation de l'achat reconditionné comme pratique intégrée aux comportements des consommateurs.



FORMER LES FUTURES GÉNÉRATIONS À DES NOUVELLES FAÇONS DE PRODUIRE ET DE CONSOMMER

Entre novembre 2021 et mai 2024, le Triathlon de la mode éthique a formé des milliers d'étudiants des lycées professionnels et techniques ainsi que des écoles supérieures à la mode éthique et au recyclage en lien avec le sport, de valoriser les savoir-faire et les innovations dans ce secteur. Dans 6 régions de France dont l'histoire est étroitement liée à celle du textile et de la mode, un grand concours a réuni étudiants, professionnels et designers internationaux pour confectionner des parures issues d'équipements ou de textile sportifs. Du 15 juillet au 15 août 2024 lors des Jeux Olympiques de Paris 2024, l'ensemble des parures lauréates sélectionnées par le jury ont été rassemblées lors d'une grande exposition à la patinoire de Saint-Ouen.



178 Ecologic est l'éco-organisme notamment en charge des Articles de Sport et de Loisirs. Ecologic met à disposition des citoyens, des clubs sportifs et des collectivités des solutions de proximité pour les faire réparer, pour permettre le don et la deuxième vie solidaire ou sinon pour recycler les matières valorisables.

ANNEXES

5

5.1

GLOSSAIRE

p.582

5.2

COMPOSITION DU COMITÉ
POUR LA TRANSFORMATION
ÉCOLOGIQUE DES JEUX

p.288

5.3

LISTE DES ENJEUX DE
RESPONSABILITÉ

p.290

5.4

LABELS ET CERTIFICATIONS
RETENU POUR
L'APPROVISIONNEMENT
LABELLISÉ EN FRANCE

p.292

5.5

RÉSULTATS DES PRINCIPAUX
ENGAGEMENTS DE DURABILITÉ
ET D'HÉRITAGE SUR L'AXE
« LIVRER DES JEUX PLUS
RESPONSABLES »

p.294

5.6

INDICATEURS ÉCONOMIQUES
D'IMPACT ISSU DES GUIDES DE
L'OCDE POUR LES ÉVÉNEMENTS
CULTURELS, SPORTIFS ET
COMMERCIAUX

p.308

5.7

BILAN CARBONE DÉTAILLÉ

p.310

5.8

STRATÉGIE ET BILAN
BIODIVERSITÉ

p.388

5.9

EMPREINTE MATIÈRE DÉTAILLÉE

p.452

5.10

LA CHARTE SOCIALE PARIS
2024

p.476

5.11

INDEX DE CORRESPONDANCE
AVEC LES GLOBAL REPORTING
INITIATIVE (GRI) STANDARDS

p.498



ANNEXE 5.1 GLOSSAIRE

Acronyme	Définition
ADEME	Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie
ADN TOURISME	Fédération nationale des organismes institutionnels du tourisme
ADP	Aéroports de Paris
REFE	Agence pour l'enseignement français à l'étranger
AFAQ	Association française pour l'amélioration et le management de la qualité (groupe AFNOR)
AFD	Agence française de développement
AFDAS	Assurance formation des activités du spectacle
AFNOR	Association française de normalisation
AGEC	Loi Anti-gaspillage pour une économie circulaire
AGEFIPH	Association nationale de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées
RIMF	Association internationale des maires francophones
AMI	Appel à manifestation d'intérêt
ANS	Agence nationale du sport
RPEC	Association pour l'emploi des cadres
ARCEP	Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse
ARCOM	Autorité de régulation de la communication audiovisuelle et numérique
ASL	Articles de sport et de loisirs
B100	Biogazole « 100% de biocarburant »
CCI	Chambres de commerce et d'industrie
CCNUCC	Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques
CDD	Contrat à durée déterminée
CDFAS	Centre départemental de formation et d'animation sportives
CDI	Contrat à durée indéterminée
CFA	Centre de formation d'apprentis

Acronyme	Définition
CFDT	Confédération française démocratique du travail
CFE-CGC	Confédération française de l'encadrement – Confédération générale des cadres
CFTC	Confédération française des travailleurs chrétiens
CGEFI	Contrôle général économique et financier
CGT	Confédération générale du travail
CHEOPS	Conseil national Handicap & Emploi des organismes de placement spécialisés
CIO	Comité International Olympique
CMA	Chambres de métiers et de l'artisanat
CNAPS	Conseil national des activités privées de sécurité
CNOSF	Comité National Olympique et Sportif Français
CO₂	Dioxyde de carbone
CO₂EQ	Equivalent dioxyde de carbone
COJOJ	Comité d'organisation des Jeux Olympiques de la Jeunesse
COVID	Coronavirus <i>disease</i> , maladie du coronavirus
COP 24	24 ^{ème} Conférence des parties
CPME	Confédération des petites et moyennes entreprises
CPSF	Comité Paralympique et Sportif français
CRAIF	Centre de ressources autisme d'Île-de-France
CRAMIF	Caisse régionale d'assurance maladie d'Île-de-France
CRESS	Chambres régionales de l'économie sociale et solidaire
CSE	Comité social et économique
DIJOP	Délégation interministérielle aux Jeux Olympiques et Paralympiques
DOM-TOM	Départements d'outre-mer et territoires d'outre-mer
DRIETS	Direction régionale interdépartementale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités
EA	Entreprise adaptée
EDEC	Engagement pour le développement de l'emploi et des compétences

Acronyme	Définition
EDF	Électricité de France
EGALIM	Loi pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire et une alimentation saine, durable et accessible à tous
EPT	Etablissement public territorial
ESAT	Etablissement de service d'aide par le travail
ESS	Economie sociale et solidaire
FDJ	Française des Jeux
FNE	France Nature Environnement
FO	Force ouvrière
GES	Gaz à effet de serre
GHG	<i>Greenhouse gas</i>
GIEC	Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat
GNL	Gaz naturel liquéfié
GOLD STANDARD	Norme de certification des projets de contribution carbone
GRI	<i>Global Reporting Initiative</i>
GRS	<i>Label Global Recycled Standard</i>
GTL	<i>Gas-To-Liquids</i> , technologie de conversion de gaz naturel en carburant liquide
HTML	<i>HyperText Markup Language</i> , langage de balise d'hypertexte
HVO	<i>Hydrotreated Vegetable Oil</i> , huile végétale hydrotraitée
I4CE	<i>Institute for Climate Economics</i> , Institut de l'économie pour le climat
IBC	<i>International Broadcasting Centre</i> , Centre international de radio-télévision
ICPE	Installation classée pour la protection de l'environnement
IDDRI	Institut du développement durable et des relations internationales
IDFM	Île-de-France Mobilités
IFSO	<i>International Federation for Sports Officials</i> Fédération internationale pour les juges et arbitres sportifs
IJSPF	Institut de la jeunesse et des sports de la Polynésie française
INSEP	Institut national du sport, de l'expertise et de la performance

Acronyme	Définition
IPC	<i>International Paralympic Committee</i> , Comité International Paralympique
ISO	<i>International Standardization Organisation</i> Organisation internationale de normalisation
ISR	Label Investissement socialement responsable
IUCN	<i>International Union for Conservation of Nature</i> Union internationale pour la conservation de la nature
JOJ	Jeux Olympiques de la Jeunesse
JS	JavaScript, langage de programmation
LED	<i>Light-Emitting Diode</i> , diode électroluminescente
LGBTQIA+	Lesbienne, Gay, Transgenre, Queer, Intersexe, Asexuel et autres
LPO	Ligue pour la protection des oiseaux
MEDEF	Mouvement des entreprises de France
MPC	<i>Main Press Center</i> , Centre principal des médias
NATURA 2000	Réseau de sites européens reconnus pour leur patrimoine naturel et qui permet d'assurer la préservation de leur biodiversité
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
ODD	Objectifs de développement durable
ONG	Organisation non gouvernementale
ONU	Organisation des Nations unies
OPPBTP	Organisme Professionnel de Prévention du Bâtiment et des Travaux Publics
ORAH	Outil de recensement des actions Héritage de Paris 2024
OREE	Organisation pour le respect de l'environnement par l'entreprise
PEFC	Programme de reconnaissance des certifications forestières
PET	Polyéthylène téréphtalate
PEXE	Partenariat pour l'excellence des éco-entreprises
PFR	Plateforme d'accompagnement et de répit
PIC	Point Information Conseil
PLIE	Plans locaux pluriannuels pour l'insertion et l'emploi
PME	Petite ou moyenne entreprise

Acronyme	Définition
PMR	Personne à mobilité réduite
PRBC	Paris Region Business Club
PRSE	Plan régional de formation sécurité
PSH	Personne en situation de handicap
PVC	Polychlorure de vinyle
QAA	Quartiers d'accessibilité augmentée
R&D	Recherche et développement
RATP	Régie autonome des transports parisiens
RCP	Responsabilité civile professionnelle
RGAA	Référentiel général d'accessibilité pour les administrations
RPET	PET recyclé
RQTH	Reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé
RSE	Responsabilité sociétale des entreprises
RTE	Réseau de transport d'électricité
SIAE	Structures de l'insertion par l'activité économique
SMD	Système de management durable
SNB	Stratégie nationale biodiversité 2030
SNCF	Société nationale des chemins de fer français
SOLIDEO	Société de livraison des ouvrages olympiques
TIH	Travailleur indépendant handicapé
TOP	<i>The Olympic Program</i> , Partenaire olympique mondial
TPE	Très petite entreprise
TVA	Taxe sur la valeur ajoutée
UFOLEP	Union Française des Œuvres Laïques d'Education Physique
UFR	Usagers en fauteuil roulant
UNEP	<i>United Nations Environment Program</i> , Le programme des Nations unies pour l'environnement

Acronyme	Définition
U2P	Union des entreprises de proximité
UCS	<i>Verified Carbon Standard</i> , programme qui certifie la réduction d'émissions carbone
VIF	Vélo Ile-de-France
W3C	<i>World Wide Web Consortium</i> , organisme international qui définit les standards des technologies du Web
WCAG	<i>Web Content Accessibility Guidelines</i> Référentiel international d'accessibilité numérique
WWF	<i>World Wide Fund for Nature</i> , Fonds Mondial pour la Nature



ANNEXE 5.2 COMPOSITION DU COMITÉ POUR LA TRANSFORMATION ÉCOLOGIQUE DES JEUX

LES EXPERTS

GILLES BŒUF
PRÉSIDENT & EXPERT BIODIVERSITÉ
Professeur Sorbonne, AgroParisTech

BENOIT LEGUET
EXPERT CLIMAT
Managing Director I4Ce (Institute for Climate Economics)

LOLA VALLEJO
EXPERTE CLIMAT
Directrice du programme climat de l'IDDRI

NATHALIE BOYER
EXPERTE ÉCONOMIE CIRCULAIRE
Déléguée Générale OREE

PASCALE DALIX
EXPERTE CONSTRUCTION DURABLE
Managing Partner agence Chartier Dalix

THIERRY MARX
EXPERT RESTAURATION DURABLE
Chef

VINCENT COURBOULAY
EXPERT NUMÉRIQUE RESPONSABLE
Directeur Scientifique Institut Numérique responsable

MICHÈLE PAPPALARDO
EXPERTE RÉSILIENCE
Consultante, Présidente du comité du label Investissement socialement responsable (ISR)

LES REPRÉSENTANTS DE L'ÉCOSYSTÈME DE PARIS 2024

MARIE DORIN
REPRÉSENTANTE DE LA COMMISSION DES ATHLÈTES

JOELLE COLOSIO
REPRÉSENTANTE DE L'ADEME

FRANÇOIS CROQUETTE
REPRÉSENTANT DE LA VILLE DE PARIS

HUGHES RAVENEL
REPRÉSENTANT DE LA DÉLÉGATION INTERMINISTÉRIELLE AUX JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES (DIJOP)

JEAN ZOUNGRANA
REPRÉSENTANT DU COMITÉ NATIONAL OLYMPIQUE ET SPORTIF FRANÇAIS (CNOSF)

NICOLAS ROLLAND
REPRÉSENTANT DE LA MÉTROPOLÉ DU GRAND PARIS

CYRIL MORE
REPRÉSENTANT DU COMITÉ PARALYMPIQUE ET SPORTIF FRANÇAIS (CPSF)

FANTINE LEFEURE
REPRÉSENTANTE DE LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE

ARI BRODACH
REPRÉSENTANT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA SEINE-SAINT-DENIS



ANNEXE 5.3 LISTE DES ENJEUX DE RESPONSABILITÉ

Afin de déterminer les enjeux d'héritage et de durabilité prioritaires pour ses activités, Paris 2024 a conduit une analyse de « double » matérialité.

Dès la phase de candidature à l'accueil des Jeux olympiques et paralympiques, Paris 2024 a organisé une concertation à laquelle ont participé 250 personnalités du mouvement olympique, du monde économique, des ONGs, de la société civile et les partenaires institutionnels. Ce processus a permis d'identifier une première liste d'enjeux environnementaux, sociaux et économiques faisant l'objet d'attentes fortes de la part des acteurs de l'écosystème des Jeux. Cette liste a ensuite été recroisée et complétée avec les enjeux figurant dans les normes ISO 20121 et ISO 26000.

Les enjeux issus de cette première analyse de matérialité ont ensuite fait l'objet d'une évaluation conduite par les équipes de Paris 2024, selon plusieurs critères : l'urgence de l'enjeu au regard du contexte global, l'exigence de conformité vis-à-vis de cet enjeu et le niveau de contrôle de Paris 2024 concernant sur la mise en place d'actions pour traiter cet enjeu. Cette seconde analyse de matérialité a permis de consolider la liste de finale des enjeux prioritaires devant être adressés par Paris 2024 dans le cadre du développement de ses différentes stratégies thématiques : héritage, durabilité, accessibilité, droits de l'homme etc. et dans le cadre de la mise en place du système de management durable ISO 20121.

PARIS 2024 PREND AINSI EN COMPTE 17 ENJEUX

- | | | |
|---|---|--|
| 1
DÉVELOPPEMENT DE L'ACCESSIBILITÉ
UNIVERSELLE | 2
RÉDUCTION DE L'IMPACT CARBONE ET
SOUTIEN À DES PROJETS DE
CONTRIBUTION CLIMATIQUE | 3
PRÉSERVATION ET RÉGÉNÉRATION
DE LA BIODIVERSITÉ |
| 4
DÉVELOPPEMENT DE L'ÉCONOMIE
CIRCULAIRE | 5
RENFORCEMENT DE
LA RÉSILIENCE ENVIRONNEMENTALE | 6
ACCÉLÉRATION DE
LA TRANSFORMATION ÉCOLOGIQUE |
| 7
DES JEUX PORTEURS
D'OPPORTUNITÉS POUR TOUS | 8
INCLUSION, ÉGALITÉ,
SOLIDARITÉ | 9
PROMOTION DE L'ENGAGEMENT
ET DE LA CITOYENNETÉ |
| 10
SANTÉ :
PROMOTION DU BOUGER PLUS | 11
DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES ET
AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DE VIE | 12
LE SPORT POUR ÉDUCUER
ET POUR S'ENGAGER |
| 13
LUTTE CONTRE
LA CORRUPTION | 14
PROTECTION DES DONNÉES
PERSONNELLES | 15
ÉTABLISSEMENT DE BONNES
CONDITIONS DE TRAVAIL |
| 16
AVANCEMENT
DU DIALOGUE SOCIAL | 17
ACTION POUR LA FRATERNITÉ ET
LE LIEN SOCIAL À L'INTERNATIONAL | |

ANNEXE 5.4 LABELS ET CERTIFICATIONS RETENU POUR L'APPROVISIONNEMENT LABELLISÉ EN FRANCE

**POUR SON OBJECTIF
D'APPROVISIONNEMENT
LABELLISÉ, PARIS 2024
S'APPUIE SUR LES LABELS
RETENUS DANS LE CADRE
DE LA LOI EGALIM,
QUI FIXE UN OBJECTIF DE 50%
D'APPROVISIONNEMENT
DE QUALITÉ ET
DURABLE AU 1^{ER} JANVIER 2022
EN RESTAURATION COLLECTIVE
PUBLIQUE.¹⁷⁹**

Un produit de qualité et durable au sens de l'objectif fixé par la loi EGAlim doit bénéficier d'un des labels suivants :

- Label Agriculture biologique
- Produits végétaux étiquetés « *en conversion* »
- Label rouge
- Appellation d'origine (AOC/AOP)
- Indication géographique (IGP)
- Spécialité traditionnelle garantie (STG)
- Mention *Issu d'une exploitation à Haute Valeur Environnementale* (HVE + niveau 2)
- Ecolabel *pêche durable*
- Logo Région ultrapériphérique (RUP)

Paris 2024 ajoute également les labels MSC et ASC pour la pêche responsable en France et à l'international.

Paris 2024 souhaite s'inscrire pleinement dans les dynamiques des filières d'ici 2024. Cette liste pourra être modifiée selon l'évolution des préconisations du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation ou de l'écosystème alimentaire français.



© d3sign/Getty Images

5.5 RÉSULTATS DES PRINCIPAUX ENGAGEMENTS DE DURABILITÉ ET D'HÉRITAGE SUR L'AXE « LIVRER DES JEUX PLUS RESPONSABLES »

Engagement(s)	Indicateur(s)	Résultats	Commentaires
<p>DIVISER PAR 2 LES ÉMISSIONS DE GES ET RÉALISER UNE CONTRIBUTION CLIMATIQUE À LA HAUTEUR DES ÉMISSIONS QUI N'AURONT PAS PU ÊTRE ÉVITÉES</p>	<p>BILAN CARBONE FINAL (TEQ CO2)</p> <p>PROJETS DE CONTRIBUTION CLIMATIQUE (ÉMISSIONS COMPENSÉES) (TEQ CO2)</p>	<ul style="list-style-type: none"> → Avec un impact carbone final de 1,59mteqCO2, Paris 2024 a tenu son pari ambitieux en réduisant les émissions de 54,6% par rapport à la moyenne des Jeux de Londres et Rio, et souhaite que ses successeurs continuent cette course à la décarbonation. → En complément, Paris 2024 a financé des projets de séquestration ou évitement d'émissions de carbone à hauteur de 1,59 mteqCO2, soit l'équivalent des émissions des Jeux qui n'ont pas pu être évitées. 	<p>Même si elles n'ont pas été complètement chiffrées ni comptabilisées, d'autres contributions additionnelles se démultiplieront en héritage des Jeux grâce, par exemple, au renforcement des réseaux électriques pour approvisionner les sites en électricité évitant les groupes électrogènes, au développement de nouvelles techniques de construction permanente et temporaire, à la valorisation des actions du Coach Climat, à l'utilisation des nouvelles pistes cyclables, des pratiques de restauration, jusqu'à l'utilisation des logements et enceintes sportives construites ou rénovées pour les Jeux...</p>
<p>FOURNIR 100% D'ÉNERGIES RENOUVELABLES PENDANT LES JEUX</p>	<p>PART DES ÉNERGIES RENOUVELABLES DANS LE MIX ÉLECTRIQUE DES JEUX (%)</p>	<ul style="list-style-type: none"> → 100% des sites de compétition et de non-compétition raccordés au réseau, limitant le recours aux groupes électrogènes → Aucun incident notable n'a été enregistré sur l'ensemble des sites pendant les Jeux → 100% d'électricité renouvelable pour alimenter les Jeux via le réseau → 98,4% des besoins en électricité ont été couverts par l'électricité du réseau → Pour les faibles besoins de groupes électrogènes, 21% ont été alimentés en HVO, biocarburant de 2^e génération, fabriqué à partir de déchets → Infrastructures et meilleures pratiques laissés en héritage 	<p>Un changement radical par rapport à la pratique événementielle, qui montre qu'il est possible d'éviter les groupes électrogènes, de faire appel à des innovations moins carbonées et de s'appuyer sur le réseau même pour des opérations de grande envergure et de forte exposition.</p>

Engagement(s)

Indicateur(s)

Résultats

Commentaires

FAVORISER L'ACCÈS À UNE MOBILITÉ PROPRE ET ACTIVE POUR LES ATHLÈTES, DÉLÉGATIONS, MÉDIAS, ORGANISATEURS ET SPECTATEURS

- TOUS LES SITES DE COMPÉTITION SONT DESSERVIS PAR LES TRANSPORTS EN COMMUN
- TOUS LES SITES DE COMPÉTITION EN ÎLE-DE-FRANCE SONT ACCESSIBLES EN MOBILITÉS ACTIVES
- DES SERVICES D'ACCUEIL DES DÉLÉGATIONS ET DES AUTRES CLIENTS DES JEUX SONT MIS EN PLACE PAR PARIS 2024 AUX PRINCIPALES GARES FERROVIAIRES, NOTAMMENT AUX GARES MONTPARNASSE, DE LYON, DU NORD ET DE L'EST

PART DES SITES DESSERVIS EN TRANSPORT EN COMMUN ET ACCESSIBLES EN MOBILITÉ ACTIVE (%)

- 100% des sites desservis par transport en commun
- Tous les sites de compétition avaient été choisis par Paris 2024 pour être desservis par les transports en commun, dont les ¾ des sites en Ile-de-France situés à 500 mètres ou moins d'un arrêt de transports en commun, et le plus souvent desservis par deux lignes en résilience réciproque
- 87% des spectateurs ont emprunté les transports en commun (62%) ou divers moyens de mobilité active (vélo, trottinette, marche) (25%) pour se rendre aux épreuves
- 5% en moyenne de la part modale des spectateurs à vélo/jour pendant les Jeux Olympiques (calculé à partir des jauges des sites), avec des pics approchant certainement les 10%, et dépassant largement ce niveau sur certains sites
- 415 km de pistes cyclables reliant les sites olympiques franciliens, dont 120 km de pistes cyclables créées
- Options de mobilité mises en avant dans les communications par Paris 2024 en amont de chaque session pour les spectateurs munis de billets
- Choix de mobilité pour les spectateurs facilité par la mise à disposition d'une application dédiée « Transport Public Paris 2024 » affichant en temps réel les meilleures options pour chaque trajet ainsi que les émissions carbone de chaque option
- Sensibilisation du public grâce à la campagne « Better Together / Faire Mieux Ensemble »
- Pass Navigo offert à tous les accrédités

- Le succès du vélo montre l'importance de créer les bonnes conditions (pistes, parking, signalétique) et les proposer aux spectateurs pour qu'ils profitent de ce mode de transport
- L'information aux spectateurs sur les options de transport en amont des sessions a été confirmée comme un levier pour augmenter la part modale de transport plus responsable

- 100% DE VÉHICULES LÉGERS ÉLECTRIQUES, HYBRIDES OU À HYDROGÈNE POUR LE TRANSPORT DE LA FAMILLE OLYMPIQUE ET PARALYMPIQUE

PART DES VÉHICULES LÉGERS ÉLECTRIQUES, HYBRIDES OU À HYDROGÈNE POUR LA FAMILLE OLYMPIQUE ET PARALYMPIQUE (%)

- 100 % des véhicules légers utilisés pour le transport des familles olympique et paralympique, des médias, et de certains officiels étaient électriques (alimentés par électricité 100% renouvelable), hybrides ou à hydrogène (d'origine renouvelable)
- L'offre de véhicules légers mis à disposition aux populations accréditées a été réduite de 37% par rapport à l'édition de Londres en 2012, grâce à l'utilisation des transports publics et du « Transport Connect » (nouveau système de navettes en bus mis en place par Paris 2024 avec une mutualisation des populations accréditées, en lien avec le CIO et l'IPC)

Paris 2024 avait communiqué en amont des Jeux ses ambitions et actions de maîtrise des impacts auprès des populations accréditées, qui ont accepté l'évolution de l'offre de service par rapport aux Jeux précédents et qui se sont bien adaptés.

Engagement(s)

Indicateur(s)

Résultats

Commentaires

PRÉSERVER ET VALORISER LA BIODIVERSITÉ SUR LES SITES PARIS 2024

OBJECTIFS DE ZÉRO ARBRE IMPACTÉ ET DE 100% DES HABITATS PRÉSENTANT UN INTÉRÊT FLORISTIQUE ET/OU FAUNISTIQUE AVÉRÉ PRÉSERVÉS

PART DES SITES NATURELS ET ESPACES VERTS UTILISÉS PRÉSERVÉS (%)

- L'impact résiduel du projet Paris 2024 sur la biodiversité est évalué comme négligeable.
- 1 695 protections d'arbres mises en place dont 1 111 uniquement sur le cluster Paris Centre
- 5,6 km de protections d'habitats (barrière, piquet-corde, ganivelle) mis en place pour délimiter 67 zones à enjeux représentant approximativement 846 000m² d'espaces délimités, l'équivalent de trois fois et demi le Jardin des Tuileries.
- 139 510 m² de protections de sols (plaques de répartition, copeaux de bois, grave) mises en place, soit l'équivalent de 20 terrains de rugby
- Aucun incident n'a généré la perte ou la dégradation définitive d'un arbre ou d'un habitat. Ce sont 191 incidents environnementaux qui ont été relevés sur cette période de 8 mois (mars à mi-novembre 2024), dont 152 sur les arbres (79,6%), 21 sur le patrimoine (11%) et 18 d'un autre ordre (9,4%)
- En termes d'impact final, tous les incidents ont soit déjà été traités par une intervention de Paris 2024 ou du gestionnaire du site (coupe de branche, absorption et/ou nettoyage d'une pollution, réparation d'un mobilier...), soit le seront lors de la remise en état des sites (reprise des sols)

- Malgré un contexte arboré très dense - pour rappel 4 040 arbres rien que sur le Cluster Paris Centre - les incidents sur les arbres concernent moins de 1% des arbres présents sur l'ensemble des sites
- Et ce nombre d'incidents environnementaux est à relativiser compte tenu de l'intensité d'usage des sites avec une combinaison dans le temps et l'espace de spectateurs, de volontaires et de travailleurs (personnel Paris 2024 mais également, prestataires et partenaires)

Engagement(s)	Indicateur(s)	Résultats	Commentaires
DÉPLOYER UNE ÉCONOMIE CIRCULAIRE POUR LES JEUX ET RÉDUIRE, RÉEMPLOYER, RECYCLER LES RESSOURCES MOBILISÉE			
<ul style="list-style-type: none"> → 100% DE SECONDE VIE POUR LES STRUCTURES ET INFRASTRUCTURES TEMPORAIRES → 100% DE SECONDE VIE POUR LE MOBILIER DES SITES APRÈS LES JEUX → 90% DES PRODUITS DE LOOK ET SIGNALÉTIQUE RÉEMPLOYÉS, RÉUTILISÉS OU RECYCLÉS → DIVISER PAR 2 LA QUANTITÉ DE PLASTIQUE À USAGE UNIQUE EN PHASE DE CONSOMMATION → 100% DES ÉQUIPEMENTS DE CUISINE AURONT UNE SECONDE VIE 	<ul style="list-style-type: none"> → PART (EN € ET EN T) DES PRODUITS LOUÉS POUR LES BESOINS DES JEUX (%) → PART (EN € ET EN TONNES) DES PRODUITS ACHETÉS POUR LES BESOINS DES JEUX DONT LA SECONDE VIE A ÉTÉ ANTICIPÉE, QUI FERONT L'OBJET DE RÉEMPLOI, DE RÉUTILISATION ET/OU DE RECYCLAGE APRÈS LES JEUX (%) → PART (EN € ET EN T) DES PRODUITS ACHETÉS AYANT FAIT L'OBJET D'UNE DÉMARCHE D'ÉCO-CONCEPTION (PRODUITS OU EMBALLAGES) (%) → PART DES INFRASTRUCTURES RÉEMPLOYÉES, RÉUTILISÉES OU RECYCLÉES EN FRANCE (%) 	<ul style="list-style-type: none"> → 90% de circularité pour les actifs matériels mobilisés pendant les Jeux - voir annexe 5.9 sur l'empreinte matière détaillée → Déploiement d'un modèle basé sur l'usage des produits et non la propriété : 87% des produits sont loués, ou mis à disposition et repris par les partenaires et prestataires (achat -revente...), et les conditions fixées avant les Jeux → 25% de réduction des volumes de mobilier nécessaire → 95% des produits de look et signalétique réemployés (37%) ou recyclés (58%) → 100% des équipements numériques ont une seconde vie dont 75% d'équipements loués → 75 % des équipements sportifs loués ou mis à disposition → 100% des licenciés ont eu accès à un programme d'accompagnement sur mesure à l'écoconception → - 52% de plastique à usage unique sur la fourniture de boissons par Paris 2024 (en poids) en comparant les modèles de distribution, à iso-volumes de boissons consommées, par rapport à Londres 2012 → 100% des équipements de cuisine auront une seconde vie 	<ul style="list-style-type: none"> → La conception d'un modèle de Jeux plus circulaire a permis de battre des records de circularité et de réduction de ressources mobilisés → Au-delà d'une plus grande responsabilité environnementale, cette approche a généré d'importantes économies sur certaines familles d'achat → Les résultats montrent l'importance d'adresser ce sujet dès le début de vie d'un comité et jusqu'à sa dissolution → Les pratiques et méthodes restent en héritage
<ul style="list-style-type: none"> → 80% DES DÉCHETS PRODUITS LORS DE LA PHASE OPÉRATIONNELLE DES JEUX ÉVITÉS OU VALORISÉS (HORS VALORISATION ÉNERGÉTIQUE) → 100% DES BIODÉCHETS VALORISÉS 	<p>CARACTÉRISTIQUES, VOLUMES ET MODES DE TRAITEMENT DES DÉCHETS DE CONSOMMATION EN PÉRIODE DE JEUX</p>	<ul style="list-style-type: none"> → Réduction de 60% de déchets en phase opérationnelle par rapport à Londres 2012 → 3 750 tonnes de déchets ont été traités durant la phase opérationnelle des Jeux (accueil des publics) sur l'ensemble des sites → 78,6 % des déchets lors de la phase opérationnelle ont été valorisés ou évités (par rapport à Londres 2012)¹⁸⁰ → 100% de biodéchets collectés ont été valorisés 	<p>La réduction des volumes de déchets par rapport à Londres 2012 est dû à la fois à un fort travail d'anticipation, de prévision et de modification de pratiques en amont des Jeux (choix avec les prestataires restauration, programme d'accompagnement de licenciés, ...) et à une consommation plus faible sur site</p>

180 L'évitement des déchets a été évalué à l'aide des données de déchets de Londres 2012, en considérant des consommations plus importantes à Londres 2012 qu'à Paris 2024. Cette diminution a été exclue du calcul des quantités de déchets évités.

Engagement(s)

Indicateur(s)

Résultats

Commentaires

PROPOSER DES SERVICES DE RESTAURATION DURABLE

- **DIVISER PAR 2 L'EMPREINTE CARBONE DES REPAS ET SNACKS DES JEUX, NOTAMMENT VIA LA VÉGÉTALISATION DE L'OFFRE ALIMENTAIRE**
- **S'APPROVISIONNER AVEC UNE ALIMENTATION 100% CERTIFIÉE (PRODUITE EN FRANCE ET/OU LABELLISÉE DURABLE SELON LES FILIÈRES)**

PART D'ALIMENTATION DURABLE SERVIE PAR PARIS 2024 PENDANT LES JEUX (%)

- 50% de repas végétariens -avec certains jours 100% des repas végétariens- pour le personnel, les volontaires et les prestataires
 - 60% de recettes (sandwichs, plats chauds et froids) proposées aux spectateurs étaient végétariennes
 - 40% des « cœur de repas » achetés par le grand public étaient végétariens. Bien qu'en deçà des attentes de Paris 2024, cela représente toutefois un doublement du taux de prise habituel dans la restauration événementielle qui est de 20%
 - En ne comptant pas les parties "Repas des athlètes" et "Boissons, snacks" (pour lesquelles l'impact carbone des actions de réduction n'a pas été évalué), la réduction du bilan carbone de la restauration est estimée à -36%. Une approche par client permet de mettre en avant les actions et potentiels de réduction pour chacun :
 - Workforce : l'objectif de 1 kgCO2e/repas a été atteint, grâce une végétalisation importante de l'offre
 - Grand public et médias : les produits carnés représentent plus de 45% de l'impact pour seulement 25% des repas vendus
 - Athlète : avec une consommation de protéines animales de 900 grammes / jour, l'impact carbone de l'alimentation des athlètes représente 30% du bilan carbone pour seulement 15% des repas servis
 - Le bilan carbone de la restauration a été réduit de 23 % à iso-volume de consommation de repas grâce aux actions de réduction mises en place, en comparaison à une estimation de l'impact carbone sans actions de réduction
- Perception :
- 60% de ceux qui ont choisi une offre végétarienne l'ont fait grâce à la recette proposée et/ou la communication associée. La mise en avant d'offres gourmandes végétariennes doit permettre de continuer à d'inciter les consommateurs à s'y tenter
 - 80% des personnes interrogés ont salué l'initiative de Paris 2024 de végétaliser l'offre et 65% sont favorables à ce que d'autres événements sportifs végétalisent également les offres proposées pour les spectateurs

Il faut constater que malgré une communication importante et des recettes inédites pour les Jeux, une partie du grand public continue de se tourner vers les offres carnées. Les Jeux auront ouvert le chemin vers une plus grande végétalisation des offres.

Engagement(s)	Indicateur(s)	Résultats	Commentaires
PROPOSER DES SERVICES DE RESTAURATION DURABLE			
<p>ÉVITER LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE ET VALORISER 100% DES RESSOURCES ALIMENTAIRES NON CONSOMMÉES</p>	<p>GASPILLAGE ALIMENTAIRE ÉVITÉ PAR PARIS 2024</p>	<ul style="list-style-type: none"> → Actions de réduction de quantités d'aliments disponible à la fin des journées d'opération avant les Jeux Olympiques, et réajustements pour les Jeux Paralympiques en prenant en compte les retours d'expérience → 300 tonnes de produits alimentaires redistribuées à des publics en précarité alimentaire, ce qui représente environ 600 000 repas redistribués à des bénéficiaires → 3 conventions signées et une coordination unique avec trois grandes associations pour réaliser les collectes et redistribution → 600 collectes durant les Jeux Olympiques et Paralympiques et les phases de transition et de démontage → 480 bénévoles mobilisés, à travers un large réseau associatif 	<ul style="list-style-type: none"> → Au-delà des actions de réduction, la collecte et redistribution de produits non consommés reste un impératif pour des événements → Vu la complexité et le volume exceptionnel que cela apporte aux réseaux, un travail de co-construction en amont est essentiel
DES JEUX PARTAGÉS, PORTEURS D'OPPORTUNITÉS POUR TOUS			
<p>FAVORISER L'ACCÈS DES TPE-PME, DES STRUCTURES DE L'ESS ET DU SECTEUR ADAPTÉ AUX MARCHÉS DES JEUX</p>	<p>NOMBRE ET PART DE MARCHÉS DES JEUX ATTRIBUÉS À DES TPE-PME ET AUX STRUCTURES DE L'ESS</p>	<ul style="list-style-type: none"> → 88% des fournisseurs de Paris 2024 sont français → +80% des fournisseurs français sont des TPE-PME représentant 1/3 des montants facturés (montants facturés HT par des TPE/PME hors fournisseurs étrangers) → +800 structures de l'ESS mobilisées dans le cadre des Jeux (tous donneurs d'ordre confondus) dont 429 par Paris 2024 → 50% des entreprises de l'ESS et de l'économie circulaire attributaires d'un marché sont basées en Île-de-France 	
<ul style="list-style-type: none"> → FAIRE EN SORTE QUE LES JEUX BÉNÉFICIENT À TOUTES ET TOUS, EN PARTICULIER AUX PERSONNES ÉLOIGNÉES DE L'EMPLOI → INTÉGRER DES CLAUSES D'INSERTION DANS LES MARCHÉS DE PARIS 2024 SUR DES FAMILLES D'ACHATS PRIORITAIRES ET STRATÉGIQUES 	<p>NOMBRE ET PÉRENNISATION D'EMPLOIS (TOTAL ET EN ETP) MOBILISÉS DANS LE CADRE DES JEUX EN PARTICULIER CEUX OCCUPÉS PAR DES PERSONNES EN INSERTION EN FRANCE ET PAR TERRITOIRE</p>	<ul style="list-style-type: none"> → 181 100 emplois mobilisés dans le cadre des Jeux : <ul style="list-style-type: none"> • 30 000 dans le secteur de la construction • 61 800 dans le secteur du tourisme • 89 300 dans le secteur de l'organisation → + 1,5 million heures d'insertion réalisées → 9 forums emploi "Les Jeux recrutent" 	

Engagement(s)

Indicateur(s)

Résultats

Commentaires

RENFORCER LE SYSTÈME D'ACCUEIL DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP ET LEUR ASSURER UNE EXPÉRIENCE FLUIDE ET CONFORTABLE

- **CARANTIR LA PLEINE PARTICIPATION ET UNE EXPÉRIENCE SANS BARRIÈRES DES JEUX À TOUTES LES PERSONNES, QUELLE QUE SOIT LEUR CONDITION ;**
- **LÉQUER UN HÉRITAGE MATÉRIEL AU BÉNÉFICE DES HABITANTS ET DES VISITEURS AYANT DES BESOINS SPÉCIFIQUES, DANS LES TERRITOIRES ACCUEILLANT LES ÉPREUVES ;**
- **LÉQUER UN HÉRITAGE IMMATÉRIEL AU BÉNÉFICE DU PLUS GRAND NOMBRE, PLUS PARTICULIÈREMENT AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP OU AYANT DES BESOINS SPÉCIFIQUES, EN FRANCE ET DANS LE MONDE, QU'IL S'AGISSE DE NOUVELLES BONNES PRATIQUES OU D'UN RÉFLEXE « ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE » POUR L'ORGANISATION D'ÉVÉNEMENTS FUTURS.**

- **PART DES EMPLOYÉS DE PARIS 2024 AYANT SUIVI AU MOINS UN MODULE DE FORMATION SUR LES SUJETS D'ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE (%)**
- **PART DES VOLONTAIRES FORMÉS À L'ACCUEIL DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP (%)**

- 280 000 places réservées à des spectateurs PSH et leur accompagnant (soit 2 % des billets)
- Formation sur les Jeux paralympiques et à l'accueil des personnes en situation de handicap disponible pour les 45 000 volontaires et 4 200 employés de Paris 2024
- De plus, Île-de-France Mobilités a mis en place un service de navettes pour les personnes munies d'un billet PFR ou PSH au départ des 7 grandes gares parisiennes et de Rosa Parks, que ce soit à l'aller ou au retour de tous les sites de compétition
- Une flotte de 1 000 taxis a été renouvelée afin de les rendre accessibles
- L'audiodescription disponible via l'application officielle des Jeux pour 13 sports olympiques et paralympiques
- Des tablettes tactiles interactives permettant de suivre en temps réel la position du ballon et de ressentir des vibrations en fonction de l'intensité des compétitions pour 7 sports de balle.

FAIRE DES JEUX UNE PLATEFORME DE L'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES, DE L'INCLUSION ET DE LA LUTTE CONTRE TOUTES FORMES DE DISCRIMINATIONS

- **FAVORISER L'ÉGALITÉ ET LUTTER CONTRE LES DISCRIMINATIONS NOTAMMENT LIÉES AU GENRE.**

- Paris 2024 a obtenu la note de 93% à l'Index de l'égalité professionnelle et de représentation équilibrée entre les femmes et les hommes⁶⁶
- Formation des 45 000 volontaires et des 4 200 employés de Paris 2024
- Charte de santé inclusive pour les équipes médicales, avec un focus dédié à l'accueil de personnes LGBTQIA+
- Elaboration de protocoles avec l'ensemble des parties prenantes sur la remontée d'informations en lien avec les violences sexistes, sexuelles ou discriminatoires et d'un guide à destination du personnel de Paris 2024 et des entités de livraison
- Le programme des épreuves a été bâti pour assurer une meilleure mise en valeur du sport féminin

ANNEXE 5.6 INDICATEURS ÉCONOMIQUES D'IMPACT ISSUS DES GUIDES DE L'OCDE POUR LES ÉVÉNEMENTS CULTURELS, SPORTIFS ET COMMERCIAUX

ÉCONOMIQUE

PRINCIPAL

IMPACT ÉCONOMIQUE TOTAL NET (IMPACT DIRECT, INDIRECT ET INDUIT SUR L'ÉCONOMIE DU TERRITOIRE HÔTE)

Trois scénarios ont été établis pour évaluer l'impact économique des Jeux de Paris 2024 sur le territoire de l'Île-de-France sur la période couvrant l'intégralité du cycle de vie (2018-2034).

- **Scénario bas**
6 707 M€ dont 6 387 M€ d'impact primaire (direct) et 320 M€ d'impact secondaire (indirect et induit)
- **Scénario intermédiaire**
8 990 M€ dont 7 192 M€ d'impact primaire et 1 798 d'impact secondaire
- **Scénario haut**
11 145 M€ dont 7 430 M€ d'impact primaire et 3 715 M€ d'impact secondaire

Les données de cette étude ex-ante publiée en mai 2024 seront complétées par une étude ex-post menée par le ministère des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative (printemps 2025).

ADDITIONNEL

TAUX D'AUGMENTATION DU NOMBRE DE VISITEURS APRÈS L'ÉVÉNEMENT

N/A - Cet indicateur sera renseigné à l'aide de l'étude sur le tourisme réalisée par l'INSEE Île-de-France (printemps 2025)

NOMBRE TOTAL D'EMPLOIS CRÉÉS OU SUPPORTÉS

181 100 emplois directement mobilisés par les Jeux de Paris 2024 :

- 30 000 dans le secteur de la construction
- 61 800 dans le secteur du tourisme
- 89 300 dans le secteur de l'organisation

PART DE MARCHÉ DES FOURNISSEURS LOCAUX, PME ET ENTREPRISES DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Au 31/08/2024 :

- 88% des fournisseurs de Paris 2024 sont français
- 83% des fournisseurs français sont des TPE-PME représentant 1/3 des montants facturés
- +800 structures de l'ESS mobilisées dans le cadre des Jeux (tous donneurs d'ordre confondus) dont 429 par Paris 2024.
- 50% des entreprises de l'ESS et de l'économie circulaire attributaires d'un marché sont basées en Île-de-France

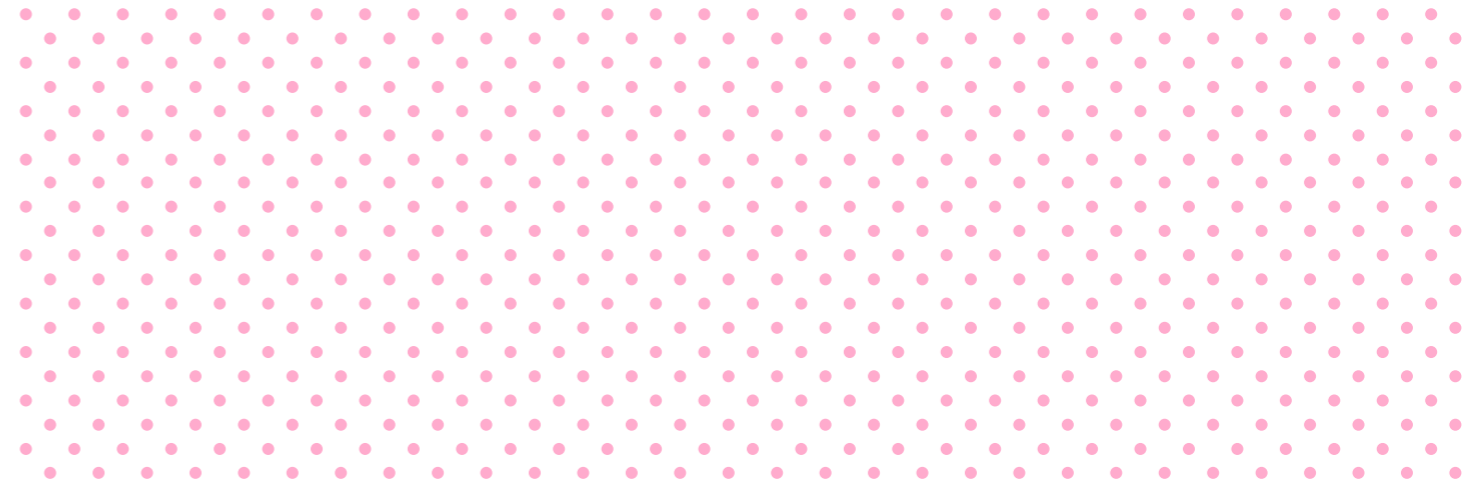
NOMBRE DE PERSONNES FORMÉES À DE NOUVELLES COMPÉTENCES À TRAVERS DES PROGRAMMES LIÉS À L'ÉVÉNEMENT

Nombre de stagiaires formés en 2023 au sein du Comité d'organisation Paris 2024 :

- Nombre de stagiaires (stage au sens de formation professionnelle) : 2 177 stagiaires (1 036 hommes et 1 141 femmes)
- Nombre de stagiaires (stage au sens de formation professionnelle) : 12 cadres dirigeants, 2 038 cadres, 127 employés, techniciens et agents de maîtrise

NOMBRE DE M² NON-UTILISÉS REQUALIFIÉS POUR DES ACTIVITÉS LIÉES À L'ÉVÉNEMENT

N/A



ANNEXE 5.7
BILAN CARBONE DÉTAILLÉ

1

INTRODUCTION

p.312

2

**LE BILAN CARBONE
TOTAL DES JEUX**

p.318

3

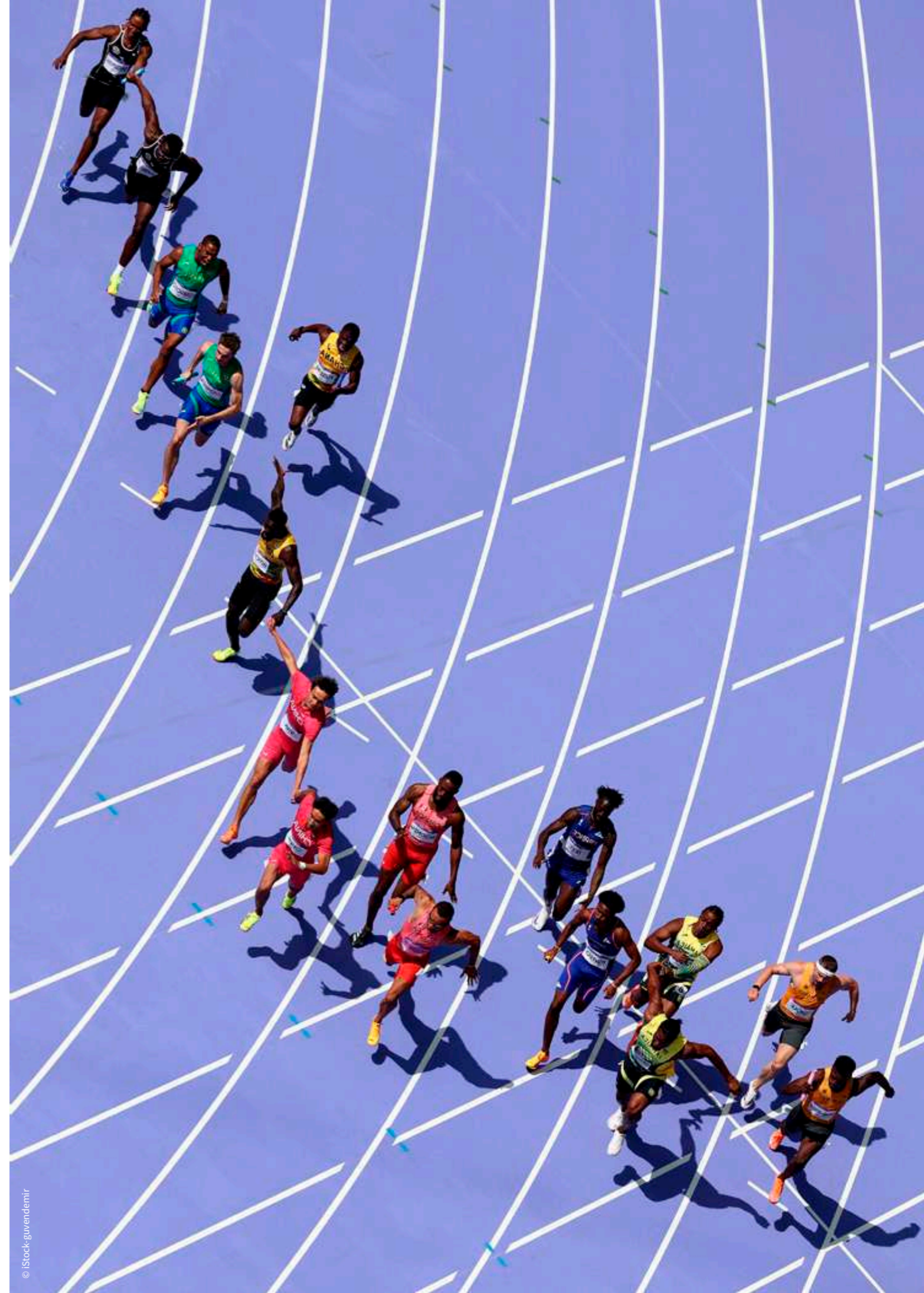
**DÉTAIL DU BILAN
CARBONE PAR
CATÉGORIE CIO**

p.322

4

**PRÉCISIONS
MÉTHODOLOGIQUES**

p.378



1

INTRODUCTION

INTRODUCTION

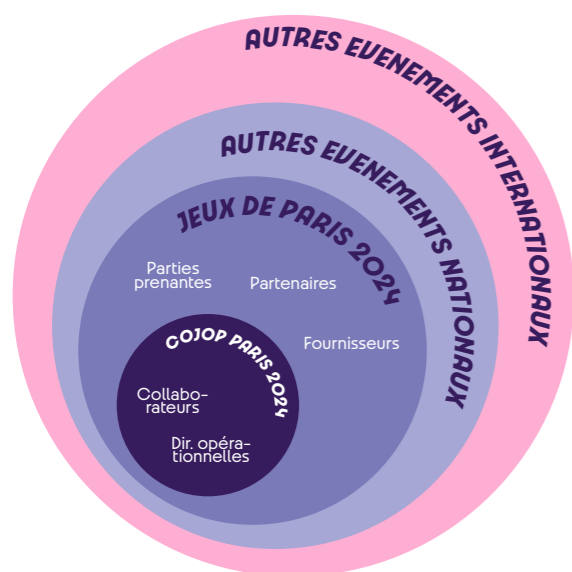
La stratégie climat de Paris 2024 est présentée dans la section 3.1 du rapport Durabilité et Héritage Post-Jeux.

Ce document détaille la méthodologie menée par le Comité d'Organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 pour estimer l'empreinte carbone des Jeux – élément clé pour conduire la réduction des émissions – et calculer le bilan carbone final par catégorie d'émissions.

UN PRINCIPE STRUCTURANT : LA FIXATION D'UN BUDGET CARBONE EN AMONT

En rupture avec les pratiques habituelles événementielles mais pas seulement, Paris 2024 avait choisi de se fixer une empreinte carbone cible en amont des Jeux établie sur la base d'estimations et d'une approche volontariste. Cela représente un véritable changement de modèle puisqu'il ne s'agissait plus de raisonner dans une logique de « mesure ex-post puis de compensation de l'impact », mais plutôt d'anticiper et de planifier les mesures de réduction. Pour développer sa méthode, le Comité d'Organisation s'est appuyé sur la base de l'approche ERC - éviter, réduire, compenser -, à laquelle il a ajouté deux étapes : anticiper les émissions afin de bien comprendre les marges de réduction et/ou de maîtrise, puis de mobiliser tout son écosystème dans la lutte contre le changement climatique grâce à la force des Jeux.

Une telle approche a permis de piloter et de pousser des actions clés d'évitement et de réduction des émissions, tout au long de la préparation de l'événement. De manière pratique, des budgets carbone ont été fixés pour chacune des directions opérationnelles de Paris 2024 qui ont pu ainsi anticiper et travailler à réduire et maîtriser leurs impacts.



UN TRAVAIL COLLECTIF

Réaliser des premières estimations très en amont de l'événement contribue – au-delà du pilotage des émissions – à mobiliser de nombreux acteurs dans cette démarche. Paris 2024 remercie les centaines de personnes qui ont travaillé sur le pilotage et la réduction de l'impact carbone des Jeux.

Il s'agit tout d'abord des **collaborateurs** de Paris 2024 qui ont notamment été mobilisés de manière individuelle grâce à la diffusion du « Coach climat », un outil qui a permis à ceux qui le souhaitaient de mieux comprendre leur impact carbone professionnel et personnel, et surtout de visualiser les leviers pour le réduire, plus de 500 utilisateurs ont joué le jeu et ont progressé dans leur compréhension et leurs actions. Ensuite les **directions opérationnelles** ont pu travailler sur la maîtrise de leur budget carbone avec une mobilisation combinée des directrices et directeurs, et de personnes engagées au sein de leurs équipes.

Les différentes **parties prenantes** ont également contribué à ce pilotage en évaluant les impacts de leurs activités, par exemple les célébrations qu'elles organisaient.

Les **partenaires** de Paris 2024 ont également été des acteurs déterminants dans l'atteinte de l'objectif global de réduction. Ils ont tous été incités à évaluer l'impact sur leur périmètre et à proposer des produits et services plus bas carbone. Dans le cadre de la stratégie responsable des achats, la réduction de l'empreinte carbone des prestations a été intégrée comme critère dans les marchés pertinents. 25 prestataires répartis sur 38 marchés ont été contractuellement engagés sur le reporting de leur empreinte carbone et la mise en œuvre d'actions de réduction. Ils ont été suivis spécifiquement via un outil dédié. Les **prestations** de production événementielle ont été particulièrement concernées, pour la livraison des Jeux mais aussi pour les événements pré-Jeux (Journées Olympique et Paralympique par exemple).

En termes de rayonnement et à la date de publication de ce rapport, plus de 1 400 **Événements nationaux** ont utilisé l'outil « Coach Climat Evénements » développé par Paris 2024 avec le Ministère des Sports, le CNOSF et l'ADEME, pour évaluer et réduire leurs émissions. Enfin, le Comité d'Organisation a également échangé avec les prochains **Événements internationaux** pour les inciter à porter ce sujet de l'impact carbone le plus en amont possible.

UTOPIES, cabinet expert formé à la méthode Bilan Carbone®, a accompagné Paris 2024 depuis 2021 dans la réalisation des bilans carbone annuels ainsi que le bilan carbone final de l'événement.

PRINCIPES MÉTHODOLOGIQUES DU BILAN CARBONE DES JEUX DE PARIS 2024

CALENDRIER DE REPORTING

Une première estimation avait été réalisée dès 2016 par le Comité de candidature pour fixer un objectif d'émissions de GES. Durant toute la préparation des Jeux, de 2018 à juin 2024, Paris 2024 a procédé à deux types de reporting en parallèle :

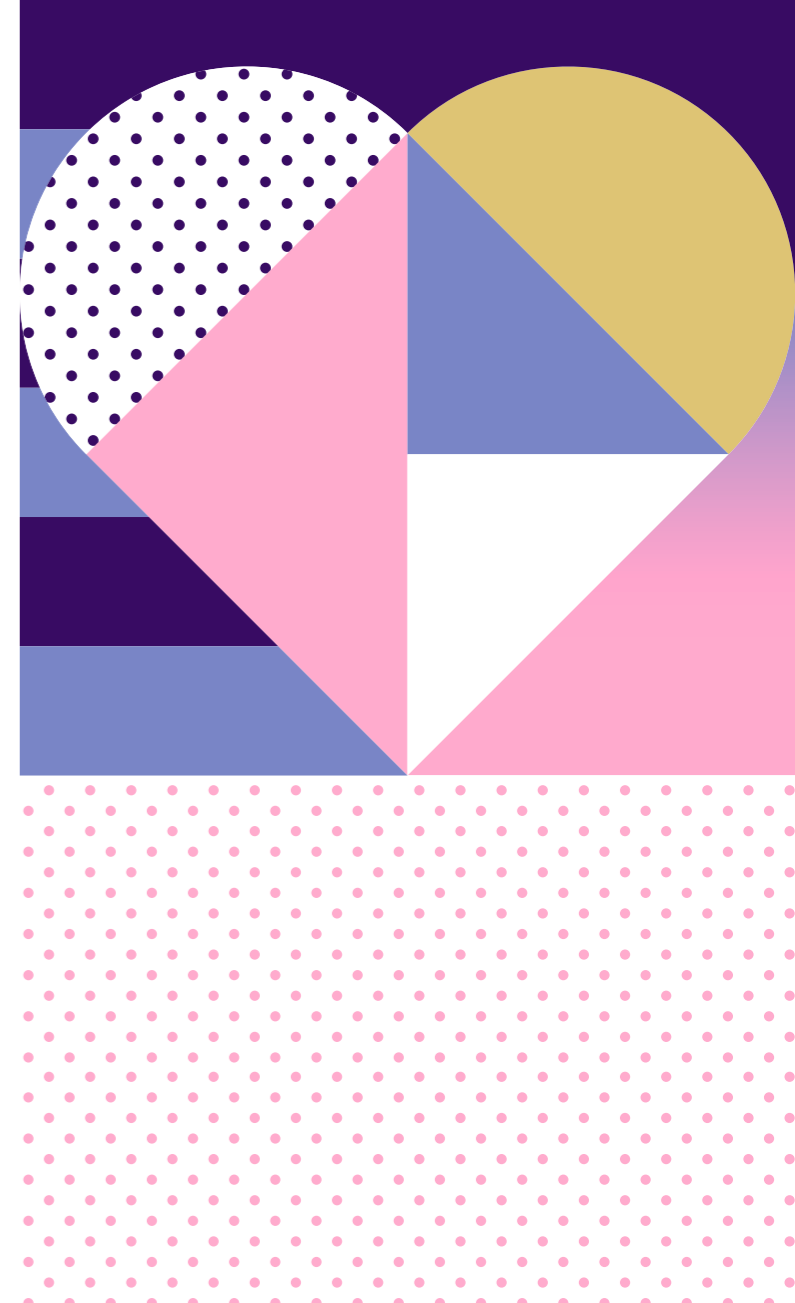
- les bilans carbone annuels ;
- les réestimations de l'impact total des Jeux.

Les bilans carbone ont été réalisés annuellement afin de mesurer les émissions déjà consommées au fur et à mesure de l'organisation.

Les réestimations ont consisté à réaliser des bilans carbone prospectifs des émissions des Jeux sur l'ensemble de la période d'organisation, de 2018 jusqu'à la livraison des Jeux en 2024. Ces estimations, plus précises d'année en année, ont permis à Paris 2024 de piloter son impact carbone d'une part en affinant progressivement la vision détaillée de chaque poste et d'autre part en implémentant des actions de réduction et d'évaluer leurs impacts.

RAPPEL CHRONOLOGIQUE DU PILOTAGE CARBONE DES JEUX :

	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
	PILOTAGE DE L'EMPREINTE CARBONE EN CONTINU						
▲ Budget carbone	● Bilan carbone 2018	● Bilan carbone 2019	● Bilan carbone 2020	● Bilan carbone 2021	● Bilan carbone 2022	● Bilan carbone 2023	▲ Bilan final Post Jeux
		◆ Réestimation 2019		◆ Réestimation 2021		◆ Réestimation 2023	



UN CADRE CLÉ : LA MÉTHODOLOGIE D'ÉVALUATION DU COMITÉ INTERNATIONAL OLYMPIQUE (CIO)

Le CIO a publié en décembre 2018 une méthodologie objective qui définit les principales règles pour évaluer l'empreinte carbone des Jeux. Ce document est librement disponible et accessible sur le site internet du CIO.¹⁸⁶

La méthodologie CIO vise à faciliter le travail des comités d'organisation, en standardisant l'approche et les sources privilégiées de référence. Les Jeux de Paris 2024 sont les premiers Jeux d'été à intégrer cette méthodologie, et ce, dès la création du Comité d'Organisation.

Cette méthodologie a été pleinement suivie par Paris 2024, elle est cohérente avec trois normes internationales existantes : le GHG Protocol, la norme ISO 14064 et l'empreinte environnementale de la Commission européenne. Elle demande de prendre en compte les 3 scopes du Bilan Carbone : le scope 1 (émissions directes), le scope 2 (émissions indirectes liées à l'énergie), le scope 3 (autres émissions indirectes, de loin le plus émetteur, il comprend notamment tous les déplacements des spectateurs qui ont assisté à l'événement).

Le cadre méthodologique fourni par le CIO n'empêche pas des évolutions de calcul entre les différentes éditions des Jeux. Ainsi, il est tout-à-fait possible de voir évoluer les Facteurs d'Emissions (FE) dans les calculs, à savoir par exemple :

- L'actualisation des facteurs d'émission quand ils ont gagné en précision par rapport aux années précédentes
- L'utilisation de nouveaux facteurs d'émission lorsque ceux-ci sont plus pertinents au regard de l'origine géographique des émissions associées (ex : les FE ADEME préférés à DEFRA pour le transport national, l'énergie et l'hébergement).

La méthodologie présente notamment 28 catégories d'émissions liées à la préparation, l'organisation et la livraison de Jeux Olympiques et Paralympiques.

Ces catégories sont classées en trois grandes sphères d'activité :

- 1 Préparation et opérations (catégories 1.1 à 1.20) :** comprend tout ce qui est nécessaire à l'organisation et au fonctionnement des Jeux.
- 2 Infrastructures permanentes (catégorie 2) :** comprend la construction des sites permanents et de toutes les infrastructures urbaines et de transport connexes construites spécifiquement pour les Jeux.
- 3 Activités associées (catégories 3.1 à 3.6) :** comprend les activités qui sont clairement liées à la tenue des Jeux mais qui ne font pas partie des activités d'organisation ou de construction. Par exemple, il s'agit des déplacements et de l'hébergement des spectateurs pendant les Jeux (mais pas de leur hébergement à d'autres fins, telles que le tourisme avant ou après les Jeux).

Les trois sphères permettent de cadrer le périmètre de l'exercice et d'identifier les catégories prioritaires en termes de responsabilité et d'impact carbone. La catégorisation permet également de définir les règles de calcul, notamment pour l'amortissement.

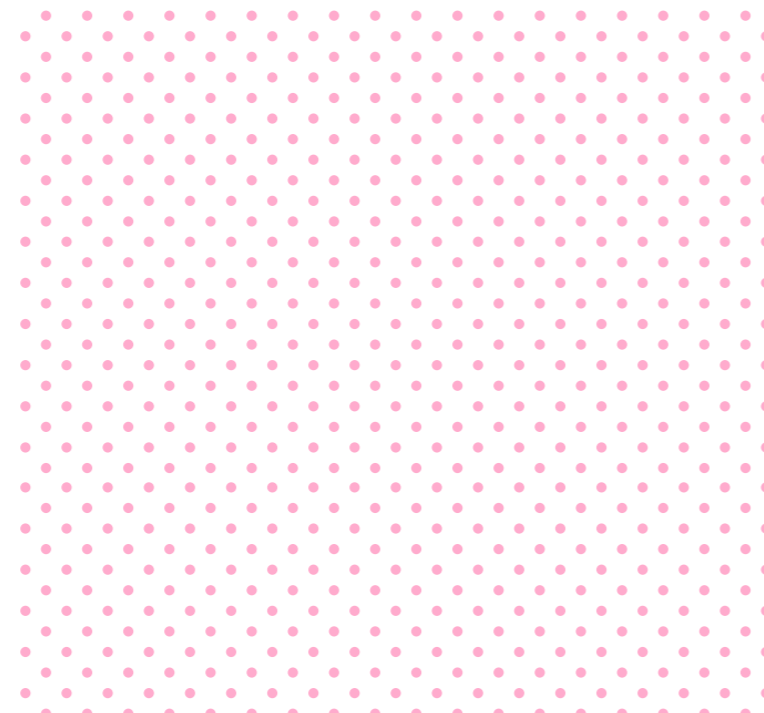
Au total, le bilan carbone de Paris 2024 s'appuie sur près

de 10 000 données différentes, et le niveau de détail est variable selon les catégories. Face à cette complexité d'évaluation, Paris 2024 a fait les choix suivants :

- Prioriser le temps d'analyse et de calcul sur les catégories « matérielles » (c'est-à-dire celles qui pèsent le plus dans le bilan carbone, par exemple les infras-structures temporaires et la technologie). Pour ces dernières, Paris 2024 a travaillé à établir des données précises et avec une granularité importante, afin de maîtriser au mieux l'impact associé. Les équipes en charge de ces sujets ont eu souvent aussi besoin d'un accompagnement carbone plus dense tout au long de la préparation pour mieux estimer et réduire l'empreinte carbone de ces catégories.
- Prioriser le temps d'analyse et de calcul sur des catégories sur lesquelles les leviers d'évitement et de réduction sont importants et qui sont souvent « emblématiques » (c'est-à-dire celles qui pèsent peu dans le bilan carbone, mais permettent des transformations sectorielles, par exemple l'énergie et la restauration).
- Aller chercher un niveau de précision plus important pour les impacts directs que pour les impacts indirects, et rester sur des ordres de grandeur pour les impacts induits qui sont par ailleurs mentionnés en dernière partie de rapport.

Ce document s'applique à restituer le bilan carbone conforme à la méthodologie CIO avec un certain niveau de détail par catégorie - sans être toutefois totalement exhaustif compte tenu de l'ampleur des calculs et du périmètre d'étude. Comme expliqué précédemment, pour certaines catégories, l'analyse réalisée est plus poussée, à la fois dans une logique de transparence mais aussi dans une perspective d'héritage pour l'événementiel sportif et l'écosystème de Paris 2024.

186 <https://stillmed.olympic.org/media/Document%20Library/OlympicOrg/IOC/What-We-Do/celebrate-olympic-games/Sustainability/IOC-Carbon-Footprint-Methodology.pdf>



LES DONNÉES MOBILISÉES : SOURCES, TEMPORALITÉ ET NIVEAUX DE PRÉCISIONS

Le calcul de l'empreinte finale des Jeux est basé sur des données transmises principalement par les différentes directions du Comité d'Organisation, mais également par les partenaires et prestataires stratégiques de Paris 2024 et par la SOLIDEO. Bien que les acteurs externes les plus avancés sur le sujet carbone calculent ou fassent auditer leur impact carbone par un cabinet tiers, Paris 2024 ne peut garantir ce principe pour l'intégralité des acteurs. Les principes méthodologiques détaillés dans ce guide ont été partagés pour accompagner au mieux les acteurs externes moins matures et ainsi assurer la fiabilité des estimations. Les données sont fiables et précises pour les opérations directes de Paris 2024 et pour les constructions de la SOLIDEO, et elles reposent sur des données plus estimatives pour les activités indirectes (Maisons des CNOs / CNPs et hébergement des spectateurs notamment).

L'analyse se base sur des données transmises par les différentes directions de Paris 2024 et par la SOLIDEO sur les constructions, à partir d'entretiens réalisés par Utopies. Ces données ont été affinées au cours des réestimations et lorsque certaines ont dû être estimées, elles se sont appuyées sur des recherches documentaires (ADEME, benchmark, estimation basée sur l'expérience du cabinet partenaire etc.) et des contrôles de cohérences ont été réalisés afin de garantir la véracité des émissions estimées.

Les données physiques sont privilégiées, visant un niveau de granularité plus élevé pour les catégories CIO pesant le plus en impact carbone. Toutefois, des données monétaires peuvent être utilisées pour estimer les émissions liées à des catégories moins émettrices, en l'absence de données physiques. Des analyses de sensibilité (surtout pour la catégorie la plus importante : 3.2 « Voyage vers le pays hôte et les sites de compétition ») ont été réalisées durant les exercices de réestimations. Elles ont montré la forte sensibilité de l'empreinte carbone ; la simple variation de 2 grands ratios (nombre de spectateurs uniques extra européens, % de déplacement estimé en voiture vs train, etc..) peut avoir un impact important sur le résultat final.

LES BIAIS ET LA MARGE D'ERREUR

Comme pour toute évaluation d'un bilan carbone, plusieurs biais peuvent affecter les résultats :

- La dépendance aux incertitudes inhérentes aux facteurs d'émissions fournis par les bases de données utilisées (ADEME, Ecoinvent, ...);
- La qualité et précision des données d'entrée ;
- Le recours à des données monétaires plutôt que des données physiques quand elles ne sont pas disponibles ;
- Les hypothèses faites pour estimer les émissions liées à des données manquantes.

Il faut donc bien lire les résultats du rapport en ordre de grandeur.

187 <https://bibrairie.ademe.fr/changement-climatique/4827-methode-quantiges.html>

LA MÉTHODE D'ÉVALUATION DES GAINS PAR SECTEURS

La partie consacrée à la « lutte contre le changement climatique » (3.1.1) dans le cœur du Rapport Durabilité présente des gains en pourcentage pour les secteurs clés liés à la livraison de l'événement (énergie, restauration, infrastructures temporaires, ...). Afin de valoriser les actions mises en place avec son écosystème (parties prenantes, partenaires, fournisseurs, ...), Paris 2024 a réalisé un calcul d'émissions évitées pour des actions ciblées.

La méthode QuantiGES développée par l'ADEME¹⁸⁷ détaille comment calculer les émissions évitées grâce à la mise en place d'actions de réduction. Une émission évitée est la différence entre une émission de GES ayant réellement lieu (celle du projet), et une émission de GES qui n'a, par définition, pas eu lieu (celui du scénario contrefactuel, ou « de référence »).

La donnée disponible des Jeux précédents étant souvent trop peu précise ou trop difficilement comparable, Paris 2024 a ainsi établi ses scénarii de référence sectoriels en prenant en compte la performance moyenne du secteur actuel en France. Celui-ci correspond donc à un scénario « sans effort » dans lequel Paris 2024 n'aurait pas agi pour réduire son impact carbone. Il est important de remarquer qu'il s'agit en général de scénarii de référence exigeants puisque basés sur des pratiques actuelles en France qui sont déjà à des niveaux de performance supérieurs aux moyennes mondiales (ex : le mix énergétique français ou la performance carbone de la construction en France).

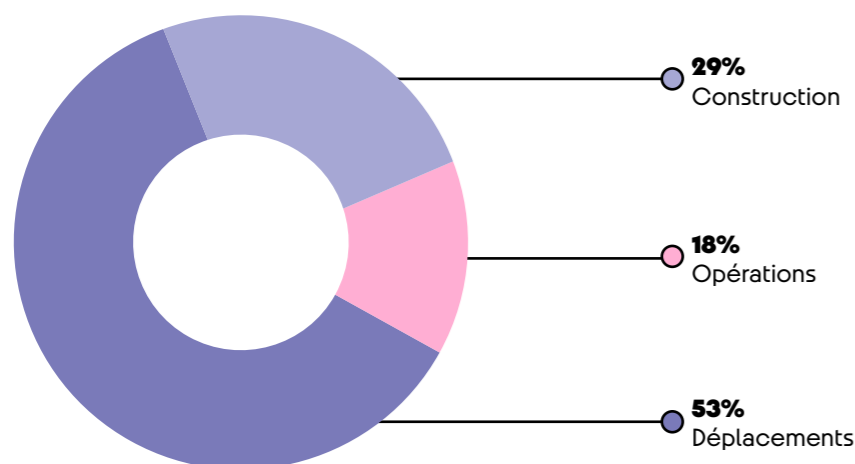


LE BILAN CARBONE TOTAL DES JEUX

LE BILAN CARBONE TOTAL DES JEUX

Avec un impact carbone final de 1,59 millions teqCO₂, Paris 2024 a tenu son pari ambitieux en réduisant les émissions de 54,6% par rapport à la moyenne des Jeux de Londres et Rio et souhaite que ses successeurs continuent cette course à la décarbonation.

LE BILAN CARBONE PEUT S'ANALYSER EN TROIS GRANDES FAMILLES.



Source : Paris 2024, analyse UTOPIES

Ces 3 grandes familles permettent ici une compréhension plus facile du bilan carbone mais il faut noter qu'elles ne correspondent pas exactement aux 3 grandes sphères d'activités des Jeux, découpées elles en fonction du niveau de maîtrise et de responsabilité du Comité d'Organisation conformément à la méthodologie du CIO.

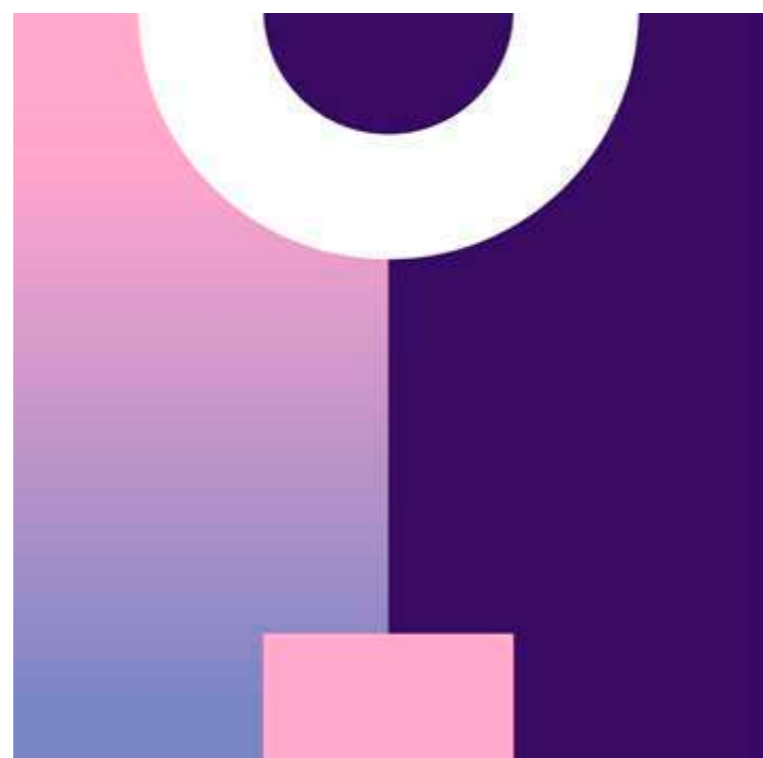


TABLEAU DE CORRESPONDANCE LIANT LES SPHÈRES D'ACTIVITÉS, LES CATÉGORIES CIO ET LES GRANDES FAMILLES D'IMPACTS :

	CATÉGORIE CIO	FAMILLE
1. Préparation et opérations	1.1 Activités de siège social	Opérations
	1.2 Transport logistique	Opérations
	1.3 Travaux et infrastructures	Constructions
	1.4 Look des Jeux	Opérations
	1.5 Consommation d'énergie	Opérations
	1.6 Équipement sportif	Opérations
	1.7 Équipement électronique et services IT	Opérations
	1.8 Uniformes	Opérations
	1.9 Merchandising	Opérations
	1.10 Nourriture et boissons	Opérations
	1.11 Cérémonies	Opérations
	1.12 Relais de la flamm	Opérations
	1.13 Gestion des déchets	Opérations
	1.14 Sécurité	Opérations
	1.15 Services de transport vers les sites	Opérations
	1.16 Transport public vers les sites	Déplacements
	1.17 Hébergement	Opérations
	1.18 Voyage vers le pays et la ville hôte (avant les jeux)	Opérations
	1.19 Sites de célébration Paris 2024	Opérations
	1.20 Grands événements	Opérations
2. Infrastructures permanentes	2. Infrastructures temporaires	Constructions
3. Activités associées	3.1 Uniformes	Opérations
	3.2 Voyage vers le pays hôte et les sites de compétition (spectateurs, autres)	Déplacements
	3.3 Voyage vers le pays hôte et les sites de compétition (spectateurs, autres)	Déplacements
	3.4 Hébergement (spectateurs, autres)	Opérations
	3.5 Maisons des Comités Olympiques et Paralympiques Nationaux (NOCs/NPCs), pavillons des Fédérations Internationales et des partenaires commerciaux	Opérations
	3.6 Sites des célébration	Opérations

Comme il sera détaillé dans la partie suivante du rapport, les poids relatifs des différentes catégories sont très hétérogènes. Presque la moitié de l'impact carbone des Jeux de Paris 2024 est dû à la venue des spectateurs dans les villes hôtes (49%).

Aussi, afin de bien analyser le poids carbone de chaque catégorie, il est nécessaire d'interpréter les grandes masses à la lumière du choix de design de l'événement par l'organisateur.

Ainsi, pour une des catégories la plus importante « Travaux et Infrastructures temporaires », son poids carbone est important mais mobiliser 95% d'infrastructures existantes ou temporaires a permis à Paris 2024 de réduire de façon massive l'impact carbone des nouvelles infrastructures permanentes. Ces deux catégories rassemblées représentent moins de 0,5 MteqCO₂ pour Paris 2024 contre près de 2,0 MteqCO₂ pour les Jeux de Londres ou Rio.

3

DÉTAIL DU BILAN CARBONE PAR CATÉGORIE CIO

DÉTAIL DU BILAN CARBONE PAR CATÉGORIE CIO

Ce rapport précise pour chaque catégorie :

- La méthodologie de calcul et le périmètre retenu ;
- Les principales données mobilisées et les facteurs d'émissions associés ;
- Les résultats ;
- Les actions de réduction qui ont été menés pour tenir le budget carbone.

1.1 ACTIVITÉS DE SIÈGE SOCIAL

LA MÉTHODOLOGIE ET LE PÉRIMÈTRE

La catégorie CIO « 1.1 Activités de siège social » comprend les activités du Comité d'Organisation durant la phase de préparation des Jeux. Cela inclut donc l'achat de biens, les consommations d'énergie, les déchets, etc.

La préparation des Jeux s'étant de la création du Comité d'Organisation en 2018 à la livraison des Jeux en 2024, les émissions liées aux bureaux de Paris 2024 en phase dissolution Post-Jeux ne sont pas incluses dans le périmètre mais elles sont tout à fait négligeables compte tenu des effectifs très réduits.

Le matériel informatique n'est pas inclus ici, car il n'était pas dissociable du matériel mobilisé pour la livraison effective des Jeux et est donc inclus dans la catégorie « 1.7 Équipement électronique et services IT ».

LES PRINCIPALES DONNÉES MOBILISÉES ET LES FACTEURS D'ÉMISSIONS ASSOCIÉS

Les données suivantes ont été collectées annuellement depuis 2018. Une partie de l'année 2024 a été extrapolée en raison de la forte mobilisation des équipes par la livraison opérationnelle et donc de la difficulté à obtenir des données mi-2024.

Tableau listant les principales données de la catégorie

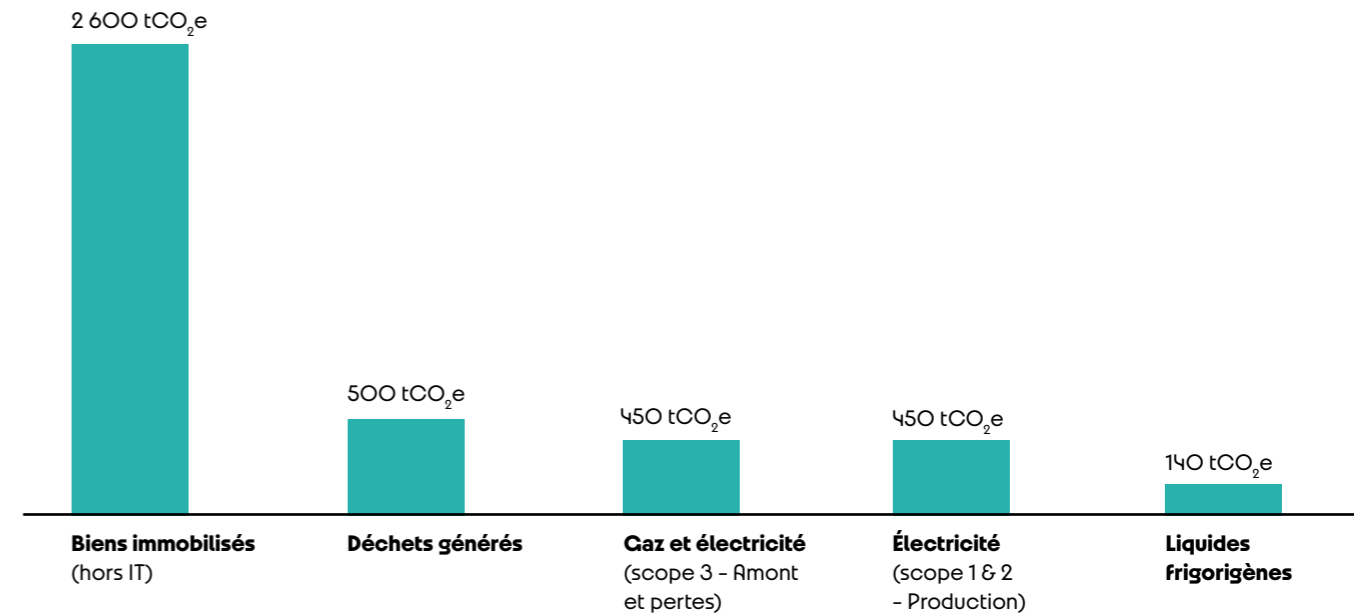
DONNÉE	VALEUR SUR LA PÉRIODE 2018-2024	UNITÉ
Nombre d'événements organisés (approx.)	60	Événements
Consommation d'électricité	11	GWh
Consommation de gaz naturel	110	MWh
Consommation d'eau	21 000	m ³
Quantités de déchets	232	Tonnes/an en moyenne
Surface de bureaux (Pulse)	29 000	m ²
Nombre d'immobilisations (mobilier, équipements et machines)	12 000	Unités

LES RÉSULTATS

Les émissions liées à cette catégorie s'élèvent à 4 081 teqCO₂e, soit environ 0,3% de l'impact carbone de Paris 2024.

L'achat et la location de biens ont l'impact le plus important. Cela inclut le mobilier de « Pulse », siège social de Paris 2024, une quote-part de la construction du bâtiment (il a été loué par le Comité), et tout autre type d'achat nécessaire à la vie du Comité d'Organisation hormis le matériel informatique.

Répartition des émissions liées aux activités du siège social de Paris 2024



Source : Paris 2024, analyse UTOPIES

LES ACTIONS DE REDUCTION

Le Comité d'Organisation a été hébergé à « Pulse », situé à Saint-Denis dans un bâtiment bas carbone à haute performance énergétique dont la structure est composée de 6 000 m³ de matériau mixte bois / béton. « Pulse » est approvisionné par 100% d'énergie renouvelable par l'achat de biogaz et d'électricité produite dans une ferme éolienne dans le Cotentin, et par une capacité d'autoconsommation directe grâce à 300 m² de panneaux solaires en toiture. Les déchets organiques ont été valorisés en compostage et méthanisation.

Un garage à vélo de 375 places (avec extension extérieure) a été mis à disposition pour les collaborateurs qui ont aussi bénéficié d'une aide à l'achat de vélos. Le siège est également

équipé de plus de 30 bornes électriques et est desservi par 10 lignes de transports en commun. Pour les déplacements professionnels, le train a été privilégié lorsque cela est possible pour les déplacements professionnels de moins de 4 heures.

Enfin, des fontaines à eau plate et gazeuse gratuites étaient disponibles sur chaque étage ainsi qu'au restaurant d'entreprise. Une alimentation plus locale et végétale a été proposée au restaurant du siège par le partenaire restauration des Jeux, les bouteilles de plastique à usage unique ont été bannies de la restauration, et un service de contenants consignés a été mis en place pour les repas à emporter.

1.2 TRANSPORT LOGISTIQUE

LA MÉTHODOLOGIE ET LE PÉRIMÈTRE

La catégorie 1.2 « Transport logistique » tel que définie dans la méthode CIO comprend le transport de marchandises et le stockage de biens et de matériaux mais aussi :

- La production du mobilier, amorti sur la durée de vie et la durée d'utilisation ;
- Le transport de plusieurs types d'équipements tels que les meubles, équipements sportifs et technologiques, mais aussi les uniformes et les marchandises, le transport des chevaux et des flux entrants et sortants vers et depuis les sites, les déplacements des équipages et les projets spéciaux ;
- La consommation d'énergie dans les entrepôts utilisés pour les Jeux (avant, pendant et après les Jeux) ;
- La consommation totale de carburant utilisé par les véhicules logistiques sur chaque site et entrepôt.

LES PRINCIPALES DONNÉES MOBILISÉES ET LES FACTEURS D'ÉMISSIONS ASSOCIÉS

Environ 620 000 unités ont été prises en compte dans cette catégorie (soit 3 800 kT de mobilier), avec également des spécificités sportives, comme environ 500 bateaux de compétition et 400 chevaux transportés. Au total, 2,9 GWh d'électricité ont été consommés dans les entrepôts de stockage du partenaire logistique.

Pour les données liées au transport logistique :

- Paris 2024 a opéré directement une partie de la logistique et en a fait un reporting précis
- Plusieurs partenaires de Paris 2024 en charge de livrer une partie des opérations logistiques ont pu fournir des données précises sur l'impact du transport (tonnage, distance, etc.).
- Lorsque ce n'est pas le cas, des hypothèses ont été prises par Paris 2024 (distances moyennes, contenu, etc.).

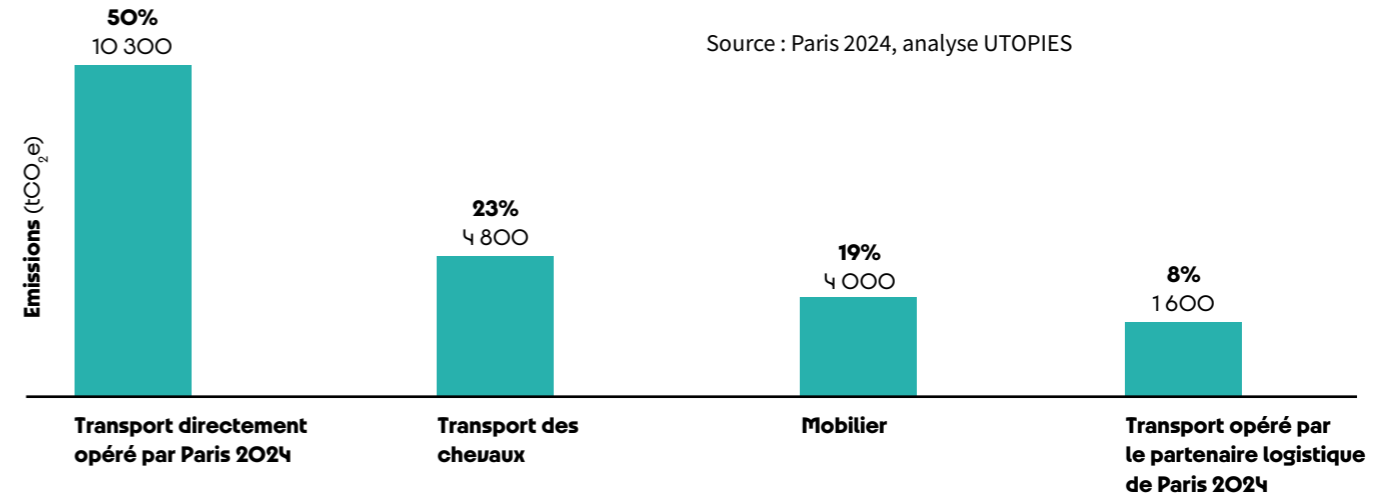
Des collectes spécifiques ont été mobilisés pour les partenaires Travaux et infrastructures temporaires, Look des Jeux, Consommation d'énergie et Equipements électroniques et comptabilisés dans le périmètre de cette catégorie.

Les facteurs d'émissions mobilisés pour l'électricité consommée en entrepôt, les modes de transport et le mobilier proviennent de la Base Empreinte® de l'ADEME.

LES RÉSULTATS

L'impact de la catégorie « Transport logistique » est évalué à environ 20 830 teqCO₂ soit 1,3% du bilan carbone des Jeux.

Répartition des émissions liées aux transports logistiques de Paris 2024



Deux types de transport intégrés au transport directement opéré par Paris 2024 pèsent significativement dans cette catégorie : le transport des infrastructures (25%), suivi par le transport des produits licenciés (17%).

LES ACTIONS DE RÉDUCTION

RÉDUCTION DES QUANTITÉS PRODUITES ET DÉPLOIEMENT DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

- La réduction des volumes de mobilier de 800 000 à 600 000 items a permis d'éviter environ 1 160 teqCO₂.
- L'éco-conception des lits en carton a permis d'éviter environ 140 teqCO₂. Le gain carbone lié à l'éco-conception d'autres items de mobilier n'a pas été évalué.
- Le mobilier aurait pesé près de 10 fois plus en impact carbone sans la seconde vie assurée via du réemploi, mise en place par Paris 2024. Cette seconde vie permet d'appliquer les règles d'amortissement, et ainsi de lisser les émissions sur sa durée de vie totale. Au total, seulement 10% est imputable véritablement aux Jeux et comptabilisé dans le bilan carbone.

OPTIMISATION DES ENTREPÔTS

- La certification BREEAM Very Good d'un entrepôt de stockage sur les trois utilisés par le partenaire logistique a permis d'éviter environ 11 teqCO₂, soit 15% de CO₂ sur les consommations en kWh de cet entrepôt ;
- 80% d'engins de manutention électriques ;

OPTIMISATION DES FLUX (GAINS NON CHIFFRÉS)

- Recours à des modes de transport non routiers (maritime, fluvial, rail) avec utilisation porte-conteneur GNL et utilisation de barges sur l'axe amont Seine ;
- Optimisation des chargements ;
- Utilisation de carburant alternatif pour les véhicules routiers (50% B100, GNL/GNV, HVO) ;
- Formation des chauffeurs à l'écoconduite.



1.3 TRAVAUX ET INFRASTRUCTURES TEMPORAIRES

LA MÉTHODOLOGIE ET LE PÉRIMÈTRE

La catégorie CIO 1.3 « Travaux et infrastructures temporaires » comprend l'ensemble des travaux d'aménagements temporaires requis pour tous les sites de compétitions et de non-compétitions des Jeux, ainsi que les structures et équipements temporaires déployés uniquement pour les Jeux, et démontés ensuite. Le transport du matériel vers les entrepôts et les sites n'est pas inclus dans cette catégorie, mais dans la catégorie 1.2 « Transport logistique ».

Concernant la fin de vie, les infrastructures ayant été intégralement louées, elles sont pour la grande majorité issues de stocks d'infrastructures existantes et avec une seconde vie garantie dans d'autres événements. Ainsi, il a été possible d'appliquer un ratio sur la durée de mobilisation de l'item. En d'autres termes, l'impact des infrastructures mesurées avec des données physiques a été amorti. Pour les prestations de services mesurées avec des ratios monétaires, un important travail d'affinage a été réalisé pour distinguer ce qui relevait de services d'aménagement, d'études et de services, de construction, etc. pour y associer le facteur d'émission le plus pertinent.

Les impacts concernant les travaux de réversibilité du Village des athlètes ont été quant à eux imputés à 100% à Paris 2024. Ce traitement suit la logique indiquée par la méthode CIO de prise en compte à 100% des impacts liées à la construction, logique qui s'applique par exemple aussi à la comptabilisation carbone des constructions des infrastructures pérennes qui dureront pendant des dizaines d'années.

LES PRINCIPALES DONNÉES MOBILISÉES ET LES FACTEURS D'ÉMISSIONS ASSOCIÉS

Afin d'assurer une mesure la plus précise possible des émissions, Paris 2024 a associé le document de pilotage financier de la direction des Sites et Infrastructures de plus de 20 000 lignes, à des données carbone chiffrant chaque structure et équipement, avec un facteur d'émission physique (par item) ou monétaire (essentiellement pour les prestations de travaux difficilement associables à des données physiques).

Le chiffrage physique a également été réalisé grâce aux bases de données publiques (ADEME, INIES...) et via une remontée de données des partenaires de Paris 2024. Les principaux partenaires ont été tenus de fournir des « inventaires matière », listant les items fournis, tels que les tribunes, les bungalows, etc. Ces inventaires comprennent des données sur la composition, les consommations énergétiques (si pertinent) et la fin de vie de chaque item, permettant une meilleure compréhension des prestations associées à chaque ligne de dépense et un gain en précision.

Le catalogue conçu par Paris 2024 a permis aux partenaires de compléter dans leurs inventaires les lignes pour lesquelles ils n'avaient pas de facteurs d'émissions associés.

Pour quelques items très spécifiques pour lesquels des facteurs d'émissions n'étaient pas disponibles, l'impact a été évalué à partir d'un ratio carbone par euro, construits grâce à des estimations moyennes par catégorie d'item (barrières, bungalows, containers, échafaudages, etc.)

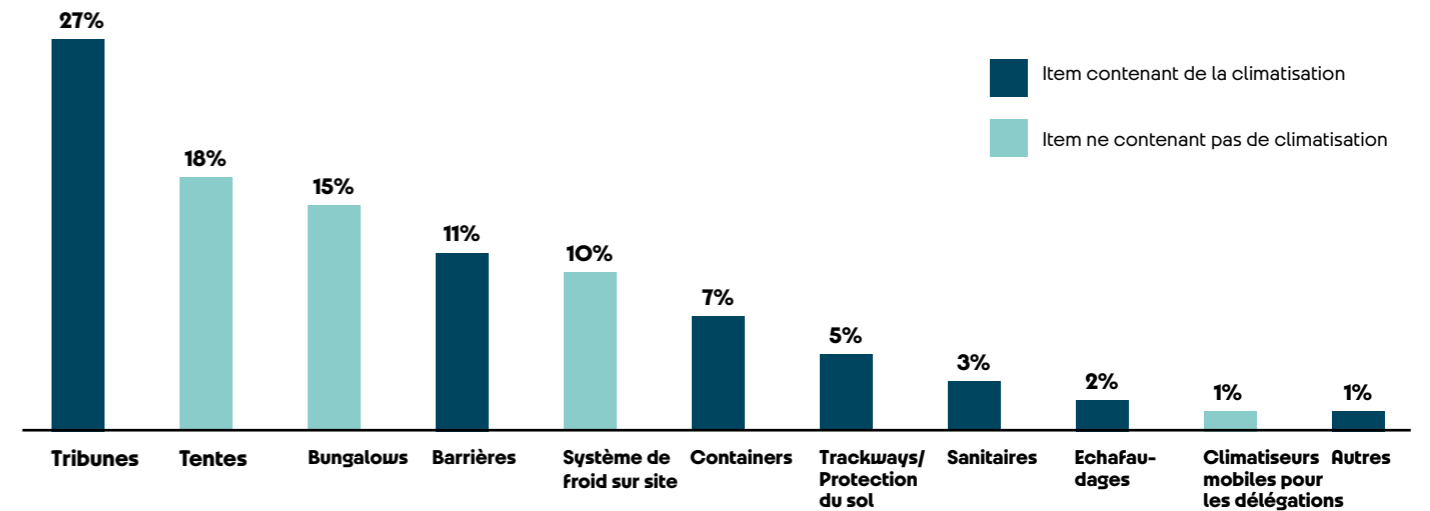
Exemple d'items évalués de façon physique :

- 214 000 places en tribune
- 160 000 m² de structures temporaires (tentes, bungalows, containers, etc.)
- 207 000 mètres linéaires de barrière

LES RÉSULTATS

L'impact de la catégorie « Travaux et infrastructures temporaires » représente près de 99 100 teqCO₂, soit 6,2 % du bilan carbone des Jeux.

Répartition des émissions par catégorie d'item (illustration) :



Un travail de collecte précis a pu être mené auprès des principaux partenaires en collectant des données d'inventaires précises (type de matières, quantités, etc.) ou en mobilisant le catalogue conçu par Paris 2024 pour mesurer l'empreinte carbone de chaque item physique.

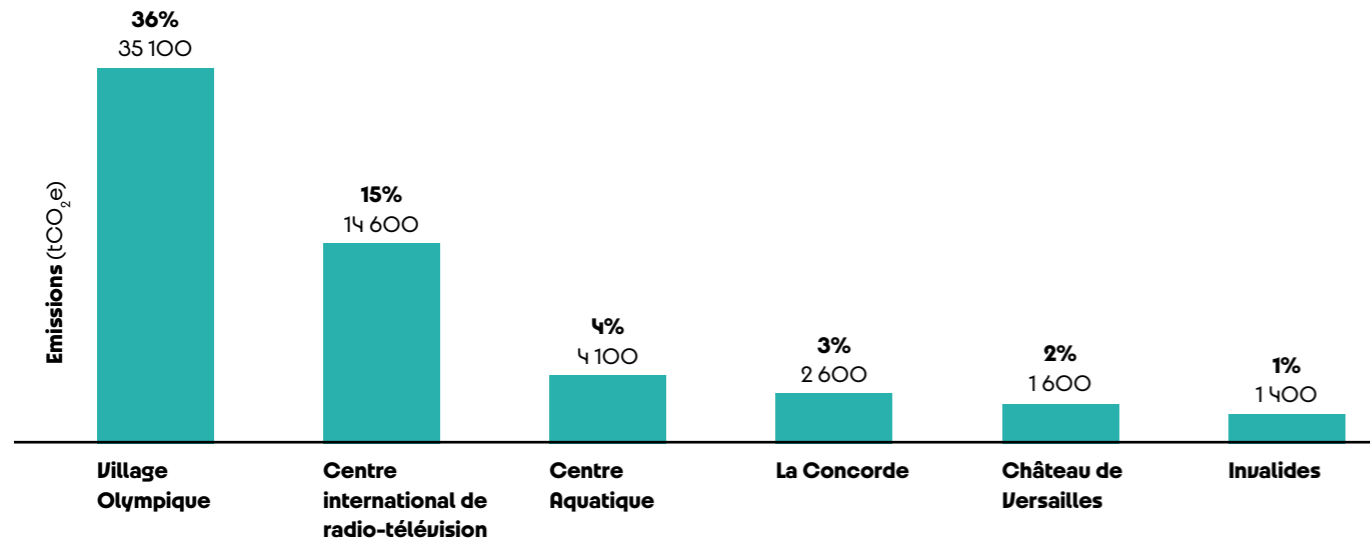
Les tribunes, tentes et bungalows concentrent 60% des impacts liés à des données physiques. Ce poids carbone est lié à leur volume, leur composition, mais également par l'ensemble des équipements qu'ils contiennent (planchers, portes...), dont les climatiseurs. Ainsi, l'impact des climatiseurs des prestataires Overlay qui sont installées dans les tentes et bungalows est compris dans les items 'Tentes' et 'Bungalows' dans le graphe ci-dessus. L'item 'Systèmes de froids sur site' comprend l'impact des climatiseurs fournis par le prestataire Energie, représentant à eux seuls 10% de l'impact des items mesurés à partir de données physiques. L'impact des petits climatiseurs est plus faible, représentant seulement 1%.

Au total, les climatiseurs représentent à eux seuls 1 900 teqCO₂ qui sont réparties de la façon suivante :

- 58% sont liées aux 2 900 unités de taille moyenne sur site (ex : dans les tentes et les bungalows)
- 39% sont liées aux 300 systèmes de froid puissants sur site fournis par le prestataire Energie
- 3% sont liées aux 3 000 petits climatiseurs mobiles utilisés par les délégations
- Environ 80% de l'impact total des climatiseurs provient des fluides frigorigènes pendant la phase utilisation et en fin de vie (pour laquelle une quote-part est attribuée aux Jeux en fonction de la durée d'utilisation et de vie).
- Leur consommation énergétique est comptée dans la catégorie « 1.5 Consommation d'énergie » et leur transport est pris en compte dans « 1.2 Transport logistique ».



Illustration des émissions carbone détaillées sur certains sites des Jeux, liée à cette catégorie d'impact (vision non exhaustive*) :



Une partie importante de l'impact carbone lié au Village des athlètes concerne les aménagements liés à la réversibilité du site. Ceux-ci étant non amortis, cela explique en partie son impact élevé par rapport aux autres sites. Le Centre International de radio-télévision (IBC) a également un impact important lié à sa dimension et son niveau d'équipement.

* Les totaux par site ne sont pas nécessairement exhaustifs dans la mesure où certaines catégories d'items n'ont pu être affectés précisément à certains sites.

LES ACTIONS DE RÉDUCTION

OPTIMISATION GÉOGRAPHIQUE ET DU TYPE D'INFRASTRUCTURE :

- Le choix des sites existants à la place de sites fermés temporaires prévus en candidature (remplacement d'une grande structure temporaire au Bourget par l'utilisation de l'existant à Lille et de la grande structure de la Courneuve par l'utilisation de l'existant à Châteauroux) a permis d'éviter environ 14 000 teqCO₂ rien que sur les constructions temporaires. Des gains additionnels ont pu être définis, par exemple avec l'installation de la piscine temporaire au sein de La Défense Arena (mais gains pas quantifiés)
- La recherche d'une grande compacité des sites de compétition (mutualisation et usage des espaces dans le temps ; optimisation des programmes) a permis d'éviter environ 8 500 teqCO₂.
- La réduction de transports de matériaux grâce aux circuits courts, grâce à une démarche de sourcing anticipée, a permis d'éviter environ 800 teqCO₂.

IMPLÉMENTATION DE SOLUTIONS ALTERNATIVES

Le remplacement de solutions standards par des solutions alternatives et innovantes a permis d'éviter environ 4 900 teqCO₂.

- Recours à des climatisations plus performantes en terme énergétique (classe A+++) et avec des fluides frigorigènes moins émissifs (R32), représentant 75% des climatisations mobiles utilisées pour les Jeux.
- Limiter le recours à de la climatisation par la mise en place de structures favorisant la ventilation naturelle : toiles tendues, tentes avec murs ouvrants et îlots de végétalisation / brumisation sur les sites vulnérables aux fortes chaleurs.
- Choix de structures temporaires majoritairement en bois, modulables et réemployables (location), depuis des entreprises locales.

Nota Bene : l'ensemble des actions menées ainsi que la démarche sont détaillés dans le « Guide d'éco-conception appliqué à l'architecture éphémère » de Paris 2024.

1.4 LOOK DES JEUX

LA MÉTHODOLOGIE ET LE PÉRIMÈTRE

La catégorie CIO 1.14 « Look des Jeux » inclut la fabrication de l'ensemble du matériel pour l'habillage des sites et des villes hôtes.

La logistique et le déplacement des prestataires ont été affiliés à d'autres catégories (respectivement 1.2 Transport logistique et 1.16 Transport public vers les sites).

LES PRINCIPALES DONNÉES MOBILISÉES ET LES FACTEURS D'ÉMISSIONS ASSOCIÉS

Cet impact a été calculé, estimé et catégorisé directement par le partenaire « Look et signalétique » (LNS) de Paris 2024.

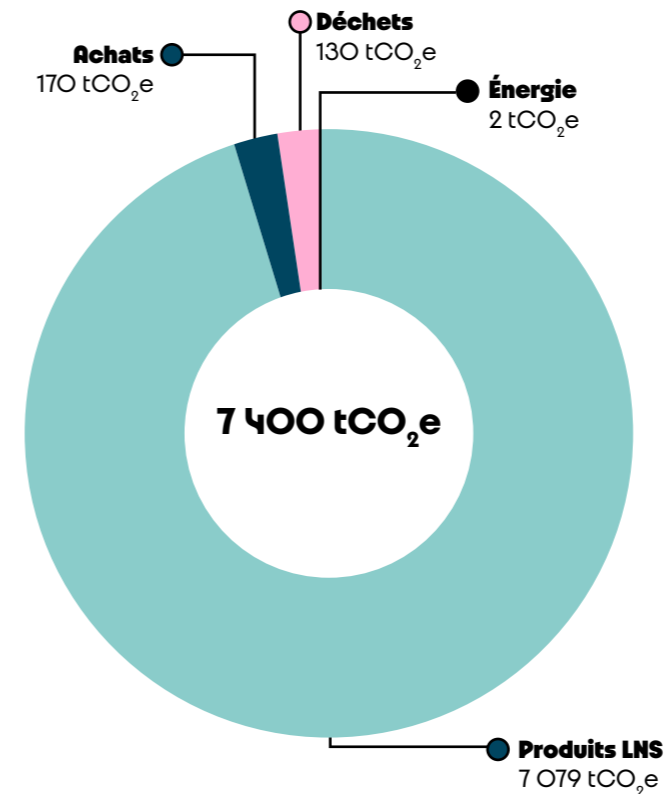
Répartition par type de produits :

- Akyprint : 39%
- Tissus : 29%
- Bannières en PVC : 20%
- Di-Bond : 8%
- Adhésifs : 5%
- Autres : 1%

Cela représente un total de 260 tonnes de produits.

LES RÉSULTATS

L'impact de la catégorie Look des Jeux est évalué à environ 7 400 teqCO₂, soit 0,5% du bilan total de Paris 2024. Les produits d'habillage des sites concentrent la quasi-totalité de l'impact, en raison d'une fabrication spécifique pour les Jeux.



LES ACTIONS DE RÉDUCTION

Elles n'ont pas fait l'objet de quantification pour cette étude.

Historiquement la signalétique est un secteur avec peu de seconde vie possible, Paris 2024 a travaillé sur ce sujet en amont afin d'assurer un maximum de circularité sur ces produits. Ainsi 95% des produits ont été donnés ou recyclés ce qui est bien au-dessus de ce que le secteur fait habituellement. Pour cela, la priorité a été donnée à des produits pouvant se recycler (et donc en limitant l'adhésif qui se recycle mal) et en mettant en place différents exutoires facilitant le don de ces produits.



1.5 CONSOMMATION D'ÉNERGIE

LA MÉTHODOLOGIE ET LE PÉRIMÈTRE

La catégorie CIO 1.5 « Consommation d'énergie » comprend la consommation d'énergie pour toute la période pendant laquelle les sites de compétition et de non-compétition sont sous le contrôle opérationnel de Paris 2024. Cela correspond aux périodes couvertes par les contrats d'utilisation pour chaque site :

- Sites de compétition sportive ;
- Sites de non-compétition sportive (entraînement) ;
- Sites des médias (IBC, MPC et installations auxiliaires pour les médias) ;
- Village(s) des athlètes ;
- Autres sites de soutien (par exemple, dépôts de transport, entrepôts, centres serveurs, centre de distribution et d'accréditation des uni-formes, studios de cérémonie et sites de répétition...).
- Ne comprend pas le siège de Paris 2024, pris en compte dans la catégorie 1.1

L'impact du matériel énergétique est amorti sur une durée d'utilisation de 33 jours et une durée de vie totale de 10 ans grâce au réemploi dans d'autres événements après les Jeux (et avant les Jeux car il s'agit principalement de stock existant).

Elle intègre également les travaux et chantiers de raccordement des sites au réseau électrique ou encore le matériel utilisé (engins de manutention, câbles, etc.). L'impact des chantiers de raccordement est amorti en prenant 33 jours sur 40 ans d'utilisation totale pour les raccordements laissés en héritage. Pour les raccordements temporaires pour les Jeux, 100% de l'impact du chantier est comptabilisé.

LES PRINCIPALES DONNÉES MOBILISÉES ET LES FACTEURS D'ÉMISSIONS ASSOCIÉS

Plus de 70 GWh (70 000 000 kWh) ont été consommés en électricité renouvelable sur les sites de compétition et non-compétition (sans compter les entrepôts, comptés dans la section Logistique)

238 500 litres de carburant ont toutefois dû être utilisés pour alimenter les quelques groupes électrogènes, notamment pour les besoins des cérémonies, avec une répartition de carburant de 79% diesel et 21% HVO.

150 engins de manutention ont été utilisés sur les sites.

L'impact de 26 chantiers Enedis de raccordement au réseau sur les sites de compétition et non-compétition a été pris en compte dans le calcul. L'impact carbone des chantiers de raccordement a été fourni directement par Enedis.

Les facteurs d'émissions mobilisés pour les consommations d'énergie (électricité, carburant) et la composition du matériel énergétique proviennent de la Base Empreinte® de l'ADEME.

Liste des principaux FE utilisés

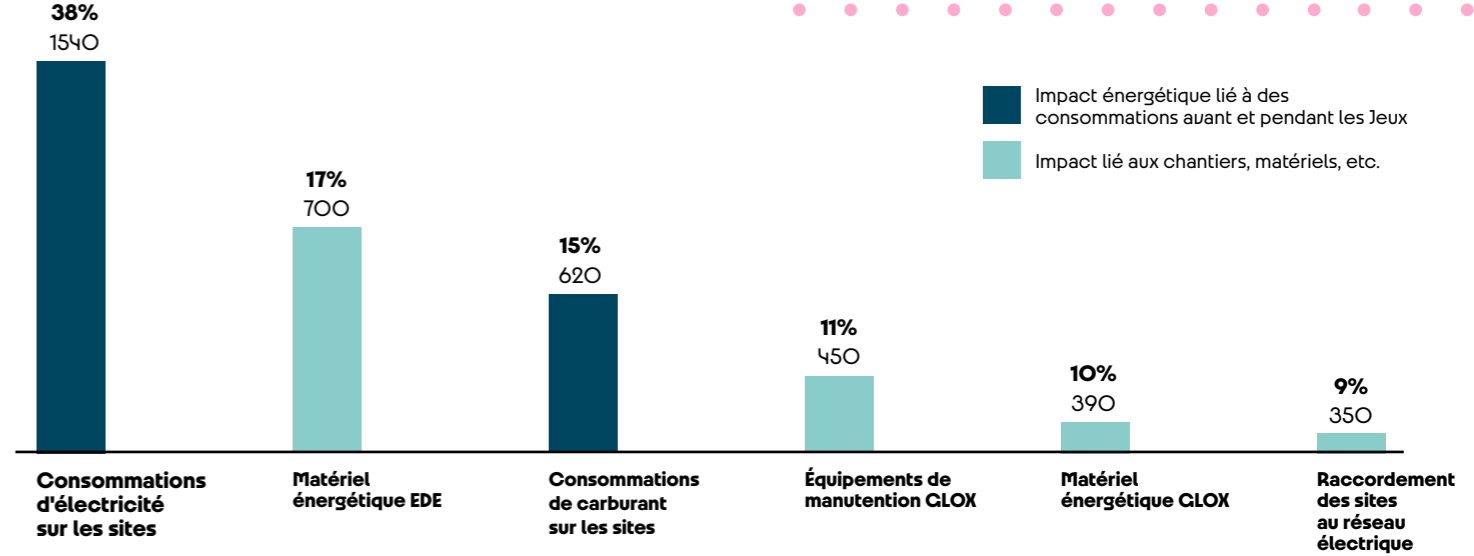
INTITULÉ DU FACTEUR D'ÉMISSIONS	VALEUR	UNITÉ	SOURCE
Électricité / mix renouvelable (estimation 50% solaire, 50% éolien terrestre)	0,020	KgCO ₂ e/kWh	Base Empreinte® de L'ADEME
HVO (composition estimée à 75% à base d'huiles alimentaires usagées, 25% à base de graisses animales)	0,59	KgCO ₂ e/litre	Base Empreinte® de L'ADEME
Gazole non routier	3,16	KgCO ₂ e/litre	Base Empreinte® de L'ADEME

LES RÉSULTATS

L'impact de la catégorie 1.5 « Consommation d'énergie » est évalué à 4 054 teqCO₂, soit 0,3% du bilan carbone des Jeux.

53% de l'impact est lié aux consommations énergétiques, 47% est lié aux chantiers de raccordement et au matériel mobilisé.

Répartition des émissions liées à la consommation d'énergie de Paris 2024



LES ACTIONS DE RÉDUCTION

1. EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

- Toutes les puissances initialement demandées ont été challengées par les équipes énergie et réduites. Cela a permis de d'optimiser les besoins. En complément, la consommation globale a été 16% inférieure aux dernières estimations, et seulement 65% de la puissance installée a été utilisée, ce qui laisse penser que d'autres optimisations -notamment en matière d'équipements de redondance- pourraient être étudiées.
- Un gain de 80% sur l'éclairage a été effectué au Stade de France grâce à l'installation de LED
- Des données réelles de consommation ont été comptabilisées sur la presque totalité des sites.
- Ces informations seront très utiles pour continuer d'optimiser la facture énergétique des prochains Jeux.

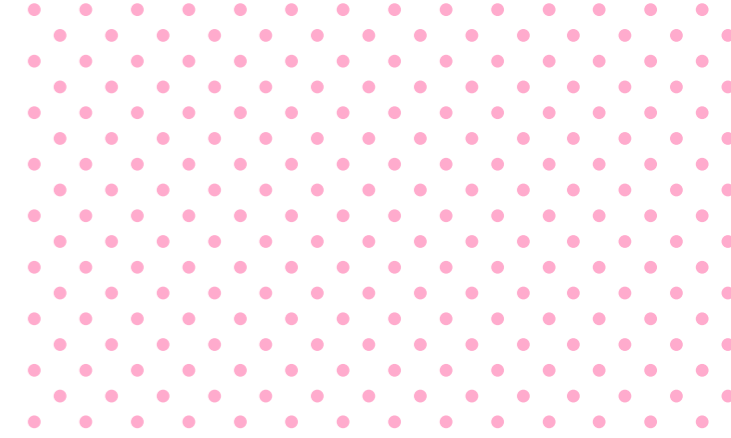
2. APPROVISIONNEMENT EN ÉNERGIE RENOUVELABLE

- Le raccordement des sites au réseau électrique, limitant le recours aux groupes électrogènes a permis d'éviter environ 15 000 teqCO₂ tout au long de la période des Jeux.
- L'approvisionnement via le réseau d'électricité 100% renouvelable (estimation de provenance : 50% solaire, 50% éolien terrestre) a permis d'éviter environ 2 100 teqCO₂ par rapport au mix électrique moyen français.
- Quand l'usage de carburant ne pouvait pas être évité, le HVO a été préféré au GNR dans la mesure où la réglementation le permettait. Il représente 21% des litres du carburant utilisés dans les groupes électrogènes et 5% des émissions liés à ce poste, contre 79% des litres et 95% de l'impact carbone pour le gazole non routier. Environ 130 teqCO₂ ont été ainsi évitées.

3. INSTALLATION DE SYSTÈMES INNOVANTS EN DÉMONSTRATEUR

Les gains associés aux innovations n'ont pas été comptabilisés

- Une barge flottante a été installée au Village des athlètes alimentant les magasins du Village Plaza.
- Des panneaux photovoltaïques ont été installés et opérés en autoconsommation directe sur les toitures du Centre Aquatique Olympique et un tiers des surfaces de toiture du Village des athlètes.
- Pour les sites où le raccordement n'était pas pertinent car trop étendu et temporaire, des solutions innovantes ont été déployées pendant les Jeux telles que :
 - Des panneaux solaires déployables avec pack batterie sur Vaires-Sur-Marne
 - Des packs batterie déployés par Enedis à Versailles
 - Des groupes électrogènes alimentés en hydrogène renouvelable à Versailles et au Golf



1.6 ÉQUIPEMENT SPORTIF

LA MÉTHODOLOGIE ET LE PÉRIMÈTRE

La catégorie CIO 1.6 « Équipement sportif » comprend l'ensemble du matériel sportif mobilisé dans les différents sports (bateaux, canoés, balles, etc.). Leur logistique est affiliée à la catégorie « 1.2 Transport logistique ».

L'anticipation de la seconde vie des équipements sportifs via plusieurs modalités (mise à disposition, location, revente, don) permet d'appliquer une hypothèse de 10% d'amortissement des émissions. Les modalités d'acquisition du matériel et sa seconde vie ont pu être identifiés pour la quasi-totalité de la base de données.

Pour le peu de matériel acheté neuf (petits consommables, etc.) ou identifié comme un déchet à l'issue des compétitions, 100% de son impact a été imputé aux Jeux.

LES PRINCIPALES DONNÉES MOBILISÉES ET LES FACTEURS D'ÉMISSIONS ASSOCIÉS

Au total, environ 1,2 million d'articles ont été utilisés par les athlètes et arbitres représentant 54 sports différents.

Répartition des parts d'équipements sportifs par sport (en nombre d'unités)

SPORT	PART D'ÉQUIPEMENTS SPORTIFS
Tir (dont cartouches)	33,3%
Cyclisme	13,0%
Golf (dont balles)	9,2%
Escalade	7,3%
Athlétisme	5,2%
Équitation	4,8%
Volleyball	2,7%
Tir à l'arc	2,6%
Handball	2,3%
Escrime	2,3%
Autres Sports	17,4%

Répartition des 4 000 types d'équipements sportifs toutes disciplines confondues (en unités)

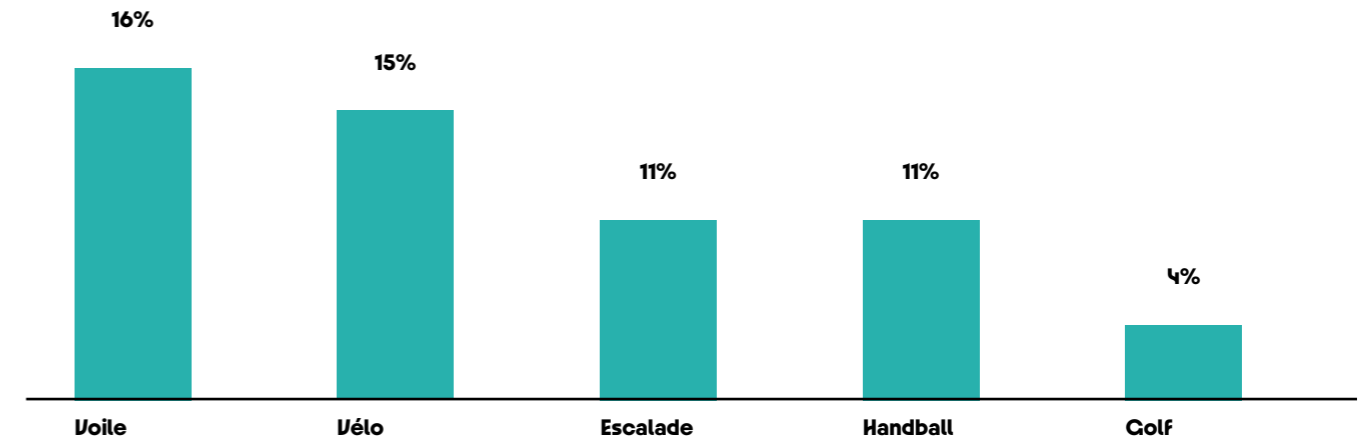
Équipement Spécifique (Cibles en argiles, tee de Golf, balles de tennis...)	59%
Consommable (cache-oeil, dossard numéroté, stickers...)	21%
Outillage (cordes, vis, boulons pour prises d'escalade) et accessoires liés aux terrains	10%
Équipement Standard (serviettes, plots, dossards, pompes...)	7%
Accessoires de nettoyage	3%

LES RÉSULTATS

Avec un impact estimé à près de 2 192 teqCO₂, les impacts des équipements sportifs représentent une part relativement faible du bilan carbone de Paris 2024, soit 0,1% du bilan total.

Les émissions des sports les plus utilisateurs d'équipements (voile, vélo), concentrent les principaux impacts de cette catégorie.

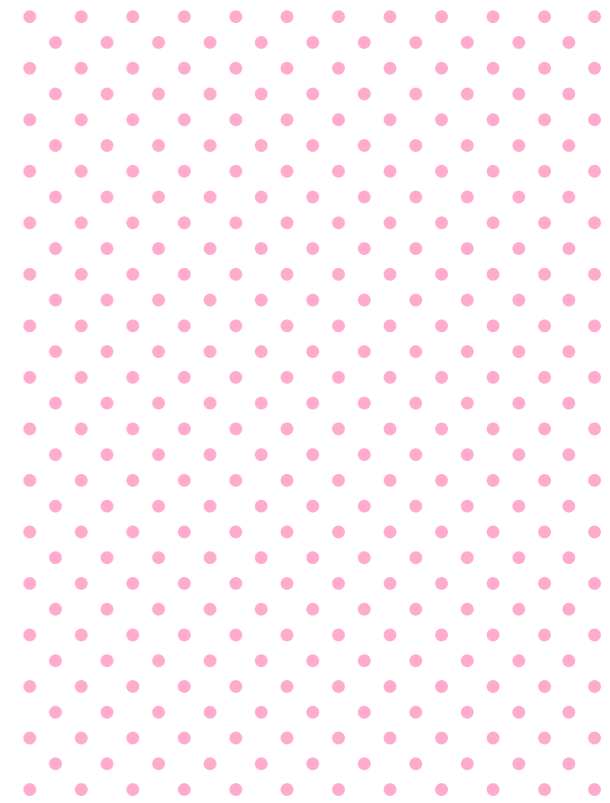
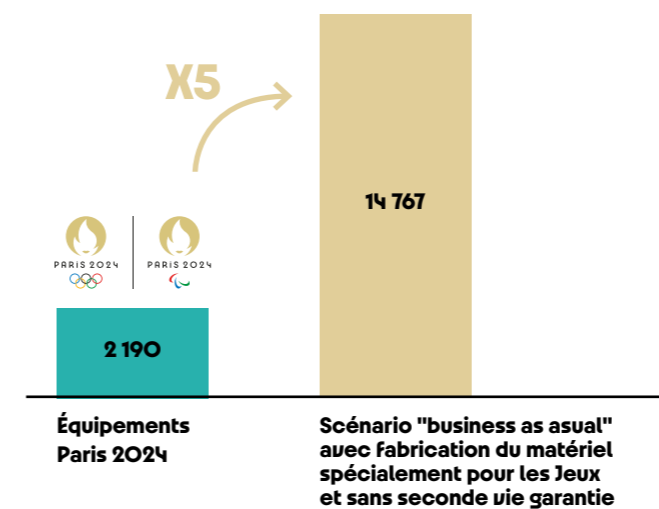
Illustration des émissions liées aux équipements sportifs par sport



LES ACTIONS DE RÉDUCTION

DÉPLOIEMENT DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

La location, la mise à disposition ou encore le don ou la revente ont permis à Paris 2024 d'éviter environ 12 000 teqCO₂. Ainsi, dans un scénario où 100% du matériel aurait été produit spécialement pour les Jeux et considéré comme déchet à l'issue de la compétition, les émissions auraient été 5 fois plus importantes.



1.7 ÉQUIPEMENT ÉLECTRONIQUE ET SERVICES IT

Une mesure historique : le service technologique a pour la première fois dans l'histoire des Jeux entrepris de s'intéresser à son empreinte carbone de manière précise en prenant en compte l'impact de l'ensemble de ses activités directes et en impliquant les partenaires pour relever le défi. L'attention portée par Paris 2024 à l'impact carbone de la technologie a déjà fait progresser la prise en compte de cet enjeu :

- 1 par les partenaires, qui ont déjà été invités par Paris 2024 à apporter leurs contributions (ex : Orange, partenaire Télécommunications de Paris 2024, a mené une évaluation très rigoureuse de son impact lié aux Jeux qui est d'environ 10 000 teqCO₂)
- 2 par le CIO qui va désormais exiger un plan numérique responsable aux futurs Comités d'Organisation
- 3 par les futurs Comités d'Organisation directement qui auront maintenant une baseline précise, et ambitieuse.

LA MÉTHODOLOGIE ET LE PÉRIMÈTRE

La catégorie 1.7 « Equipement électronique et services IT » comprend tous les appareils électroniques utilisés par le personnel, les techniciens et les officiels pour préparer et accueillir les Jeux, ainsi que les serveurs de données, les applications, les systèmes d'informations et les prestations de services associées. Conformément à la méthode CIO, elle ne comprend pas le matériel nécessaire à la retransmission (caméras, drone,) qui appartient et est utilisé de Jeux en Jeux par l'entité « OBS » (Olympic Broadcasting Services), ces émissions seront intégrées dans le bilan carbone annuel du CIO. Toujours conformément à la méthode, le matériel utilisé par d'autres diffuseurs ou partenaires de Paris 2024 comme France TV n'est pas non plus pris en compte.

Exemples d'équipements :

- 15 430 ordinateurs, téléphones et tablettes
- 1 810 imprimantes
- 5 850 moniteurs et écrans LED

LES PRINCIPALES DONNÉES MOBILISÉES ET LES FACTEURS D'ÉMISSIONS ASSOCIÉS

L'ensemble des appareils électroniques (ordinateurs, tablettes, etc.) à destination des collaborateurs a fait l'objet d'un pilotage carbone précis depuis 2020 via la mobilisation d'un outil de mesure des émissions par type d'équipements (selon le modèle, la marque, etc.) et son mode d'achats (location, reconditionné, neuf, etc.). Cet inventaire des équipements a ainsi fait l'objet d'une mesure carbone pour chacune de ses versions (5 versions au total sur 3 ans) avec pour objectif de sensibiliser les directions mais également dimensionner le nombre d'équipements pour respecter le budget carbone cible.

L'ensemble des équipements électroniques utilisés pour la partie événementielle (hors appareils collaborateurs) sont fournis par un nombre important de partenaires, n'ayant pas tous la même maturité sur les enjeux environnementaux et la connaissance de leur empreinte carbone. Paris 2024 a demandé à chaque partenaire de transmettre des données physiques (nombre d'équipements, typologie, composition, durée de vie...) sur l'ensemble des produits fournis, ou directement un bilan carbone de leurs activités. Plusieurs partenaires n'ayant pas transmis de données, un travail a été mené pour identifier dans le montant global de la prestation les parts liées à des équipements et à des services afin d'affiner le facteur d'émission associé. En effet, 1€ d'achat dans une prestation de service informatique est en moyenne significativement plus faible qu'1€ d'achat d'un équipement informatique.

Ainsi, l'impact carbone des équipements nécessaires aux Jeux, a pu être calculé via un pilotage interne et une remontée de données des partenaires, permettant d'affiner considérablement le bilan carbone de cette catégorie.

Enfin, concernant les systèmes d'information et applications déployées pour l'organisation (Corporate) et la livraison (Games-Time) des Jeux, la mesure carbone repose sur les budgets alloués à chacune de ces applications, doublé d'audits d'éco-conception logicielle réguliers sur les 5 applications les plus impactantes (en matière de flux d'utilisateurs). Ces audits ont permis de piloter la réduction de l'impact carbone de ces 5 applications : Paris 2024.org, Billetterie, Equipe de France, Le Club Paris 2024, l'application grand public.

Concernant les facteurs d'émission, la mesure des impacts carbone des équipements électroniques (télévision, téléphone, imprimantes, etc.) s'est appuyée sur plus d'une centaine d'entre eux, différents selon la marque et le modèle et issu des données des fabricants.

Liste (non exhaustive) des facteurs d'émissions utilisés dans cette catégorie

INTITULÉ DU FACTEUR D'ÉMISSIONS	VALEUR	UNITÉ	SOURCE
Assurance, services bancaires, conseil et honoraires	110	KgCO ₂ e/keuro	Base Empreinte® de L'ADEME
Maintenance multi-technique	215	KgCO ₂ e/keuro	Base Empreinte® de L'ADEME
Produits informatiques, électroniques et optiques	400	KgCO ₂ e/keuro	Base Empreinte® de L'ADEME
hébergement et restauration	320	KgCO ₂ e/keuro	Base Empreinte® de L'ADEME
Transport terrestre	560	KgCO ₂ e/keuro	Base Empreinte® de L'ADEME
50% "Assurance, services bancaires, conseil et honoraires", 50% "Produits informatiques, électroniques et optiques"	255	KgCO ₂ e/keuro	Base Empreinte® de L'ADEME
Notes de frais (frais de bouche, transport, location de salles, etc.	383	KgCO ₂ e/keuro	Base Empreinte® de L'ADEME
20% Licences + 40% Maintenance + 40% Conseil	146	KgCO ₂ e/keuro	Base Empreinte® de L'ADEME
50% équipements Corporate + 50% Maintenance	308	KgCO ₂ e/keuro	Base Empreinte® de L'ADEME
Software Microsoft	62	KgCO ₂ e/keuro	Base Empreinte® de L'ADEME
Software Autodesk	39	KgCO ₂ e/keuro	Base Empreinte® de L'ADEME
Software Crowdstrike	100	KgCO ₂ e/keuro	Base Empreinte® de L'ADEME
Écran LED 500x500mm	2 106	KgCO ₂ e/keuro	Base Empreinte® de L'ADEME
Écran LED 500x1000mm	929	KgCO ₂ e/keuro	Base Empreinte® de L'ADEME
Moyenne écrans LED	1 517	KgCO ₂ e/keuro	Base Empreinte® de L'ADEME
Ensemble du matériel informatique (ordinateurs, téléphone, imprimantes, etc.)	+100 facteurs d'émissions	KgCO ₂ e/keuro	Base Empreinte® de L'ADEME

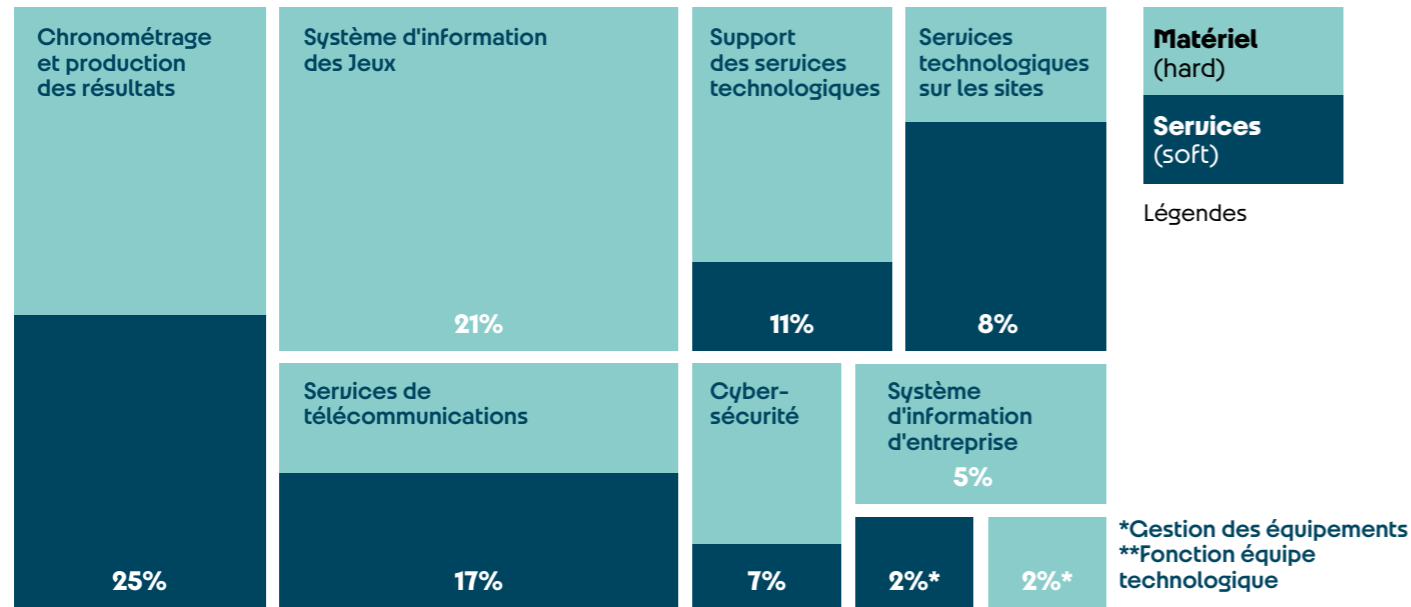
LES RÉSULTATS

L'impact des équipements électroniques et des services IT représente près de 59 700 teqCO₂, soit 3,8% du bilan carbone des Jeux.

63% de l'impact est concentré dans les services et les équipements liés au chronométrage et à la production des résultats, aux systèmes d'informations et services de télécommunications.

77% de l'impact carbone de cette catégorie correspond à des services (en vert dans le graphique ci-dessous) et 23% à des équipements (en bleu dans le graphique ci-dessous). L'impact relativement faible des équipements s'explique en grande partie par la méthodologie d'amortissement appliquée (en lien avec la seconde vie des équipements) qui réduit drastiquement son impact.

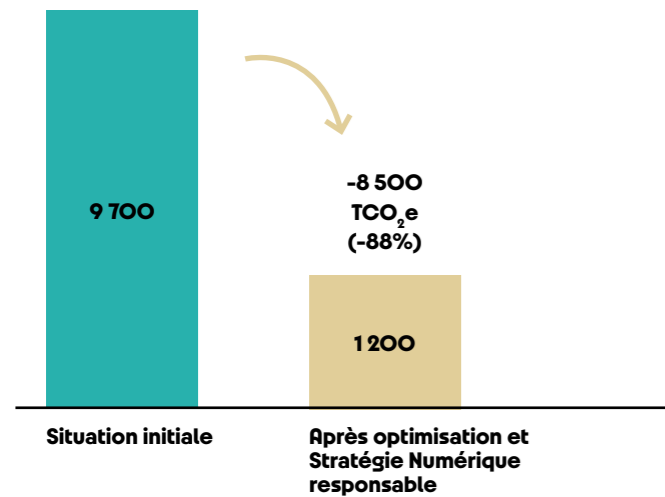
Répartition des émissions carbone selon la nature des prestations



LES ACTIONS DE RÉDUCTION

Connaître les domaines les plus émetteurs a permis de mettre en place des actions de réduction sur :

1 Les équipements : en réduisant les quantités et les équipements les plus carbonés et en sécurisant une seconde vie pour l'ensemble des équipements déployés. Le gain de ces combinées ont permis d'éviter environ 8 500 teqCO₂ par rapport au scénario initial, soit -88%.



2 Les applications numériques : en implémentant des pratiques d'éco-conception sur les sites les plus visités de Paris 2024 (gain non valorisé)

Ces réductions ont été appuyées par une campagne de sensibilisation et de mobilisation de l'ensemble de l'écosystème de Paris 2024 par :

- des activités en internes : la semaine du numérique auprès de l'ensemble des collaborateurs et plusieurs fresques du numérique ;
- des formations : auprès des acteurs de la TEC de Paris 2024, du CIO et des volontaires TEC ;
- des critères numérique responsable inclus dans l'ensemble des appels d'offre technologiques pour acculturer les prestataires.

1.8 UNIFORMES

LA MÉTHODOLOGIE ET LE PÉRIMÈTRE

Les impacts des uniformes comptabilisent 2 catégories distinctes.

La catégorie CIO 1.8 « Uniformes » comprend tous les uniformes financés par Paris 2024 et ses partenaires. Elle comprend ainsi les uniformes fournis au personnel de Paris 2024, aux officiels techniques, aux volontaires et aux employés des partenaires, aux volontaires de la ville et d'autres uniformes en plus petite quantités (par exemple les dossards fournis aux médias accrédités).

La catégorie CIO 3.1 « Uniformes » prend en compte tous les uniformes associés aux Jeux mais qui ne sont pas financés par le Comité d'Organisation et les partenaires. Cela comprend notamment les uniformes des CNO et CNP, des officiels et du personnel de sécurité.

LES PRINCIPALES DONNÉES MOBILISÉES ET LES FACTEURS D'ÉMISSIONS ASSOCIÉS

La totalité de l'impact lié à la fabrication des uniformes est comptabilisée même si une partie d'entre eux aura une seconde vie (cf. reventes lors des braderies Paris 2024). Les données ont pu être collectées pour les 4 grandes catégories de population (voir tableau ci-dessous) et prend en compte des dotations supplémentaires commandées par précaution. On dénombre par exemple 60 000 dotations de la panoplie des volontaires pour 45 000 personnes. Par ailleurs, certains produits comme les chaussettes ou les t-shirts ont été comptabilisés plusieurs fois pour une dotation (x4 ou x3 selon les populations).

Répartition des uniformes par population et par type d'article (exemples)

POPULATION	TYPE D'ARTICLE	QUANTITÉ TOTALE
Volontaires	Chaussettes, polo/t-shirt, coupes vents, bananes, pantalons, chaussures, etc.	780 000
Personnel	Chaussettes, polo/t-shirt, coupes vents, bananes, pantalons, chaussures	124 100
Arbitres	Chaussettes, polo/t-shirt, coupes vents, bananes, pantalons, chaussures, etc.	71 500
Athlètes (Equipe de France)	Veste, chemise, chaussures de sport	4 500



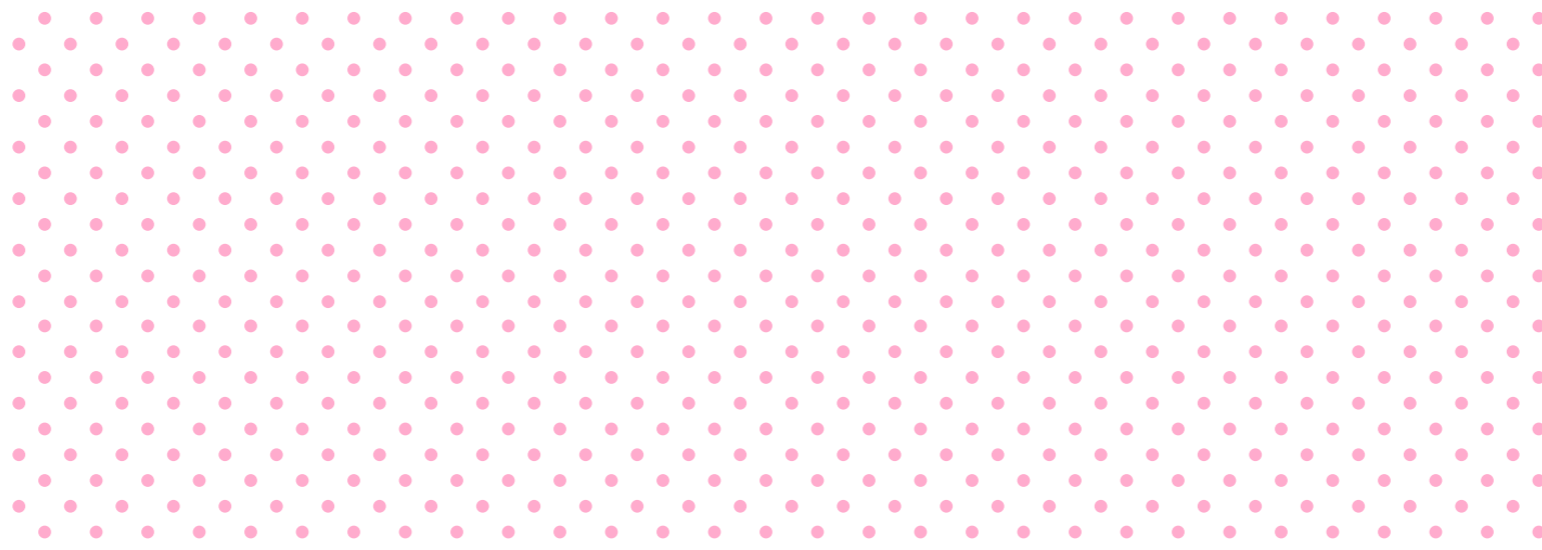
Les données des panoplies des volontaires provenant d'une ACV d'un des partenaires permettent de comparer le potentiel de gains par rapport à une production conventionnelle fournie par la Base Empreinte® de l'ADEME. Le t-shirt émet par exemple 30% de moins de CO₂e que la moyenne d'un t-shirt/polo conventionnel.

Les gains ont été mesurés selon les données disponibles dans la Base Empreinte® de l'ADEME. Aussi, certains produits comme le pantalon de la panoplie a été comparé à la production d'un jean.

Tableau comparant les facteurs d'émissions fournis par le partenaire avec les facteurs d'émissions moyens de l'ADEME dans le textile

FACTEUR ÉMISSIONS FOURNIS PAR LE PARTENAIRE	kgCO ₂ e/UNITÉ	TYPE D'ARTICLE	kgCO ₂ e/UNITÉ	ÉVOLUTION
Tee-shirt / polo ecodesign	4,9	Moyenne T-shirt/Polo, Base Empreinte® de l'ADEME	6,9	-28%
Pantalon ecodesign	16,4	Jean, Base Empreinte® de l'ADEME	25,1	-35%
Cilet ecodesign	21,3	Sweat, Base Empreinte® de l'ADEME	27,4	-22%
Sac ecodesign	5,1	Sac à dos de randonnée	6,01	-15%
Chaussures ecodesign	7,0	Chaussures de sport	18,7	-63%

La quantité totale de vêtements liés aux uniformes non financés par le Comité d'Organisation ou les partenaires a été évalué à près de 1 000 000 (t-shirt, pantalon, chaussettes, sacs, chaussures, etc.). Par manque de données sur la fabrication de ces tenues, des ratios moyens issus de la base empreinte de l'ADEME et par type de produit ont été appliqués. Cette hypothèse prudente permet d'éviter une sous-évaluation des impacts.



LES ACTIONS DE RÉDUCTION

DÉPLOIEMENT DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE :

Les actions d'écodesign sur la panoplie des volontaires ont permis d'éviter environ 2 900 teqCO₂ par rapport à une production moyenne conventionnelle selon les ratios de l'ADEME pour les chaussures, t-shirts, vestes et pantalons. L'écodesign consiste à réduire l'impact sur l'environnement dès les premières étapes de la conception des produits et sur l'ensemble de son cycle de vie. Il s'agit de réfléchir à la manière dont il est possible d'optimiser le choix des matières par exemple, le coût énergétique du transport ou encore la fin de vie du produit. Concrètement, plusieurs actions contribuant à l'écodesign de la panoplie volontaire ont été menées :

- 79% (en masse) de la matière constituant les panoplies, est éco-conçue (recyclés, teinture moins impactante, coton bio ...);
- Une panoplie unisexe qui convient à toutes les morphologies a permis d'éviter le surplus de stocks homme ou femme;
- Le nombre de pièces a été étudié pour répondre aux besoins;
- Quand possible, les motifs ont été positionnés aléatoirement pour optimiser la coupe (e.g. bob volontaire)

Les restes de stock des panoplies staff et arbitres ont été vendus au grand public ou données aux collectivités organisatrices dans le cadre des 24 braderies des Jeux.

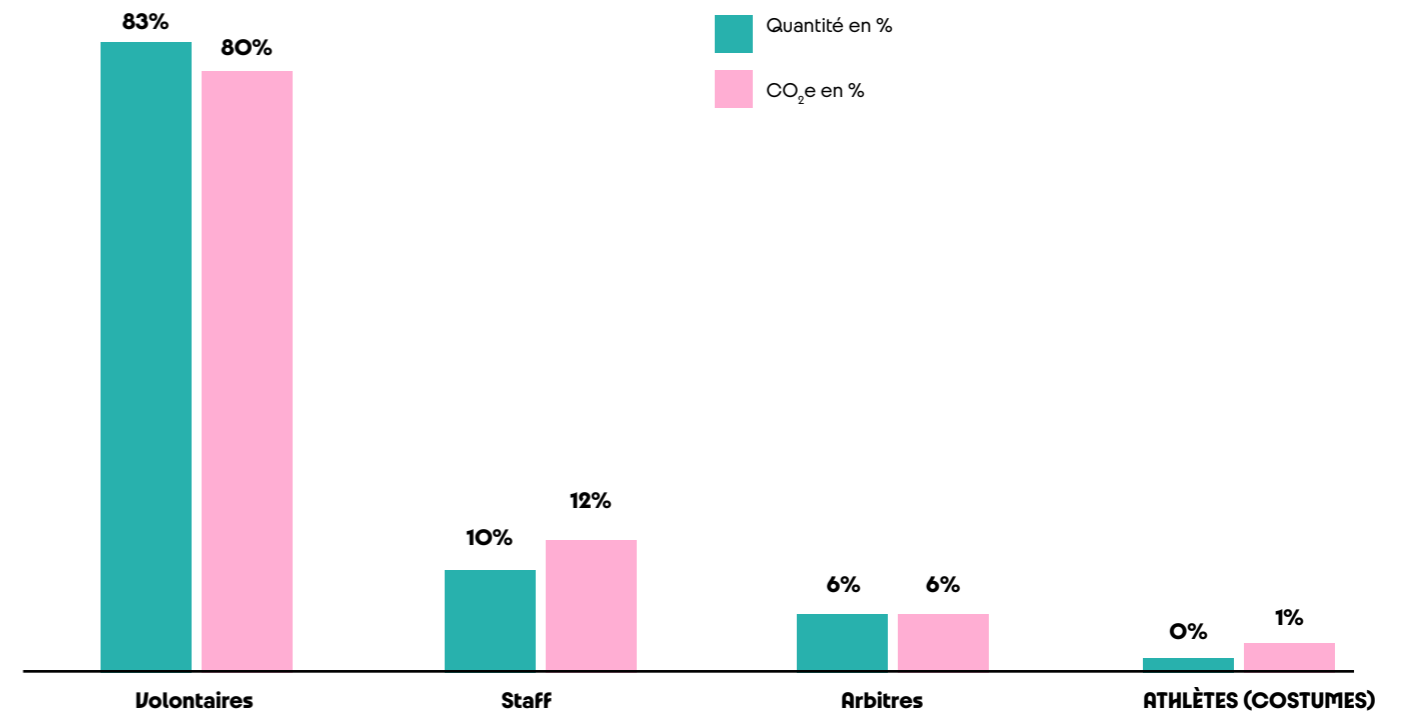
LES RÉSULTATS

L'impact carbone de la catégorie 1.8 concentre près de 9 100 teqCO₂, soit 0,6% du bilan carbone de Paris 2024.

Les impacts sont intimement liés au nombre de produits. Ainsi, la panoplie destinée à près de 45 000 volontaires concentre 80% des émissions pour 83% des quantités. Les 20% des émissions restantes concernent les panoplies du personnel, des arbitres et dans une moindre mesure les costumes portés par les athlètes lors des cérémonies d'ouverture (1 500 au total).

L'impact carbone de la catégorie 3.1 concentre près de 13 500 teqCO₂, soit 0,9% du bilan carbone de Paris 2024.

Répartition des émissions carbone des uniformes selon les types de population



1.9 MERCHANDISING

LA MÉTHODOLOGIE ET LE PÉRIMÈTRE

La catégorie CIO 1.9 « Merchandising » comprend toutes les marchandises sous licence vendues dans les points de vente officiels des Jeux (boutiques sur les sites, en ligne et dans d'autres magasins en France). Conformément à la méthode CIO, les impacts du transport des produits sont intégrés dans la catégorie 1.2 « Transport logistique ».

L'impact des produits licenciés non vendus dans le réseau des boutiques officielles mais chez les partenaires des Jeux ne sont pas intégrés au périmètre. Toutefois, ces types de flux ont fait l'objet d'une estimation annuelle depuis 2020, et sont identifiés dans les impacts induits listés en dernière partie de ce rapport.

LES PRINCIPALES DONNÉES MOBILISÉES ET LES FACTEURS D'ÉMISSIONS ASSOCIÉS

Ces impacts ont été mesurés via le recueil des quantités vendues entre 2021 et 2024 avec une affectation de facteurs d'émissions selon le poids moyens des produits et la matière (papier kraft, t-shirt en coton, t-shirt en polyester, etc.).

En septembre 2024, près de 5,5 millions de produits avaient été vendus. Dans la mesure où les ventes continuaient après les Jeux, une augmentation potentielle des ventes de 10% a été appliquée pour estimer le nombre total de produits vendus, servant de base au calcul.

Estimation des quantités vendues par type de produit (exemples) :

- 1 394 700 t-shirts
- 613 533 peluches
- 1 455 179 pins, porte-clés, magnets

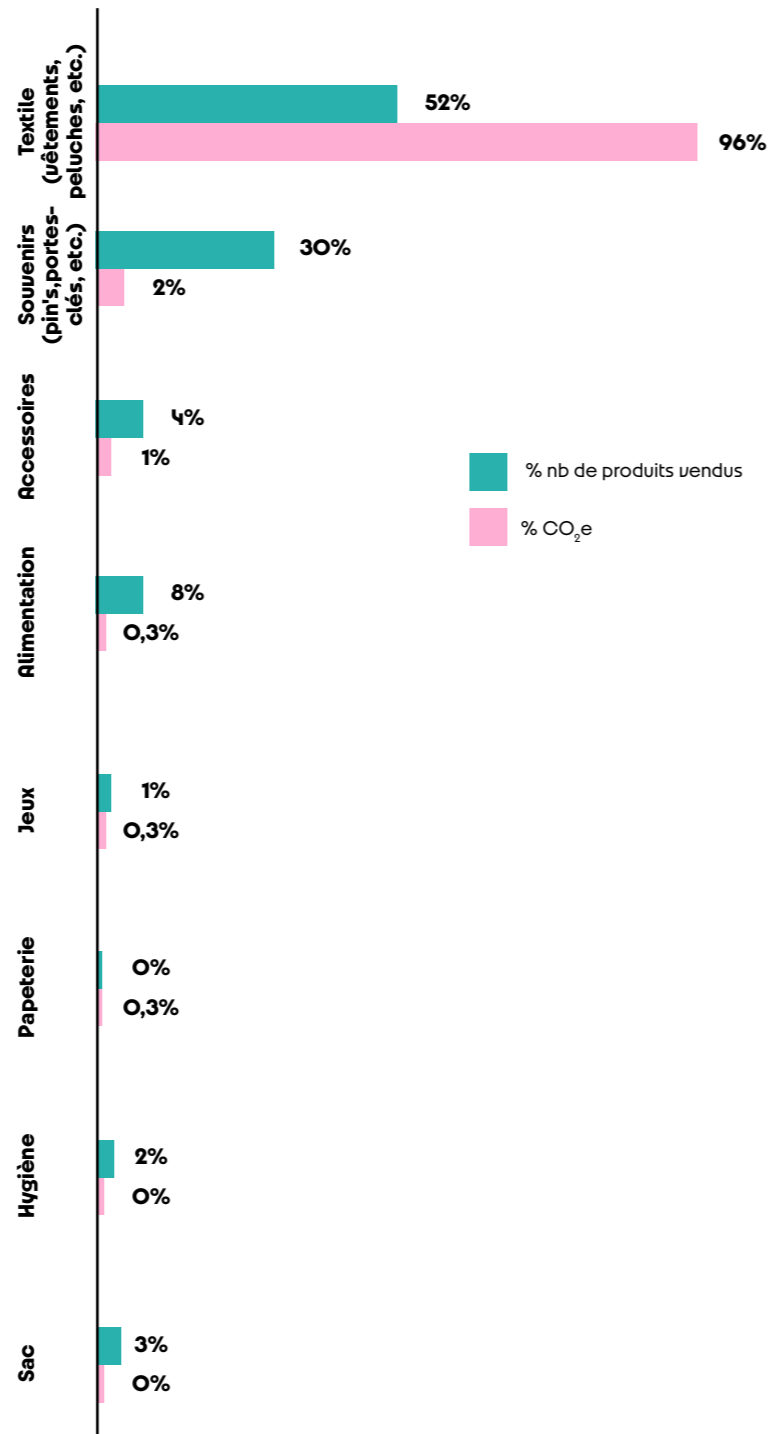
Les facteurs d'émissions mobilisés proviennent tous de la Base Empreinte® de l'ADEME.

LES RÉSULTATS

L'impact du merchandising officiel est évalué à près de 15 743 teqCO₂, soit 1% du bilan carbone des Jeux.

Les produits textiles concentrent plus de 95% des émissions pour environ 52% des unités vendues. A contrario, les souvenirs (magnets, pin's, etc.) ne pèsent que 2% des émissions pour 30% des quantités.

Répartition des émissions carbone liées au merchandising par type d'article



Cela s'explique par l'intensité carbone d'un produit qui peut être très différente en fonction de son poids et des matières premières.

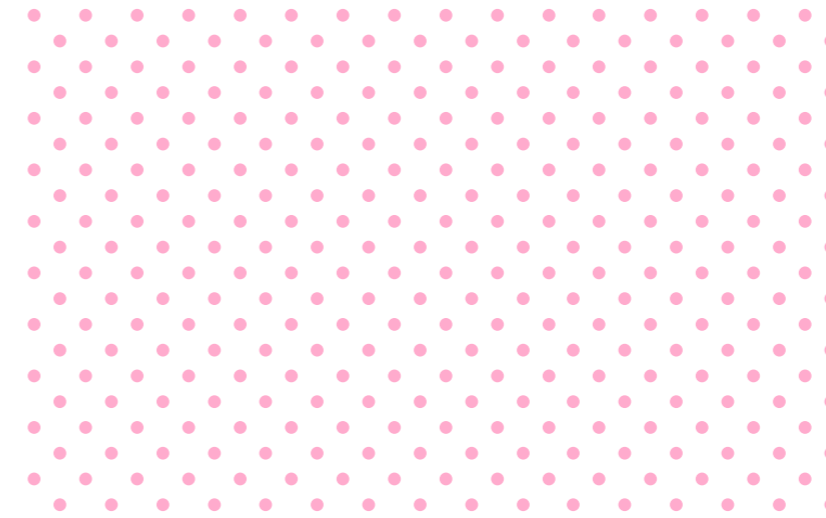
Illustration des facteurs d'émission moyens pour des articles distincts



PRODUITS TEXTILES
4,5 kgCO₂e/unité



SOUVENIRS
0,2 kgCO₂e/unité



LES ACTIONS DE RÉDUCTION

PROGRAMME D'ACCOMPAGNEMENT À L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE POUR LES LICENCIÉS (GAINS NON QUANTIFIÉS)

Paris 2024 était déterminé à mettre à profit l'organisation des Jeux pour encourager ou renforcer les pratiques d'écoconception de ses fournisseurs au-delà de 2024. Le comité d'organisation a ainsi mis en place un programme sur mesure pour fournir aux fabricants de produits licenciés qui le souhaitent, des outils et conseils nécessaires pour qu'ils puissent s'engager dans l'écoconception, appliquer l'affichage environnemental, écoconcevoir leurs emballages et assurer la seconde vie des invendus. Cet accompagnement a compris :

- Une session d'on-boarding sur les sujets environnementaux proposé à tous les fabricants, à laquelle environ 90 % des licenciés arrivés avant 2024 ont participé ;
- La mise à disposition d'outils (guide d'écoconception des emballages, fichier collecte de donnée textile, etc.) ;
- Un suivi individualisé et des mises en relation avec des experts ;
- L'organisation d'ateliers en collaboration avec des experts (ADEME) et des éco-organismes (Citeo, Refashion), pour sensibiliser et apporter leur éclairage sur différentes thématiques environnementales (écoconception des produits et emballages, évaluation et affichage environnemental sur les produits d'habillement, communication environnementale, financement de projets d'écoconception, gestion des stocks et logistique).

Entre 2022 et 2024, une dizaine ateliers ont été déployés auprès de plus de 200 participants, représentant plus de 50 fournisseurs de produits officiels sous licence.

1.10 NOURRITURE ET BOISSONS

LA MÉTHODOLOGIE ET LE PÉRIMÈTRE

La catégorie CIO 1.10 « Nourriture et boissons » comprend les aliments et les boissons destinés à la main-d'œuvre, les athlètes et les médias, livrés à l'intérieur du périmètre des Jeux. Les aliments et les boissons vendus aux spectateurs à l'intérieur du périmètre des sites sont également inclus.

Les repas achetés en dehors du périmètre des Jeux, par exemple dans les restaurants de la ville, ne sont pas inclus. Les petits déjeuners pris dans les hôtels sont inclus dans les catégories 1.17 Hébergement et 3.4 Hébergement (spectateurs, autres).

Les déchets liés à cette catégorie (ex : emballages des aliments) sont comptabilisés dans 1.13 « Gestion des déchets ».

LES PRINCIPALES DONNÉES MOBILISÉES ET LES FACTEURS D'ÉMISSIONS ASSOCIÉS

Des données précises pour chaque type de client ont pu être collectées (grand public, staff, athlètes et arbitres, famille olympique et paralympique, hospitalités, broadcast & médias), à savoir :

- Le nombre de repas ;
- La quantité de gaspillage alimentaire.

Les équipes de Paris 2024 ont mis en place un pilotage carbone précis en mesurant l'impact de chacune des recettes via des bases de données nationales. Le pilotage a été fait au quotidien durant les Jeux en lien avec les partenaires/prestataires, via un outil dédié.

	WORKFORCE	GRAND PUBLIC ET MEDIA	ATHLÈTES	HOSPITALITÉS	TOTAL
INITIALES (2021-FOOD VISION)	3,5 M repas 1 kgCO ₂ e/repas	6,8 M repas 0,5 kgCO ₂ e/repas	2,2 M de repas 2 kgCO ₂ e/repas	500 k repas 3,6 kgCO ₂ e/repas	13 M de repas 13 000 tCO ₂ e soit 1kgCO ₂ e/repas
FINAUX (2024-POST-JEUX)	635 k repas 1 kgCO ₂ e/repas	3,6 M repas 1,4 kgCO ₂ e/repas	1 M de repas 3,6 kgCO ₂ e/repas	423 k repas 2,2 kgCO ₂ e/repas	5,7 M de repas 11 659 tCO ₂ e soit 2,2kgCO ₂ e/repas

3,6 MILLIONS REPAS CONSOMMÉS PAR LE GRAND PUBLIC

1 MILLION DE REPAS CONSOMMÉS DANS LES ATHLÈTES

635 000 REPAS CONSOMMÉS PAR LE STAFF DANS LES SITES DE COMPÉTITIONS

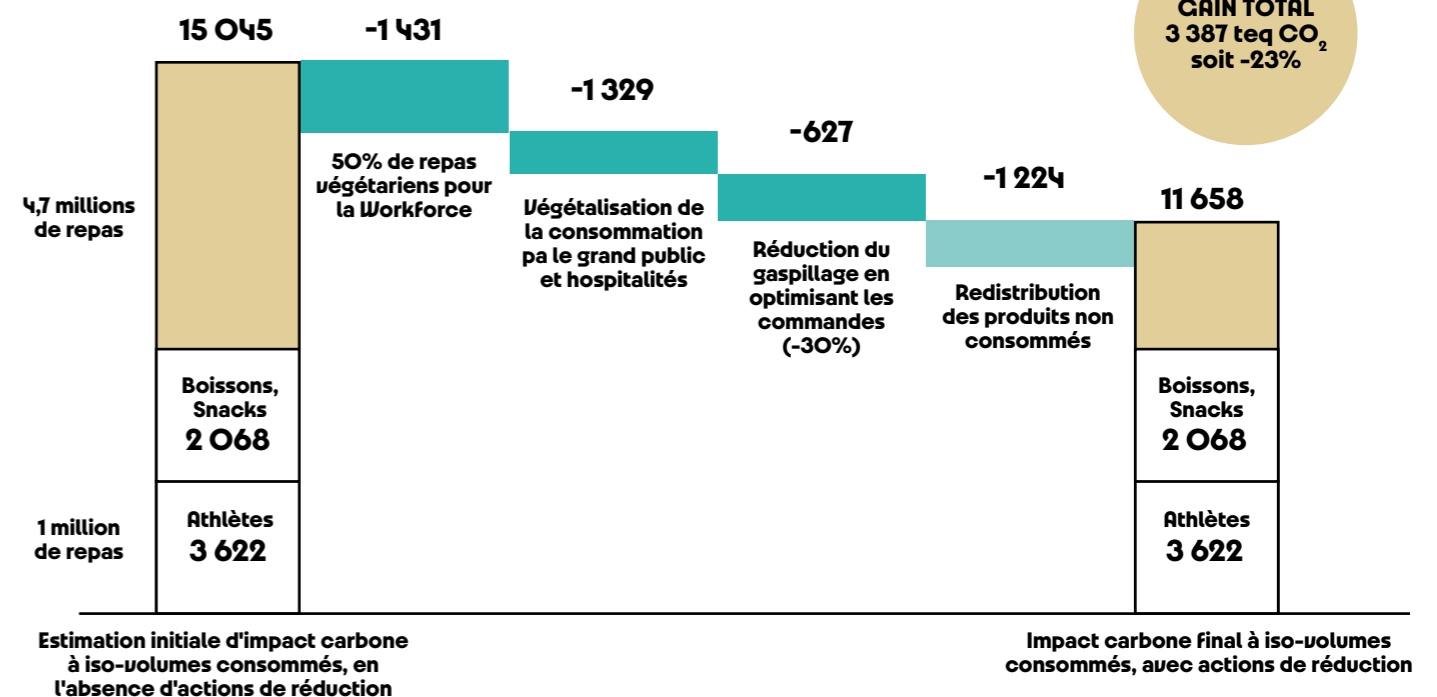
423 000 REPAS CONSOMMÉS POUR LES HOSPITALITÉS
LES FACTEURS D'ÉMISSIONS MOBILISÉS PROVIENNENT TOUS DE LA BASE AGRIBALYSE.

LES RÉSULTATS

L'impact de la catégorie « Nourriture et boissons » est évalué à près de 11 659 teqCO₂, soit 0,7% du bilan carbone des Jeux.

53% de l'impact est lié aux repas consommés sur les sites de compétition, très majoritairement par le grand public.

LES ACTIONS DE RÉDUCTION



Sur l'ensemble des repas servis, l'impact carbone moyen reste similaire à un repas moyen français et ce en considérant qu'une partie des repas ont été servis aux athlètes, dont les émissions moyennes par repas étaient de deux fois supérieures à celles d'un repas moyen français. D'importants efforts de réduction ont donc été entrepris sur les autres populations, avec par exemple l'objectif de 1kg eqCO₂ par repas respecté pour la workforce.

Au total, le bilan carbone de la restauration a été réduit de 23 % à iso-volume de consommation de repas grâce aux actions de réduction mises en place, en comparaison à une estimation de l'impact carbone sans actions de réduction.

La végétalisation de l'alimentation a été un facteur de succès primordial pour y parvenir :

- 40% des « cœur de repas » achetés par le grand public étaient végétariens. Ce ratio de produits végétariens en grand public double le taux de prise moyen sur un événement (20%) et constitue un succès. Il reste toutefois plus faible qu'attendu par Paris 2024, avec une variation importante selon les sites/prestataires. Il faut constater que malgré une communication importante et des recettes inédites pour les Jeux, une partie du grand public continue de se tourner vers les offres carnées.
- Les consommations de repas végétariens ont été très importantes dans les restaurants des collaborateurs, volontaires et prestataires, avec une forte adhésion grâce à une communication importante.

Un travail d'optimisation a été mené sur la définition des volumes de repas, afin d'optimiser la production et de limiter le gaspillage. Les repas non consommés ont été redistribués ce qui constitue un impact induit positif sur le bilan carbone de la restauration (mais cet induit n'est pas comptabilisé dans le bilan carbone des Jeux de Paris 2024, en cohérence avec la méthodologie CIO).

En ne comptant pas les parties « Repas des athlètes » et « Boissons, Snacks » du bilan carbone, sur lesquelles aucune action de réduction de l'impact carbone n'a été évaluée, la réduction du bilan carbone sur les segments « actionnables » est estimée à -36%. Une approche par client permet de mettre en avant les actions et potentiels de réduction pour chacun :

- Workforce : l'objectif de 1 kgCO₂e/repas a été atteint, grâce une végétalisation importante de l'offre.
- Grand public et médias : les produits carnés représentent plus de 45% de l'impact pour seulement 25% des repas vendus.
- Athlète : avec une consommation de protéines animales de 900 grammes / jour, l'impact carbone de l'alimentation des athlètes représente 30% du bilan carbone pour seulement 15% des repas servis.

La variation du nombre de repas par rapport à l'estimation de 2021 est liée à des optimisations et des modifications des modes opérationnels de vente et distribution de repas.

1.11 CÉRÉMONIES

LA MÉTHODOLOGIE ET LE PÉRIMÈTRE

La catégorie CIO « 1.11 Cérémonies » comprend tous les consommables (costumes, scènes, décors, etc.) nécessaires à la réalisation des cérémonies d'ouverture, de clôture des Jeux Olympiques et Paralympiques. L'impact de la cérémonie "La Parade des Champions" qui a eu lieu à Paris à l'issue des Jeux a aussi été estimé.

Conformément à la méthode CIO, la fabrication des médailles est évaluée et comprise dans cette catégorie.

Le principe d'amortissement des émissions a été appliqué dans le cas de la location des équipements. Les taux d'amortissement ont été ajustés entre 0% et 10 % en fonction de la durée d'utilisation et de la durée de vie estimée des équipements. Par exemple, l'impact de la fabrication des tribunes a été amorti selon la règle définie pour les infrastructures temporaires (stocks existants, seconde vie garantie).

Pour le matériel acheté neuf sans seconde vie garantie, ou identifié comme un déchet à l'issue des cérémonies, 100% de son impact a été imputé aux Jeux.

La production des cérémonies d'ouverture des Jeux Olympiques (CER 1) et des Jeux Paralympiques (CER 3) a été assurée par un groupement d'agences. Un autre prestataire a piloté les cérémonies de clôture des Jeux Olympiques (CER 2) et des Jeux Paralympiques (CER 4). Un dispositif de reporting carbone simplifié a été mis en place en collaboration avec ces deux groupements d'agences événementielles.

LES PRINCIPALES DONNÉES MOBILISÉES ET LES FACTEURS D'ÉMISSIONS ASSOCIÉS

Un grand nombre de données ont pu être collectées, essentiellement pour les cérémonies d'ouverture.

Illustration de données principales des deux cérémonies d'ouverture :

- 131 bateaux (dont 22 électriques)
- 6 980 personnel lors des pics de présence
- 1 222 m² de scène
- 12 000 m² de bitumage nécessaire à l'accessibilité de la place de la Concorde

Les données de fonctionnement pour la préparation et les répétitions ont pu être collectées de manière détaillée, ainsi qu'un nombre de repas distribué par catégories de personnes. L'impact des engins de manutention ou du matériel technique a été extrapolé sur la base des cérémonies d'ouverture (hors tribunes, bitumage ou bateaux), en prenant en compte le fait que CER 2 et CER 4 avaient lieu dans un stade.

Les données transmises pour les cérémonies de clôture n'intégraient pas, au moment du calcul du bilan carbone, les consommables liés aux infrastructures, aux équipements techniques, au décor et à la parade. En se basant sur les informations fournies par le prestataire impliqué, appliquées au périmètre d'un stade, il a été estimé que ces éléments représentaient 55 % de l'impact total des cérémonies. Ces données ont été intégrées dans l'évaluation globale des impacts en utilisant un facteur multiplicatif. Aussi, certaines données fournies n'ont pas toujours pu être associées à un facteur d'émission (problème d'unité, etc.), il a alors été estimé par prudence que ces données représentaient 5 % du total des émissions, et ont été intégrées dans les calculs finaux.

FOCUS SUR LES MÉDAILLES REMISES PENDANT LES JEUX AUX ATHLÈTES :

Selon la méthode CIO, les médailles sont comptabilisées dans cette catégorie et leur poids, leur composition et leur nombre dimensionnent leur empreinte carbone. L'impact pris en compte correspond aux matières premières utilisées pour leur fabrication (issues de filière de recyclage) sans impact attribué à l'utilisation du métal provenant de la tour Eiffel. On dénombre au total 5 084 médailles avec une répartition similaire pour chaque matériaux (or, argent, bronze).

La décomposition en poids est présentée ci-dessous :

EN GRAMMES*	Or	Argent	Bronze	Morceaux de la Tour Eiffel
Médaille d'or	11 654	824 760	29 560	30 504
Médaille d'argent		824 760	29 560	30 504
Médaille de bronze		824 760	29 560	30 504
Total	11 654	1 643 284	810 801	91 512

Rappel des facteurs d'émissions des métaux utilisés dans le calcul (source Ecoinvent)

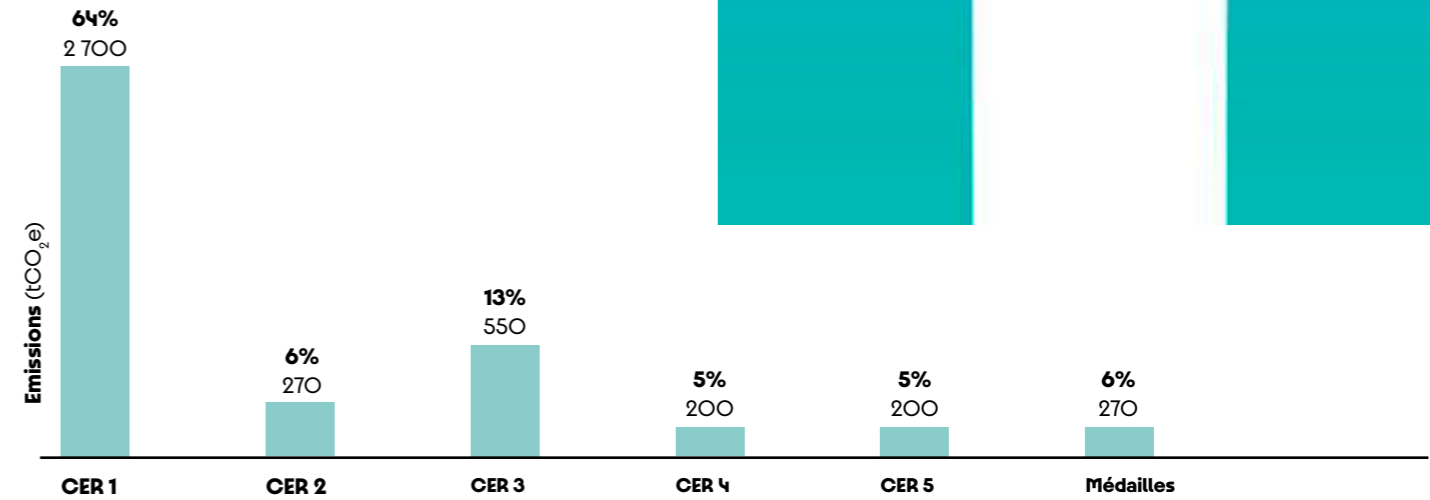
Or : 16 000 kgCO₂e/kg
Argent : 453 kgCO₂e/kg
Bronze : 7 kgCO₂e/kg
Tour Eiffel : 0 kgCO₂e/kg

Les bases de données des facteurs d'émission n'incluent pas les réductions d'émissions associées au recyclage de l'or, de l'argent et du bronze. Une recherche documentaire a permis de conclure que l'utilisation d'or recyclé réduit l'impact de 93 %, celle de l'argent recyclé de 66 % et celle du cuivre de 10 %.

LES RÉSULTATS

Avec un impact estimé à 4 883 teqCO₂, la catégorie CIO « 1.11 Cérémonies » représente une part faible du bilan carbone de Paris 2024, soit moins de 0,3% du bilan carbone total.

Répartition des émissions carbone liées aux cérémonies et aux médailles



Aussi, l'impact est imputable à 55% à la cérémonie d'ouverture des Jeux Olympiques. Les tribunes concentrent plus de 43% des impacts de cette catégorie, avec un impact réparti de façon homogène entre la location et le transport par camion. Les engins techniques représentent le deuxième poste d'impact en raison de leur nombre, du temps de location et de l'utilisation de carburants fossiles.

Enfin, l'impact du bitumage utilisé pour la cérémonie d'ouverture des Jeux Paralympiques (nécessaire à l'accessibilité des défilés des athlètes) a été amorti à 33% selon une hypothèse de réutilisation des matériaux (estimé à 3 fois).

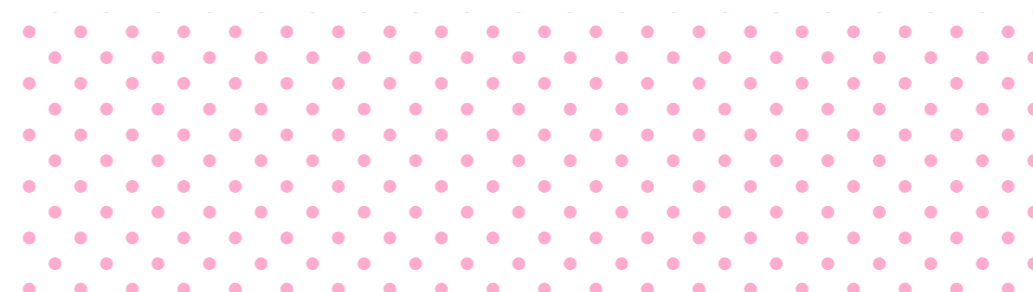
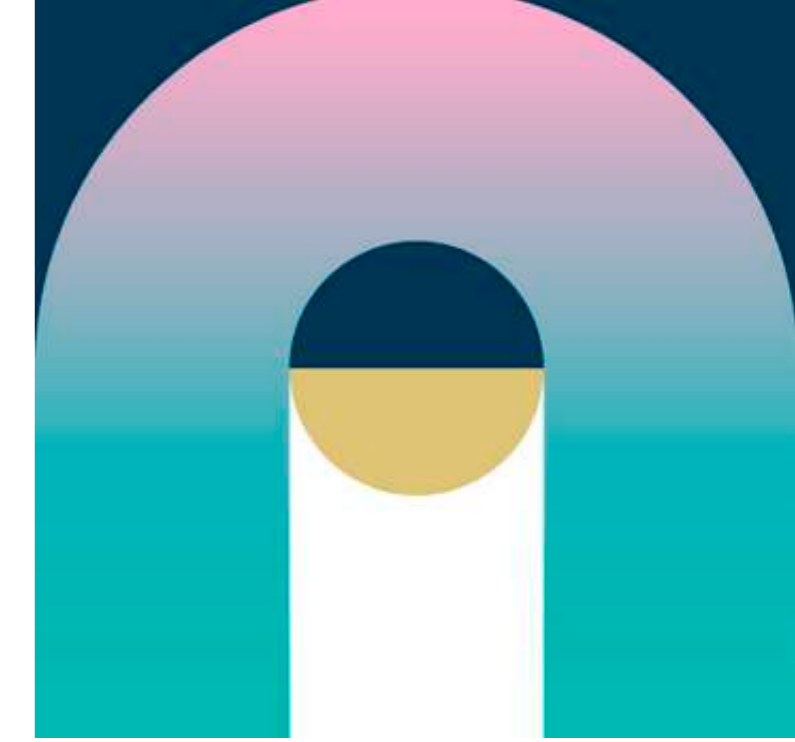
Répartition des émissions carbone par type de médaille

Médaille d'or	Médaille d'argent	Médaille de bronze
83 kgCO ₂ e / médaille Poids : 525g 1,3% d'or 92% d'argent 3,7% de cuivre 3% tour Eiffel	75 kgCO ₂ e / médaille Poids : 525g 92% d'argent 5% de cuivre 3% tour Eiffel	3 kgCO ₂ e / médaille Poids : 455g 97% de cuivre 3% tour Eiffel

La dimension et le lieu de l'événement déterminent le poids carbone de chacune des cérémonies. Le nombre de tribunes installées, le bitumage ou le nombre d'engins mobilisés pour l'installation/la désinstallation sont des facteurs dimensionnants pour une cérémonie réalisée hors d'un stade.

L'impact de la fabrication des 5 084 médailles est quant à lui estimé à 270 teqCO₂ avec un impact des médailles d'or équivalent à 140 kgCO₂e. L'utilisation d'or et d'argent recyclé permet de réduire de 70% l'impact carbone des médailles.

Pour mettre en perspective l'impact des cérémonies, il est intéressant de noter l'impact induit de la fermeture de l'espace aérien pendant plus de 5h lors de la cérémonie d'ouverture des Jeux Olympiques. Si on estime à environ 550 le nombre de vols empêchés par la cérémonie et sans report prévu selon les informations recueillies, cela correspond à environ 20 000 teqCO₂ évitées sur cette seule journée, soit un évitement d'environ 4 fois l'impact carbone total de l'organisation et du déroulement de toutes les quatre cérémonies.



LES ACTIONS DE RÉDUCTION

En raison de son impact plus important et de sa visibilité, Paris 2024 a déployé un certain nombre d'action pour la cérémonie d'ouverture des Jeux Olympiques en travaillant sur 3 grands chantiers.

CAPITALISATION SUR L'EXISTANT : utilisation d'un décor existant avec une cérémonie au cœur de la ville et une flotte de bateaux existante.

RÉDUCTION DES QUANTITÉS PRODUITES

- Éco-conception et réemploi des éléments de décors ;
- Recyclage du béton utilisé pour la cérémonie d'ouverture des Jeux Paralympiques (environ -316 teqCO₂ par rapport à un scénario sans action spécifique de revalorisation).

MOBILISATION DE SOLUTIONS ALTERNATIVES

- Modernisation des bateaux utilisés dans le cadre du programme de financement de l'Etat (22 bateaux passés à l'électrique) ;
- Recours au fret ferroviaire pour les pontons, passerelles et corps-morts (environ -23 teqCO₂) ;
- Utilisation de 80% de groupes électrogènes HVO produit à partir de déchets, d'huiles résiduelles et de graisses, (environ -300 teqCO₂ si 100% des groupes avaient fonctionné au GNR).



1.12 RELAIS DE LA FLAMME

et 3.3 Voyage vers le Relais de la Flamme (spectateurs, autres)

LA MÉTHODOLOGIE ET LE PÉRIMÈTRE

Les relais de la flamme couvrent deux catégories CIO.

La catégorie CIO « 1.12 Relais de la Flamme » se concentre principalement sur le relais de la flamme olympique et paralympique. Cette catégorie comprend le transport de la flamme olympique depuis l'endroit où elle est allumée à l'Ancienne Olympie, le relais de la flamme de 5 à 6 jours à l'intérieur de la Grèce, mené par le Comité olympique hellénique et qui se termine à Athènes où la flamme olympique est remise au Comité d'Organisation, son acheminement d'Athènes vers le pays hôte puis le relais en France.

Le périmètre s'étend également aux déplacements de l'équipe d'organisation du Relais de la Flamme d'une partie du parcours du relais à une autre, la consommation de carburant des véhicules accompagnant le porteur de flambeau (la caravane), le logement, l'hébergement et la restauration de l'équipe principale pendant le relais, le transport des relayeurs de leur domicile au parcours du relais, la production de la torche, ainsi que la consommation et la combustion du combustible pour la flamme de la torche. Une grande partie de la caravane est constituée de véhicules de sponsors, par définition non financés par le Comité d'Organisation mais dont l'impact est pris en compte dans le bilan.

La deuxième catégorie CIO, « 3.3 Voyage vers le Relais de la Flamme (spectateurs, autres) », comprend le transport vers et depuis le parcours du relais de la flamme qui n'est pas financé par le Comité d'Organisation et concerne principalement les spectateurs, mais éventuellement d'autres parties prenantes comme les médias.

LES PRINCIPALES DONNÉES MOBILISÉES ET LES FACTEURS D'ÉMISSIONS ASSOCIÉS

Le transport des spectateurs vers le relais de la flamme a été estimé sur la base de 8 000 000 participants pour le relais OLY et 600 000 pour le relais PARA. Des hypothèses ont été prises sur les moyens de transport et des distances parcourues par les participants avec une répartition moyenne relativement conservatrice de 25% de mobilité active, 10% en navette et 65% en voiture.

Pour l'organisation des Relais, des données réelles ou estimées ont été transmises par le prestataire en charge via l'outil de collecte transmis par Paris 2024.

L'impact des événements dans les villes a été estimé selon un ratio moyen tiré de 2 bilans carbone de sites éphémères précédant les Jeux : Village éphémère du Trocadéro (été 2021) et Village FIFA Fan Expérience (été 2019). En effet, la moyenne de ces deux événements retraduisant bien la dimension des événements et structures qui se sont déroulés dans les villes du relais. Ainsi, un FE moyen de 1,0 kg CO₂e par spectateur a été appliqué à ces événements dans chacun des sites d'étapes.

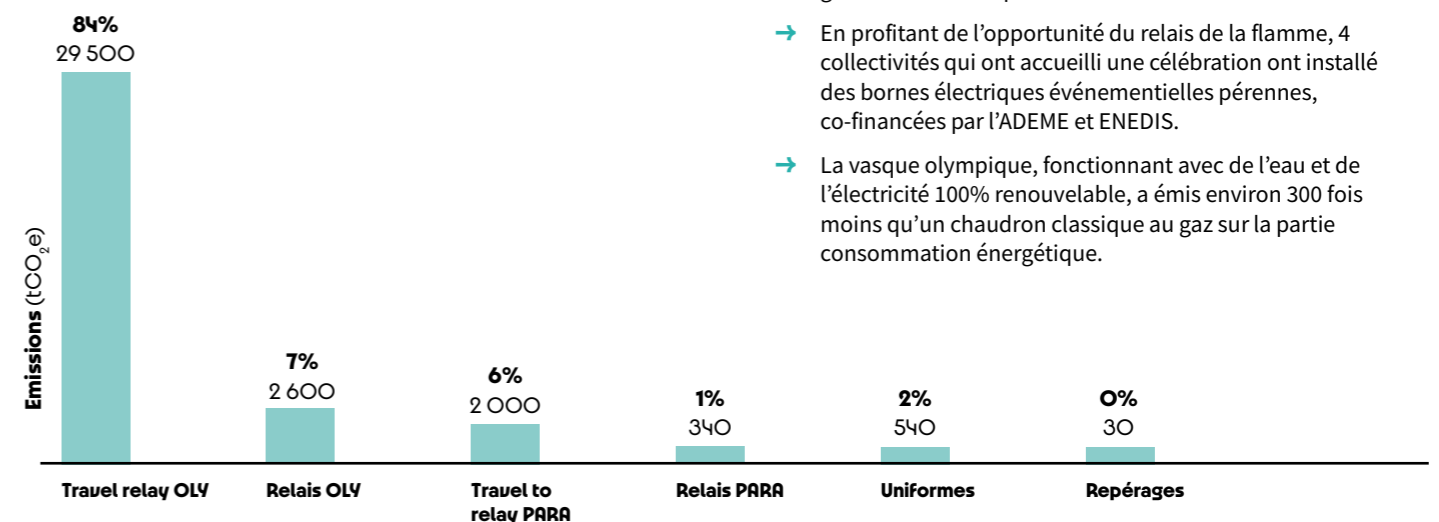
Tableau illustrant les facteurs d'émission utilisés pour cette catégorie

Id facteur d'émissions	Valeur facteur d'émissions	Unité facteur d'émission	Source facteur d'émissions
Voiture particulière - entrée de gamme - véhicule léger - hybride, mild essence	0,1985	kgCO ₂ e/km	Base Carbone
Hôtel moyen	10,04	kgCO ₂ e/nuitée	ADEME - Consommer autrement
Repas - moyen	2,04	kgCO ₂ eq/repas	Base Carbone
TGV - 2019	0,00173	kgCO ₂ eq/passager.km	Base Carbone
Avion passagers/Long courrier, 2018/AVEC trainées	0,15	kgCO ₂ eq/passager.km	Base Carbone ADEME
Avion passagers/Court courrier, 2018/AVEC trainées	0,25	kgCO ₂ eq/passager.km	Base Carbone ADEME
Voilier passagers	0,013	kgCO ₂ eq/passager.km	Sailcoop
Van - 7 personnes	0,05	kgCO ₂ eq/passager.km	ADEME
Camion porteur - marchandises diverses, PTAC 7,5T	0,76	kgCO ₂ eq/passager.km	Base Carbone
Articulé/34 à 40 tonnes/Diesel routier, incorporation 7 % de biodiesel	0,08	kgCO ₂ e/t.km	Base Empreinte
Autobus - CNU	0,122	kgCO ₂ e/passager.km	Base Empreinte
Voiture moyenne/Mixte/2018	0,144	kgCO ₂ e/passager.km	Base Carbone
Goodies - moyen (bobs Coca-Cola)	0,19	kgCO ₂ e/passager.km	Base Carbone
Événementiel_relay Villes de passage	1,03	kgCO ₂ e/personne	Benchmark événementiel
Événementiel relay Marseille	5,57	kgCO ₂ e/personne	Benchmark événementiel
Torche OLY/PARA	1,5	kgCO ₂ e/torche	Analyse de Cycle de vie macro - COJOP

LES RÉSULTATS

La catégorie CIO « 1.12 Relais de la Flamme » est évalué à 3 471 teqCO₂, soit 0,2% du bilan carbone des Jeux. La catégorie CIO, « 3.3 Voyage vers le Relais de la Flamme » est évalué à 31 542 teqCO₂, soit 2% du bilan carbone des Jeux. Ainsi ce sont les déplacements des visiteurs jusqu'au relais qui concentrent la majeure partie des émissions (environ 90%) de l'impact de cette catégorie consolidée.

Répartition des émissions carbone liées au relais de la flamme



LES ACTIONS DE RÉDUCTION

OPTIMISATION GÉOGRAPHIQUE ET LOGISTIQUE :

- Réduction du nombre de villes étapes ;
- Le schéma logistique et le plan d'hébergement ont été réfléchis pour réduire la distance parcourue par le convoi ;
- La production des journées du Relais de la Flamme dans les Outre-Mer a été déléguée au maximum à des agences locales pour réduire les déplacements.

RÉDUCTION DES QUANTITÉS PRODUITES :

- Paris 2024 et BPCE n'ont pas distribué de goodies ni sur le convoi ni sur les sites de célébration. Au total, moins de 1 goodies pour 50 personnes a été distribué. Cela a entraîné une réduction d'environ 1 400 teqCO₂ (en comparaison d'un scénario où 1 goodies par visiteur aurait été distribué).
- Le nombre de torches utilisées a été divisé par 5 par rapport aux précédents Jeux passant de 10 000 à 2 000 en 2024. Cela a été possible grâce au design des torches qui ont été conçues pour être réutilisées car rechargeables, contrairement aux éditions précédentes. Ce travail de réduction combiné à des matériaux bas-carbone et recyclés et l'utilisation de biogaz français (dont l'impact est largement inférieur au gaz) a permis de réduire l'impact de 83% par rapport aux torches utilisées pendant le relais des Jeux de Londres 2012.
- Le convoi engagement de Paris 2024 a été réduit au plus près des besoins opérationnels (une quarantaine de véhicules).
- Moins de 10% de sites de célébration du relais ont utilisé un générateur électrique, grâce au travail rapproché avec les collectivités et les équipes locales d'ENEDIS pour trouver des solutions de raccordement et ainsi faire appel à l'électricité du réseau pour plus de 90% des sites de célébration du relais.

IMPLÉMENTATION DE SOLUTIONS PLUS RESPONSABLES :

- Mise à disposition de 2 voiliers appartenant au Groupe BPCE pour transporter la flamme à la voile depuis la Grèce jusqu'à Marseille et ensuite de la métropole jusqu'à Guadeloupe et Martinique.
- 58 des 64 des sites de célébration ont été opérés grâce au raccordement au réseau et ont ainsi évité l'installation d'un générateur électrique.
- En profitant de l'opportunité du relais de la flamme, 4 collectivités qui ont accueilli une célébration ont installé des bornes électriques événementielles pérennes, co-financées par l'ADEME et ENEDIS.
- La vasque olympique, fonctionnant avec de l'eau et de l'électricité 100% renouvelable, a émis environ 300 fois moins qu'un chaudron classique au gaz sur la partie consommation énergétique.



1.13 GESTION DES DÉCHETS

LA MÉTHODOLOGIE ET LE PÉRIMÈTRE

Cette catégorie CIO comprend le traitement des différentes catégories de déchets et le transport des déchets des sites vers les centres de revalorisation. Des données ont été collectées en amont des Jeux dans le cadre des chantiers ainsi que pour la période Game time

LES PRINCIPALES DONNÉES MOBILISÉES ET LES FACTEURS D'ÉMISSIONS ASSOCIÉS

Pour suivre la gestion des déchets, Paris 2024 a mis en place plusieurs actions :

- En amont des Jeux, dès la phase d'appel d'offres, Paris 2024 s'est assuré - en contractualisant la remontée de données et une obligation de résultat- de pouvoir obtenir des reportings quotidiens des volumes de déchets produits et valorisés de la part des prestataires.
- Des caractérisations ont été menées pour mesurer réellement le taux de déchet valorisable dans les bennes de déchets recyclables en mélange.

Répartition du poids des déchets en phase opérationnelle par type de traitement :

Type	Valeur
Élimination – Énergétique / enfouissement	1357
Méthanisation / Compost	958
Recyclage	1435
Total déchets traités par Paris 2024	3 750
Don alimentaire	300
Tri + collecte bouteilles rPET (Lemontri)	65
Total	4 083

De ce fait, des valeurs moyennes par type de traitement ont été utilisées.

L'impact carbone des déchets lors des chantiers a également été évalué, le tonnage collecté pendant cette phase est de près de 3162t de déchets.

Tableau récapitulatif des facteurs d'émissions utilisés dans cette catégorie

Intitulé du facteur d'émissions	Valeur	Unité	Source
Emballages/Bois Incinération - Impacts	69	kgCO ₂ eq/ tonne de déchets	Base Empreinte® de l'ADEME
DIS/Stockage - Impacts	128		
Ordures ménagères résiduelles/ Fin de vie moyenne - Impacts	386		
Déchets du bâtiment/Déchets non dangereux en mélange (DIB)/Fin de vie moyenne - Impacts	87		
Déchets de cuisine Méthanisation - Impacts	173		
Déchets du bâtiment/Bois de classe B/Fin de vie moyenne - Impacts	122		
Emballages/Plastique rigide PET bouteilles/Recyclage - Impacts	662		
Emballages/Carton/ Recyclage - Impacts	992		
Mix recyclage	735		
FdU, GEMF Huile Benefices de substitution inclus	247		
Déchets du bâtiment/Métaux ferreux/ Fin de vie moyenne - Impacts	938		
Emballages/Verre/ Recyclage - Impacts	639		

Les repas non consommés ont été redistribués ce qui constitue un impact induit positif sur le bilan carbone de la restauration (mais cet induit n'est pas comptabilisé dans le bilan carbone des Jeux de Paris 2024, en cohérence avec la méthodologie CIO), le facteur d'émission associé aux dons alimentaires utilisé est donc nul.

En l'absence de données sur certains types de matière (emballages recyclables), une moyenne pondérée par type de matière a été considérée pour le recyclage. Tous les facteurs d'émission proviennent de la Base Empreinte® de l'ADEME.

Tableau décomposant les types d'impacts par poids de déchets et par allocation de matière

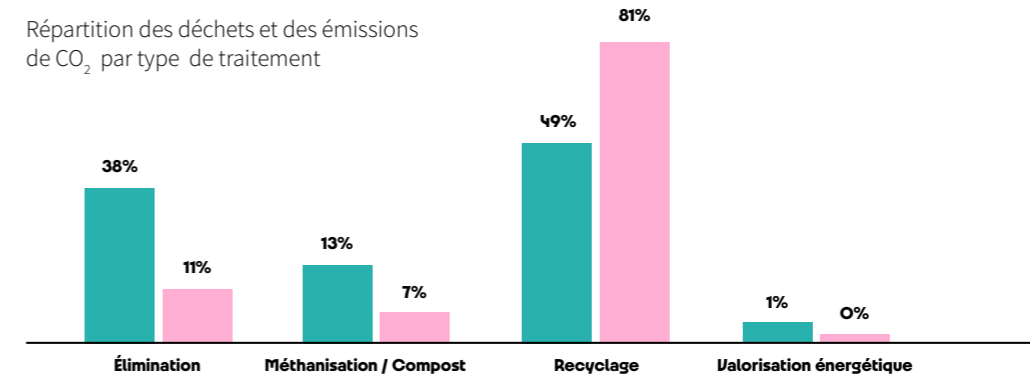
Intitulé du facteur d'émissions	% considéré de matière (estimation d'une iso-répartition)	Valeur en kg CO ₂ eq /tonne de déchets
Emballages/Aluminium/ Recyclage - Impacts	25%	873
Emballages/Verre/ Recyclage - Impacts	25%	639
Emballages/Carton/Fin de vie moyenne filière - Impacts	25%	992
Emballages/Plastique rigide PE bouteilles/Recyclage - Impacts	25%	434
Mix recyclage	25%	735

Il est important de noter que ces émissions sont en valeur absolue et ne prennent pas en compte les émissions évitées par le recyclage. En valeur nette, le recyclage est un moyen de traitement qui permet d'éviter des émissions de CO₂.

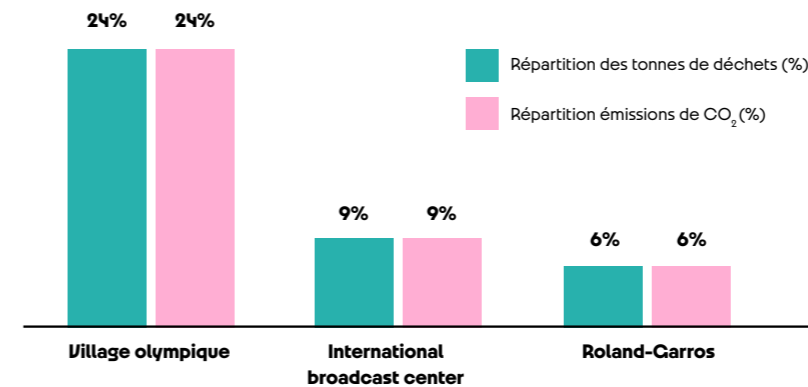
LES RÉSULTATS

L'impact de la gestion des déchets est évalué à 2 010 teqCO₂, soit 0,1% du bilan carbone des Jeux. L'impact carbone lors des chantiers représente 44% de l'impact et 56% sur la période des Jeux.

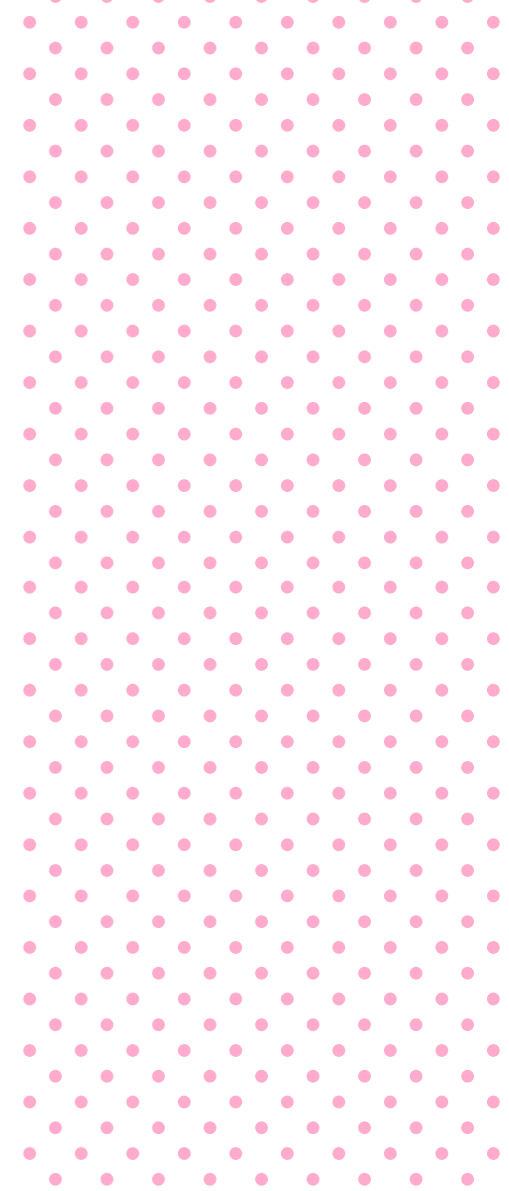
Répartition des déchets et des émissions de CO₂ par type de traitement



Le type de traitement le plus émetteur en valeur absolue est le recyclage mais cela ne prend pas en compte les émissions évitées.



3 sites concentrent près de 40% des impacts carbone liés à la gestion des déchets. On observe que l'impact est corrélé aux tonnages collectés.



1.14 SÉCURITÉ

LA MÉTHODOLOGIE ET LE PÉRIMÈTRE

La catégorie CIO 1.14 « Sécurité » comprend toutes les activités de sécurité sous la responsabilité de Paris 2024. Elle recouvre les opérations et au matériel de sécurité sur le site, tels que les zones de contrôle des véhicules, les zones de contrôle des personnes, la sécurité du périmètre du site, la télévision en circuit fermé, etc.

La sécurisation des Jeux relevait en effet d'un travail collectif et d'un partage clair des responsabilités entre les différents acteurs :

- Le Comité d'Organisation de Paris 2024 se devait de sécuriser l'intérieur des sites de compétition et de non-compétition (Village des athlètes, Cluster des médias, etc.) ;
- L'État était le garant de la sécurité des personnes et des biens dans l'espace public et conservait la possibilité de reprendre totalement la responsabilité en cas de risque majeur.

L'ensemble du matériel de sécurité (scanners, barrières, système de vidéosurveillance) ayant été loué, un ratio d'utilisation pendant les Jeux sur la durée de vie a été appliqué.

Même si la méthodologie CIO ne recommande pas totalement d'intégrer au périmètre l'impact de la mobilisation des agents de l'État (policiers et militaires), une évaluation en ordre de grandeur a été réalisée par Paris 2024 pour les intégrer au bilan carbone des Jeux. Ainsi, l'impact des déplacements des agents pour se rendre en Île-de-France ou à Paris et leurs déplacements journaliers, les déplacements des policiers étrangers venus aux Jeux Olympiques ainsi que les consommations des hélicoptères mobilisés ont été estimés. En revanche, l'impact des militaires supplémentaires venus sur place (hors gendarmes) n'ont pas été intégrés au périmètre.

LES PRINCIPALES DONNÉES MOBILISÉES ET LES FACTEURS D'ÉMISSIONS ASSOCIÉS

Principales données au périmètre habituel de cette catégorie	
Nombre d'agents de sécurité privée	22 000
Nombre de barrières de sécurité (clôtures et barrières basses)	143 km
Nombre d'équipements de sécurité (scanners, portiques détecteurs de métaux, herses mobiles, détecteurs d'explosifs, etc.)	15 000

Complément proposé au périmètre et pris en compte dans le calcul (estimation)	
Nombre de policiers et gendarmes pour les Jeux Olympiques	Jusqu'à 45 000
Nombre de policiers internationaux (hypothèse 50% européens, 50% internationaux)	1 750
Nombre d'hélicoptères mobilisés par jour (estimation)	2

Les impacts carbone de la mobilisation des agents de sécurité privée ont été mesurés en se basant sur les montants facturés auprès des agences et en appliquant un ratio de kgCO₂e/€ de chiffre d'affaires sur la base du bilan carbone public d'une grande entreprise de sécurité privée. L'empreinte carbone des agents de l'État a été mesurée grâce aux FE moyens des typologies de transport (bus, van,...) issus des bases ADEME, ainsi que les émissions attribuables à l'utilisation d'un hélicoptère (ratio moyen tiré de publication de www.adif.aero).

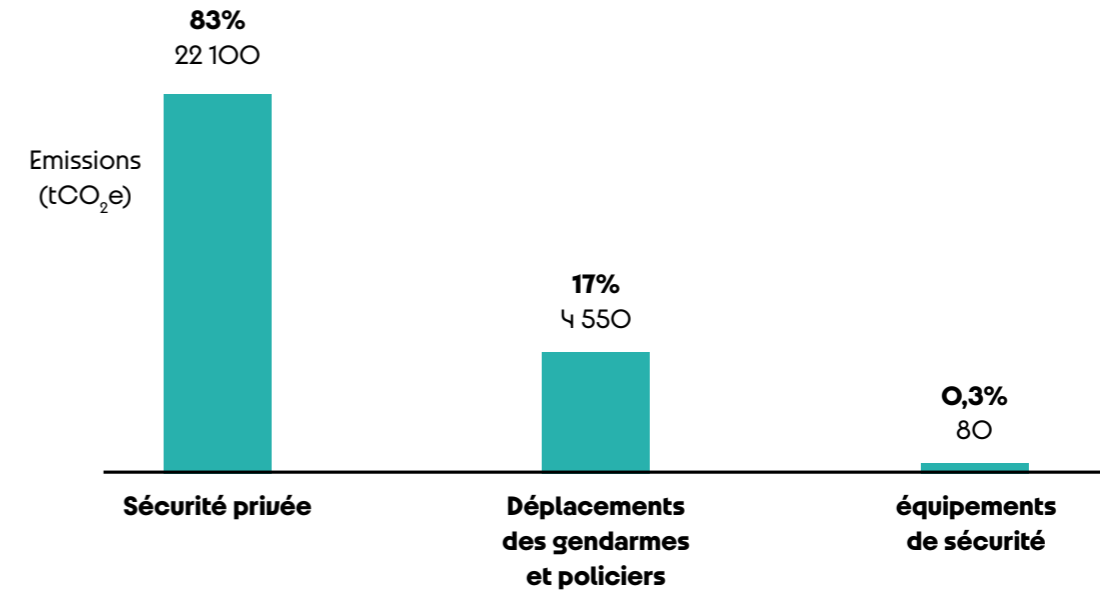
LES RÉSULTATS

La sécurité des Jeux a émis 26 787 teqCO₂, soit 1,7% du bilan carbone total de Paris 2024.

Avec plus de 80% des émissions, c'est l'impact des agences de sécurité privée qui représente la plus grande part de cette catégorie. Les impacts des agents de l'Etat sont évalués à plus de 4 500 teqCO₂, dû pour la plus grande part (93%) aux déplacements pour venir à Paris ainsi que les déplacements quotidiens de ces équipes.

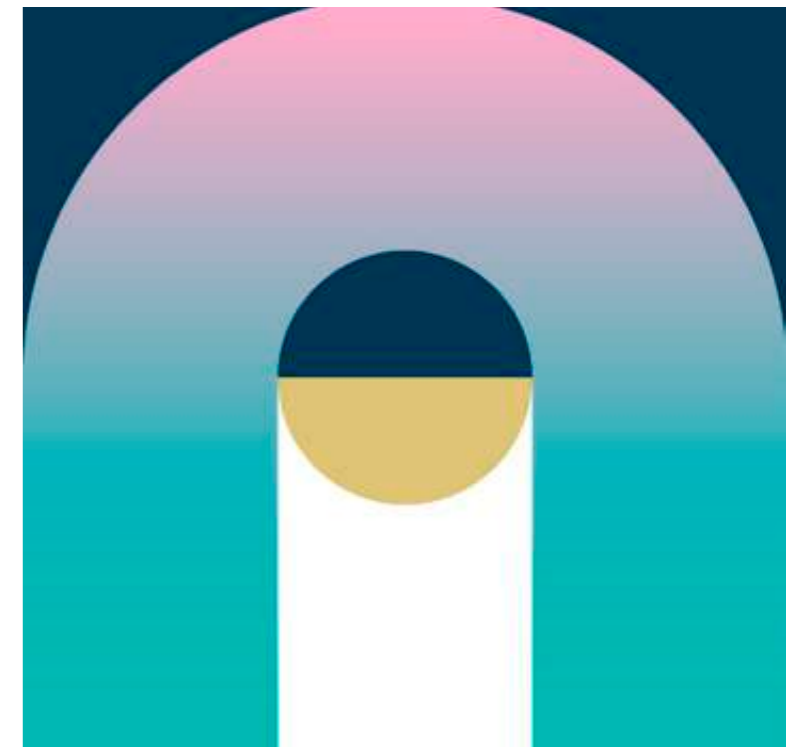
Le faible impact du matériel de sécurité (barrières, serveurs, scanners, etc.) s'explique par l'amortissement appliqué sur chaque type de matériel. En effet, puisqu'il s'agit de matériel de location, un ratio de 29 jours d'utilisation sur une durée de vie moyenne en fonction du matériel a été définie.

Répartition des émissions carbonées liées à la sécurité



LES ACTIONS DE RÉDUCTION

Non quantifiées.



1.15 SERVICES DE TRANSPORT VERS LES SITES

LA MÉTHODOLOGIE ET LE PÉRIMÈTRE

La catégorie CIO 1.15 « Services de transport » vers les sites comprend tous les transports organisés par Paris 2024 dans des véhicules dédiés pour les populations accréditées, pendant les Jeux, entre les sites olympiques et paralympiques. Parmi les groupes utilisant ce service, on trouve les athlètes, le personnel Paris 2024, les volontaires (entre sites), les officiels des fédérations internationales et les médias.

Le Comité d'Organisation des Jeux de Paris 2024 avait la responsabilité du transport pour les accrédités (athlètes, délégations, officiels, employés etc.) entre 44 sites olympiques (dont 32 franciliens) et 20 sites paralympiques (dont 19 franciliens), les sites d'entraînement, les principaux hôtels de la famille olympique et paralympique, les villages olympique et paralympique, les centres des médias, etc.

Les bus du « Transport Connect » (TC) correspondent aux lignes de bus mis en place par Paris 2024 pour assurer ces liaisons.

Les flottes de bus et navettes pour les athlètes (« Transport Athlètes » TA) sont essentiellement liés aux déplacements des bus (hybrides, GNV, à hydrogène) loués à IDF Mobilités pour amener les athlètes sur les sites. La micromobilité au village est aussi incluse mais elle représente un nombre de kilomètres limités avec des modes de transport sobres en carbone (trottinettes électriques, 3 roues).

La flotte de véhicules correspond aux véhicules hydrogène, hybrides, hybrides rechargeables et électriques mis à disposition des différentes populations (membres du CIO et de l'IPC, OBS, CNO/CNP, personnel de Paris 2024, etc.)

Les trajets entre les villes hôtes intègre les déplacements des athlètes, arbitres et membres du CIO vers les villes hôtes, dont le trajet à Tahiti. Une part importante des trajets vers les villes hôtes ont été réalisées en train.

LES PRINCIPALES DONNÉES MOBILISÉES ET LES FACTEURS D'ÉMISSIONS ASSOCIÉS

Exemples de quantités pour les populations concernées :

- **Bus du transport connect : 5 500 000 km**
- **Bus d'Île-de-France Mobilités pour les athlètes : 1 400 000 km**
- **Flotte de véhicules : 2 740 véhicules dont 1 153 électriques, 825 hybrides, 500 hydrogènes, 196 hybrides rechargeables et 66 véhicules techniques seulement disponibles en version thermique (diesel et essence) ; 7 200 000 km parcourus (dont 4 000 000 de km en électrique)**
- **Trajets en train et en avion entre les villes hôtes : 3 000 trajets**

Liste des facteurs d'émissions utilisés pour l'analyse

Intitulé du facteur d'émissions	Valeur	Unité	Source
Bus hydrogène	0,33	kgCO ₂ e / km	Base Empreinte® de L'ADEME
Bus GNV	1,341	kgCO ₂ e / km	Base Empreinte® de L'ADEME
Bus hybride	1,128	kgCO ₂ e / km	Base Empreinte® de L'ADEME
Bus HVO	0,749	kgCO ₂ e / km	Base Empreinte® de L'ADEME
Avion passagers - Court courrier, 2018 - AVEC trainées	0,258	kgCO ₂ e/ passenger.km	Base Empreinte® de L'ADEME
Avion passagers - Long courrier, 2018 - AVEC trainées	0,152	kgCO ₂ e/ passenger.km	Base Empreinte® de L'ADEME
Voiture particulière - Berline - Hydrogène électrolyse mix France décentralisée	0,081	kgCO ₂ e/km	Base Empreinte® de L'ADEME
Voiture particulière - entrée de gamme - véhicule léger - électrique, France continentale, Base Empreinte® de L'ADEME	0,0953	kgCO ₂ e/km	Base Empreinte® de L'ADEME
Voiture particulière/Haut de gamme - Berline/Hybride, Full P2	0,255	kgCO ₂ e/km	Base Empreinte® de L'ADEME
Voiture particulière/Haut de gamme - Berline/Hybride rechargeable, plug in-hybrid, P2 / Prius	0,102	kgCO ₂ e/km	Base Empreinte® de L'ADEME
Voiture/Motorisation essence/2018	0,239	kgCO ₂ e/km	Base Empreinte® de L'ADEME
Voiture/Motorisation gazole/2018	0,227	kgCO ₂ e/km	Base Empreinte® de L'ADEME

LES RÉSULTATS

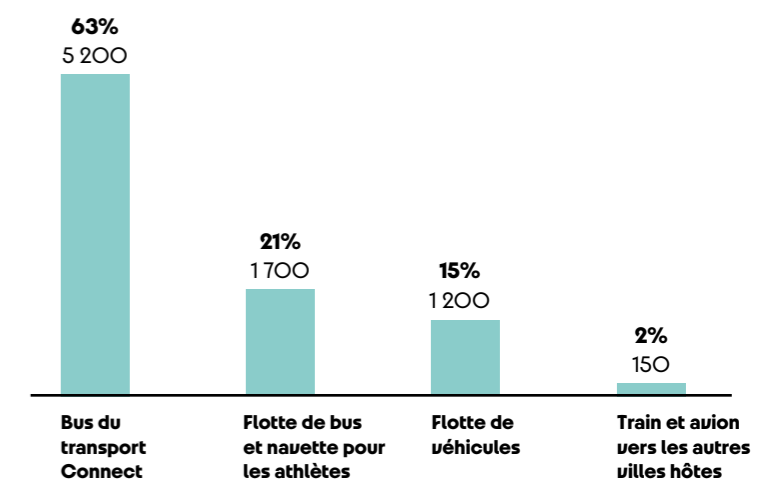
La catégorie CIO 1.15 « Services de transport vers les sites » a émis 8 184 teqCO₂, soit 0,5% du bilan carbone total de Paris 2024.

La majorité des bus utilisés pour le transport des accrédités (hors athlètes) sont des bus Diesel HVO (240 unités et 51% de l'impact du TC). L'utilisation de HVO limite fortement l'impact de ces bus thermiques. Le reste est composé de bus GNV (115 unités et 44% de l'impact du TC) et de bus hybrides (18 unités et 5% de l'impact du TC).

Les impacts des flottes de bus et navettes pour les athlètes sont essentiellement liés aux déplacements des bus (hybrides, GNV, à hydrogène) d'IDF Mobilités pour amener les athlètes sur les sites. La micromobilité au village ne pèse que 14 teqCO₂ grâce à un nombre de kilomètres limités mais aussi des modes de transport plus sobres en carbone (trottinettes électriques, 3 roues, golfettes...).

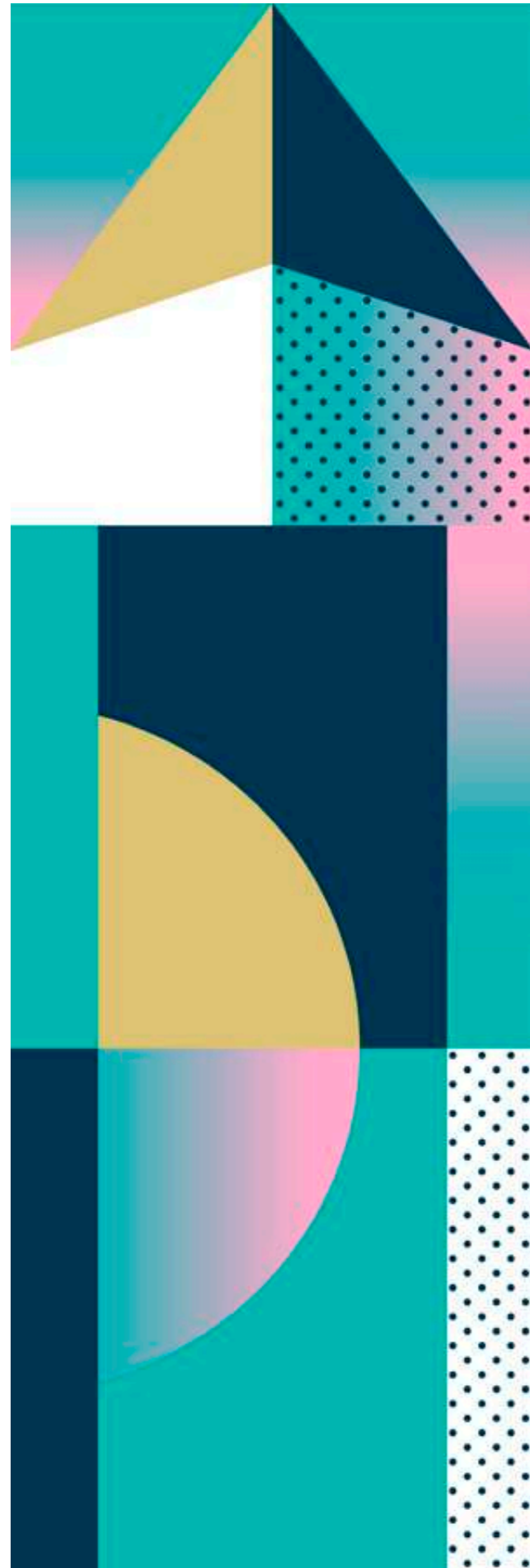
Cette différence d'impact s'explique par le nombre très supérieur d'accrédités par rapport au nombre d'athlètes.

La flotte de véhicules légers de la flotte est électriques, hybrides ou à hydrogène. Si 100% des véhicules avaient fonctionné au diesel, l'impact carbone aurait augmenté de plus de 340 teqCO₂. Pour les trajets entre les villes hôtes, l'utilisation prioritaire du train a contribué à réduire les impacts.



LES ACTIONS DE RÉDUCTION

NB : ces actions de réduction couvrent les catégories 1.15, 1.16 et 3.2 soit tous les déplacements en France



LES PRINCIPALES DONNÉES MOBILISÉES ET LES FACTEURS D'ÉMISSIONS ASSOCIÉS

ÉVITER DES KM : Mettre les épreuves au cœur de la ville a permis d'éviter beaucoup de déplacements grâce à l'installation des sites dans les lieux les plus accessibles possibles en Ile de France, ce qui favorise l'utilisation des transports en commun et limite l'utilisation des voitures individuelles et à l'installation des sites dans les infrastructures déjà existantes en Région (Lille, Marseille, Châteauroux, stades).

S'APPUYER SUR UN RÉSEAU DE TRANSPORT EN COMMUN EXISTANT : réseau très maillé qui permet une desserte facilitée pour tous les sites en Île-de-France. Entre autres, les accrédités étaient incités à se déplacer en transport en commun dans les villes/métropoles accueillant les Jeux via des cartes de transport préchargées distribués lors de la délivrance des accréditations (transport public gratuit pour les accrédités). 3 600 teqCO₂ ont été évitées par l'incitation à l'utilisation des transports en commun.

INCITER FORTEMENT LES MOBILITÉS ACTIVES : Favoriser l'utilisation des modes de déplacements actif (vélo et marche) par le développement de pistes cyclables et la mise en place de parking à vélo surveillés en plus de la localisation centrale de nombreux sites, 320 teqCO₂ ont été évitées.

Au total, 415 km de pistes cyclables permettaient d'accéder aux différents sites de compétition

À l'arrivée sur les sites, 27 000 places de parking à vélo surveillées ont été installées afin de garantir la confiance et inciter les spectateurs à venir à vélo.

METTRE EN PLACE UN RÉSEAU ÉTENDU DE NAVETTES (équivalent au 2ème réseau le plus étendu de France) pour optimiser les transports groupés par rapport à la voiture individuelle

UTILISER 100% DE BUS GNV, HYBRIDES ET HVO, 1 600 TeqCO₂ ÉVITÉES.

METTRE EN PLACE UN TRANSPORT INDIVIDUEL TRÈS OPTIMISÉ : Réduire au strict minimum les transports dédiés et faire le choix de véhicules plus bas carbone, 1 200 teqCO₂ évitées.

AFFICHER L'INFORMATION CO₂ : l'impact carbone de chaque choix de transport était affiché dans l'application utilisée par les accrédités, comme mode d'incitation aux mobilités actives et aux transports en commun.

1.16 TRANSPORT PUBLIC VERS LES SITES

LA MÉTHODOLOGIE ET LE PÉRIMÈTRE

La catégorie CIO 1.16 « Transport public » vers les sites comprend l'utilisation des transports publics par diverses parties prenantes, en particulier par la main-d'œuvre (prestataires, volontaires, médias).

Les déplacements réalisés en amont sont inclus dans les déplacements Visiteurs & Prestataires dans 1.18 « Voyage vers le pays et la ville hôte (avant les Jeux) ».

L'impact des transports pour se rendre sur les sites est fortement corrélé au nombre de personnes par population et au mode de transport utilisé.

Des hypothèses d'utilisation des différents modes de transport ont été prises par catégorie d'accrédités afin d'être au plus proche de la réalité. Le transport pour se rendre sur site est limité à la période des Jeux (26 juillet 2024 - 11 août 2024 et 28 août - 8 septembre 2024).

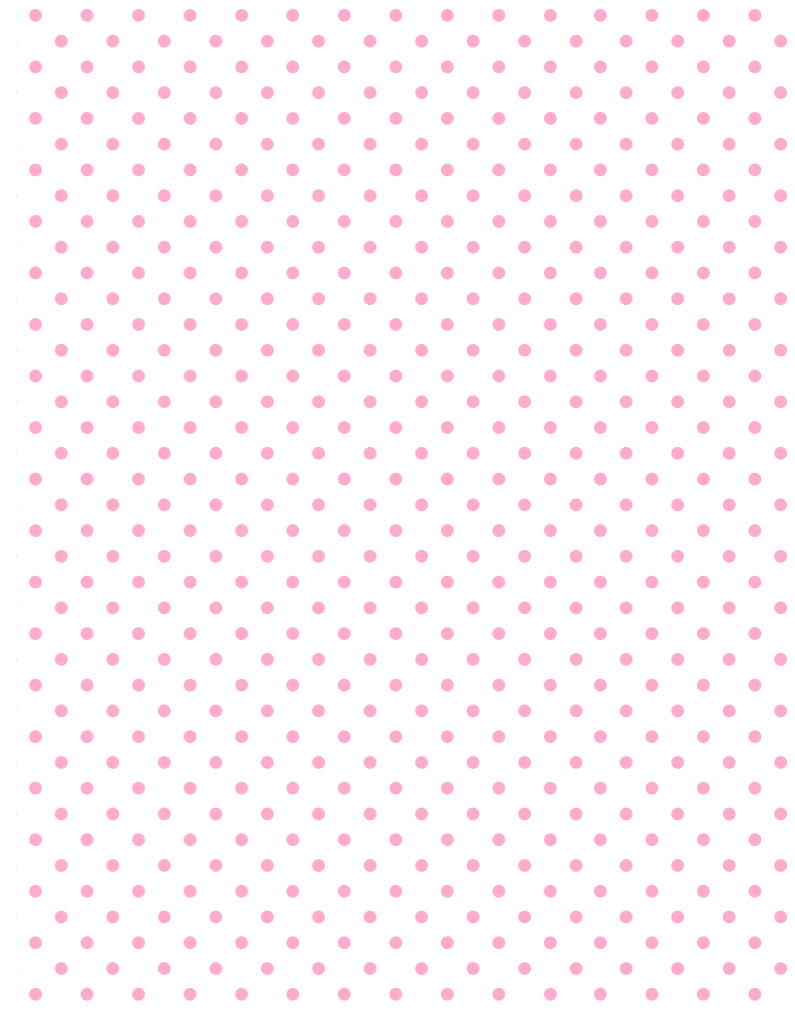
LES PRINCIPALES DONNÉES MOBILISÉES ET LES FACTEURS D'ÉMISSIONS ASSOCIÉS

Tableau récapitulatif des moyens de transports utilisés, les distances parcourues estimées ainsi que les facteurs d'émissions appliqués selon les cas

Moyens de transport	Distance parcourue (aller simple)	Intitulé du facteur d'émissions	Valeur	Unité	Source
Transports publics	12 km	Public transport (métro, RER, tram, bus)	0,03	kgCO ₂ e/passager.km	Base Empreinte® de l'ADEME
Voiture individuelle	30 km	Voiture moyenne/ Mixte/2018	0,14	kgCO ₂ e/passager.km	Base Empreinte® de l'ADEME avec un taux de remplissage de 1,6 personnes par véhicule
Moto	4 km	Moto =< 250 cm3 - Urbain - 2018	0,07	kgCO ₂ e/passager.km	Base Empreinte® de l'ADEME

Parmi les contractors, le personnel de sécurité a été déduit, car ils sont inclus dans les montants de prestation dans 1.14 « Sécurité ».

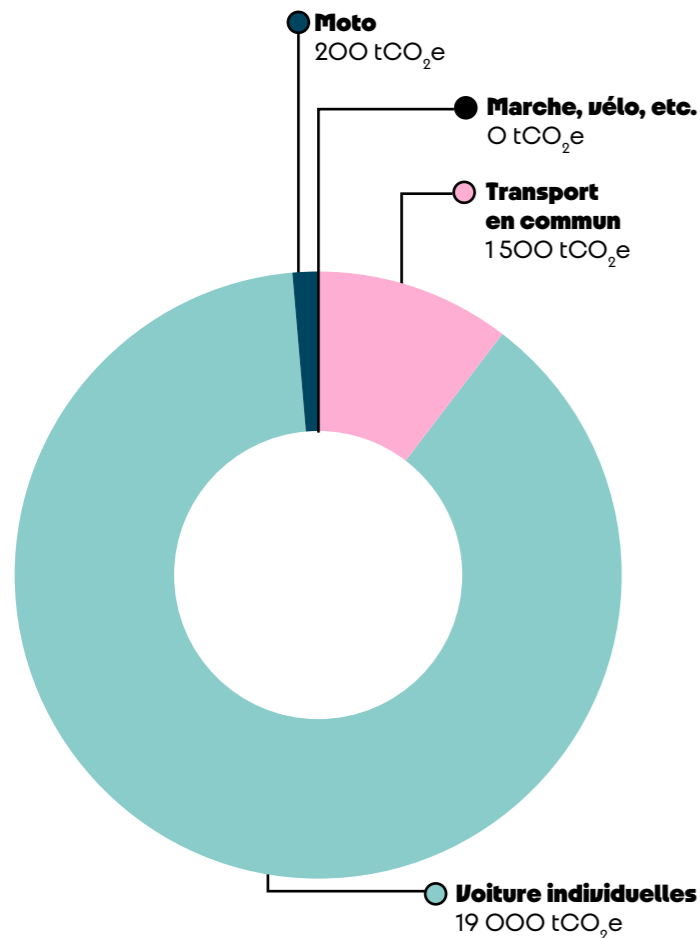
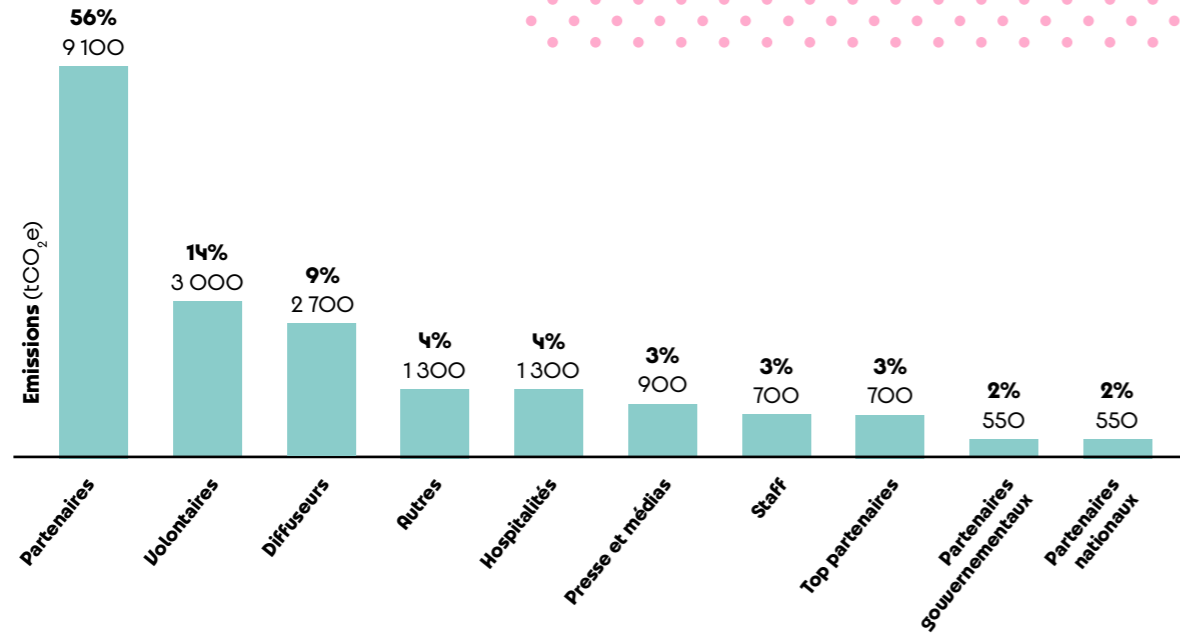
Type de transport	Volontaires	Staff et prestataires	Autres accrédités
Transports en commun	79%	75%	40%
Voiture individuelle	10%	10%	49%
Moto	5,5%	7,5%	7%
Mobilité active (vélo, marche, etc.)	5,5%	7,5%	4%



LES RÉSULTATS

La catégorie CIO 1.16 « Transport public vers les sites » a émis 20 823 teqCO₂, soit 1,3% du bilan carbone total de Paris 2024.

Répartition des émissions carbone liées au transport public vers les sites selon les populations concernées



L'impact des transports pour se rendre sur les sites est fortement corrélé au nombre de personnes par population et au mode de transport utilisé. En termes d'utilisation, la voiture n'est pas le mode de transport privilégié par toutes les populations (peu utilisée par les volontaires, le staff et les prestataires) mais son impact est beaucoup plus important par personne transportée, ce qui en fait l'impact principal de cette catégorie. À l'inverse et plus logiquement, les transports en commun ont permis à autant de personnes de se déplacer que la voiture (dans le périmètre de cette catégorie), mais a un impact beaucoup plus faible.

Ces résultats se basent sur des hypothèses concernant les parts modales par accrédités en l'absence d'enquête auprès de ces populations.

Les horaires ont parfois contraint certaines populations à une utilisation accrue de la voiture.

1.17 HÉBERGEMENT

LA MÉTHODOLOGIE ET LE PÉRIMÈTRE

La catégorie CIO 1.17 « Hébergement » comprend le nombre de nuits passées dans des hôtels qui ont été réservés et financés par Paris 2024 et d'autres acteurs des opérations / de la livraison des Jeux (l'hébergement des membres du CIO, des invités, personnel, etc.). L'hébergement des spectateurs n'est pas inclus ici (voir catégorie 3.4 « Hébergement (spectateurs, autres) »).

LES RÉSULTATS

L'ensemble de l'hébergement de ces populations a émis 2 400 teqCO₂ au total, soit 0,15% du bilan carbone total.

LES PRINCIPALES DONNÉES MOBILISÉES ET LES FACTEURS D'ÉMISSIONS ASSOCIÉS

LES ACTIONS DE RÉDUCTION

Non quantifiées.

Répartition des populations et nombre de nuitées associé

Population	Nombre de nuitées
Athlètes hébergés hors village (canoé, cyclisme, aviron, équitation, foot)	12 800
Familles Olympiques et Paralympiques	97 800
Fédérations (= officiels, responsables technique, , etc.)	72 000
Futurs Comités d'Organisation et Villes candidates	6 100

Pour les employés de Paris 2024, à défaut d'informations plus précises à la date de réalisation du bilan, une estimation de 3 300 nuits a été retenue.

Une répartition par typologie d'hôtels a pu être établie par les personnes en charge de l'hébergement chez Paris 2024 (ACM) pour obtenir un impact plus fin (hôtels 5*, 4*, 3*, résidence, etc.).

Population	Valeur	Unité	Source
Hôtel 5*	17,1	kgCO ₂ e/nuitée	ADEME – Consommer autrement
Hôtel 4*	11,4	kgCO ₂ e/nuitée	ADEME – Consommer autrement
Hôtel 3*	8,47	kgCO ₂ e/nuitée	ADEME – Consommer autrement
Hôtel moyen	8,53	kgCO ₂ e/nuitée	ADEME – Consommer autrement
AirBnb	10,04	kgCO ₂ e/nuitée	ADEME – Consommer autrement

1.18 VOYAGE VERS LE PAYS ET LA VILLE HÔTE (AVANT LES JEUX)

LA MÉTHODOLOGIE ET LE PÉRIMÈTRE

Cette catégorie comprend les voyages nationaux et internationaux financés par Comité d'Organisation et les partenaires et prestataires pendant la préparation des Jeux. Pendant les années de préparation des Jeux, tous les déplacements effectués par le Paris 2024 et les partenaires de réalisation, en relation directe pour les Jeux, sont inclus. Cela inclut également tous les autres voyages financés par Paris 2024.

LES PRINCIPALES DONNÉES MOBILISÉES ET LES FACTEURS D'ÉMISSIONS ASSOCIÉS

Le nombre et les caractéristiques des trajets ont pu être collectés par le reporting Paris 2024 effectué pour la catégorie CIO « Activité du siège social » mais inclus uniquement ici. Les modélisations classiques de répartition de type de transport ont ensuite été appliquées à la provenance ou à la destination des différents parties prenantes analysées.

Au total, cette catégorie concerne environ 90 000 visiteurs sur la période 2018-2024.

Exemples des facteurs d'émissions utilisés selon les types de transports

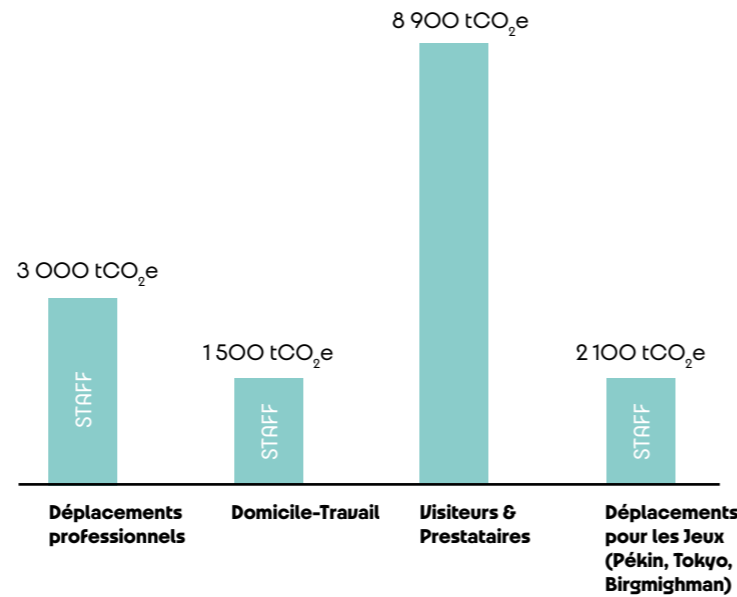
Motorisation moyenne, France continentale, Base Empreinte® de l'ADEME	0,253	kgCO ₂ e/ passager. km
RER, Paris, Base Empreinte® de l'ADEME	0,0057	kgCO ₂ e/ passager. km
Moyenne Européenne Train de Voyageurs (Base Empreinte® de l'ADEME)	0,013	kgCO ₂ e/ passager. km

LES RÉSULTATS

L'impact total de cette catégorie s'élève à 15 519 teqCO₂, soit moins de 1% de l'impact total du bilan carbone.

L'impact des visiteurs et prestataires en amont des Jeux (inclus dans les accrédités durant la période pendant les Jeux) est évalué à près de 8 900 teqCO₂, soit 57% de cette catégorie (par exemple visites des délégations en amont des Jeux, séminaire réunissant les diffuseurs internationaux, etc.). Le reste de l'impact concerne les déplacements du staff (déplacements professionnels, personnels, et pour les Jeux à l'international avant les Jeux).

Les prestataires ont un impact important ici en raison du nombre important de visiteurs sur la durée 2018-2024 avant les Jeux.



LES ACTIONS DE RÉDUCTION

Non quantifiées.

1.19 SITES DE CÉLÉBRATION PARIS 2024

LA MÉTHODOLOGIE ET LE PÉRIMÈTRE

Cette catégorie concerne les sites de célébration du Comité d'Organisation et tout autre événement parallèle organisé par celui-ci dans les villes hôtes. Les événements organisés par les villes hôtes ne sont pas inclus ici, mais dans la catégorie « 3.6 Activités dans la ville ».

Le parc des Champions du Trocadéro est l'unique site géré par Paris 2024 et donc inclus dans cette catégorie.

L'énergie liée au site est incluse dans la catégorie « 1.5 Consommation d'énergie » car les consommations ne sont pas dissociables entre le Parc des Champions et la cérémonie d'ouverture, et la logistique lié à ce site a été comptabilisée dans la catégorie « Logistique ».

LES PRINCIPALES DONNÉES MOBILISÉES ET LES FACTEURS D'ÉMISSIONS ASSOCIÉS

Comme pour les catégories 3.5 « Maison des Comités Olympiques et Paralympiques Nationaux » et 3.6 « Activités dans la ville », n'ayant pas fait l'objet d'une collecte de données précises pour ce site, l'estimation carbone s'appuie surtout sur une analyse d'événements similaires pour lesquels des bilans carbone spécifiques ont été publiés.

Quelques événements relativement similaires ont servi à l'établissement d'une moyenne d'empreinte carbone par site. Ainsi, le Parc des champions a été comparé à des événements tels que, et ce de manière non exhaustive, les Journées Olympiques et Paralympiques, le village FIFA Fan Expérience localisée aux Halles (Paris, été 2019), ou encore l'installation du Village éphémère sur le même site (Parvis du Trocadéro) (Paris, été 2021), ou certains festivals musicaux.

Le nombre de spectateurs constitue le principal facteur déterminant de l'empreinte carbone du Parc des Champions au Trocadéro. Les structures fixes n'ayant pas évolué pendant toute la durée de l'accueil des spectateurs, le ratio carbone ramené par spectateur est cependant relativement faible.

Site	Personnes	Facteur d'émission utilisé (kgCO ₂ e/personne incluant le déplacement des spectateurs)
Parc des Champions	280 000	4,79

LES RÉSULTATS

L'impact estimé de cette catégorie s'élève à 1 341 teqCO₂, soit 0,1% du bilan carbone des Jeux. L'impact des déplacements est limité en raison de la localisation du site très connecté aux transports en commun.

LES ACTIONS DE RÉDUCTION

Non quantifiées.



1.20 GRANDS ÉVÉNEMENTS

LA MÉTHODOLOGIE ET LE PÉRIMÈTRE

La version actuelle de la méthodologie CIO ne comprend pas de catégorie correspondant aux grands événements organisés avant les Jeux, pendant les années de préparation.

Paris 2024 recommande ainsi de créer une catégorie dédiée à ce type d'événements, qui sont à la fois une conséquence directe des jeux et financés par Paris 2024. Ils remplissent ainsi les critères de la méthodologie CIO pour être inclus dans le périmètre de l'empreinte carbone des Jeux (cf. l'arbre de décision destinée à cet effet dans le chapitre 3).

LES PRINCIPALES DONNÉES MOBILISÉES ET LES FACTEURS D'ÉMISSIONS ASSOCIÉS

Les impacts ont été mesurés en mobilisant pour la première fois la maquette de l'outil « Coach Climat Événement » avant sa sortie publique lors de deux événements : la Journée Olympique et la Journée Paralympique 2022. L'outil couvre les postes d'émissions suivants :

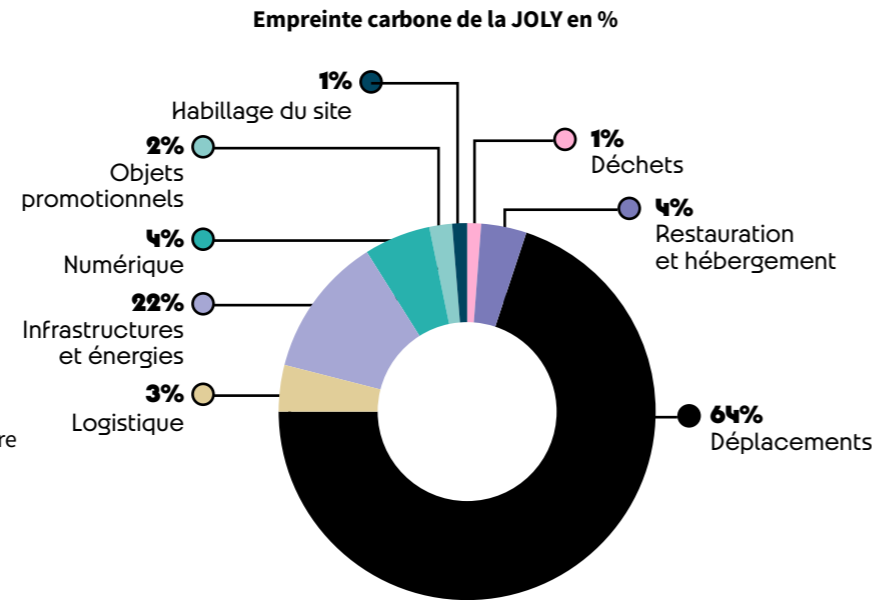
- **Restauration et hébergement** (ex : le nombre et la typologie de repas servis, les nuitées prises en charge pour les organisateurs ou accrédités)
- **Déplacements des spectateurs, des accrédités et des organisateurs**
- **Logistique** (ex : la quantité de matière transportée par mode de transport)
- **Infrastructures et énergies** (ex : les espaces fermés et ouverts mobilisés et chauffés)
- **Déchets** (ex : le nombre de poubelles par type de déchet)
- **Habillage du site** (ex : la mise en place de décors, de revêtement de sol et de signalétique)
- **Objets promotionnels** (ex : la quantité de goodies comme des t-shirts)

23 000 personnes (spectateurs, accrédités et organisateurs) ont participé à la Journée Olympique et 31 000 personnes à la Journée Paralympique en 2022.

LES RÉSULTATS

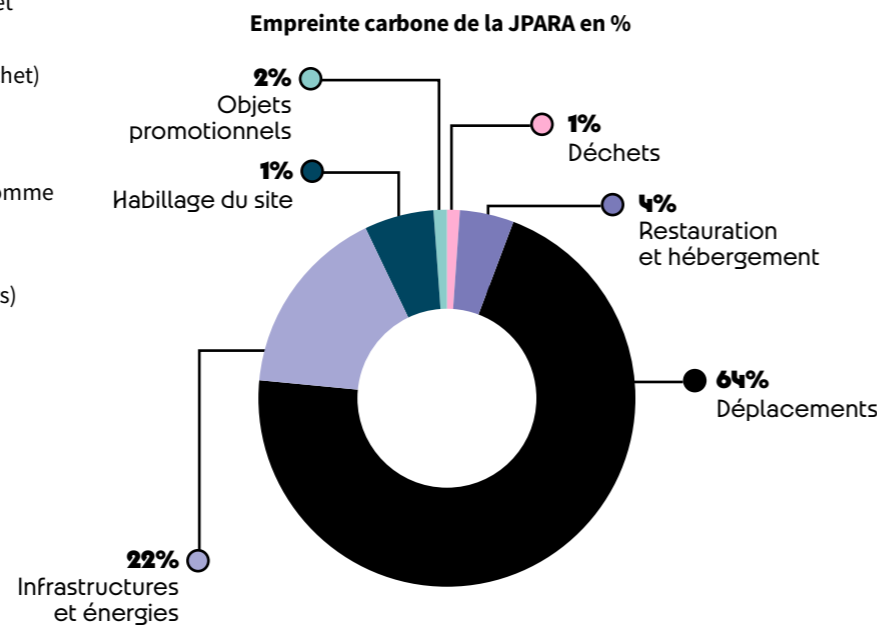
L'impact des Journées Olympique et Paralympique est évalué à 1 057 t_qCO₂, soit moins de 0,01% du bilan carbone total de Paris 2024.

Répartition des émissions carbone liées à la Journée Olympique de 2022, par type d'impact



L'impact total de la Journée Olympique s'élève à 490 t_qCO₂e, soit 21 kgCO₂e par participant.

Répartition des émissions carbone liées à la Journée Paralympique, par type d'impact



L'impact total de la journée Paralympique s'élève à 570 t_qCO₂e, soit 18 kgCO₂e par participant.

2. INFRASTRUCTURES PERMANENTES

LA MÉTHODOLOGIE ET LE PÉRIMÈTRE

Cette catégorie comprend, selon la méthodologie CIO, la construction de sites permanents ainsi que toutes les infrastructures urbaines et de transport connexes spécifiquement requises pour les Jeux, et qui sans les Jeux n'auraient pas autrement été construits et/ou achevés à temps.

La méthodologie CIO invite ainsi à se demander si l'ouvrage est nécessaire pour accueillir les Jeux et s'il a été décidé par les organisateurs et financé par un budget fléché spécifiquement pour les Jeux.

Sur cette base, Paris 2024 a défini son périmètre en intégrant dans son bilan carbone uniquement les ouvrages ou les aménagements liés à une infrastructure ayant un usage indispensable pour les Jeux ou liés à la pratique sportive pendant les Jeux (voir tableau ci-dessous). Les aménagements liés à une amélioration globale des équipements existants qui auraient eu lieu sans les Jeux ou encore les constructions déjà programmées ne sont pas intégrés au périmètre. Enfin, conformément à la méthode CIO, Paris 2024 a comptabilisé 100% de l'impact des constructions dans son bilan carbone, sans amortissement.

Périmètre	Arguments	Détail
À intégrer au périmètre des Jeux	Construction ayant un usage indispensable pour les Jeux	Cette catégorie inclut les constructions non liées à la pratique sportive mais qui ont un rôle central pour le fonctionnement des Jeux et qui n'auraient pas été construites sans les Jeux. Exemples : Village des Athlètes, Village des Médias
	Aménagement lié à une infrastructure indispensable pour les Jeux	Des aménagements urbains ou paysagers ou encore des infrastructures de transport spécifiquement requises pour les Jeux, et qui n'auraient pas autrement été construits et/ou achevés pendant la période des Jeux doivent être intégrés. Exemples : Abords du Village Olympique, Voies olympiques, Enfouissement lignes HT, Terrain des essences
	Construction neuve, aménagement ou rénovation liés à la pratique sportive pendant les Jeux	La construction, l'aménagement ou la rénovation d'infrastructures liées à la pratique sportive seront indispensables au déroulement des Jeux et doivent être intégrés au périmètre. Exemples : Colline d'Elancourt, Piscine d'Aulnay sous Bois, Gymnase Guy Moquet, Marine de Marseille

À exclure du périmètre des Jeux	Amélioration globale des équipements existants qui aurait eu lieu sans les Jeux	Les rénovations peuvent s'apparenter à une amélioration globale de la qualité des équipements qui auraient été réalisées en dehors des Jeux (équipements publics, aménagement urbain etc.), dans une temporalité différente. Afin de garantir la crédibilité de l'exclusion de ces sites dans le périmètre, il peut être pertinent de prouver que l'état des équipements nécessitait dans tous les cas une rénovation. Exemples : Gymnase Max Rousié, Terrains rugby de Marville
	Construction neuve liée à la pratique sportive pendant les Jeux / Equipement programmé et opérationnel avant les Jeux	La construction de l'Arena Porte de la Chapelle est un équipement programmé et opérationnel avant les Jeux et est donc hors du périmètre selon la méthodologie CIO.
	Ouvrage non indispensable pour les Jeux avec un intérêt héritage fortement prédominant / une composante aménagement urbain forte	Certains équipements ou infrastructures (en général des aménagements urbains ou publics) auront une intensité d'usage bien plus importante au-delà des Jeux. Exemples : Croupe scolaire Saint-Denis, Lycée Marcel Cachin, Terrains rugby de Marville, échangeurs Pleyel A86 et Porte de Paris A1, Franchissement A1 du Bourget, etc.
	Ouvrage sans lien avec les Jeux	Certains ouvrages feront l'objet de travaux ou de rénovation mais n'auront pas de lien avec les Jeux. Exemples : Équipements sportifs Le Bourget (tribune)

LES PRINCIPALES DONNÉES MOBILISÉES ET LES FACTEURS D'ÉMISSIONS ASSOCIÉS

La SOLIDEO, établissement public en charge des infrastructures olympiques et paralympiques, a eu la charge de mesurer l'impact carbone de l'ensemble des sites sur lesquels elle est intervenue ce qui permet d'obtenir in fine une vision complète de l'impact carbone des constructions. Les calculs carbone de cette catégorie se sont basés sur différentes méthodologies.

La méthodologie carbone utilisée ici s'appuie sur les principes de l'analyse de cycle de vie (ACV). Aujourd'hui deux normes ISO constituent le socle normatif fondamental de l'ACV :

- NF EN ISO 14040 octobre 2006 – Management environnemental – Analyse du cycle de vie – Principes et cadre ;
- NF EN ISO 14044 octobre 2006 – Management environnemental – Analyse du cycle de vie – Exigences et lignes directrices.

La réalisation d'un bilan carbone est une ACV réalisée sur la base de l'indicateur CO₂ équivalent et permet de quantifier les émissions de GES générés par l'ensemble du cycle de vie d'un bien ou d'un service. Pour le réaliser, les postes d'émissions directes (scope 1) (au sens qu'elles sont directement maîtrisées par l'aménageur) et indirectes (scope 2) sont pris en compte :

- Emissions liées à la construction des bâtiments et espaces publics (prise en compte de la déconstruction des ouvrages existants) ;
- Emissions liées à la consommation d'énergie et d'eau pendant la durée de vie du quartier (bâtiments et espaces publics).

Paris 2024 a considéré 13 lots de composants dans l'ACV :

LES RÉSULTATS

Les constructions et infrastructures permanentes au périmètre de la méthodologie CIO représentent 366 506 teqCO₂, soit 23% du bilan carbone des Jeux.

La construction du Village des athlètes et du Cluster des Médias concentrent à eux seuls 51% des émissions.

1. VRD (Voiries et Réseaux Divers)
2. Fondations et infrastructures
3. Superstructure – Maçonnerie
4. Couverture – Etanchéité – Charpente – Zinguerie
5. Cloisonnement – Doublage – Plafonds suspendus – Menuiseries intérieures
6. Façades et menuiseries extérieures
7. Revêtements des sols, murs et plafonds – Chape – Peintures – Produits de décoration
8. CVC (Chauffage – Ventilation – Refroidissement – Eau chaude sanitaire)
9. Installations sanitaires
10. Réseaux d'énergie (courant fort)
11. Réseaux de communication (courant faible)
12. Appareils élévateurs et autres équipements de transport intérieur
13. Equipement de production locale d'électricité

Les émissions liées à la construction des bâtiments ont été calculées selon deux méthodes :

- Pour les produits de construction (lots 1 à 7), des ratios existants ont été appliqués pour estimer les quantitatifs de produits et matériaux à mettre en œuvre. Ces quantités ont ensuite été associées à des facteurs d'émissions pour définir le budget carbone maximal de chacun des lots ;
- En ce qui concerne les équipements (lot 8 à 12), les bases de données existantes sont trop faiblement alimentées pour utiliser la même méthode. Des valeurs de référence d'émission de carbone issues du référentiel E+C- ont été utilisées telles quelles en pour forfaitiser les seuils carbone de ces lots.

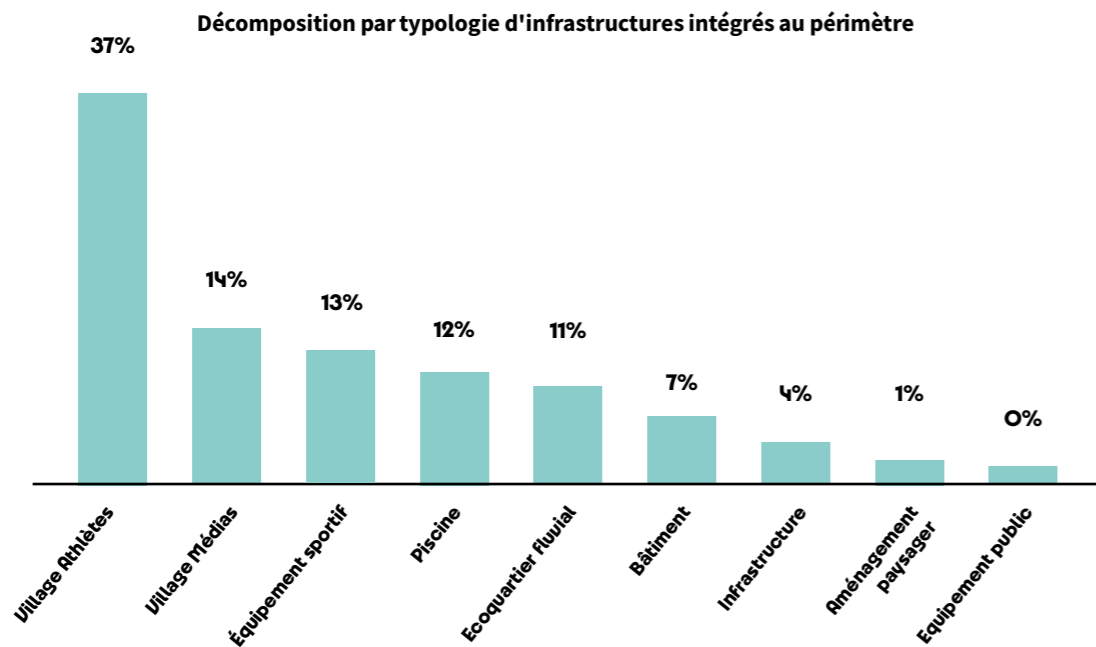
L'impact carbone de la construction ayant été évalué au travers des calculs E+C- et dans le prisme de la future RE2020, la méthodologie retenue a défini la base INIES comme base de données par défaut pour la réalisation des études et des calculs de réception. Cependant, pour limiter le recours à des données environnementales peu représentatives de la réalité des projets, le recours à des configurateurs a été encouragé : Betie pour le béton, Save construction pour l'acier et DE-Bois pour le bois, en particulier pour les lots structurels.

RÉPARTITION DES ÉMISSIONS TOTALES PAR OUVRAGE

En bleu : Construction neuve liée à la pratique sportive pendant les Jeux
 En vert : Rénovation liée à la pratique sportive pendant les Jeux, Aménagement lié à une infrastructure indispensable pour les Jeux ou à la pratique sportive pendant les Jeux

L'impact comptabilisé ici correspond à 82% de l'impact carbone de la SOLIDEO. Les 18% non pris en compte concernent essentiellement des ouvrages qui ont été accélérés en raison des Jeux mais non nécessaires aux besoins opérationnels ou encore de l'aménagement urbain, de la modernisation des équipements, etc.

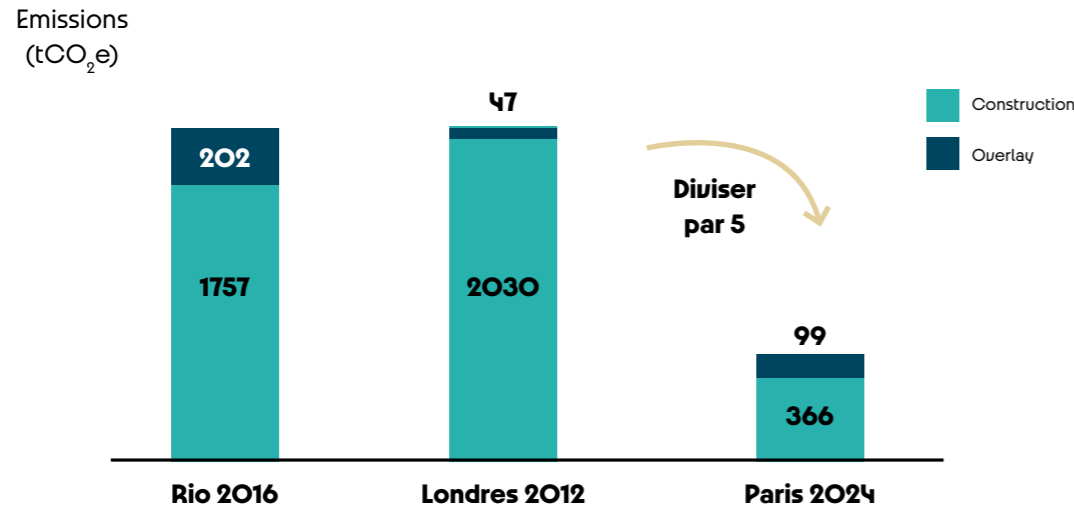
Typologie	Ouvrage	Emissions totales	%
Village Athlètes		136 868	37%
Village Médias		50 161	14%
Equipement sportif	Stade nautique de Vaires sur Marne	14 971	4%
Equipement sportif	Prisme	9 945	3%
Equipement sportif	Stade Yves du Manoir	8 134	2%
Equipement sportif	Marina de Marseille	7 855	2%
Equipement sportif	Stade de France	2 858	1%
Equipement sportif	Roland Garros	2 029	1%
Equipement sportif	Gymnase du Bourget	1 106	0%
Piscine	CAO	20 063	5%
Piscine	Piscine d'Aulnay sous Bois	9 887	3%
Piscine	Piscine d'Aubervilliers	4 267	1%
Piscine	Piscine de Marville	4 263	1%
Piscine	Piscine de Colombes	4 058	1%
Piscine	Piscine Georges Vallerey	2 537	1%
Ecoquartier fluvial	Pichet/Legendre - Lots PA à PE	35 303	10%
Ecoquartier fluvial	Espaces publics - Ecoquartier fluvial	6 587	2%
Bâtiment	Hall 3	10 182	3%
Bâtiment	Grand Palais Nef	9 917	3%
Bâtiment	Enfouissement lignes HT	5 271	1%
Infrastructure	Franchissement ISD	8 367	2%
Infrastructure	Franchissement du CAO	2 310	1%
Infrastructure	Voies olympiques Etat	1 519	0%
Infrastructure	Dragage petit bras de la Seine	850	0%
Infrastructure	Franchissement A1 Le Bourget	675	0%
Infrastructure	Voies olympiques Paris	121	0%
Infrastructure	Voies olympiques PP	110	0%
Aménagement paysager	Colline d'Elancourt	4 782	1%
Aménagement paysager	Terrain des essences	156	0%
Equipement public	Base de la Préfecture de Police	1 356	0%
Total général		366 506	100%



LES ACTIONS DE RÉDUCTION

S'APPUYER SUR LES ÉQUIPEMENTS EXISTANTS ET TEMPORAIRES

Ces différentes actions couplées à un objectif de 95% d'infrastructures ou existantes permettent de diviser par 5 sur cette catégorie les émissions de CO₂e par rapport à la moyenne des précédents Jeux de Rio et de Londres.



CONSTRUIRE BAS CARBONE

Dans le cadre de son ambition d'excellence environnementale, la SOLIDEO a élaboré des prescriptions fortes, notamment en matière de réduction de l'empreinte carbone sur l'ensemble du cycle de vie des bâtiments.

Tous les maîtres d'ouvrage se sont ainsi engagés à limiter fortement l'empreinte carbone liée à la construction des ouvrages pérennes, de même que celle liée à leur utilisation ensuite. Une réussite pour tous, à l'image du Village des Athlètes, dont l'empreinte carbone a été réduite de 30% au m² pour les phases de construction – par rapport au scénario de référence correspondant aux normes actuelles – et 47% en intégrant l'exploitation des bâtiments pendant 50 ans.

Pour répondre à cet objectif, la conception des ouvrages olympiques s'est principalement appuyée sur deux leviers : le recours à des matériaux à faible impact carbone (bois, béton bas-carbone, etc.) et l'économie de matière, notamment grâce à la généralisation de modes constructifs sobres et des procédés de circularité (réemploi des déblais et matériaux issus de la déconstruction, réversibilité des ouvrages).

La stratégie environnementale de la SOLIDEO et les réalisations en la matière sont présentées dans la section 4.2 du rapport.

Une réduction de l'impact carbone de 30% construction

- Cette réduction très importante a été atteinte grâce à de nombreuses actions : l'économie de matériaux, le recours massif au bois, le recours à l'utilisation de béton bas-carbone
- Exemple de gain sur le complexe de façade du Village des Athlètes, - 30% d'impact carbone par rapport à une solution classique : choix de structure bois avec façade ossature bois et isolant biosourcé en laine de bois vs. voiles béton armé et isolation intérieure en laine de verre
- Exemple de gain sur les menuiseries : l'utilisation de bois européen permet une réduction de 80% de l'impact carbone par rapport à des menuiseries en aluminium, de 50% par rapport à des menuiseries en PVC

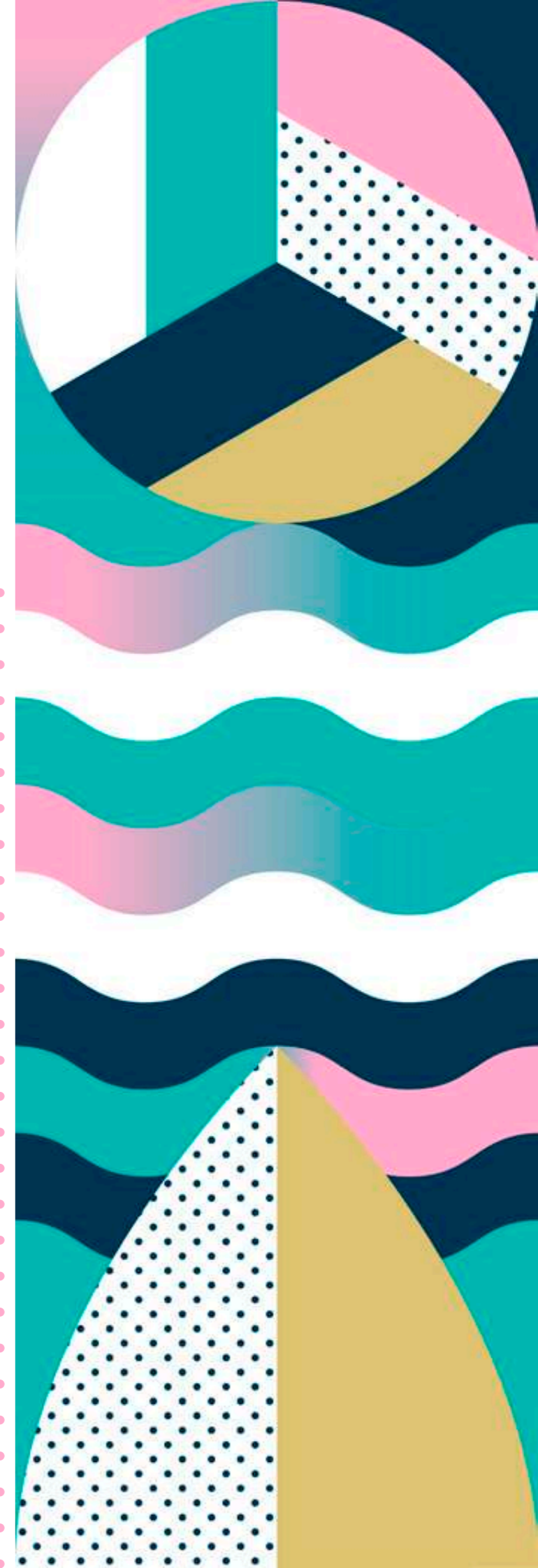
Une réduction de l'impact carbone de 47% sur la vie du bâtiment (hors périmètre du Bilan Carbone de Paris 2024)

- Cette réduction très importante a été notamment atteinte grâce à la performance énergétique des bâtiments (isolation), au recours à la géothermie, aux toitures PV, au choix de ne pas climatiser
- Exemples de gain sur la performance énergétique : le choix d'une isolation répartie et renforcée permet de réduire de 20% les déperditions thermiques
- Exemple de gain sur le réseau de chaleur par géothermie, -29% de consommation énergétique par rapport au réseau de chaleur existant ; -56% par rapport à un raccordement au réseau de gaz

3.1 UNIFORMES

La catégorie CIO 3.1 « Uniformes » comprend en compte tous les uniformes associés aux Jeux mais qui ne sont pas financés par le Comité d'Organisation et les partenaires. Cela comprend notamment les uniformes des CNO et CNP, des officiels et du personnel de sécurité.

Cette catégorie a été décrite avec la catégorie CIO 1.8 « Uniformes ».



3.2 VOYAGE VERS LE PAYS HÔTE ET LES SITES DE COMPÉTITION (SPECTATEURS, AUTRES)

LA MÉTHODOLOGIE ET LE PÉRIMÈTRE

Cette catégorie comprend :

- le déplacement de l'ensemble des spectateurs résidents en dehors de la région hôte pour se rendre dans les villes hôtes. Elle comprend aussi pour ce type de spectateurs leurs déplacements pour se rendre de leur logement aux sites de compétitions.
- le déplacement des spectateurs résidents à l'année dans les villes hôtes pour se rendre de leur logement aux sites de compétitions.
- Une partie du personnel accrédité a aussi participé aux Jeux comme spectateur. Afin d'éviter un double compte, ces accrédités sont exclus des spectateurs et comptabilisés séparément afin de pouvoir réaliser des analyses spécifiques et complètes sur ces populations. Le déplacement vers les sites de compétitions des accrédités n'est pas inclus dans cette catégorie mais dans la catégorie (1.16 « Public transport to venues »).
- Les spectateurs présents en tribunes pour les cérémonies sont inclus dans les analyses de la billetterie.
- Une part de spectateurs sans billet pour assister à certaines compétitions a été intégrée et comprend exclusivement un public considéré comme français et local ou en tout cas pas venu de l'étranger pour ces seules occasions (présent autour du Marathon pour Tous, de la vasque et des épreuves de Cyclisme sur route). Le déplacement local d'autres spectateurs considérés comme « sans billet » a été intégré dans d'autres catégories (catégories « 1.19 », « 3.5 », « 3.6 »).
- La méthodologie de calcul du nombre de spectateurs uniques est à la base la même que pour les Jeux précédents, c'est-à-dire qu'elle se base sur le nombre de billets effectivement utilisés et le nombre moyen de billets par spectateur. Pour ce dernier indicateur, une amélioration a été apportée grâce aux résultats d'une enquête en ligne réalisé par l'Etat auprès des spectateurs des Jeux via un lien envoyé par Paris 2024 à sa base de données clients. Riche de plus de 100 000 réponses, les informations ont permis une analyse avec des facteurs spécifiques par pays.

L'analyse des déplacements a été réalisée à l'échelle du pays, avec des distances parcourues adaptées. Par simplification de lecture et d'analyse, les résultats suivants sont présentés en 7 catégories :

- Paris et villes hôtes ;
- Île-de-France et régions hôtes ;
- Reste de la France ;
- Europe proche (qui inclus les pays suivants : Belgique, Luxembourg, Pays-Bas, Royaume-Uni, Suisse, Andorre, Allemagne) ;
- Reste de l'Europe ;
- Internationaux moyen-courrier ;
- Internationaux long-courrier.

LES PRINCIPALES DONNÉES MOBILISÉES ET LES FACTEURS D'ÉMISSIONS ASSOCIÉS

- Le nombre de spectateurs uniques a été calculé grâce au nombre de billets scannés total, fourni par la billetterie centralisée, et au nombre moyen de billets par spectateur. Le nombre de billet moyen par spectateurs a été établi grâce à une enquête réalisée auprès de 110 000 spectateurs avec une analyse par pays, afin de garder une finesse de données la plus précise possible.
- Les accrédités qui se rendent aussi à des épreuves en tant que spectateurs, ont été estimés à 118 000 (sur un total de 256 000 accrédités). Ces accrédités sont donc soustraits de l'analyse des spectateurs.
- Le nombre de spectateurs sans billet a été estimé à environ 700 000 pour le calcul -sans doublon- des déplacements liés à cette catégorie.

Répartition des spectateurs et des billets par région de provenance :

Région de provenance	Nombre de spectateurs uniques	Proportions nombre de spectateurs uniques	Nombre de billets scannés	Proportions nombre de billets
Paris et villes hôtes	396 368	14,6%	1 558 828	14,6%
Île-de-France et régions hôtes (hors villes hôtes)	617 433	22,8%	2 428 229	22,8%
France (hors régions et villes hôtes)	950 691	35,1%	3 098 525	29,0%
soit total France	1 964 492	72,4%	7 085 582	66,4%
Europe proche	424 622	15,7%	1 741 256	16,3%
Reste de l'Europe	105 982	3,9%	552 594	5,2%
soit total Europe	530 604	19,6%	2 293 850	21,5%
International - Moyen courrier	9 187	0,3%	61 744	0,6%
International - Long courrier	207 615	7,7%	1 229 206	11,5%
soit total reste du monde	216 802	8,0%	1 290 950	12,1%
TOTAL	2 711 898		10 670 382	

*Ce total exclus les accrédités en double compte.

Part modale des spectateurs pour se rendre sur les sites de compétitions :

- Pour réaliser les déplacements depuis leur logement jusqu'aux sites de compétitions, les spectateurs ont utilisés à 51% les transports en commun (train, métro, tramway ou RER), à 13% la voiture individuelle ou un deux-roues, à 11% le bus ou les navettes Paris 2024, et à 25% des modes de transports décarbonés (marche, vélo, etc.). Ces données sont basées sur une enquête en ligne réalisée auprès des spectateurs (Enquête CGDD/EY, sur 110 000 spectateurs) pour les interroger sur leur mode de transport. Une enquête dédiée à l'usage du vélo a été réalisée en complément et permet de corréliser ces résultats.
- Pour réaliser les déplacements depuis la région de provenance, voici la répartition du mode de transport des spectateurs appliquée (source : Enquête terrain réalisée pendant les Jeux).

Moyen de transport utilisé pour se rendre dans les villes hôtes en fonction de la région de provenance

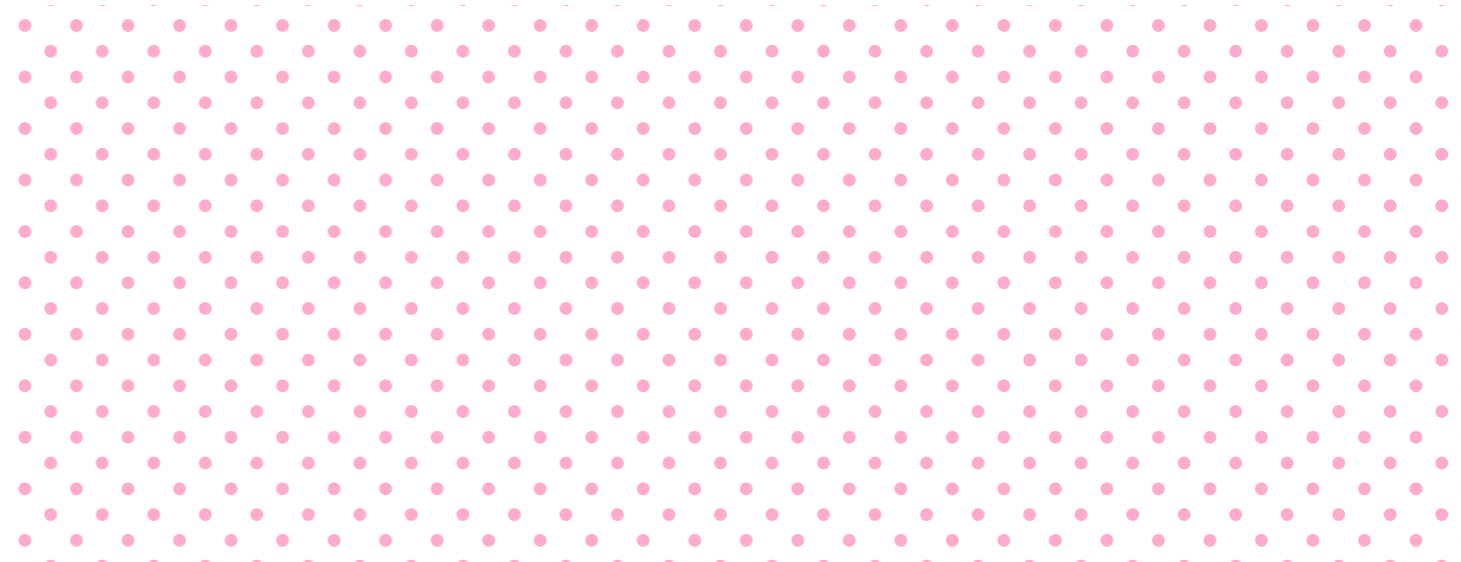
Mode de transport	Train/ Transports en commun	Voiture	Avion	Covoiturage
France (hors régions et villes hôtes)	58%	14%	5%	19%
Europe proche	33%	8%	24%	15%
Rest de l'Europe	0%	24%	30%	9%
International - Moyen courrier	0%	0%	100%	0%
International - Long courrier	0%	0%	100%	0%

Facteurs d'émissions utilisés :

- Pour les déplacements en voiture, un FE de voiture moyenne a été utilisé, avec l'hypothèse de remplissage moyen de l'ADEME de 1,6 personne par véhicule.
- Pour les déplacements spécifiés avec du covoiturage, une hypothèse de 3 personnes par véhicules a été prise.
- Pour le secteur aérien, les FE de l'ADEME ont été privilégiés par rapport à ceux de DEFRA car l'ADEME est une source de données fiable reconnue internationalement qui fournit des FE de l'aviation incluant les traînées. Les FE DEFRA peuvent être utilisés pour des trajets en avion dans d'autres postes lorsque le détail de la classe est connu.

Liste des facteurs d'émissions utilisés selon les différents types de transports

Intitulé du facteur d'émissions	Valeur	Unité	Source
Transports publics	0,028	kgCO ₂ e/passenger.km	Base Empreinte® de l'ADEME
Train	0,004	kgCO ₂ e/passenger.km	Base Empreinte® de l'ADEME
Voiture individuelle	0,144	kgCO ₂ e/passenger.km	Base Empreinte® de l'ADEME
Voiture individuelle avec covoiturage	0,077	kgCO ₂ e/passenger.km	Base Empreinte® de l'ADEME
Autocar	0,03	kgCO ₂ e/passenger.km	Base Empreinte® de l'ADEME

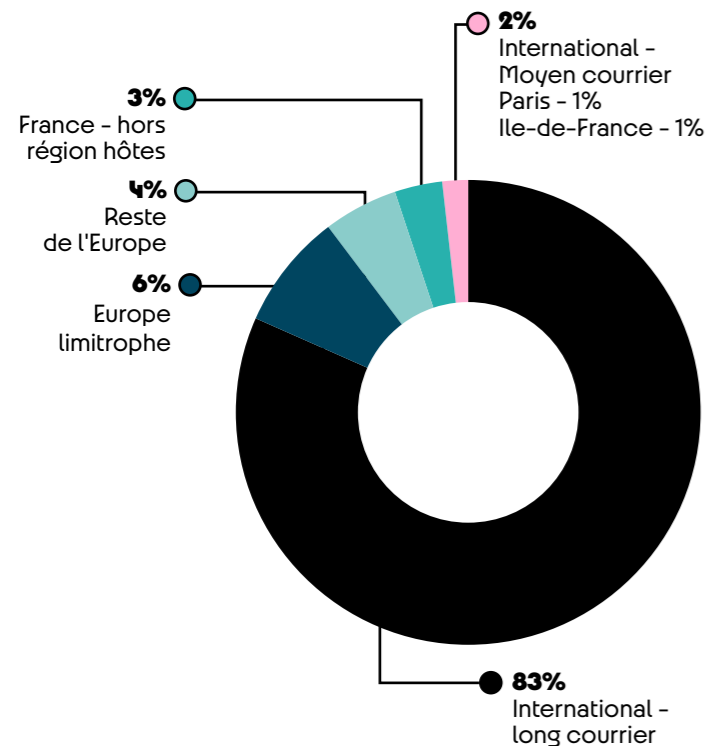


LES RÉSULTATS

Déplacement des spectateurs vers les villes hôtes

- L'impact des spectateurs pour se rendre dans les villes hôtes (spectateurs étrangers et Français, y/c accrédités) est de 627 900 teqCO₂, soit presque 40% du bilan carbone des Jeux. Ces émissions n'incluent pas les déplacements des résidents des villes et régions hôtes, car ils sont déjà sur place.
- C'est le 1^{er} poste d'émissions des Jeux en raison des distances très importantes parcourues par les spectateurs internationaux et du recours obligatoire à l'avion pour de nombreuses provenances lointaines.
- Les Français n'habitant pas dans une ville hôte représentent presque 58% des spectateurs réalisant un trajet pour se rendre dans les villes hôtes, pour 4,1% de l'impact de cette catégorie.
- À l'inverse, les spectateurs internationaux long-courriers représentent uniquement 7,7% des spectateurs pour 83% de l'impact de cette catégorie.

Répartition de l'impact des déplacements pour venir en France en fonction de la région de provenance



Les spectateurs en provenance de six pays extra-européens concentrent à eux seuls presque 70% de l'impact des déplacements des spectateurs (facteurs combinés de nombre de spectateurs, distance, moyen de transport, etc.)

Etats-Unis	43%
Australie	8%
Brésil	6%
Mexique	4%
Canada	4%
Japon	4%

FOCUS SUR LES SPECTATEURS INTERNATIONAUX

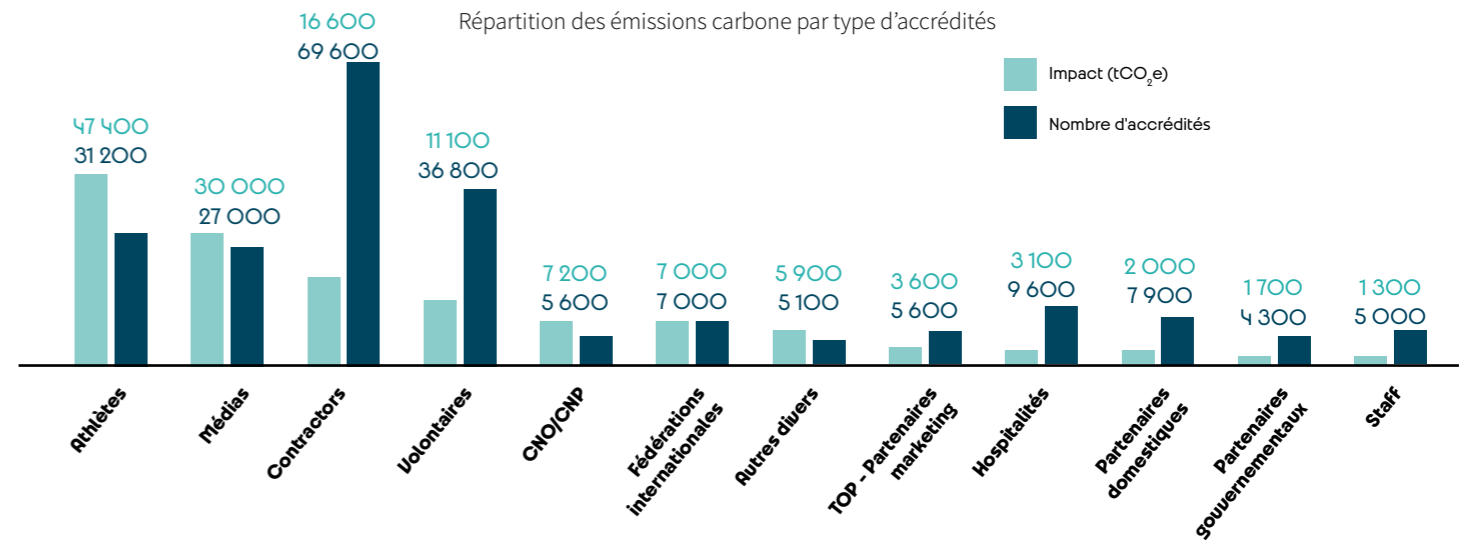
- Les spectateurs internationaux, malgré leur nombre restreint, parcourent des distances très importantes, ce qui rend leur trajet pour Paris beaucoup plus émetteur que celui d'un français.
- Les européens et les internationaux (moyen-courrier) ont un impact limité car ils sont relativement peu nombreux.

DÉPLACEMENT DES ACCRÉDITÉS VERS LES VILLES HÔTES

Les populations accréditées incluses :

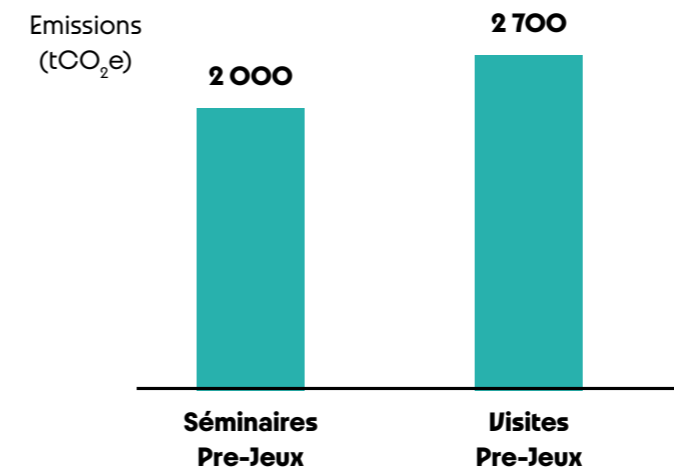
- Les athlètes ;
- Les CNO/CNP ;
- Les médias ;
- Les prestataires ;
- Les volontaires ;
- Le personnel Paris 2024 ;
- Les Fédérations internationales ;
- Les TOP partenaires ;
- Les hospitalités ;
- Les partenaires nationaux et gouvernementaux ;
- Autres accrédités.

L'impact des déplacements vers la France a pu être estimé pour l'ensemble de ces populations, et ils représentent 135 674 teqCO₂.



- Les hypothèses pour le déplacement des accrédités sont les mêmes que pour les spectateurs car ils ont été traités avec le détail par pays de provenance. Cette maille de donnée permet d'établir de manière assez précise les déplacements effectués. Cependant la donnée source demandée pour la délivrance de l'accréditation étant la nationalité et non le pays de provenance, certains ajustements ont été effectués afin de refléter au mieux la réalité du terrain (les personnes accréditées au titre de « Sécurité » sont exclues de cette catégorie car elles sont incluses dans la catégorie 1.14 « Sécurité »).
- Les athlètes et CNO/CNP, par définition très internationaux et avec des provenances du monde entier ont une intensité carbone plus élevée.
- Pour les médias, seul un aller-retour est inclus dans l'analyse, ce qui peut être faible pour certains accrédités mais à l'inverse les détachés de presse vivant en France habituellement sont comptabilisés comme faisant un trajet, faute de données pour les identifier.
- La catégorie CIO 3.2 inclus aussi les déplacements pré-games des délégations et CNO/CNP qui ont pu être réalisés dans le cadre de séminaires ou de simples visites. Les visites ont concerné plus de 1 000 personnes durant la période pré-Jeux. Les séminaires ont rassemblé près de 2 400 personnes de tous les continents. L'impact total de ces déplacements est de 4 700 teqCO₂.

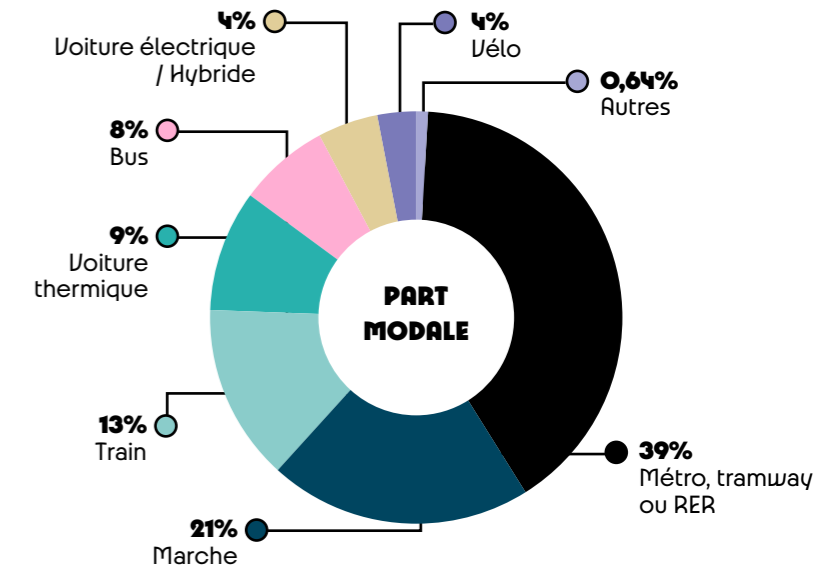
Impact carbone des déplacements pré-Jeux des délégations et des CNO/CNP (en teqCO₂)



DÉPLACEMENT DES SPECTATEURS VERS LES SITES DE COMPÉTITION

- Le transport des spectateurs entre leur lieu de séjour et les sites de compétitions représente des émissions de 17 761 teqCO₂.

Répartition des modes de transport utilisés par les spectateurs pour se rendre sur les sites de compétitions



- Ces déplacements sont caractérisés par un recours massif aux transports en commun (62%) fortement favorisés par le choix des lieux de compétitions, bien connectés aux réseaux existants. Le recours à la voiture individuelle (part importante de taxi) émet 8 000 teqCO₂ pour les déplacements sur site pendant les Jeux. Les transports en commun en émettent 9 000 teqCO₂, pour une utilisation 4 fois plus importante en termes de distance parcourue.

LES ACTIONS DE RÉDUCTION

Cf. actions de réduction décrites dans la catégorie 1.15 pour les transports en France

- Certaines délégations ont été fortement encouragées par Paris 2024 à se déplacer en train plutôt qu'en avion pour se rendre à Paris. Les délégations suivantes sont donc venues en train :

- Belgique ;
- Pays-Bas ;
- Suisse ;
- Allemagne ;
- Royaume-Uni.

3.3 VOYAGE VERS LE RELAIS DE LA FLAMME (SPECTATEURS, AUTRES)

La catégorie CIO, « 3.3 Voyage vers le Relais de la Flamme (spectateurs, autres) », comprend le transport vers et depuis le parcours du relais de la flamme qui n'est pas financé par le Comité d'Organisation et concerne principalement les spectateurs, mais éventuellement d'autres parties prenantes comme les médias.

Cette catégorie a été décrite avec la catégorie CIO « 1.12 Relais de la Flamme ».

3.4 HÉBERGEMENT (SPECTATEURS, AUTRES)

LA MÉTHODOLOGIE ET LE PÉRIMÈTRE

La catégorie 3.4 « Hébergement (spectateurs, autres) » inclut l'ensemble des nuitées qui ne sont pas gérées directement par Paris 2024. Cela comprend donc les nuitées des spectateurs mais aussi d'une partie des accrédités, non inclus dans la catégorie 1.17 « Hébergement », en conformité avec la méthodologie CIO.

Les services de sécurité privée sont exclus des prestataires accrédités car déjà comptabilisés avec les montants des prestations dans la catégorie 1.14 « Sécurité ».

Les résidents de villes et régions hôtes ne sont pas inclus ici car l'hypothèse a été faite qu'ils logeaient chez eux, que ce soient des spectateurs ou des accrédités.

La durée de présence de ces populations sur place (hors visiteurs) est comptabilisée sur la durée des Jeux Olympiques et Paralympiques.

Les principales données mobilisées et les facteurs d'émissions associés

Type de population	Nombre de nuitées
Spectateurs	6 100 000
Prestataires	850 000
Médias	285 000
Parties prenantes	223 000
Volontaires	194 000
TOP Partenaires	136 000
Hospitalités / VIP	100 000
Comités Nationaux	98 000
Autres	89 000
Partenaires nationaux	76 000

Pour les spectateurs, une hypothèse d'une nuit par billet a été prise pour inclure le logement et les repas de la journée de compétition relative à leur billet. Le total de billet scannés pendant les Jeux est de 10 millions. En excluant les Parisiens et franciliens qui logent chez eux, ainsi que les accrédités pour éviter un double compte, le total de nuitées pour les spectateurs est évalué à 6,1 millions.

Pour les accrédités, la répartition précise des nuitées a pu être fournie pour les médias, les comités nationaux et les partenaires marketing.

Une hypothèse de 50% de franciliens (et résidents des régions hôtes) parmi les Français accrédités a été appliquée.

Intitulé du facteur d'émissions

Population	Valeur	Unité	Source
Hôtel 5*	17,1	kgCO ₂ e/nuitée	ADEME – Consommer autrement
Hôtel 4*	11,4	kgCO ₂ e/nuitée	ADEME – Consommer autrement
Hôtel 3*	8,47	kgCO ₂ e/nuitée	ADEME – Consommer autrement
Hôtel moyen	8,53	kgCO ₂ e/nuitée	ADEME – Consommer autrement
AirBnb	10,04	kgCO ₂ e/nuitée	ADEME – Consommer autrement

Répartition des types de logements en fonction de la région de provenance :

Type de logement	France	Europe proche	Reste de l'Europe et internationaux
Hôtel 5*	0%	5%	7%
Hôtel 4*	1%	13%	17%
Hôtel 3*	1%	17%	23%
1*/2* Hotel	2%	4%	6%
Youth Hostel	1%	4%	5%
AirBnB	7%	31%	31%
Family & Friends	88%	25%	13%

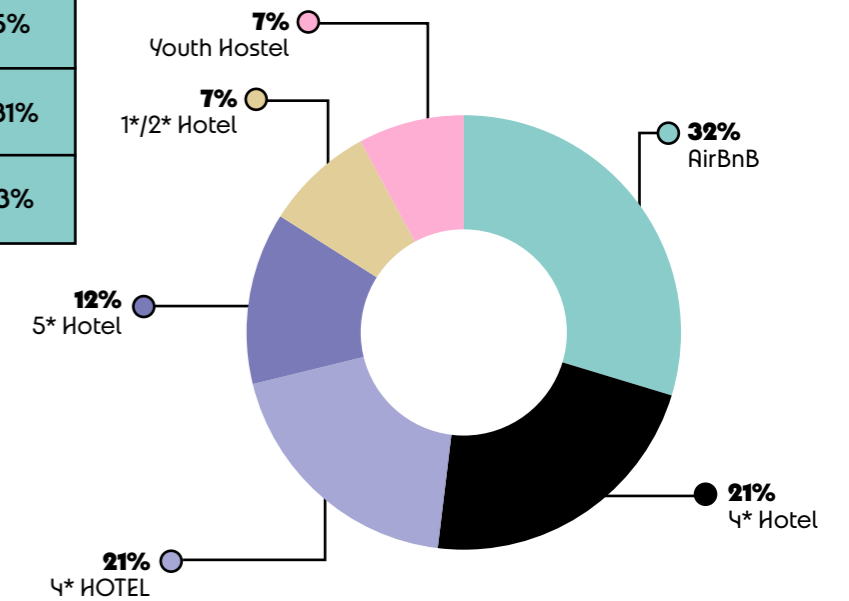
LES RÉSULTATS

Les émissions liées à l'hébergement des spectateurs et de certains accrédités sont de 70 141 teqCO₂, soit 4,4% du bilan carbone total.

Plus de 70% de cet impact est lié aux spectateurs en raison du nombre de nuitées élevé mais aussi en raison du recours relativement important à des hôtels de luxe de la part des populations internationales. Les prestataires comptent pour 12%, puis le reste des catégories entre 1% et 4% chacune.

Malgré un impact par nuitées plus faible, ce sont les locations de courte durée qui ont le plus d'impact avec 33%, car c'est la solution privilégiée par nombre de spectateur.

Détail de la répartition de l'impact par type de logement pour les spectateurs :



Les nuitées des spectateurs logeant "chez soi" ou "chez des amis/de la famille" sont considérées comme n'ayant aucun impact dans le périmètre des Jeux. En effet, la nuitée d'une personne résidant chez elle est complètement décorrélée de l'activité de Paris 2024.

LES ACTIONS DE RÉDUCTION

Non quantifiées.

3.5 MAISONS DES COMITÉS OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES NATIONAUX (NOCS/NPCS), PAVILLONS DES FÉDÉRATIONS INTERNATIONALES ET DES PARTENAIRES COMMERCIAUX

LA MÉTHODOLOGIE ET LE PÉRIMÈTRE

La catégorie CIO 3.5 regroupe les pavillons de célébration des délégations étrangères. Le Club France n'est pas intégré à cette catégorie, mais dans la catégorie CIO 3.6 « Activités de la ville ».

LES PRINCIPALES DONNÉES MOBILISÉES ET LES FACTEURS D'ÉMISSIONS ASSOCIÉS

N'ayant pas fait l'objet d'une collecte de données précises par site, l'estimation des émissions de carbone de cette catégorie s'appuie surtout sur une analyse d'événements similaires et des contrôles de cohérence pour valider l'ordre de grandeur de l'empreinte carbone de l'activité de ces sites.

La fréquentation totale des sites et les différents niveaux de prestations de pavillons ont permis de différencier en moyenne deux catégories de pavillons, et donc d'appliquer deux facteurs d'émissions différents. Ainsi les pavillons du Parc des Nations aboutissent à un facteur d'émission appliqué plus faible en raison de leur regroupement et mutualisation et d'un niveau de service inférieur à d'autres pavillons payants par exemple.

31 pavillons	Visiteurs	Facteur d'émission (kgCO _{2e} /personne hors déplacement)
Parc des Nations (14 pavillons)	200 000	1,03
Autres pavillons (dont maisons des Etats-Unis et du Canada)	132 000	3,93

LES RÉSULTATS

Les 31 pavillons de célébration des délégations étrangères, avec un impact estimé à environ 720 teqCO₂, représentent une part faible du bilan carbone de Paris 2024, avec un impact inférieur à 0,1% de l'impact total du bilan carbone des Jeux

Le Parc des Nations (14 pavillons) a un impact relativement faible, car les pavillons ont été regroupés dans un espace mutualisé, facilement accessible par les transports en commun, et visaient l'accueil du grand public, avec un niveau de service moindre que des pavillons fermés.

LES ACTIONS DE RÉDUCTION

Non quantifiées.

3.6 SITES DE CELEBRATION - VILLE HÔTE

LA MÉTHODOLOGIE ET LE PÉRIMÈTRE

La catégorie CIO 3.6 « Sites de célébration - Ville hôte » correspond aux fan-zones et sites de rassemblement dans les villes hôtes non organisés par Paris 2024. Cela inclut précisément : le club France du CNOSF et CNPSF (à La Villette), les 22 Clubs 2024 des collectivités-hôtes, les fan-zones des arrondissements de Paris et de l'Hôtel de Ville.

Les Clubs 2024 dans les autres villes (qui ne sont pas des collectivités-hôtes) ne sont en revanche pas au périmètre, mais ont été identifiés dans les impacts induits listés en dernière partie de ce rapport.

LES PRINCIPALES DONNÉES MOBILISÉES ET LES FACTEURS D'ÉMISSIONS ASSOCIÉS

Le nombre de spectateurs ainsi que la taille et le nombre des infrastructures temporaires mobilisés (stand, animation, etc..) sont les principales données utilisées ici pour estimer l'empreinte carbone de cette catégorie

Estimatif des affluences par site de célébration

Sites	Nombre de spectateurs
Club France (OLY) et Club France (PARA)	800 000
Paris - projet itinérant par arrondissement (OLY)	930 000
Paris - projet itinérant par arrondissement (PARA)	300 000
Paris - Hôtel de Ville (OLY)	440 000
Paris - Hôtel de Ville (PARA)	192 000
Collectivités hôtes (OLY)	1 026 000
Collectivités hôtes (PARA)	416 000

N'ayant pas fait l'objet d'une collecte de données précises par site, l'estimation carbone de cette catégorie s'appuie surtout sur une analyse d'événements similaires et des contrôles de cohérence pour valider l'ordre de grandeur de l'empreinte carbone de l'activité de ces sites.

Pour cette catégorie, plutôt qu'une application d'un facteur d'émission par spectateur qui ne rendraient pas compte de la particularité de chaque site, une analyse comparative par benchmark a été menée se basant notamment sur 3 à 5 événements relativement similaire et pour lesquels un bilan carbone précis était disponible et publié. Ainsi, les événements de cette catégorie ont été comparés à des événements tels que les Journées Olympiques et Paralympiques, le village FIFA Fan expérience localisée aux Halles (Paris, été 2019), et l'installation du Village éphémère sur le parvis du Trocadéro (Paris, été 2021). Dans une moindre mesure les bilans carbone de plusieurs événements (Change Now, 2023) ou festivals de musique (tel que le festival WeLoveGreen, 2023) ont été mobilisés dans les ratios de cohérence également.

Cette méthodologie de benchmark permet de mieux estimer l'ordre de grandeur des sites en estimant leur structure « fixe », sans sur ou sous pondérer l'impact « variable » lié au nombre de visiteurs.

De plus, la localisation des sites influence l'impact des déplacements des spectateurs. Les sites situés à Paris ont ainsi un impact par personne inférieur à celui des Clubs 2024 dans les autres villes hôtes.

La quantité d'animations et les infrastructures spécifiques du Club France contribuent à un impact plus élevé, avec un facteur d'émissions supérieur à celui des autres sites.

Ainsi, 3 facteurs d'émissions différents ont été appliqués en fonction des sites de célébration.

Sites	Facteur d'émission appliqué (kgCO _{2e} /personne, tenant compte des déplacements des spectateurs)
Club France	2,5
Paris - projet itinérant par arrondissement & Hôtel de Ville	0,6
Collectivités hôtes	1,7

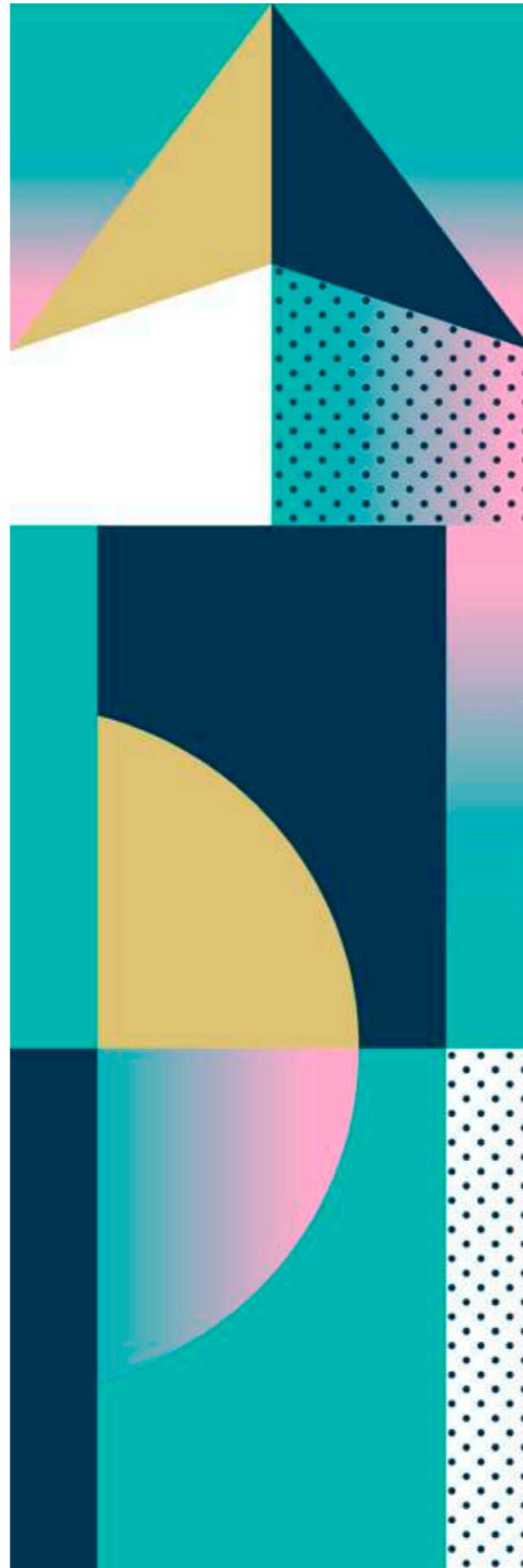
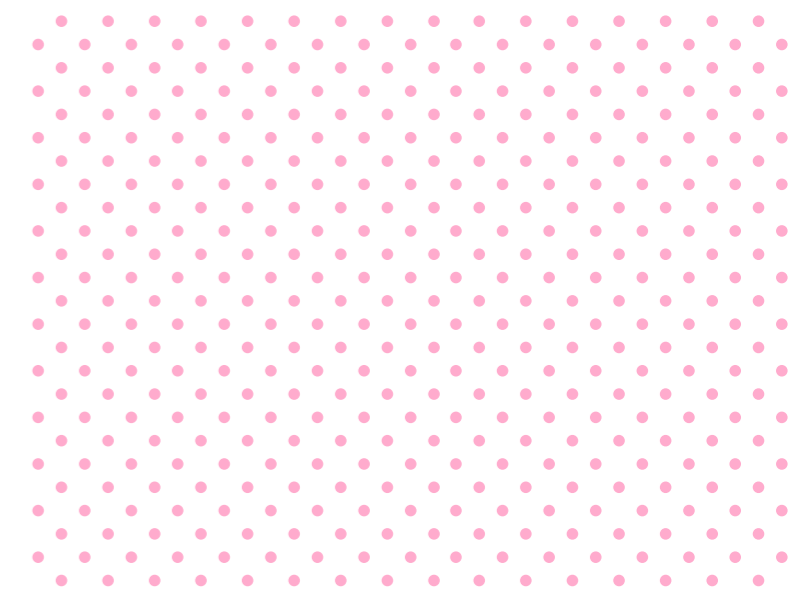
LES RÉSULTATS

Les impacts des fan-zones et des sites de rassemblement sont estimés à 5 420 teqCO₂, représentant 0,34% de l'impact total.

Le Club France représente un tiers de l'impact de cette catégorie, en raison de sa forte affluence, de la taille du site, et du grand nombre d'activités proposées et des infrastructures mobilisées.

LES ACTIONS DE RÉDUCTION

Non quantifiées.



3

4

5

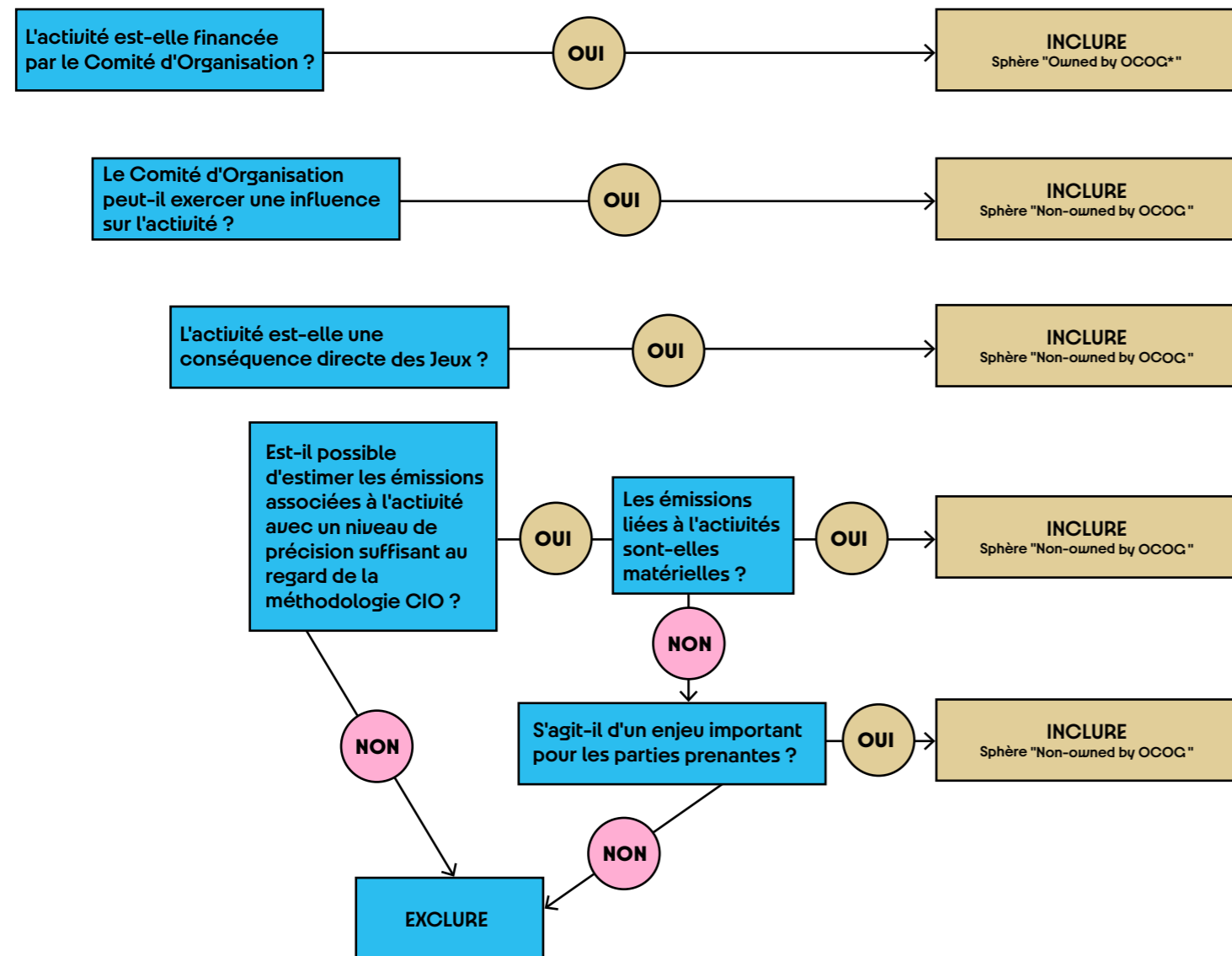
***PRÉCISIONS
MÉTHODOLOGIQUES***

PRÉCISIONS METHODOLOGIQUES

ACTIVITÉS INCLUES AU PÉRIMÈTRE

L'inclusion ou non des différentes activités de Paris 2024 dans l'évaluation de l'empreinte carbone des Jeux est basée sur l'arbre décisionnel de la méthodologie du CIO.

Arbre de décision pour l'inclusion ou l'exclusion d'activités à l'évaluation d'empreinte carbone

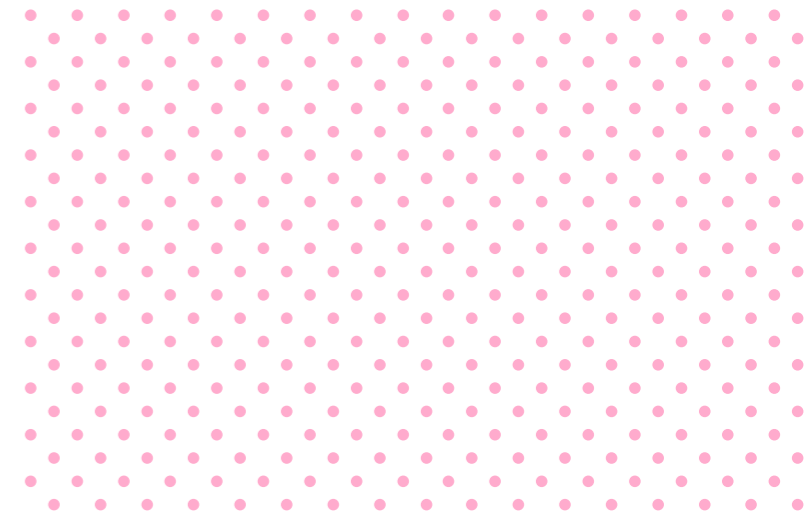


*OCOG : Organising Committee for the Olympic Games

L'empreinte carbone prend donc en compte tous les impacts directs et indirects quantifiables, de la création du Comité d'Organisation en 2018 à la tenue des Jeux Olympiques et Paralympiques en 2024.

TABLEAU DE CORRESPONDANCE LIANT LES SPHÈRES D'ACTIVITÉS, LES CATÉGORIES CIO ET LES GRANDES FAMILLES D'IMPACTS :

IMPACTS DIRECTS INCLUS DANS L'EMPREINTE CARBONE ACTIVITES ENTIEREMENT FINANCEES PAR PARIS 2024	IMPACTS INDIRECTS INCLUS DANS L'EMPREINTE CARBONE ACTIVITES NON FINANCEES MAIS INFLUENCE PARIS 2024
Le siège Paris 2024	SOLIDEO et construction
Les événements Pré Jeux Paris 2024	Espaces hospitalités
Le Relais de la Flamme (parcours itinérant) 65 événements	Sites de célébration / activités dans la ville Env. 50 événements
Les sites de compétition (structures permanentes et temporaires)	Les Villes Parcours et villes étapes (Relais de la Flamme)
Les Villages des athlètes	Transport des spectateurs
Village des Médias et Centre de radio-diffusion international	
Site de célébration Paris 2024 (Parc des champions)	
Sites d'entraînement	
Boutiques officielles	
Cérémonies (4 + 1 événements)	



ACTIVITÉS EXCLUES DU PÉRIMÈTRE

Il existe aussi des impacts induits (positifs comme négatifs d'un point de vue des émissions carbone) liés à la tenue des Jeux, sur lesquels Paris 2024 ne possède qu'une influence limitée.

Ces impacts n'entrent pas dans la méthodologie CIO mais peuvent être parfois estimés de façon simplifiée, en ordre de grandeur. La majeure partie de ces impacts induits ne peuvent être quantifiés. Il faut rappeler que les émissions évitées ne sont en aucun cas déduites de l'empreinte carbone des Jeux, mais illustrent clairement l'héritage des Jeux. Aussi, le cas d'une

appréciation d'un scénario de référence permettrait d'estimer le surplus d'activité que les Jeux engendrent (cf limites de l'exercice) et donc de mieux comprendre les effets des impacts induits.

La quantification de ces impacts est donnée à titre purement indicatif et en ordre de grandeur. Ces calculs n'ont pas fait l'objet de contrôle de cohérence et des études poussées pourraient amener à des estimations différentes.

ESTIMATION D'IMPACTS INDUITS (DITS POSITIFS) LIÉS À LA TENUE DES JEUX

Périmètre	Description de l'effet induit positif	Estimation effets induits positifs (bruts) Evitement et réduction accélérées par Paris 2024
L'écosystème de Paris 2024	Emissions possibles d'être évitées grâce au raccordement réseau des sites laissé en héritage (Enedis) et l'installation de 100 bornes événementielles à l'occasion des Jeux + raccordement de festivals	194 kteqCO ₂ sur 40 ans
	Emissions évitées - exploitation du Village	215 kteqCO ₂ Estimés par Solideo à sur 50 ans
	Emissions évitées grâce aux mesures d'efficacité énergétique dans les rénovations	4 kteqCO ₂ sur 10 ans
	Emissions évitées liées à l'utilisation des méthodes de construction bas carbone de la Solideo	Difficilement quantifiable
	Emissions évitées liées à l'utilisation du Coach Climat Evènements	
	Emissions évitées liées au redéploiement des pratiques plus bas carbone de Paris 2024 dans l'événementiel	
	Emissions évitées liées à la réutilisation du matériel acheté neuf et la location du matériel	
Le grand public	Emissions évitées liées à l'utilisation plus importante du vélo	Difficilement quantifiable
	Emissions évitées liées à la « brainprint » sur le changement de comportement des spectateurs (en lien avec le plan de communication dédiée sur site : usage des gourdes, etc...)	
	Emissions évitées potentielles liées à l'effet d'éviction de touristes avant/pendant les Jeux de substitution (touristes qui ne visitent pas Paris mais un autre endroit)	

ESTIMATION DES IMPACTS INDUITS (DITS NÉGATIFS) LIÉS À LA TENUE DES JEUX

Périmètre	Description de l'effet induit négatif	Estimation effets induits négatifs (bruts) Impacts associés mais influence Paris 2024 très faible
Eloigné du périmètre de contrôle du Comité d'Organisation	La rénovation ou la construction des centres de préparation aux Jeux (CPJ)	15 - 25 kteqCO ₂
	Événements connexes (Salons Partenaires + célébrations Club 2024 en France)	25 - 55 kteqCO ₂
	Captation par le Partenaire OBS (prestations financées par le CIO et dont le Bilan carbone sera quantifié par le CIO en 2025) et matériel France TV	10 - 40 kteqCO ₂
	Merchandising des partenaires (hors boutiques officielles)	100-300 kteqCO ₂
Le visionnage TV/numérique	Visionnage de photos ou vidéos sur les réseaux sociaux, sur internet ou en TV	Difficilement quantifiable
Le grand public et infrastructures	Certaines infrastructures de la SOLIDEO non comptabilisées au périmètre	77 kteqCO _{2e}
	Les infrastructures liées à la baignabilité de la Seine	Difficilement quantifiable
	Les célébrations Terre de Jeux en France et les fans zones dans le monde	
	L'effet rebond sur la consommation (Vente de TV, de matériels sportifs, etc..)	
	L'effet d'éviction (population locale se déplace pour éviter les Jeux)	
	L'effet de substitution (étrangers qui ne visitent pas Paris mais un autre pays)	
L'effet levier au niveau du tourisme accru, après les Jeux		

RETRAITEMENTS DIVERS POUR AMÉLIORER LA PERTINENCE DES CALCULS

RÈGLES D'AMORTISSEMENT UTILISÉES

Le tableau ci-dessous synthétise les règles d'amortissement qui ont été appliquées dans les calculs en fonction du type d'équipement et le type d'acquisition (achat neuf, location) et la seconde vie (réutilisation ou non).

La méthodologie utilisée lorsque l'amortissement est appliqué (en fonction de la durée d'utilisation et la durée de vie des équipements) se base sur la méthodologie de l'ADEME et diffère de celle détaillée dans la méthode CIO (qui s'appuie sur un différentiel entre le prix de l'achat et le prix de la location du bien).

Méthodes	1. Infrastructures		2. Equipements neufs non loués et/ou non réutilisés (consommables, etc.)	3. Les équipements loués et réutilisés dans d'autres événements (matériel informatique, structures temporaires, etc.)
	SOLIDEO	Partenaires		
Décision du type de comptabilité à appliquer par Paris 2024	Non amortissement	Amortissement possible*	Non amortissement	Amortissement sur la durée des Jeux ou de son utilisation pour les Jeux
Méthodologie appliquée	100% de l'impact carbone doit être associée aux Jeux s'il s'agit d'une construction nécessaire aux Jeux (construction neuve, rénovation emblématique) ou en lien avec la pratique sportive.	Il est possible d'amortir les travaux sur toute la durée de vie des infrastructures s'ils ne sont pas forcément indispensables pour les Jeux avec un intérêt héritage fortement prédominant / une composant aménagement urbain forte	100% de l'impact carbone doit être associé aux Jeux	L'impact peut-être amorti au prorata de la durée des Jeux ou de son utilisation pour les Jeux. Il convient donc de diviser l'impact carbone de l'équipement selon ce ratio « durée des Jeux / durée d'amortissement moyen de l'équipement »
Exemples	Village Olympique, rénovation des piscines, etc.	Chantiers de raccordement des sites (40 ans d'amortissement), travaux de déploiement d'Orange (2 ans d'amortissement)	Uniformes (t-shirts, etc.), câbles électriques qui ne seront pas réutilisés, consommables utilisés pour certains équipements sportifs	Matériel informatique en location, matériel sportif loués ou réutilisés par d'autres clients, etc.

RETRAITEMENT DE L'INFLATION SUR CERTAINS FLUX

L'inflation cumulée entre 2021 et 2023 est de 9,1% (source Insee). Pour un même budget euro fixé en 2021, moins de produits seront achetés en 2023, influençant de fait l'empreinte carbone. Uniquement sur les montants monétaires fournis par les directions (notamment la direction « Technologie » et « Sites & Infrastructures »), il a été appliqué un facteur correcteur pour tenir compte de l'effet inflation, mais réduit par prudence à -4,3% pour traduire le fait que les effets sur l'empreinte carbone ne seront pas forcément aussi marqués que l'évolution des prix.

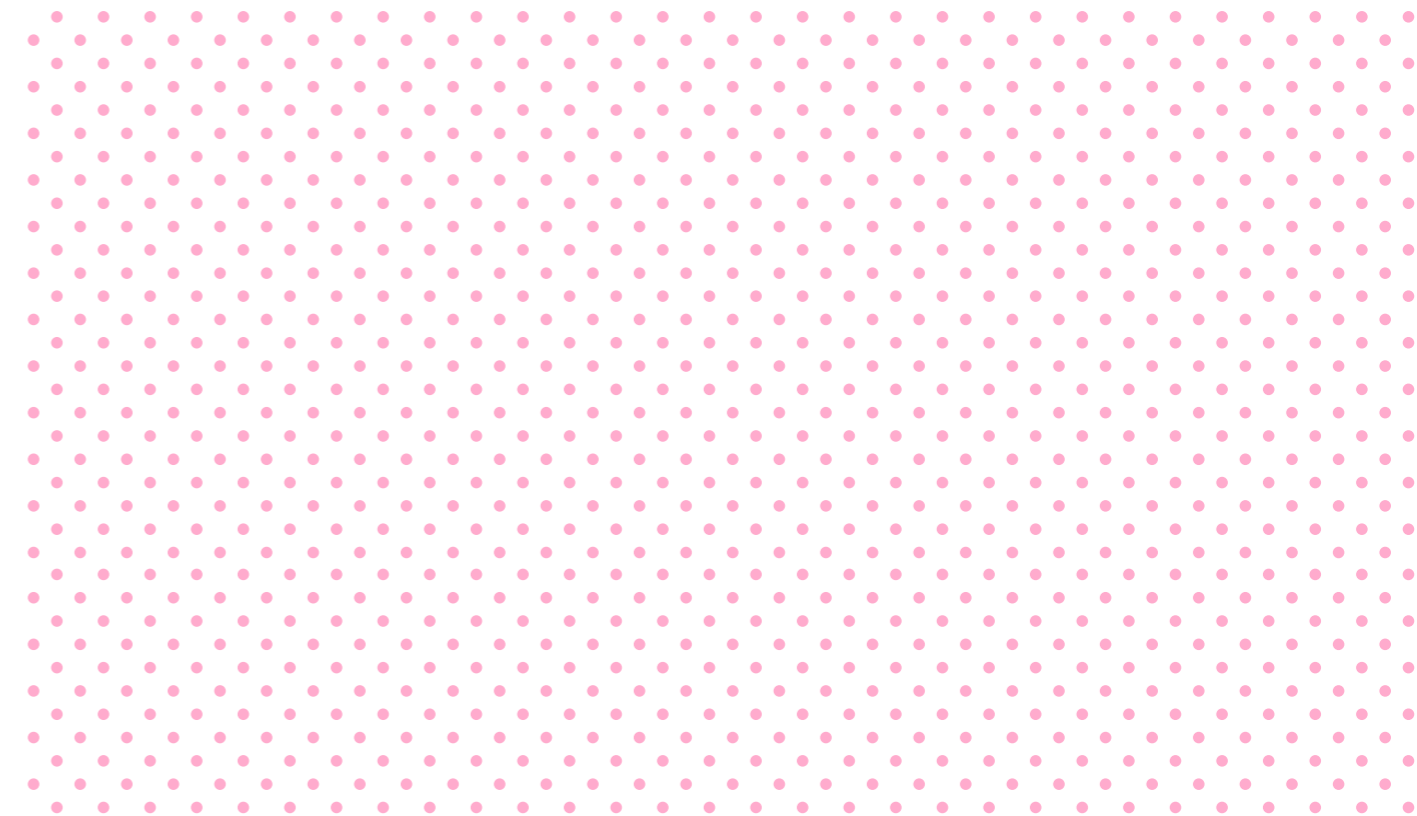
RETRAITEMENT DES TAUX DE REMPLISSAGE

Le FE de l'ADEME Voiture/Motorisation moyenne/2018 est à 0,216 kgCO₂e/km.

Quand on calcule l'impact par passager.km et on ignore combien de personnes sont dans la voiture, l'hypothèse par défaut est de 1,6 personnes, menant à 0,144 kgCO₂e/km.passager.

TABLEAU RÉCAPITULATIF DU TAUX DE REMPLISSAGE UTILISÉ SELON LES CAS D'UTILISATION

Cas d'utilisation			Facteurs d'émission	
Catégorie CIO	Population	Type de transport	Valeur	Taux de remplissage pris en compte
1.16 Public Transport to venues	Volontaires, staff et prestataires se rendant sur les sites	Voiture individuelle	0,144 kgCO ₂ e/passager.km	1,6 personnes
3.2 Travel to host country and venues	Spectateurs arrivant au pays hôte	Voiture individuelle	0,144 kgCO ₂ e/passager.km	1,6 personnes
		Voiture individuelle avec covoiturage	0,07 kgCO ₂ e/passager.km	3 personnes
	Spectateurs se rendant sur les sites pendant les jeux	Voiture individuelle	0,144 kgCO ₂ e/passager.km	1,6 personnes



LES PISTES POUR ALLER PLUS LOIN

Cette étude a calculé le Bilan Carbone des émissions (CO₂eq) liées à Paris 2024 en amont et pendant les Jeux. Par nature, réaliser un bilan carbone requiert d'avoir recours à des données, des hypothèses et d'utiliser des facteurs d'émissions qui contiennent une marge d'erreur, cette démarche doit s'inscrire dans un cadre méthodologique défini. Le détail des limites indiquées ci-dessous permet au lecteur de bien appréhender les résultats du bilan carbone publié et de les mettre en perspective.

PRISE DE RECUL SUR LE CADRE MÉTHODOLOGIQUE

Le périmètre d'étude repose sur la méthodologie CIO publiée en 2018 et présentée plus haut, au début de l'annexe. Le respect de cette méthodologie permet clairement de comparer le résultat à isopérimètre avec des événements qui l'auraient utilisé et de borner l'exercice.

Les événements en lien direct et indirect avec Paris 2024 font partie du périmètre, tandis que les éléments induits par les Jeux (non financés, non influencés par Paris 2024 et/ou nécessitant la réalisation de scénario de référence) ne sont pas intégrés.

Ainsi, les impacts induits dits positifs (ils génèrent des évitements et réductions d'émissions après les Jeux) ne sont pas intégrés dans la méthodologie alors qu'ils mériteraient d'être listés et quantifiés par ce qu'ils sont clairement pensés et pilotés pour maximiser l'héritage carbone des Jeux. Aussi, les impacts dits induits négatifs tels que les événements Terre de Jeux (ou des fans-zones établies à l'étranger), l'activité des Centres de Préparations aux Jeux, le merchandising vendu en boutiques non officielles, ou encore l'activité de l'entité OBS (captation des images des Jeux, qui est comptabilisée dans les bilans carbone du CIO) ou l'usage du numérique (TV/réseaux sociaux) sont écartés de l'étude.

Des préconisations de modifications de la méthodologie ont été faites par Paris 2024 au CIO pour inclure d'une manière ou d'une autre tout ou partie de ces différents types d'impacts induits (positifs ou négatifs) qui permettraient de mieux refléter le poids carbone de l'organisation des Jeux, mais aussi leur héritage qui peut être très positif.

SCENARIO RÉEL
Les Jeux de Paris 2024
ont des impacts.



SCENARIO FICTIF
SANS LES JEUX
Sans les Jeux de
Paris certains impact
auraient eu lieu



SCENARIO "NET"*
Qu'est-ce que les Jeux
changent dans la dynamique
des émissions mondiales ?

PRÉCAUTIONS D'INTERPRÉTATIONS SUR LES ÉMISSIONS ÉVITÉES

Aucune des émissions évitées n'est comptabilisée en déduction du bilan carbone. Elles sont soit valorisées dans ce rapport en « actions d'évitement et de réduction » par catégories CIO (quand elles concernent la période d'organisation des Jeux) soit en impacts induits positifs quand la temporalité de l'action s'étend au-delà des Jeux.

Pour rappel : le calcul des émissions évitées dans ce rapport s'appuie sur des hypothèses de scénario de référence, qui peuvent être délicats à modéliser. Il convient donc d'utiliser les chiffres d'évitement avec prudence et discernement. Ces analyses sont utiles pour quantifier des actions qui sont le fruit d'une véritable stratégie climat, et pour illustrer l'ordre de grandeur de l'impact positif qu'engendre un changement de comportement par rapport à un comportement moyen standard.

UNE APPROCHE COMPLÉMENTAIRE POSSIBLE : ÉTABLIR UN SCÉNARIO DE RÉFÉRENCE GLOBAL

Le bilan carbone présenté ici a été calculé en absolu (brut) mais il pourrait être également évalué en comparant la réalité de l'événement avec un « scénario de référence » (lors d'une année « standard » d'activité), pour affiner l'estimation du surplus d'impact qu'un grand événement génère.

La méthodologie CIO n'inclut pas de scénario de référence et cette étude n'a dès lors pas chiffré les émissions « nettes » à la lumière d'un scénario de référence.

En l'estimant, une partie des impacts (y compris ceux induits, positifs ou négatifs) seraient alors atténués. Ainsi, de manière à estimer plus précisément l'impact carbone d'un tel événement, la réalisation d'un scénario de référence pour comparer la situation avec Jeux de la situation sans Jeux est recommandée par Paris 2024 comme une amélioration pour les éditions à venir.

ANNEXE 5.8 STRATÉGIE ET BILAN BIODIVERSITÉ

1. INTRODUCTION

1.1 LA BIODIVERSITÉ : UNE URGENCE MONDIALE

1.2 LA BIODIVERSITÉ DÉCLINE À UNE VITESSE SANS PRÉCÉDENT, ET LE SPORT EST CONCERNÉ

1.3 LA BIODIVERSITÉ : UN ENJEU CLÉ POUR PARIS 2024

2. LES PRINCIPES DIRECTEURS DE PARIS 2024

3. LES SITES DE PARIS 2024

3.1 PÉRIMÈTRE

3.2 CATÉGORISATION

4. ÉTAT DES LIEUX BIODIVERSITÉ

4.1 COMMENT LA BIODIVERSITÉ EN PRÉSENCE A-T-ELLE ÉTÉ QUALIFIÉE ?

4.2 QUELLE BIODIVERSITÉ A ÉTÉ RENCONTRÉE SUR LES SITES DE PARIS 2024 ?

4.2.1 Espèces

4.2.2 Habitats

5. LA STRATÉGIE BIODIVERSITÉ DE PARIS 2024

6. LES QUATRE PILIERS DE LA STRATÉGIE BIODIVERSITÉ ET LEURS RÉSULTATS

6.1 ANTICIPER - LA MÉTHODE D'ANALYSE DE PARIS 2024

6.2 ÉVITER

6.3 RÉDUIRE

6.3.1 Protéger les arbres

6.3.2 Protéger les sols

6.3.3 Réduire l'éclairage

6.3.4 Limiter les pollutions par effluents

6.3.5 Limiter la propagation des espèces exotiques envahissantes

6.3.6 Préserver les sites patrimoniaux

p.351 6.4 MOBILISER p.386

p.351 6.4.1 Formations Paris 2024 p. 386

p.351 6.4.2 Héritage méthodologique – Sports For nature p. 386

p.351 6.4.3 Campagne Better Together p. 387

p.351 6.4.4 Convention avec des associations et lien avec le monde académique p.388

7. PROCESS D'EXPERTISE ET BILAN GLOBAL p.388

7.1 LES DEUX TEMPS DE SUIVI DES PROJETS p.388

p.352 7.1.1 Pendant la conception p.388

p.352 7.1.2 Le temps de la réalisation – Le suivi écologique p.389

7.2 RÉSULTATS : UNE PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ EFFICACE p.390

p.356 7.2.1 Les protections mises en place p.391

p.357 7.2.2 Les incidents survenus p.391

p.358 7.2.3 Enseignements p.394

8. TEXTES DE RÉFÉRENCE p. 394

9. EXPERTISE ENVIRONNEMENTALE - TABLEAU DES CRITÈRES p. 395

10. EXPERTISE ENVIRONNEMENTALE - TABLEAU DE SYNTHÈSE DES MESURES p. 396

1. INTRODUCTION

1.1 LA BIODIVERSITÉ : UNE URGENCE MONDIALE

« La biodiversité, ou diversité du vivant désigne l'ensemble des êtres vivants, les écosystèmes dans lesquels ils vivent, et les interactions des espèces entre elles et avec leurs milieux », selon l'Office Français de la Biodiversité (OFB)¹⁸².

La biodiversité est constituée de trois niveaux interdépendants :

- La diversité des écosystèmes (terrestres urbains ou naturels, aquatiques et marins) ;
- La diversité des espèces animales et végétales ;
- La diversité génétique.

Elle dépend de composantes fonctionnelles appelées continuités écologiques, qui permettent à la biodiversité de circuler d'une zone vitale, à une autre :

- Les trames vertes (milieu terrestre) ;
- Les trames bleues (milieu aquatique) ;
- Les trames noires (espèces nocturnes et enjeu de l'éclairage artificiel) ;
- Les trames brunes (biodiversité des sols et perméabilité des sols).

Aujourd'hui, la biodiversité la plus connue est celle dite « remarquable ». Ce sont les habitats ou les espèces rares ou identifiés sur des listes réglementaires internationales, nationales ou régionales. Il s'agit, dans le développement des activités humaines, de s'en éloigner au maximum, pour la préserver. Cependant, il s'agit également de se pencher sur la biodiversité qui pourrait être qualifiée de « quotidienne ». Ce sont les habitats ou les espèces plus communs, qui peuvent sembler – à tort – inaltérables. Leur contribution au fonctionnement des écosystèmes les rend tout aussi indispensables à préserver.

La biodiversité est fondamentale dans une démarche de développement durable, comme souligné par les Objectifs Développement Durable n°14 et 15 de l'ONU¹⁸³. En effet, elle rend à l'homme des services indispensables à sa survie comme à son bien-être, en particulier en milieu urbain.

- Services d'approvisionnement, à travers les matières premières, les ressources, l'eau, l'alimentation.
- Services également liés à la régulation : celle de l'eau, de la qualité de l'air, du climat, etc.
- Services culturels, en étant partie prenante de l'esthétique des paysages, en contribuant à la santé, mentale comme physique.

Or le constat actuel est sans appel : en 40 ans, 60% des populations d'animaux sauvages ont disparu. Aujourd'hui, 1 million d'espèces animales et végétales sont menacées d'extinction¹⁸⁴. Cette érosion de la biodiversité est vouée à s'aggraver, avec par ordre d'importance : l'artificialisation des sols, la surexploitation des ressources, l'intensification du changement climatique, les pollutions de l'air, de l'eau et des sols, et le développement des espèces exotiques envahissantes (EEE). Ces pressions anthropiques fragilisent la capacité des écosystèmes à s'adapter et à procurer des habitats fonctionnels, permettant d'assurer leur résilience environnementale.

1.2 LA BIODIVERSITÉ DÉCLINE À UNE VITESSE SANS PRÉCÉDENT, ET LE SPORT EST CONCERNÉ

Le sport est d'une part lui-même dépendant de la santé environnementale maintenue par la biodiversité (amélioration de la qualité de l'air, îlots de fraîcheurs, terrains de pratique naturels...), comme le démontre le dernier rapport du WWF France¹⁸⁵.

D'autre part, le sport a aussi son rôle à jouer, puisque sa pratique et les événements sportifs impactent eux la biodiversité directement (nuisances sonores et lumineuses, infrastructures, artificialisation des sols...) et indirectement (approvisionnement en matériaux, pollution des déchets produits...) d'après les travaux de l'UICN¹⁸⁶.

Face à cette réalité, tous les acteurs doivent prendre leurs responsabilités pour contribuer activement à la préservation de la biodiversité.

1.3 LA BIODIVERSITÉ : UN ENJEU CLÉ POUR PARIS 2024

Paris 2024, en tant que plus grand événement du monde a ainsi pris la responsabilité de réduire ses impacts environnementaux, avec l'ambition d'accélérer la transformation écologique du mouvement sportif, en réunissant les acteurs clés autour de la table et transmettant aux futurs grands événements sportifs internationaux de nouvelles démarches environnementales.

La première responsabilité de Paris 2024 est de permettre la maîtrise de l'empreinte environnementale des Jeux, et en particulier l'empreinte directe sur la biodiversité au niveau de chacun des sites. Pour cela, Paris 2024 a développé une méthode systématique et itérative qui a permis une analyse des enjeux et des impacts environnementaux sur chaque site de compétition, conduisant à la formulation de recommandations qui ont pris la forme de mesures opérationnelles mises en œuvre sur les sites.

Ce document présente la stratégie, la méthode, les réalisations et le bilan biodiversité des Jeux.

181 Définition de la « biodiversité » de l'Office Français de la Biodiversité, 2020

182 Objectifs de Développement Durables de la ONU, n°14 : Vie aquatique et n°15 : Vie terrestre

183 Rapport IPBES, Mars 2019

184 Dérèglement climatique : le monde du sport à +2°C et +4°C, WWF France, 2021

185 Mitigating biodiversity impacts of new sports venues (2019), Mitigating biodiversity impacts of sport events (2020), and Sport and urban biodiversity (2020)

2. LES PRINCIPES DIRECTEURS DE PARIS 2024

Dès sa candidature, Paris 2024 a proposé un nouveau concept en rupture avec les anciens modèles des Jeux, misant sur la sobriété, l'efficacité et la valorisation du patrimoine paysager et architectural :

- 95% des sites nécessaires aux Jeux sont déjà existants ou sont temporaires. Seulement deux sites hors compétition – le Village des athlètes et le Village des médias – et un site de compétition – le Centre Aquatique – ont été construits, loués par Paris 2024 pour les Jeux et laissés en héritage au territoire et aux populations pour ainsi combler des besoins actuels en infrastructures sportives. Par ailleurs, Paris 2024 a maximisé la mutualisation des sites entre les Jeux Olympiques et Paralympiques.
- Dans le même courant de pensée, le naturel est privilégié à l'artificiel dans le choix des sites, pour à la fois limiter la construction et valoriser le patrimoine écologique de France et d'Outre-mer, avec les épreuves de Voile à Marseille, de VTT à Elancourt ou de Surf à Teahupo'o par exemple.

Ces choix impliquent des empreintes carbone, biodiversité et ressources nettement diminuées par rapport à des événements similaires, en limitant à la fois les émissions des constructions et des transports, l'imperméabilisation des sols et les perturbations lors de chantiers, et en maximisant le recours à la location d'infrastructures temporaires. Paris 2024 espère que ces choix, fondamentaux à la durabilité des Jeux de la XXXIII^e Olympiade, deviendront les bases d'un nouveau modèle événementiel.

3. LES SITES DE PARIS 2024

3.1 PÉRIMÈTRE

La stratégie biodiversité s'applique sur les sites majeurs compris dans le périmètre de responsabilité de Paris 2024, à savoir :

- Les sites de compétitions olympiques et paralympiques
- Les sites d'accueil des athlètes
- Les sites d'accueil des médias

Dans l'organisation Paris 2024, les sites sont répartis en grand cluster :

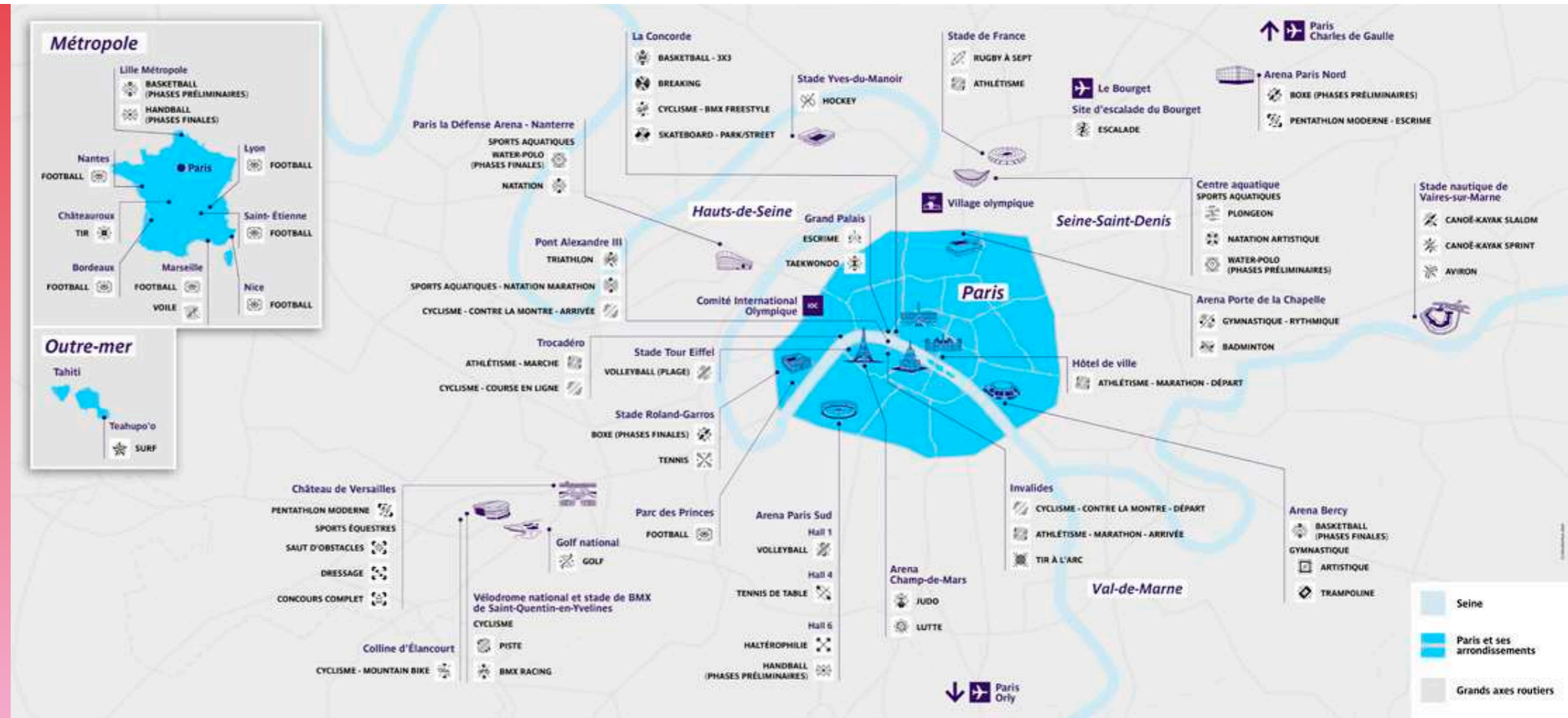
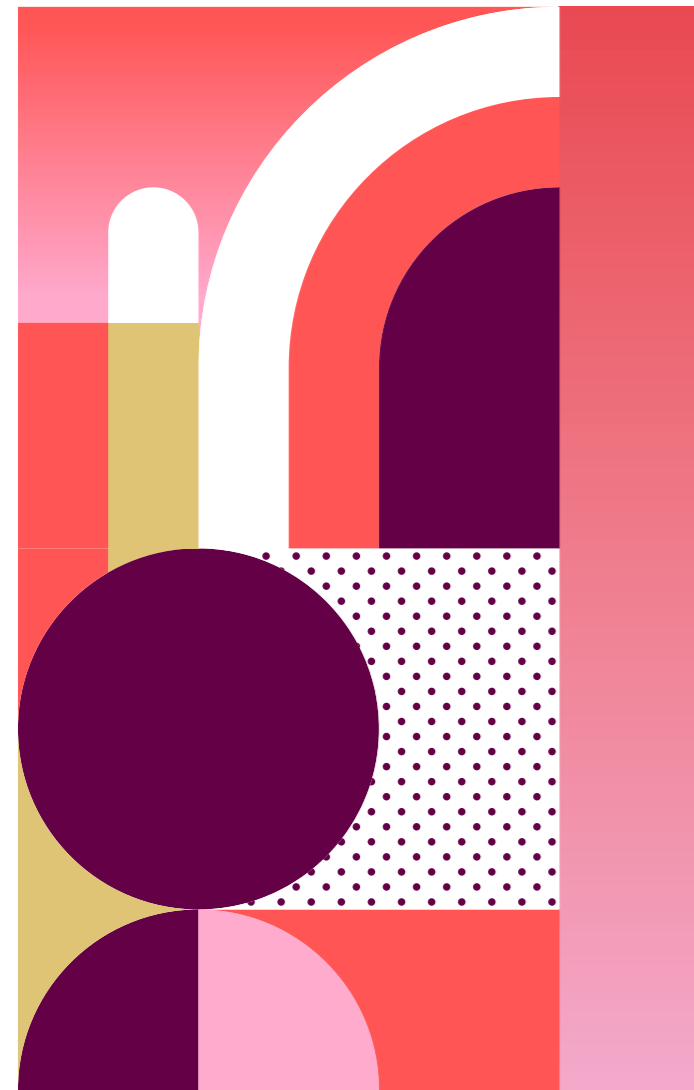
- Paris Centre (5) : Trocadéro, Tour Eiffel-Champ-de-Mars, Esplanade des Invalides, Grand-Palais-Alexandre III, Place de la Concorde
- Ile-de-France (6) : Stade nautique de Vaires-sur-Marne, Le Golf National, Château de Versailles, Colline d'Elancourt, Stade Vélodrome de Saint-Quentin-en-Yvelines (SQY), Tahiti
- Couronne (8) : Stade Yves-du-Manoir, Arena Bercy, Arena la Chapelle, La Défense Arena, Arena Paris Sud, Arena Paris Nord, Stade Roland Garros, Parc des Princes
- Paris Nord (5) : Centre Aquatique, Le Bourget, Stade de France, La Courneuve, Clichy-sous-Bois
- Sud (3) : Stade de Marseille, Stade de Nice, Marina de Marseille
- Région (6) : Stand de tir de Châteauroux, Stade de Nantes, Stade de Bordeaux, Stade de Lyon, Stade de Saint-Etienne, Stade Pierre Mauroy
- Villages/Non-compétition (3) : Village des Athlètes, Village des Médias, Centre International de Radio-Télévision

En faisant une première lecture macroscopique de ces lieux en termes de biodiversité, deux tendances principales se dégagent :

- Une majorité des sites se trouvent en zone urbaine dense, notamment à Paris et en Seine-Saint-Denis, où la biodiversité spécifique est accueillie dans des jardins, arbres, massifs plantés.



+40 LIEUX GÉOGRAPHIQUES différents



3.2 CATÉGORISATION

Dans ce contexte, et sous le prisme de la biodiversité, les sites peuvent se distinguer en quatre grandes catégories en fonction du caractère temporaire ou non des aménagements et selon leur implantation en zone urbaine ou naturelle. A cela s'ajoute une cinquième catégorie pour les sites appartenant à un projet d'aménagement et intégrant un projet de régénération de la biodiversité et une sixième catégorie pour les sites linéaires.

EN ZONE URBAINE :
la biodiversité est caractéristique des milieux anthropiques (arbres d'alignement et pelouses principalement)

EN ZONE NATURELLE :
la biodiversité présente une diversité d'habitats naturels plus importante, supports au développement d'espèces en nombre et en patrimonialité (rareté, vulnérabilité, statut de protection, enjeu local...)

LES SITES EXISTANTS,
dont l'état et la configuration permettent d'ores et déjà l'accueil de compétitions



Exemple : Site du Stade de France



Exemple : Site du Stade Nautique de Vaires-sur-Marne

LES SITES TEMPORAIRES,
correspondant à la mise en place d'équipements entièrement démontables (type tentes, bungalows, tribunes...)



Exemple : Site Eiffel-Champ-de-Mars



Exemple : Site du Château de Versailles

LES SITES NOUVEAUX EN ZONES D'AMÉNAGEMENT CONCERTÉES,
dont la temporalité d'exploitation va au-delà des Jeux de Paris 2024 et où le projet d'aménagement a pris en compte la récréation d'habitats diversifiés pour favoriser la biodiversité et les continuités écologiques en milieu urbain dense.



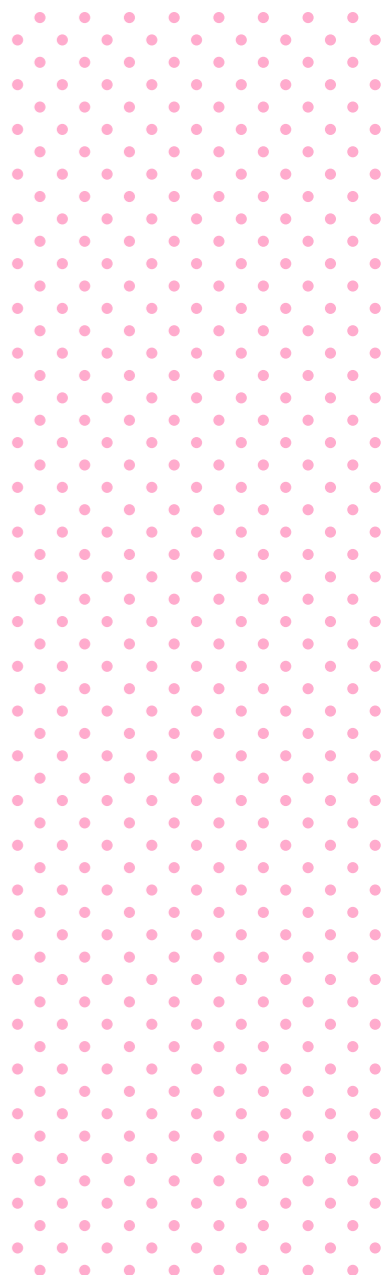
LES SITES QUI ACCUEILLENT DES ÉPREUVES SUR UN TRACÉ DE PLUSIEURS KILOMÈTRES
présentent des particularités en termes d'enjeux et d'impact liées à la diversité des territoires tant urbains que naturels traversés et ont donc été travaillés de manière spécifique :

1. Les épreuves sur route ;
2. Les Relais de la flamme (olympique et paralympique).

SITE DE NON-COMPÉTITION

SITE DE COMPÉTITION

SITES EXISTANTS 1. En zone urbaine	SITES TEMPORAIRES 1. En zone urbaine	SITES NOUVEAUX En zones d'aménagement
STADE DE BORDEAUX	TOUR EIFFEL CHAMP DE MARS PARIS	VILLAGE DES ATHLÈTES SAINT-DENIS
STADE DE LYON	CONCORDE PARIS	VILLAGE DES MÉDIAS DUGNY
STADE DE NANTES	INVALIDES PARIS	ESCALADE LE BOURGET
STADE DE ST ÉTIENNE	GRAND PALAIS ALEXANDRE III - PARIS	CENTRE AQUATIQUE SAINT-DENIS
STADE PIERRE MAUROY LILLE	TROCADÉRO - IÉNA PARIS	LA CHAPELLE PARIS
STADE DE MARSEILLE	HÔTEL DE VILLE PARIS	SITES EN TRACÉ
STADE DE NICE	PARA-CYCLISME CLICHY-SOUS-BOIS	RELAIS DE LA FLAMME
LA DÉFENSE NANTERRE	CÉRÉMONIE PARIS	ROAD EVENTS
ARENA PARIS SUD PARIS	MÉGASTORE PARIS	
ROLAND-GARROS PARIS	SHOWCASING PARIS	
PARC DES PRINCES PARIS		
BERCY PARIS	SITES TEMPORAIRES 2. En zone naturelle	
VUES-DU-MANOIR COLOMBES	PARC DU CHÂTEAU VERSAILLES	
STADE DE FRANCE SAINT-DENIS	COLLINE (UTT) ELANCOURT	
PARC DES EXPOSITIONS VILLEPINTE	TEAHUPO'O TAHITI	
IBC LE BOURGET	PARC GEORGES JALBON LA COURNEUVE	
	DÉPÔT TRA OUEST PARIS	
SITES EXISTANTS 2. En zone naturelle		
LE GOLF NATIONAL ST-QUENTIN-EN- YVELINES		
STADE NAUTIQUE VAIRES-SUR-MARNE		
VÉLODROME ST-QUENTIN-EN- YVELINES		
MARINA-VOILE MARSEILLE		
STAND DE TIR CHÂTEAUXROUX		



4. ÉTAT DES LIEUX BIODIVERSITÉ

A chaque catégorie et par suite à chaque site correspond une biodiversité qui lui est propre nécessitant une prise en compte adaptée. Il a été ainsi nécessaire de qualifier la biodiversité site par site pour mieux la connaître et être en capacité de la préserver.

4.1 COMMENT LA BIODIVERSITÉ EN PRÉSENCE A-T-ELLE ÉTÉ QUALIFIÉE ?

Plusieurs sources de données ont été utilisées :

- **Visites Ecologie** : Paris 2024 a été accompagné depuis 2019 par le cabinet d'écologues Urban Eco qui a réalisé des visites ciblées sur les différents sites, à différents moments de l'année et cela jusqu'au début des montages des sites temporaires. Pour établir le diagnostic, tous les sites ont été visités au moins une fois.
- **Etudes écologiques spécifiques** : certains propriétaires de sites mènent des démarches volontaires en faveur de la biodiversité et réalisent des études écologiques accompagnées par des experts. Cela a notamment été le cas pour le site du Golf National engagé depuis 2016 dans un partenariat avec le Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN) qui réalise des suivis écologiques sur le site.
- **Accès aux synthèses de données disponibles en open source** : toutes les données territoriales et environnementales disponibles en open source ont été exploitées pour compléter les données précédemment collectées (GéoNature, INPN, OpenData des collectivités¹⁸⁶...).
- **Accès aux états initiaux environnementaux** : certains sites, notamment ceux intégrés dans des projets d'aménagement, ont fait l'objet de dossiers réglementaires environnementaux, pour lesquels des états initiaux environnementaux ont été réalisés (Village des athlètes, Villages des Médias, Site d'escalade du Bourget, Marina de Marseille...).

Par ailleurs, les projets d'infrastructure de Paris 2024 ont été soumis à la réglementation française avec le dépôt auprès des autorités de nombreux dossiers réglementaires.

En particulier, pour les codes de l'Environnement et du Patrimoine, 115 dossiers ont été déposés et autorisés par les services compétents. La réalisation de ces dossiers, intégrant en partie des états initiaux/diagnostics des sites, a permis également d'affiner la connaissance de l'existant et la caractérisation de la biodiversité en présence.

Synthèse des procédures auxquelles ont été soumis les projets de Paris 2024

1

CODE DE L'ENVIRONNEMENT

Evaluation environnementale
Natura 2000 (Habitats et Oiseaux)
Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE)
Loi sur l'Eau
Espèces protégées

2

CODE DU PATRIMOINE

Sites classés au titre du paysage
Monuments Historiques
Abords de Monuments Historiques
Archéologie préventive

3

CODE DE LA CONSTRUCTION ET DE L'HABITATION

Etablissement recevant du public (ERP)

4

CODE DU SPORT

Homologation des enceintes sportives
Déclaration relative aux manifestations sportives et aux manifestations nautiques
Déclaration des Equipements sportifs

5

AUTRES

Code du transport : Titres de navigation, certificats d'établissement flottants
Code du travail : déclaration CSPS
Code de la santé publique : ouverture de piscine

4.2 QUELLE BIODIVERSITÉ A ÉTÉ RENCONTRÉE SUR LES SITES DE PARIS 2024 ?

Paris 2024 a pris en compte une évidence trop souvent ignorée : la biodiversité n'est pas uniquement ce qui relève de l'urgence, de la protection des espèces en voie de disparition. Et est allé plus loin, car la biodiversité est aussi faite de l'ensemble des espèces communes, éléments clés des chaînes alimentaires en ville comme à la campagne qui sont également en régression. Les moineaux et mésanges, les hirondelles, les papillons comme les Piérides, le Citron, le Vulcain, le Paon de jour..., le Crapaud commun, le Renard roux, l'Ecureuil roux..., sont présents sur une majorité des sites de Paris 2024.



Moineau domestique, Crédit INPN, D. Martiré



Mésange Charbonnière, Crédit INPN, R. Clerc

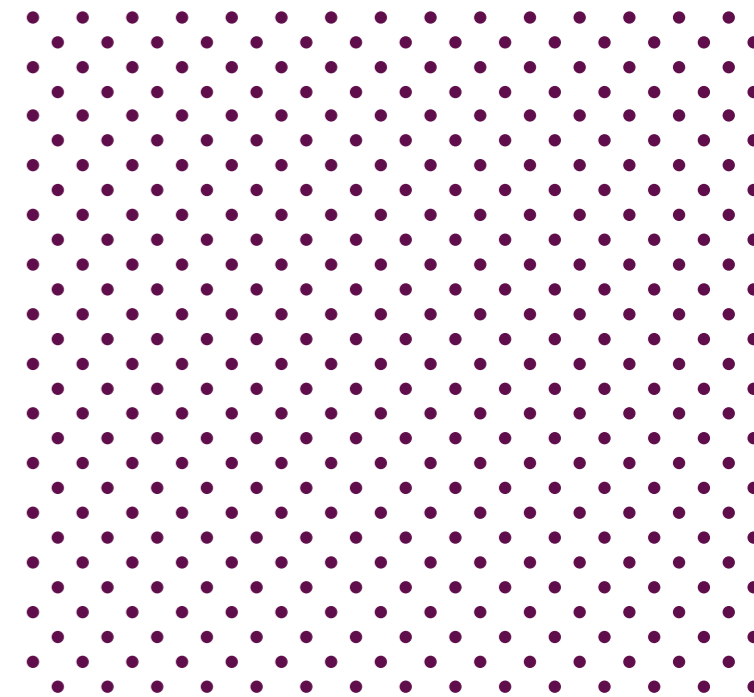


Papillon Vulcain, Crédit INPN, A. Jailloux



Crapaud Commun, Crédit INPN, P. Gourdain

186 <https://inpn.mnhn.fr/accueil/donnees-referentiels>
<https://geonature.fr/>
<https://opendata.paris.fr/pages/catalogue/?disjunctive.theme&disjunctive.publisher&sort=modified>



4.2.1 ESPÈCES

Une cinquantaine d'espèces d'intérêt patrimonial ont été identifiées sur les différents sites de Paris 2024 : oiseaux, insectes, chiroptères, mammifères, amphibiens, flore. A titre indicatif, en Ile-de-France, ce sont 197 espèces patrimoniales qui sont recensées.

Leur présence est variable selon les sites et concernent en majorité des espèces faunistiques et quelques espèces floristiques.

Sont détaillées ici, les quelques espèces pour lesquelles un travail fin de suivi et de préservation a été mis en place, en raison de leur forte présence sur les sites ou de leur vulnérabilité ou du risque spécifique lié à l'organisation de l'événement.

	Nombre d'espèces d'intérêt patrimonial	Faune	Flore
SITE TOUR EIFFEL-CHAMP-DE-MARS	18	17	1
SITE DU VILLAGE DES ATHLÈTES	3	3	0
SITE DU GOLF NATIONAL	46	42	4
SITE DE LA MARINA DE MARSEILLE	5	4	1
SITE DE TAHITI	6	4	2
SITE DE LA COLLINE D'ELANCOURT	36	32	4
SITE DU CHÂTEAU DE VERSAILLES	15	10	5
SITE DU STADE NAUTIQUE DE VAIRES-SUR-MARNE	36	34	2

→ FLORE

Conopode dénudé (Conopodium majus) sur le site du Château de Versailles – espèce de la famille des Apiacées, se développant dans les milieux prairiaux ou les ourlets des sous-bois mésotrophiles, ensoleillés, frais à humides, parfois sous de grands arbres. Espèce classée dans la liste rouge des espèces protégée en France et déterminante de ZNIEFF.



Site du Château de Versailles - Crédit Paris 2024 (JMA)

Gesse de nissolle (Lathyrus nissolia) cette petite adventice des milieux ouverts est très discrète avec des feuilles étroites et une fleur solitaire. L'espèce est classée vulnérable dans la liste rouge de la flore vasculaire d'Ile-de-France. Elle a été préservée notamment sur les sites du Golf National et sur la colline d'Elancourt



Site du Golf National - Crédit Paris 2024 (JMA)

Herbiers de posidonie de la méditerranée

Crédit INPN, T. de Bettignies



L'orchidée Bulbophyllum tahitense subsp. Butaudianum, endémique à Tahiti.

Crédit INPN, F. Jacq



→ FAUNE

OISEAUX DES JARDINS

Dans les sites urbains de Paris, de nombreux oiseaux ont été identifiés avec une attention spécifique aux espèces des jardins, des bâtiments et de la Seine.

JARDINS

- Gobemouche gris
- Accenteur mouchet
- Verdier d'Europe
- Pinson des arbres
- Rougegorge familier
- Troglodyte mignon
- Mésange bleue
- Mésange nonette
- Grimpereau des jardins
- Grive musicienne
- Grimpereau des jardins
- Pouillot fitis

BÂTIS

- Moineau domestique
- Martinet noir
- Hirondelle de fenêtre
- Hirondelle rustique

SEINE

- Mouette rieuse
- Goéland argenté
- Bergeronnette des ruisseaux
- Sterne pierregarin



Verdier d'Europe, Crédit INPN, F. Jiguet

Martinnet noir, Crédit INPN, S. Sibley

Sterne Pierregarin, Crédit INPN, S. Sibley

OISEAUX EMBLÉMATIQUES EN ÎLE-DE-FRANCE

Blongios nain, présents sur le plan d'eau de Vaires-sur-Marne, dont la reproduction a même eu lieu pendant la période des Jeux et dans le Parc Georges Valbon à La Courneuve.



Blongios nain Crédit INPN, J.P. Sibley

Hibou moyen duc et **Faucon crécerelle** sur le Cluster des médias, nichant au nord de l'Aire des Vents.



Hibou Moyen duc - Crédit INPN, E. Sansault - ANEPE Caudalis

OISEAUX DES SITES NATURELS

(**Golf National, Stade nautique de Vaires-sur-Marne, Colline d'Elancourt** notamment) :

Bouvreuil pivoine, Chardonneret élégant, Serin cini, Linotte mélodieuse, Pouillot fitis, Bécasse des bois, Verdier d'Europe, Hyppolaïs polyglotte.



Chardonneret élégant, Crédit INPN, S. Wroza

AMPHIBIENS

Les amphibiens se caractérisent par un cycle de vie en deux phases nécessitant à la fois la présence de l'eau et du milieu terrestre. Certains sites par la présence de mares ont la particularité d'accueillir de petites populations d'amphibiens comme l'Alyte accoucheur dans une petite mare au Trocadéro.



Alyte accoucheur, Crédit INPN, S. Wroza

CHIROPTÈRES

Quelques espèces sont présentes sur presque tous les sites au moins en chasse nocturne et localement en hibernation ou parturition : Pipistrelle commune, Pipistrelle de Kuhl, Sérotine commune, Noctule commune.



Pipistrelle commune, Crédit INPN, L. Arthur

Noctule commune, Crédit INPN, L. Arthur

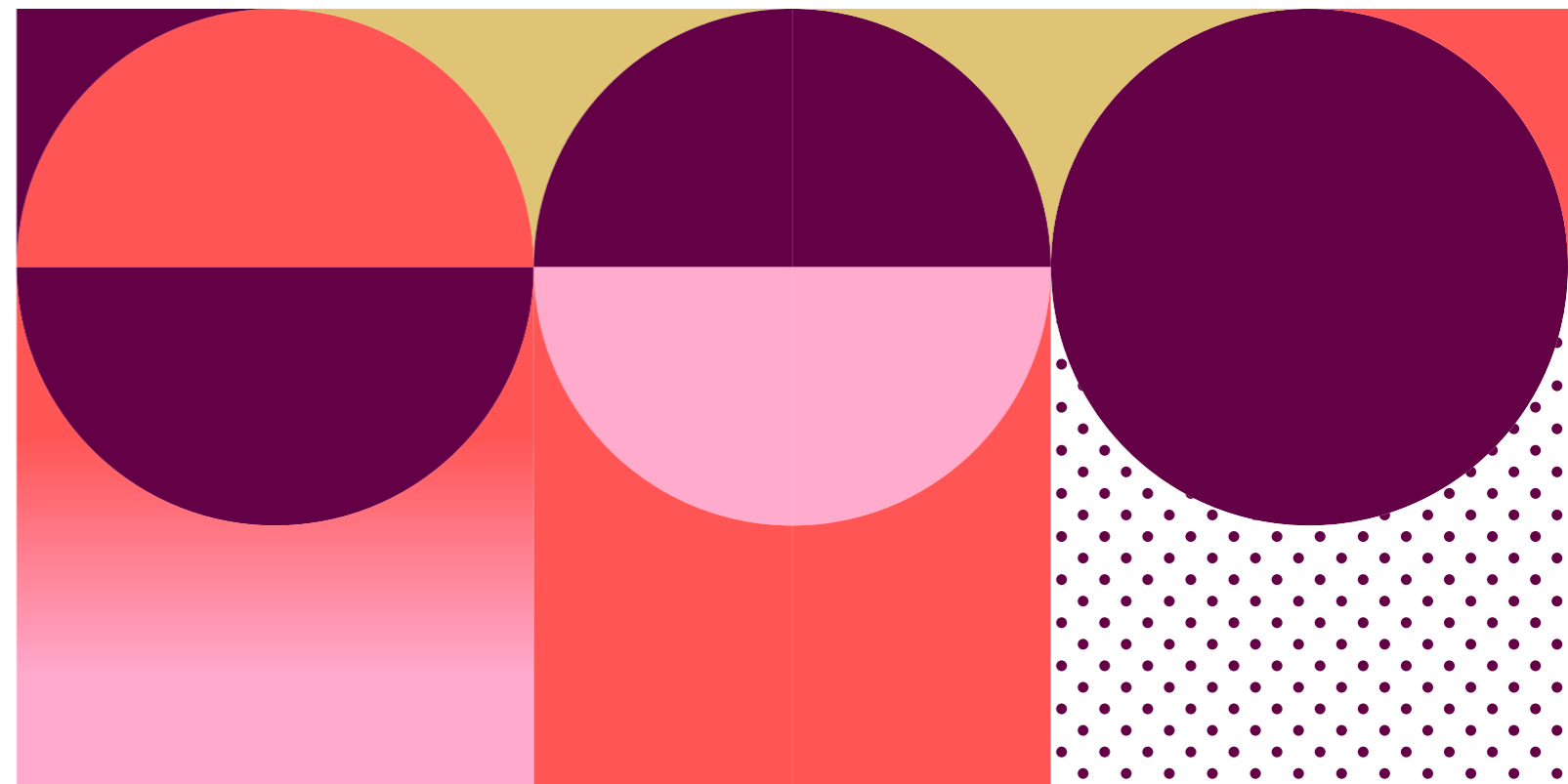


PAPILLONS

Quelques papillons ont été observés près des sites, par exemple la Thécla de l'Orme (*Satyrion w-album*) présente sur une lisière boisée à Versailles.



Thécla de l'Orme, Crédit INPN, S. Wroza



→ **Espèces exotiques envahissantes**

Des espèces exotiques envahissantes ont été identifiées sur certains sites de Paris 2024, principalement sur les sites du Cluster Ile-de-France. Les espèces rencontrées majoritairement sont : la Renouée du Japon (plante vivace haute et très dense originaire d'Asie de l'Est qui colonise très rapidement et de manière exclusive des terrains ouverts), le Sainfoin d'Espagne (herbacée vivace haute à grande vigueur qui colonise les friche ouverte) et les Solidages (du Canada, géant, verge-d'or..., originaires d'Amérique du Nord, ces herbacées colonisent très vite les friches et terrains vagues).

Sur les sites du Château de Versailles et du Stade Nautique de Vaires-sur-Marne, des oies bernaches ont également été rencontrées, entrant par leur déplacement en interface avec le projet Paris 2024.

Site du Château de Versailles

Solidage et Renouée du Japon, *Crédit Paris 2024 (JMA)*



Site de la Colline d'Elancourt

Sainfoin d'Espagne, *Crédit Paris 2024 (JMA)*



Site du Stade Nautique de Vaires-sur-Marne

Oies Bernaches, *Crédit Paris 2024 (ABO)*



4.2.2 HABITATS

Des habitats patrimoniaux accueillant une flore et une faune caractéristiques ont été rencontrés sur les sites.

Herbiers à Posidonie au large de la Marina de Marseille.

Phragmitaie, dominée par des Roseaux, Massettes, Salicaire... en bordure des plans d'eau, en particulier à Vaires-sur-Marne.

Site du Stade nautique de Vaires-sur-Marne, Crédit Paris 2024 (JMA)



Habitats forestiers : Chênaies-Charmaies, Chênaies-Frênaies ou Ormaie rudérale présentes à Versailles, sur la colline d'Elancourt ou encore en bordure du Vélodrome.

Site de la Colline d'Elancourt, Crédit URBAN ECO

Site du Château de Versailles, Crédit Paris 2024 (JMA)



Habitats prairiaux : prairies mésophiles et mésoxérophiles, importantes sur le Golf national et sur des lisières à Versailles ; mais aussi sous forme de pelouses dans Paris.

Site du Golf National - Crédit Paris 2024 (JMA)

Site du Golf National - Crédit GEOFFROY VAN DERHASSELT



Habitats humides de mares et noues sur le Vélodrome et la colline d'Elancourt.

Mare sur le site du Vélodrome de Saint-Quentin-en-Yvelines, Crédit Paris 2024 (JMA)



Friches arbustives sur le Vélodrome au Village des médias, etc.

Friches arbustives site du Vélodrome de Saint-Quentin-en-Yvelines, Crédit URBAN ECO



Comme pour les espèces, des habitats plus communs ont été rencontrés sur les différents sites et Paris 2024 leur a porté le même niveau d'attention. Certains sites urbains s'apparentent à de grands jardins avec pelouses, arbres et massifs plantés, parfois des haies ou des buissons, dans lesquels viennent se cacher ou se reproduire des oiseaux tandis que les grands alignements d'arbres des rues et parcs servent de repères dans les continuités écologiques urbaines. Soit autant de lieux pour de nombreuses espèces pour se nourrir, se déplacer ou nidifier.

Sur le seul secteur de Paris Centre, ce sont **près de 4 040 arbres** (Source SIG Ville de Paris et Louvre) qui étaient présents dans les périmètres de Paris 2024 :

- **Trocadéro** : 660 ;
- **Tour Eiffel-Champ-de-Mars** : 1 374 ;
- **Invalides** : 794 ;
- **Grand-Palais-Alexandre III** : 251 ;
- **Place de la Concorde** (y compris aire média sur le Cours de la Reine) : 961.



Sites du Trocadéro et Eiffel-Champ-de-Mars, Crédit Paris 2024 (JMA)



Représentation des arbres au sein des périmètres Paris 2024 – Eiffel-Champ-de-Mars et Esplanade des Invalides – Crédit Paris 2024

5. LA STRATÉGIE BIODIVERSITÉ DE PARIS 2024

La Stratégie Biodiversité de Paris 2024 s'appuie sur plusieurs textes nationaux et internationaux listés en partie 8 et a été développée selon les quatre piliers suivants.

ANTICIPER

Ce pilier vise à la réalisation d'une analyse des enjeux écologiques du site existant et des impacts potentiels du projet pour définir des mesures de préservation de la biodiversité sur les sites, ceci en accompagnement de la planification des projets d'aménagement et d'opérations des sites.



FAIRE AVEC MOINS, ÉVITER

L'évitement est la première démarche à mettre en œuvre si des zones à enjeux écologiques sont identifiées sur un site. Cela consiste en une conception fine de l'implantation des installations et équipements temporaires en dehors et à distance de ces espaces sensibles.



FAIRE MIEUX, RÉDUIRE

Quand l'évitement n'est pas réalisable, des actions ciblées sont mises en œuvre pour réduire les impacts potentiels sur la biodiversité.

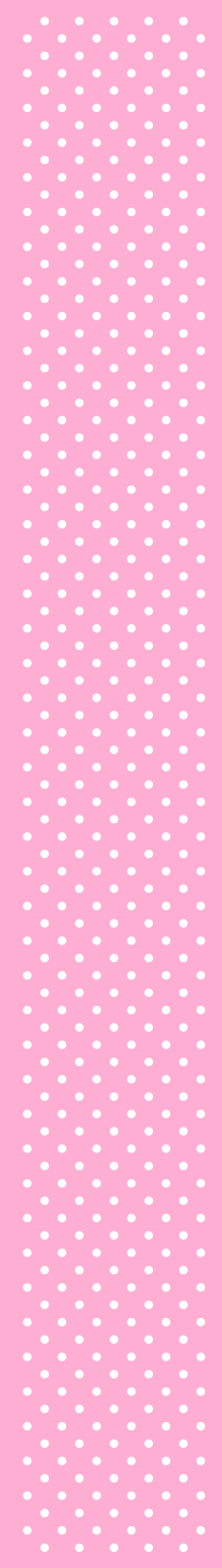


EN LAISSANT UN HÉRITAGE, MOBILISER

Il s'agit de faire bouger les lignes en sensibilisant et mobilisant l'écosystème de Paris 2024 sur les enjeux écologiques des sites du le staff jusqu'au grand public.



La stratégie biodiversité s'applique à toutes les phases du projet : conception, montage, opérations et démontage. Préserver la valeur environnementale et écologique des sites implique, dans les faits, d'ajuster les actions au cas par cas et de suivre un ensemble de mesures à chaque étape et ce jusqu'au terme de l'événement.



6. LES QUATRE PILIERS DE LA STRATÉGIE BIODIVERSITÉ ET LEURS RÉSULTATS

6.1 ANTICIPER - LA MÉTHODE D'ANALYSE DE PARIS 2024

Aucun cadre officiel d'analyse environnementale n'existait pour les installations temporaires. Paris 2024 a donc développé une méthode rigoureuse, fonctionnant à plusieurs échelles emboîtées (du 1/25000 au 1/1), mixant des expertises cartographiques par bases de données établies spécifiquement, l'exploitation des études anciennes et spécifiquement menées (étude d'impact en particulier), des analyses de terrain flash ou complètes, multitaxons et habitats. Elle s'articule selon 5 catégories et 24 sous-critères :

- **Biodiversité et écosystèmes.** L'ambition de cette catégorie est de bien comprendre l'impact de l'aménagement des sites sur les différentes composantes de la biodiversité, en qualité et en quantité, et à différentes échelles par l'effet sur les trames écologiques, sur les biotopes lorsqu'ils sont présents et fonctionnels (notamment les sols) et sur les biocénoses (flore et groupes de faune) ;
- **Paysages et patrimoine.** Le territoire français recense un nombre important de sites et monuments protégés qui ont depuis longtemps fait l'objet de reconnaissance juridique. Ces mesures réglementaires s'imposent aux projets de Paris 2024 ;
- **Santé environnementale.** Dans les campagnes, mais surtout dans les villes, les populations subissent les nuisances et risques engendrés par les activités humaines et l'urbanisation dense. Cette catégorie d'analyse considère la vulnérabilité climatique du site, c'est-à-dire les effets ressentis par toutes les parties concernées par les Jeux en période de fortes chaleurs ou inondations ; les nuisances sonores ou lumineuses, ou les pollutions (air, eau, sol) ;
- **Empreinte carbone.** En complémentarité avec la stratégie carbone mise en place par Paris 2024, l'expertise environnementale porte très spécifiquement sur l'empreinte carbone relative à la proximité aux transports en commun et au risque de l'usage de la voiture pour se déplacer vers un site de Paris 2024 ;
- **Economie circulaire.** Cette catégorie d'analyse concerne l'utilisation des ressources et équipements présents sur les sites ainsi que la gestion des déchets générés pouvant créer de l'impact environnemental sur les sites.

Pour chaque sous-critère, un barème de notation est défini de 1 (faible) à 5 (élevé) permettant d'évaluer le niveau d'enjeu et d'impact sur cet aspect (le tableau détaillé des sous-critères et des notations est disponible en partie 9). Pour chaque grande thématique, une note moyenne est établie révélant l'enjeu/l'impact et explicitée par les sous-critères.

CATÉGORIE	THÈME	SOUS-THÈME
BIODIVERSITÉ ET ÉCOSYSTÈMES	Nature ordinaire et patrimoniale	Sites naturels remarquables (Natura 2000/ZNIEFF...)
		Espèces protégées
		Zones humides
		Milieux aquatiques
		Habitats forestiers
	Continuités écologiques	Espaces verts présents
		Trame bleue
		Trame boisée
		Trame ouverte
		Trame noire
PAYSAGE ET PATRIMOINE	Paysages urbains	Zonage des documents d'urbanisme
	Patrimoine architectural	Sites patrimoniaux bâtis
SANTÉ ENVIRONNEMENTALE	Risques naturels et technologiques	Risques d'inondations / phénomènes hydrauliques
		Risques liés aux captages d'eau ou eaux souterraines
	Pollutions de l'air, sol et eau	Exposition aux sources de pollution (distance aux ICPE)
		Pollution des sols
EMPREINTE CARBONE	Empreinte carbone des déplacements	Qualité des eaux
		Proximité aux transports en commun
ECONOMIE CIRCULAIRE	Déchets	En amont - Matériaux
		En aval - Déchets

L'objectif de la méthode est de guider la conception et l'opération des sites en accompagnant les équipes d'une part dans la compréhension des lieux sur lesquels s'installe leur projet et d'autre part dans leur mise en œuvre en s'appuyant sur des recommandations à toutes les phases. La méthode est construite selon trois étapes successives toutes formalisées de manière spécifique. Cette démarche est primordiale pour alerter au plus tôt sur les risques écologiques et être en mesure de prendre les bonnes décisions.

1 PREMIÈRE ÉTAPE - COMPRENDRE L'EXISTANT

« Quelles sont les caractéristiques du lieu sur lequel s'installe le projet ? »

Le lieu où prendra place l'évènement est analysé sous le prisme de la méthode pour faire émerger les enjeux environnementaux saillants du site et les éléments de vigilance à maîtriser pour venir y organiser un évènement.

Chaque sous-critère est étudié puis noté et les données spatiales rassemblées afin de produire une cartographie des enjeux.



Site Esplanade des Invalides



Site de la Marina de Marseille



Site du Stade de France

Quelques exemples de notation d'enjeux :

- Site situé à proximité d'un site écologique identifié avec une relation directe possible (pas de route, obstacles...) → enjeu noté de 4 à 5 et donc recherche d'un évitement ;
- Espèces à enjeu patrimonial présentes dans le périmètre → enjeu noté entre 4 et 5 ;
- Site situé à proximité d'un Monument Historique → enjeu noté entre 2 et 4 en fonction de la co-visibilité (caractéristique de deux éléments visibles l'un de l'autre) avec le Monument ;
- Site situé en limite d'une zone inondable → enjeu noté à 3 ;
- Site éloigné d'un transport en commun → enjeu noté entre 4 et 5 ;
- Site avec équipements pour la gestion des déchets → enjeu noté entre 1 et 2,5 selon leur performance.

2 DEUXIÈME ÉTAPE – IDENTIFIER LES POTENTIELS IMPACTS

« Quel impact potentiel mon événement peut-il créer ? ».

Alors que la première étape évalue les enjeux du site hors présence d'un événement, il s'agit ici d'analyser le projet de l'évènement (installations et opérations) pour faire émerger les potentiels impacts que le projet pourrait générer sur l'environnement à toutes les phases (montage, opérations, démontage).

Chaque sous-critère est analysé puis noté et les résultats de l'évaluation enjeux/impacts sont représentés sous la forme d'un diagramme de Kiviati, illustrant les tendances pour les cinq catégories retenues. Cette forme permet de constater le rapport entre le niveau d'enjeu et le niveau d'impact potentiel : les points sur lesquels une grande vigilance est nécessaire et des mesures, indispensables, se distinguent ainsi facilement.

Quelques exemples de notation d'impacts :

Installations positionnées sur ou à proximité immédiate d'un habitat à enjeu écologique ou d'une station d'espèce à enjeu patrimonial ou d'un risque sur une trame écologique
→ impact noté entre 4 et 5 ;

Installations positionnées en co-visibilité d'un monument historique ou d'un site classé
→ impact noté à 5 ;

Zone d'attente des spectateurs très minérale et exposée au soleil présentant un risque de surchauffe
→ impact noté entre 4 et 5 ;

Projet positionné à proximité d'un transport en commun
→ impact noté à 1 ;

Jauge spectateurs élevée sur un site sans gestion des déchets existante
→ impact noté à 5.

3 TROISIÈME ÉTAPE – PROPOSER DES MESURES

« Que pourrais-je mettre en œuvre pour réduire les impacts potentiels ? ».

Au regard des impacts identifiés dans l'étape 2, des mesures d'évitement et de réduction sont formulées pour être intégrées au cours de la prochaine phase de projet par les équipes pour limiter l'effet de l'évènement sur le lieu retenu.

A noter qu'il y a deux types de recommandations :

→ **Tenir les engagements réglementaires** lorsqu'il y a eu des mesures décrites dans les dossiers instruits par les services de l'État ;

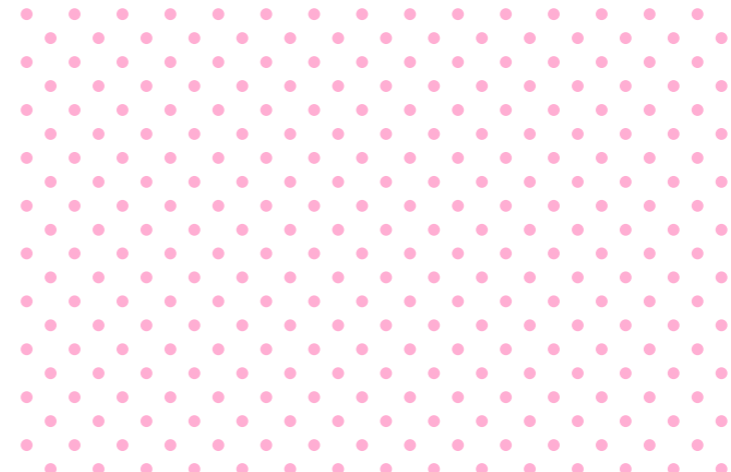
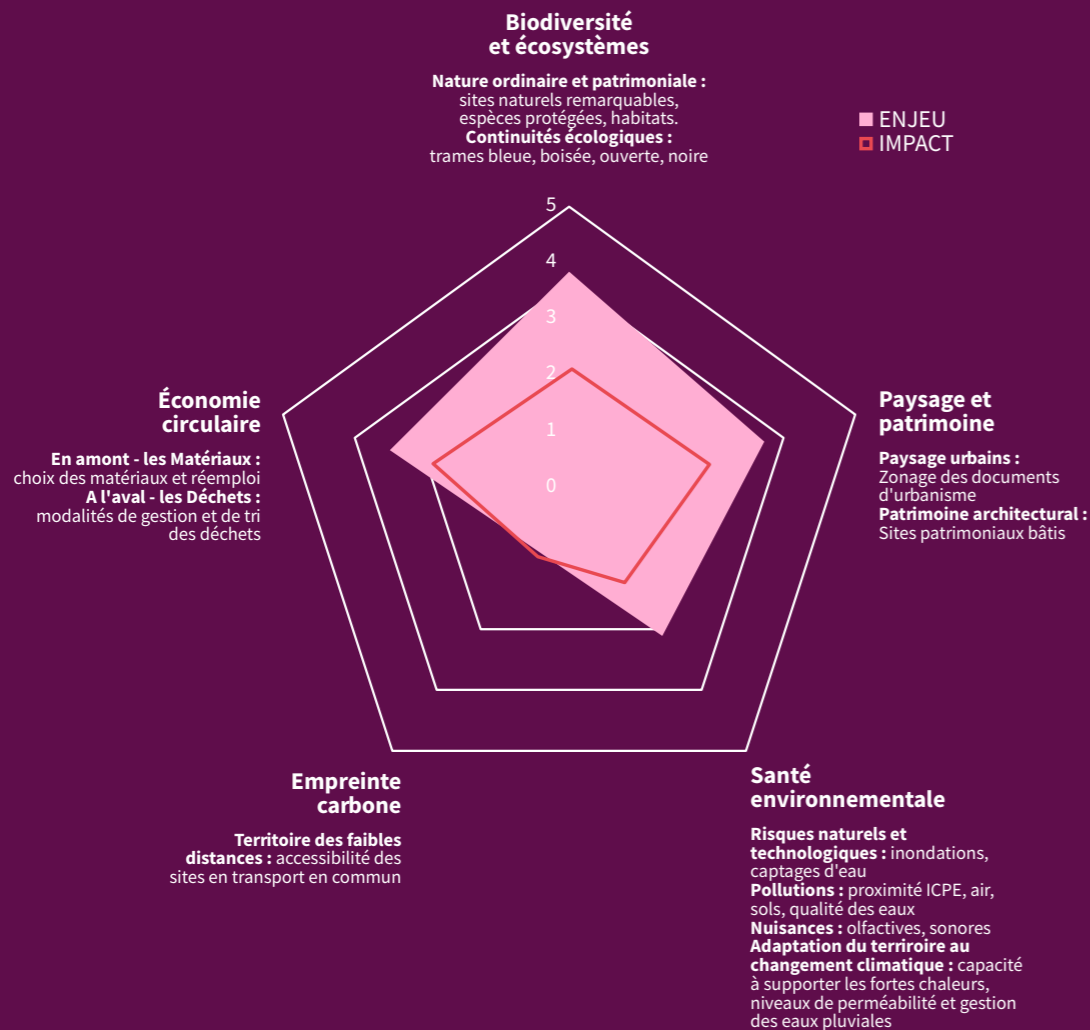
→ **Mettre en œuvre des recommandations spécifiques**, proportionnées et efficaces, pour améliorer la prise en compte de l'environnement.

Sur la base du plan de projet, une cartographie localise les mesures selon un code couleur reprenant les grands enjeux afin de guider les actions à engager. Elle permet à l'équipe projet de mieux les prendre en compte.

Exemples de recommandations formulées pour la conception des sites temporaires

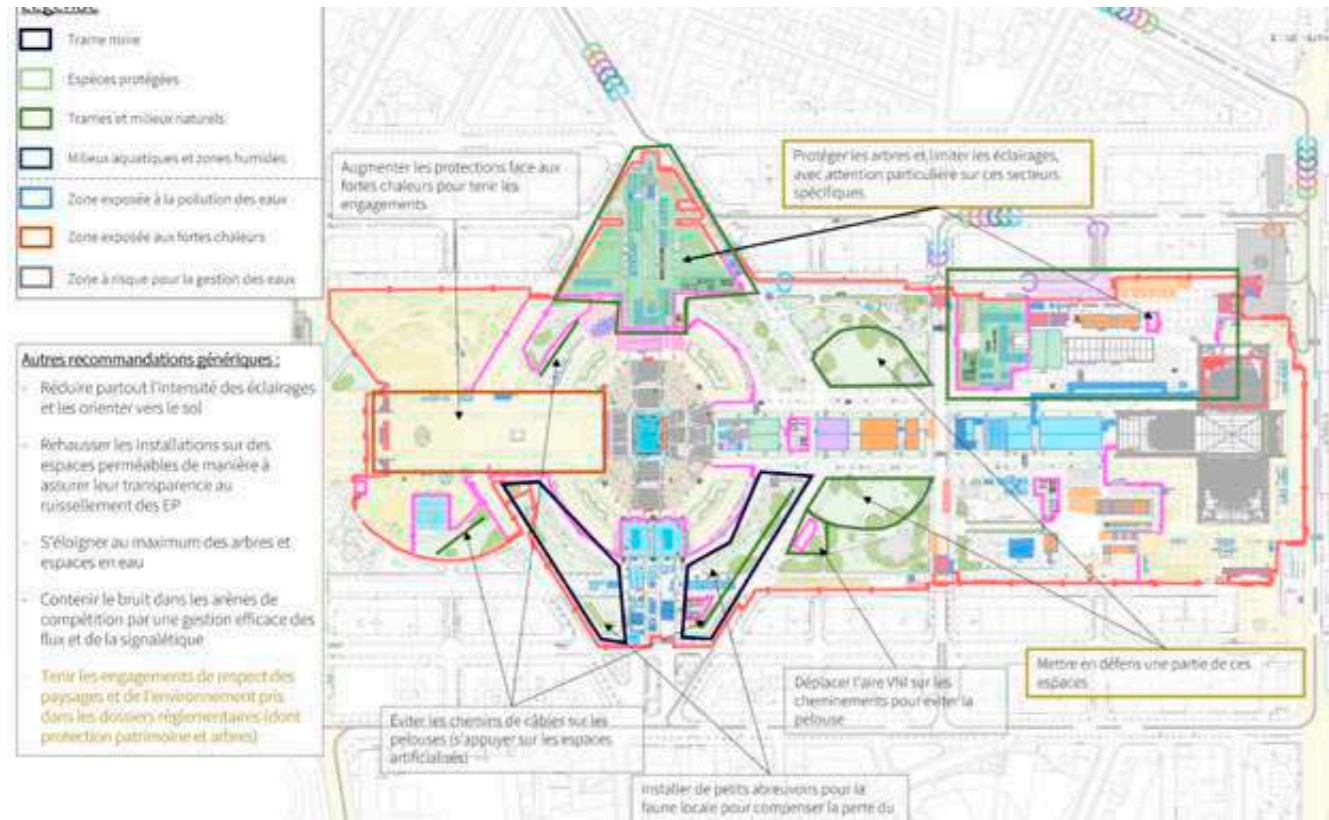
CATÉGORIE	OBJECTIF	MESURE
BIODIVERSITÉ ET ÉCOSYSTÈMES	Préserver les arbres et les habitats	Décaler les installations à plus de 2m des arbres
	Préserver la trame noire	Proscrire les éclairages à proximité et en direction des petits espaces boisés
PAYSAGE ET PATRIMOINE	Préserver les lignes de force du site	Aligner les installations et les lignes de faitage
SANTÉ ENVIRONNEMENTALE	Réduire les risques d'îlots de chaleur urbains	Optimiser les éclairages et les concevoir de manière à limiter les impacts sur les espèces (température de lumière, orientation, horaires de fonctionnement...)
EMPREINTE CARBONE	Faciliter l'accès au site par des modes de transports doux	Mettre en place des stationnements vélo
ÉCONOMIE CIRCULAIRE	Réduire les effets de la production de déchets sur le site	Mettre en place un plan de gestion des déchets optimisé

Deux grandes catégories de mesures se dégagent : celles qui évitent les impacts et celles qui les réduisent. Elles sont détaillées dans les parties suivantes du document.

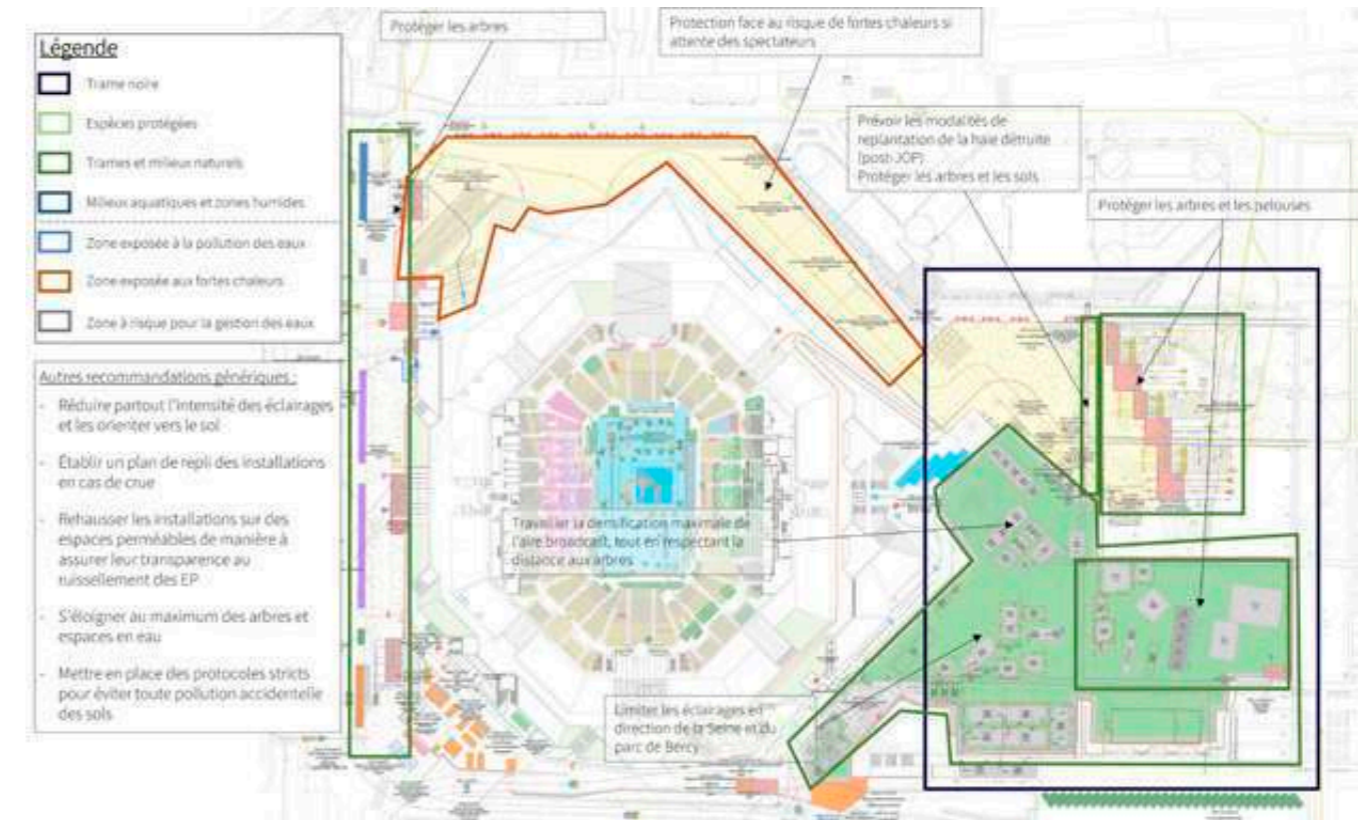


Exemples de recommandations formulées pour la conception des sites temporaires

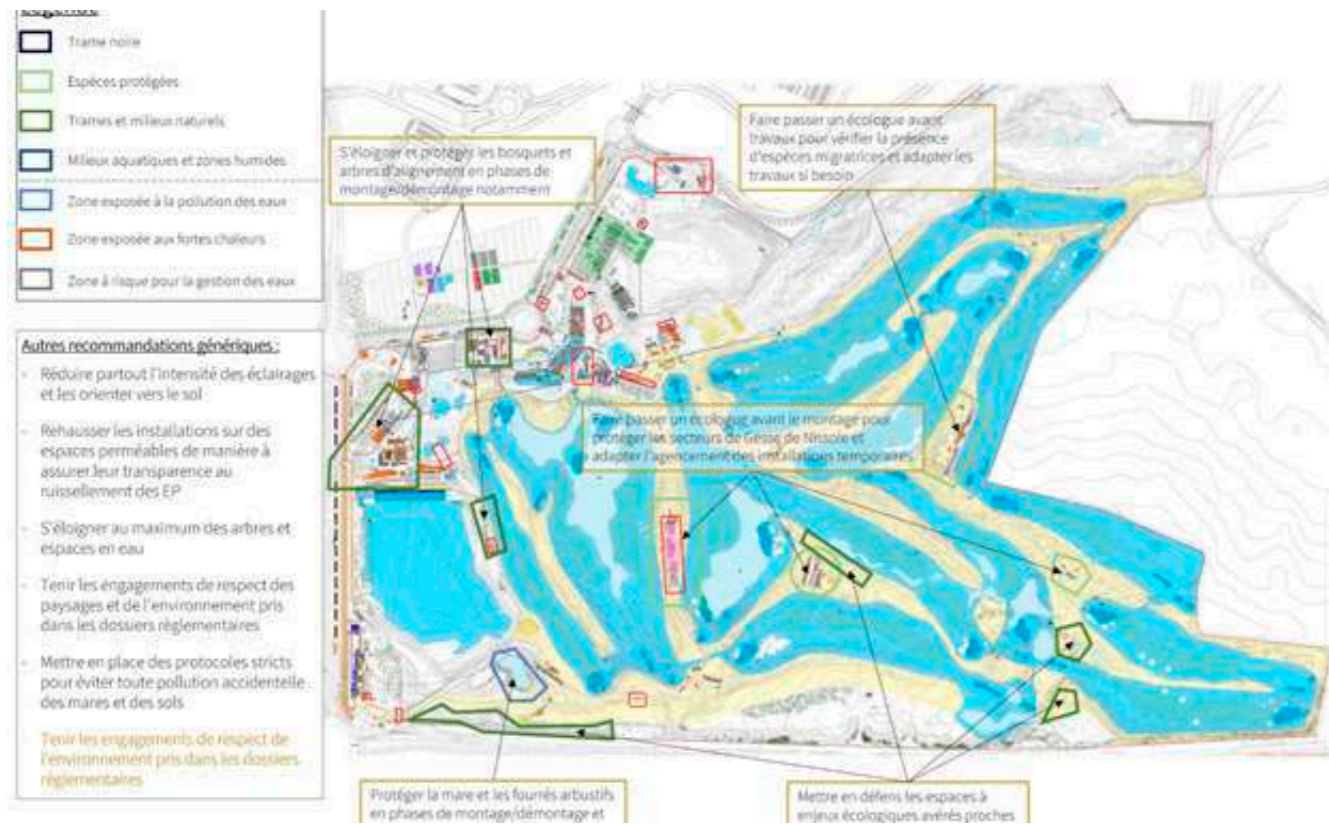
STADE TOUR EIFFEL ET ARENA CHAMP-DE-MARS



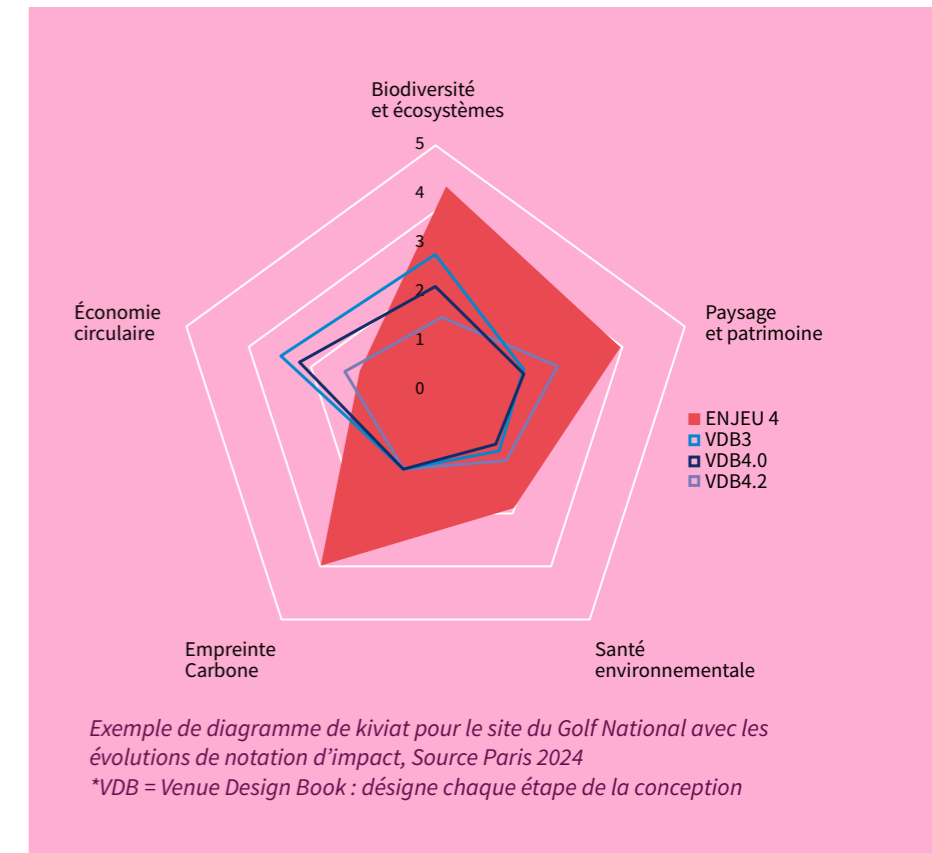
ARENA BERCY



GOLF NATIONAL - LGN



Le caractère itératif de la méthode a pour objectif de répéter les étapes 2 (évaluation des impacts) et 3 (proposition de mesures) à chaque production de plans d'aménagement. Dans le cas des Jeux de Paris 2024, 5 itérations ont été réalisées. Cela a permis de suivre l'évolution du projet, de poser les alertes nécessaires, de s'assurer de la mise en œuvre des mesures préconisées et de maintenir voire de réduire le niveau d'impact du projet.



6.2 ÉVITER

Ce principe consiste à concevoir des sites qui évitent les zones à enjeux écologiques, supprimant ainsi un impact négatif potentiel du projet.

Quatre principaux types de mesures pour préserver spatialement les zones à enjeux écologiques ont été déployées par Paris 2024 :

- **Éviter et mettre en défens les zones d'intérêt écologique** avec notamment
 - Le positionnement des installations temporaires à distance et la mise en place d'un balisage assorti d'une interdiction de pénétrer
 - L'utilisation de bouées auto-positionnables (sans ancrage) pour protéger les fonds marins et les herbiers à posidonie en Méditerranée
- **Éviter les zones perméables** = positionner les installations temporaires autant que possible sur des zones déjà artificialisées ou à faible risque et intégrer des systèmes de répartition des charges
- **Se mettre à distance des arbres** = positionner les installations temporaires autant que possible à plus de 2m des arbres
- **Cantonner les cheminements du public** pour réduire les effets du piétinement sur les sols, les risques de dégradation et les risques de propagation des déchets

Au-delà de l'évitement spatial, il est également possible d'intégrer à l'événement de l'évitement temporel. Celui-ci, consiste à éviter les périodes les plus sensibles pour les espèces, par exemple en termes de saisonnalité ou de période dans la journée. Deux types de mesures ont été mises en œuvre :

- **Éviter les périodes de reproductions** = éviter le printemps et privilégier l'hiver pour les interventions sur la végétation ;
- **Éviter les interventions nocturnes** sur les sites à enjeux d'espèces nocturnes.

Les mesures d'évitement se planifient principalement en phase conception puis se matérialisent en phase opération par le positionnement précis des installations temporaires (tentes, bungalows, tribunes...) puis par les balisages des zones protégées et les repérages des cheminements.

5,6 km de linéaires de protection des habitats ont été mis en œuvre à l'échelle des Jeux pour préserver 67 zones d'habitats à enjeux écologiques allant de quelques dizaines de mètres carrés entourés de piquet-corde (cas du Conopode Dénudé à Versailles) à plusieurs milliers de mètres carrés avec parfois un balisage uniquement latéral (exemple des prairies sur les talus au Golf). En surface totale protégée, cela représente environ 846 000m² d'habitats (84,6 ha) soit l'équivalent de 3 fois et demie le jardin des tuileries.

A noter que sur certains sites, le balisage mis en place pour délimiter l'aire de compétition favorise également la protection de la biodiversité en rendant inaccessibles de nombreuses zones, comme c'est le cas par exemple au Golf National.

Quelques exemples de prise en compte de l'évitement en phase conception.

SITE DU GOLF NATIONAL.

Propriété de la Fédération Française de Golf, le site présente une diversité d'habitats accueillant notamment des espèces d'intérêt patrimonial (Gesse de Nissolle, Flambé, Martin pêcheur, Triton ponctué, etc.). Les données écologiques disponibles ont permis d'identifier les zones à enjeux pour les différentes espèces (prairies, zones humides, chênaie charmaie) et ainsi de délimiter les secteurs à préserver. Les installations temporaires de Paris 2024 en interface avec ces zones à enjeux ont pu être identifiées, notamment les concessions dans les espaces spectateurs, et toutes repositionnées en dehors : déplacement illustré par les flèches violettes des installations en rouge sur le schéma 2. En supplément, la mise en place d'une délimitation physique pour préserver au mieux les espèces en présence est prévue dans certains cas.

Site du Golf National –
Superposition projet et enjeux écologiques – Novembre 2021



Site du Golf National – Adaptation du projet par le déplacement (flèches violettes) des installations temporaires en dehors des zones à enjeux – Janvier 2022



SITE POUR LES ÉPREUVES DE TIR SPORTIF.

Initialement prévues à La Courneuve sur le Terrain des Essences à proximité du Parc Georges Valbon, les épreuves de Tir Sportif ont été déplacées à Châteauroux sur un site existant en raison notamment des nombreux enjeux environnementaux présents sur le Terrain des Essences (Protection Natura 2000, présence du Crapaud Calamite, présence de zones humides à préserver...).

L'arrivée des Jeux en Seine-Saint-Denis a tout de même constitué une opportunité de dépolluer le site, mais aussi de le renaturer et de l'aménager pour le rendre aux habitants. Ce site viendra agrandir le parc Georges-Valbon de 13 hectares.

Site de La Courneuve Stand de tir – Superposition projet et enjeux écologiques – Janvier 2022



Site du Stand de tir de Châteauroux – Déplacement du Tir à Châteauroux – Juillet 2022



SITE DU VÉLODROME DE SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES.

Il est situé à proximité de l'Etang de Saint-Quentin-en-Yvelines, ZNIEFF (Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Floristique et Faunistique) et Réserve naturelle des étangs et rigoles d'Yveline. Après superposition du projet avec les zones à enjeux écologiques du secteur (aplat vert vif), les installations temporaires ont été adaptées pour éviter chacune de ces zones. Les zones à enjeux étaient des zones d'hivernage de chiroptères, des zones de nidification d'oiseaux d'eau, de zones de fruticée à petits passereaux, des zones de friches sèches à orthoptères...

Les installations dédiées aux médias initialement localisées à l'ouest du site sur une prairie accueillant un criquet protégé (aplat vert foncé) ont été relocalisées sur un parking à la place des aires logistiques (aplat orange) qui ont, elles, été optimisées pour se cantonner uniquement à l'espace de voirie disponible à l'ouest du site. Le périmètre a ainsi été réduit à l'ouest et la prairie a été entièrement libérée de toute installation (voir schéma 2).

Site du Vélo-drome de Saint-Quentin-en-Yvelines – Superposition projet et enjeux écologiques – Juin 2022



Site du Vélo-drome de Saint-Quentin-en-Yvelines – Adaptation du projet – Janvier 2024



Quelques exemples des balisages mis en œuvre en phase réalisation :



Site du Château de Versailles – mise en défens Conopode dénudé – Été 2024 – Crédit Paris 2024 (JMA)



Site du Vélodrome de Saint-Quentin-en-Yvelines – Mise en défens des mares et espaces à enjeux – Été 2024 – Crédit Paris 2024 (JMA)



Site Eiffel-Champ-de-Mars – Evitement de deux zones avec différents habitats (arbres, arbustes, pelouses) Été 2024 – Crédit Paris 2024 (JMA)



Site du Golf national – Mise en défens de zone de prairies – Été 2024 – Crédit Paris 2024 (JMA et CDG)

CAS PARTICULIER DE LA MARINA DE MARSEILLE :

Le site de Paris 2024 se situe, pour la zone maritime, dans des zones Natura 2000 (ZSC calanques et îles marseillaises, cap Canaille et massif du Grand Caunet et ZPS Îles Marseillaises – Cassidaignes), dans l'aire maritime adjacente du Parc national des Calanques et au sein de plusieurs ZNIEFF. C'est un site à enjeu écologique pour les oiseaux d'eau et il comprend notamment aussi la présence d'un habitat protégé : les herbiers à Posidonia oceanica sur la partie nord-est.

Une partie des épreuves de voile se situant au-dessus de cet habitat, Paris 2024 a mis en place des bouées géo-positionnées pour les compétitions, afin de limiter les ancrages sur les secteurs concernés. Ces bouées ont fonctionné avec succès pendant toute la durée de l'évènement. Et pour la première fois pour une épreuve olympique, certains bateaux d'accompagnement étaient électriques.

Bouées géo-positionnées à la Marina de Marseille, Crédit Paris 2024



6.3 RÉDUIRE

Ce principe consiste à mettre en place des actions ciblées visant à réduire autant que possible la durée, l'intensité et/ou l'étendue des impacts potentiels qui ne peuvent pas être totalement évités.

Six types de mesures ont été priorisés pour atténuer les impacts sur la biodiversité pour l'ensemble des sites et à toutes les phases du projet (montage, opération, démontage) :

- Protéger les arbres ;
- Protéger les sols ;
- Réduire l'éclairage ;
- Limiter les pollutions ;
- Limiter la propagation des espèces exotiques envahissantes ;
- Protéger le patrimoine.

6.3.1 PROTÉGER LES ARBRES

La protection vise à éviter les blessures constituant un péril sur les houppiers, les troncs et les racines, ainsi qu'à préserver les espèces animales pouvant nidifier ou vivre dans les arbres. L'attention a été portée autant sur les vieux arbres, que sur les jeunes sujets d'avenir, après avoir mené une inspection spécifique pour bien adapter la protection.

La démarche adoptée pour la protection des arbres sur les sites de compétition, après la mesure d'évitement maximum de se placer à plus de 2 m d'un tronc, a été la suivante :

- **Identifications des sujets sensibles** qu'il s'agisse des racines, du tronc ou du houppier
- **Mise en place de protections adaptées** selon la vulnérabilité et la temporalité :
 - Protection rapprochée des troncs ;
 - Installation de trackways sur les racines.

Au cas par cas, lors des phases de montage et de démontage, une mesure d'accompagnement avec un guidage à l'aide des logisticiens présents sur site a permis de sécuriser les opérations à proximité des arbres et des éléments de patrimoine.

Au total :

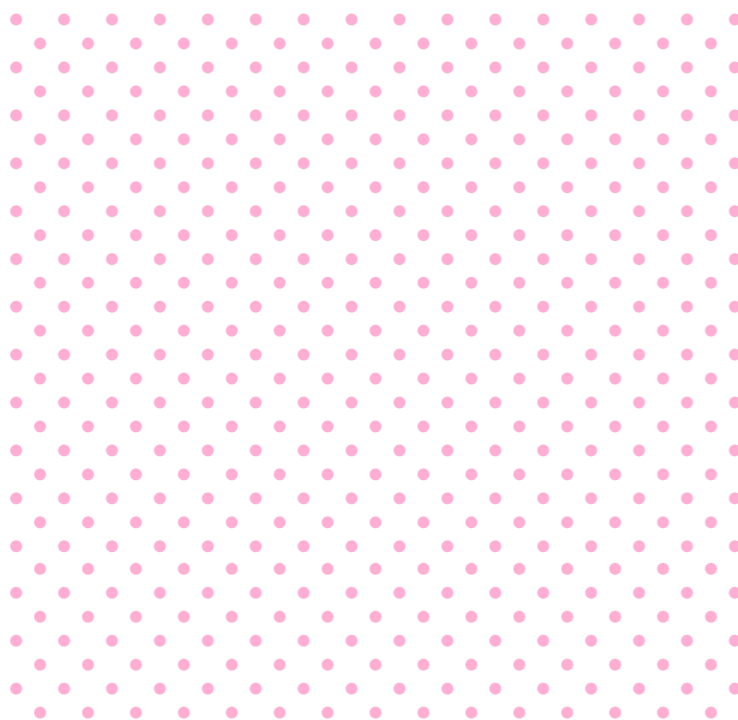
1 695 PROTECTIONS D'ARBRES déployées sur l'ensemble des sites, dont :

1 115 PROTECTIONS D'ARBRES soit près de 66%, uniquement sur les sites de Paris Centre qui présentaient le plus d'enjeux

Protections simples – Crédit Paris 2024
 GRX = Site Grand Palais-Alexandre III
 LCO = Site Place de la Concorde
 MPS = Site des showcasing partenaires



Protections renforcées – Crédit Paris 2024
 GRX = Site Grand Palais-Alexandre III
 VER = Site du Château de Versailles



6.3.2 PROTÉGER LES SOLS

Les sols représentent le milieu de vie d'une importante biodiversité, en particulier dans les premiers centimètres et le support pour le développement des végétaux. Ils sont souvent malmenés, avec un tassement, des effluents, des creusements, la destruction du végétal... C'est pourquoi une attention particulière a été portée pour limiter le tassement et la destruction de la végétation ou tout au moins favoriser sa reconstitution rapide.

La démarche adoptée pour la protection des sols, après la mesure d'évitement de placer les installations au maximum sur des espaces artificialisés, a été la suivante :

- Mise en place des installations temporaires sur cales pour limiter le tassement
- Mise en place de protections de sol par plaque de répartition ou cheminements copeaux de bois ou en grave pour :
 - Les zones de piétinement intense
 - Les zones de circulation de véhicules et en particulier les zones de retournement
 - La pose de certains équipements (énergie) particulièrement lourds

Même si la végétation sur laquelle est posée la plaque de répartition sera dégradée le temps de l'événement, la présence de la plaque permet de fortement réduire le tassement du sol et ainsi de porter une atteinte limitée à la biodiversité du sol. Après retrait des plaques, la reprise de la végétation de pelouse ou de prairie devrait être assez rapide.

Au total :

139 510 M²

DE PROTECTION DE SOLS mis en place sur des sols perméables sur l'ensemble des sites de Paris 2024 soit l'équivalent de 20 terrains de rugby, dont :

25 900 M²

DE PROTECTION DE SOLS AVEC DES COPEAUX DE BOIS qui contribuent également à l'amendement du sol et donc à une amélioration de celui-ci par la suite

Site Esplanade des Invalides – Trackway pour circulations véhicules – Crédit Paris 2024 (JMA)



LGN = Site du Golf national
 ECM = Site Eiffel-Champ-de-Mars



LCO = Site Place de la Concorde
 LGN = Site du Golf National



Protections de sols en copeaux site du Trocadéro
 Crédit Paris 2024 (JMA)



Protections de sols en copeaux site du Château de Versailles
 Crédit Thibaut Moritz



6.3.3 RÉDUIRE L'ÉCLAIRAGE

De nombreuses espèces lucifuges ont été identifiées sur les sites, notamment des chiroptères, insectes et oiseaux nocturnes. L'ajout d'éclairages crée une véritable perturbation pour ces espèces par la perte des repères ou la création de barrières au déplacement.

Pourtant, l'installation d'éclairage temporaire a été justifiée par plusieurs raisons :

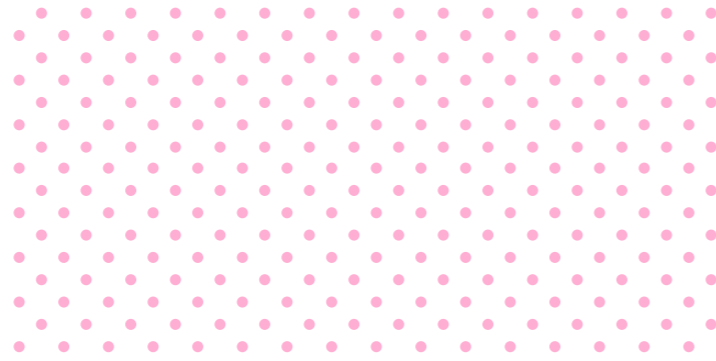
- **Code du travail** : nombreuses opérations de maintenance, réapprovisionnement, etc, effectuées de nuit nécessitant des niveaux d'éclairage minimaux pour respecter la réglementation (40 lux mini) ;
- **Opérations** : éclairage pour des épreuves en début de nuit (pouvant atteindre 200 voire 300 lux) ;
- **Sécurité** : éclairage minimal à maintenir pour la sécurisation du site ;
- **Cheminements** : éclairage réglementaire pour le déplacement des usagers avec un besoin d'accessibilité en période nocturne (20 lux mini).

CAS DU SITE DU CHÂTEAU DE VERSAILLES.

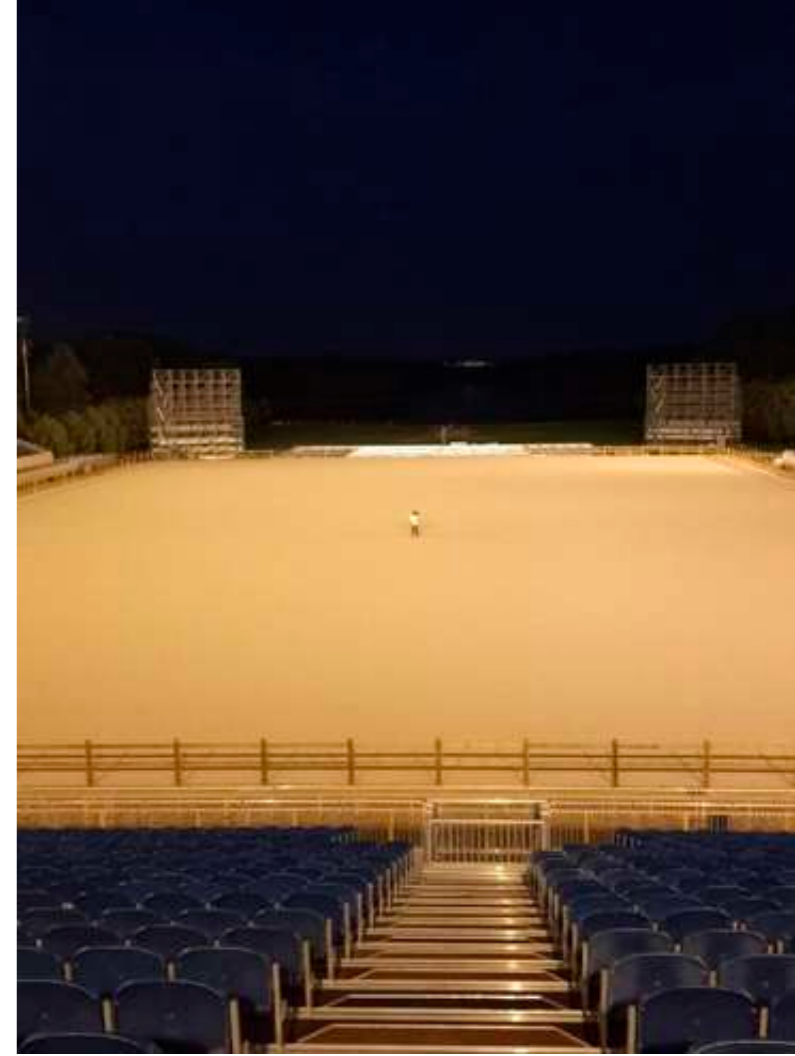
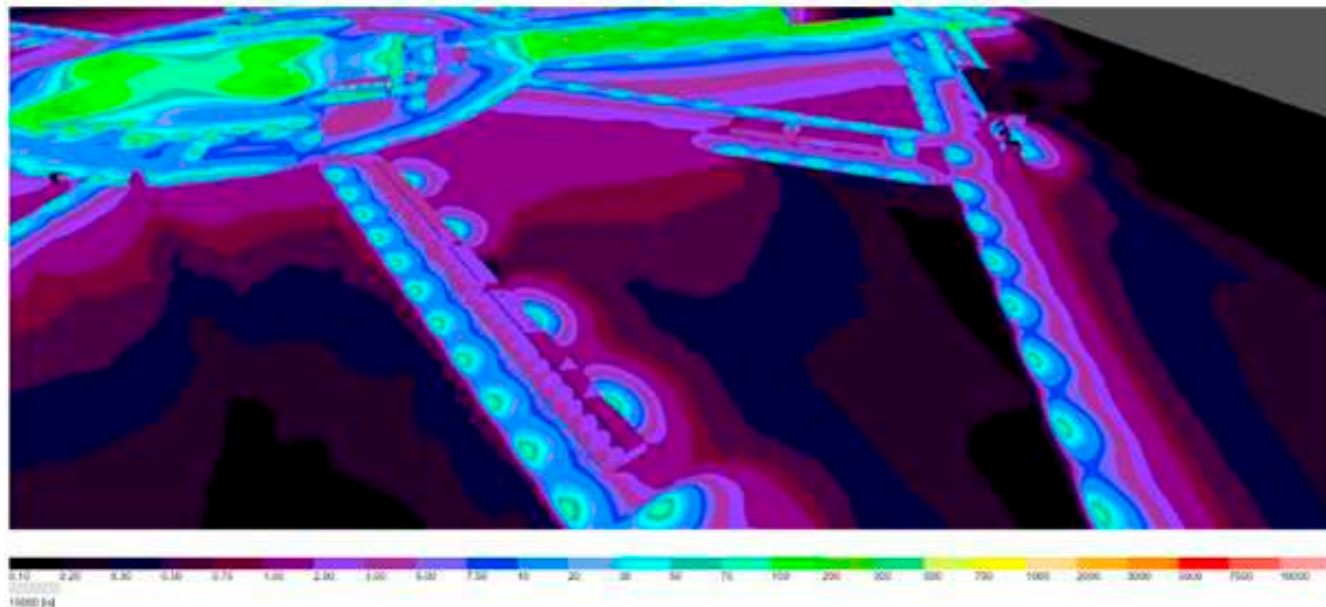
Le parc du Château de Versailles est un lieu non éclairé la nuit dans son usage habituel et dans lequel des chauves-souris et des oiseaux nocturnes se déplacent et se nourrissent. Malgré des épreuves en journée, pour le bon fonctionnement du site et des opérations, la mise en place d'un éclairage temporaire a été nécessaire pour les opérations nocturnes. Le projet a été développé par le prestataire en prenant en compte les préconisations détaillées ci-dessus. Il a abouti à la mise en place d'équipements uniquement sur les zones où cela a été indispensable avec un choix d'équipements et de température de lumière limitant la pollution lumineuse. Cela a été démontré en premier lieu par une étude d'éclairage puis par les équipements installés. Les photos suivantes montrent le maintien des zones noires en dehors des cheminements et aires de travail.

Conscient des conséquences que peuvent avoir les éclairages temporaires sur la biodiversité, Paris 2024 a adopté la démarche suivante pour limiter l'impact sur la trame noire :

- **Conception du projet d'éclairage en n'éclairant que les zones strictement nécessaires** (cheminements, opérations, entrainements).
- **Limitation des niveaux d'éclairement** au strict nécessaire :
 - Cheminements PMR – 20 lux ;
 - Zones de travail – 40 lux ;
 - Rares exceptions pour des niveaux plus élevés (zone de dépose des chevaux à Versailles).
- **Optimisation des temps d'allumage** : extinction des espaces en période de non-utilisation et en cœur de nuit (22h-5h).
- **Préconisations techniques sur les équipements** :
 - Température de couleurs chaude (<2700K) ;
 - Aucune propagation vers le ciel et propagation latérale limitée ;
 - Absence d'éclairages en journée.



Site du Château de Versailles – Extrait étude d'éclairage fournie par l'Entité de Livraison de l'Événement (GL Events) de 2023 illustrant de manière théorique la limitation de la propagation de la lumière vers les boisements



Site du Château de Versailles – Eclairages temporaires – Crédit Paris 2024 (MCE)



6.3.4 LIMITER LES POLLUTIONS PAR EFFLUENTS

La prévention des pollutions accidentelles a été menée selon la démarche suivante :

- Conception du projet en positionnant les zones de stockages de produits à distance des zones sensibles (la Seine, mare, plan d'eau, ...);
- Conditionnement de tous les produits à risques dans des contenants avec enveloppe double peau ou positionnement sur des bacs de rétention;
- Présence de kits anti-pollution à toutes les phases de projet :
 - Pendant les phases de montage et démontage, toutes les entreprises intervenant sur le projet et manipulant des produits à risque ont mis à disposition des kits anti-pollution à leurs équipes;
 - Pendant les opérations, les principales zones à risque étaient les aires énergie de secours (NB : les groupes électrogènes n'ont pas été mis en fonctionnement), toutes munies d'un ou plusieurs kits anti-pollution (selon le nombre de cuves et de groupes électrogène). En cas de besoin pour une autre pollution à proximité, ces kits étaient accessibles aux personnels pour intervention rapide.

Site Grand Palais-Alexandre III – Groupes électrogènes de secours et cuves sur bâche – Crédit Paris 2024 (JMA)



Site du Château de Versailles – Stockage cuve sur bâche – Crédit Paris 2024 (JMA)



Site du Vélodrome de Saint-Quentin-en-Yvelines – Groupes électrogènes de secours et cuves sur bâche – Crédit Paris 2024 (JMA)



6.3.5 LIMITER LA PROPAGATION DES ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES

Paris 2024 n'a pas cherché à éliminer les espèces exotiques envahissantes (EEE) mais plutôt à éviter leur propagation par ses installations et opérations. En effet, l'éradication de ces plantes demande des actions, sur le long terme (plusieurs années), d'aménagement et de gestion spécifiques, qui ne relèvent donc pas du temps d'un événement.

La démarche adoptée pour la prévention de la propagation des EEE a été la suivante :

- Intégration de mesures dans la charte chantier événementielle annexée à tous les contrats;
- Identification des spots d'EEE par l'écologue;
- Mise en place d'un balisage pour délimiter la zone et éviter les cheminements et circulations à proximité;
- Intervention ciblée si interface avec les opérations par coupe avec précaution d'export ou de dépôt dans la zone déjà contaminée des rémanents.

5 sites de Paris 2024 ont été concernés par la mise en place de mesures spécifiques.

Site du Château de Versailles - Grand Solidage du Canada identifié à Versailles en juillet 2022



SITE DU CHÂTEAU DE VERSAILLES :

présence du Solidage du Canada sur le tracé de la piste de Cross-Country.

- Coupe du Solidage du Canada en amont de la montée en graine et de la réalisation des travaux de la piste de Cross-Country.
- Entretien de la piste et des abords empêchant la repousse de l'espèce sur la période (depuis 2022).



SITE DE LA COLLINE D'ELANCOURT :

présence initiale importante de la Renouée du Japon et développement lors de l'ouverture du boisement du Sainfoin d'Espagne.

- **Identification et balisage** de tous les spots de Renouée du Japon en bordure de piste (piquets-cordes) ;
- **Interventions ciblées de coupe :**
 - **Renouée du Japon présente sur la piste et aux abords très proche :** déchets de coupes déposés sur les spots de Renouées existants pour éviter la propagation. Localement, sur les secteurs d'entrée, bâchage complet par un géotextile pour étouffer, mais résultat décevant après 1 an ;
 - **Sainfoin d'Espagne :** coupe des spots principaux à proximité des spectateurs (zone feedtech notamment) et coupe de surlargeurs (50cm à 1m) le long de la piste ; déchets de coupes laissés en place pour éviter propagation ailleurs.

Site de la Colline d'Elancourt – Balisage piquet-corde d'un spot de Renouée du Japon – Crédit Paris 2024 (JMA)



Site de la Colline d'Elancourt – Coupe du Sainfoin d'Espagne – Crédit Paris 2024 (ABN)



SITE DU GOLF NATIONAL :

présence de la Renouée du Japon.

- **Identification de 2 spots de Renouée du Japon** par l'écologue – la localisation en dehors des zones spectateurs ou des opérations n'a donc pas nécessité de mesure spécifique par Paris 2024 exceptée l'alerte au propriétaire du site pour traitement.

Site du Golf National – 2 spots de Renouée du Japon identifiés en juin 2024 et août 2024



SITE DU STADE NAUTIQUE DE VAIRES-SUR-MARNE :

présence du Sainfoin d'Espagne et des oies Bernaches.

- **Balisage avec barrières** des zones de Sainfoin d'Espagne au niveau du stade d'eaux vives (aucun cheminement possible) ;
- **Coupes des spots** le long du stade d'eaux calmes pendant le printemps avec entretien pour limiter la repousse ;
- **Intervention d'effarouchement** sur les oies bernaches pour éloigner les adultes avec leurs petits, (pouvant dans ces cas être agressifs), des zones de montage/démontage et d'accueil du public.

Site du Stade nautique de Vaires-sur-Marne – Spots de Sainfoin d'Espagne balisés par barriérage – Crédit Paris 2024 (JMA)

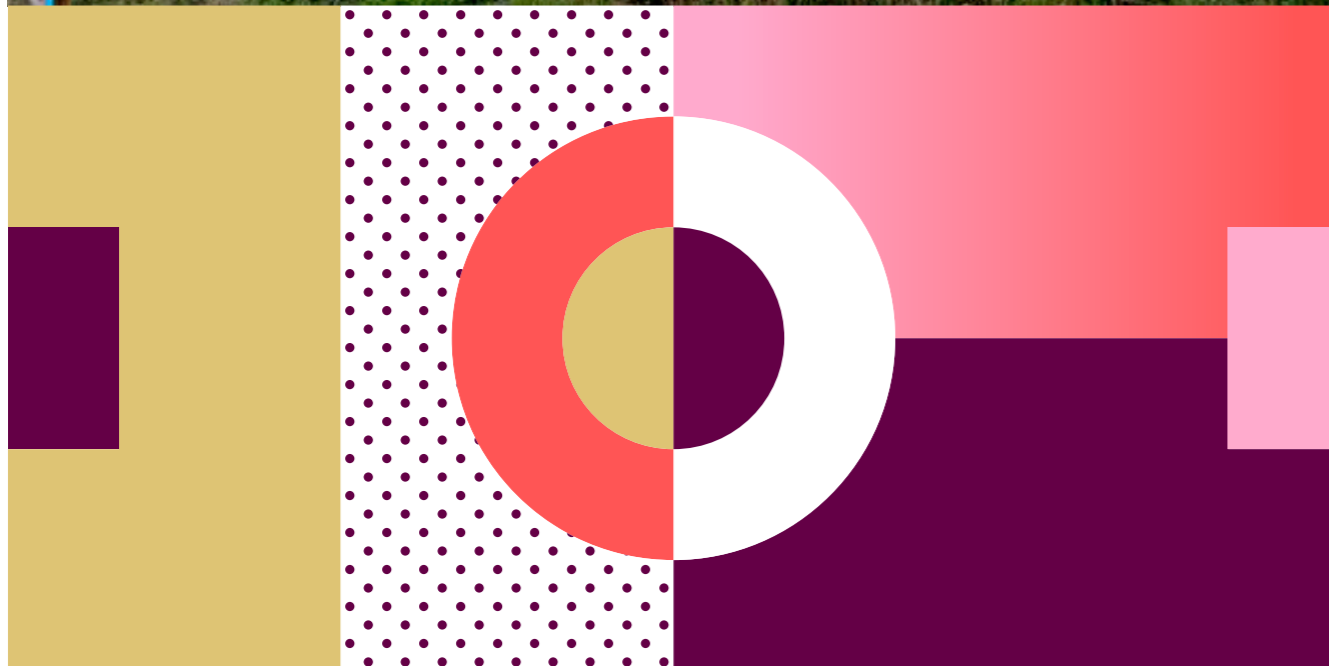


SITE DU VÉLODROME DE SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES :

présence de Renouée du Japon.

- **Identification de 2 spots de Renouée du Japon** par l'écologue sur les berges des mares du site ;
- **Secteurs mis en défens** par le projet car à enjeux écologiques, pas d'action supplémentaire pour les EEE qui sont de fait inaccessibles par les opérations.

Site du Vélodrome de Saint-Quentin-en-Yvelines – Spot de Renouée du Japon présent dans la mare mise en défens – Crédit Paris 2024 (JMA)



6.3.6 PRÉSERVER LES SITES PATRIMONIAUX

La stratégie Biodiversité de Paris 2024 intègre également les sites patrimoniaux classés au titre du code de l'environnement. Le choix de Paris 2024 de mettre les sites au cœur de la ville a impliqué une superposition avec des éléments de patrimoine également protégés au titre du code du patrimoine (Monuments Historiques). De ce fait, la méthodologie de travail a été similaire et a notamment couvert le patrimoine bâti (monuments, statues, balustrades, colonnes rostrales...).

La démarche adoptée pour la protection des éléments de patrimoine inclus dans les sites de compétition a été la suivante :

- **Insertion des éléments temporaires** dans le respect des lignes de force, des perspectives, des alignements et des éléments patrimoniaux du site ;
- **Mise à distance des installations temporaires** vis-à-vis des éléments de patrimoine ;
- **Identification des éléments de patrimoine** les plus à risque ;
- **Mise en place de protections adaptées** selon la vulnérabilité et la temporalité.

Comme pour les arbres, une mesure d'accompagnement lors des phases de montage et de démontage a été appliquée avec le guidage des opérations à l'aide des logisticiens présents sur site pour les opérations à proximité des éléments de patrimoine.

Trois sites présentaient des enjeux forts sur le patrimoine :

- **Le site de la place de la Concorde** avec des infrastructures temporaires installées sur la place de la Concorde et le jardin des tuileries ;
- **Le site du Grand Palais/Alexandre III** avec des infrastructures temporaires installées sur le Pont et dans l'enceinte du Grand Palais ;
- **Le site du Trocadéro** avec des infrastructures temporaires installées sur la fontaine de Varsovie et l'esplanade du Palais de Chaillot.

*GRP – Site Du Grand Palais
ALX = Site du Pont Alexandre III*



TRO = Site du Trocadéro



LCO = Site Place de la Concorde



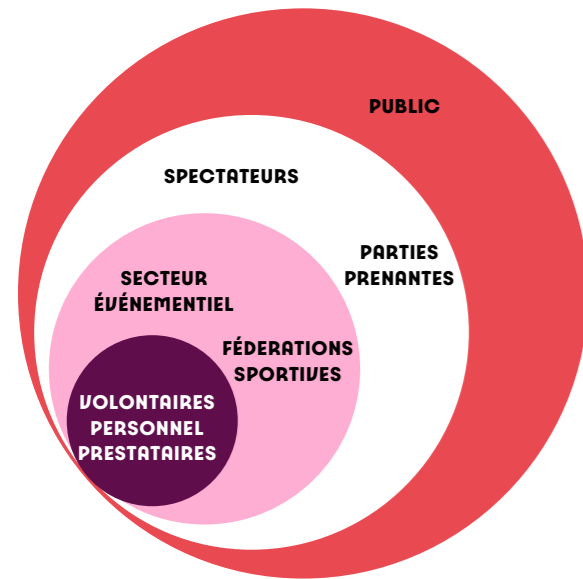
6.4 MOBILISER

Convaincu que les Jeux peuvent agir comme catalyseur du changement, Paris 2024 a travaillé depuis la candidature à faire bouger les lignes pour une plus grande prise en compte de la biodiversité dans l'événementiel. L'accélération de cette prise de conscience collective constitue déjà un héritage des Jeux de Paris 2024.

Un des enjeux de la réussite de la stratégie biodiversité de Paris 2024 résidait dans la mobilisation de tout son écosystème sur cette thématique, une approche nouvelle pour le secteur de l'événementiel.

Protéger la biodiversité et les écosystèmes, prendre en compte les impacts des sites sur l'environnement, respecter les cheminements, découvrir les espèces qui nous entourent... tout cela était impensable sans l'engagement de l'écosystème des Jeux. Paris 2024 a sensibilisé et mobilisé à tous les niveaux, mobilisation allant de formations pour les collaborateurs, partenaires ou prestataires jusqu'à une campagne de communication pour le grand public pendant les Jeux.

De l'interne à l'externe, Paris 2024 a mobilisé progressivement et à chaque niveau de l'organisation de l'événement. Préserver les sites patrimoniaux.



- CONVENTION AVEC ASSOCIATIONS ET CHERCHEURS
- CAMPAGNE BETTER TOGETHER SUR LES SITES
- HÉRITAGE MÉTHODOLOGIQUE
- FORMATIONS PARIS 2024

6.4.1 FORMATIONS PARIS 2024

Les enjeux de biodiversité ont été partagés aux équipes Paris 2024, aux volontaires et aux prestataires par plusieurs canaux.

- Une formation e-learning obligatoire intégrant les actions phares ainsi que 5 éco-réflexes incontournables pour organiser des Jeux plus responsables – formation notamment suivie en entier par 37 800 volontaires et initiée par 6 800 autres.
- Une formation complémentaire de capsules vidéo pour "Devenir ambassadeurs de Jeux plus responsables", donnant la parole à 8 experts qui répondent aux principales questions sur les enjeux environnementaux des Jeux, dont une capsule dédiée aux enjeux de biodiversité. Cette formation complémentaire a été suivie en entier par 8 500 volontaires et initiée par 900 autres.
- Plus spécifiquement, l'expertise environnementale des sites a été transmise lors de séances dédiées :
 - Aux équipes « Sites et Infrastructures » de Paris 2024 dès les phases de conception ;
 - Puis aux équipes « Gestion des sites » lorsque celles-ci étaient constituées ;
 - Et enfin diffusion dans les réunions d'équipe « site » à toutes les directions opérationnelles (Logistique, Déchets, Sport, Transport...);
 - Aux équipes RSE des partenaires et prestataires de livraison lors de leurs onboarding et de réunions d'interface spécifiques.

6.4.2 HÉRITAGE MÉTHODOLOGIQUE – SPORTS FOR NATURE

Paris 2024 est signataire de l'initiative Sports for nature (<https://sportsfornature.org/>) qui vise à la mise en œuvre d'actions de transformation en faveur de la préservation de la nature d'ici 2030 dans le monde du sport.

L'objectif est d'accompagner les parties prenantes dans le respect des quatre principes suivants dans le cadre de leurs activités :

- Protéger la nature et éviter les impacts aux habitats et espaces
- Restaurer et régénérer la biodiversité
- Comprendre et réduire les risques dans toutes les activités
- Éduquer et inspirer des actions positives pour la biodiversité dans le sport et au-delà

Dans ce contexte, grâce sa stratégie biodiversité, les Jeux de Paris 2024 ont contribué directement au respect des principes 1, 3 et 4, grâce aux travaux du Comité d'Organisation, et indirectement au principe 2 via notamment les travaux de la SOLIDEO.

Une première présentation de la méthode avait été réalisée par Paris 2024 lors du Congrès Mondial de la Nature organisé par IUCN à Marseille (en Sept 2021), et depuis faisait office de référence en la matière. Lors d'une plénière organisée pendant les Jeux Olympiques, Paris 2024 a pu concrètement présenter les réalisations en termes de préservation de la biodiversité mises en œuvre pendant les Jeux.

6.4.3 CAMPAGNE BETTER TOGETHER

Paris 2024 a conçu et déployé une vaste campagne de communication avec le double objectif de valoriser ses actions concrètes pour un événement plus responsable et promouvoir les écogestes à adopter pour les Jeux, et au-delà.

Avec cette campagne intitulée « 2024 Better Together » / « 2024 Faire mieux ensemble », les mascottes sont devenues de véritables ambassadrices des Jeux plus responsables, grâce à des messages ludiques jouant le français et l'anglais. Sur les enjeux de biodiversité en particulier, trois accroches ont été imaginées :

- The place to bee : message générique pour encourager les publics et en particulier les spectateurs à respecter les sites et les cheminements
- Espace VIB : message pour matérialiser des zones naturelles à enjeux et mettre en valeur le travail de Paris 2024 pour les préserver
- On ne s'en fish pas du tout : message spécifique aux sites à proximité de l'eau (mer et fleuve) afin de mettre en valeur la prise en compte de cet enjeu dans l'installation des infrastructures

Ces messages ont été déployés sur l'ensemble des sites des Jeux, dans les espaces spectateurs mais aussi à destination du personnel, à travers de l'affichage et de courtes vidéos. La priorité a été mise sur les sites à forts enjeux naturels et accueillant un public important, en particulier les sites de Versailles, Elancourt, le Golf national, Eiffel Champs de Mars ou encore la Marina de Marseille.



Prise de parole Paris 2024 pendant la conférence "Sports for Nature - Stronger together" organisée par l'IUCN pendant les Jeux Olympiques

Site du Golf National – Messages biodiversité de la campagne Better Together – Crédit Paris 2024 (JMA)



Site du Stade nautique de Vaires-sur-Marne – Message de la Campagne Better Together – Crédit Paris 2024 (JMA)



6.4.4 CONVENTION AVEC DES ASSOCIATIONS ET LIEN AVEC LE MONDE ACADÉMIQUE

Une convention structurante signée avec la Ligue de protection des oiseaux (LPO), première association de protection de la nature en France. Pour contribuer à une meilleure prise en compte de la biodiversité dans le sport, Paris 2024 a choisi de soutenir les actions de la LPO, à travers un programme mené entre le 1er janvier 2023 et le 30 septembre 2024 structuré autour de 3 axes et de réalisations concrètes.

1. Accompagner les acteurs du sport vers une meilleure prise en compte de la biodiversité :

- Identification de 100 zones de nature sensible au dérangement pour permettre l'adaptation des pratiques sportives à travers le programme Biodiv'sports et diffusion de ces zones sensibles sur les plateformes dédiées à la pratique du sport en pleine nature pour informer les pratiquants
- Création d'un module de formation « Biodiversité » avec la FFME pour former 500 personnes (professionnels encadrants) et d'un kit de maraudage à destination des 150 éducateurs du réseau LPO

2. Accompagner les collectivités pour révéler leurs trésors de nature :

- Valorisation de 50 parcours sport et nature à travers la création de 46 dépliants, d'une page web dédiée et d'une vidéo de promotion

3. Valoriser les actions à travers une campagne nationale « Le Sport c'est dans ma nature » :

- Page web dédiée recensant les animations, parcours et recommandations de la LPO
- Création d'un kit de communication relayé aux antennes locales

La série « Les Athlètes de la Nature », diffusée quotidiennement sur France Télévisions pendant les Jeux Olympiques Paris 2024, est un programme court réalisé par le Muséum national d'histoire naturelle en partenariat avec le ministère de la Transition écologique, de l'Énergie, du Climat et de la Prévention des risques, et avec la contribution de Paris 2024. Elle a pour ambition de sensibiliser le grand public à la protection de la biodiversité, en mettant notamment en lumière des espèces menacées ou protégées. À travers des vidéos à la fois ludiques et pédagogiques, cette série présente les prouesses de la faune et de la flore françaises (Hexagone et Outre-mer), en les comparant aux exploits des athlètes de haut niveau.



© Communiqué de Presse

7. PROCESS D'EXPERTISE ET BILAN GLOBAL

Le bilan global de la stratégie Biodiversité déployée par Paris 2024 est présenté en deux volets : la méthode d'expertise environnementale et la préservation de la biodiversité.

7.1 LES DEUX TEMPS DE SUIVI DES PROJETS

Paris 2024 a développé une méthode d'analyse pour accompagner les équipes au plus proche dans le développement et la livraison de leur projet sur les différents sites. Cette méthode a pris place en deux temps suivant le rythme du projet : la conception et la réalisation (montage, opération, démontage).

7.1.1 PENDANT LA CONCEPTION

Le travail a consisté à accompagner les équipes dans la conception des installations temporaires au sein du lieu retenu pour accueillir l'événement depuis l'esquisse du projet jusqu'à la conception détaillée des infrastructures (2019 à début 2024).

L'expertise environnementale a été réalisée sur :

- 34 sites de compétition ;
- 3 grands sites de non-compétition (Village des Athlètes, Village des Médias et Centre International de Radio-télévision) ;
- 9 épreuves sur route.

Elle a été adaptée sur Tahiti pour prendre en compte les multiples projets sur le territoire menés par Paris 2024 (installations temporaires pour la zone logistique, la base vie des athlètes, la zone spectateurs) et par le Gouvernement Polynésien (Tour des Juges, Marina de Teahupo'o, déploiement de la fibre...) et ainsi apporter un accompagnement adapté à l'équipe locale.

5 itérations de cette expertise ont été réalisées sur chacun de ces projets, une itération à chaque étape de la conception (Venue Design Book 1, VDB2, VDB3, VDB4.1, VDB4.2).

Elle a abouti à la formulation de plus de 750 mesures partagées et suivies avec les équipes pour éviter et réduire les impacts potentiels de leur projet. Ces mesures ont parfois été directement intégrées dans les dossiers réglementaires déposés auprès des autorités. Le tableau de synthèse de ces mesures est présenté en partie 10.

Cette méthode a également été appliquée à d'autres projets plus ponctuels en termes spatial et temporel (durée de passage dans un lieu), tel que le Relais de la Flamme. Dans ce cas précis, le travail a consisté à :

1. Analyser chaque étape du relais et identifier toutes les zones à enjeux écologiques (protection réglementaire, présence d'espèces ou d'habitats d'intérêt patrimonial...).
2. Proposer des mesures sur ces secteurs précis pour limiter les impacts potentiels. Comme pour les sites de compétitions, ces éléments ont en partie été intégrés dans les dossiers réglementaires déposés aux autorités compétentes.

7.1.2 LE TEMPS DE LA RÉALISATION – LE SUIVI ÉCOLOGIQUE

Après l'intégration dans les plans et la formulation des mesures en phase conception, le travail a consisté à accompagner les équipes dans la mise en œuvre des installations et opérations sur les sites en s'assurant que les mesures de préservation de la biodiversité préconisées étaient respectées. Ceci s'est notamment concrétisé par :

- Un suivi en phase chantier (montage-démontage) via les préventeurs HSE qui intégraient dans leur suivi Santé-Sécurité un volet Environnement ;
- La mise en place d'un suivi écologique spécifique sur 15 sites (voir liste ci-dessous) avec le passage d'un écologue soit en raison d'un engagement réglementaire soit pour des raisons d'enjeux forts sur le volet écologique.

CLUSTER PARIS NORD

La courneuve (Départ Para-Marathon)

CLUSTER PARIS CENTRE

Stade Tour Eiffel - Arena Champ-de-Mars

La Concorde

Grand palais - Alexandre III

Invalides

Trocadéro - Pont d'Iéna

Mégastore - Showcasing

CLUSTER MARSEILLE

Marina de Marseille

CLUSTER STAND ALONE ARENA

Arena Bercy

CLUSTER PARIS OUEST

Paris Ouest Dépôt (Bois-de-Boulogne)

CLUSTER ILE DE FRANCE

Colline d'Elancourt

Golf National

Vélodrome et Stade BMX de Saint-Quentin-en-Yvelines

Stade Nautique de Vaires-sur-Marne

Château de Versailles

Ce suivi par un écologue s'est organisé de la manière suivante :

- 2 visites pendant la phase de montage
- 1 visite pendant la phase de démontage
- 1 visite à l'issue du démontage, pour la remise en état

Le site du Château de Versailles a bénéficié d'un suivi particulier en raison de l'épreuve de Cross-country située à travers l'ensemble du parc et impliquant une durée d'intervention plus longue sur ce site (démarrage en 2022 et fin en 2025 pour la remise en état du site).

C'est un total de 52 visites de suivi qui ont été réalisées avec pour objectif d'établir des conclusions opérationnelles, partagées aux équipes sur site pour amélioration et meilleure maîtrise des risques d'atteinte à la biodiversité.

Les conclusions principales du suivi opérationnel réalisé par un écologue sur site sont les suivantes :

- Des sites pour la grande majorité bien tenus et prenant en compte les préconisations ;
- L'accélération du montage sur le dernier mois et demi avant le lancement des compétitions, avec la multiplicité des intervenants sur sites conduit à une augmentation des risques et potentiels incidents sur l'environnement ;
- Un démontage très rapide avec parfois une baisse de la vigilance à l'environnement proche peut mettre à risque la biodiversité ;
- Arbres : de nombreuses protections présentes ont servi à éviter des incidents, mais elles auraient parfois dû être renforcées et surtout des dépôts de stockages et véhicules parfois proches voire sur les racines ont été relevés (voir section sur les incidents survenus) ;
- Sols : un effort fait pour le déploiement des trackway présents mais pas sur l'ensemble des secteurs et des orniérages sur certains sols identifiés (voir section sur les incidents survenus) ;
- Déchets : des solutions de tri initialement pas toujours en place ou lisibles ou respectées qui ont été améliorées au fur et à mesure de l'événement.

7.2 RÉSULTATS : UNE PRÉSERVATION EFFICACE DE LA BIODIVERSITÉ

A ce jour, c'est la première fois qu'un suivi environnemental avec ce niveau d'expertise et d'évaluation sur un événement de cette échelle a été mis en place. Une telle évaluation et un tel niveau de suivi ont été possibles grâce à la constitution d'une équipe dédiée très en amont, indispensable à la préservation de la biodiversité.

De manière générale, l'ensemble des équipes opérant sur les sites ont bien pris en compte la biodiversité en préservant les habitats et toutes les espèces d'intérêt patrimonial identifiées (une cinquantaine) ainsi que les nombreuses espèces plus communes rencontrées.

L'impact résiduel du projet Paris 2024 sur la biodiversité est ainsi évalué comme négligeable.

Il est même à noter quelques faits intéressants :

- Le Blongios nain, espèce protégée présente sur le site de Vaires-sur-Marne s'est reproduit avec la présence d'un couple reproducteur certain observé à l'extrême ouest du bassin d'eaux vives, nourrissant deux juvéniles volants (Source : Biotope – Suivi écologique du site, visite réalisée le 14.08.2024) ;
- Sur le site du Trocadéro, la scène mise en place a été positionnée au-dessus de la fontaine de Varsovie et des ifs latéraux. Des précautions ont été prises pour les opérations de montage et démontage ainsi que pour le maintien des ifs sur toute la durée de l'événement. En effet, une lumière artificielle ainsi qu'un dispositif d'arrosage ont été assurés pour préserver les sujets.



Protection des ifs sur le site du Trocadéro, Mai 2024
Crédit Paris 2024 (JMA)

- La population de crapauds calamites sur le terrain des essences, site initialement prévu pour le Tir sportif, a été déplacée au nord du site derrière une barrière de protection pendant les phases de travaux. Elle s'est redéployée, après les travaux de dépollution et d'aménagement pérenne du site, réalisés sous maîtrise d'ouvrage du Conseil Départemental de Seine-Saint-Denis, présentant un bon maintien avec une propagation sur toutes les mares du site.



Crapauds calamite lors des suivis écologiques, Mai 2024, Source Paris 2024 (LLD)

7.2.1 LES PROTECTIONS MISES EN PLACE

L'atteinte de ce bon niveau de préservation, au-delà des mesures prises en phase conception est aussi liée au déploiement sur site de nombreux dispositifs de protection physique :

- 1 695 protections d'arbres mises en place dont 1 111 uniquement sur le cluster Paris Centre ;
 - A noter que certaines protections ont pu être utilisées à plusieurs reprises étant parfois mises en place uniquement au moment de la construction de l'installation temporaire, le nombre réel d'arbres protégés est donc plus élevé.
- 5,6 km de protections d'habitats (barrière, piquet-corde, ganivelle) mis en place pour délimiter 67 zones à enjeux représentant approximativement 846 000m² d'espaces délimités, l'équivalent de trois fois et demi le Jardin des Tuileries ;
- 139 510 m² de protections de sols (plaques de répartition, copeaux de bois, grave) mises en place, l'équivalent de 20 terrains de rugby.

7.2.2 LES INCIDENTS SURVENUS

Le suivi fin réalisé en conception avec l'intégration des préconisations et en réalisation avec le suivi des incidents a permis de largement les limiter. Ils ont été systématiquement répertoriés, analysés et pour la plupart traités immédiatement par des solutions douces (branche coupée, plaque répartition installée, pollution nettoyée...). Chaque incident a été circonscrit car le plus souvent dû au passage d'un engin/véhicule.

Au moment de l'élaboration de ce bilan, toutes les phases de montage, d'opération et démontage jusqu'à mi-novembre sont prises en compte pour le bilan des incidents, la remise en état des derniers sites (Vaires-sur-Marne et Versailles) étant toujours en cours. Une étude menée par la direction de l'eau et de la biodiversité du Ministère de la Transition écologique, de l'Energie, du Climat et de la Prévention des risques intégrera ces éléments avec une publication prévue à fin 2025.

Les incidents survenus s'organisent en 3 catégories :

- Les incidents sur les arbres : sur les branches, le tronc ou les racines ;
- Les autres incidents environnementaux : pollution (déversement de produits) et orniérages ou tassement des sols principalement ;
- Les impacts sur le patrimoine : sur du mobilier (patrimoine urbain) ou sur des éléments de bâtiment (patrimoine bâti).

Ce sont 191 incidents environnementaux qui ont été relevés sur cette période de 8 mois (mars à mi-novembre 2024), dont 152 sur les arbres (79,6%), 21 sur le patrimoine (11%) et 18 d'un autre ordre (9,4%).

En termes d'impact final, tous les incidents ont soit déjà été traités par une intervention de Paris 2024 ou du gestionnaire du site (coupe de branche, absorption et/ou nettoyage d'une pollution, réparation d'un mobilier...), soit le seront lors de la remise en état des sites (reprise des sols).

De plus, ce nombre de 191 incidents environnementaux est à relativiser compte tenu de l'intensité d'usage des sites avec une combinaison dans le temps et l'espace de spectateurs, de volontaires et de travailleurs (staff Paris 2024 mais également, prestataires et partenaires). A titre d'exemple, le site du Golf National a accueilli 30 000 spectateurs et 700 volontaires par jour pendant la semaine de compétition. Malgré cette forte affluence, aucun incident n'a été relevé sur l'environnement.

Comme indiqué, la majorité des incidents concerne des impacts sur les arbres (79,6% des incidents), notamment car les sites parisiens comprennent de nombreux alignements et arbres des parcs. Deux exemples à l'appui :

- Près de 800 arbres entourent les clairières des Invalides où ont été installés tous les espaces Logistique, Média et Sport du site. Seuls 3 impacts ont été relevés à ce stade sur ce site.
- Près de 1 400 arbres dans le périmètre du site Tour Eiffel-Champ-de-Mars, avec seulement 55 impacts relevés à ce stade avec la mise en place de toutes les installations temporaires de l'événement.

Malgré ce contexte arboré très dense - pour rappel 4 040 arbres rien que sur le Cluster Paris Centre - les incidents sur les arbres concernent moins de 3% des arbres présents sur l'ensemble des sites.

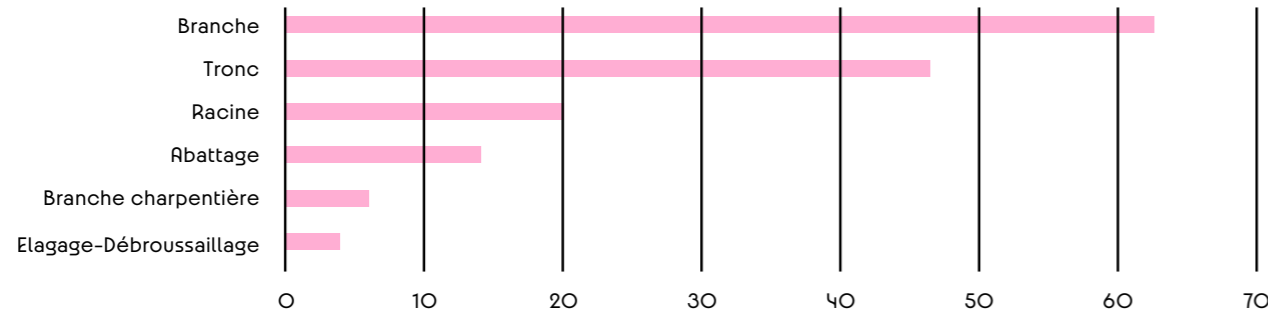
Comme imaginé, les incidents sont dans leur grande majorité apparus en phases montage/démontage et assez peu pendant la phase d'opérations (11 incidents relevés pendant cette phase). C'est lors des manipulations d'équipements plus ou moins imposants qu'ils sont survenus et à cela s'ajoute la contrainte temporelle importante d'opérer dans un temps très court pour limiter le dérangement aux habitants et usagers.

Aussi, la coactivité entre les différents intervenants et entreprises spécialisées avec leurs divers sous-traitants augmente les risques sur l'environnement. C'est lors de ces deux temps que la vigilance et le suivi doivent être portés à leur maximum.

Enfin, il faut signaler que les sites aux enjeux écologiques forts identifiés en amont des choix et des installations n'ont pas du tout été impactés. A titre d'exemple, les espaces boisés à Versailles ou à Elancourt, les prairies au Golf National ou les zones humides à Vaires-sur-Marne ont été bien protégés tout au long des événements. Il est en effet plus aisé de mettre en défens des secteurs à enjeu que de protéger des éléments spécifiques un par un. Les équipes ont été sensibilisées pleinement aux enjeux écologiques et ont intégré les préconisations formulées des étapes de conception jusqu'en phase réalisation.

Par typologie, la répartition des incidents est la suivante :

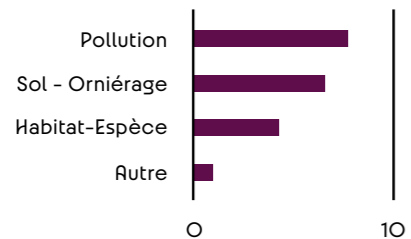
TYPES D'INCIDENT SUR LES ARBRES



TYPES D'INCIDENT SUR LE PATRIMOINE

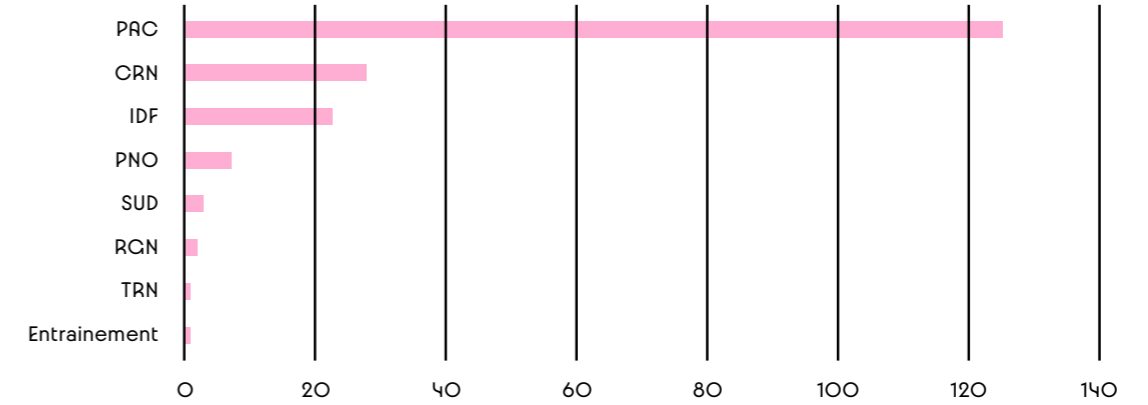


AUTRES TYPES D'INCIDENT SUR L'ENVIRONNEMENT



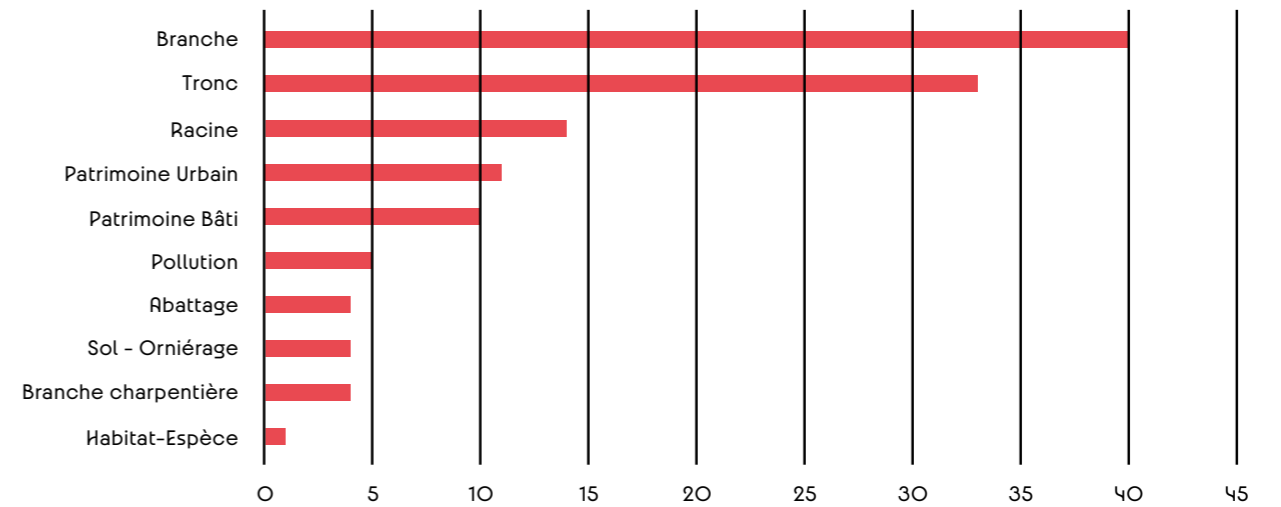
La majorité des incidents est identifiée sur le Cluster Paris Centre, avec 126 incidents soit 66% des incidents environnementaux. Cela s'explique en partie par un cluster particulièrement contraint en termes d'espace disponible, de temporalité d'intervention et de présence importante d'arbres en alignement dense.

NOMBRE D'INCIDENTS PAR CLUSTER



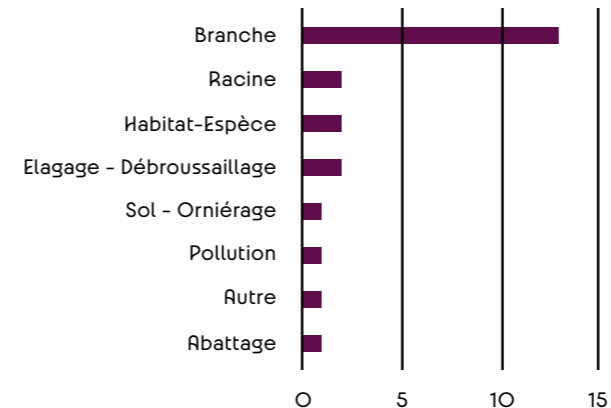
95 incidents arbres y sont relevés, soit 62,5% des incidents arbres au global.

INCIDENTS SUR LE CLUSTER PARIS-CENTRE

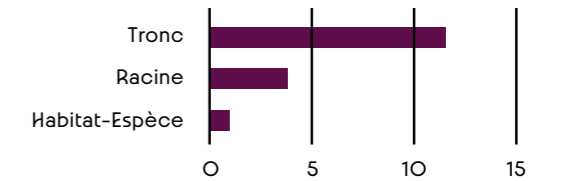


Concernant les Clusters Ile-de-France et Couronne, les incidents, très limités en nombre, concernent également majoritairement les arbres avec 45 incidents soit 29,6% des incidents arbres chacun.

INCIDENTS SUR LE CLUSTER ÎLE-DE-FRANCE



INCIDENTS SUR LE CLUSTER COURONNE



7.2.3 ENSEIGNEMENTS

Pour aller plus loin, des pistes d'amélioration sont proposées pour limiter les impacts résiduels pour de prochains événements. **L'appropriation et la mise en œuvre par d'autres organisateurs d'événement permettront à l'avenir de développer encore davantage les méthodes de planification et de réalisation dans le but d'éviter les impacts :**

- **Assurer la formation de toutes les équipes, y compris ceux qui ne sont pas directement associées aux activités de montage/démontage :** les équipes et métiers intervenant aux différentes étapes et pour les différents besoins (installations temporaires, médias, énergie, nourriture...) sont nombreux et souvent en co-activité. Il est complexe de former chaque structure et de les coordonner. Paris 2024 a axé la sensibilisation et l'accompagnement, des équipes Sites et Infrastructures et Événementiel. D'autres équipes auraient pu bénéficier d'un déploiement supplémentaire et en amont : Logistique, Maintenance, Nettoyage, Restauration, Transport ;
- **Instaurer « les réflexes Biodiversité » à tous les niveaux :** la sensibilisation et l'acculturation des équipes en amont, comme au travers de la fresque de la biodiversité, sont essentiels pour la prise en compte des enjeux de biodiversité. Ensuite, il s'agit d'offrir la possibilité d'adapter son action à la bonne mesure pour chaque situation, à travers la transmission d'informations ciblées et facilement compréhensibles. Enfin, sur le terrain, dans le quotidien des métiers, il faut donner des habitudes aux équipes et aider au développement de nouvelles compétences et pratiques respectueuses ;
- **Assurer que les prestataires intègrent les responsabilités auprès de ses équipes et dans leurs sous-contrats de prestation :** l'intégration d'obligations fermes en faveur de la biodiversité dans les contrats de prestation et de travaux a été anticipée par Paris 2024, notamment avec la Charte Chantier Événement Responsable comprenant un volet sur la Biodiversité et des pénalités ciblées sur les impacts environnementaux. Les contrats prévoyaient aussi l'obligation d'un référent environnement dans les équipes, pour accompagner et surveiller la prise en compte des obligations, ainsi que l'information par affiche de certains enjeux (espèces exotiques envahissantes, plantes protégées...). L'étape à renforcer est de mieux transmettre les enjeux et les modalités techniques qui s'imposent aux prestataires depuis les équipes gestionnaires des contrats jusqu'aux équipes opérationnelles qui opéreront sur les sites et seront en interface directe avec les secteurs à enjeux écologiques ;
- **Profiter de l'évènement pour partager les informations sur la biodiversité au plus grand nombre :** la campagne Better Together a permis de sensibiliser et transmettre certains messages simples, y compris via des QR codes pour le public intéressé. Des actions supplémentaires de partage des mesures auprès du public en temps événement peuvent aussi être proposés. Certains sites spécifiques se prêtaient bien à des communications ciblées sur la biodiversité pour aider à mieux comprendre certains dispositifs (protection du conopode dénudé à Versailles, protection des arbres sur de nombreux sites, présence du Blongios nain à Vaires-sur-Marne...) et à mobiliser les spectateurs plus largement autour des enjeux de préservation de la biodiversité.

8. TEXTES DE RÉFÉRENCE

La stratégie et méthode biodiversité de Paris 2024 s'appuie sur plusieurs textes nationaux et internationaux.

Elles sont en accord avec :

- **L'Agenda olympique 2020 + 5** qui élabore 15 recommandations pour 2025 afin de garantir une plus grande solidarité, une durabilité accrue et de renforcer le rôle du sport dans la société ;
- **Les lignes directrices de l'UICN pour réduire l'impact des événements sportifs sur la biodiversité :** Mitigating biodiversity impacts of new sports venues (2019), Mitigating biodiversity impacts of sport events (2020), and Sport and urban biodiversity (2020) ;
- **Les 17 objectifs de développement durable** adoptés en 2015 par l'ONU dans son Agenda 2030 ;
- **L'accord de Paris 2015** signé le 12 décembre 2015 lors de la 21^e Conférence des Parties de la Convention-Cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (COP 21) ;
- **La charte des 15 engagements éco-responsables** pour les organisateurs d'évènements et gestionnaires d'équipements (2017), lancée par le Ministère des Sports en partenariat avec WWF France.

Elles concrétisent les ambitions de Paris 2024 formalisées dans :

- **Les engagements de candidature de Paris 2024**, pour laquelle une première évaluation environnementale simplifiée avait mis en évidence les atouts de l'Île-de-France et de chaque site au regard du patrimoine, des paysages et de l'environnement ;
- **La politique de Durabilité**, précisant l'engagement pour un nouveau modèle d'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques pour contribuer à la transformation écologique ;
- **Le Système de Management Durable** conforme à la norme ISO-20121, intégrant les meilleures pratiques pour maîtriser l'impact social, économique et environnemental des Jeux ;
- **Les cinq engagements prioritaires** contribuant à l'ambition sociale et environnementale de Paris 2024 pour ses achats au regard de l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques ;
- **La stratégie climat Paris 2024**, dans laquelle les Jeux de Paris 2024 s'engagent à diviser par deux les émissions par rapport aux Jeux précédents.

Et elles appliquent les orientations et directives des documents-cadres réglementaires pour les sites :

- **Suivi des thématiques environnementales** listées dans les codes de l'environnement et de l'urbanisme (articles L. 100-1 et L. 101 -2) ;
- **Références directes aux documents réglementaires :** Schéma Directeur de la Région Ile-de-France, Schéma Régional de Cohérence Ecologique, Schéma Régional Climat Air Energie, Plan de Déplacements Urbains d'Île-de-France mais aussi le SCOT Métropolitain d'Aix.

9. EXPERTISE ENVIRONNEMENTALE - TABLEAU DES CRITÈRES

CATEGORIE	THEME	SOUS-THEME	DEFINITION	AIDE A L'INTERPRETATION	ANALYSE ENJEU	ANALYSE IMPACT	
BIODIVERSITÉ ET ÉCOSYSTÈMES	Nature ordinaire et patrimoniale	Sites naturels remarquables (N2000/ZNIEFF...)	Recherche de la présence dans un périmètre kilométrique de site naturels classés par les directives européennes (Natura 2000) et textes nationaux (ZNIEFF, Réserves, APB) et départementaux (Espace Naturel Sensible)	Enjeux écologie patrimoniale Analyse de la proximité et des liens avec les sites patrimoniaux	1 = pas de présence de sites patrimoniaux 2 à 4 = Proximité de sites patrimoniaux (Selon les espèces/habitats justifiant ces sites) → risques de lien avec le site d'événement ou non - à dire d'expert 5 = Périmètre situé dans un site classé → Effet systématique	1 = Pas d'impact 2 à 4 = Si proximité de site : Aménagements présentant un risque 5 = Aménagements sur un site naturel remarquable → Expertise en fonction du type d'aménagement	
		Espèces protégées	Recherche de la présence de flore et faune protégées (selon les textes nationaux et régionaux)	Analyse du nombre d'espèces présentes et du niveau d'enjeu patrimonial + Mobilité des espèces	1 = pas de présence d'espèces protégées 2 à 4 = Risque pour les espèces protégées présentes de 1 à 5 espèces (flore, faune) et selon le niveau d'enjeu patrimonial des espèces → à dire d'expert 5 = Présence avérée d'espèces protégées à enjeux très forts ou plus de 5 espèces	1 = Pas d'impact 2 à 4 = Si espèces protégées: Aménagement présentant un risque - à dire d'expert 5 = Aménagements sur un habitat/ une espèce protégée	
		Zones humides	Recherche de la présence de zone humide, à partir de l'atlas des zones d'alertes en 5 classes de la DRIEE-IDF et des études locales selon l'arrêté du 24 juillet 2008 mis à jour	Zones humides à préserver Analyse de la présence de ZH et du BV associé	1 = pas de présence de ZH 2 à 4 = présence de ZH à proximité du site (selon la distance → dépend du bassin-versant - fonctionnalité... (2 amont /3 aval loin / 4 aval proche) Mais nécessite une expertise 5 = Présence de ZH dans le périmètre	1 = Pas d'impact 2 à 4 = Aménagements à proximité - évaluation du risque 5 = Aménagements sur une ZH → Expertise en fonction du type d'aménagement, de l'accessibilité, de la distance...	
		Milieux aquatiques	Présence d'eau courante selon nomenclature Couche cartographique de l'AESN (Agence de l'Eau Seine Normandie)	Enjeux écologie habitats Analyse de la proximité de milieux aquatiques et de leur état écologique	1 = pas de présence de milieux aquatiques 2 à 4 = présence de milieux aquatiques à proximité → à dire d'expert, notamment en fonction de la proximité et de l'état écologique. 5 = Présence de milieux aquatiques dans le périmètre → en fonction de l'état des milieux aquatiques	1 = Pas d'impact 2 à 4 = Aménagements à proximité - évaluation du risque 5 = Aménagements sur un milieu aquatique → Expertise en fonction du type d'aménagement, de l'état des milieux notamment	
		Habitats forestiers	Présence de bois ou forêts selon nomenclature du CBNBP ou données ONF	Analyse de la proximité de milieux forestiers, de leur état écologique et des trames	"1 = pas de présence de bois ou forêts 2 à 4 = présence de bois ou forêts à proximité ==> expertise en fonction des trames, de l'accessibilité... Nécessite une expertise 5 = Présence de bois ou forêts dans le périmètre"	1 = Pas d'impact 2 à 4 = Aménagements à proximité - évaluation du risque 5 = Aménagements sur un habitat forestier → Expertise en fonction du type d'aménagement, de l'accessibilité, de la distance...	
		Espaces verts présents	Présence d'espaces verts selon les documents d'urbanisme (PLU / PLUi)	Présence d'espaces végétalisés - potentiel écologique Analyse de la présence des EV et de leur qualité écologique (strates)	1 = pas de présence d'EV 2 = présence d'EV ou arbres à proximité moins de 25 m 3 à 5 = Présence d'EV dans le périmètre → 3 = 1 strate / 4 = 2 strates / 5 = 3 strates	1 = Pas d'impact 2 à 4 = Aménagements plus ou moins proche d'un EV - abattage de moins de 5 arbres 5 = Aménagements sur un EV - abattage de plus de 5 arbres ou d'arbres remarquables → Expertise en fonction du type d'aménagement de la qualité de l'espace vert	
		Continuités écologiques	Trame bleue	D'après le SRCE (petite et grande couronne) et les schémas locaux de Trame Verte et Bleue (Plaine Commune et CASQY) Etudes spécifiques sur Tahiti	Enjeux d'écologie fonctionnelle Analyse de la proximité des corridors et de la qualité écologique de la continuité	1 = pas de corridors écologiques 2 = présence de corridors écologiques à proximité selon la qualité et le type forestier, herbacée, aquatique, humide... (entre 50 et 100 m) 3 à 5 = Périmètre situé sur une continuité écologique → à dire d'expert	1 = Pas d'impact 2 à 4 = Aménagements à proximité - évaluation du risque 5 = Aménagements sur un corridor écologique → Expertise en fonction du type d'aménagement, notamment
			Trame boisée				

CATEGORIE	THEME	SOUS-THEME	DEFINITION	AIDE A L'INTERPRETATION	ANALYSE ENJEU	ANALYSE IMPACT
PAYSAGE ET PATRIMOINE	Paysages urbains	Zonage des documents d'urbanisme	Types de zonage au PLU et PLUi : Urbain, Naturel ou Agricole Présence de sur-zonage spécifique ou EBC ou éléments paysagers ou écologiques (L.151-23 du Code de l'urbanisme)	"PLU - présence d'Espaces Verts Protégés + Analyse de la proximité à un site classé et de l'interaction avec lui (co-visibilité)"	"1 = pas de site classé 2 à 4 = proximité d'un site classé → notion de co-visibilité, à dire d'expert 5 = périmètre dans un site classé"	"1 = Pas d'impact 2 à 4 = Aménagements plus ou moins proche d'un site classé 5 = Aménagements dans un site classé → Expertise en fonction du type d'aménagement, de la co-visibilité, de la distance aux éléments du site..."
		Sites patrimoniaux bâtis	Présence de sites identifiés au titre des lois de 1906 et 1930 (sites inscrits et classés) et monuments historiques selon loi du 31 décembre 1913 et livre VI du Code du patrimoine	"Présence Sites classés / inscrits Analyse de la proximité à un site classé/ inscrit et de l'interaction avec lui (co-visibilité)"	"1 = pas de site classé 2 à 4 = proximité d'un site classé → notion de co-visibilité, à dire d'expert 5 = périmètre dans un site bâtis patrimoniaux"	"1 = Pas d'impact 2 à 4 = Aménagements plus ou moins proche d'un site classé ou inscrit 5 = Aménagements dans un site classé ou inscrit → Expertise en fonction du type d'aménagement, de la visibilité, de la distance aux éléments du site..."
SANTÉ ENVIRONNEMENTALE	Risques naturels et technologiques	Risques d'inondations / phénomènes hydrauliques	Présence de zone inondable d'après couche cartographique des PHEC (Plus Hautes Eaux Connues) / PPRI et couches des risques de remontées de nappe selon le BRGM	PPRI	"1 = Pas de zone inondable 3 = En limite d'une zone inondable 5 = Périmètre dans une zone inondable"	"1 = Pas d'impact 2 à 5 = Aménagements dans une zone inondable => définition et évaluation des mesures"
		Risques liés aux captages d'eau ou eaux souterraines	Données de présence de captage selon le BRGM et la Ville de Paris	"Couche ""eau"" ville de Paris et Forages du BRGM Présence de nappes souterraines"	"1 = Pas de captage ni d'eaux souterraines 3 / 4 = Dans les zones rapprochées / éloignées 5 = Dans périmètre de captage ou d'eaux souterraines"	"1 = Pas d'impact 2 à 5 = Analyse et évaluation des mesures prises en amont (plans d'aménagements, charte de chantier, réseaux...)"
	Pollutions de l'air, sol et eau	Exposition aux sources de pollution (distance aux ICPE)	Données de présence ICPE nationale et départementale selon le BRGM (données BASIAS)	"Couches ICPE Autorisation BRGM Analyse de la proximité à un site ICPE/ BASIAS"	"1 = Pas d'ICPE 2 à 4 = présence d'ICPE à proximité du site → 2 = < 1km / 3 = < 500m / 4 = < 200m 5 = Présence d'ICPE dans le périmètre"	"1 = Pas d'impact 2 à 5 = Analyse et évaluation des mesures de mise à distance des ICPE prises en amont - Dossier cas par cas ou autres + de la charte de chantier"
		Pollution des sols	Données de présence de sols pollués, selon étude disponible du projet et Données d'installations anciennes (BASOL) selon le BRGM	"Couche BASOL et données ZAC Analyse de la présence de sols pollués et du niveau de pollution si données disponibles"	"1 = pas de sols pollués 2 à 4 - Seulement si données plus précise que BASOL - faible à moyen 5 = Présence de sols pollués dans le périmètre"	"-1 = Travaux de dépollution réalisés 1 = Pas d'impact 2 à 5 = Analyse et évaluation des mesures prises en amont - Dossier cas par cas ou autres + de la charte de chantier"
		Qualité des eaux	"Présence de source de captage ou de points d'eau (couches ville de Paris et BRGM) Proximité de la Seine ou de cours d'eau"	"Risque pour les eaux souterraines ou aériennes Analyse de la proximité à un captage, à un plan d'eau, à un cours d'eau"	"1 = pas de point d'eau ou plan d'eau ou rivière 2 à 4 = Moins de 100/50/20 m d'un point d'eau ou d'un CE ou plan d'eau 5 = Limitrophe d'un CE ou plan d'eau"	"1 = Pas d'impact 2 à 5 = Analyse et évaluation des mesures prises en amont (plans d'aménagements, charte de chantier, réseaux...)"
	Nuisances	Nuisances olfactives	Présence de source d'émissions (autoroute, ICPE air)	Couche Routes et voies ferrées	"1 = pas de pollutions connues 2 à 4 = Distance et Nb de polluants 5 = Proximité immédiate et plus de 2 polluants "	1 = Elimination des odeurs sur le site 1 = Pas d'impact 2 à 4 = Mise à distance des sources de nuisances olfactives → 2 = Mise à distance importante / 3 = Mise à distance moyenne / 4 = Mise à distance faible 5 = Augmentation de l'intensité et/ou du nombre de polluants sur le site.
Nuisances sonores		Présence de source d'émissions, bruits routiers et ferrés selon chaque département		"1 = pas de nuisances connues 2 à 4 = Distance et niveaux >55 dB 5 = Proximité immédiate et >65 dB"	"-1 = Elimination durable du bruit sur le site 1 = Pas d'impact ou réduction temporaire du bruit sur le site 2 à 5 = Intensité du bruit ajouté au regard de l'enjeu du site - analyse des plans d'aménagement, de l'affluence, des périodes d'épreuves et de travaux, de la charte de chantier..."	

CATEGORIE	THEME	SOUS-THEME	DEFINITION	AIDE A L'INTERPRETATION	ANALYSE ENJEU	ANALYSE IMPACT
SANTÉ ENVIRONNEMENTALE	Adaptation du territoire au changement climatique	Capacité à supporter les fortes chaleurs	"Niveau ICU d'après cartes de l'Institut Paris Aménagement Et thermographie, donnée infrarouge en juin 2017."	Gestion des eaux, Plantation de canopée, Gestion des ETP, zones rafraichies	Evaluation grâce aux données thermographiques et à la carte de chaleur de l'Institut Paris Région : Intensité batie, hauteur du bâti, taux de végétation, présence d'eau...	"1 = Pas d'impact 2 à 5 = Analyse du type d'aménagement +/- impactant sur l'ICU → plantation d'arbres, imperméabilisation ou non, mesure de protections face aux fortes chaleurs, etc..."
		Niveaux de perméabilité et gestion des eaux pluviales	Comparaison entre sols en place selon le MOS et la photographie aérienne et plans d'aménagement. Visite de terrain.	"Taux de minéralité Analyse du niveau de perméabilité du site"	"1 = Périmètre >90% minéral 2 = Périmètre 70-90% minéral 3 = Périmètre 50-60% minéral 4 = Périmètre 30-50% minéral 5 = Périmètre <30% minéral"	"1 = Pas d'impact 2 = Imperméabilisation < 25% du site 3 = Imperméabilisation < 50% du site 4 = Imperméabilisation < 75% du site 5 = Imperméabilisation > 75% du site"
EMPREINTE CARBONE	Empreinte carbone des déplacements	Accessibilité des sites aux piétons	Proximité des TC et présence de système de modes doux	Proximité des TC	"1- Accès TC efficient (TC lourd) 2- Accès TC Moyen à Bon (Distance RER important + bus) 3- Accès TC faible (Bus) avec voie cyclable 4 - Accès TC faible (Bus) sans voie cyclable 5 - Pas d'accès TC"	"1- Capacité d'accès par TC initial 2- Mise en place de solutions complémentaires 3- Accès TC Limité 5- Accès TC nul"
ECONOMIE CIRCULAIRE	Déchets	En amont - ACV	Présence d'étude sur le cycle de vie des matériaux utilisés pour les installations temporaires et les aménagement permanents – a minima principe d'engagement	Choix des matériaux d'aménagement	"1 = Matériaux et infrastructures réutilisables disponibles divers et accessibles (yc. Bois et Plate Forme à proximité) 2 = Capacité de réutilisation des remblais 3 = Pas de matériaux ou d'infrastructures réutilisables 5 = Risque de besoin en matériaux extérieurs (nb installations temporaires)"	"Empreinte matière en fonction de la jauge (en kg/pers) : 1 = 1 ^{er} quintile 2 = 2 ^e quintile 3 = 3 ^e quintile 4 = 4 ^e quintile 5 = 5 ^e quintile 75% (en poids) des installations achetées pour l'événement donc si pas d'info sur la jauge 3 = peu d'installations sur les plans 4 = beaucoup d'installations sur les plans possibilité de pondérer de 0,5 à 1 pt en fonction de : - taille du site - gestion efficiente des matériaux (location/réemploi prouvés, réutilisation de remblais, etc...)"
		En aval - Zone de tri	Modalités de tris des déchets de chantier et déchets ménagers, dont les biodéchets (modulés au regard du nombre de visiteurs attendus et de la présence de systèmes de restauration).	Modalités de tris des déchets de chantier et biodéchets	"1 = Présence d'équipements de gestion des déchets poussés (plateforme de tri, compost, zone de transport...) à moins de 5 km 2,5 = Présence d'équipements de gestion des déchets "classique" à moins de 5 km 5 = Aucun équipement de gestion des déchets à moins de 5 km"	"Empreinte déchets en fonction de la jauge (en kg/pers) : 1 = 1 ^{er} quintile 2 = 2 ^e quintile 3 = 3 ^e quintile 4 = 4 ^e quintile 5 = 5 ^e quintile Presque 100 % des installations sont réemployés post JOP donc si pas d'infos sur la jauge, empreinte déchets = 2 Possibilité de pondérer jusqu'à 1pt en fonction des caractéristiques du site : - sensibilité écologique - taille du site de compétition (capacité à collecter) - épreuves à l'intérieur ou en extérieur - déchets spécifiques sans filière identifiée, ou complexe à gérer"

- 1 Pas d'enjeu / Pas d'impact
- 2 Enjeu faible / Impact faible
- 3 Enjeu modéré / Impact modéré
- 4 Enjeu significatif / Impact significatif
- 5 Enjeu fort / Impact fort

10. EXPERTISE ENVIRONNEMENTALE - TABLEAU DE SYNTHÈSE DES MESURES

CATÉGORIE	Biodiversité et écosystèmes																										
THEME	Nature ordinaire et patrimoniale																										
SOUS-THEME	Sites naturels remarquables (N2000/ZNIEFF...)			Espèces protégées								Zones humides		Milieux aquatiques				Habitats forestiers		Espaces verts présents							
OBJECTIFS	Réduire au maximum le risque sur les espaces naturels d'inventaires et protégés remarquables (N2000/ZNIEFF...)			Réduire les spots d'EEE	Limiter les effets sur les espèces d'intérêt patrimonial			Réduire l'impact sur les espèces					Eviter les effets sur les zones humides	Vérifier la présence de ZH	Eviter les impacts sur les milieux aquatiques		Limiter l'effet sur la flore et la faune		Protéger les boisements de qualité Habitats forestiers	Eviter et compenser les effets sur les habitats forestiers	Maintenir des espaces végétalisés sur le stade	Recomposer les espaces verts	Réduire l'effet des infrastructures temporaires sur les pelouses et les sols		Réduire les risques sur la végétation et les sols		Eviter et réduire les effets sur les arbres
ACTIONS	Assurer un suivi des effets potentiels (dérangement, lumière...)	Faire une étude d'incidence Natura 2000	Mettre strictement en défens les secteurs classés Natura 2000	Gérer les EEE au cas par cas selon les besoins et les espèces concernées: identifier les spots, baliser+ gestion stricte du chantier pour éviter leur dissémination	Tenir les choix d'aménagement tout au long de la conception et suivre les engagements pris	Assurer l'adaptation du calendrier des travaux aux périodes sensibles pour les espèces	Passage d'un écologue avant le démarrage des travaux et pendant le chantier pour identifier les enjeux et les solutions à apporter	Eviter et protéger les espèces floristiques et faunistiques patrimoniales identifiées	Organiser les accès au regard de la végétation en place	Mutualiser les emprises chantier, les zones de mouillage et concentrer les installations temporaires sur les espaces déjà artificialisés alentours (parkings des commerces, terrains de sport...) pour réduire l'étendue des impacts sur les espèces et les habitats	Installer des dispositifs alternatifs au mouillage individuel et à l'ancre qui drague les fonds lorsqu'il est levé (cf. seafoatech)	Mettre en défens les zones humides identifiées, et les secteurs dans l'enveloppe d'alerte de la DRIEAT	Réaliser une expertise dédiée et prendre les mesures adaptées	Mettre en défens des zones de fraie favorable et les mares	Assurer la mise à distance des zones de gestion des déchets et eaux usées en phase chantier et JOP / étang	Aménagement de pontons adaptés au dessus du Grand Canal	Préserver des zones d'abreuvoir pour la faune et limiter l'impact de l'ombre permanente sur la flore et la faune aquatiques	Mise en défens des espaces forestiers remarquables	Mettre à distance les cheminements et protéger les lisières par un barriérage	Végétaliser au maximum les allées entre les terrains de sport	Préfigurer au maximum les aménagements en héritage des futurs parcs	Remettre en état les pelouses et sols dégradés	Assurer une protection complète des arbres et sols en phase de montage, démontage et/ou JOP	Eviter strictement les espaces végétalisés pendant la phase chantier	Remonter la couronne de certains arbres remarquables et vulnérables (à faire en octobre 2023)		
PDP																											
RCA																											
SPA																											
CPL																											
DEF																											
BCY																											
YDM																											
ELA																											
LGN																											
UEL																											
UER																											
UNS																											
TAH																											
MAM																											
MRS																											
NIC																											
EIF																											
CDM																											
GRP																											
ALX																											
INU																											
LCO																											
TRO																											
AQC																											
LBO																											
LCS																											
STA																											
NPA																											
BOR																											
LIL																											
LYO																											
NAN																											
STE																											
CTX																											
IBC																											
MVL																											
UOP																											
OVC																											
OVL																											
CSB																											
HDU																											
ATHI - O																											
ATH - O																											
ATH - P																											
CRD - F																											
CRD - M																											
MPT																											
TRI																											
CYC - O																											
CYC - P																											
NOMBRE DE PRECONISATIONS	3	2	4	8	7	13	18	10	2	19	2	3	2	4	5	1	3	3	5	3	5	12	28	3	9		

Biodiversité et écosystèmes																															
THEME Continuités écologiques																															
SOUS-THEME Trame bleue		Trame ouverte					Trame noire																								
OBJECTIFS Limiter les impacts sur la trame bleue		Réduire les effets sur les sols et les milieux ouverts					Réduire les effets sur la trame noire																								
ACTIONS																															
Bien évaluer les effets des événements sur la Seine		Protéger les axes de continuités aquatiques : mise à distance des installations et des cheminements principaux					Eviter les prairies en balisant strictement les zones à enjeu					Restreindre au maximum les cheminements aux allées déjà existantes. Baliser strictement les cheminements supplémentaires		Mettre en place la gestion différenciée des espaces enherbés non utilisés sur le site en amont du montage et jusqu'à la fin du démontage de manière à compenser l'utilisation d'espaces verts		Protéger les espaces herbacés et arbustifs sur et autour du site de la surfréquentation		Réduire drastiquement les éclairages dans les allées pendant les épreuves nocturnes (personne dans les allées) : 10 lux	Angle lumière vers le sol < 70° et hauteur des mâts minimisée (5 m)	Températures d'éclairage inférieur à 2700 K	Intensité d'éclairage : 15 lux	Réduire les éclairages sur les back office: 10 lux maximum	Fermer le toit pendant les épreuves nocturnes dans la mesure du possible	Diriger strictement les éclairages vers le terrain de jeu et éviter les éclairages en direction des espaces végétalisés	Limiter les éclairages en phase chantier, notamment au crépuscule et à l'aube	Eteindre toutes les lumières après 22h	Eteindre toutes les lumières après 00h	Minimiser la hauteur des mâts d'éclairage du stade pendant les épreuves	Proscrire les éclairages sur les ponts, vers les cours d'eau et les plans d'eau	Minimiser les éclairages extérieurs supplémentaires liés à l'événement	Conserver des corridors non éclairés, notamment dans les zones à enjeux chiroptères
PDP																															
RCA																															
SPA																															
CPL																															
DEF																															
BCY																															
YDM																															
ELA																															
LGN																															
VEL																															
UER																															
UNS																															
TAH																															
MAM																															
MRS																															
NIC																															
EIF																															
CDM																															
CRP																															
ALX																															
INU																															
LCO																															
TRO																															
RQC																															
LBO																															
LCS																															
STA																															
NPA																															
BOR																															
LIL																															
LVO																															
NAN																															
STE																															
CTX																															
IBC																															
MUL																															
UOP																															
OUC																															
OUL																															
CSB																															
HDI																															
ATH1 - O																															
ATH - O																															
ATH - P																															
CRD - F																															
CRD - M																															
MPT																															
TRI																															
CYC - O																															
CYC - P																															
NOMBRE DE PRECONISATIONS	7	4	5	21	8	4	21	32	31	30	26	1	20	5	1	4	4	5	32	3											

CATÉGORIE	Paysage et patrimoine					
THEME	Paysages urbains			Patrimoine architectural		
SOUS-THEME	Zonage des documents d'urbanisme			Sites patrimoniaux bâtis		
OBJECTIFS	Respecter les zonages du PLUi	Réduire l'impact au temps des épreuves	Assurer l'absence d'impacts sur le bâti et les espaces végétalisés	Maintenir des axes de vue sur les lieux emblématiques		
ACTIONS	S'assurer de la conformité des aménagements temporaires avec les prescriptions du PLUi en fonction du zonage. Vigilance particulière en zone N	Assurer une remise en état totale du site pour retrouver la qualité des paysages remarquables	Aucun aménagement temporaire ayant besoin de fondation ou d'ancrage	Implantation adaptée des infrastructures opaques	Identification de certaines vues	Limiter les installations dans le site classé
PDP						
RGA						
SPA						
CPL						
DEF						
BCY						
YDM						
ELA						
LCN						
UEL						
UER						
UNS						
TAH						
MAM						
MRS						
NIC						
EIF						
CDM						
GRP						
ALX						
INU						
LCO						
TRO						
RQC						
LBO						
LCS						
STA						
NPA						
BOR						
LIL						
LYO						
NAN						
STE						
CTX						
IBC						
MUL						
UOP						
OUC						
OUL						
CSB						
HDU						
ATH1 - O						
ATH - O						
ATH - P						
CRD - F						
CRD - M						
MPT						
TRI						
CYC - O						
CYC - P						
NOMBRE DE PRECONISATIONS	1	8	4	8	8	1

Santé environnementale																									
CARTÉGORIE																									
THEME	Risques naturels et technologiques			Pollutions de l'air, sol et eau						Nuisances					Adaptation du territoire au changement climatique										
SOUS-THEME	Risques d'inondations / phénomènes hydrauliques			Pollution des sols	Qualité des eaux et des sols			Qualité des eaux		Nuisances sonores					Capacité à supporter les fortes chaleurs changement climatique					Niveaux de perméabilité et gestion des eaux pluviales					
OBJECTIFS	Se protéger face au risque d'inondation			Limiter les risques de pollution des sols	Réduire du risque de pollution accidentelle						Limiter l'augmentation excessive du niveau de bruit		Limiter les nuisances pour les riverains			Limiter les risques de surchauffe			Réduire la vulnérabilité face aux fortes chaleurs		Assurer des compensations pour les usagers et en temps d'épreuves		Gérer les risques de surchauffe dans le bâtiment des épreuves	Limiter les ruissellements, au moins de la pluie courante (8 mm)	
ACTIONS	Orienter les eaux pluviales vers les espaces à capacité d'absorption (pelouses, friches boisées, pleine terre...)	Préparer un plan de repli des infrastructures temporaires	Vérifier la transparence à la décruce	Installer un système de protection des sols et de récupération des plombs	Mettre en place des mesures spécifiques et un protocole strict en phase chantier et épreuves pour éviter toute pollution accidentelle	Organiser la récupération des eaux de ruissellement en phase chantier et pendant les JOP, notamment sur les sites en bord de cours d'eau	Eloigner les zones de stockage de matériaux et/ou déchets	Quota de bateaux en mer pour limiter la pollution de l'eau et les nuisances sonores induites par les moteurs de bateau	Respect des normes de la Directive 2013/53/UE de la commission européenne sur les moteurs des bateaux	Mettre en place des capteurs de niveaux de bruit et des dispositifs d'alerte en cas de dépassement d'un seuil à définir dans les espaces sensibles autour du site	Organiser les accès chantier en conséquence	Bien organiser les files d'attente	Mesures pour contenir le bruit au sein des infrastructures	Mettre en place des dispositifs d'ombrage temporaires ou pérennes	Rafraîchir l'espace par des brumisateurs	Utiliser des revêtements à l'albédo élevé	Conserver voire planter une végétation dense (sur les infrastructures temporaires et pérennes, mise en jauge d'arbres pendant les Jeux autour des cheminements ou sur les places imperméables...)	Mettre en place des systèmes de protection face à l'effet de serre : bâches, films polarisés ou anti infra-rouge temporaire sur les verrières	Guider les usagers vers des espaces au frais existants à proximité (information/ signalétique)	Assurer une aération du bâtiment	Minimiser les infrastructures, le stockage, les cheminements et le stationnement sur des surfaces perméables pour éviter la dégradation des sols. Rehausser les infrastructures temporaires sur les pelouses pour maintenir la perméabilité	Protéger les ouvrages de gestion des eaux pluviales existants			
PDP																									
RCA																									
SPA																									
CPL																									
DEF																									
BCY																									
YDM																									
ELA																									
LGN																									
VEL																									
VER																									
UNS																									
TAH																									
MAM																									
MRS																									
NIC																									
EIF																									
CDM																									
GRP																									
ALX																									
INU																									
LCO																									
TRO																									
AQC																									
LBO																									
LCS																									
STA																									
NPA																									
BOR																									
LIL																									
LYO																									
NAN																									
STE																									
CTX																									
IBC																									
MUL																									
UOP																									
OUC																									
OUL																									
CSB																									
HDU																									
ATH1 - O																									
ATH - O																									
ATH - P																									
CRD - F																									
CRD - M																									
MPT																									
TRI																									
CYC - O																									
CYC - P																									
NOMBRE DE PRECONISATIONS	2	9	6	1	24	10	3	1	1	7	4	3	7	39	15	15	16	2	9	2	28	3			

CATÉGORIE	Empreinte Carbone				Economie circulaire							
THEME	Empreinte carbone des déplacements				Déchets / Matériaux							
SOUS-THEME	Accessibilité des sites aux piétons				En amont - ACV				En aval - Zone de tri			
OBJECTIFS	Réduire les effets de l'affluence sur l'empreinte carbone de l'événement		Donner une place suffisante et sécurisée pour les transports doux		Construire des bâtiments à faible impact Carbone	limiter la consommation de ressources et les déplacements de matière			Réduire les effets de la production de déchets sur le site		Gérer le fumier	
ACTIONS	Assurer l'organisation d'une navette entre le site et les gares/centres-villes		Apporter des justifications sur les modes de déplacements et les aménagements dédiés aux modes doux		Modes constructifs et matériaux durables	Réutilisation du bois localement (piquets de balisage, abris pour la faune, bois énergie, paillage, etc...)	Prouver les filières de réemploi et l'origine des matériaux en aval	Compostage et/ou réutilisation des végétaux supprimés (pelouses, arbustes...)	Chercher l'équilibre déblais/remblais sur les espaces aménagés	Plan de gestion des déchets en phase épreuves	Plan de gestion des déchets en phase chantier	Plan de gestion des fumiers
PDP												
RCA												
SPA												
CPL												
DEF												
BCV												
YDM												
ELA												
LCN												
VEL												
VER												
UNS												
TAH												
MAM												
MRS												
NIC												
EIF												
CDM												
GRP												
ALX												
INU												
LCO												
TRO												
AQC												
LBO												
LCS												
STA												
NPA												
BOR												
LIL												
LVO												
NAN												
STE												
CTX												
IBC												
MUL												
UOP												
OUC												
OUL												
CSB												
HDU												
ATH1 - O												
ATH - O												
ATH - P												
CRD - F												
CRD - M												
MPT												
TRI												
CYC - O												
CYC - P												
NOMBRE DE PRECONISATIONS	6		4		5	1	19	3	2	26	11	1

ANNEXE 5.9 EMPREINTE MATIÈRE DÉTAILLÉE

À RETENIR

Paris 2024 s'est fixé des objectifs très ambitieux et a développé une démarche inédite, essentielle à l'atteinte de ses objectifs d'économie circulaire.

Une première estimation de l'empreinte matière réalisée à 3 ans des Jeux a permis de comprendre les impacts potentiels et définir les priorités.

Le développement et déploiement de sa stratégie d'Économie Circulaire a permis à Paris 2024 de maîtriser et réduire ses impacts, notamment à travers des achats plus responsables, un travail transverse avec son écosystème et le programme anticipé de seconde vie des actifs matériels.

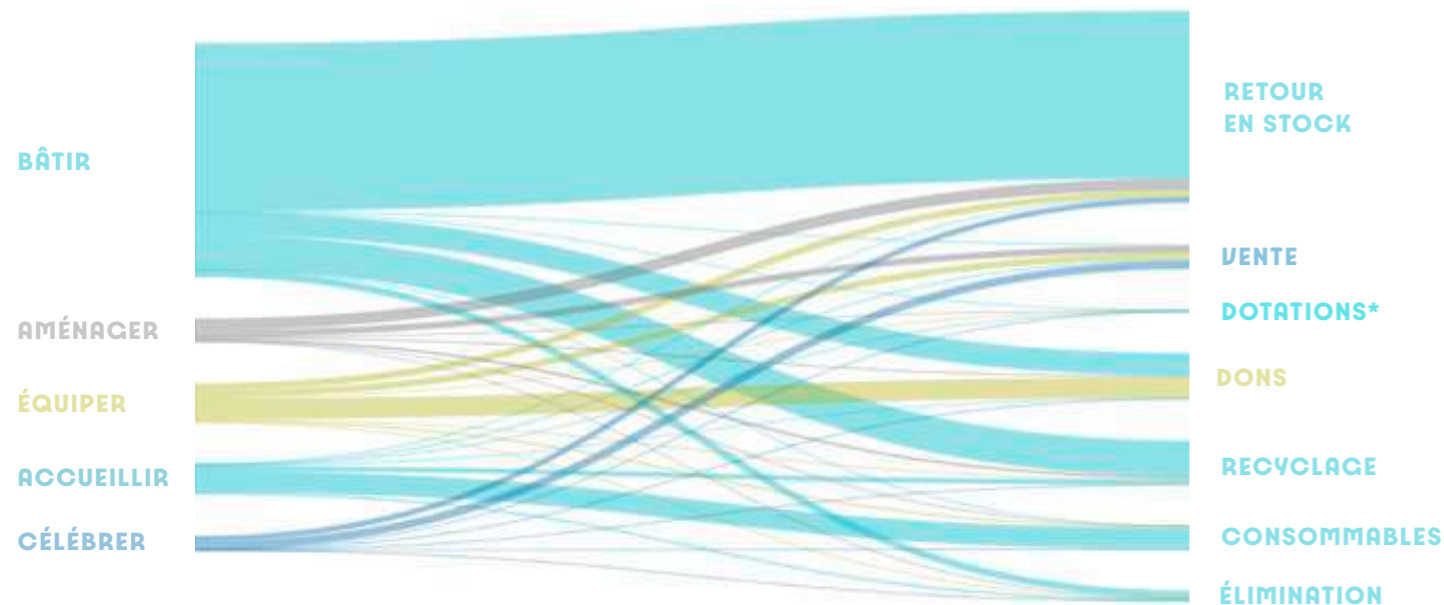
Les analyses post-Jeux confirment que l'empreinte matière de Paris 2024 est de 130 000 tonnes, dont la moitié associée à la mise en place d'infrastructures temporaires.

Paris 2024 a atteint un taux de circularité inédit de 90%, une nouvelle référence qui montre qu'un nouveau modèle est possible, notamment pour certains secteurs où les taux de circularité sont très faibles.

Paris 2024 souhaite faire profiter les prochains événements -sportifs ou culturels- ainsi que les différents secteurs d'activité concernés (infrastructure, mobilier, bâches et signalétique, emballages...) de ce travail et cette annexe constitue un de ses héritages méthodologiques.

130 000 TONNES DE RESSOURCES NÉCESSAIRES

90% DE CIRCULARITÉ



* « DOTATIONS - DONS, VENTE, RETOUR EN STOCK » : RÉEMPLOI 77% - RECYCLAGE 13% - CONSOMMABLES 7% - ÉLIMINATION 3%

INTRODUCTION

La stratégie économie circulaire de Paris 2024 est présentée dans le rapport Durabilité et Héritage post-Jeux. Ce document détaille la méthodologie menée par le Comité d'Organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 pour estimer l'empreinte matière des Jeux – élément clé pour lier des Jeux plus circulaires et réduire les déchets.

DES PREMIÈRES LIGNES DIRECTRICES DU CIO EN MATIÈRE DE MANAGEMENT DES RESSOURCES

En décembre 2019, le Comité International Olympique (CIO) a publié un guide intitulé « Resource Management- Goods and Materials » aidant à la mise en place d'un management des ressources pour les futurs Comité d'Organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques. Il met en lumière l'importance d'anticiper et de réguler au mieux l'utilisation des matériaux pour réduire à terme la production de déchets. Véritable feuille de route pour les organisateurs des Jeux, ce document insiste sur la nécessité de réduire l'utilisation des ressources et la quantité de déchets induite. Selon le CIO, deux principes fondamentaux doivent façonner les plans de gestion des ressources : les décisions prises doivent tenir compte de manière large des agendas de la durabilité et de l'héritage et les principes de l'économie circulaire servent à maximiser la valeur des actifs. De plus, le CIO propose de s'appuyer sur une hiérarchisation des ressources qui s'appuie sur la nomenclature européenne et qui favorise la réduction des déchets à la source. Pour décliner concrètement cette approche, le CIO préconise la « mise en place d'une surveillance exécutive pour élaborer, coordonner et superviser l'approche du Comité en matière d'approvisionnement, de gestion et d'élimination des produits et services », au sein d'un document : « le Plan de Management des Ressources » (PMR).

PARIS 2024 A DÉVELOPPÉ UNE DÉMARCHÉ INÉDITE POUR ATTESTER ET SUIVRE SA CIRCULARITÉ

Les objectifs affichés dans la candidature de Paris 2024 étaient très ambitieux et ont requis une modification des pratiques, le plus en amont possible des Jeux. Le Plan de Management des Ressources est, en ce sens, le premier vecteur de conduite du changement, en anticipant et en cadrant les enjeux de ressources et de déchets pour l'organisation. Ce diagnostic détaillé des ressources mobilisées pour les Jeux a permis une première quantification des déchets résiduels générés en fonction des choix pris par le Comité d'Organisation.

Concrètement, l'exercice d'empreinte matière conçu par Paris 2024 consiste à dresser l'inventaire des ressources mobilisées pour les besoins des Jeux, activités par activité et site par site. Par ressources, on entend l'ensemble des produits, matériaux, matières premières, biens ou consommables achetés, loués, utilisés ou produits pour la bonne tenue des activités de Paris 2024.

En 2020, la première estimation d'empreinte matière avait été projetée de manière dynamique : différents scénarii de gestion des ressources avaient été appliqués. Ces projections permettaient d'établir des estimations des volumes de déchets résiduels prévisionnels : quantités à gérer par ressource, flux et site. A 3 ans des Jeux, cette première version, basée sur des estimations, présentait une photographie de l'empreinte matière de l'événement, apportait des clés de lecture pour dresser les priorités et incitait à l'action pour réduire et maîtriser les déchets résiduels. **Ce travail a été un véritable tournant car il a mis en lumière le défi colossal de la gestion des ressources post-Jeux.**

La seconde vie des équipements a ainsi été intégrée dans la Stratégie Responsable des Achats : la question du devenir des équipements a été systématiquement indiquée dans le périmètre des prestations recherchées. **Cette anticipation systématique a été indispensable et réalisée avec succès, puisqu'in fine 87% des équipements ont été déployés par les fournisseurs avec une solution de reprise et de seconde vie.**

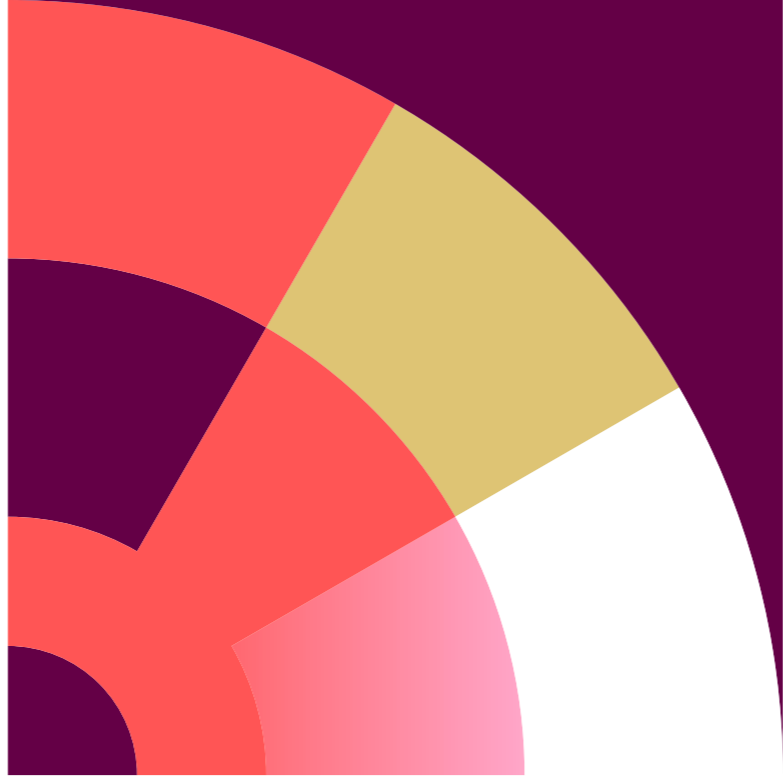
Le diagnostic établi par l'exercice d'empreinte matière a été complété par un plan d'action et des objectifs, constituant le **Plan de Management des Ressources**, la première feuille de route en matière d'économie circulaire de Paris 2024. En 2021, les travaux initiés avec le Plan de Management des Ressources ont été prolongés par la définition de la **Stratégie Économie Circulaire de Paris 2024**, qui pose la vision et les leviers d'action. Cette Stratégie a été bâtie en concertation avec les parties prenantes et adoptée en Conseil d'Administration.

Post-Jeux, cette empreinte matière actualisée permet de dresser le bilan de la stratégie, d'en démontrer son efficacité et de tirer des enseignements pour intégrer durablement la circularité dans les organisations.

Enfin, la méthode d'empreinte matière et des recommandations pour établir un plan de management des ressources ont été transmises par Paris 2024 au CIO, pour accompagner les futurs Comités d'Organisation.

UNE DÉMARCHÉ ET MÉTHODOLOGIE TRANSVERSE FONDÉE SUR LA CO-CONSTRUCTION

Cette approche a été réalisée conjointement par la direction de l'Excellence Environnementale et la direction des Services aux Jeux, plus précisément par le service Restauration, Nettoyage et Gestion des déchets. Toutefois, dans une logique de transversalité, les travaux d'empreinte matière découlent de nombreux échanges et collaborations avec tous les services de Paris 2024, nécessaires pour impliquer et responsabiliser l'ensemble des acteurs concernés. L'empreinte matière conçue par Paris 2024 prend la forme d'une estimation quantitative des ressources nécessaires pour l'organisation des Jeux. Initialement, ce travail a reposé sur des projections et hypothèses fournies par l'ensemble des services de Paris 2024, trois ans avant les Jeux, les données ont donc évoluées à l'approche des Jeux et dans leur cours, mais ont servi à établir un diagnostic et un plan d'actions associé. Il a également permis de mobiliser l'intégralité des directions sur un sujet nécessairement transversale : celui de la gestion des ressources.

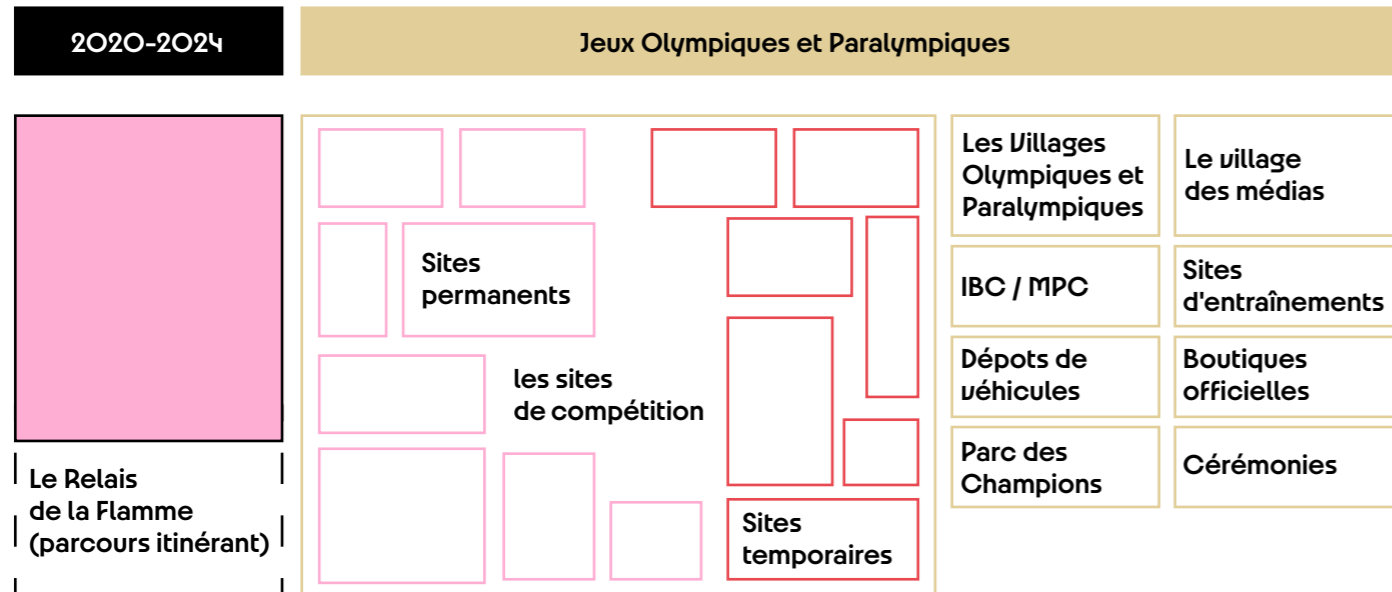


L'EMPREINTE MATIÈRE : 4 ÉTAPES ESSENTIELLES



1. DÉFINIR LE PÉRIMÈTRE CONCERNÉ

Le périmètre couvert est le suivant.



Ont donc été considérées hors-scope les activités suivantes :

- Les constructions opérées par la SOLIDEO ;
- Les opérations liées au showcasing des partenaires ;
- Les célébrations organisées par les Villes hôtes et les villes Terres de Jeux.

2. IDENTIFIER ET QUANTIFIER LES RESSOURCES NÉCESSAIRES AUX ACTIVITÉS

Le périmètre couvert est le suivant.

Voici la liste des dix-sept catégories de Ressources dont l'empreinte matière a été évaluée, ainsi que la direction associée.

1. Accréditation (ACR)
2. Cérémonies (CER)
3. Boissons et restauration (FNB)
4. Produits licenciés (LIC)
5. Habillage et signalétique (LNS)
6. Mobilier (LOG/FF&E)
7. Energie (NRG)
8. Relais de la flamme (OTR)
9. Protocole (PRT)
10. Sécurité (SEC)
11. Technologie (TEC)
12. Transport (TRA)
13. Uniforme (UNI)
14. Sites et infrastructures (VNI)
15. Sport (SPT)
16. Equipements médicaux (MED)

Les données ont été compilées au sein d'un tableur et classées selon :

- La direction en charge de la ressource ;
- Le type de ressource concerné ;
- Le détail de la ressource ;
- L'unité : pièce, m², kilo, litre ;
- La quantité de ressources ;
- Le poids unitaire ;
- La quantité totale de matière, en tonne.

3. IDENTIFIER LA SECONDE ET LA FIN DE VIE DES RESSOURCES

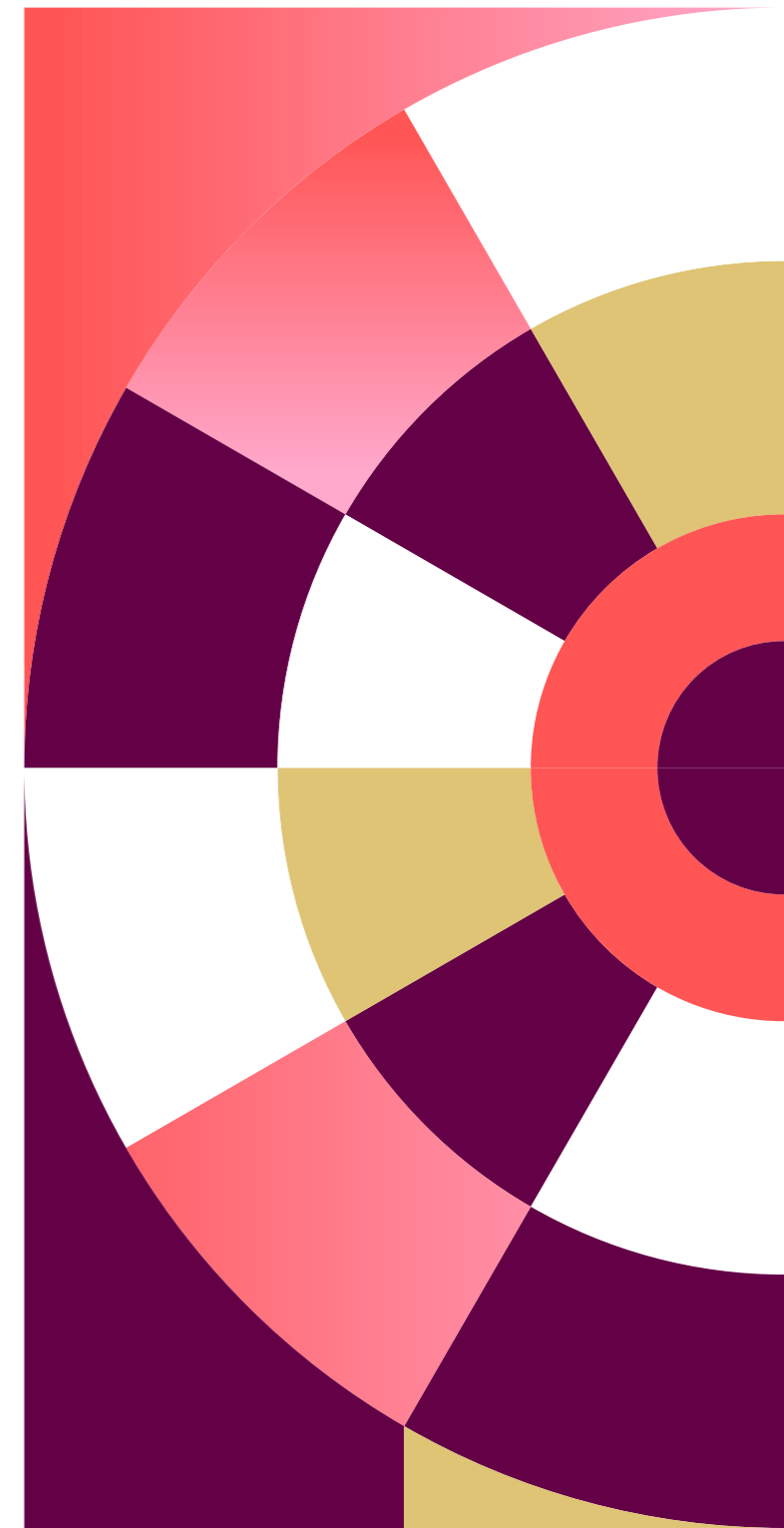
Pour chaque ressource identifiée, plusieurs possibilités de gestion ont donc été anticipées :

- **La location** : les biens sont loués et seront repris par le prestataire à l'issue des Jeux ;
- **La vente** : les produits sont revendus après les Jeux ;
- **La dotation** : les produits sont offerts en dotation, comme les uniformes ou les médailles ;
- **Le don** : produit donné après les Jeux comme à des associations, par exemple ;
- **Le consommable** : produit utilisés et consommés durant les Jeux, tels que les repas ;
- **Le recyclage** ;
- **L'élimination** via incinération ou enfouissement.

L'ensemble des données collectées a été compilé au sein d'un tableur, divisé en deux parties :

1. L'identification de la ressource (quoi, et sur quel volume) ;
2. La projection du devenir de cette ressource à l'issue des Jeux (seconde vie ou mode de gestion de la fin de vie).

Le tableau de projection des ressources regroupe donc l'ensemble des données et projections relatives aux quantités de matériaux/produits estimées pour chacune des directions de Paris 2024. Ce travail de longue haleine a été effectué en collaboration avec l'ensemble des directions. Ce tableau a permis la visualisation des différentes catégories d'achats et de produits, communiquant des informations précises sur les quantités, poids, matière principale utilisée et quantité d'empreinte matière pour chacune des catégories.



4. PROJETER DIFFÉRENTS SCÉNARIOS DE GESTION DES RESSOURCES ET QUANTIFIER LE VOLUME DE DÉCHETS RÉSIDUELS

Lors de la première estimation de l'empreinte matière, un exercice de projection dynamique avait été réalisé afin de projeter les fins de vie possibles selon 3 scénarios :

Scénario 1 - « Business as usual » : Paris 2024 suit les trajectoires tendanciennes de gestion des Jeux précédents ou des filières sur le territoire français. La gestion des ressources n'est pas anticipée en amont et n'est pas pilotée.

Scénario 2 - « Tendancier » : Paris 2024 suit les tendances réglementaires et applique au mieux la stratégie responsable des achats sur ces ressources. Des solutions de fin de vie sont identifiées en amont et une gouvernance de pilotage et de suivi des ressources est mise en œuvre.

Scénario 3 - « Accélération » : Paris 2024 réduit les besoins en amont, réduit les sources de déchets potentielles sur son périmètre et avec ses partenaires marketing et ses partenaires territoriaux pour accélérer la transformation écologique.

À chaque scénario correspond un volume de déchets résiduels, permettant d'anticiper le dimensionnement des activités de gestion des déchets.

L'EMPREINTE MATIÈRE DE PARIS 2024 – EN BREF

L'empreinte matière a été estimée pré-Jeux puis calculée post-Jeux. Elle correspond à la somme du poids de toutes les ressources mobilisées pour les besoins des Jeux. Par ressource, est entendu l'ensemble des produits, matériaux, matières premières, biens ou consommables achetés, loués, utilisés ou produits par Paris 2024 et ses prestataires. L'empreinte matière correspond ainsi aux poids (volume de matières exprimé en tonnes) cumulés de tous ces éléments. Le travail mené dans ce cadre a permis d'estimer de façon quantitative le volume de ressources nécessaires pour la tenue des Jeux de Paris 2024.

A trois ans des Jeux, cet exercice avait permis, de manière inédite, de cartographier les enjeux des ressources pour Paris 2024. La quantification des volumes par type de matériaux avait en effet permis de tracer une solution de seconde vie pour les différentes ressources, de faire émerger les matériaux critiques ne disposant pas de filière de valorisation ou des points d'alerte sur des ressources dont la fin de vie n'était pas encore anticipée. Un plan d'action a été adossé à cet exercice pour limiter et maîtriser le volume de ressources à mobiliser et la génération de déchets.

Plus qu'un chiffre, ces éléments ont constitué un cadre de référence et un socle aux actions en matière d'économie circulaire. C'est la première fois que le volume de ressources estimé nécessaire a été quantifié par un comité d'organisation avant d'être calculé opérationnellement. Paris 2024 souhaite inspirer les futurs comités d'organisation et partager son expérience pour qu'ils puissent se saisir de cette approche "ressources" afin d'appréhender la gestion des déchets dans les futures olympiades.

Après les Jeux, le calcul de cette empreinte matière via les données recueillies auprès des acteurs de la livraison permet à Paris 2024 de statuer sur un chiffre de circularité et de mettre en exergue les efforts qui ont été effectués en amont concernant l'anticipation de la seconde vie de chaque élément.

Par ailleurs, Paris 2024 souhaite faire profiter les prochains événements -sportifs ou culturels- de ce travail au travers de ce rapport afin de partager les différentes données qui ont pu être collectées tout au long de ce travail.

L'ÉVALUATION EN 2021

Paris 2024 a réalisé sa première empreinte matière en 2021 avec pour objectif d'identifier les directions et gisements les plus producteurs de déchets ainsi que les opportunités de réemploi des équipements à la fin des Jeux.

Une estimation 3 ans avant le début des Jeux alors que la majorité des besoins n'étaient pas encore identifiés et fixés impliquait forcément une grande disparité au niveau des données

Sources principales de données

Les données nécessaires à l'analyse des ressources ont été collectées de différentes manières :

- 1 RESSOURCES BIBLIOGRAPHIQUES INDIQUANT DES DONNÉES D'ACTIVITÉS POUR LES JEUX PRÉCÉDENTS
- 2 ECHANGE ET COLLECTE AUPRÈS DES DIRECTIONS PARIS 2024

Les principales sources utilisées :

PARIS 2024

- Bilan Carbone candidature Paris 2024
- Les projections de différentes directions à la suite des premières identifications de besoin

LONDON 2012

- Bilan Carbone London 2012
- Master Delivery Schedule

UEFA EURO 2016 CIO

- Olympic Games in numbers - Nov 2020
- Olympic Games Guide on Resource Management – Good and Materials

Il faut noter qu'à trois ans des Jeux, les données collectées étaient estimatives et prospectives et qu'elles ont évolué jusqu'à la fin des Jeux.

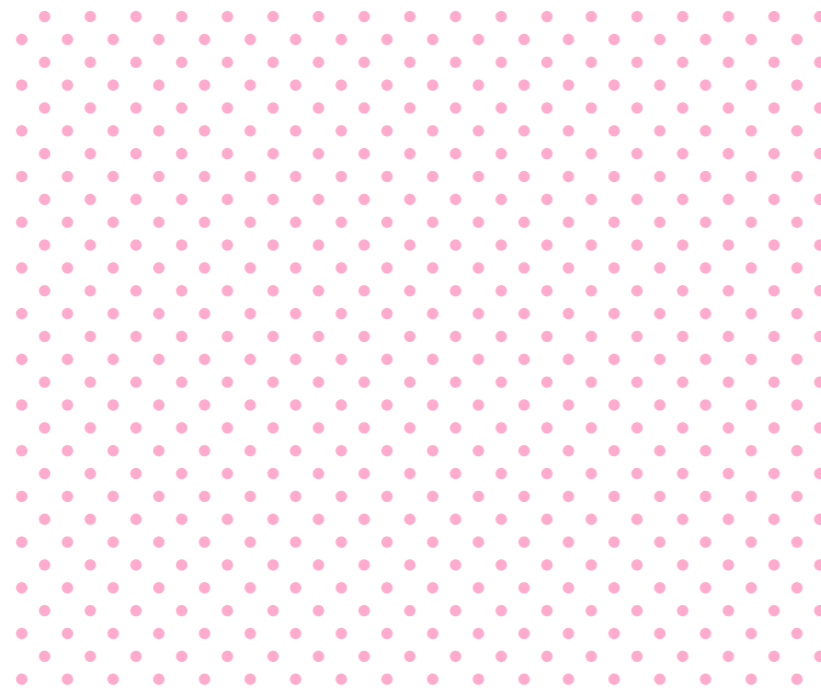
ENSEIGNEMENTS DE LA PREMIÈRE ÉVALUATION ET DÉCLINAISON OPÉRATIONNELLE

Comme évoqué précédemment, cette première évaluation a permis à Paris 2024 d'identifier les gisements et directions les plus contributrices à l'empreinte matière et, potentiellement, les plus productrices de déchets résiduels. Forts de ces enseignements, Paris 2024 a systématiquement intégré lors des process d'achats des clauses sur les enjeux de seconde vie, afin d'anticiper la phase opérationnelle de dissolution des sites.

Par ailleurs, la première évaluation a aussi permis d'identifier les différents marchés et prestataires/partenaires qui devaient contractuellement fournir des livrables réguliers (inventaire matière, description ci-dessous) sur la seconde vie de leurs actifs, en amont des Jeux et après. Particulièrement les partenaires fournissant les infrastructures temporaires, les équipements énergétiques, le look et la signalétique...

De même, des obligations de résultats et de moyens sur les taux de réemploi, réutilisation, recyclage ont été intégrés dans les marchés structurants via la Stratégie Responsable des Achats.

En phase opérationnelle, les coordinateurs environnementaux ainsi que les coordinateurs financiers sur site avaient pour mission de s'assurer du bon respect et de l'application des différentes clauses de seconde vie.



L'ÉVALUATION POST-JEUX

Paris 2024 a réalisé une seconde empreinte matière après les Jeux avec pour objectif de quantifier au plus précis l'ensemble des ressources qui ont été utilisées pour le bien des Jeux et leur devenir après utilisation.

DONNÉES

Les données nécessaires ont été récoltées via plusieurs flux :

- **Inventaire matière** : un livrable demandé aux partenaires/prestataires considérés comme pertinents à la suite de l'analyse de 2021 dans lequel le fournisseur doit lister les équipements utilisés pour le bien des Jeux, un poids associé à chaque élément et une seconde vie. Contractuellement, ce livrable devait être réitéré trois fois avant les Jeux et produit, sous sa version finale, après les Jeux.
- **Achats** : les marchés passés par Paris 2024 contiennent les quantités d'équipements associés.
- **Bilan Carbone Paris 2024** : l'empreinte matière étant étroitement relié au bilan carbone de Paris 2024 il a été possible de s'appuyer sur la collecte de données effectué pour le calcul de celui-ci.
- **Reporting Paris 2024** : Paris 2024, pendant et après les Jeux a suivi et compilé les données concernant certains chiffres importants pour le calcul de l'empreinte matière (consommation sur site, vente, etc...).

LES BIAIS ET LA MARGE D'ERREUR

Comme pour toute évaluation, plusieurs biais peuvent affecter les résultats :

- La qualité et précision des données d'entrée ;
- Le recours à des données monétaires plutôt que des données physiques quand elles ne sont pas disponibles ;
- Les hypothèses faites sur le poids des équipements ;
- Les hypothèses faites pour estimer les flux de seconde vie et de perte lorsque la donnée n'était pas disponible ;
- La dépendance aux reporting fait par les partenaires/prestataires sur la base du déclaratif.

Il faut donc bien lire les résultats du rapport en ordre de grandeur et appréhender l'exercice comme ce qu'il a été : un outil d'aide à la décision, de définition des priorités et d'accompagnement à l'exécution.

L'EMPREINTE MATIÈRE DES JEUX

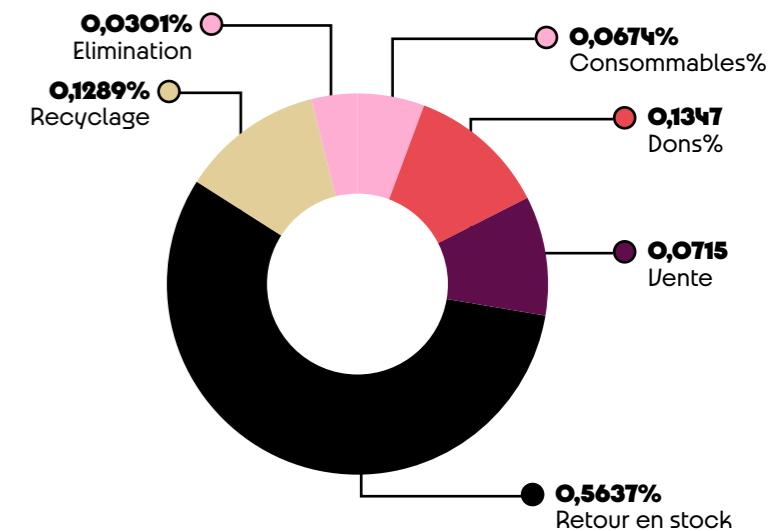
Au total, l'empreinte matière estimée de Paris 2024 est de 131 000 tonnes¹⁸⁹.

La moitié des ressources mobilisées pour les Jeux sont liées aux infrastructures temporaires. Sans surprise, car ce sont les éléments nécessaires pour monter les stades et enceintes : les tribunes et lests associés, les barrières et chapiteaux sont les éléments les plus pondéreux.

Décomposition de l'empreinte matière de Paris 2024 par destination de seconde vie.

- 90% des ressources ont été recircularisées :
 - Plus de 77% des ressources ont été réemployées ;
 - 13% ont été recyclées.
- Plus de la moitié des ressources utilisées retournent dans leur stock. Cela est lié à la bonne application d'un modèle d'économie de la fonctionnalité (ne pas être propriétaire via la location par exemple).
- Seules 3% ont été éliminées via de l'incinération ou de l'enfouissement.
- 7% des ressources ont été consommées, comme la nourriture par exemple.

Les volumes de ce qui a été commandé comme consommables, affaires de bureaux, équipements de cuisine et les légers aménagements réalisés sur site en dernière minute n'ont pu être estimés car trop diffus.

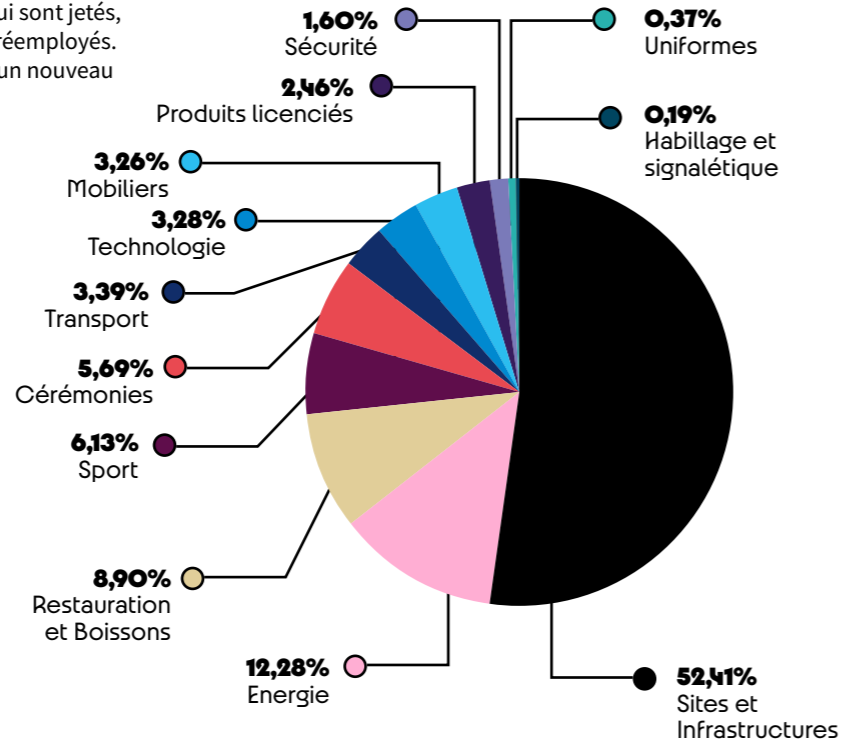


189 Certains volumes n'ont pas pu être estimés car trop diffus, il reste donc une marge d'erreur dans le calcul.

La projection dynamique des ressources et de leur destination permet de mettre en valeur le travail réalisé sur les différents secteurs, notamment les secteurs où les enjeux de circularité sont particulièrement forts :

- **Site et infrastructure** : avec 80% de réemploi et seuls 3% d'élimination, les activités de construction de Paris 2024 prennent le contrepied du secteur. En France le secteur du BTP génère à lui seul 70% du total des déchets en France¹⁹⁰. A titre d'exemple, le taux de valorisation moyen d'une opération de réhabilitation est estimé à seulement 10 à 30%¹⁹¹.
- **Articles de sports** : chaque année, ce sont l'équivalent de 10 Tour Eiffel d'articles de sport et Loisirs qui sont jetés, alors que plus de la moitié pourraient être réemployés. Avec 90% de réemploi, Paris 2024 propose un nouveau modèle de gestion, plus circulaire.

- **Mobilier** : 90% du mobilier a été ré-employé, là où, en Ile-De-France, 35% des meubles sont incinérés et 28% sont encore mis en décharge¹⁹².
- **Habillage et signalétique** : 95% des éléments ont été réemployés, réutilisés ou recyclage, ce qui constitue une petite révolution dans un secteur quasiment régi par l'usage unique.



DÉTAIL DE L'EMPREINTE MATIÈRE PAR CATÉGORIE

Cette section précise pour chaque catégorie :

- La méthodologie de calcul et le périmètre retenu ;
- Les principales données mobilisées et les facteurs associés ;
- Les flux de seconde vie et hypothèses associées lorsque pertinents ;
- Les résultats.

SITES ET INFRASTRUCTURES

ÉQUIPEMENTS ÉNERGÉTIQUES

RESTAURATIONS ET BOISSONS

SPORT

CÉRÉMONIES

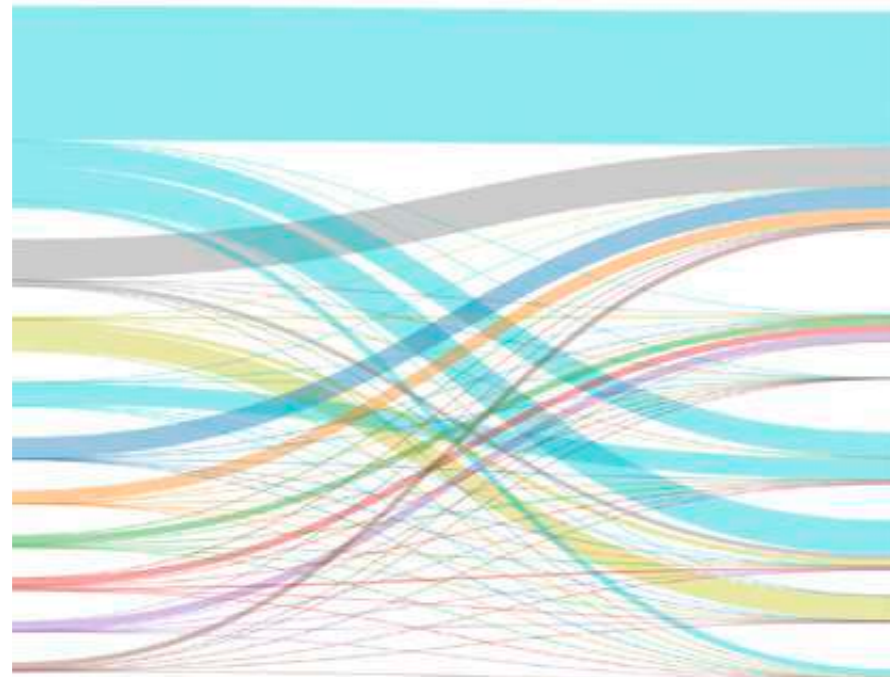
TRANSPORT

TECHNOLOGIE

MOBILIER

PRODUITS LICENCIÉS

AUTRE



RETOUR EN STOCK

VENTE DOTATIONS

DONS

RECYCLAGE

CONSOMMABLES

ÉLIMINATION

190 ADEME, Déchets chiffres-clés : l'Essentiel (2019)

191 ADEME, Déchets du bâtiment (2020)

192 <https://www.ordif.fr/nos-ressources/publications/dechets-de-meubles-franciliens-la-moitie-du-taux-national-de-collecte-separee/>

SITES ET INFRASTRUCTURES (UNI)

PÉRIMÈTRE

La catégorie « Travaux et infrastructures temporaires » comprend l'ensemble des travaux d'aménagements temporaires requis pour tous les sites de compétitions et de non-compétitions des Jeux, ainsi que les structures et équipements temporaires déployés uniquement pour les Jeux et démontés ensuite. Les emballages logistiques liés aux infrastructures ne sont pas pris en compte dans cette catégorie mais dans la catégorie « Emballages ». Pour cette évaluation, les infrastructures ont été divisées en plusieurs sous catégories afin de faciliter la récolte des données :

- **Infrastructures temporaires** : fournies via le marché infrastructures temporaires et 5 partenaires différentes (Gloxam, Arena, ESG, MTD, SLX) ;
- **Entreprise générale** : multitude de sous-marchés de travaux de complément et d'appoint sur les différents sites ;
- **Aménagements du Village des athlètes** : plusieurs marchés différents comprenant les travaux des rez-de-chaussée et l'aménagement de la Cité du cinéma pour le transformer en restaurant ;
- **Aménagement du centre international de radiodiffusion** : plusieurs marchés afin de transformer le Hall du Parc des expositions du Bourget ;
- **Entités de Livraison de l'Événement (EDE)** : infrastructures fournies par les EDE sur demande de Paris 2024 mais ne rentrant pas dans le marché infrastructures temporaires.

Ne sont pas pris en compte dans le périmètre :

- La construction des bâtiments pérennes, y compris les bâtiments du Village Olympique et Paralympique gérés par la SOLIDEO ;
- Les travaux de réversibilité des logements du village Olympique et Paralympique après les Jeux.

DONNÉES

Afin d'assurer une mesure la plus précise possible des émissions, Paris 2024 a utilisé comme base le document de pilotage financier de la direction des Sites et Infrastructures de plus de 20 000 lignes. De plus, l'équipe Site et infrastructures a consolidé des chiffres clés pour les grandes catégories d'infrastructures qui ont servi de données pour extrapolation lorsque nécessaire.

Exemple de données utilisées

Equipements	Tentes	Bungalows	Tribunes
TOTAL	111 071 m²	2 756 unités	215 000 sièges

PARTENAIRES INFRASTRUCTURES TEMPORAIRES

Il a été demandé à chaque partenaire de fournir un inventaire matière incluant l'ensemble des équipements nécessaires pour leurs opérations. Ci-dessous le détail des données récupéré par partenaire :

- Arena a fourni un inventaire et un poids pour chaque grande catégorie de produits (voir tableau ci-dessous). Cela a aussi permis de récupérer des "facteurs matières" importants tels qu'un poids/sièges pour les tribunes.

Catégorie d'items	Unité	Poids
Echafaudages	kg	756 480
Tentes	kg	1 190 150
Cloisons	kg	81 129
Sol	kg	1 632
HVAC	kg	203 117
Bungalow	kg	1 817 534
Tribunes	kg	3 009 185
Toilettes	kg	271 755

- Gl events a fourni un inventaire matière complet pour les équipements d'infrastructures temporaires avec un poids unitaires pour chaque équipement. Dans un souci d'uniformité le facteur matière kg/siège de tribune provenant des données d'Arena a été utilisé pour les tribunes de Gl events.

Catégorie d'items	Unité	Poids
Bois	kg	190 327
Cloisons	kg	111 645
Echafaudage	kg	89 637
Sol	kg	90 873
Tentes	kg	1 438 776
Tribunes	kg	3 456 880

- ESG a fourni un inventaire matière complet avec un poids associés à chaque équipement pour l'ensemble de ces opérations qui a ensuite été regroupé par grande catégories de produits.

Catégorie d'items	Unité	Poids
Cloisons	kg	322 904
Containment	kg	571 295
Echafaudage	kg	1 437 850
Lestage	kg	13 200
Sol	kg	11 921
Tentes	kg	1 805 964
Tente/Echafaudage	kg	1 478 047

- SLX et MTD ont fourni des inventaires matières complets en amont des opérations. Toutefois, au regard des périmètres d'activité des partenaires, la quantité de matière gérée est bien moins importante que pour les autres partenaires
- Pour Loxam, un des fournisseurs de bungalows et toilettes, les facteurs matières provenant des données de Arena ont été utilisés.

Ont aussi été comptabilisés mais n'apparaissent pas dans les tableaux ci-dessus les :

- Trackway pour protection des sols ;
- Plaques de répartitions au sol pour les tribunes ;
- Barrières.



ENTREPRISE GÉNÉRALE

→ Un inventaire matière a été fourni par le partenaire sur l'un des sous-marchés de l'entreprise générale sur le site de Vaires-sur-Marne. Les résultats ont ensuite été extrapolés en fonction de la valeur du marché afin de couvrir l'ensemble du marché.

AMÉNAGEMENTS DU VILLAGE DES ATHLÈTES

- L'entreprise chargée des travaux d'aménagements des coques des rez-de-chaussée du Village a fourni en amont, en tant que livrable contractuel, un inventaire précis de l'ensemble des matériaux utilisés avec le poids associé ;
- Pour les aménagements de la Cité du cinéma, une étude en début d'année 2024 a été réalisée afin d'estimer les gisements réemployables. Cette étude a aussi permis d'estimer la quantité de matière utilisée pour l'aménagement complet de la Cité du cinéma.

AMÉNAGEMENTS DU CENTRE INTERNATIONAL DE RADIODIFFUSION

Les aménagements des halls du parc des expositions ont été réalisés via un marché composé de 9 lots différents. Pour chacun de ces lots, les quantités de matériaux nécessaires (cloisons, plancher, échafaudages, structures) ont été recensés et un poids par unité de mesure a été utilisé. Les facteurs matières proviennent majoritairement des fiches techniques et, quand nécessaire, les facteurs matières provenant des autres partenaires d'infrastructures ont été utilisés.

ENTITÉS DE LIVRAISON DE L'ÉVÉNEMENT

En se basant sur les données provenant du reporting des équipes sites et infrastructures ainsi que sur les données matières provenant des différents partenaires d'infrastructures temporaires, il a été possible d'extrapoler les données des sites en livraison en direct pour calculer les données des sites livrés par des EDE.

Catégorie d'items	Poids (tonnes)
Tribunes	1 976
Tentes	1 128
Bungalows	827
Toilettes	120

SECONDE VIE

Les infrastructures temporaires sont principalement des stocks en location avec la grande majorité des équipements qui seront réutilisés sur d'autres événements après les Jeux.

Un taux de perte et de recyclage a tout de même été ajouté pour les équipements retournant dans le stock afin de prendre en compte les équipements cassés lors des phases de montage et démontage ainsi que les consommables.

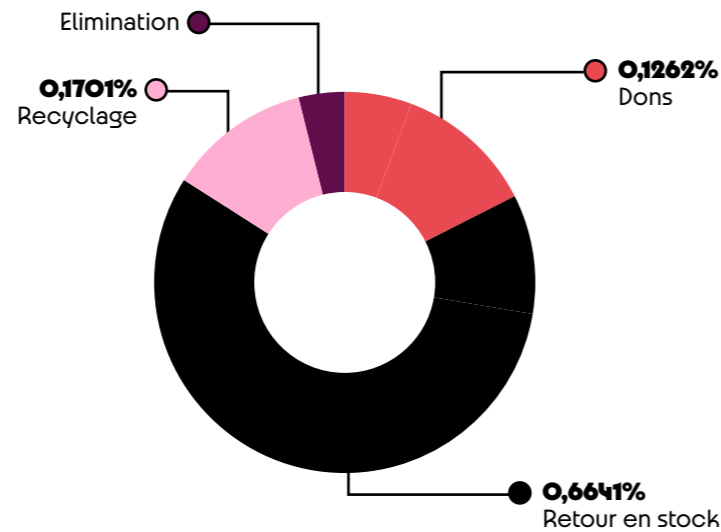
Pour des équipements particuliers, des efforts et un suivi a été fait auprès des partenaires fournisseurs d'infrastructures.

Par exemple, il a été demandé et contractualisé que la moquette soit recyclée, et surtout qu'elle soit reprise pour recyclage directement par les partenaires. De même, les partenaires ont été challengés sur la seconde vie des équipements considérés "à risque", c'est-à-dire qui historiquement non réemployés, comme les menuiseries sur mesure. Pour ces items, les partenaires ont dû et pu trouver des exutoires de dons qui auraient fini en déchets autrement.

Les partenaires et prestataires ont rendu au travers les différents inventaires matière un reporting sur la seconde vie de chacun des actifs. Ces données ont ensuite pu être consolidées dans l'inventaire matière de Paris 2024.

L'empreinte matière des infrastructures est de 69 000 tonnes soit 52,4% de l'empreinte matière totale de Paris 2024.

Les équipements de la catégorie Sites et Infrastructures sont réemployés à près de 80%, seulement 3% de la catégorie n'est pas recircularisée.



ÉQUIPEMENTS ÉNERGÉTIQUES

PÉRIMÈTRE

Cette catégorie comprend l'ensemble des équipements temporaires nécessaires à la production et fourniture d'énergies sur les sites de compétitions et non compétitions, qu'ils aient été utilisés ou pas, par exemple les groupes électrogènes, armoires électriques ou encore les câbles de raccordement. Ne sont pas inclus dans le périmètre les différents carburants et les équipements pérennes déjà existants. Cette catégorie comprend aussi les sites EDE considérés comme temporaires et nécessitant donc des infrastructures non pérennes.

DONNÉES

Le partenaire en charge de la fourniture des équipements d'énergie temporaire, Loxam, a fourni un livrable matière et seconde vie concernant ses opérations. Cet inventaire matière contient un poids et un flux de seconde vie pour chacun des équipements utilisés sur les sites de Paris 2024.

Il n'existe pas d'inventaires aussi détaillé pour les sites EDE, une extrapolation des chiffres fournis par Loxam a été effectuée pour les prendre en compte, en se basant sur le nombre de sites totalement temporaires en livraison direct et en livraison EDE

SECONDE VIE

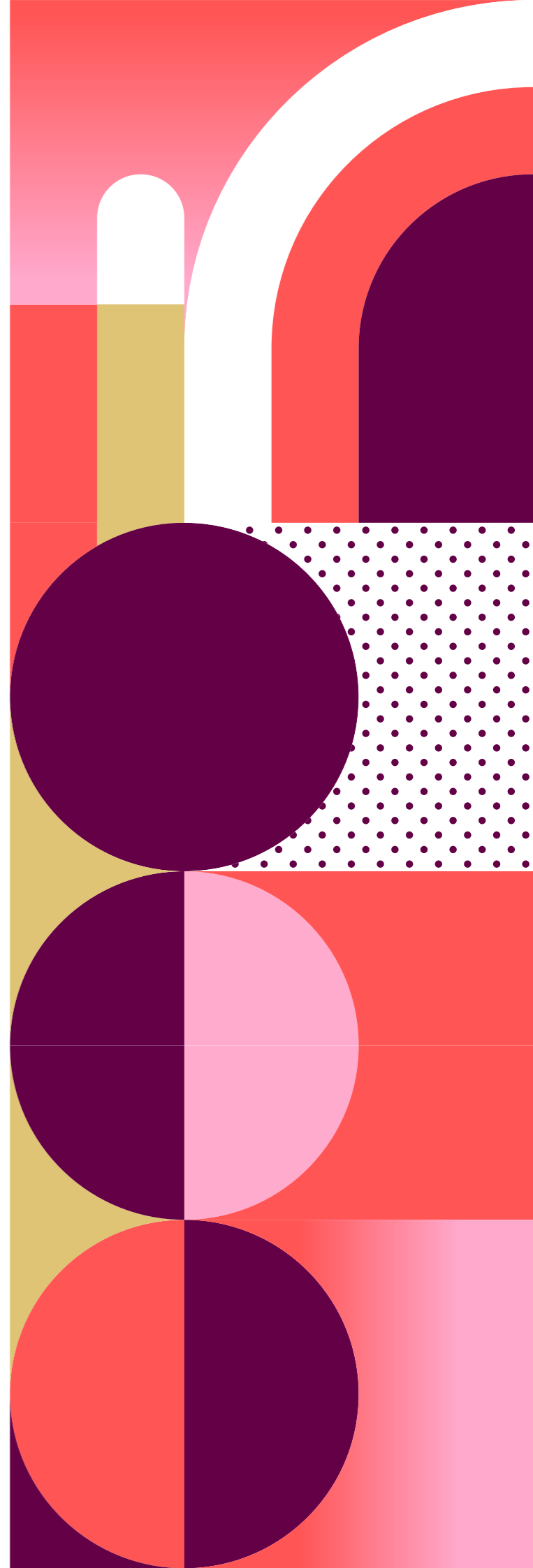
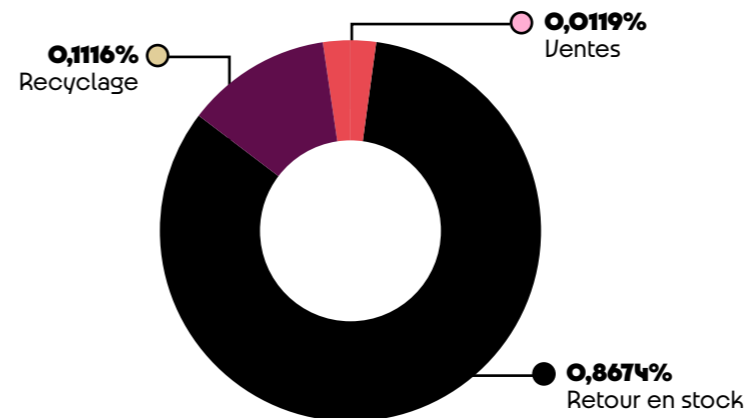
Les équipements sont en grande majorité des équipements techniques qui font partie du stock du partenaire et ont donc été réintégrés dans le stock de celui-ci. Un taux de perte de 2% a été considéré pour prendre en compte la casse lors du montage/démontage.

Quelques items ont tout de même été fléchés comme des déchets car il n'existait pas de solution de réemploi existantes, par exemple pour les collecteurs de soufflages ou des tubes en acier.

L'empreinte matière de la catégorie équipements énergétiques est de 16 170 tonnes et représente 12.3% de l'empreinte matière de Paris 2024.

Les équipements énergétiques sont ainsi réemployés à près de 87%.

Décomposition de l'Empreinte Matière équipements énergétiques par flux de seconde vie



RESTAURATION ET BOISSONS

PÉRIMÈTRE

Cette catégorie comprend les aliments et les boissons offerts au personnel, aux volontaires, aux athlètes, aux médias livrés à l'intérieur du périmètre des Jeux. Les aliments et les boissons vendus aux spectateurs à l'intérieur du périmètre des sites sont également inclus. Les repas achetés en dehors du périmètre des Jeux, par exemple dans les restaurants de la ville, ne sont pas inclus. Les équipements de cuisine ne sont pas intégrés car les données n'ont pu être collectés.

DONNÉES

Des données précises pour chaque type de client ont pu être collectées (spectateurs, personnel, athlètes et arbitres, famille olympique et paralympique, hospitalités, diffuseurs & médias), à savoir :

- Le nombre de repas ;
- La quantité de boissons consommées ;
- La quantité de gaspillage alimentaire.

Ainsi, il a été possible d'associer un poids moyen à chaque type de repas et de boissons ainsi qu'aux emballages et éco-cups nécessaires. Voici les ordres de grandeur cette catégorie :

- **3,6 millions repas consommés** par le grand public ;
- **1 million de repas consommés** par les athlètes ;
- **635 000 repas consommés** par le personnel dans les sites de compétitions ;
- **423 000 repas consommés** pour les hospitalités.

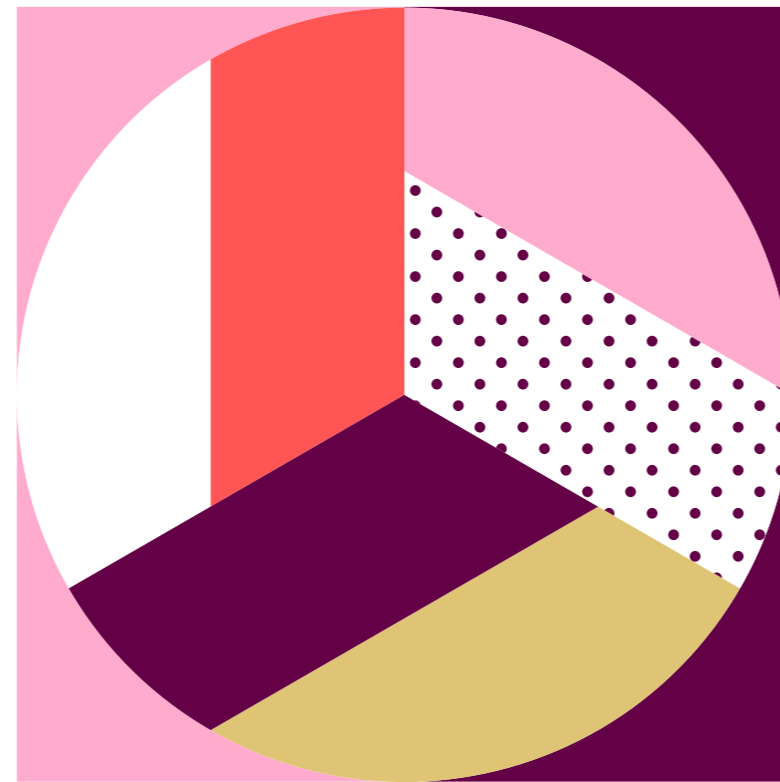
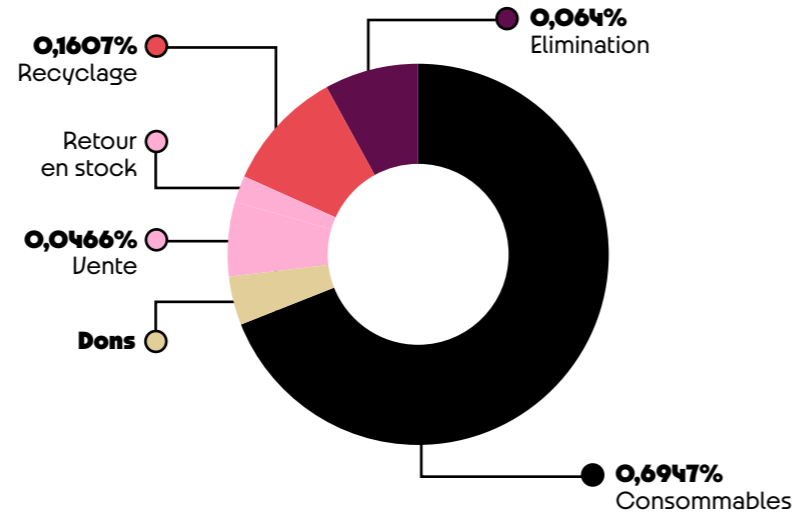
SECONDE VIE

Les repas et boissons consommés furent considérés comme des consommables, les repas redistribués à des associations alimentaires comme du don et les biodéchets comme du recyclage via la méthanisation. Il n'est pas possible de chiffrer exactement le volume d'emballage produit : 675 tonnes ont été recyclées pendant les Jeux mais une partie des emballages a très probablement été mal triée et a fini en déchets résiduels. In fine, cette catégorie pèse 11 712 tonnes et représente 8,9% de l'empreinte matière.

A noter que la quantité de déchets produite pendant la phase opérationnelle des Jeux a diminué de près de 60% par rapport à Londres 2012, traduisant le fruit d'un travail d'anticipation et de réduction des déchets en amont ainsi que d'une consommation plus faible sur site.

La consommation sur site représente près de 70% de l'empreinte matière de cette catégorie.

Décomposition de l'Empreinte Matière boissons et restauration par flux de seconde vie



SPORT

PÉRIMÈTRE

La catégorie « Équipement sportif » comprend l'ensemble du matériel sportif mobilisé dans les différents sports (bateaux, canoés, balles, etc.). Les planchers sportifs sont aussi pris en compte.

DONNÉES

La direction des équipements sportifs a produit une liste de l'ensemble des équipements sportifs pour les compétitions olympiques et paralympiques. Un poids n'étant pas associé à chaque élément, il a été décidé que l'estimation en poids se ferait par rapport à une intensité matière et un rapport avec le prix d'achat des différents équipements.

Au total, environ 1,2 million d'articles ont été utilisés par les athlètes et arbitres représentant 54 sports différents.

Répartition des 4 000 types d'équipements sportifs toutes disciplines confondues (en unités)

Équipements spécifiques (cibles en argiles, tee de golf, balles de tennis, balles de golf, etc...)	59%
Consommables (cache-œil, dossard numéroté, stickers,...)	21%
Outils (cordes, vis, boulons pour prises d'escalade) et accessoires liés aux terrains	10%
Équipements standards (Serviettes, plots, dossards, pompes,...)	7%
Accessoires de nettoyage et autres	3%

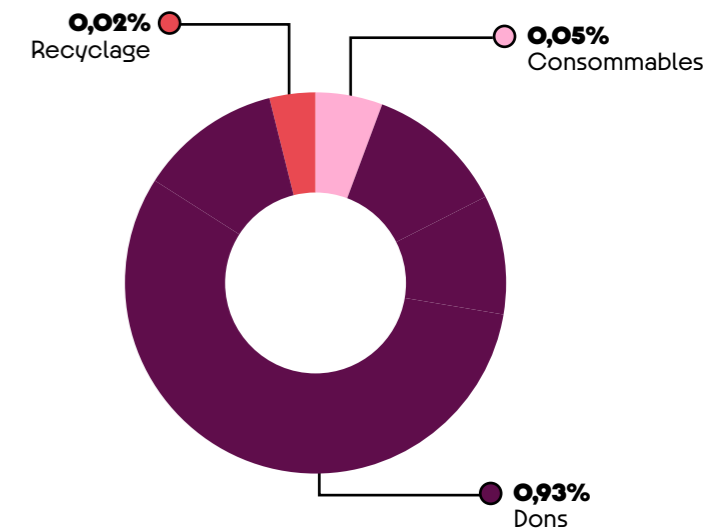
SECONDE VIE

Outre les consommables utilisés pendant l'évènement, Paris 2024 a travaillé, grâce à l'Agence Nationale du Sport, avec les Fédérations sportives pour que l'ensemble des équipements sportifs trouve une seconde vie auprès des différents fédérations et clubs sportifs en France. Ainsi, la quasi-totalité de cette catégorie est considérée comme réemployée (fléché dans dons).

L'empreinte matière des équipements sportifs est de 8 071 tonnes et représente 6.1% de l'empreinte matière de Paris 2024.

Plus de 90% des équipements sportifs sont réemployés, le reste étant soit consommé sur site soit recyclé.

Décomposition de l'Empreinte Matière équipements sportifs par flux de seconde vie



CÉRÉMONIES

PÉRIMÈTRE

Cette catégorie comprend les éléments et items nécessaires à la production des différentes cérémonies d'ouverture et de clôture de Paris 2024 ainsi que les équipements pour les cérémonies des médailles pour chaque épreuve.

DONNÉES

Les prestataires produisant les cérémonies d'ouverture et de clôture ont fourni un inventaire matière avec des quantités et/ou un poids associé à chaque équipement.

Concernant les cérémonies de médailles, les 1 700 médailles de chaque matériaux (or, argent, bronze) ont été comptabilisées ainsi que les 700 modules de podiums nécessaires.

Pour les tribunes déployées spécifiquement pour les cérémonies d'ouverture, un ratio kg/siège provenant des données des infrastructures temporaires fut utilisé.

Les inventaires matières ont été la principale source de données concernant la seconde vie des équipements utilisés pour les cérémonies.

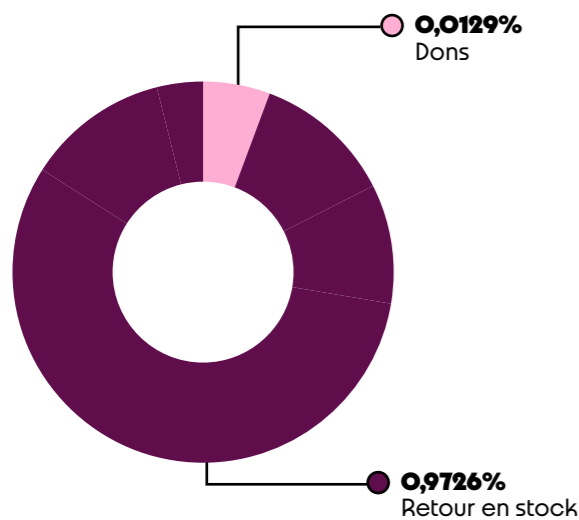
SECONDE VIE

La grande majorité des équipements ont été loués et sont donc retournés dans les stocks préexistants aux Jeux.

L'empreinte matière des cérémonies est de 7 487 tonnes représentant 5.7% de l'empreinte matière de Paris 2024, et est principalement liée aux tribunes et aux engins techniques nécessaires à leur déroulé (4 100 tonnes pour ces deux catégories).

La circularité des cérémonies des Jeux dépasse 97%.

Décomposition de l'Empreinte Matière des cérémonies par flux de seconde vie



TRANSPORT

PÉRIMÈTRE

Cette catégorie comprend les équipements de transports vers les sites et au sein des sites de Paris 2024 ainsi que les vélos, véhicules automobiles ou petits véhicules sur site style Yosh-e.

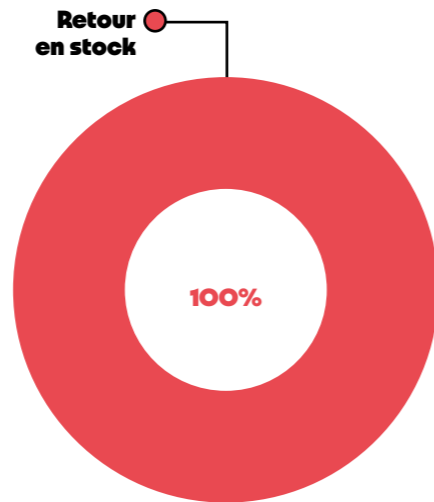
DONNÉES

Les données proviennent des quantités spécifiées dans les différents marchés passés pour la fourniture de ces véhicules. Un poids moyen a été associé à chaque équipement. 2740 véhicules automobiles ont été mobilisés auxquels il faut ajouter 760 pouvant être loués par les différents public.

SECONDE VIE

L'ensemble des véhicules retourne dans le stock des fournisseurs sans perte. La catégorie pèse 13 149 tonnes et représente 9.4% de l'empreinte matière de Paris 2024.

Décomposition de l'Empreinte Matière Transport par flux de seconde vie



ÉQUIPEMENTS DE TECHNOLOGIE

PÉRIMÈTRE

La catégorie comprend tous les appareils technologiques utilisés par le personnel, les techniciens et les officiels pour préparer et accueillir les Jeux, ainsi que les câbles de fibres optiques installés pour le bon déroulement des épreuves. Conformément à la méthode carbone, n'est pas pris en compte le matériel nécessaire à la retransmission (caméras, drone,) qui appartient et est utilisé de Jeux en Jeux par l'entité OBS (Olympic Broadcasting Services). Le matériel utilisé par d'autres diffuseurs ou partenaires de Paris 2024 comme France TV n'est pas non plus pris en compte afin de conserver le même périmètre que le Bilan Carbone sur cette catégorie.

DONNÉES

Les données quantitatives proviennent du reporting de l'équipe technologie aussi utilisé pour l'évaluation du bilan carbone de Paris 2024. Un poids moyen a pu être associé ensuite à chaque équipement. Paris 2024 a estimé la quantité de câbles de fibres optiques nécessaires au bon déroulement des Jeux. 10% de cette quantité a été mis en place exclusivement pour l'été 2024, le reste du réseau étant pérenne. Seuls ces 10% sont pris en compte dans cette empreinte matière mais ils représentent le plus grand poids de l'empreinte matière de cette catégorie.

Exemples d'équipements :

- 15 430 ordinateurs, téléphones et tablettes
- 1 810 imprimantes
- 5 850 moniteurs et écrans LED

SECONDE VIE

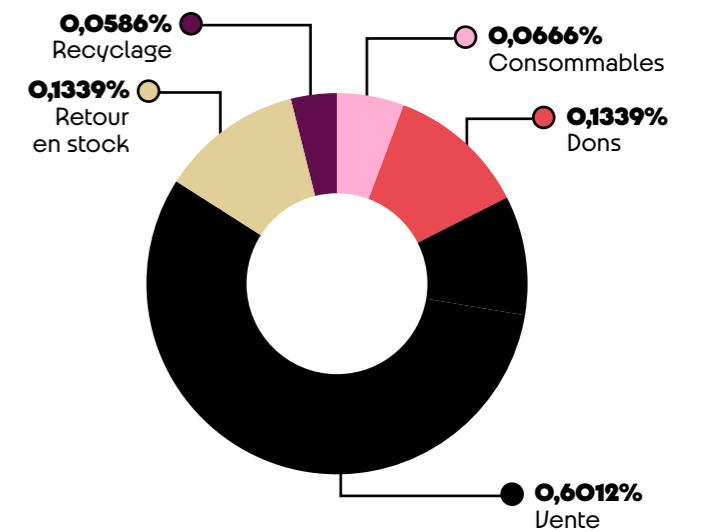
Les câbles de fibres optiques ont soit été récupérés par Orange soit sont restés sur site en héritage. Un taux de pertes et de recyclage de 4% a été retenu. Pour le reste, une hypothèse de 50% des câbles repris par Orange et 50% en héritage a été retenue.

Le partenaire fournissant les appareils technologiques utilisés par le personnel (SCC) a été challengé dès la phase d'offre du marché afin de garantir un réemploi des équipements proche de 100%. SCC a donc ainsi récupéré l'ensemble des équipements (déduit d'un faible pourcentage de vol) afin de les revendre à la suite de l'évènement. Un taux de casse de 3% des équipements a été retenu. Pour certains équipements considérés comme consommables, 30% de recyclage en tant que déchet a été retenu.

L'empreinte matière de la catégorie est de 4 316 tonnes et représente 3.3% de l'empreinte matière.

Les équipements technologiques sont réemployés à près de 77%.

Décomposition de l'Empreinte Matière Technologie par flux de seconde vie



LE MOBILIER, LA LITERIE, LES ÉQUIPEMENTS ÉLECTROMÉNAGERS ET LES FOURNITURES DE BUREAU

PÉRIMÈTRE

Cette catégorie comprend les besoins en mobilier pour équiper l'ensemble des sites de compétitions et de non-compétitions. Le mobilier a été fourni par 4 partenaires selon les catégories suivantes :

- RGS pour le gros mobilier (tables, canapés, chaises, bancs, etc.) ;
- Lyreco pour le petit mobilier (étendoirs, armoires, etc.) ;
- Fnac/Darty pour les équipements électroménagers (micro-ondes, congélateurs, etc.) ;
- Airweave pour la literie (couettes, matelas, sommiers, etc.).

DONNÉES

Environ 620 000 unités de mobilier furent nécessaires pour équiper les différents sites de Paris 2024. A noter qu'un gros travail de réduction a été réalisé avec les équipes, qui estimaient à l'origine leurs besoins à

800 000 pièces de mobilier. Le challenge des besoins, et le recensement fin des équipements déjà disponibles sur site a permis de réduire de 25% les commandes.

Liste des principaux items en quantités physiques

Items	Quantité
Cintre	unités 185 757
Couette simple	unités 30 600
Chaise pliante	unités 29 048
Multiprise	unités 23 452
Chaise empilable	unités 22 813

Liste des principaux items en contribution de l'empreinte matière

Items	Poids (tonne)
Sommier simple	kg 336
Penderie	kg 292
Canapé modulable, 1 pièce	kg 228
Table pliante, 180	kg 196
Matelas simple	kg 185

SECONDE VIE

La seconde vie de ces équipements a été intégrée dès l'expression de besoin des différents marchés concernant la fourniture du mobilier. Véritables marchés d'économie de fonctionnalité, les cahiers des charges se fondaient sur l'usage plutôt que la propriété et intégraient cette question dans le périmètre des prestations. Ainsi, les partenaires ont dû fournir un plan en amont sur la seconde vie prévue pour chaque item. Une grande majorité des éléments ont été repris par les partenaires, puis revendus ou donnés.

10% des équipements n'ont pas été récupérés par les prestataires :

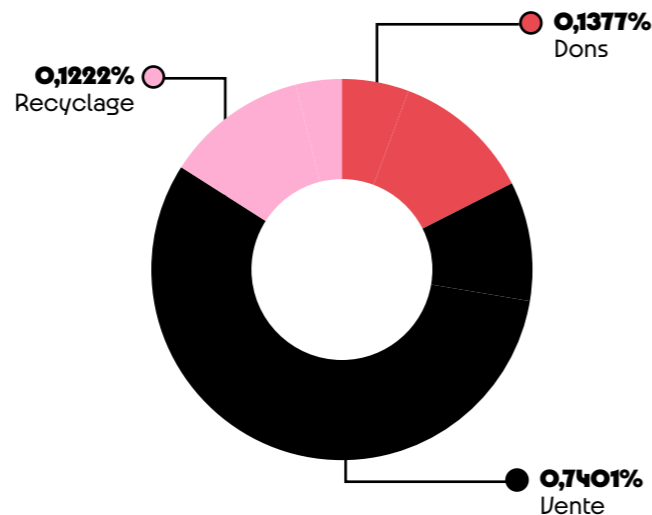
- Une partie a "disparu" sur site (transat et parasols). Ces items ont été comptabilisés comme "donnés" ;
- Une partie n'a pas été reprise par les partenaires car estimée endommagée. Les équipes logistiques ont cherché des solutions pour réemployer ces items encore fonctionnels, n'hésitant pas à tenir des ateliers de réparation en interne pour pouvoir revendre les produits. Pour le reste, des acteurs associatifs sont intervenus pour récupérer les éléments non revendus.
- Une partie était destinée au recyclage, comme les porte-savons et les poubelles de salle de bain. Là aussi, les équipes logistiques sont allées chercher des acteurs solidaires, pour assurer une seconde vie aux équipements.

Ainsi sur l'ensemble du mobilier de Paris 2024, seuls les sommiers en carton (non réemployable), les brosse-toilettes et les rideaux de douches n'ont pas été réemployés et furent recyclés (sans compter les équipements cassés, mais le taux de casse fut très faible sur l'évènement).

Le réemploi du mobilier des Jeux frôle donc les 90%.

Cette catégorie pèse pour 4 286 tonnes et représente 3.3% de l'empreinte matière de Paris 2024

Décomposition de l'Empreinte Matière mobilier par flux de seconde vie



Focus sur les emballages logistiques

Les emballages ont été quantifiés à partir du reporting de gestion des déchets, une consolidation des données des déchets d'emballages recyclables et une hypothèse sur les erreurs de tri de déchets afin d'inclure les emballages ayant fini en déchets industriels.

Les emballages logistiques ont été calculés pour un total de 710 tonnes.

PRODUITS LICENCIÉS

PÉRIMÈTRE

La catégorie produits licenciés comporte l'ensemble des produits licenciés vendus par les fournisseurs de produits officiels sous licences de Paris 2024. Paris 2024 compte plus de 70 licenciés pouvant vendre des produits sous la marque Paris 2024.

Le périmètre comprend toutes les marchandises sous licence vendues dans les points de vente officiels des Jeux (boutiques sur les sites, en ligne et dans d'autres magasins en France) ainsi que les magasins et points de vente des fournisseurs de produits officiels sous licences.

DONNÉES

Les licenciés doivent effectuer un reporting concernant les produits vendus. Toutefois, les données concernant l'été 2024 seront seulement disponibles début 2025. De plus, la vente de produits sous licence est autorisée jusqu'en mars 2024. Ces données n'ont donc pas pu être intégrées au présent calcul.

Afin d'obtenir une empreinte matière pour cette catégorie, Paris 2024 a traité la quantité de produits vendus dans les boutiques officielles (sur site principalement et au mégastore) et a extrapolé ces données en fonction du pourcentage du chiffre d'affaires provenant des boutiques officielles. Cela est possible car les boutiques officielles sont représentatives de l'ensemble de la gamme Paris 2024.

Comme pour le Bilan Carbone, un poids moyen a ensuite été associé à chaque catégorie de produits pour obtenir l'empreinte matière totale des produits licenciés. Les emballages sont comptabilisés dans la catégorie emballages.

Estimation des quantités vendues par type de produit (exemples) :

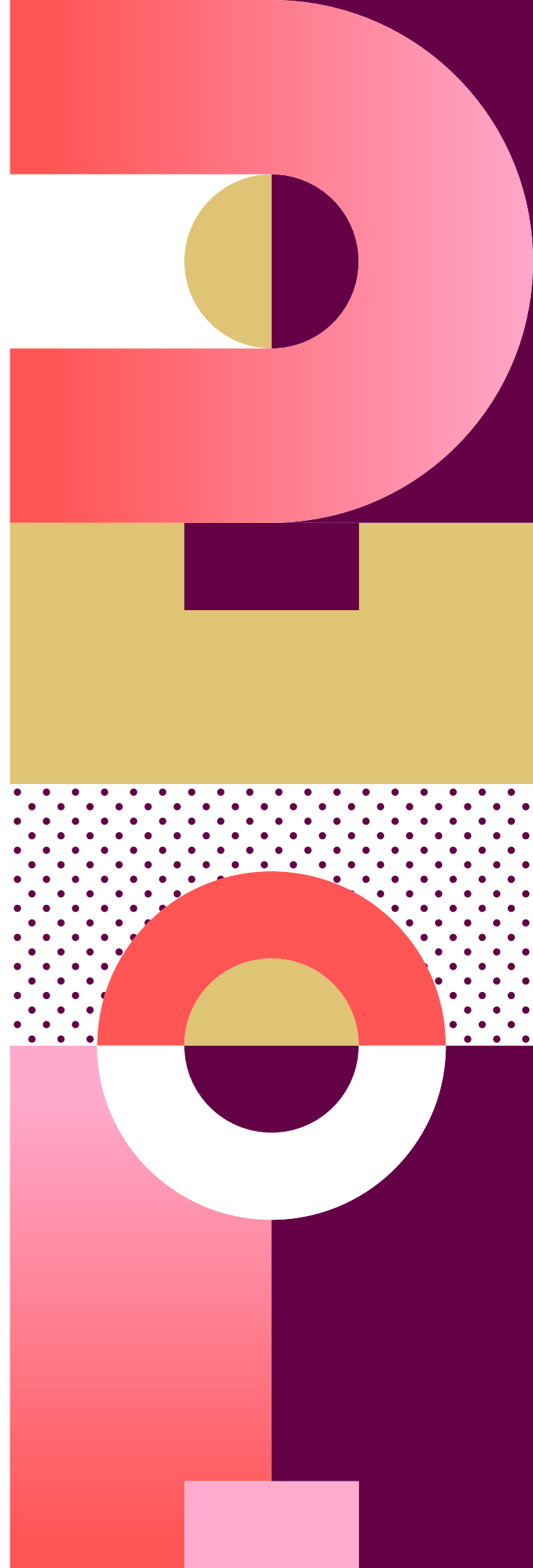
- 5 945 013 t-shirts
- 2 367 324 casquettes

SECONDE VIE

Les fournisseurs de produits officiels ont jusqu'à mars 2025 pour vendre et écouler leurs productions. Au-delà, il ne leur est plus possible de vendre en magasin. De plus, il est interdit de détruire les invendus non-alimentaires (loi AGEC). En parallèle, du programme de formation à l'écoconception animé pour les licenciés par Paris 2024, un accompagnement spécifique a été proposé sur la gestion des invendus : sensibilisation, webinaire, mises en relation...

Il a été estimé que 95% des produits ont été vendus (en boutique puis via des soldeurs) et que 5% des produits ont été donnés.

Le licencing pèse 3232 tonnes représente 2.5% de l'empreinte matière totale.



SÉCURITÉ

PÉRIMÈTRE

La catégorie comprend les différents équipements de sécurité nécessaire pour les opérations de Paris 2024. Cela comporte principalement les caméras installées et les portiques de sécurité pour piétons et véhicules.

DONNÉES

Les marchés de fournitures des équipements de sécurité ont permis de récupérer et consolider la quantité nécessaire par type d'équipement. Les données ont été complétées par la collecte de données pour le Bilan Carbone.

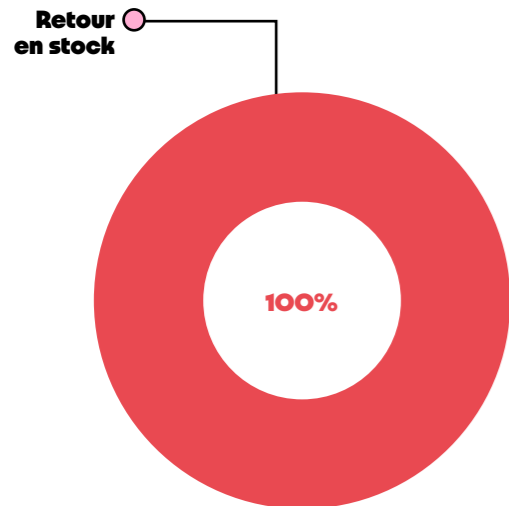
Les équipements les plus lourds sont les portiques de sécurité et scanners de véhicules qui représentent quasiment l'entièreté de l'empreinte matière de cette catégorie.

SECONDE VIE

Il a été considéré que l'ensemble des équipements retourne dans le stock du fournisseur car en location.

L'empreinte matière de cette catégorie est de 2 106 tonnes et représente 1.6% de l'empreinte matière de Paris 2024.

Décomposition de l'Empreinte Matière sécurité par flux de seconde vie



UNIFORMES

PÉRIMÈTRE

La catégorie uniformes comptabilisent 2 catégories distinctes :

- 1 Tous les uniformes financés par Paris 2024, ses partenaires et les villes-hôtes soient les uniformes fournis au personnel de Paris 2024, aux officiels techniques, aux volontaires et aux employés des partenaires, aux volontaires des villes et d'autres uniformes en plus petite quantités (par exemple les dossards fournis aux médias accrédités).
- 2 Tous les uniformes associés aux Jeux mais qui ne sont pas financés par le Comité d'Organisation et les partenaires. Cela comprend notamment les uniformes des CNO et CNP, des officiels et du personnel de sécurité.

DONNÉES

Les données ont pu être collectées pour les 4 grandes catégories de population (personnel, officiel, volontaires et athlètes) et prend en compte des dotations supplémentaires commandées par précaution. La quantité produite pour chaque item des panoplies a été consolidée. Un poids moyen a ensuite pu être affecté à chaque item.

Répartition des uniformes par population et par type d'article (exemples) :

Population	Type d'article	Quantité totale
Volontaires	Chaussettes, polo/t-shirt, coupes vents, bananes, pantalons, chaussures, etc.	780 000
Personnel	Chaussettes, polo/t-shirt, coupes vents, bananes, pantalons, chaussures	124 100
Arbitres	Chaussettes, polo/t-shirt, coupes vents, bananes, pantalons, chaussures, etc.	71 500
Athlètes (Equipe de France)	Veste, chemise, chaussures de sport	4 500

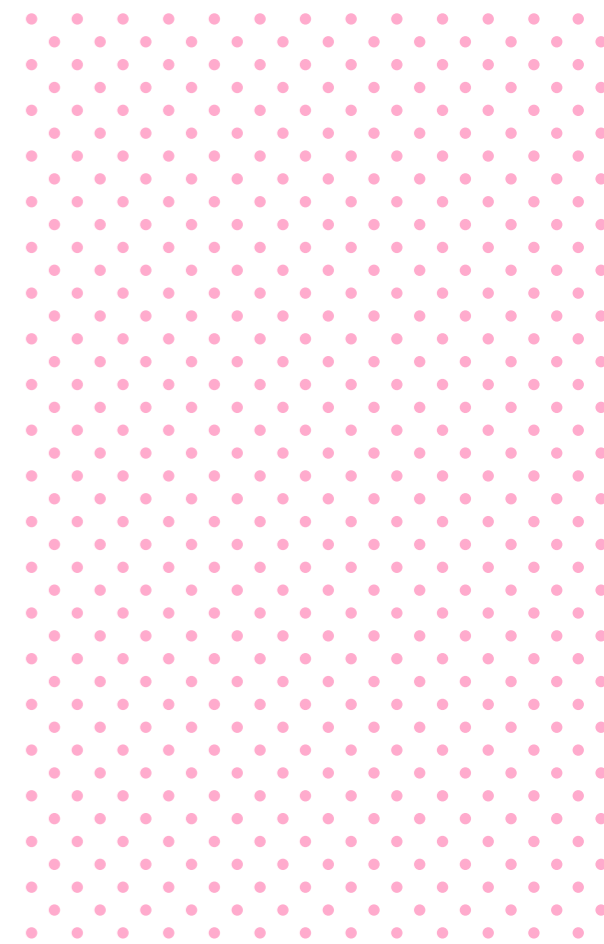
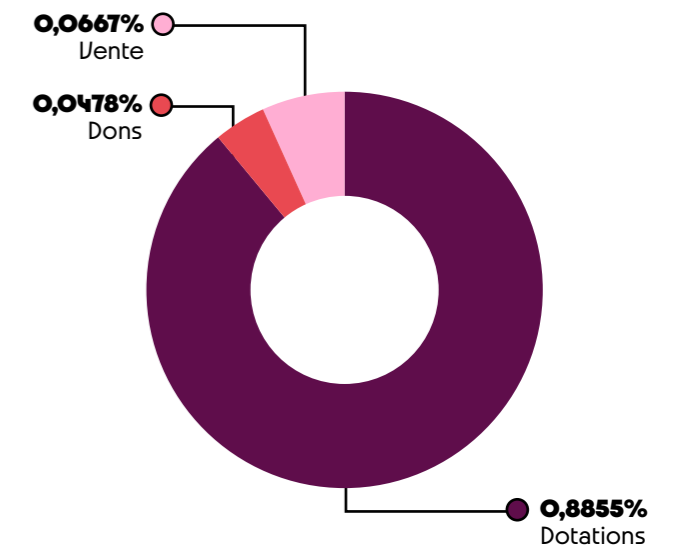
Par ailleurs, la quantité totale de vêtements liés aux uniformes non financés par le Comité d'Organisation ou les partenaires a été évalué à près de 1 000 000.

SECONDE VIE

La grande majorité des uniformes sont des dotations. Mais il reste un reliquat après les Jeux des équipements qui n'ont pas servi, ceux-ci ont soit été revendus via différents canaux (braderies, plateforme seconde vie) ou bien donnés aux collectivités accueillant les différentes braderies aux termes de celles-ci.

Cette catégorie pèse 483 tonnes de matière et représente 0.4% de l'empreinte matière.

Décomposition de l'Empreinte Matière uniforme par flux de seconde vie



LOOK ET SIGNALÉTIQUE

PÉRIMÈTRE

La catégorie inclut la fabrication de l'ensemble du matériel pour l'habillage et la signalétique des sites et des villes hôtes. Les emballages associés sont comptabilisés dans la catégorie « Emballages ».

DONNÉES

La quantification fut réalisée par le partenaire « Look et Signalétique », Doublet-Wasserman, via l'inventaire et le reporting matière qui lui était demandé comme livrable.

Répartition par type de produits (en poids) :

- **Akyprint** : 39%
- **Tissus** : 29%
- **Bannières en PVC** : 20%
- **Di-Bond** : 8%
- **Adhésifs** : 5%
- **Autres** : 1%

SECONDE VIE

Les éléments de signalétique sont historiquement des gisements à usage unique. Dès la rédaction de son marché, Paris 2024 a mis l'accent sur cet enjeu.

Paris 2024 et Doublet Wasserman ont travaillé main dans la main afin de maximiser la seconde vie et le réemploi des différents éléments d'habillage des sites de Paris 2024, par exemple :

- Choix de matériau recyclable (akyprint) et diminution des éléments sans solutions (adhésifs) ;
- Mise à disposition de la plateforme de seconde vie de Paris 2024 au partenaire afin de pouvoir faciliter le don dans éléments sans solutions.

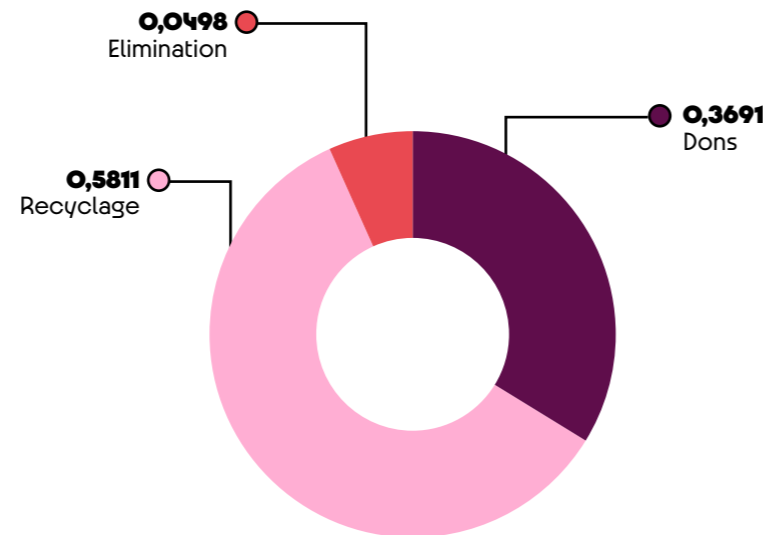
Cela se traduit par une seconde vie pour 95% des éléments d'habillage et signalétique et seulement 5% d'élimination.

Un tel niveau de circulaire va au-delà des engagements inscrits au marché et au contrat (90% de seconde vie pour les produits), montre qu'il est possible et constitue une nouvelle norme, pour un secteur où les taux de seconde vie sont quasi nuls.

La catégorie pèse pour 260 tonnes de produits et représente 0.2% de l'empreinte matière de Paris 2024

Le taux de circularité pour l'habillage et la signalétique est de 95%.

Décomposition de l'Empreinte Matière habillage et signalétique par flux de seconde vie



5.10 LA CHARTE SOCIALE DE PARIS 2024

L'organisation de Jeux plus responsables et inclusifs sur le plan social a été inscrit dès la phase de candidature comme un objectif majeur de Paris 2024. Cette ambition a suscité un écho très favorable chez les principales organisations syndicales et patronales et s'est matérialisée, quelques semaines après la constitution du comité d'organisation, par la signature d'une Charte sociale fixant les objectifs collectifs à atteindre pour livrer des Jeux responsables.

PRÉSENTATION GÉNÉRALE ET OBJECTIFS

L'origine de la Charte sociale de Paris 2024 date de plusieurs années et plus particulièrement de la candidature de Paris à l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2012 (finalement obtenus par la ville de Londres pour lesquels la mise en place d'une Charte sociale avait déjà été envisagée). Quelques années plus tard, au moment de bâtir le dossier de candidature de Paris pour l'édition 2024, l'idée de faire figurer une Charte sociale pour les Jeux 2024 a de nouveau émergé, ce projet étant pleinement pris en compte par Tony Estanguet et Bernard Lapasset.

Après l'obtention des Jeux lors du vote de Lima (septembre 2017), les parties prenantes, au premier rang desquelles les organisations syndicales de salariés et d'employeurs, ont décidé de concrétiser cette ambition à l'occasion de l'organisation des Jeux de Paris 2024. C'est ainsi que la Charte sociale Paris 2024 a été signée le 19 juin 2018 par le comité d'organisation de Paris 2024, la SOLIDEO et les organisations interprofessionnelles de salariés et d'employeurs : la CFE-CGC, la CFTC, la CFDT, la CGT, la CPME, FO, le MEDEF et l'U2P.

L'association des partenaires sociaux constituait ainsi une démarche originale et innovante pour l'organisation d'un grand événement sportif international avec, d'un côté, des organisations de salariés soucieuses du respect des droits des travailleurs et de la qualité de l'emploi des personnes mobilisées et, de l'autre, des organisations patronales impliquées dans la préparation, l'organisation et l'héritage des Jeux et ce pas uniquement en tant que financeurs (à travers le programme de sponsoring) ou exécutants (à travers les marchés de prestations). Cette démarche fait du mouvement économique et social une véritable partie prenante des Jeux, au même titre que le mouvement sportif.

La Charte sociale Paris 2024 définit ainsi 4 objectifs majeurs :

1. Mettre en place une gouvernance et un pilotage qui assurent l'exemplarité sociale des Jeux
2. Placer l'emploi de qualité et les conditions de travail des salariés au cœur de l'impact socio-économique des Jeux
3. Favoriser le développement des compétences et la sécurisation des parcours professionnels des salariés et des bénévoles engagés dans l'organisation des Jeux
4. Faire du sport, à travers l'organisation des Jeux, le moteur d'un développement économique social et solidaire

Ces 4 objectifs stratégiques se déclinent en 16 engagements constituant « une référence en matière sociale quant à l'implication du Paris 2024, de la SOLIDEO, des entreprises et collectivités mobilisées dans le cadre de la préparation et de l'organisation des Jeux ».

Ces engagements couvrent tout à la fois la phase de préparation des Jeux, leur phase de déroulement et leur héritage. Ils visent à faire en sorte que des procédures soient mises en place et des comportements adoptés pour livrer des Jeux socialement responsables, respectueux des droits et du bien-être des salariés quels qu'ils soient et bénéfiques pour les organisations professionnelles de toute taille.

Si elle ne dispose d'aucun statut juridique (au sens du droit du travail) et qu'elle peut apparaître comme une ambition politique partagée, la Charte sociale Paris 2024 s'est matérialisée par de nombreuses initiatives concrètes. Le suivi de ces engagements a ainsi été confié à un comité dédié (constitué en association à partir de décembre 2020) co-présidé par un représentant d'un syndicat de salariés (Bernard Thibault, CGT et membre du Conseil d'administration du Bureau international du travail) et d'un syndicat d'employeurs (Dominique Carlac'h, MEDEF) et assisté dans sa mission par Céline Micouin en tant que secrétaire générale.

PRINCIPALES RÉALISATIONS

Plusieurs initiatives ont été lancées au cours des 6 dernières années afin de tenir l'objectif d'organiser des Jeux exemplaires sur le plan social. Les prochaines sections présentent les principales réalisations, le détail étant présenté dans le tableau 1.

OBJECTIF 1 Mettre en place une gouvernance et un pilotage qui assurent l'exemplarité sociale des Jeux

4 ENGAGEMENTS

Engagement n° 1

Constituer un comité consultatif réunissant les organisations syndicales de salariés et d'employeurs et les collectivités pour le suivi et la mise en œuvre de la Charte sociale Paris 2024 et la mesure des impacts.

Engagement n° 2

Assurer la présence des organisations syndicales de salariés et d'employeurs au sein de la gouvernance de Paris 2024 et de la SOLIDEO.

Engagement n° 3

Encourager une commande publique qui prendra en compte l'insertion par l'activité économique, intégrera des clauses de responsabilité sociale et environnementale dans les appels d'offres, en tenant compte des spécificités des petites et moyennes entreprises.

Engagement n° 4

Garantir l'accès à l'information des appels d'offres publics et privés liés aux Jeux de Paris 2024 à des petites et moyennes entreprises françaises visant à développer l'emploi local et le tissu économique.

Ces engagements ont tous fait l'objet d'une mise en œuvre dès les premières semaines de la phase de préparation des Jeux et d'une montée en puissance jusqu'à aujourd'hui.

La mise en place d'un Comité de la Charte sociale, dès le lancement de la phase organisation des Jeux et dès le 03 décembre 2020, sous forme associative a permis de respecter l'engagement n°1. Ce comité de suivi a eu pour objectif de s'assurer que les engagements pris dès 2018 ne soient pas que des promesses mais, au contraire, soient mis en œuvre de façon effective. Le bureau, composé de 15 membres issus des organisations syndicales de salariés et d'employeurs, se réunit 4 fois par an. Des réunions mensuelles de suivi sont également organisées avec les représentants de chaque organisation.

La présence de représentants des organisations syndicales de salariés et d'employeurs au sein de la gouvernance de Paris 2024 et de la SOLIDEO avait été identifiée comme un enjeu majeur à travers l'engagement n°2. Celui-ci a été tenu avec la présence de Bernard Thibault (salariés) et de Geoffroy Roux de Bézieux (employeurs) au Conseil d'administration de Paris 2024 et de Bernard Thibault et Dominique Carlac'h à celui de la SOLIDEO. Le Comité de la charte sociale est par ailleurs également représenté au sein du Comité d'orientation stratégique de l'Académie Paris 2024 dont l'objet est de permettre à tous les membres impliqués dans l'organisation des Jeux de disposer des connaissances et des compétences pour contribuer pleinement à la réussite de cet événement.

Les engagements n°3 et n°4 ont également été tenus et se sont matérialisés de différentes manières, notamment par la mise en place de la plateforme Entreprises 2024 par le MEDEF dès la phase de candidature, la signature de l'accord de partenariat entre Paris 2024, la SOLIDEO et le Yunus Centre, la Charte pour l'emploi et l'insertion de la SOLIDEO. Ainsi, ce sont différentes actions ou programmes qui ont permis l'intégration des enjeux d'insertion par l'activité économique et des spécificités des TPE-PME ou des structures de l'ESS dans les différentes prestations réalisées par le comité d'organisation et la SOLIDEO.

La SOLIDEO, à travers sa Charte de l'emploi et du développement territorial, a fixé différentes ambitions parmi lesquelles :

- Le fait que 10 % des heures travaillées soient réservées à l'insertion professionnelle (personnes éloignées de l'emploi, alternants ou résidents des quartiers prioritaires de la politique de la ville).
- La volonté de rendre accessible 25 % du montant des marchés aux TPE-PME et structures de l'économie sociale et solidaire (ESS).
- L'objectif d'avoir des chantiers socialement exemplaires en luttant contre le travail illégal, les pratiques anticoncurrentielles ou les discriminations et en garantissant la qualité des conditions de travail.

Paris 2024 a également pris de nombreux engagements et lancé plusieurs initiatives à différents niveaux :

- **La mise en place d'une stratégie responsable des achats qui se décline autour de 5 engagements prioritaires :** l'économie circulaire ; la réduction de l'impact carbone et la préservation de l'environnement, l'innovation sociale, l'inclusion des publics, travailleurs et usagers en situation de handicap, la création de valeur sur les territoires. À travers cette stratégie, Paris 2024 assure un sourcing inclusif et accessible à tous, notamment aux structures de l'Économie sociale et solidaire. Le comité d'organisation a également intégré des clauses d'insertion dans ses marchés sur les familles d'achats liées à la sécurité privée, la restauration, le nettoyage et la gestion des déchets.
- **La mise en place de la plateforme Entreprises 2024 en partenariat avec la SOLIDEO et le MEDEF.** Point d'entrée principal, cette plateforme permet aux entreprises de s'informer sur les marchés liés aux Jeux. Entreprises 2024 comptait en mars 2024 plus de 19 850 entreprises inscrites qui bénéficient, en temps réel, des informations sur les marchés publiés ainsi que de conseils pour être en mesure d'y répondre. A fin 2023, 70 tournées de présentation ont été réalisées sur tous les territoires permettant de toucher 7 400 entreprises.
- **Le travail mené en partenariat avec Les Canaux, le Yunus Centre et la SOLIDEO autour de la plateforme ESS 2024.** Passerelle entre les organisateurs des Jeux et le monde de l'économie sociale, solidaire et circulaire, ESS 2024 informe et accompagne les entreprises engagées pour qu'elles soient au cœur de l'organisation des Jeux. Cela se traduit par le relai d'informations ciblées aux entreprises, des conseils, des formations, et la mise à disposition de ressources pour répondre aux marchés des Jeux et présenter des solutions durables et innovantes à la SOLIDEO, Paris 2024, ses opérateurs et partenaires. Ainsi, plus de 800 entreprises sociales, solidaires et circulaires sont mobilisées dans le cadre des Jeux, tous donneurs d'ordre confondus, dont 429 par Paris 2024 et 124 par la SOLIDEO.

D'autres acteurs se sont aussi engagés en faveur de cet objectif de la Charte sociale et contribué à la réalisation de certains engagements, à l'image de :

- **La Ville de Paris** et son dispositif de clauses d'insertion dans ses marchés qui a permis de réaliser 290 000 heures d'insertion pour 346 bénéficiaires mais aussi de mobiliser 8 SIAE pour plus de 31 000 heures réalisées.
- **La région Île-de-France** avec son dispositif Meet-up dont une partie a été dédiée aux marchés des Jeux, l'objectif étant d'informer l'ensemble des entreprises (TPE, PME, secteur de l'ESS) membres du réseau Paris Region Business Club des opportunités économiques offertes par l'organisation des Jeux.
- **Le Conseil départemental de Seine-Saint-Denis**, département prioritaire en matière d'héritage économique et social des Jeux, qui a mis en œuvre de nombreuses initiatives, en particulier dans le cadre de la « Fabrique des Jeux » visant à accompagner les TPE-PME et structures de l'ESS du département à être en mesure de répondre aux marchés des Jeux, ou encore en recensant les offres d'emploi de Paris 2024.
- **Paris Terres d'Envol** qui a organisé de nombreux webinaires mensuels à destination des acteurs locaux afin de diffuser : l'information sur les opportunités économiques des Jeux, la réception des marchés publics liés aux Jeux et le sourcing d'entreprises locales pouvant potentiellement y participer.
- **Le groupe BPCE** qui a lancé une initiative « Entreprendre 2024 » permettant d'accompagner leurs clients TPE-PME et structures de l'ESS à saisir les marchés des Jeux en facilitant leur accès à l'information.

OBJECTIF 2 Placer l'emploi de qualité et les conditions de travail des salariés au cœur de l'impact socio-économique des Jeux

5 ENGAGEMENTS

Engagement n° 5

Prévenir toutes les formes de discrimination dans l'accès à l'emploi et pendant l'emploi, encourager la mixité dans les métiers exercés pour l'organisation des Jeux.

Engagement n° 6

Anticiper les besoins en compétences des entreprises pour la bonne organisation des Jeux ; favoriser l'accès à l'emploi des publics qui en sont éloignés (jeunes de zones prioritaires, travailleurs en situation de handicap, chômeurs de longue durée, seniors, etc.) grâce à la mobilisation de tous les acteurs (Etat, collectivités territoriales, entreprises).

Engagement n° 7

S'engager sur un objectif de protection de la santé et de la sécurité des salariés ainsi que de leurs conditions de travail, notamment lors des travaux nécessaires à l'organisation des Jeux.

Engagement n° 8

Faire respecter les normes internationales de travail et notamment le « travail décent » au sens de l'OIT auprès des sous-traitants et des fournisseurs.

Engagement n° 9

Porter une attention particulière aux salariés détachés afin de favoriser leur accès à l'information et le respect de leurs droits, notamment par l'accompagnement des employeurs.

Concernant l'engagement n°5, Paris 2024 a placé l'organisation des Jeux dans le cadre méthodologique du label « Terrain d'Égalité » qui constitue le reflet de la stratégie Égalité et diversité de Paris 2024, un engagement concret et un outil de pilotage des actions mises en place au sein du comité d'organisation. Ce label, qui s'adresse à tous types d'événements sportifs quelle que soit leur taille, repose sur un cahier des charges de 20 critères qui concernent à la fois la préparation à l'événement et la phase d'organisation à proprement parler. Les engagements relatifs au label « Terrain d'Égalité » concernent tout à la fois l'organisation interne que les parties prenantes des événements souhaitant se faire labelliser. Paris 2024 a déposé un dossier pour être labellisé en 2024 et s'est fixé 3 objectifs principaux : « Exemplarité », « Influence nationale et internationale » et « Plaidoyer ».

Outre cette labellisation, Paris 2024 a également mis en place diverses initiatives visant à prévenir et/ou signaler des actes de harcèlement via des d'actions de sensibilisation/information à l'attention de différentes catégories de public des Jeux. Parmi eux, les collaborateurs du comité d'organisation de Paris 2024 ont été formés ou sensibilisés à travers différents dispositifs : actions de sensibilisation en phase d'onboarding, désignation de référents « violences sexistes et sexuelles et discriminations », campagnes de communication interne, des actions de sensibilisation de tous les Directeurs par Mozaïk RH, des formations obligatoires pour les collaborateurs du comité d'organisation. Plus largement, Paris 2024 a obtenu la note de 93 % à l'Index de l'égalité professionnelle et de représentation équilibrée entre les femmes et les hommes. La parité parmi les collaborateurs du comité d'organisation est parfaitement respectée, malgré la mobilisation de ressources humaines dans certains secteurs peu féminisés.

L'engagement n°6 a donné lieu à la réalisation de la cartographie des emplois directement mobilisés par les Jeux de Paris 2024 en 2019 puis à son actualisation en 2022/2023. A travers ces travaux, Paris 2024 et ses parties prenantes ont ainsi souhaité évaluer très en amont des Jeux le volume d'emplois nécessaire à l'organisation de l'événement, identifier aussi précisément que possible les principaux métiers mobilisés et les enjeux s'y attachant (notamment en termes de difficultés de recrutements du fait de secteur en tension) et enfin travailler à la mise en place d'actions de formation, d'accompagnement à l'emploi ou d'insertion en vue de pallier aux difficultés identifiées. Cette action réalisée par Paris 2024 en a entraîné de nombreuses autres en cascade qui ont pu être mises en place par les acteurs du service public de l'emploi et de la formation professionnelle, que cela soit le ministère du Travail, la région Île-de-France ou les acteurs territoriaux (Conseil départemental de Seine-Saint-Denis, établissements publics territoriaux, etc.).

Cet engagement s'est également traduit par :

- **la mise en place de la plateforme « Emplois 2024 »** en collaboration avec France Travail et les partenaires des Jeux. Ce job board actualisé en permanence référence les offres d'emplois dans les différents secteurs en recrutement en lien direct ou indirect avec les Jeux et avec le secteur du sport et fournit des informations sur la formation professionnelle pour se préparer aux métiers des Jeux. Début 2024, plus de 4 000 postes étaient référencés ;

→ **La signature par Paris 2024 d'un Pacte d'engagement** avec l'État, Pôle emploi et les collectivités territoriales pour suivre les recrutements et les engagements d'insertion des attributaires de marchés au plus près des territoires. 130 facilitateurs de clauses d'insertion ont été mobilisés en Île-de-France, 122 agences Pôle emploi et 1 groupe opérationnel d'appui se réunit de manière hebdomadaire pour suivre les clauses d'insertion dans les marchés de Paris 2024. Cela permet que chaque entreprise puisse bénéficier d'un « référent unique » qui l'accompagne sur ses besoins en recrutement (sourcing de candidats, notamment de personnes issues de l'insertion, mobilisation de tous les acteurs sur un territoire, suivi des besoins...).

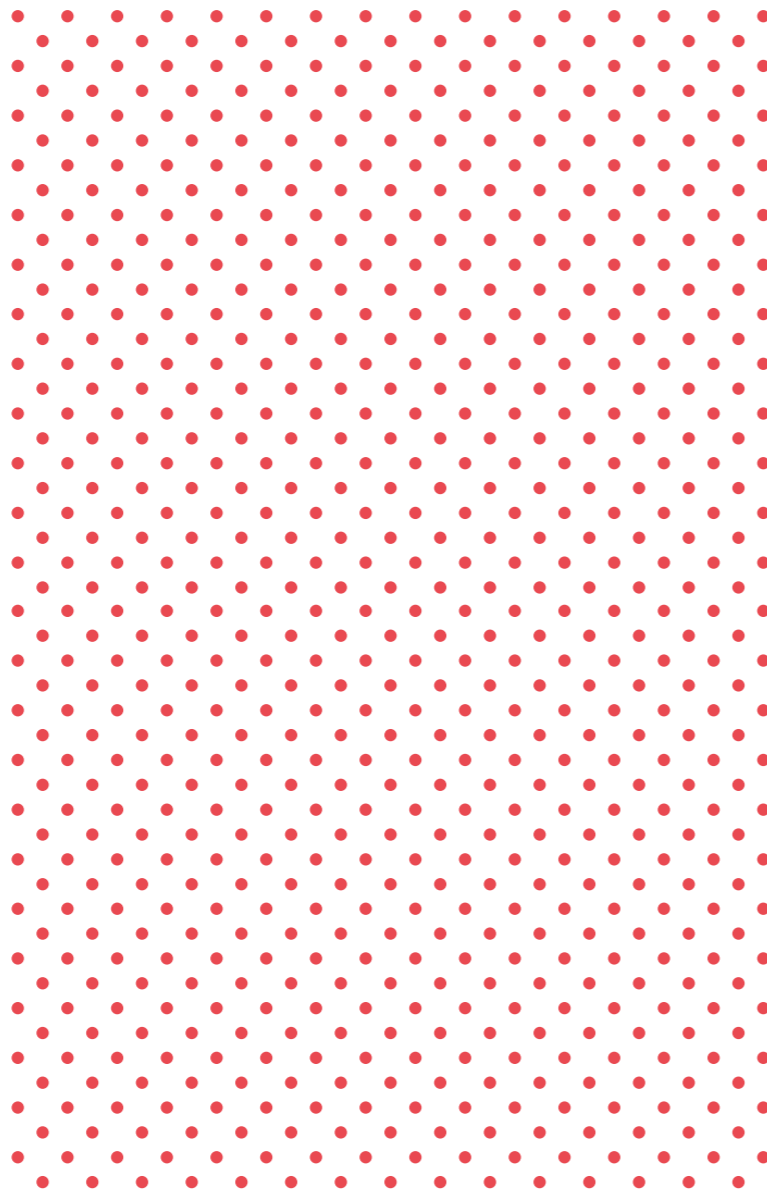
L'engagement n°7 a été particulièrement mis en œuvre et suivi au niveau de la SOLIDEO en charge des constructions et rénovations d'équipements sportifs et non sportifs nécessaires aux Jeux. De très nombreuses actions ont ainsi été mises en œuvre pour prévenir les risques d'accident du travail (notamment le dispositif des « chantiers actifs »). Les résultats sont relativement probants avec un nombre d'accidents du travail particulièrement réduit sur les chantiers des Jeux. Ainsi seulement 178 accidents du travail dont 29 graves avaient été recensés sur les chantiers. A titre de comparaison, cela représente un volume 4 fois moins important que sur les chantiers de même type en dehors des Jeux.

La SOLIDEO a mis en place une démarche HSE (hygiène, santé, environnement) en partenariat avec l'OPPBTP (Organisme Professionnel Prévention Bâtiment Travaux Publics) et associant les principaux maîtres d'ouvrages du Village des athlètes et du Cluster des médias. Le comité d'organisation des Jeux de Paris 2024 a également mis en place un certain nombre d'initiatives parmi lesquelles la définition d'une organisation type de la prévention sur les sites en phase de montage et en phase d'opérations, afin d'assurer la meilleure anticipation des risques possibles.

L'engagement n°8 s'est accompagné de différentes réalisations. Sur les chantiers de la SOLIDEO, la coopération avec les pouvoirs publics et les représentants de la Charte sociale a conduit à la régularisation de plusieurs dizaines de travailleurs dits « sans papier » qui peuvent désormais exercer leur activité en toute légalité. Du côté de Paris 2024, une annexe sociale et environnementale a été rédigée pour les attributaires des marchés directs et les entités de livraison permettant de faire figurer dans les contrats :

- Une partie qui décline les engagements de l'entreprise retenus sur les 5 piliers de la Stratégie responsable des achats.
- Un préambule sur le respect des réglementations en vigueur en termes de normes au travail, de santé et de sécurité, d'éthique et de lutte contre la corruption.

Le sujet des travailleurs détachés, enjeu identifié comme sensible au moment de l'élaboration de la Charte sociale de Paris 2024, s'est avéré finalement moins prégnant qu'imaginé. Pour autant, l'engagement n°9 a malgré tout fait l'objet d'un suivi et de réalisations concrètes. La SOLIDEO a ainsi agi à deux niveaux : d'une part, en accompagnement des maîtres d'ouvrage (MOA) afin d'impulser un plan d'action contre le travail illégal ; d'autre part à son propre niveau en systématisant les contrôles de régularité administrative. Paris 2024 a de son côté rencontré la Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DRIEETS) afin d'anticiper l'entrée dans la phase opérationnelle des Jeux en identifiant les acteurs concernés et les risques potentiels.



OBJECTIF 3 Favoriser le développement des compétences et la sécurisation des parcours professionnels des salariés et des bénévoles engagés dans l'organisation des Jeux

4 ENGAGEMENTS

Engagement n° 10

Accompagner les publics jeunes via des parcours de professionnalisation ou d'apprentissage afin d'optimiser leur accès à l'emploi à long terme.

Engagement n° 11

Accompagner via des programmes de formation renforcés, le développement des compétences par filière métiers et l'insertion vers des métiers émergents pendant toute la période d'organisation des Jeux.

Engagement n° 12

Valoriser l'engagement personnel des bénévoles mobilisés par la validation des acquis de l'expérience ou une certification.

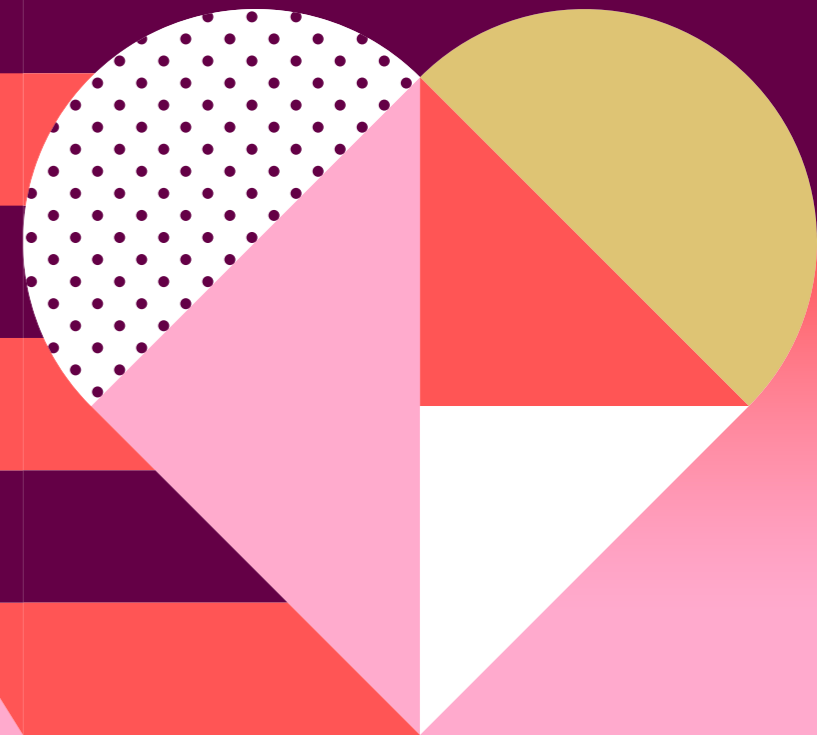
Engagement n° 13

Favoriser le reclassement professionnel des salariés qui auront travaillé à l'organisation des Jeux.

L'engagement n°10 a donné lieu à différentes initiatives permettant de proposer des contrats d'alternance, tant du côté de la SOLIDEO que de Paris 2024. Le Comité d'organisation des Jeux a ainsi utilisé l'alternance comme un levier stratégique de recrutement durant la phase de montée en charge de ses effectifs (60 alternants en 2021, 90 en 2022 et 150 en 2023) avec un taux de transformation de ces contrats en CDD ou CDI particulièrement élevé (de 46 % en 2021 à 60 % en 2023).

L'engagement n°12 s'est traduit par différentes actions. Paris 2024 a notamment mis en place le dispositif de l'Open Badge pour permettre la reconnaissance des compétences mises en œuvre par toutes les personnes qui participent aux Jeux y compris les volontaires. Une approche collective a ainsi été déployée en associant les parties prenantes (AFDAS, État, partenaires sociaux, mouvement sportif, partenaires commerciaux, etc.) afin de proposer un dispositif qui soit largement reconnu, notamment par des employeurs potentiels, et de permettre de valoriser tout ou partie des compétences transversales acquises dans le cadre de l'expérience sur les Jeux. Une collaboration avec la Caisse des Dépôts, Partenaire Officiel, est également en cours pour rendre compatible le badge Volontaires avec le Répertoire Opérationnel des Métiers et des Emplois (ROME) 4.0, et ainsi pouvoir l'inscrire dans le passeport de compétences en cours de développement par la Caisse.

L'engagement n°13 s'avère particulièrement important dans la mesure où le comité d'organisation des Jeux de Paris 2024 connaît une dissolution relativement rapide après la fin des Jeux. Paris 2024 a mis en place des actions de sensibilisation très en amont avec ses partenaires sur le sujet du reclassement de ses salariés. Des conférences ont été organisées avec les collaborateurs ainsi que des rendez-vous mensuels à l'attention de tous les salariés (CDI, CDD, alternants, stagiaires). Des négociations ont eu lieu fin 2023 avec les partenaires sociaux afin de définir le dispositif d'accompagnement des salariés.



OBJECTIF 4 Faire du sport, à travers l'organisation des Jeux, le moteur d'un développement économique social et solidaire

3 ENGAGEMENTS

Engagement n° 14

Assurer une reconversion exemplaire du Village des athlètes autour d'un programme de logements sociaux et d'urbanisme innovant inscrit dans un écosystème alliant résidence et activités économique de proximité en lien avec les collectivités locales, après les Jeux.

Engagement n° 15

Promouvoir conjointement avec l'État et les collectivités territoriales, le mouvement sportif et les organisations syndicales de salariés et d'employeurs le développement du sport en entreprise, notamment à travers un partenariat avec les comités d'entreprise.

Engagement n° 16

Mettre en place des actions de solidarité internationale dans le domaine du sport.

L'engagement n°14 enfin a fait l'objet d'une anticipation de la part de la part des parties prenantes. Le Village des athlètes sera requalifié à l'issue des Jeux et permettra de disposer de 117 000 m² de surface d'activités, bureaux et services et 2 000 m² de commerces de proximité à Saint-Ouen-sur-Seine et Saint-Denis ou encore de 2 immeubles de bureau et 1 850 m² de bureaux à l'Île-Saint-Denis. Ces opérations devraient permettre d'accueillir 6 000 nouveaux salariés à l'issue des Jeux. La requalification du village en phase d'héritage permettra également la réalisation de 2 800 nouveaux logements (de 25 % à 40 % de logements sociaux selon les communes) permettant d'accueillir 6 000 nouveaux habitants à horizon 2025.

L'engagement n°15 s'est matérialisé par la mise en œuvre de différentes actions intégrées à la stratégie « Bouger Plus au travail » de Paris 2024. L'action la plus emblématique concerne le lancement du challenge #GoFor30 qui a été proposé aux partenaires de Paris 2024. Celui-ci vise à inciter les partenaires des Jeux à mettre en place différentes initiatives (pauses actives, challenges internes, etc.) à l'attention de leurs collaborateurs respectifs en vue de faire en sorte que ceux-ci s'adonnent au moins à 30 minutes d'activité physique quotidienne. Pour cela, Paris 2024 a mis à leur disposition un guide du design actif sur le lieu de travail. Au total plus de 100 000 collaborateurs des Jeux ont pu être sensibilisés à travers cette action jusqu'à présent. Par ailleurs, l'État a également apporté sa contribution à travers la publication d'un décret¹⁸⁷ d'exonérer les entreprises de cotisations sociales sur les dépenses qu'elles engagent pour favoriser la pratique sportive de leurs salariés – telles que la construction ou la location d'une salle de sport, et le financement de cours collectifs, en présentiel ou connectés – dans la limite annuelle égale à 5 % de la valeur mensuelle du plafond de la sécurité sociale multipliée par l'effectif de l'entreprise.

L'engagement n°16 a également donné lieu à différentes initiatives comme l'incubateur « Impact 2024 – athlètes entrepreneurs Paris 2024 x AFD » qui vise à mettre en place les projets entrepreneuriaux d'athlètes en France et en Afrique. Cette action a notamment pris la forme d'un accompagnement d'athlètes Français et Africains afin de leur faire bénéficier d'un accompagnement sur-mesure, à la fois individualisé et collectif : définition du business model, séances de mentorat, rencontres avec des personnalités inspirantes, ateliers collectifs, soutien au déploiement d'outils, évaluation de l'impact social et environnemental de leur action. D'autres actions ont été déployées permettant de muscler les réalisations de ce 16^e engagement.

- La mise en place d'un appel à projets « Impact 2024 International » afin de financer et d'accompagner des initiatives qui mettent le sport au service du développement en Afrique.
- La participation de Paris 2024 au programme d'appel à projets « Sport et Coopération décentralisée » avec le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères destiné à financer des projets portés par les collectivités territoriales françaises et leurs partenaires étrangers.

187 Décret n°2021-680 du 28 mai 2021.

TABLEAU Objectifs, engagements et réalisations de la Charte sociale de Paris 2024

OBJECTIFS	ENGAGEMENTS	RÉALISATIONS	INDICATEURS DE RÉSULTAT
OBJECTIF 1 METTRE EN PLACE UNE GOUVERNANCE ET UN PILOTAGE QUI ASSURENT L'EXEMPLARITÉ SOCIALE DES JEUX	Engagement 1 Constituer un comité consultatif réunissant les organisations syndicales de salariés et d'employeurs et les collectivités pour le suivi et la mise en œuvre de la Charte sociale Paris 2024 et la mesure des impacts	→ Constitution du Comité de suivi de la Charte sociale de Paris 2024 le 3 décembre 2020	
	Engagement 2 Assurer la présence des organisations syndicales de salariés et d'employeurs au sein de la gouvernance de Paris 2024 et de la SOLIDEO	→ Bernard Thibault et Geoffroy Roux de Bézieux siègent au Conseil d'administration de Paris 2024. → Bernard Thibault et Dominique Carlac'h siègent au Conseil d'administration de la SOLIDEO → Le Comité de la Charte Sociale est membre du Comité d'Orientation Stratégique de l'Académie Paris 2024	
	Engagement 3 Encourager une commande publique qui prendra en compte l'insertion par l'activité économique, intégrera des clauses de responsabilité sociale et environnementale dans les appels d'offres, en tenant compte des spécificités des petites et moyennes entreprises	→ Convention Paris 2024, SOLIDEO et Yunus Centre → Charte de l'emploi et du développement territorial de la SOLIDEO : 10% d'heures d'insertion ; 25 % du montant des marchés réservés aux TPE, PME, structures de l'ESS. → Plateforme ESS 2024 → Stratégie responsable des achats de Paris 2024 → Clauses sociales de Paris 2024 pour les marchés de la restauration, la sécurité, du nettoyage et de la gestion des déchets. → Clauses d'insertion de la Ville de Paris	→ Plus de 6 000 entreprises référencées sur la plateforme ESS 2024 → 2 488 513 heures d'insertion réalisées par la SOLIDEO par 3 507 personnes, objectif initial dépassé (100,6 %) → 693 M€ de marchés engagés auprès de 2 054 TPE-PME et 107 structures de l'ESS, objectif initial dépassé (129 %) → Plus de 800 entreprises sociales, solidaires et circulaires sont mobilisées dans le cadre des Jeux, tout donneurs d'ordre confondus, dont 429 par Paris 2024 et 124 par la SOLIDEO → Ville de Paris : 290 000 heures d'insertion réalisées pour 346 bénéficiaires et 8 SIAE mobilisées pour 31 987 heures réalisées → 90 % des licenciés de Paris 2024 sont des PME françaises → Au 31/07/2024, +80 % des fournisseurs français de Paris 2024 sont des TPE-PME, représentant 1/3 des montants facturés et 434 structures de l'ESS. → Fin novembre 2024, Paris 2024 dénombrait plus de 1 515 740 heures d'insertion réalisées entre mars et septembre 2024 pour un total de 6 754 bénéficiaires.

OBJECTIFS	ENGAGEMENTS	RÉALISATIONS	INDICATEURS DE RÉSULTAT
<p>OBJECTIF 1</p> <p>METTRE EN PLACE UNE GOUVERNANCE ET UN PILOTAGE QUI ASSURENT L'EXEMPLARITÉ SOCIALE DES JEUX</p>	<p>Engagement 4</p> <p>Garantir l'accès à l'information des appels d'offres publics et privés liés aux Jeux de Paris 2024 à des petites et moyennes entreprises françaises visant à développer l'emploi local et le tissu économique</p>	<ul style="list-style-type: none"> → Plateforme Entreprises 2024 → Meet-up de la région Île-de-France → Fabrique des Jeux du Conseil départemental de Seine-Saint-Denis → Entreprendre 2024 du Groupe BPCE 	<ul style="list-style-type: none"> → 70 déplacements et 7 400 entreprises touchées à l'occasion de tournées promotionnelles destinées à faire connaître les opportunités économiques liées aux Jeux → 19 850 entreprises inscrites au 31/12/2023 sur la plateforme Entreprises 2024 → Plus de 2 400 entreprises touchées dans le cadre du programme Entreprendre 2024
<p>OBJECTIF 2</p> <p>PLACER L'EMPLOI DE QUALITÉ ET LES CONDITIONS DE TRAVAIL DES SALARIÉS AU CŒUR DE L'IMPACT SOCIO-ÉCONOMIQUE DES JEUX</p>	<p>Engagement 5</p> <p>Prévenir toutes les formes de discrimination dans l'accès à l'emploi et pendant l'emploi, encourager la mixité dans les métiers exercés pour l'organisation des Jeux</p>	<ul style="list-style-type: none"> → Labellisation « Terrain d'Égalité » du comité d'organisation des Jeux de Paris 2024 → Parité des effectifs au sein du comité d'organisation des Jeux de Paris 2024 → Mise en place d'actions de formation/sensibilisation à l'attention des collaborateurs de Paris 2024 sur le sujet des violences sexistes, sexuelles et des discriminations → Promotion des engagements en matière de diversité et de mixité auprès de ses partenaires commerciaux à travers la communauté de DRH 	<ul style="list-style-type: none"> → Obtention du label Terrain d'Égalité par le Comité d'organisation des Jeux de Paris 2024 → Note de 93 % à l'indice d'égalité professionnelle pour le comité d'organisation des Jeux de Paris 2024
<p>Engagement 6</p> <p>Anticiper les besoins en compétences des entreprises pour la bonne organisation des Jeux ; favoriser l'accès à l'emploi des publics qui en sont éloignés (jeunes de zones prioritaires, travailleurs en situation de handicap, chômeurs de longue durée, seniors, etc.) grâce à la mobilisation de tous les acteurs (État, collectivités territoriales, entreprises)</p>	<ul style="list-style-type: none"> → Réalisation de la cartographie des emplois directement mobilisés par les Jeux en 2019 à l'initiative de Paris 2024 puis actualisation en 2022/2023 dans le cadre d'un EDEC « Grands événements sportifs et culturels » → Lancement de la plateforme Emplois 2024 en partenariat avec France Travail. → Reporting ESS 2024 sur les marchés attribués à des structures d'insertion 	<ul style="list-style-type: none"> → Une cartographie des emplois identifiant 181 100 emplois mobilisés par les Jeux dans 3 grands secteurs : 89 300 emplois dans la filière événementielle, 61 800 emplois dans la filière touristique, 30 000 emplois dans la filière de la construction. → Réalisation de fiches métiers pour valoriser les emplois mobilisés par Paris 2024, et identification de parcours de formation pour accéder à ces métiers. → Début 2024, plus de 4 000 postes recensés et disponibles sur la plateforme Emplois 2024 	
<p>Engagement 7</p> <p>S'engager sur un objectif de protection de la santé et de la sécurité des salariés ainsi que de leurs conditions de travail, notamment lors des travaux nécessaires à l'organisation des Jeux</p>	<ul style="list-style-type: none"> → Dispositif « Chantiers actifs » et « Mardis Olympiques et Paralympiques » de Paris 2024. → Mise en place d'une démarche HSE par la SOLIDEO en partenariat avec l'OPPBT et associant les principaux MOA du Village des athlètes et du Cluster des médias → Définition par Paris 2024 d'une organisation type de la prévention sur les sites en phase de montage et en phase d'opérations afin d'assurer la meilleure anticipation des risques potentiels 	<ul style="list-style-type: none"> → 419 séances d'échauffement réalisées sur les chantiers des Jeux → 18 séances des Mardis Olympiques et Paralympiques → 6 600 bénéficiaires directs du dispositif « Chantiers actifs » sur les marchés des Jeux → 179 accidents du travail dont 29 graves sur les chantiers de la SOLIDEO. Cela représente 4 fois moins d'accidents par rapport aux chantiers de construction de même type hors Jeux. 	

OBJECTIFS

ENGAGEMENTS

RÉALISATIONS

INDICATEURS DE RÉSULTAT

OBJECTIF 2

PLACER L'EMPLOI DE QUALITÉ ET LES CONDITIONS DE TRAVAIL DES SALARIÉS AU CŒUR DE L'IMPACT SOCIO-ÉCONOMIQUE DES JEUX

Engagement 8

Faire respecter les normes internationales de travail et notamment le « travail décent » au sens de l'OIT auprès des sous-traitants et des fournisseurs

Rédaction par Paris 2024 d'une annexe sociale et environnementale pour ses marchés (attributaires de marchés directs & Entités de Livraison) composée :

- D'une partie qui décline les engagements de l'entreprise retenus sur les 5 piliers de la Stratégie Responsable des Achats
- D'un préambule sur le respect des réglementations en vigueur (sur les normes au travail, la santé et la sécurité, l'éthique et la lutte contre la corruption)
- Coopération avec les pouvoirs publics sur les chantiers de la SOLIDEO

Engagement 9

Porter une attention particulière aux salariés détachés afin de favoriser leur accès à l'information et le respect de leurs droits, notamment par l'accompagnement des employeurs

- Impulsion par la SOLIDEO d'une dynamique auprès de tous les MOA olympiques en déployant un plan d'action de lutte contre le travail illégal
 - Systématisation du contrôle de régularité administrative sur les chantiers où la SOLIDEO agissait en tant que MOA
- Quand la SOLIDEO supervisait les MOA :
- Sensibilisation des autres MOA en lien avec les services compétents de la DRIEETS
 - Reporting trimestriel des actions entreprises en la matière par les MOA
 - Réunion mensuelle avec la DRIEETS pour assurer un suivi d'ensemble et échanger sur les points d'actualité liés notamment aux contrôles de l'inspection du travail
- Collaboration entre Paris 2024 et la DRIEETS pour anticiper l'entrée dans la phase opérationnelle des Jeux, en identifiant les acteurs concernés et les risques potentiels

Engagement 10

Accompagner les publics jeunes via des parcours de professionnalisation ou d'apprentissage afin d'optimiser leur accès à l'emploi à long terme

- Utilisation de l'alternance comme levier stratégique de recrutement par Paris 2024
 - Valorisation de l'alternance dans le cadre des engagements en insertion
 - Développement de méthodes de sélection innovantes visant à éliminer les biais : recrutement sans CV, mises en situation collectives
 - Valorisation des alternants dans les candidatures pour les CDD et les CDI du comité d'organisation :
 - Mobilisation des acteurs de la formation et de l'insertion du territoire pour trouver des candidats
 - Intégration des alternants dans les dispositifs de préparation de l'après-Jeux (invitation aux conférences et aux forums avec les partenaires)
- 60 alternants en 2021, 90 en 2022 et 150 en 2023
 - Taux de transformation en hausse à 60 % (vs. 46 % fin 2021).

OBJECTIFS	ENGAGEMENTS	RÉALISATIONS	INDICATEURS DE RÉSULTAT
<p>OBJECTIF 3</p> <p>FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES ET LA SÉCURISATION DES PARCOURS PROFESSIONNELS DES SALARIÉS ET DES BÉNÉVOLES ENGAGÉS DANS L'ORGANISATION DES JEUX</p>	<p>Engagement 11</p> <p>Accompagner via des programmes de formation renforcés, le développement des compétences par filière métiers et l'insertion vers des métiers émergents pendant toute la période d'organisation des Jeux</p>		
	<p>Engagement 12</p> <p>Valoriser l'engagement personnel des bénévoles mobilisés par la validation des acquis de l'expérience ou une certification</p>	<ul style="list-style-type: none"> → Développement par Paris 2024 : l'Etat, l'AFDAS, les partenaires sociaux et les sponsors du Comité d'organisation du dispositif Open Badge ainsi de permettre la reconnaissance des compétences mises en œuvre par toutes les personnes qui participent aux Jeux, y compris les volontaires → Mise en place d'un dispositif pilote, centré autour de salariés et visant à reconnaître le management inclusif a été développé avec Sodexo et Carrefour et déjà endossé par l'ACEFIPH et Orange → Collaboration avec la Caisse des Dépôts, Partenaire Officiel, également en cours pour rendre compatible le badge Volontaires avec le Répertoire opérationnel des métiers et des emplois 4.O, afin de pouvoir l'inscrire dans le passeport de compétences en cours de développement par la Caisse 	
	<p>Engagement 13</p> <p>Favoriser le reclassement professionnel des salariés qui auront travaillé à l'organisation des Jeux</p>	<ul style="list-style-type: none"> → Sensibilisation par Paris 2024 de ses partenaires commerciaux sur le sujet du reclassement de ses salariés → Organisation d'un rendez-vous mensuel pour tous les salariés du comité d'organisation de Paris 2024 (CDI, CDD, alternants et stagiaires) → Négociations du plan social (fin 2023) afin de définir avec les partenaires sociaux le dispositif d'accompagnement des salariés. 	

OBJECTIFS	ENGAGEMENTS	RÉALISATIONS	INDICATEURS DE RÉSULTAT
<p>OBJECTIF 4</p> <p>FAIRE DU SPORT, À TRAVERS L'ORGANISATION DES JEUX, LE MOTEUR D'UN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE SOCIAL ET SOLIDAIRE</p>	<p>Engagement 14</p> <p>Assurer une reconversion exemplaire du Village des athlètes autour d'un programme de logements sociaux et d'urbanisme innovant inscrit dans un écosystème alliant résidence et activités économique de proximité en lien avec les collectivités locales, après les Jeux</p>	<p>→ Requalification du Village des athlètes en 117 000 m² de surface d'activités, bureaux et services et 2 000 m² de commerces de proximité à Saint-Ouen-sur-Seine et Saint-Denis ou encore de 2 immeubles de bureau et 1 850 m² de bureaux à l'Île-Saint-Denis.</p>	<p>→ 2 800 logements permettant d'accueillir 6 000 habitants avec 25 % à 40 % de logements sociaux selon les communes ainsi que 6 000 nouveaux salariés</p>
	<p>Engagement 15</p> <p>Promouvoir conjointement avec l'État et les collectivités territoriales, le mouvement sportif et les organisations syndicales de salariés et d'employeurs le développement du sport en entreprise, notamment à travers un partenariat avec les comités d'entreprise</p>	<p>→ Programme « Bouger Plus au travail » de la stratégie « Héritage & Durabilité » de Paris 2024. Lancement du challenge #GoFor30 qui a été proposé aux partenaires du comité d'organisation</p> <p>→ Décret de l'État permettant d'exonérer les entreprises de cotisations sociales sur les dépenses qu'elles engagent pour favoriser la pratique sportive de leurs salariés dans la limite annuelle égale à 5 % de la valeur mensuelle du plafond de la sécurité sociale multipliée par l'effectif de l'entreprise</p>	<p>→ 100 000 collaborateurs des partenaires des Jeux sensibilisés</p>
	<p>Engagement 16</p> <p>Mettre en place des actions de solidarité internationale dans le domaine du sport</p>	<p>→ Incubateur « Impact 2024 – athlètes entrepreneurs Paris 2024 x AFD »</p> <p>→ Mise en place d'un appel à projets « Impact 2024 International » afin de financer et d'accompagner des initiatives qui mettent le sport au service du développement en Afrique</p> <p>→ Participation de Paris 2024 au programme d'appel à projets « Sport et Coopération décentralisée » avec le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères destiné à financer des projets portés par les collectivités territoriales françaises et leurs partenaires étrangers</p>	<p>→ Incubateur :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 52 athlètes accompagnés issus de 14 pays dans la réalisation d'un projet impact social et environnemental depuis 2021 • 32 projets en Afrique <p>→ Financement à hauteur de 1,4 M€ de 45 projets dans 19 pays d'Afrique pour 77 000 bénéficiaires</p> <p>→ Financement de 35 projets dans 22 pays pour 3,5 M€ dans le cadre du programme « Sport et Coopération décentralisée »</p>

ÉLÉMENTS D'ÉVALUATION

Au-delà de ces indicateurs quantitatifs, une première évaluation qualitative des résultats obtenus par la Charte sociale Paris 2024 a été réalisée « à chaud » dans le prolongement de la fin des Jeux Olympiques et Paralympiques. Celle-ci a été réalisée sur la base d'entretiens individuels et d'un groupe de travail avec les membres du Comité de suivi de la Charte sociale en amont des Jeux et d'entretiens individuels en aval.

PHASE DE PRÉPARATION DES JEUX

DES MOTIFS DE SATISFACTION

Les membres du Comité de suivi de la Charte sociale ont quasiment unanimement salué le fait que la Charte sociale, du fait de sa signature très tôt dans le processus d'organisation des Jeux, a permis d'enclencher une démarche vertueuse sur le plan de l'ambition sociale. D'un point de vue général, elle a permis de créer des synergies et le rapprochement des parties prenantes, au premier rang desquelles les organisations syndicales de salariés et d'employeurs, autour d'un objectif commun de livraison de Jeux socialement responsables. Cette démarche collaborative a ainsi permis de mettre en œuvre de nombreuses initiatives et programmes afin de tenir les 16 engagements pris initialement en vue de faire des Jeux « un grand projet collectif et un laboratoire de l'innovation sociale et économique ». Au final et jusqu'à présent, les membres du Comité de suivi de la Charte sociale n'ont pas fait état de désaccords majeurs ou de dissensions. Au contraire, la dynamique enclenchée autour des sujets liés aux Jeux a démontré que le travail collaboratif tourné vers un objectif était possible.

Plus concrètement, les membres du Comité de suivi de la Charte sociale ont aussi fait part de leur satisfaction quant à la façon dont s'est déroulée la phase de préparation des Jeux et ceci à différents niveaux.

La collaboration générale développée avec la SOLIDEO a été perçue de façon très positive. Les actions de prévention mises en place, le reporting très précis et régulier effectué et la coopération avec la SOLIDEO ont ainsi été soulignés comme de vraies réussites. Plusieurs indicateurs viennent étayer ce sentiment :

- **Un nombre d'accidents du travail** sur les chantiers des Jeux proportionnellement moins élevé que sur des chantiers comparables en dehors des Jeux ;
- **Le dépassement des objectifs** en termes d'heures d'insertion et de montant de marchés dont ont pu bénéficier les TPE, les PME et les structures de l'ESS ;
- **Le faible nombre de sujets traités** concernant les travailleurs détachés ;
- **La lutte efficace** mise en place contre le travail illégal ;
- **La mise en place d'un comité inter-chantier** sur le Village des athlètes.

Plus largement, les membres du Comité de suivi de la Charte sociale ont fait part de leur satisfaction de voir que la dynamique enclenchée autour des Jeux de Paris 2024 avait déjà porté ses fruits en s'élargissant à d'autres événements sportifs organisés en France, notamment la Coupe du monde de rugby France 2023 ou, dans une perspective d'avenir, les Jeux d'hiver 2030. Les membres voient dans ce mouvement un héritage déjà concret de la Charte sociale de Paris 2024.

Il a également été souligné que, si cette démarche a pu initialement perturber les maîtres d'œuvre, le fait de s'engager autour des objectifs de la Charte sociale avait pu les conduire à s'auto-questionner sur leur responsabilité à l'égard de leurs sous-traitants. Il conviendra toutefois de suivre cela afin de s'assurer de la durabilité de ces effets positifs au-delà des Jeux. Tous ces motifs de satisfactions durant la phase de préparation des Jeux font l'objet d'une évaluation dédiée post-Jeux.

DES POINTS D'AMÉLIORATION ET DE VIGILANCE

Si l'appréciation de ce qui a été mis en œuvre jusqu'à présent est globalement positive, les membres du Comité de suivi de la Charte sociale ont malgré tout souligné quelques points qui auraient pu être mieux appréhendés ou encore fait part de leur vigilance sur un certain nombre de sujets.

Tout d'abord, le rôle et la place de l'État dans la Charte sociale a été perçu comme un point d'amélioration pour le futur. L'État en tant que tel n'est en effet pas signataire de la Charte et n'a finalement que peu participé aux travaux de la Charte sociale. Ce non-engagement de l'État expliquerait que les rencontres avec les différents ministères concernés par les sujets économiques et sociaux en lien avec les Jeux ne se soient mises en place que tardivement, voire même susciter certaines controverses au moment de la prise de certaines décisions politiques (certification professionnelle pour la sécurité privée ; ouverture des magasins le dimanche ; temps de travail). L'un des axes d'amélioration serait ainsi d'assurer une association bien plus importante de l'État.

Les membres du Comité de suivi considèrent également que les enjeux sur le sujet de la sécurité privée auraient pu être mieux appréhendés. Ils craignent ainsi que les initiatives prises pour faire face aux difficultés de ce secteur historiquement en tension de recrutement puissent conduire à une situation moins-disante. L'ambition d'utiliser les Jeux pour structurer cette filière, la transformer et la rendre plus attractive semble avoir été manquée.

Les membres du Comité de suivi estiment qu'il aurait été possible de faire plus et mieux sur la promotion du Made in France. Si les Jeux ne pouvaient évidemment pas contribuer à relancer l'industrie française à eux seuls, une collaboration plus anticipée entre les pouvoirs publics et les industriels aurait pu permettre d'avoir une proportion de produits fabriqués en France supérieure à ce qu'elle sera finalement.

La présence soutenue des services de l'Inspection du travail sur les chantiers a été remarquée et appréciée. Elle aura contribué à ce que le nombre d'accidents sur les chantiers des Jeux soit proportionnellement moins important que sur d'autres chantiers, les membres du Comité de suivi de la Charte sociale craignent que cela ait pu être réalisé par le biais d'une réallocation temporaire de moyens au niveau de l'Inspection du travail. Ainsi sur les 431 sections en Île-de-France, il y en aurait 124 qui seraient vacantes. Les membres estiment ainsi que certaines sections aient pu être réduites pour augmenter celles couvrant les Jeux. Cela les a conduits à souligner qu'il serait nécessaire que l'État renforce son investissement dans le domaine.

PHASE DE LIVRAISON DES JEUX

A la veille de l'ouverture des Jeux de Paris 2024, les membres du Comité de suivi de la Charte sociale formulaient le souhait que les bons résultats obtenus durant la phase de préparation puissent trouver une continuité en phase de livraison. Ils indiquaient par ailleurs qu'ils seraient particulièrement vigilants sur divers sujets parmi lesquels :

- le respect du repos hebdomadaire ;
- le respect des dispositions légales relatives au temps de travail des salariés pendant les Jeux ;
- l'impact des restrictions de circulation dans Paris sur la vie économique des entreprises. De nombreux sujets restent encore en cours de discussion à l'heure actuelle sur ce plan.

Si le bilan définitif de l'application des dispositions de la Charte sociale en période de livraison des Jeux sera effectué d'ici la fin de l'année 2024 ou le début de l'année 2025, les membres du Comité de suivi qui ont été interrogés pour une bilan « à chaud » ont pu faire part de leur satisfaction générale à ce sujet. De façon générale, les Jeux se sont déroulés dans un contexte social apaisé et n'ont pas été marqués par des difficultés majeures. Il s'agit ici d'un motif de satisfaction à souligner et qui trouve probablement ses racines dans le degré d'exigence fixé par les parties prenantes depuis la phase de candidature et durant toutes les années de préparation des Jeux.

Concernant les chantiers relevant de la responsabilité de Paris 2024, c'est-à-dire la mise en place des infrastructures temporaires, un certain nombre de visites ont été organisées pour s'assurer du respect des conditions sociales et de sécurité. Aucune difficulté notable n'a été constatée. Seul un sujet a été mis en évidence concernant la mise en place du site de Versailles en raison d'une interprétation différente entre l'Inspection du travail et le prestataire quant à la convention collective applicable.

Les taux de no-show (non-présentation de certains salariés) dans certains domaines pour lesquels ce sujet est souvent majeur (restauration, sécurité) semblent avoir été relativement limités et n'ont pas suscité de saisine du Comité de suivi de la Charte sociale, tout comme ils n'ont pas mis en péril le bon déroulement des Jeux. De même les horaires de travail ont été globalement plutôt respectés et les conditions de rémunération des salariés relativement correctes.

L'association du Comité à la rédaction de la charte des volontaires a permis d'anticiper sur les conditions de leur utilisation pendant les Jeux. Là-aussi le bilan de l'implication des volontaires et les modalités de leur mobilisation apparaissent positifs.

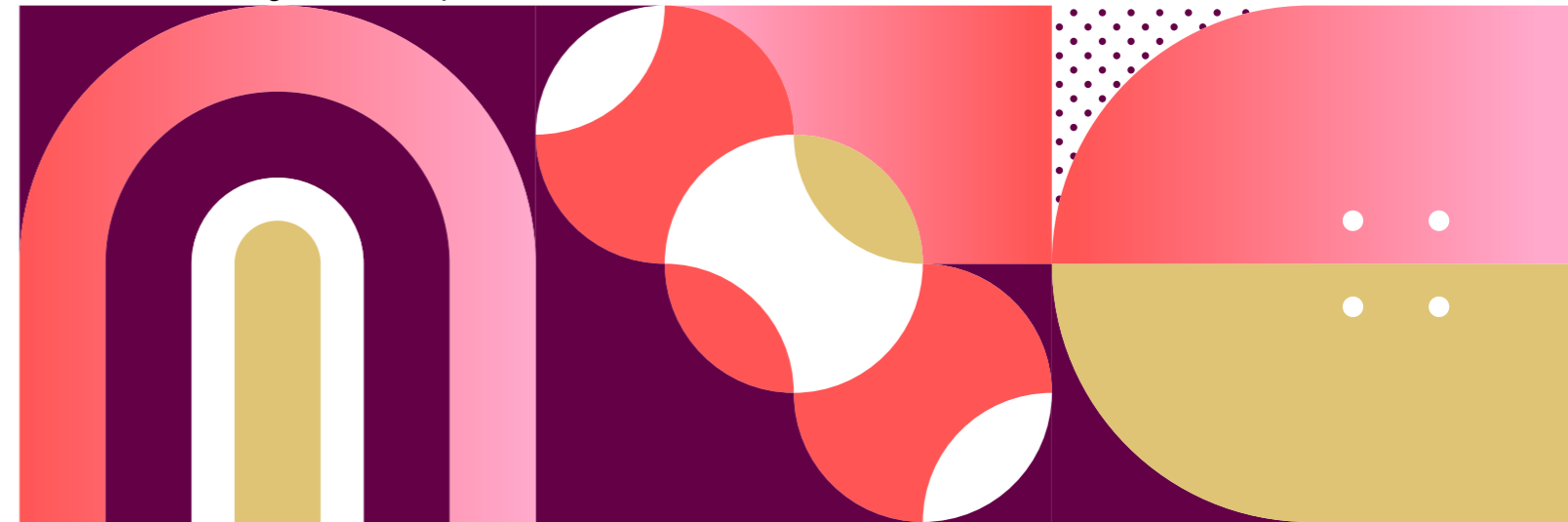
Sur les aspects sociaux, là-aussi le bilan est plutôt positif puisque les Jeux n'ont pas été le théâtre de conflits majeurs au sein des entreprises prestataires pour Paris 2024. Seuls deux sujets ont fait l'objet de discussions ou de négociations avec le Comité d'organisation en ce qui concerne :

→ **La situation sociale et les conditions de rémunération des danseurs et des musiciens de la cérémonie d'ouverture des Jeux Olympiques.** Tous n'étaient ainsi pas logés à la même enseigne sur le plan de la rémunération avec une partie d'entre eux qui ne bénéficiaient pas des conditions salariales requises par la convention collective des intermittents du spectacle. Ceci s'explique notamment par le fait que les travailleurs mobilisés sur cette cérémonie l'ont été soit directement par la contractualisation avec des troupes et des ballets déjà constitués soit directement par l'agence en charge de la livraison des cérémonies. Dans le premier cas de figure, il n'y a pas eu de difficultés, la convention collective des intermittents du spectacle s'appliquant aux travailleurs bénéficiant de CDI avec leur troupe ou leur ballet respectifs. Le sujet a été plus sensible en revanche avec les travailleurs qui ont contractualisé en direct avec des clauses de renoncement de certains acquis conventionnels. Ce sujet a malgré tout pu être réglé, sans saisine officielle du Comité de suivi de la Charte sociale, après une négociation menée sur les cachets de ces artistes.

→ **L'application du « forfait jours »** pour certains salariés du Comité d'organisation Paris 2024 qui ne répondaient pas nécessairement aux conditions requises (cadres disposant d'une autonomie dans l'organisation de leur travail). Certains salariés du siège du Comité d'organisation se sont ainsi signalés à travers un numéro vert mis en place par la CGT destinés aux salariés des Jeux (pas uniquement de Paris 2024 en tant que tel). Si ce sujet n'a pas non plus conduit à une saisine du Comité de suivi de la Charte sociale, il a nécessité l'implication de certains de ses membres auprès de Paris 2024. Une mission d'audit de la part de l'Inspection du travail a été ouverte sans que l'on en connaisse les conclusions à ce stade.

D'après le Comité de suivi de la Charte sociale, si des solutions ont été trouvées sur ces deux sujets permettant d'éviter un conflit social, il n'est pas impossible que l'un et/ou l'autre motivent des recours contentieux devant les juridictions prud'homales dans les semaines et mois à venir.

Parmi les autres sujets d'inquiétude, en particulier concernant les restrictions de circulation dans Paris, les choses semblent d'un point de vue général ne pas avoir été aussi difficiles que cela était craint. Toutefois, il conviendra là-aussi de faire le bilan définitif, une partie des acteurs économiques ayant pu être significativement impactés notamment au moment de la cérémonie d'ouverture.



PHASE D'HÉRITAGE : QUEL AVENIR POUR LA CHARTE SOCIALE PARIS 2024 ?

Enfin, les partenaires sociaux soulignent que si les phases préparation, organisation et livraison sont importantes, la phase héritage l'est tout autant. Il ne s'agit pas « d'éteindre la lumière » maintenant que la cérémonie de clôture des Jeux Paralympiques s'est tenue. Il conviendra notamment de faire preuve de vigilance sur le suivi des chantiers de démontage des sites temporaires mais aussi sur ceux concernant la reconversion des villages olympiques et du cluster des médias. Si les chantiers préparatoires en amont des Jeux ont été marqués par un bilan positif quant à l'accidentologie limitée et au respect du droit des travailleurs, cette phase de reconversion revêtira des enjeux plus particuliers au regard des entreprises qui y seront mobilisées. Les unités en charge de ces chantiers seront en effet probablement plus petites que celles mobilisées sur les chantiers de construction, ce qui nécessitera un suivi plus particulier afin de garantir la sécurité des travailleurs mobilisés.

POUR ALLER PLUS LOIN

Le lecteur pourra consulter deux ouvrages réalisés par deux membres du Comité de suivi de la Charte sociale :

Le premier, rédigé par Bernard Thibault
Co-Président du Comité de suivi de la Charte sociale¹⁸⁷

Le second rédigé par Jean-François Davoust
membre du Comité de suivi de la Charte sociale¹⁸⁸

Un site internet est également disponible
www.comitechartesociale.org

En ce qui concerne l'héritage de la Charte sociale elle-même, les membres du Comité de suivi portent ainsi l'ambition que cette dernière :

- Soit généralisée dans le cadre des futurs grands événements sportifs organisés en France, en particulier les Jeux d'hiver 2030 qui se tiendront dans les Alpes françaises.
- Puisse servir d'exemple et être adaptée aux spécificités des futures villes-hôtes des Jeux Olympiques et Paralympiques que cela soit d'été (Los Angeles 2028, Brisbane 2032) ou d'hiver (Milan-Cortina 2026, Alpes françaises 2030, Salt Lake City 2034) mais aussi, plus largement, dans le cadre d'autres événements sportifs internationaux. L'ambition du Comité de suivi est en effet que la Charte sociale puisse imprimer un mouvement vertueux et soit reprise à l'occasion d'autres grands événements sportifs organisés en Europe ou sur d'autres continents.
- Trouve un prolongement et une vie au-delà du secteur sportif. Cela a déjà pris corps comme l'illustrent plusieurs initiatives :
 - L'IBB (organisation syndicale internationale du bois et du bâtiment) a organisé la venue de plusieurs délégations de travailleurs de différents pays afin de diffuser les bonnes pratiques relevées dans la préparation et la conduite des Jeux en France.
 - L'OIT (Organisation Internationale du Travail), via son bureau parisien, s'est régulièrement intéressée à la Charte sociale de Paris 2024 qui lui a été utile dans son dialogue avec les instances sportives internationales (CIO, FIFA, UEFA, etc.).
 - L'association « Global Deal » (co-pilotée par l'OCDE et l'OIT et regroupant 26 gouvernements, 45 entreprises et organisations d'employeurs ainsi que 38 syndicats) s'en est également inspiré pour promouvoir le dialogue social à l'échelle internationale. Elle organisera prochainement un webinar sur le bilan de la Charte sociale.
- Serve d'enseignements pour d'autres événements ou d'autres sujets en France. A titre d'exemple, citons notamment la possibilité que la conduite de chantiers importants du bâtiment ou des travaux publics puissent s'inspirer de l'expérience menée sur les Jeux pour réduire l'accidentologie que l'on y constate ou encore le fait que la Charte des volontaires soit reprise dans les nombreux domaines de la vie civile qui s'appuient sur les ressources bénévoles.

188 THIBAUT Bernard, Dans les coulisses des JO. Mon engagement pour des Jeux socialement exemplaires, Editions de l'Atelier, 2024.
189 DAVOUST Jean-François & MARTINACHE Igor, Travailleur.e.s faites vos Jeux, Les Editions Arcane 17, 2023.



© Paris 2024

ANNEXE 11 INDEX DE CORRESPONDANCE AVEC LES GLOBAL REPORTING INITIATIVE (GRI) STANDARDS

Norme GRI	Éléments d'information	Référence au rapport / URL / Commentaires
GRI 2 INFORMATIONS GÉNÉRALES 2021	1. L'ORGANISATION ET SES PRATIQUES DE REPORTING	
	2-1. Détails sur l'organisation	Avant-propos Section 2.1.2 – La conformité Section 2.2.3 – Une attention portée à la qualité de vie au travail et au dialogue sociale Le comité d'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 ((aussi nommé Paris 2024 ou COJO de Paris 2024) est une association de droit français. Adresse : 190 rue Championnet, 75018 Paris, France
	2-2. Entités incluses dans le reporting de durabilité de l'organisation	L'unique entité incluse dans le reporting de durabilité est le Comité d'Organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024. Paris 2024 ne dispose pas d'états financiers consolidés audités ou d'informations financières déposées dans un registre public, mis à part ses rapports d'activité. Par ailleurs, il n'y a pas de différence entre les entités incluses dans le reporting de durabilité et les rapports d'activité. L'organisation de Paris 2024 est constituée d'une seule entité.
	2-3. Période, fréquence et point de contact du reporting	La période du reporting s'étend par défaut de septembre 2018 (année de création du comité d'organisation) à septembre 2024. Dans le cas où cette période est différente, elle est précisée, pour chaque information, dans la section correspondante du rapport. Suivant les exigences du CIO, Paris 2024 doit publier 3 rapports en matière de durabilité. Le premier rapport « Durabilité & Héritage » de Paris 2024 a été publié en août 2021. Le rapport « Durabilité & Héritage pré-Jeux » a été publié en mai 2024. Ce troisième rapport, « post-Jeux » fait le bilan des objectifs fixés en matière de durabilité et d'héritage Enfin, un rapport dédié à l'héritage de Paris 2024 sera publié 5 ans après la tenue des Jeux, c'est-à-dire en 2029. La période de reporting financier est annuelle (janvier – décembre). La publication des rapports de durabilité suit, quant à elle, un calendrier exigé par le Comité International Olympique. Les points de contact pour les questions concernant le reporting sont Georgina Grenon (Directrice Excellence Environnementale) et Marie Barsacq (Directrice Impact & Héritage)
	2-4. Reformulation des informations des périodes de reporting précédentes	Il n'y a pas eu de reformulation d'informations par rapport aux périodes de reporting précédentes. En effet, la période de reporting débutant en 2018, lors de la structuration du comité d'organisation, il n'y avait pas de période de reporting précédente. Durant la période de reporting, il y a eu une reformulation de l'engagement « Garantir des Jeux neutres en carbone et une contribution positive pour le climat » pris par Paris 2024 et inscrit dans le rapport de durabilité publié en août 2021 (Section 2, page 49). En accord avec les recommandations de l'ADEME en la matière (https://librairie.ademe.fr/changement-climatique-etenergie/4524-avis-de-l-ademe-la-neutralite-carbone.html), Paris 2024 a décidé de reformuler son engagement par « Réduction de l'impact carbone et soutien à des projets de contribution climatique ». Ces modifications de terminologie n'ont pas d'incidence sur les ambitions environnementales et sociales de Paris 2024.

Norme GRI	Éléments d'information	Référence au rapport / URL / Commentaires
	2-5. Assurance externe	Paris 2024 a travaillé en collaboration avec deux cabinets de conseil externes pour élaborer le reporting et le rapport. Paris 2024 est accompagné par un prestataire externe formé à la méthode Bilan Carbone® qui réalise un reporting annuel des émissions directes et indirectes selon un standard international de référence – le GHG Protocol – et en accord avec la méthodologie carbone du CIO. A ce stade, il n'a pas été décidé par Paris 2024 de faire auditer par un tiers vérificateur les éléments présentés dans le présent rapport ou une sélection d'indicateurs.
	2. ACTIVITÉS ET TRAVAILLEURS	
	2-6. Activités, chaîne de valeur et autres relations d'affaires	Section 1.1 – Les Jeux de Paris 2024 Section 1.3.3 – Une mobilisation collective Section 2.3.2 – La stratégie responsable des achats Section 3.1.6 – L'inclusion économique et sociale Rapports d'activité de Paris 2024 : https://olympics.com/fr/paris2024/comite/nos-responsabilites/rapport-annuel Site Paris 2024 – Stratégie responsable des achats https://www.paris2024.org/fr/des-achats-responsables/ Site Paris 2024 - Partenaires https://www.paris2024.org/fr/partenaires/ Paris 2024 n'a pas mené de changements significatifs par rapport à la période de reporting.
	2-7. Employés	Section 2.2.1 – Les effectifs de Paris 2024 Section 2.2.2 – Des équipes à l'image de la société Rapports d'activité de Paris 2024 https://olympics.com/fr/paris-2024/comite/nos-responsabilites/rapport-annuel Cet élément d'information est incomplet pour raison d'indisponibilité d'information.
	2-8. Travailleurs qui ne sont pas des employés	Section 2.2.1 – Les effectifs de Paris 2024 Section 2.2.4 – L'équipe des volontaires Section 3.1.6 – L'inclusion économique et sociale Cet élément d'information est incomplet pour raison d'indisponibilité d'information.
	3. GOUVERNANCE	
	2-9. Structure et composition de la gouvernance	Section 1.2.1 – Les rôles et responsabilités du comité d'organisation Section 1.2.2 – Les acteurs impliqués dans l'organisation des Jeux Section 2.3.2 – La stratégie responsable des achats Annexe II – Composition du Comité pour la Transformation Ecologique des Jeux Rapport durabilité d'août 2021 - Organigramme de Paris 2024 https://medias.paris2024.org/uploads/2023/10/PARIS-2024-BIL231003-Rapport-Durabilite-et-Heritage_compressed-1-1.pdf
	2-10. Nomination et sélection des membres de l'organe de gouvernance le plus élevé	Cet élément d'information est incomplet pour raison de confidentialité.

Norme GRI	Éléments d'information	Référence au rapport / URL / Commentaires
	2-11. Présidence de l'organe de gouvernance le plus élevé	Rapports d'activité de Paris 2024 https://olympics.com/fr/paris2024/comite/nos-responsabilites/rapport-annuel Section 1.2.2 – Les acteurs impliqués dans l'organisation des Jeux Section 2.1.2 – La conformité
	2-12. Rôle de l'organe de gouvernance le plus élevé dans la supervision de la gestion des impacts	Section 1.2.1 – Les rôles et responsabilités du comité d'organisation Section 1.2.2 – Les acteurs impliqués dans l'organisation des Jeux Section 2.3.1 – Le système de management durable Site Paris 2024 – Le conseil d'administration https://olympics.com/fr/paris-2024/comite/acteurs-des-Jeux/administrateurs Le conseil d'administration est composé de représentants du mouvement sportif français (CNOSF, CPSF, fédérations olympiques et paralympiques, personnalités issues du monde sportif, etc.) et international (CIO), d'acteurs publics (Ville de Paris, Île-de-France, État, SOLIDEO, etc.), et de représentants de la société civile (organisations représentatives des salariés et des employeurs, représentants issus du monde économique, etc.). Le conseil d'administration de Paris 2024 a approuvé : - La stratégie héritage et durabilité - La politique du système de management de la durabilité et de l'héritage - La stratégie d'accessibilité universelle - La stratégie climat - La stratégie responsable des achats - La vision pour une restauration durable - La stratégie d'économie circulaire Les présidents du Comité pour la transition écologique des Jeux et du Comité de suivi de la Charte sociale sont membres du conseil d'administration.
	2-13. Délégation de la responsabilité de la gestion des impacts	Section 1.2.2 – Les acteurs impliqués dans l'organisation des Jeux Section 2.3.1 - Le système de management durable Rapport durabilité d'août 2021 - Organigramme de Paris 2024 https://medias.paris2024.org/uploads/2023/10/PARIS-2024-BIL231003-Rapport-Durabilite-et-Heritage_compressed-1-1.pdf Les différentes directions du comité d'organisation auxquelles sont déléguées la responsabilité de la gestion des impacts, notamment les directions Héritage et Excellence Environnementale, communiquent la gestion des impacts aux conseils d'administration et comités de pilotage.
	2-14. Rôle de l'organe de gouvernance le plus élevé dans le reporting de durabilité	Le Comité pour la transition écologique des Jeux et le Comité de suivi de la Charte sociale ont tous deux participé à la l'élaboration et la validation des plans stratégiques de Paris 2024. Les présidents de ces deux comités sont membres du conseil d'administration.
	2-15. Conflits d'intérêt	Section 2.1.2 – La conformité Site Paris 2024 – Le comité d'éthique https://olympics.com/fr/paris2024/comite/nos-responsabilites/comite-dethique

Norme GRI	Éléments d'information	Référence au rapport / URL / Commentaires
	2-16. Communication des préoccupations majeures	Section 2.1.2 – La conformité Site Paris 2024 – Le comité d'éthique https://presse.paris2024.org/actualites/com-munique-de-presse-du-comite-dethique-fbeb-e0190.html Site Paris 2024 – Le comité d'audit https://olympics.com/fr/paris-2024/comite/nos-responsabilites/comite-d-audit
	2-17. Connaissance partagée de l'organe de gouvernance le plus élevé	Section 1.2.2 – Les acteurs impliqués dans l'organisation des Jeux Site Paris 2024 – Le conseil d'administration https://olympics.com/fr/paris-2024/comite/acteurs-des-Jeux/administrateurs
	2-18. Evaluation de la performance de l'organe de gouvernance le plus élevé	Section 2.1.2 – La conformité Section 2.3.1 – Le système de management durable Section 2.3.2 – La stratégie responsable des achats Rapports du Comité d'éthique : https://olympics.com/fr/paris-2024/comite/nos-responsabilites/comite-d-ethique Rapport de la Cour des comptes 2023 : https://www.ccomptes.fr/sites/default/files/2023-10/20230720-JOPParis-2024-complementaire.pdf Site Paris 2024 : Contrôle de l'État https://olympics.com/fr/paris-2024/comite/nos-responsabilites/surveillance-du-gouvernement
	2-19. Politiques de rémunération	Section 2.1.2 – La conformité Site Paris 2024 – Comité des rémunérations https://www.paris2024.org/fr/comite-remunerations/ Les représentants du conseil d'administration ne sont pas rémunérés pour leur participation.
	2-20. Processus de détermination de la rémunération	Section 2.1.2 – La conformité Site Paris 2024 – Comité des rémunérations https://www.paris2024.org/fr/comite-remunerations/ L'élément d'information est incomplet pour raison de confidentialité.
	2-21. Ratio de rémunération totale annuelle	L'élément d'information est incomplet pour raison de confidentialité.
	4. STRATÉGIE, POLITIQUES ET PRATIQUES	
	2-2. Entités incluses dans le reporting de durabilité de l'organisation	
	2-22. Déclaration sur la stratégie de développement durable	Avant-propos

Norme GRI	Éléments d'information	Référence au rapport / URL / Commentaires
	2-23. Engagements politiques	Section 1.1.2 – Les chiffres-clés de la stratégie d'héritage et de durabilité Section 1.3.1 – Des ambitions fortes et partagées Section 1.3.2 – Des accords et initiatives structurants à l'échelle internationale et nationale Section 2.2.5 – La formation aux enjeux environnementaux et sociaux au cœur du management Section 3.1.5 – L'égalité entre les hommes et les femmes Section 3.1.6 – L'inclusion économique et sociale Section 3.1.7 – L'accessibilité universelle Site Paris 2024 – Stratégie droits de l'homme https://olympics.com/fr/paris-2024/information/strategie-droits-homme Les engagements politiques s'appliquent à toutes les activités de l'organisation.
	2-24. Intégration des engagements politiques	Section 2.3.1 – Le système de management durable Section 2.3.2 – La stratégie responsable des achats Section 2.1.2 – La conformité Section 2.2.5 – La formation aux enjeux environnementaux et sociaux au cœur du management
	2-25. Processus de remédiation des impacts négatifs	Section 2.1.2 – La conformité Section 3.1.5 – L'égalité femmes-hommes et la lutte contre les discriminations Section 3.1.1 – La lutte contre le changement climatique Site Paris 2024 - Le comité d'éthique https://www.paris2024.org/fr/comiteethique/#:~:text=Le%20Comit%C3%A9%20d%C3%A9thique%20de,pr%C3%A9vention%20des%20conflits%20d'int%C3%A9r%C3%AAt Site Paris 2024 - Le comité d'audit https://olympics.com/fr/paris-2024/comite/nos-responsabilites/comite-daudit Charte éthique https://medias.paris2024.org/uploads/2023/03/Charte-dethiqueParis-2024.pdf
	2-26. Mécanismes permettant de demander conseil et de soulever des préoccupations	Section 2.1.2 – La conformité Section 2.2.3 – Une attention portée à la qualité de vie au travail et au dialogue social Section 2.2.5 – La formation aux enjeux environnementaux et sociaux au cœur du management Dispositif d'alerte de Paris 2024 : https://alerte.paris2024.org
	2-27. Conformité aux législations et aux réglementations	Site Paris 2024 – Comité d'éthique Paris 2024 - Le comité d'éthique (olympics.com) Cet élément d'information est incomplet pour raison de contraintes de confidentialité.
	2-28. Evaluation de la performance de l'organe de gouvernance le plus élevé	Section 1.2.2 – Les acteurs impliqués dans l'organisation des Jeux Section 1.3.2 – Des accords et initiatives structurants à l'échelle nationale et internationale Section 1.3.3 – Une mobilisation collective Section 3.1.1 – La lutte contre le changement climatique Section 4.1 – Paris 2024 accélérateur de la transformation de l'événementiel

Norme GRI	Éléments d'information	Référence au rapport / URL / Commentaires
	5. ENGAGEMENT DES PARTIES PRENANTES	
	2-29. Approche de l'engagement des parties prenantes	Section 1.2.2 – Les acteurs impliqués dans l'organisation des Jeux Section 1.3.3 – Une mobilisation collective
	2-30. Négociations collectives	Section 2.2.3 – Une attention portée à la qualité de vie au travail et au dialogue social Les informations partagées dans cette section s'appliquent à l'ensemble des employés de Paris 2024.
CRI 3 THÈMES PERTINENTS 2021	3-1. Processus pour déterminer les thèmes pertinents	Annexe III – Liste des enjeux de responsabilité
	3-2. Liste des thèmes pertinents	Annexe III – Liste des enjeux de responsabilité La liste des enjeux de responsabilité est la suivante : 1. Développement de l'accessibilité universelle 2. Réduction de l'impact carbone et soutien à des projets de contribution climatique 3. Préservation et régénération de la biodiversité 4. Développement de l'économie circulaire 5. Renforcement de la résilience environnementale 6. Accélération de la transformation écologique 7. Des Jeux porteurs d'opportunités pour tous 8. Inclusion, égalité, solidarité 9. Promotion de l'engagement et de la citoyenneté 10. Santé : promotion du bouger plus 11. Développement des territoires et amélioration de la qualité de vie 12. Le sport pour éduquer et pour s'engager 13. Lutte contre la corruption 14. Protection des données personnelles 15. Établissement de bonnes conditions de travail 16. Avancement du dialogue social 17. Action pour la fraternité et le lien social à l'international La période de reporting débutant en 2018, lors de la création du comité d'organisation, il n'y avait pas de période de reporting précédente. Durant la période de reporting, il y a eu une modification à la liste : le remplacement de la formulation « Atteinte de la neutralité carbone et contribution positive pour le climat » par « Réduction de l'impact carbone et soutien à des projets de contribution climatique » pour les raisons citées au 2-4 « Reformulations d'informations ».
	3-3. Développement de l'accessibilité universelle	Section 3.1.7 – L'accessibilité universelle Annexe V – Point d'étape sur les principaux engagements de durabilité et d'héritage sur l'axe « Livrer des Jeux plus responsables »
	3-3. Réduction de l'impact carbone et soutien à des projets de contribution climatique	Section 3.1.1 – La lutte contre le changement climatique Annexe V – Point d'étape sur les principaux engagements de durabilité et d'héritage sur l'axe « Livrer des Jeux plus responsables »

Norme GRI	Éléments d'information	Référence au rapport / URL / Commentaires
GRI 305 ÉMISSIONS 2016	<p>305-1. <i>Émissions directes de GES (champ d'application 1)</i></p> <p>305-2. <i>Émissions directes de GES (champ d'application 2)</i></p> <p>305-3. <i>Émissions directes de GES (champ d'application 3)</i></p> <p>305-4. <i>Intensité des émissions de GES</i></p> <p>305-5. <i>Réduction des émissions de GES</i></p> <p>305-6. <i>Émissions de substances appauvrissant la couche d'ozone (SACO)</i></p> <p>305-7. <i>Émissions d'oxydes d'azote (NOX), d'oxydes de soufre (SOX) et autres émissions atmosphériques significatives</i></p>	<p>Section 3.1.1 – La lutte contre le changement climatique Annexe VII – Méthodologie du bilan carbone</p>
GRI 3 THÈMES PERTINENTS 2021	<p>3-3. <i>Préservation et régénération de la biodiversité</i></p>	<p>Section 3.1.3 – La préservation de la biodiversité Annexe VIII – Stratégie et bilan biodiversité</p>
GRI 304 BIODIVERSITÉ 2016	<p>304-1. <i>Sites d'activité détenus, loués ou gérés, situés dans ou bordant des aires protégées et des zones riches en biodiversité à l'extérieur des aires protégées</i></p> <p>304-2. <i>Impacts significatifs des activités, produits et services sur la biodiversité</i></p> <p>304-3. <i>Habitats protégés ou restaurés</i></p> <p>304-4. <i>Espèces sur la liste rouge de l'UICN et sur la liste de conservation nationale dont les habitats sont situés dans des zones affectées par les opérations</i></p>	<p>Section 3.1.3 – La préservation de la biodiversité Annexe VIII – Stratégie et bilan biodiversité Cet élément d'information est incomplet pour des raisons d'indisponibilité de l'information.</p>

Norme GRI	Éléments d'information	Référence au rapport / URL / Commentaires
	<p>3-3. <i>Développement de l'économie circulaire</i></p>	<p>Section 3.1.2 – L'économie circulaire Annexe V – Point d'étape sur les principaux engagements de durabilité et d'héritage sur l'axe « Livrer des Jeux plus responsables »</p>
GRI 301 MATIÈRES 2016	<p>301-1. <i>Matières utilisées par poids ou par volume</i></p> <p>301-2. <i>Matières recyclées utilisées</i></p> <p>301-3. <i>Produits et matériaux d'emballage valorisés</i></p>	<p>Section 3.1.2 – L'économie circulaire Section 3.2 – Transformer les métiers et piliers des Jeux Annexe V – Point d'étape sur les principaux engagements de durabilité et d'héritage sur l'axe « Livrer des Jeux plus responsables »</p>
GRI 3 THÈMES PERTINENTS 2021	<p>3-3. <i>Renforcement de la résilience environnementale</i></p>	<p>Section 3.1.4 – La résilience</p>
	<p>3-3. <i>Accélération de la transformation écologique</i></p>	<p>Section 4 – « Continuer la course » : un héritage partagé</p>
	<p>3-3. <i>Des Jeux porteurs d'opportunités pour tous</i></p>	<p>Section 2.3.2 – La stratégie responsable des achats Section 3.1.6 – L'inclusion économique et sociale Annexe V – Point d'étape sur les principaux engagements de durabilité et d'héritage sur l'axe « Livrer des Jeux plus responsables »</p>
GRI 201 PERFORMANCE ÉCONOMIQUE	<p>201-1. <i>Valeur économique directe générée et distribuée</i></p> <p>201-2. <i>Implications financières et autres risques et opportunités dus au changement climatique</i></p> <p>201-3. <i>Obligations liées au régime à prestations déterminées et autres régimes de retraite</i></p> <p>201-4. <i>Aide financière publique</i></p>	<p>Section 2.1.1 – Le budget de Paris 2024 Section 3.1.6 – L'inclusion économique et sociale</p>
GRI 204 PRATIQUES D'ACHATS 2016	<p>204-1. <i>Part de dépenses auprès de fournisseurs locaux</i></p>	<p>Section 2.3.2 – La stratégie responsable des achats</p>

Norme GRI	Éléments d'information	Référence au rapport / URL / Commentaires
GRI 404 FORMATION ET ÉDUCATION 2016	<p>404-1. Nombre moyen d'heures de formation par an par employé</p> <p>404-2. Programmes de mise à niveau des compétences des employés et programmes d'aide à la transition</p> <p>404-3. Pourcentage d'employés bénéficiant de revues de performance et d'évolution de carrière</p>	<p>Section 2.2.4. – La formation aux enjeux environnementaux et sociaux au cœur du management</p> <p>Section 2.2.5. – Une attention portée à la qualité de vie au travail et au dialogue social</p>
GRI 3 THÈMES PERTINENTS 2021	3-3. Inclusion, égalité, solidarité	<p>Section 3.1.5 – L'égalité entre les hommes et les femmes</p> <p>Section 3.1.7 – L'accessibilité universelle</p>
GRI 203 FORMATION ET ÉDUCATION 2016	<p>203-1. Investissements dans les infrastructures et mécénat</p> <p>203-2. Impacts économiques indirects significatifs</p>	<p>Section 3.2.1 – Sites et infrastructures temporaires</p> <p>Section 3.1.6 – L'inclusion économique et sociale</p> <p>Section 4 – « Continuer la course » – un héritage amené à perdurer</p> <p>Annexe V – Point d'étape sur les principaux engagements de durabilité et d'héritage sur l'axe « Livrer des Jeux plus responsables »</p>
	<p>405-1. Diversité des organes de gouvernance et des employés</p> <p>405-2. Ratio du salaire de base et de la rémunération des femmes et des hommes</p>	<p>Section 2.2.2 – Des équipes à l'image de la société</p> <p>Section 2.2.3 – Une attention portée à la qualité de vie au travail</p> <p>Cet élément d'information est incomplet pour raison de confidentialité.</p>
GRI 3 THÈMES PERTINENTS 2021	<p>3-3. Promotion de l'engagement de la citoyenneté</p> <p>3-3. Santé : promotion du bouger plus</p>	<p>Rapport d'évaluation intermédiaire « Bâtir l'héritage social et environnemental des Jeux » publié en novembre 2023 https://medias.paris2024.org/uploads/2023/11/Rapport-complet-2023-web_2.pdf</p>
	3-3. Développement des territoires et amélioration de la qualité de vie	<p>Section 3.1.6 – L'inclusion économique et sociale</p> <p>Section 4.2 – La transformation des territoires</p> <p>Annexe V – Point d'étape sur les principaux engagements de durabilité et d'héritage sur l'axe « Livrer des Jeux plus responsables »</p>

Norme GRI	Éléments d'information	Référence au rapport / URL / Commentaires
GRI 413 COMMUNAUTÉS LOCALES 2016	<p>413-1. Activités impliquant la communauté locale, évaluation des impacts et programmes de développement</p> <p>413-2. Activités générant des impacts négatifs substantiels, réels ou potentiels sur les communautés locales</p>	<p>Section 1.1 – Les Jeux de Paris</p> <p>Section 3.1.3 – La préservation de la biodiversité</p> <p>Section 3.1.6 – L'inclusion économique et sociale</p> <p>Section 4.3 – La coopération pour renforcer l'héritage international</p> <p>Annexe V – Point d'étape sur les principaux engagements de durabilité et d'héritage sur l'axe « Livrer des Jeux plus responsables »</p>
GRI 3 THÈMES PERTINENTS 2021	3-3. Le sport pour éduquer et pour s'engager	Rapport d'évaluation intermédiaire « Bâtir l'héritage social et environnemental des Jeux » publié en novembre 2023 https://medias.paris2024.org/uploads/2023/11/Rapport-complet-2023-web_2.pdf
	3-3. Lutte contre la corruption et protection des données personnelles	<p>Section 2.1.2 – La conformité</p> <p>Annexe V – Point d'étape sur les principaux engagements de durabilité et d'héritage sur l'axe « Livrer des Jeux plus responsables »</p>
GRI 418 CONFIDENTIALITÉ DES DONNÉES DES CLIENTS	418-1. Plaintes fondées relatives à l'atteinte à la confidentialité des données des clients et aux pertes de données des clients	<p>Section 2.1.2 – La conformité</p> <p>Annexe V – Point d'étape sur les principaux engagements de durabilité et d'héritage sur l'axe « Livrer des Jeux plus responsables »</p>
GRI 3 THÈMES PERTINENTS 2021	3-3. Établissement de bonnes conditions de travail et avancement du dialogue social	<p>Section 2.2.3 – Une attention portée à la qualité de vie au travail et au dialogue social</p> <p>Annexe V – Point d'étape sur les principaux engagements de durabilité et d'héritage sur l'axe « Livrer des Jeux plus responsables »</p>
GRI 401 EMPLOI 2016	<p>401-1. Recrutement de nouveaux employés et rotation du personnel</p> <p>401-2. Avantages accordés aux salariés à temps plein et non aux employés temporaires ou à temps partiel</p> <p>401-3. Congé parental</p>	<p>Section 2.2.1 – Les effectifs de Paris 2024</p> <p>Section 2.2.2 – Des équipes à l'image de la société</p>

Norme GRI	Éléments d'information	Référence au rapport / URL / Commentaires
GRI 403 SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL 2018	403-1. <i>Système de management de la santé et de la sécurité au travail</i>	
	403-2. <i>Identification des dangers, évaluation des risques et investigation des événements indésirables</i>	
	403-3. <i>Services de santé au travail</i>	
	403-4. <i>Participation et consultation des travailleurs et communication relative à la santé et à la sécurité au travail</i>	Section 2.2.3 – Une attention portée à la qualité de vie au travail et au dialogue social Annexe V – Point d'étape sur les principaux engagements de durabilité et d'héritage sur l'axe « Livrer des Jeux plus responsables » Cet élément d'information est incomplet pour raison d'indisponibilité d'information.
	403-5. <i>Formation des travailleurs à la santé et à la sécurité au travail</i>	
	403-6. <i>Promotion de la santé des travailleurs</i>	
	403-7. <i>Prévention et réduction des impacts sur la santé et la sécurité au travail directement liés aux relations d'affaires</i>	
	403-8. <i>Travailleurs couverts par un système de management de la santé et de la sécurité au travail</i>	
	403-9. <i>Accidents du travail</i>	
	403-10. <i>Maladies professionnelles</i>	

Norme GRI	Éléments d'information	Référence au rapport / URL / Commentaires
GRI 404 FORMATION ET ÉDUCATION 2016	404-1. <i>Nombre moyen d'heures de formation par an par employé</i>	
	404-2. <i>Programmes de mise à niveau des compétences des employés et programmes d'aide à la transition</i>	Section 2.2.5 – La formation aux enjeux environnementaux et sociaux au cœur du management Cet élément d'information est incomplet pour raison d'indisponibilité d'information.
	404-3. <i>Pourcentage d'employés bénéficiant de revues de performance et d'évolution de carrière</i>	
GRI 3 THÈMES PERTINENTS 2021	3-3. <i>Action pour la fraternité et le lien social à l'international</i>	Section 4.3 - La coopération pour renforcer l'héritage international
GRI 413 COMMUNAUTÉS LOCALES 2016	413-1. <i>Activités impliquant la communauté locale, évaluation des impacts et programmes de développement</i>	Section 1.1 – Les Jeux de Paris Section 3.1.3 – La préservation de la biodiversité Section 3.1.6 – L'inclusion économique et sociale Section 4.3 – La coopération pour renforcer l'héritage international
	413-2. <i>Activités générant des impacts négatifs substantiels, réels ou potentiels sur les communautés locales</i>	Annexe V – Point d'étape sur les principaux engagements de durabilité et d'héritage sur l'axe « Livrer des Jeux plus responsables »
GRI 4 ÉVÈNEMENT ORGANIZERS SECTOR DISCLOSURES	STRATÉGIE ET ANALYSE	
	G4-1. <i>Fournir une déclaration du décideur le plus haut placé de l'organisation (directeur général, président ou cadre dirigeant de même niveau, par exemple) sur la pertinence du développement durable pour l'organisation et sur sa stratégie pour y contribuer</i>	Edito de Tony Estanguet, président de Paris 2024
	G4-2. <i>Fournir une description des principaux impacts, risques et opportunités</i>	Annexe III – Liste des enjeux de responsabilité

Norme GRI	Éléments d'information	Référence au rapport / URL / Commentaires
PROFIL DE L'ORGANISATION		
	G4-3. Indiquer le nom de l'organisation	Avant-propos Comité d'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 (aussi nommé Paris 2024)
	G4-4. Indiquer les principales marques et principaux produits et services	Section 2.3.2 - Stratégie responsable des achats
	G4-5. Indiquer le lieu où se trouve le siège de l'organisation	Le siège social est localisé au 190 rue Championnet, 75018, Paris
	G4-6. Indiquer le nombre de pays dans lesquels l'organisation est implantée et préciser le nom de ceux où l'organisation exerce d'importantes activités, ou qui sont particulièrement concernés par les thèmes de développement durable abordés dans le rapport	Section 1.1.3 – Les sites de compétition olympiques et paralympiques Section 1.1.4 – Les Relais de la flamme Section 1.1.5 – Célébrer les Jeux partout en France
	G4-7. Indiquer le mode de propriété et la forme juridique	Section 2.1.2 - Les modalités de contrôle et d'audit Le comité d'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 est une association de droit français.
	G4-8. Indiquer les marchés desservis (inclure la répartition géographique, les secteurs desservis et les types de clients et de bénéficiaires)	Section 2.3.2 – Stratégie responsable des achats

Norme GRI	Éléments d'information	Référence au rapport / URL / Commentaires
	G4-9. Indiquer la taille de l'organisation, notamment : - le nombre total de salariés ; - le nombre total de sites ; - le chiffre d'affaires net (pour les organisations du secteur privé) ou les recettes nettes (pour les organisations du secteur public) ; - le capital total, en séparant les dettes et les capitaux propres (pour les organisations du secteur privé) ; - la quantité de produits ou de services fournis.	Section 1.1.1 – Les chiffres clés des Jeux Section 2.1.1 – Le budget de Paris 2024 Section 2.2.1 – Les effectifs de Paris 2024
	G4-10. a. Indiquer le nombre total de salariés par type de contrat de travail et par sexe. b. Indiquer le nombre total de salariés permanents par type de contrat de travail et par sexe. c. Indiquer l'effectif total réparti par salariés, intérimaires et par sexe. d. Indiquer la répartition de l'effectif total par région et par sexe. e. Indiquer si une part importante du travail de l'organisation est assurée par des personnes ayant le statut juridique de travailleurs indépendants ou par des personnes autres que des salariés ou intérimaires, y compris les salariés ou intérimaires des prestataires. f. Indiquer toute variation importante du nombre de personnes employées (telle que les variations saisonnières de l'emploi dans le tourisme ou l'industrie agricole).	Section 2.2.1 – Les effectifs de Paris 2024 Cet élément d'information est incomplet pour raison d'indisponibilité d'information.

Norme GRI	Éléments d'information	Référence au rapport / URL / Commentaires
	G4-11. Indiquer le pourcentage de l'ensemble des salariés couverts par une convention collective	Cet élément d'information est incomplet pour raison d'indisponibilité d'information.
	G4-12. Décrire la chaîne d'approvisionnement de l'organisation	Section 2.3.2 – La stratégie responsable des achats
	G4-13. Indiquer tous les changements substantiels de taille, de structure, de capital ou de la chaîne d'approvisionnement de l'organisation survenus au cours de la période de reporting, y compris : - les changements d'implantation ou les changements d'activités, incluant l'ouverture, la fermeture ou l'extension de sites ; - les modifications dans la structure du capital actif et autre source de capital, la préservation du patrimoine et autres opérations (pour les organisations du secteur privé) ; - les changements de localisation des fournisseurs, les modifications de la structure de la chaîne d'approvisionnement, ou des relations avec les fournisseurs, y compris la sélection et la résiliation.	N/A
	G4-14. Indiquer si la démarche ou le principe de précaution est pris en compte par l'organisation, et comment	Avant-propos Section 2.1.2 – La conformité

Norme GRI	Éléments d'information	Référence au rapport / URL / Commentaires
	G4-15. Répertorier les chartes, principes et autres initiatives en matière économique, environnementale et sociale, développés en externe et auxquels l'organisation a souscrit ou donné son aval	Section 1.3.2 - Des accords et initiatives structurants à l'échelle internationale et nationale Section 2.3 - Des outils pour déployer la stratégie Héritage et Durabilité
	G4-16. Répertorier les affiliations à des associations (associations professionnelles par exemple) ou à des organisations nationales ou internationales de défense des intérêts dans lesquelles l'organisation : - occupe une fonction au sein de l'instance de gouvernance ; - participe à des projets ou à des comités ; - apporte des financements importants dépassant la simple cotisation ; - considère son adhésion comme stratégique. Cela s'applique principalement aux affiliations de l'organisation elle-même.	Section 1.3.3 - Une mobilisation collective

Norme GRI	Éléments d'information	Référence au rapport / URL / Commentaires
ASPECTS MATÉRIELS ET LIMITES IDENTIFIÉS		
	<p>G4-17. a. Répertorier toutes les entités incluses dans les états financiers consolidés de l'organisation ou documents équivalents b. Indiquer si une entité incluse dans les états financiers consolidés de l'organisation ou documents équivalents n'est pas prise en compte dans le rapport</p>	Section 2.1.1 – Le budget de Paris 2024
	<p>G4-18. a. Expliquer le processus de contenu et du Périmètre des Aspects. b. Expliquer comment l'organisation a mis en œuvre les Principes de reporting de contenu.</p>	Avant-propos
	<p>G4-19. Répertorier tous les Aspects pertinents identifiés dans le processus de contenu.</p> <p>G4-20. Pour chacun des Aspects pertinents, indiquer le Périmètre de l'Aspect au sein de l'organisation.</p> <p>G4-21. Pour chacun des Aspects pertinents, indiquer le Périmètre de l'Aspect en dehors de l'organisation.</p>	Annexe III – Liste des enjeux de responsabilité
	<p>G4-22. Indiquer les raisons et les conséquences de toute reformulation d'informations communiquées dans des rapports antérieurs</p>	Durant la période de reporting, il y a eu une reformulation de l'engagement « Garantir des Jeux neutres en carbone et une contribution positive pour le climat » pris par Paris 2024 et inscrit dans le rapport de durabilité publié en août 2021 (Section 2, page 49). En accord avec les recommandations de l'ADEME en la matière (https://bibliothèque.ademe.fr/changement-climatique-etenergie/4524-avis-de-l-ademe-la-neutralite-carbone.html), Paris 2024 a décidé de reformuler son engagement par « Réduction de l'impact carbone et soutien à des projets de contribution climatique ». Ces modifications de terminologie n'ont pas d'incidence sur les ambitions environnementales et sociales de Paris 2024.

Norme GRI	Éléments d'information	Référence au rapport / URL / Commentaires
	<p>G4-23. Indiquer les changements substantiels concernant le Champ d'étude et le Périmètre des Aspects, par rapport aux précédentes périodes de reporting.</p>	N/A
IMPLICATION DES PARTIES PRENANTES		
	<p>G4-24. Fournir une liste des groupes de parties prenantes avec lesquels l'organisation a noué un dialogue</p>	Section 1.2.2 - Les acteurs impliqués dans l'organisation des Jeux Section 1.3.3 - Une mobilisation collective
	<p>G4-25. Indiquer les critères retenus pour l'identification et la sélection des parties prenantes avec lesquelles établir un dialogue</p>	Section 1.2.2 - Les acteurs impliqués dans l'organisation des Jeux Section 1.3.3 - Une mobilisation collective
	<p>G4-26. Indiquer l'approche de l'organisation pour impliquer les parties prenantes, y compris la fréquence du dialogue par type et par groupe de parties prenantes, et préciser si un quelconque dialogue a été engagé spécifiquement dans le cadre du processus de préparation du rapport</p>	Section 1.2.2 - Les acteurs impliqués dans l'organisation des Jeux Section 1.3.3 - Une mobilisation collective
	<p>G4-27. Indiquer les thèmes et préoccupations clés soulevés dans le cadre du dialogue avec les parties prenantes et la manière dont l'organisation y a répondu, notamment pour son reporting. Indiquer les groupes de parties prenantes qui ont soulevé chacun des thèmes et questions clés</p>	Annexe III – Liste des enjeux de responsabilité

Norme GRI	Éléments d'information	Référence au rapport / URL / Commentaires
PROFIL DU RAPPORT		
	G4-28. Période de reporting (par exemple année fiscale ou calendaire) pour les informations fournies	Avant-propos
	G4-29. Date du dernier rapport publié, le cas échéant	Le Rapport Durabilité & Héritage pré-Jeux, publié en mai 2024 : https://medias.paris2024.org/uploads/2024/06/Paris2024-240531-RAPPORT-DURABILITE-HERITAGE-1.pdf Ainsi que sa synthèse : https://medias.paris2024.org/uploads/2024/06/Paris2024-240531-Resume-RAPPORT-DURABILITE-HERITAGE-1.pdf
	G4-30. Cycle de reporting (annuel, bisannuel par exemple)	Trois rapports Durabilité & Héritage ont été publiés : un premier rapport en août 2021, le Rapport Durabilité & Héritage pré-Jeux et le présent rapport.
	G4-31. Indiquer la personne à contacter pour toute question sur le rapport ou son contenu	Les points de contact pour les questions concernant le reporting sont Georgina Grenon (Directrice Excellence Environnementale) et Marie Barsacq (Directrice Impact & Héritage)
	G4-32. a. Indiquer l'option de « conformité » choisie par l'organisation. b. Indiquer l'index du contenu GRI pour l'option choisie. c. Indiquer la référence au Rapport de vérification externe, si le rapport a été vérifié en externe.	Le présent rapport a été rédigé conformément aux critères « essentiels » du GRI 4. Avant-propos

Norme GRI	Éléments d'information	Référence au rapport / URL / Commentaires
	G4-33. a. Indiquer la politique et pratique courante de l'organisation visant à solliciter une vérification externe du rapport. b. Si cela ne figure pas dans le rapport de vérification accompagnant celui sur le développement durable, préciser le champ d'étude et la base de toute vérification externe. c. Indiquer la relation existant entre l'organisation et les vérificateurs. d. Préciser si l'instance supérieure de gouvernance ou des cadres dirigeants participent à la démarche pour solliciter une vérification du rapport de développement durable de l'organisation.	Paris 2024 travaille en collaboration avec deux cabinets de conseil externes pour élaborer le reporting et le rapport. Paris 2024 est accompagné par un prestataire externe formé à la méthode Bilan Carbone® qui réalise un reporting annuel des émissions directes et indirectes selon un standard international de référence – le GHG Protocol – et en accord avec la méthodologie carbone du CIO. A ce stade, il n'a pas été décidé par Paris 2024 de faire auditer par un tiers vérificateur les éléments présentés dans le présent rapport ou une sélection d'indicateurs.
GOVERNANCE		
	G4-34. Indiquer la structure de la gouvernance de l'organisation, y compris les comités de l'instance supérieure de gouvernance. Identifier les comités responsables des décisions relatives aux impacts économiques, environnementaux et sociaux.	Section 1.2 - Le projet de tout un écosystème
	G4-35. Préciser le processus de délégation des pouvoirs de l'instance supérieure de gouvernance aux cadres dirigeants et autres salariés concernant les thèmes économiques, environnementaux et sociaux	Section 1.2.2 - Les acteurs impliqués dans l'organisation des Jeux Section 1.3.3 - Une mobilisation collective

Norme GRI	Éléments d'information	Référence au rapport / URL / Commentaires
	<p>G4-36. Indiquer si l'organisation a nommé un ou plusieurs cadres dirigeants responsables des thèmes économiques, environnementaux et sociaux, et si ces derniers dépendent directement de l'instance supérieure de gouvernance</p>	<p>Section 1.2.2 - Les acteurs impliqués dans l'organisation des Jeux Section 1.3.3 - Une mobilisation collective</p>
	<p>G4-37. Indiquer les processus de consultation entre les parties prenantes et l'instance supérieure de gouvernance concernant les thèmes économiques, environnementaux et sociaux. Si la consultation est déléguée, préciser à qui, et indiquer tout processus de retour d'informations à l'instance supérieure de gouvernance</p>	<p>Section 1.2.2 - Les acteurs impliqués dans l'organisation des Jeux Section 1.3.3 - Une mobilisation collective</p>
	<p>G4-38. Indiquer la composition de l'instance supérieure de gouvernance et de ses comités selon la répartition suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> - exécutif ou non exécutif ; - indépendance ; - fonctions au sein de l'instance de gouvernance ; - nombre d'autres postes et engagements de chaque membre et nature des engagements ; - sexe ; - membres appartenant à des groupes sociaux sous-représentés ; - compétences relatives aux impacts économiques, environnementaux et sociaux ; - représentation des parties prenantes. 	<p>Section 1.2.2 - Les acteurs impliqués dans l'organisation des Jeux</p>

Norme GRI	Éléments d'information	Référence au rapport / URL / Commentaires
	<p>G4-39. Préciser si le président de l'instance supérieure de gouvernance est également membre de la direction (et le cas échéant, indiquer ses fonctions dans la direction de l'organisation et les raisons de cette disposition)</p>	<p>Section 1.2.2 - Les acteurs impliqués dans l'organisation des Jeux</p>
	<p>G4-40. Indiquer le processus de nomination et de sélection pour l'instance supérieure de gouvernance et ses comités, et préciser les critères utilisés pour la nomination et la sélection des membres de l'instance supérieure de gouvernance, y compris :</p> <ul style="list-style-type: none"> - si la diversité est prise en compte et comment ; - si l'indépendance est prise en compte et comment ; - si l'expertise et l'expérience relatives aux thèmes économiques, environnementaux et sociaux sont prises en compte et comment ; - si les parties prenantes (y compris les actionnaires) participent et comment. 	<p>Section 1.2.2 - Les acteurs impliqués dans l'organisation des Jeux</p>

Norme GRI	Éléments d'information	Référence au rapport / URL / Commentaires
	<p>G4-41. Indiquer les processus mis en place afin que l'instance supérieure de gouvernance s'assure que les conflits d'intérêts sont évités et gérés. Indiquer si les conflits d'intérêts sont divulgués aux parties prenantes, y compris, au minimum :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la participation à plusieurs conseils ; - la participation croisée au capital des fournisseurs et d'autres parties prenantes ; - l'existence d'un actionnaire majoritaire ; - la divulgation d'informations à des parties liées. 	Section 2.1.2 – La conformité
	<p>G4-42. Indiquer les rôles de l'instance supérieure de gouvernance et des cadres dirigeants dans le développement, l'approbation et l'actualisation de la mission, des valeurs ou énoncés de mission, stratégies, politiques et objectifs de l'organisation concernant les impacts économiques, environnementaux et sociaux</p>	Section 1.2.2 - Les acteurs impliqués dans l'organisation des Jeux
	<p>G4-43. Indiquer les mesures prises pour développer et améliorer les connaissances collectives de l'instance supérieure de gouvernance relatives aux thèmes économiques, environnementaux et sociaux</p>	Section 1.2.2 - Les acteurs impliqués dans l'organisation des Jeux

Norme GRI	Éléments d'information	Référence au rapport / URL / Commentaires
	<p>G4-44.</p> <p>a. Indiquer le processus d'évaluation de la performance de l'instance supérieure de gouvernance relatif aux thèmes économiques, environnementaux et sociaux. Préciser si cette évaluation est ou non indépendante et indiquer sa fréquence. Spécifier si cette évaluation est une auto-évaluation.</p> <p>b. Indiquer les mesures prises en réponse à l'évaluation de la performance de l'instance supérieure de gouvernance concernant la gouvernance des thèmes économiques, environnementaux et sociaux, y compris, au minimum, les changements en matière de composition et d'organisation.</p>	Section 1.2.2 - Les acteurs impliqués dans l'organisation des Jeux
	<p>G4-45.</p> <p>a. Indiquer le rôle de l'instance supérieure de gouvernance dans l'identification et la gestion des impacts, risques et opportunités économiques, environnementaux et sociaux. Spécifier le rôle de l'instance supérieure de gouvernance dans la mise en œuvre des processus de devoir de vigilance.</p> <p>b. Indiquer l'éventuel recours à une consultation des parties prenantes pour appuyer l'identification et la gestion des impacts, risques et opportunités économiques, environnementaux et sociaux par l'instance supérieure de gouvernance.</p>	Section 1.2. – Le projet de tout un écosystème

Norme GRI	Éléments d'information	Référence au rapport / URL / Commentaires
	G4-46. Indiquer le rôle de l'instance supérieure de gouvernance dans l'examen de l'efficacité des processus de gestion des risques de l'organisation concernant les thèmes économiques, environnementaux et sociaux	Section 1.2.2 - Les acteurs impliqués dans l'organisation des Jeux Section 2.1.2 - La conformité
	G4-47. Indiquer la fréquence de l'examen des impacts, risques et opportunités économiques, environnementaux et sociaux par l'instance supérieure de gouvernance	Section 1.2.2 - Les acteurs impliqués dans l'organisation des Jeux Section 2.1.2 - La conformité
	G4-48. Indiquer le comité ou le poste de plus haut niveau qui examine et approuve de façon officielle le rapport de développement durable de l'organisation et s'assure que tous les aspects pertinents sont traités	Section 1.2.2 - Les acteurs impliqués dans l'organisation des Jeux
	G4-49. Indiquer le processus pour informer l'instance supérieure de gouvernance des réclamations majeures	Section 1.2.2 - Les acteurs impliqués dans l'organisation des Jeux
	G4-50. Indiquer la nature et le nombre total de réclamations majeures dont l'instance supérieure de gouvernance a été informée et le(s) mécanisme(s) utilisé(s) pour les traiter et les résoudre	Section 2.1.2 - La conformité

Norme GRI	Éléments d'information	Référence au rapport / URL / Commentaires
	G4-51. a. Indiquer les politiques de rémunération en vigueur à l'égard de l'instance supérieure de gouvernance et des cadres dirigeants. b. Indiquer le lien entre les critères de performance de la politique de rémunération et les objectifs économiques, environnementaux et sociaux de l'instance supérieure de gouvernance et des cadres dirigeants.	Section 2.1.2 - La conformité
	G4-52. Indiquer le processus de détermination de la rémunération. Préciser si des conseils en rémunération participent à la détermination de la rémunération et s'ils sont indépendants de la direction. Indiquer tout autre lien des conseils en rémunération avec l'organisation	Section 2.1.2 - La conformité
	G4-53. Indiquer le mode de sollicitation et de prise en compte des opinions des parties prenantes en matière de rémunération, y compris les résultats des votes sur les politiques et propositions de rémunération, le cas échéant	Section 2.1.2 - La conformité
	G4-54. Indiquer le ratio de la rémunération annuelle totale de la personne la mieux payée de l'organisation dans chacun des pays ayant d'importantes activités par rapport à la rémunération annuelle totale médiane de l'ensemble des salariés (excepté la personne la mieux payée) dans le même pays	Cet élément d'information est incomplet pour raison de contraintes de confidentialité.

Norme GRI	Éléments d'information	Référence au rapport / URL / Commentaires
	<p>G4-55. Indiquer le ratio du pourcentage d'augmentation de la rémunération annuelle totale de la personne la mieux payée de l'organisation dans chacun des pays ayant d'importantes activités, par rapport au pourcentage d'augmentation médian de la rémunération annuelle totale de l'ensemble des salariés (excepté la personne la mieux payée) dans le même pays.</p>	Cet élément d'information est incomplet pour raison de contraintes de confidentialité.
ÉTHIQUE ET INTÉGRITÉ		
	<p>G4-56. Décrire les valeurs, principes, normes et règles de l'organisation en matière de comportement, tels que les codes de conduite et codes d'éthique</p>	Section 2.1.2 – La conformité
	<p>G4-57. Indiquer les mécanismes internes et externes pour obtenir des conseils sur les comportements éthiques et respectueux de la loi et les questions liées à l'intégrité de l'organisation, tels que les services d'aide et d'assistance</p>	Section 2.1.2 – La conformité
	<p>G4-58. Indiquer les mécanismes internes et externes utilisés pour faire part des réclamations relatives à des comportements non respectueux de l'éthique et de la loi et à des questions d'intégrité de l'organisation, tels que la remontée à la hiérarchie, et les mécanismes ou lignes téléphoniques de dénonciation</p>	Section 2.1.2 – La conformité

Norme GRI	Éléments d'information	Référence au rapport / URL / Commentaires
DESCRIPTION DE L'APPROCHE MANAGÉRIALE		
	<p>G4-DMA. Disclosures on Management Approach: a. Indiquez pourquoi cet Aspect est important. Indiquez les impacts qui rendent cet Aspect significatif. b. Indiquez comment l'organisation gère cet Aspect important ou ses impacts. c. Indiquez l'évaluation de l'approche de gestion, y compris : - Les mécanismes d'évaluation de l'efficacité de l'approche de gestion - Les résultats de l'évaluation de l'approche de gestion - Les ajustements éventuels apportés à l'approche de gestion</p>	Section 2.3.1 - Le système de management durable Annexe III – Liste des enjeux de responsabilité
ÉCONOMIE		
	<p>G4-EC1. Valeur économique directe générée et distribuée</p>	Section 2.1.1 – Le budget de Paris 2024 Section 3.1.6 – L'inclusion économique et sociale
	<p>G4-EC2. Implications financières et autres risques et opportunités pour les activités de l'organisation en raison du changement climatique</p>	Section 3.1.1 - La lutte contre le changement climatique
	<p>G4-EC3. Étendue de la couverture des régimes de retraite à prestations définies</p>	Cet élément d'information est incomplet pour raison d'indisponibilité d'information.
	<p>G4-EC4. Aides publiques reçues</p>	Section 2.1.1 – Le budget de Paris 2024

Norme GRI	Éléments d'information	Référence au rapport / URL / Commentaires
	G4-EC5. <i>Ratios du salaire d'entrée de base par sexe par rapport au salaire minimum local sur les principaux sites opérationnels</i>	Cet élément d'information est incomplet pour raison d'indisponibilité d'information.
	G4-EC6. <i>Proportion des cadres dirigeants embauchés localement sur les principaux sites opérationnels</i>	Cet élément d'information est incomplet pour raison d'indisponibilité d'information.
	G4-EC7. <i>Développement et impact des investissements en infrastructure et des services soutenus</i>	Section 2.3.2 - Stratégie responsable des achats Section 3.1.6 - L'inclusion économique et sociale Section 4.2.1 - Les ouvrages de la SOLIDEO Section 4.2.2 - L'héritage matériel pour la Seine-Saint-Denis Section 4.2.3 - Les infrastructures de la Ville de Paris
	G4-EC8. <i>Impacts économiques indirects significatifs, y compris l'étendue des impacts</i>	Section 1.1.1 - Les chiffres-clés des Jeux Section 3.1.6 - L'inclusion économique et sociale
	G4-EC9. <i>Part des dépenses réalisées avec les fournisseurs locaux sur les principaux sites opérationnels</i>	Section 2.3.2 - Stratégie responsable des achats
	ENVIRONNEMENT	
	G4-EN1. <i>Consommation de matières en poids ou en volume</i>	Cet élément d'information est incomplet pour raison d'indisponibilité d'information.
	G4-EN2. <i>Pourcentage de matériaux utilisés qui sont des matériaux d'entrée recyclés</i>	Cet élément d'information est incomplet pour raison d'indisponibilité d'information.
	G4-EN3. <i>Consommation énergétique au sein de l'organisation</i>	Section 3.2.5 - Energie

Norme GRI	Éléments d'information	Référence au rapport / URL / Commentaires
	G4-EN4. <i>Consommation énergétique en dehors de l'organisation</i>	Annexe VII - Méthodologie du bilan carbone
	G4-EN5. <i>Intensité énergétique</i>	Section 3.2.5 - Energie
	G4-EN6. <i>Réduction de la consommation d'énergie</i>	Section 3.1.1 - La lutte contre le changement climatique Section 3.2.5 - Energie Annexe VII - Méthodologie du bilan carbone
	G4-EN8. <i>Volume total d'eau prélevé par source</i>	Cet élément d'information est incomplet pour raison d'indisponibilité d'information.
	G4-EN9. <i>Sources d'approvisionnement en eau très touchées par les prélèvements</i>	Cet élément d'information est incomplet pour raison d'indisponibilité d'information.
	G4-EN10. <i>Pourcentage et volume total d'eau recyclée et réutilisée</i>	Cet élément d'information est incomplet pour raison d'indisponibilité d'information.
	G4-EN11. <i>Les sites opérationnels détenus, loués ou gérés dans des zones protégées ou adjacentes à celles-ci, ainsi que les zones de grande valeur en termes de biodiversité situées en dehors des zones protégées</i>	Section 3.1.3 - La préservation de la biodiversité Annexe VIII - Stratégie et bilan biodiversité
	G4-EN12. <i>Description des impacts significatifs des activités, produits et services sur la biodiversité dans les zones protégées et les zones de grande valeur en termes de biodiversité en dehors des zones protégées</i>	Section 3.1.3 - La préservation de la biodiversité Annexe VIII - Stratégie et bilan biodiversité
	G4-EN13. <i>Habitats protégés ou restaurés</i>	Section 3.1.3 - La préservation de la biodiversité Annexe VIII - Stratégie et bilan biodiversité

Norme GRI	Éléments d'information	Référence au rapport / URL / Commentaires
	G4-EN14. Nombre total d'espèces menacées figurant sur la liste rouge mondiale de l'UICN et sur son équivalent national et dont les habitats se trouvent dans des zones affectées par des activités, par niveau de risque d'extinction	Cet élément d'information est incomplet pour raison d'indisponibilité de l'information.
	G4-EN15. Émissions directes de gaz à effet de serre (Scope 1)	Section 3.2.5 - Énergie
	G4-EN16. Réduction de la consommation d'énergie	Section 3.1.1 - La lutte contre le changement climatique Section 3.2.5 - Énergie Annexe VII – Méthodologie du bilan carbone
	G4-EN4. Consommation énergétique en dehors de l'organisation	Annexe VII – Méthodologie du bilan carbone
	G4-EN5. Émissions directes de gaz à effet de serre (Scope 1)	Annexe VII – Méthodologie du bilan carbone
	G4-EN16. Émissions indirectes de gaz à effet de serre (Scope 2) liées à l'énergie	Annexe VII – Méthodologie du bilan carbone
	G4-EN17. Autres émissions indirectes de gaz à effet de serre (Scope 3)	Annexe VII – Méthodologie du bilan carbone
	G4-EN18. Intensité des émissions de gaz à effet de serre	Annexe VII – Méthodologie du bilan carbone
	G4-EN19. Réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES)	Section 3.1.1 - La lutte contre le changement climatique Annexe VII – Méthodologie du bilan carbone
	G4-EN20. Émissions de substances appauvrissant la couche d'ozone (SRO)	Annexe VII – Méthodologie du bilan carbone

Norme GRI	Éléments d'information	Référence au rapport / URL / Commentaires
	G4-EN21. NOX, SOX, et autres émissions atmosphériques substantielles	Annexe VII – Méthodologie du bilan carbone
	G4-EN22. Total des rejets d'eau, par type et par destination	Cet élément d'information est incomplet pour raison d'indisponibilité d'information.
	G4-EN23. Poids total des déchets par type et méthode d'élimination	Section 3.1.2 - L'économie circulaire Section 3.2.10 – Gestion des déchets
	G4-EN24. Nombre et volume total des déversements substantiels	N/A
	G4-EN25. Poids des déchets transportés, importés, exportés ou traités et jugés dangereux selon les termes des annexes I, II, III et VIII de la Convention de Bâle, et pourcentage de déchets exportés	N/A
	G4-EN26. Identification, taille, statut de protection et valeur de biodiversité des plans d'eau et de leur écosystème très touchés par le rejet et le ruissellement des eaux de l'organisation	Annexe VIII – Stratégie et bilan biodiversité
	G4-EN28. Pourcentage de produits vendus et de leurs emballages recyclés ou réutilisés, par catégorie	Cet élément d'information est incomplet pour raison d'indisponibilité d'information.
	G4-EN29. Montant des amendes substantielles et nombre total de sanctions non pécuniaires pour non-respect des législations et réglementations en matière d'environnement	Cet élément d'information est incomplet pour raison d'indisponibilité d'information.

Norme GRI	Éléments d'information	Référence au rapport / URL / Commentaires
	G4-EN30. Impacts environnementaux substantiels du transport des produits, autres marchandises et matières utilisés par l'organisation dans le cadre de son activité, et des déplacements des membres de son personnel	Cet élément d'information est incomplet pour raison d'indisponibilité d'information.
	G4-EN31. Total des dépenses et des investissements en matière de protection de l'environnement, par type	Cet élément d'information est incomplet pour raison d'indisponibilité d'information.
	G4-EN32. Pourcentage de nouveaux fournisseurs ayant été évalués selon des critères environnementaux	Section 2.3.2. - Stratégie responsable des achats
	G4-EN33. Impacts négatifs substantiels, réels et potentiels, sur l'environnement dans la chaîne d'approvisionnement et mesures prises	Section 2.1.2 – La conformité (La stratégie de surveillance des tiers)
	G4-EN34. Nombre de griefs concernant les impacts environnementaux déposés, examinés et réglés via des mécanismes officiels de règlement des griefs	Cet élément d'information est incomplet pour raison d'indisponibilité d'information.

Norme GRI	Éléments d'information	Référence au rapport / URL / Commentaires
	PRATIQUES DE TRAVAIL ET TRAVAIL DÉCENT	
	G4-LA1. Nombre total et taux des nouvelles recrues et du turnover des employés, par groupe d'âge, genre et région	Section 2.2.1 – Les effectifs de Paris 2024
	G4-LA2. Avantages sociaux offerts aux salariés à temps plein et non aux intérimaires, ni aux salariés à temps partiel, par principaux sites opérationnels	Cet élément d'information est incomplet pour raison d'indisponibilité d'information.
	G4-LA3. Retour au travail et maintien en poste après le congé parental, par sexe	Cet élément d'information est incomplet pour raison d'indisponibilité d'information.
	G4-LA4. Délai minimal de préavis en cas de changement opérationnel, en indiquant si ce délai est précisé dans une convention collective	Section 2.2.3 – Une attention portée à la qualité de vie au travail et au dialogue social
	G4-LA5. Pourcentage de l'effectif total représenté dans des comités mixtes d'hygiène et de sécurité au travail visant à surveiller et à donner des avis sur les programmes de santé et de sécurité au travail	Section 2.2.3 – Une attention portée à la qualité de vie au travail et au dialogue social
	G4-LA6. Taux et types d'accidents du travail, de maladies professionnelles, d'absentéisme, proportion de journées de travail perdues et nombre total de décès liés au travail, par zone géographique et par sexe	Section 2.2.3 - Une attention portée à la qualité de vie au travail et au dialogue social Cet élément d'information est incomplet pour raison d'indisponibilité d'information.
	G4-LA7. Salariés exposés directement et fréquemment à des maladies liées à leur activité	Cet élément d'information est incomplet pour raison d'indisponibilité d'information.

Norme GRI	Éléments d'information	Référence au rapport / URL / Commentaires
	G4-LA8. Thèmes de santé et de sécurité couverts par des accords formels avec les syndicats	N/A
	G4-LA9. Nombre moyen d'heures de formation par an, réparti par salarié, par sexe et par catégorie professionnelle	Section 2.2.2 – Des équipes à l'image de la société Section 2.2.3 – Une attention portée à la qualité de vie au travail et au dialogue social Section 2.2.5 – La formation aux enjeux environnementaux et sociaux au cœur du management
	G4-LA10. Programmes de développement des compétences et de formation tout au long de la vie destinés à assurer l'employabilité des salariés et à les aider à gérer leur fin de carrière	Section 2.2.3 – Une attention portée à la qualité de vie au travail et au dialogue social
	G4-LA11. Pourcentage de salariés bénéficiant d'entretiens périodiques d'évaluation et d'évolution de carrière, par sexe et catégorie professionnelle	Section 2.2.3 – Une attention portée à la qualité de vie au travail et au dialogue social
	G4-LA12. Composition des instances de gouvernance et répartition des salariés par catégorie professionnelle, en fonction du sexe, de la tranche d'âge, de l'appartenance à une minorité et d'autres indicateurs de diversité	Cet élément d'information est incomplet pour raison d'indisponibilité d'information.
	G4-LA13. Ratio du salaire de base et de la rémunération des femmes par rapport aux hommes, par catégorie professionnelle et par principaux sites opérationnels	Section 2.2.2 – Des équipes à l'image de la société Cet élément d'information est incomplet pour raison d'indisponibilité d'information.
	G4-LA14. Pourcentage de nouveaux fournisseurs contrôlés à l'aide de critères relatifs aux pratiques en matière d'emploi	Section 2.3.2 - Stratégie responsable des achats

Norme GRI	Éléments d'information	Référence au rapport / URL / Commentaires
	G4-LA15. Impacts négatifs substantiels, réels et potentiels, sur les pratiques en matière d'emploi dans la chaîne d'approvisionnement et mesures prises	Section 2.1.2 – La conformité Section 2.3.2 - Stratégie responsable des achats
	G4-LA16. Nombre de griefs concernant les pratiques en matière d'emploi déposés, examinés et réglés via des mécanismes officiels de règlement des griefs	Cet élément d'information est incomplet pour raison de confidentialité.
DROITS DE L'HOMME		
	G4-HR1. Pourcentage et nombre total d'accords et de contrats d'investissement substantiels incluant des clauses relatives aux droits de l'homme ou ayant fait l'objet d'un contrôle sur ce point	Section 2.3.2. - Stratégie responsable des achats
	G4-HR2. Nombre total d'heures de formation des salariés sur les politiques ou procédures relatives aux droits de l'homme applicables dans leur activité, y compris le pourcentage de salariés formés	Section 2.2.4. – La formation aux enjeux environnementaux et sociaux au cœur du management Section 2.2.5. – Une attention portée à la qualité de vie au travail et au dialogue social
	G4-HR3. Nombre total d'incidents de discrimination et actions correctives mises en place	Section 2.1.2 – La conformité
	G4-HR4. Sites et fournisseurs identifiés au sein desquels le droit à la liberté syndicale et à la négociation collective pourrait ne pas être respecté ou est fortement menacé, et mesures prises pour le respect de ce droit	Section 2.3.2. - Stratégie responsable des achats

Norme GRI	Éléments d'information	Référence au rapport / URL / Commentaires
	G4-HR5. Sites et fournisseurs identifiés comme présentant un risque substantiel d'incidents liés au travail des enfants et mesures prises pour contribuer à abolir efficacement ce type de travail	Section 2.3.2. - Stratégie responsable des achats
	G4-HR6. Sites et fournisseurs identifiés comme présentant un risque substantiel d'incidents relatifs au travail forcé ou obligatoire et mesures prises pour contribuer à l'abolir sous toutes ses formes	Section 2.1.2 – La conformité Section 2.3.2. - Stratégie responsable des achats Annexe VIII – La charte sociale
	G4-HR7. Pourcentage d'agents de sécurité formés aux politiques ou procédures de l'organisation relatives aux droits de l'homme applicables dans leur activité	Cet élément d'information est incomplet pour raison d'indisponibilité d'information.
	G4-HR8. Nombre total d'incidents de violations des droits des peuples autochtones et mesures prises	Cet élément d'information est incomplet pour raison d'indisponibilité d'information.
	G4-HR9. Nombre total et pourcentage de sites qui ont fait l'objet d'examens relatifs aux droits de l'homme ou d'évaluations des impacts	Cet élément d'information est incomplet pour raison d'indisponibilité d'information.
	G4-HR4. Consommation énergétique HR dehors de l'organisation	Annexe VII – Méthodologie du bilan carbone
	G4-HR10. Pourcentage de nouveaux fournisseurs contrôlés à l'aide de critères relatifs aux droits de l'homme	Section 2.1.2 – La conformité Section 2.3.2. - Stratégie responsable des achats

Norme GRI	Éléments d'information	Référence au rapport / URL / Commentaires
	G4-HR11. Impacts négatifs substantiels, réels et potentiels, sur les droits de l'homme dans la chaîne d'approvisionnement et mesures prises	Section 2.1.2 – La conformité
	G4-HR12. Nombre de griefs concernant les impacts sur les droits de l'homme déposés, examinés et réglés via des mécanismes officiels de règlement des griefs	Section 2.1.2 – La conformité
SOCIÉTÉ		
	G4-SO1. Pourcentage de sites ayant mis en place une participation des communautés locales, des évaluations des impacts et des programmes de développement	Section 2.3.2 - Stratégie responsable des achats Section 3.1.6 – L'inclusion économique et sociale
	G4-SO2. Activités avec d'importantes conséquences néfastes, réelles et potentielles, sur les communautés locales	Section 2.3.2 - Stratégie responsable des achats Section 3.1.6 – L'inclusion économique et sociale
	G4-SO3. Nombre total et pourcentage de sites qui ont fait l'objet d'une évaluation des risques de corruption et risques substantiels identifiés	Section 2.1.2 – La conformité
	G4-SO4. Communication et formation sur les politiques et procédures en matière de lutte contre la corruption	Section 2.1.2 – La conformité
	G4-SO5. Cas avérés de corruption et mesures prises	Section 2.1.2 – La conformité

Norme GRI	Éléments d'information	Référence au rapport / URL / Commentaires
	G4-S06. Valeur totale des contributions politiques par pays et par bénéficiaire	N/A
	G4-S07. Nombre total d'actions en justice pour comportement anticoncurrentiel, pratiques antitrust et monopolistiques et leurs issues	Section 2.3.2 - Stratégie responsable des achats
	G4-S08. Montant des amendes substantielles et nombre total de sanctions non pécuniaires pour non-respect des législations et réglementations	Cet élément d'information est incomplet pour raison de confidentialité.
	G4-S09. Pourcentage de nouveaux fournisseurs contrôlés à l'aide de critères relatifs aux impacts sur la société	Section 2.3.2 - Stratégie responsable des achats
	G4-S010. Impacts négatifs substantiels, réels et potentiels, sur la société dans la chaîne d'approvisionnement et mesures prises	Section 2.3.2 - Stratégie responsable des achats
	G4-S011. Nombre de griefs concernant les impacts sur la société déposés, examinés et réglés via des mécanismes officiels de règlement des griefs	Section 2.3.2 - Stratégie responsable des achats

Norme GRI	Éléments d'information	Référence au rapport / URL / Commentaires
	RESPONSABILITÉ DES PRODUITS	
	G4-PR1. Pourcentage des catégories importantes de produits et de services pour lesquelles les impacts sur la santé et la sécurité sont évalués aux fins d'amélioration	Section 2.3.2 - Stratégie responsable des achats
	G4-PR2. Nombre total d'incidents de non-respect des réglementations et codes volontaires concernant les impacts sur la santé et la sécurité des produits et des services pendant leur cycle de vie, par type de résultat	Section 2.1.2 - La conformité
	G4-PR3. Type d'information sur les produits et services et leur étiquetage par les procédures de l'organisation et pourcentage des catégories importantes de produits et de services soumises à ces exigences en matière d'information	Section 2.3.2. - Stratégie responsable des achats
	G4-PR4. Nombre total d'incidents de non-respect des réglementations et codes volontaires concernant l'information sur les produits et services et leur étiquetage, par type de résultat	Section 2.1.2 - La conformité
	G4-PR5. Résultats des enquêtes de satisfaction client	Section 2.3.2. - Stratégie responsable des achats
	G4-PR6. Vente de produits interdits ou controversés	Section 2.3.2. - Stratégie responsable des achats Section 2.1.2 - La conformité

Norme GRI	Éléments d'information	Référence au rapport / URL / Commentaires
	G4-PR7. Nombre total d'incidents de non-respect des réglementations et codes volontaires relatifs à la communication marketing, y compris la publicité, la promotion et les parrainages, par type de résultat	Section 2.1.2 – La conformité
	G4-PR8. Nombre total de plaintes fondées pour atteinte à la vie privée et pour la perte de données des clients	Section 2.1.2 – La conformité
	G4-PR9. Montant des amendes substantielles reçues pour non-respect des lois et réglementations concernant la mise à disposition et l'utilisation de produits et de services	Cet élément d'information est incomplet pour raison de confidentialité.



**PARIS 2024
REMERCIE SES
PARTENAIRES
POUR LEUR
ENGAGEMENT.**

Partenaires Mondiaux



Partenaires Premium



Partenaires Officiels



Supporteurs Officiels

Abatable	ABEO	Air Liquide	Airweave	Aquatique Show	Arena	CRYSTAL	
Doublet Wasserman	DXC Technology	Egis	Enedis	ES Global	Eviden	Fitness Park	
Fnac Darty	Garden Gourmet	Gerflor	Groupe RATP	Highfield	Hype	INDIGO	
La Poste	Loxam	Lyreco	Miko	Mondo	MTD	Myrtha Pools	OnePlan
Optic 2000	Ottobock	Randstad	Rapiscan Systems	Re-uz	RGS Events	Saint-Gobain	
Salesforce	SCC	Schneider Electric	SEDIF	SLX	SNCF	Sodexo Live!	Technogym
Terrillon	Thermo Fisher Scientific	Tourtel Twist	VINCI	Viparis	Westfield		

